REVUE

DE

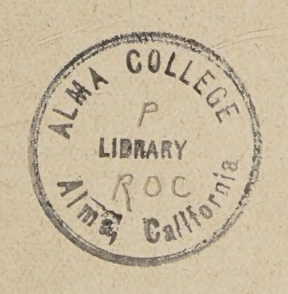
L'ORIENT CHRÉTIEN

DIRIGÉE

Par R. GRAFFIN

TROISIÈME SÉRIE

Tome II (XXII)



22e volume. — 1920-1921

V. 22
1920-
21

UN TRAITÉ DE YAHYÂ BEN 'ADÎ [1]

DÉFENSE DU DOGME DE LA TRINITÉ CONTRE LES OBJECTIONS D'AL-KINDÎ [2]

TEXTE ARABE PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS
ET TRADUIT PAR AUGUSTIN PÉRIER.

Ce petit traité nous a été conservé dans le manuscrit du Vatican, nº 127, fol. 88-100 (A), XIVe siècle, et dans le manuscrit nº 169, fol. 47-51 de la Bibliothèque nationale. Ce second texte (B), copié pour Vansleb en 1654, est très fautif.

Deux autres manuscrits, Vatican nº 134, fol. 55v-61v (C), et Munich, nº 948 (242m), fol. 89v-92v (D), tous deux du XIVe siècle, nous donnent un même texte abrégé (مختصر) de ce traité. Comme ce *résumé* est composé de phrases et de lambeaux de phrases empruntés au texte original, il peut être très utile d'y recourir, à l'occasion, pour fixer une leçon douteuse.

Le texte que nous publions est celui de A, généralement correct. Nous avons dû cependant nous en écarter quelquefois, pour suivre B, C ou D, ou même pour proposer, quoique très rarement, une lecture différente de celle des manuscrits.

Nous devons à l'obligeance de Mgr Graffin la reproduction photographique des mss. A, C, D.

(1) Abou Zakariyâ Yahyâ ben 'Adî ben Ḥamîd ben Zakariyâ el-Mantiqî et-Takrîtî, chrétien jacobite, né à Takrît en 893, mort à Bagdad en 974, disciple d'Abou-Bichr Mata et d'al-Farabî, également célèbre comme traducteur, philosophe, médecin et apologiste chrétien. Nous donnerons incessamment une étude d'ensemble sur ce remarquable écrivain en même temps que nous éditerons quelques-uns de ses traités apologétiques. Cf. G. Graf, *Die Philosophie und Gotteslehre des Jahiâ Ibn 'Adî* dans *Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters*, Munster, 1910. — Id., *Die Christlich-arabische Literatur*, Strasbourg, 1905. — *Le Machriq* (1902), t. V, p. 368-372. — Durand et Cheikho, *Elementa Grammaticae arabicae*, Beyrouth, 1912, p. 244-247.

(2) C'est le célèbre philosophe arabe Abou Yousof Ya'qoub ben Isḥaq al-Kindî (IXe siècle). Le traité que nous publions permet de répondre de façon péremptoire par la négative à deux questions souvent posées : 1° le philosophe arabe al-Kindî était-il chrétien? 2° ce philosophe était-il le même que *Ibn Isḥaq al-Kindî* l'auteur de la célèbre *risâla* رسالة *Défense du christianisme?* Voir au sujet de cette risâla : P. Casanova, *Mohammed et la fin du monde; notes complémentaires*, pp. 110-128; — J. Périer, *Al-Hadjdjâdj*, pp. 255-256.

TEXTE ARABE

بسم الله الرحمن الرحيم. ربّ وفّق برحمتك تبيين يحيى بن عدي غلط أبي يوسف يعقوب بن اسحق الكندي في مقالته فى الردّ على النصارى المثبت [1] فى شهر رمضان سنة خمسين وثلثمائة[2] ❁

قال أبو يوسف يعقوب بن اسحق الكندي فامّا القول فى الردّ على النصارى وابطال تثليثهم على أصل المنطق والفلسفة وتمثّل هذا القول من الاختصار فانّ ذلك موجود على النصارى وغيرهم ممّن يجاوز التوحيد[3] وقال بالتكثير ولمن يتبعهم[4] ويعتقد مذاهبهم[5] وذلك أنّ التركيب فى الاب والابن والروح القدس أعنى الثلثة الاقانيم التي (fol. 89) يثبتونها مقرّون بها في أقاويلهم ظاهر فى دعواهم[6] وذلك أن فرقهم جميعًا يقرّون أنّ ثلثة أقانيم لم تزل جوهر واحد[7] يريدون بالاقانيم أشخاصًا[8] وبجوهر واحد أنّ كلّ واحد منهم موجود بخاصّته فاذن معنى الجوهر موجود فى كلّ واحد من الاقانيم وهي فيه متّفقة ولكلّ واحد خاصّة لم تزل بها تخالف بينه وبين صاحبيه[9] فيجب من هذا أنّ كلّ واحد منها متركّب من الجوهر الذي عمّها ومن الخاصّة التي خصّته وكلّ مركّب معلول وكلّ معلول ليس بأزليّ فاذن لا الاب أزلي ولا الابن أزليّ ولا الروح القدس أزليّ وهي أزليّة لا ازليّة[10] وهذا من أشنع المحال ❁

قال يحيى بن عدي — (fol. 89v) قوله فاذن معنى الجوهر موجود فى كلّ واحد من الاقانيم وهي فيه متّفقة قول حقّ كذا يعتقد

(1) Le texte porte شثبت qui donne un sens peu satisfaisant. Cet adjectif se rapporte évidemment à la *démonstration* de Ben ʿAdi et non à la réfutation d'Al-Kindi mort depuis longtemps, vers 864. — (2) B رد يحيى بن عدي على ابى اسحق يوسف الكندى وضعه سنة خمسين وثلثمائة. — (3) Le ms. de Paris a ici une lacune de 26 lignes. — (4) A يتبعه. — (5) A مذاهبهم. — (6) A دعوابم. — (7) A جوهرا واحدا. — (8) A اشخاص. — (9) A صاحبه. — (10) A ازلى.

النّصارى وقوله لكلّ واحد خاصّة لم تزل[1] بها يخالف بينه وبين صاحبيه[2] فانّ النصارى يخالفونه على هذا وذلك أنّ هذه الثلثة الاقانيم هي عندهم خواصّ لذلك الجوهر وهي عندهم صفات يوصف بها الجوهر الواحد بأنّه جواد حكيم قادر فالجود عندهم هو المسمّى أبًا والحكمة هي المسمّاة ابنًا والقدرة هي المسمّاة الروح القدس وكلّ واحد من هذه المعاني غير صاحبيه[3] فامّا قوله فيجب من قبل هذا[4] أنّ كلّ واحد منها متركّب من الجوهر الذي عمّها ومن الخاصّة التي خصّته فنقول له فى جوابه ان كنت تريد بالمركّب أنّه يفهم فيه معنى تتّفق[5] فيه جميعها (fol. 90) ومعنى يختصّ واحداً واحدا منها ولم يوجد كلّ واحد منها الّا والمعنيان كلاهما موجودان له فقولك موافق لقول النصارى. ولكنّهم لا يسلّمون لك فى هذا المعنى من المركّب القضية التي اقتضيتها كأنّها واجب قبولها لانها أولى فى العقل لانها عندهم كاذبة ويلزمونك ان اقمت على تصحيحها[6] ولم ترجع الى التكذيب بها مثل ما الزمتهم عنها[7] وذلك أنّهم يقولون لك أيّها الفيلسوف تصف[8] الباري جلّ وعز بأنّه اله وبأنّه واحد وبأنّه جوهر وأعنى بقولي[9] جوهر أنّه ليس هو فى موضوع وذلك أنّه ان[10] لم يكن ليس فى موضوع فواجب أن يكون فى موضوع وذلك أنّ أحد النقيضين واجب ضرورة أن يصدق فى كلّ موصوف فبأيّ هذين قلت (fol. 90ᵛ) فمعناه[11] غير معنى أنّه اله[12] وغير معنى أنّه واحد وكلّ واحد من هذه المعاني[13] لم يزل وذلك أنّه لم يصر الهًا بعد ان لم يكن الهًا اولم يصر واحداً بعد أن لم يكن واحداً ولا

(1) A يزل. — (2) A صاحبه. — (3) A صاحبه. — (4) Nous ajoutons هذا d'après des passages similaires. L'expression من قبل هذا est très fréquente dans Yaḥyâ, et puisque ici il s'agit d'une citation nous devrions sans doute lire plus haut من قبل هذا au lieu de من هذا, page précédente, ligne 14. — (5) A ىىفق. — (6) A ىصحيها. — (7) Ici reprend le texte du ms. de Paris. — (8) A ىصف. — (9) B بقول. — (10) B om. — (11) B ىعناه. — (12) B الاه. — (13) B المعنى.

صار لا فى موضوع بعد أن لم يكن كذلك او لم يصر فى موضوع بعد ان لم يكن كذلك فهذه الثلثة المعاني اذا لم يزل مستحقًّا أن يوصف بها فهو اذن بحسب قولك متركب منها وكلّ متركب بحسب قضيتك معلول وكلّ معلول ليس بأزليّ فمعبودك اذن غير أزليّ وهو على قولك أزليّ وهذا من أشنع المحال. فهذا موازن لقولك ومماثل لبرهانك. فاختر أحد أمرين امّا أن تثبت[1] على تصحيح قولك فيلزمك القول بمماثلة الذي لزمك الشناعة التي ذكرناها (fol. 91) وامّا ان هربت من لزومها اياك فاعترف[2] بفساد ما ظننته برهانًا. وان كنت تريد بالمتركب[3] الحادث من التركيب فهذا لعمرى معلول وحادث وغير أزليّ وقضيتك حينئذ تصدق فى مثله غير أنّ النصارى لا يوافقونك على أنّ الآب والابن والروح القدس حادثة عن تركيب الجوهر والخواصّ اذ كانوا انّما يقولون انّ الجوهر موصوف بكلّ واحد من هذه الصفات الثلث وانّها ازلية غير حادثة له بعد أن لم تكن[4] وقد بيّنّا أنّ مثل ذلك يلزمك فى وصفك الباري جلّ وتعالى بأنّه اله وأنّه[5] واحد وأنّه لا فى موضوع أو[6] أنّه فى موضوع. فاذا[7] كان الامر على هذا فقد اتّضح فساد حجّتك وبطلان دليلك بتوفيق الله وحسن تسديده

(fol. 91v) ثمّ قال الكندي — وهذا حين نرى فساد دعوى النصارى على أصل المنطق بالمعاني المظهرة ذلك لمن قرأ الكتاب المرسوم بالساغوجي[8] وهذا[9] كتاب المدخل فنقول انّ هذه الثلثة ان كانت أجناسًا لم تزل والجنس[10] جنس انواع والنوع نوع اشخاص فلم[11] تزل اذن[12] ثلثة اجناس أنواع أشخاص[13] والجنس موجود فى

(1) C ثبت = ثبتّ. — (2) B فاعرف. — (3) AB يكن. — (4) C تكن. — (5) A om. وانه. — (6) A و. — (7) B واذ. — (8) B باساغوجى. — (9) B وهو. — (10) B فالجنس. — (11) B ولم. — (12) B اذا ad. لم يزل. — (13) A واشخاص. —

طبيعة الاشخاص مع أعراض[1] فما لم يزل مركب[2] وكلّ مركب معلول وكلّ معلول ليس لم يزل فاذاً ما[3] لم يزل ليس لم يزل وهذا من اشنع المحال

قال يحيى بن عدي — ليس تقول النصارى انّ كلّ واحد من الاب والابن والروح القدس[4] جنس فليس يلزمهم[5] اذا ما رمت الزامهم ايّاه من هذا (fol. 92)

قال الكندي — وان كانت الثلثة أنواعاً[6] كلّها لم تزل والنوع جزئيّ[7] لجنس[8] كلّي لاشخاص[9] والجنس موجود فى طبيعة النوع مع فصول والنوع موجود فى طبيعة الاشخاص مع اعراض وجب التكثير[10] والتركيب وان تكون ازلية لا أزليّة كما بيّنّا فى الباب الاوّل وهذا محال

قال يحيى بن عدي — وليس تقول النصارى أيضاً أنّ الاب والابن والروح ثلثة أنواع فيلزمهم ما رام أن يلزمهم ايّاه ولا لو قالوا ذلك أيضاً لزمهم ما ذكره اذ كانت قضيته[11] الكبرى وهي القائلة انّ كلّ معلول ليس لم تزل كاذبة وذلك أنّه ليس كلّ معلول فانّما يكون (fol. 92ᵛ) معلولاً لعلّة فاعلة له بعد أن لم يكن[12] وذلك انّ العلل أربع. فمنها علّة عنصريّة وعلّة صوريّة وعلّة كماليّة وعلّة فاعلة والعنصريّة تنقسم قسمين فمنهما[13] هيولانيّ وهو الذي من شأنه أن يقبل صوراً[14] بعد[15] أن لم تكن[16] قبلها والمركّبات من هذا القسم من العنصر ومن الصور[17] التي يقبلها حادثة[18] بعد أن لم

(1) CD ad. وهى مركبة. — (2) B مركبا. — (3) B om. ما. — (4) A om. القدس. — (5) B فيلزمهم. — (6) B انواعها. — (7) A جرى, B جرا, C جزوي, D جزوي. — (8) B om.; B وكلي. — (9) CD والنوع جزوي لجنس وكلي لاشخاص. — (10) B اليكثرة, C التكثير, D التكبير. — (11) A قضيه. — (12) C تكن. — (13) AB فمنها. — (14) A صورة. — (15) A ابعد. — (16) A يكن. — (17) A الصورة. — (18) A جاذب, B حادث.

تكن[1] وقسم هو موضوع غير هيولانيّ[2] وذلك أنّه لا يقبل غير الصورة الموجودة فيه وكذلك[3] العلّة التي تسمّى فاعلة تنقسم قسمين أحدها محدث[4] للصور التي تكون بعد أن لم تكن[5] والآخر هو علّة للوجود[6] لا للحدوث[7] فهذا[8] القسم الثاني معلولاته معه ولا يتقدّم معلولاته فى الوجود وعلى هذا الضرب تقول النصارى أنّ الآب علّة الابن والروح وانّهما (fol. 93) معلولاه ولا ينبغي ان[9] يشكك[10] ما[11] يسبق الى الظنّ على ظاهر النظر[12] فيظنّ أنّه غير ممكن أن تكون[13] علّة ومعلولها معًا فيتوهم أنّ ما قلناه من أنّ الاب وهو[14] علّة الابن والروح معًا لا يتقدمهما[15] قدمة زمانيّة[16] كذب وذلك ان تصفّحت العلل والمعلولات وجدت عللاً[17] كثيرة لا تتقدم[18] معلولاتها[19] هذا الضرب من القدمة فمنها طلوع الشمس على الافق[20] وهي علّة لاستضاء الهواء وهما معًا فى الزمان ومنها اصطكاك الاجرام الصلبة وهو علّة للصوت[21] وهما فى الوجود معًا فى الزمان[22] ومنها دخول المصباح البيت المظلم واستضاؤه معًا وغير ذلك ممّا اشبهه فاذ قد ظهر بطلان القضية الكبرى[23] من قضايا قياسه لم يلزم نتيجته التي[24] نتجها القائلة انّه يجب (fol. 93ᵛ) أن يكون الاب والابن والروح ليس بازلية فاذاً بطلت هذه الشناعة التي رام أن يلزمها النصارى.

ثمّ قال الكندي — وان كانت الثلثة فصولا لم تزل والفصول فصول

(1) C donne ainsi tout ce passage : من العنصرية ومن الصور التى لا تقبلها حادثة بعد ان لم تكن et D : من العنصرية ومن الصور التي نقبلها حادثه بعد ان لم تكن ; AB يكن. — (2) B هيولاى. — (3) A ولذلك. — (4) A محدب. — (5) A يكن. — (6) B الموحود. — (7) B المحدوث ; CD علة الوجود لا المحدث. — (8) B وهو. — (9) B om. ان. — (10) B بسكل. — (11) B om. — (12) B للنظر. — (13) B يكون. — (14) B هو. — (15) B يتقدمها. — (16) B زمانه. — (17) A علل. — (18) A يتقدم. — (19) B ad. لانها. — (20) B الارض. — (21) A للضو. — (22) B om. depuis منها اصطكاك jusqu'à فى الزمان. — (23) B الكبره. — (24) B التى *bis*.

أنواع تحت جنس والفصول والاجناس موجودة فى طبيعة النوع موجودة فى طبيعة[1] الشخص مع اعراض وجب من هذا ما وجب فى الباب الاوّل أنّها اكثر من ثلثة ازلية وهذا محال❁

قال يحيى بن عدي — وهذه الحجّة ايضًا مبناها على القضية التي قد بيّنّا فسادها وهي التي عليها مبنى حجّتيه الاوليين وقد تبيّن فسادها فى افسادنا[2] لتينك الحجّتين وغنينا بذلك عن استئناف تبيين فساد هذه ولله الحمد (fol. 94)

ثمّ[3] قال الكندي — وان[4] كانت الثلثة أعراضًا عامّيّة لم تزل والاعراض العامّيّة تعمّ أنواعًا[5] والانواع تحت أجناس[6] وجب من هذا ما وجب فى الباب الذي قبله أنّها أكثر من ثلثة أزليّة لا أزليّة وهذا محال❁

قال يحيى بن عديّ — ليس تقول النصارى أن الثلثة أعراض عاميّة فيلزمهم الزام[7] ما رام الزامهم ايّاه.

ثمّ قال الكنديّ — فان كانت الثلثة اعراضًا خاصّيّة لم تزل اعنى خواصّ والخواصّ انّما تكون للأنواع والانواع مركبة من أجناس وفصول وجب من هذا ما وجب فى الباب الذي قبله من انّها أكثر من ثلثة أزليّة لا أزليّة وهذا من أشنع المحال❁ (fol. 94ᵛ)

قال يحيى بن عديّ — ولا تقول النصارى ايضًا أنّها أعراض خاصّيّة فانّهم وان كانوا يطلقون عليها اسم الخواصّ فليس يقولون ذلك على انّها اعراض بل كلّ واحد منها عندهم جوهر❁

ثمّ قال الكنديّ — وان كانت الثلثة بعضها[8] اجناس وبعضها فصول أو[9] بعضها اجناس وبعضها انواع او اشتراك[10] هذه الخمسة الالفاظ المذكورة فى كتاب المدخل بقدر المدعاة عندهم أنّها[11] لم تزل وجب

(1) B om. النوع موجود فى طبيعة. — (2) A قسادنا, B افساده. — (3) B om. ثم. — (4) B فان. — (5) A انواع. — (6) B الاجناس. — (7) B om. الزام. — (8) B om. بعضها. — (9) B و. — (10) B اشتراط. — (11) B انّهم.

التكثير[1] والتركيب[2] ووجب انّها ازليّة لا ازليّة[3] وعرض المحال بمثل ما قدمنا❁

قال يحي بن عدي — ولا هذا يلزم النصارى اذ كانوا لا يقولون ما وصفته[4] ❁ (fol. 95)

ثمّ قال الكنديّ — وان كانت الثلثة اقانيم بالحقيقة[5] اشخاصاً لم تزل والاشخاص[6] تحت نوع وهي محتملة أعراضاً والنوع مركّب من جنس وفصول وجب من ذلك ايضاً أنّها اكثر من ثلثة ازليّة الازليّة لا ازلية[7] وهذا محال❁

قال يحي بن عدي — وليس تقول النصارى[8] أيضاً انها اشخاص بالمعنى الذي ذهب اليه الكندي وانّما يقولون أنّها أقانيم ثلثة وهم يعنون بذلك انّ كلّ واحد منها غير معنى الآخر لا لانّه[9] متقوم من أعراض كما ظنّ ولذلك لا يلزمهم ما توهم أنّه لازم لهم[10] من المحال❁

ثمّ قال الكندي — (fol. 95v) فهذا من الاشياء التي يبطل[11] بها قول النصارى من أنّ ثلثة[12] لم تزل وان كان بطلان ذلك يظهر من وجوه كثيرة وانّما قصدت لذلك من كتاب المدخل لانّه الذي يرتاض به الاحداث ويبتدأه المتعلّمون[13] ليقرب ذاك[14] من فهم من له ادنى نظر وأيسر معتبر ولانّ هذا الكتاب ايضاً الذي منه استعملنا التوبيخ[15] لهم[16] لا يكاد يخلو منه منازل[17] أكثرهم فلعلّ ذلك يزيد فى شبهم[18] ويعين على ايقاظهم من رقدتهم❁

قال يحيى بن عدي — قد تبيّن بفساد حجّتك التى قدمت أن

(1) B الكثير. — (2) A om. التركيب. — (3) B om. لا ازلية. — (4) B وصفه. — (5) B ad. ان كانت اي. — (6) B فالاشخاص. — (7) B om. الازلية لا ازلية. — (8) A النصارى *bis*. — (9) Sic BCD; A لانه. — (10) B om. من اعراض ... لهم. — (11) A بطل, B تبطل. — (12) B الثلثة. — (13) A المتعلمين. — (14) B ذلك. — (15) B التريخ. — (16) B om. لهم. — (17) B مناول. — (18) B تبيينهم.

حالك بأن[1] تشبه حال الراقدين اولى فأنّ[1] أقاويلك[2] بأضغاث الاحلام أحرى[3] والله يغفر لنا ولك

قال[4] الكندي. — (fol. 96) امّا قولهم أنّ ثلثة واحد وواحداً[5] ثلثة فهذا ظاهر الخطا وذلك[6] انّ ما نقول[7] أنّه هو هو[8] واحد انّما تقول[9] واحداً[10] بثلثة وجوه كما قيل فى كتاب طوبيقا وهو الخامس امّا أن يقال هو هو واحد بالعدد كما يقال للواحد هو هو واحد[11] وأمّا ان[12] يقال هو هو واحد بالنوع كما يقال خالد[13] وزيد[14] واحد بما عمّهما من نوعهما الذي هو انسان وامّا ان يقال هو هو واحد بالجنس كما يقال الحمار والانسان واحد بما عمّهما من جنسهما الذي هو الحيّ فان كانوا[15] ارادوا بقولهم ثلثة هي واحد والواحد[16] هو ثلثة بالعدد والثلثة هي عدد مركّب من احاد ثلثة والثلثة هي واحد والواحد مركب من احاد ثلثة[17] والواحد جزء[18] للثلثة فهو اذن جز[18] لذاته والثلثة أضعاف للواحد[19] فالواحد اذن (fol. 96v) اضعاف لذاته وقد تقدّم أنّه جزء لذاته. فهذا قول قبيح الاحالة ظاهر الامتناع وان كانت الثلثة واحداً[20] يعنون بالثلثة أشخاصاً[21] ويعنون بالواحد نوعاً لها وقد تقدّم أنّ النوع موجود[22] طبيعته فى طبيعة الاشخاص مع أعراض والنوع مركب من جنس وفصول والجنس والفصل يقالان على أكثر من نوع والنوع يقال على عدّة أشخاص وجب التركيب فى الاقانيم الثلثة والجوهر[23] العامّ لها ووجب كون أكثر من ثلثة أزليّة

(1) A وان. — (2) B اقاويل. — (3) A اولى. — (4) B ثم قال. — (5) mss. واحد. — (6) A وذلك bis. — (7) A يقول. — (8) B هو. — (9) A يقول. — (10) AB واحد. — (11) A واحدا. — (12) AB وكما. — (13) B الخالد. — (14) A om. وزيد. — (15) B قالوا. — (16) B فالواحد. — (17) B om. والثلثة .... ثلثة. — (18) AB جزو. — (19) B om. للواحد. Tout ce passage est résumé ainsi dans CD : فان ارادوا الواحد بالعدد فالواحد جز للثلثة والثلثة اضعاف للواحد فالواحد اذن جز لذاته والثلاثة اضعاف لذاتها. — (20) AB واحد. — (21) AB اسخاص CD اشخاصا. — (22) B om. موجود. — (23) B الجواهر.

كما قدمنا[1] ووجب المحال وان كانوا أعنوا[2] بالثلثة أنواعًا وبالواحد[3] جنسًا وجب فى ذلك مثل الذي وجب أوّلًا من التركيب والتكثير وأنّها أزليّة لا أزليّة وهذا من اشنع المحال

قال يحيى بن عديّ — (fol. 97) ليس تقول النصارى أنّ الواحد ثلثة والثلثة هي واحد على[4] واحد من هذه الوجوه الثلثة التى عددت وهذه القسمة التي قسمتها للواحد ناقصة وذلك أنّك قد تركت ذكر الواحد الذي هو واحد بالنسبة كما يقال ان نسبة المعين الى الانهار المستمدة[5] منه ونسبة الروح الذي فى القلب الى الروح الذي فى الشرايين واحدة بعينها ونسبة الاثنين الى الاربعة ونسبة العشرين الى الاربعين واحدة بعينها وتركت[6] أيضًا قسمة الواحد بالعدد الى اقسام[7] الثلثة التي ينقسم اليها وذلك أنّه يقال[8] واحد بالعدد امّا كالمتّصل كما يقال جسم واحد بالعدد وسطح واحد بالعدد وخط واحد بالعدد وما اشبه ذلك ويقال أيضًا واحد بالعدد لما لا ينقسم كالنقط (fol. 97v) والوحدة[9] والآن[10] من الزمان ومبدا الحركة ويقال أيضًا واحد للاشياء التي القول الدالّ على ماهيّتها واحد كالشمول والخمر[11] والحمار والعير والجمل والبعير والنصارى انّما تقول ان الباري جلّ وعزّ واحد بهذا الضرب الاخير من ضروب الواحد بالعدد وهو الذى القول الدالّ عليه على ماهيته واحد وتقول أنّه ثلثة من حيث هو جواد حكيم قادر ففيه معنى الجواد ومعنى الحكيم ومعنى القادر وكلّ واحد من هذه المعانى هو غير معنى صاحبيه[12] والقولّ الدال على ماهيته مؤلّف من هذه المعاني الثلثة فيقال جوهر جواد حكيم قادر وأيضًا فانّك تركت أن

(1) B قد مدمنا. — (2) B عنوا. — (3) AB والواحد, CD وبالواحد. — (4) B om. هي واحد على. — (5) A المسدة; dans un passage parallèle du *Traité de la Trinité* nous lisons : نسبة المعين والانهار التي تمدها Par. 167, fol. 3. — (6) A يركب. — (7) B اقسامه. — (8) B تعالى. — (9) B والواحدة. — (10) B om. و. — (11) AB والخمور. — (12) B صاحبه.

تقسم الواحد والكثرة على ضرب آخر من القسمة امّا غفلة[1] ان كنت لم تعرفه وامّا تغافلًا ان كنت قد عرفته وتجاوزت ذكره (fol. 98) فانّ الواحد والكثير[2] قد ينقسمان أيضًا على وجه آخر فانّه قد يكون الواحد واحدًا فى الموضوع وكثيرًا فى الحدود اي يصدق عليه حدود كثيرة عددها بعدد المعاني التي توجد فيه التي هي حدود لها مثل ما يصدق فى زيد مثالًا وهو موضوع واحد حدّ الحيوان وحدّ الناطق وحدّ المائت وبهذا الضرب تقول النصارى انّ الباري تبارك اسمه واحد وقد يكون الواحد واحدًا فى الحدّ كثيرًا فى الموضوع كالانسان أيضًا فانّ حدّه من حيث هو انسان حدّ واحد وموضوعاته التي توصف به كثيرة[3] كزيد وعبد الله وخالد فانّ كلّ واحد من هذه[4] موضوع لوصفه بالانسان. فاذا كان (fol. 98v) النصارى لا تقول بأنّ الواحد ثلثة على واحد من الثلثة الوجوه التي ظننت أنّ الواحد والكثير انّما يقال عليها وانّه لا وجه لها غيرها وقد بيّنّا انّ هاهنا وجوهًا غير التي ذكرتها يقال[5] الواحد والكثير عليها ايضًا وبحسب ما تقول النصارى ذلك فقد[6] بطل عناوك وفسد قولك وضاع تعبك وتبين حيفك او[7] نقصك والله يسامحك ولا يؤاخذك ولست ادرى كيف ذهب عليك ايها الفيلسوف انّك اذا قصرت الواحد على الوجوه الثلثة التي عددتها انّه يلزمك فى قولك انّ الباري تعالى عمّا يقوله الملحدون واحد مثل ما الزمته النصارى وانّ فسادك القول بالواحد على احد الثلثة وجوه الّتي زعمت انّ الواحد انّما يقال على واحد (fol. 99) منها فقط يعود افسادًا لقولك به اتراك ليت شعري ظننت انّه انّما يفسد اذ قالت به النصارى ويصحّ اذا قلت انت به فيكون متصرّفًا فى الصحّة والفساد بحسب شهوتك فيصحّ اذا شئت ويفسد اذا اخترت او ظننت انّه امر[8] لا يفطن تغمّسك[9] فيه وتحكّمك به حدّثنا

(1) B غفلته. — (2) B الكثيرين. — (3) A كثير. — (4) B هذا. — (5) ويقال. — (6) B om. فقد. — (7) B و. — (8) A امرا. — (9) B بعطى بنفسك.

ايّها الحكيم او ليس اذا كان الواحد عندك انّما يقال على الثلثة الانحاء التي عددتها فقط قد يلزمك ان تقول اذا وصفت البارى عزّ وجلّ انه واحد ان تقول [1]امّا انّه واحد جنس او واحد نوع او واحد بالعددَ والقول بايّ وجه قيل يفسد كما قد توهمّت فيلزمك بذلك ان تقول بأنّ القول بأن الباري عزّ وجلّ واحد فاسد والقول عندك بأنّه ليس بواحد (fol. 99v) فاسد فقد فسد عندك النقيضان وهذا من اشنع المحال وتقول لك ايضاً حدّثنا او[2] ليس واجباً ضرورة ان يكون كلّ موجود[3] امّا واحداً وامّا اكثر من واحد والقول بالواحد على توهمك فاسد[4] فالباري تعالى ليس بواحد بحسب وضعك فيلزمك ضرورة امّا ان يكون اكثر[5] من واحد ان كان موجوداً وامّا الّا يكون موجوداً ان لم يكن اكثر من واحد وهذا من اشنع المحال[6]❁

قال الكندي — وهذا فيما اردنا كاف به❁

قال يحيى بن عدي — ان كنت انّما اردت ان تبيّن ما اظهرت انّك قاصد تبيينه وفساد قول النصارى فليس بكاف بل ما قلناه فى (fol. 100) حيف[7] قولك كاف وتكشف غلطك او مغالطتك واف❁

ولله ذي الجود والحكمة والحول والى العدل وواهب العقل موفّقنا لنصرة الحقّ ومعيننا عله دحض ضدّه بمنّه وجوده❁

(1) ان تقول doit être supprimé. — (2) B اولا. — (3) A موجودا. — (4) A om. فاسد que donnent BCD. — (5) A om. اكثر. — (6) Ici finit le ms. B qui ajoute cette finale : تمت المقالة والحمد لله دايما. — (7) A, le feuillet déchiré ne laisse lire que يف.

TRADUCTION (1)

Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Seigneur, assiste-nous de ta miséricorde.

Démonstration faite par Yaḥyâ ben ʿAdî de l'erreur de Abou Yousof Yaʿqoûb ben Isḥaq al-Kindî dans son traité de la « Réfutation des Chrétiens ». — Publiée au mois de Ramadân de l'an 350.

Aboû Yoûsof Yaʿqoub ben Isḥaq al-Kindî a dit : Pour réfuter les Chrétiens et réduire à néant leur dogme de la Trinité, d'après les principes de la logique et de la philosophie, tout en se bornant à un simple résumé de leur doctrine, il suffit d'établir contre eux et contre toutes autres sectes qui professent l'unité de Dieu et admettent la Trinité conformément à la croyance des Chrétiens, qu'il y a manifestement *composition* dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit, c'est-à-dire dans les trois personnes qu'ils proclament et confessent. En effet, toutes les sectes chrétiennes reconnaissent que *trois personnes* éternelles sont *une seule substance*. Ils entendent par personnes des *individualités*, et par une seule substance ils entendent que chacune des personnes s'y trouve avec sa *propriété*. La notion de la substance se trouve donc dans chacune des personnes et produit leur identité. Elles ont chacune une propriété qui en est inséparable et qui différencie une personne des deux autres. Il résulte de tout cela que chaque personne est composée de la substance qui les contient toutes et de la propriété qui la particularise. Or, tout composé est *effet* (causé), aucun effet n'est éternel; le Père n'est donc pas éternel, le Fils n'est pas éternel, l'Esprit-Saint n'est pas éternel. Nous avons donc ici des choses éternelles qui ne sont pas éternelles; doctrine de la plus répugnante impossibilité.

Yaḥyâ. — Cette affirmation « la notion de la substance se trouve dans chacune des personnes et produit leur identité » est vraie et conforme à la doctrine des Chrétiens. L'autre affirmation « elles ont chacune une propriété qui en est inséparable et qui la différencie des deux autres », les Chrétiens ne l'entendent pas comme al-Kindî. Car pour eux, les trois personnes sont des propriétés de la substance unique, ce sont des attributs que l'on donne à la substance unique, parce qu'elle est *bonne, sage* et *puissante*. La bonté est appelée par les Chrétiens Père, la sagesse est appelée Fils, et la puissance est appelée Saint-Esprit, et chacune de ces notions est distincte des deux autres. Il ajoute : « de tout cela il résulte que chaque personne est composée de la substance qui les contient toutes et de la propriété qui la particularise ». Nous lui répondrons : Si vous entendez par « est composée » qu'il s'agit d'une notion en laquelle toutes les personnes sont identiques, et d'une autre notion propre à chacune, de

(1) Dans la traduction, les mots entre crochets [ ] ont été ajoutés pour rendre le sens plus clair ou pour mieux indiquer l'enchaînement des idées.

telle sorte qu'il n'est pas de personne où ne se trouvent ces deux notions, vous pensez alors comme les Chrétiens. Mais ils ne vous permettront pas de tirer de l'expression « est composée » ainsi entendue, la conclusion que vous en avez tirée comme s'imposant à notre raison. Pour eux, cette conclusion est fausse, et, si vous vous obstinez à la défendre et n'en reconnaissez pas l'erreur, ils tireront contre vous les conclusions que vous avez tirées contre eux. Ils vous diront en effet : O philosophe, vous attribuez au Créateur d'être Dieu, d'être un, d'être substance, et quand je dis substance j'entends qu'il n'est pas dans un sujet. Or, si l'on ne pouvait affirmer qu'il n'est pas dans un sujet, il serait nécessaire de reconnaître qu'il est dans un sujet, car l'une de deux propositions contradictoires est nécessairement vraie. Quelle que soit celle des deux opinions que vous admettiez [— ou d'être dans un sujet, ou de n'être pas dans un sujet —], elle est différente de cette autre notion qu'il est Dieu, et qu'il est un. D'autre part, toutes ces notions sont éternelles, car [le Créateur] n'est pas devenu Dieu après ne l'avoir pas été, il n'est pas devenu un après n'avoir pas été un, il n'est pas devenu en dehors d'un sujet après avoir été autrement. Puisque ces trois notions lui ont toujours été justement appliquées, il faut d'après votre raisonnement qu'il en soit composé. Mais tout composé, dites-vous, est effet, aucun effet n'est éternel, donc celui que vous adorez n'est pas éternel, alors que vous affirmez qu'il est éternel. C'est là une chose de la plus répugnante impossibilité. Voilà un raisonnement, une démonstration identique, semblable à la vôtre. Choisissez donc entre deux choses : ou persévérez à défendre notre doctrine, et alors, force vous sera de tenir un langage semblable à celui qui vous frappe du ridicule dont nous avons parlé, ou, si vous voulez éviter ce ridicule, reconnaissez la fausseté de ce que vous considériez comme une démonstration.

Si vous entendez par ce terme « *le composé* », ce qui résulte de la composition, nous aurons certes dans ce cas une chose causée, produite, non éternelle, et votre affirmation est vraie pour tout cas semblable. Mais les Chrétiens ne vous accorderont pas que le Père, le Fils et le Saint-Esprit soient produits par la composition de la substance et des propriétés, puisqu'ils disent seulement que la substance est qualifiée de chacun de ces trois attributs, et que ces attributs lui sont éternels, et non produits en elle après n'avoir pas existé. Or, nous avons démontré que vous êtes obligé de tenir un raisonnement semblable, quand vous attribuez au Créateur d'être Dieu, d'être un, de n'être pas ou d'être dans un sujet. S'il en est ainsi, la fausseté de votre argumentation et la nullité de vos preuves apparaissent clairement. [Nous l'avons établi] avec l'assistance et la bonne direction de Dieu.

Al-Kindî. — La fausseté des allégations des Chrétiens apparaît quand on les examine selon les règles de la logique et avec le secours de notions péremptoires pour quiconque a lu le livre appelé *Isagoge* (1), c'est-à-dire le *Livre de l'Introduction*. Nous dirons donc : si ces trois personnes sont

(1) Ἡ Εἰσαγωγή de Porphyre.

des genres éternels, comme le genre est un genre d'espèces, et l'espèce une espèce d'individus, les trois genres ont donc toujours été des espèces d'individus. De plus, le genre se trouve dans la nature des individus avec des accidents. Ainsi, ce qui est éternel est composé. Or, tout composé est causé, et aucune chose causée n'est éternelle. Donc, ce qui est éternel n'est pas éternel, conclusion de la plus ridicule absurdité.

Yahyâ. — Les Chrétiens ne disent pas que le Père, le Fils et le Saint-Esprit soient chacun un genre. Les conclusions que vous voulez tirer contre eux ne les atteignent donc pas.

Al-Kindi. — Et si les trois personnes sont toutes des espèces éternelles, comme l'espèce est quelque chose de particulier dans le genre et de général par rapport aux individus, que le genre se trouve dans la nature de l'espèce avec des différences, que l'espèce se trouve dans la nature des individus avec des accidents, il faut qu'il y ait [dans la Trinité] nombre et composition, et que des choses éternelles ne soient point éternelles, ainsi que nous l'avons démontré dans le premier chapitre. Or, c'est une chose impossible.

Yaḥyâ. — Les Chrétiens ne disent pas davantage que le Père, le Fils et le Saint-Esprit soient trois espèces, pour encourir les conclusions que [notre adversaire] veut tirer contre eux. Mais le diraient-ils, les conclusions exposées ne les atteindraient pas non plus. En effet, sa majeure qui dit : « aucune chose causée n'a toujours existé » est fausse ; car une chose produite n'est pas toujours produite par une cause qui la fait exister après un temps où elle n'était pas. Il y a, on le sait, quatre sortes de causes : la cause *matérielle*, la cause *formelle*, la cause *efficiente*, la cause *finale*. La cause matérielle se subdivise en deux : 1° la cause matérielle proprement dite dont le propre est de recevoir des formes qui n'existaient pas auparavant. Les êtres résultant ainsi de la matière et des formes qu'elle revêt se produisent après n'avoir pas existé ; 2° l'autre subdivision [de la cause matérielle] est un *sujet non matériel* qui dès lors n'admet que la forme qui le constitue. De même, ce que l'on appelle cause *efficiente* est de deux sortes : l'une produit les formes qui existent ainsi après n'avoir pas existé : l'autre est la cause de l'existence de la chose, non de sa production. Les êtres causés selon cette seconde manière existent en même temps que leur cause qui ne leur est pas antérieure. C'est de cette sorte que les Chrétiens disent que le Père est la cause du Fils et du Saint-Esprit et que ces deux dernières personnes sont causées par la première. Et il ne faut pas que ce qui précède vous fasse mettre en doute ce qui saute aux yeux, ou vous laisse croire qu'il est impossible que la cause et la chose causée existent en même temps, et que nous émettons une opinion fausse, lorsque nous affirmons que le Père est cause du Fils et du Saint-Esprit sans leur être antérieur dans le temps. En effet, si l'on examine les causes et les choses causées, l'on trouve de nombreuses causes qui ne précèdent pas leurs effets, d'une antériorité de temps. Tel est le lever du soleil sur l'horizon qui est cause de la lumière de l'air. Ces deux choses existent en même temps. Tel est encore le choc de deux corps durs qui produit un son ; choc et son

sont simultanés; telle est encore l'entrée d'une lampe dans une chambre obscure qui devient instantanément éclairée. Et l'on pourrait apporter d'autres exemples semblables. Si donc la majeure des propositions du syllogisme est fausse, la conclusion ne saurait plus être vraie qui dit que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne peuvent être éternels. Voilà qui détruit le reproche d'absurdité que notre adversaire adressait aux Chrétiens.

Al-Kindî. — Si les trois [personnes] sont des différences éternelles, comme les différences différencient des espèces [comprises] sous un même genre, et que les différences et les genres qui se trouvent dans la nature de l'espèce se trouvent également dans la nature de l'individu avec des accidents, il faudra nécessairement reconnaître, comme dans le premier chapitre, qu'il y a plus de trois choses éternelles; or, c'est impossible.

Yaḥyâ. — Cette objection repose encore sur une proposition dont nous avons déjà démontré la fausseté et sur laquelle il avait bâti les deux objections précédentes. Puisque nous avons démontré la fausseté de cette proposition, dans la réfutation que nous avons faite de ces deux objections, nous n'avons plus besoin de reprendre ici notre raisonnement.

Al-Kindî. — Si les trois personnes sont des accidents universels qui ont toujours existé, comme les accidents universels embrassent des espèces, et que les espèces sont comprises sous des genres, les conclusions établies dans l'article précédent sont encore ici rigoureusement vraies; c'est-à-dire qu'il y a plus de trois éternels qui ne sont pas éternels; or, c'est impossible.

Yaḥyâ. — Les Chrétiens ne disent pas, non plus, que les trois personnes soient des accidents universels pour être atteints par les conclusions que tire contre eux al-Kindî.

Al-Kindî. — Si les trois personnes sont des accidents particuliers qui ont toujours existé, c'est-à-dire des propriétés; comme les propriétés appartiennent uniquement aux espèces, et que les espèces sont composées de genres et de différences, les conclusions de l'article précédent sont encore ici rigoureuses : il y a donc plus de trois éternels qui ne sont pas éternels, et c'est de la plus répugnante impossibilité.

Yaḥyâ. — Les Chrétiens ne disent pas, non plus, que les personnes soient des accidents particuliers, car, bien qu'ils leur appliquent d'une manière générale ce nom de propriété, ils n'entendent pas que [les personnes] soient des accidents, mais que chacune est substance.

Al-Kindî. — Si les trois personnes sont, les unes des genres, les autres des différences, ou les unes des genres et les autres des espèces, ou [si elles peuvent être désignées par] l'association [de deux quelconques] des cinq termes mentionnés dans le *Livre de l'Introduction,* puisque les Chrétiens prétendent qu'elles ont toujours existé, il faut reconnaître en elles pluralité et composition, et qu'elles sont éternelles sans être éternelles. Il y a là une impossibilité comme nous l'avons signalé antérieurement.

Yaḥya. — Cette conclusion n'atteint pas les Chrétiens puisque leur doctrine n'est pas telle que vous l'exposez.

Al-Kindî. — Si les trois personnes sont réellement des individualités

ayant toujours existé; comme les individus sont [compris] sous une espèce, et supportent des accidents, et que l'espèce est composée d'un genre et de différences, il doit, dès lors, y avoir plus de trois choses éternelles, les éternelles n'étant pas éternelles; or, c'est impossible.

Yaḥyâ. — Les Chrétiens ne disent pas davantage que les personnes soient des individualités dans le sens qu'Al-Kindî donne à ce terme; ils disent seulement qu'il y a trois personnes, entendant par là que la notion de chacune d'elles est différente de la notion de l'autre, mais non qu'elle soit constituée d'accidents, comme le croit l'adversaire. Ainsi, les conséquences qu'il imagine ne les atteignent pas.

Al-Kindî. — C'est là une des raisons qui détruisent cette doctrine des Chrétiens qu'il y a trois choses éternelles. Bien que la futilité de ce dogme apparaisse de raisons multiples, je n'ai fait appel pour la démontrer qu'au *Traité de l'Introduction*, parce que c'est le livre sur lequel s'exercent les jeunes gens et par lequel ils commencent leurs études; car il est à la portée de quiconque a tant soit peu d'intelligence et est facile à comprendre. C'est donc à ce livre que nous avons emprunté les critiques faites aux Chrétiens et auxquelles ne peuvent guère échapper les positions prises par la plupart d'entre eux. Peut-être ce que nous en avons dit augmentera-t-il leurs doutes ou contribuera à les réveiller de leur sommeil.

Yaḥyâ. — Votre détestable argumentation précédente démontre que c'est plutôt votre état qui mérite d'être comparé à celui de gens endormis, car vos paroles paraissent des songes incohérents. Dieu nous pardonne à vous et à moi!

Al-Kindî. — Les Chrétiens disent encore : trois font un, un fait trois, et c'est d'une fausseté manifeste. En effet, ce que nous appelons un, nous le disons un seulement de trois manières : ou bien il s'agit d'une unité numérique, comme nous disons que l'unité est un; ou bien il s'agit de l'unité dans l'espèce, comme lorsque nous disons que Khâlid et Zéïd sont un parce qu'ils sont compris sous la même espèce qui est l'*homme;* ou bien il s'agit de l'unité dans le genre, comme nous dirions que l'homme et l'âne sont un parce qu'ils sont compris sous le même genre qui est le *vivant.*

Si donc les Chrétiens entendent que trois font un et qu'un fait trois, sous le rapport de l'unité numérique, comme trois est un nombre composé de trois unités et qu'un est une partie de trois, il faut donc que ce qui est un ne soit qu'une partie de sa propre essence, et que, trois multipliant l'unité, ce qui est un soit un multiple de sa propre essence; et cependant il a été dit précédemment qu'il n'est qu'une partie de sa propre essence. C'est là une affirmation d'une honteuse impossibilité, d'un ridicule manifeste.

Si [en disant] trois font un, ils entendent par *trois*, des individualités et par *un*, une espèce qui leur est [commune], puisqu'il a été dit précédemment que l'espèce est composée d'un genre et de différences, que le genre et la différence se disent de plus d'une espèce, que l'espèce se dit d'un nombre d'individus, il faut donc qu'il y ait composition dans les trois personnes et la substance qui les contient, et il faut qu'il y ait plus de trois éternels, comme nous l'avons démontré plus haut; mais cette conséquence

est impossible. S'ils entendent par *trois*, des *espèces* et par *un*, un *genre*, il faut encore admettre ici, comme précédemment, composition et pluralité, et reconnaître que les personnes sont éternelles sans être éternelles, et cela est d'une répugnante absurdité.

Yahyâ. — Les Chrétiens ne disent pas qu'un fait trois, ni que trois font un d'après l'une des trois manières que vous avez énumérées. La subdivision de l'unité que vous avez établie n'est pas complète, car vous avez omis de parler de l'*un par relation.* Ainsi l'on dit que la relation de la source et des rivières qui en découlent, que la relation du souffle qui est dans le cœur avec le souffle qui est dans les artères est une seule relation; que la relation entre deux et quatre et vingt et quarante est une seule relation. Vous avez encore omis de parler d'une sorte d'unité numérique qui admet elle-même trois subdivisions. Car l'on peut dire qu'une chose est une en nombre, soit à la façon du *continu*, comme l'on dit : un corps est un, une surface est une, une ligne est une, et autres exemples semblables; soit à la façon de ce qui n'admet pas de subdivision comme le point, l'unité, le présent dans le temps, le commencement du mouvement. On appelle encore un, des choses dont la définition indiquant la nature, est identique [ce qui a lieu lorsque deux termes sont synonymes], comme par exemple *chamoul* et *khamr* (vin), *himâr* et *ʿîr* (âne), *jamal* et *baʿîr* (*chameau*). Les Chrétiens disent seulement que Dieu est un de cette dernière manière de l'unité en nombre, entendant par là que le terme qui en indique la nature est un. Ils disent qu'il est trois, parce qu'il est *bon*, *sage* et *puissant*, qu'il possède en lui la notion de bon, la notion de sage, la notion de puissant, et chacune de ces [trois] notions est distincte des deux autres notions parallèles. Le terme qui indique la nature de Dieu renferme ces trois notions, et l'on peut dire de lui qu'il est une essence bonne, sage, puissante.

Vous avez encore omis une autre subdivision de l'un et de la pluralité, soit par inadvertance, si vous ne la connaissiez pas, soit à dessein, si vous la connaissiez; en tout cas vous n'en avez pas fait mention. En effet, l'un et la pluralité se subdivisent d'une autre manière, car l'un peut être un dans le sujet et multiple dans les définitions, c'est-à-dire qu'on peut justement lui appliquer des définitions multiples dont le nombre correspond aux notions qu'il contient et qui définissent ces notions. Par exemple, il est vrai de dire que Zéid est un seul sujet qui contient la définition du *vivant*, la définition du *raisonnable*, la définition du *mortel*. C'est de cette manière que les Chrétiens disent du Créateur qu'il est un.

L'un peut être encore un dans la définition et multiple dans le sujet. Ainsi la définition de l'homme considéré comme homme est une; mais les sujets auxquels on l'applique sont multiples, comme Zéid, ʿAbd-Allah, Khâlid, dont chacun est un sujet auquel l'on peut attribuer d'être homme.

Puisque donc les Chrétiens ne disent pas que l'un soit trois, de l'une des trois manières que vous avez crues seules possibles, alors que nous avons démontré qu'il en est d'autres dont vous n'avez pas parlé et qui permettent de dire, comme le font les Chrétiens, que la même chose peut être une et multiple, il est dès lors établi que vous vous êtes imposé un

travail inutile; votre raisonnement est faux, vous avez perdu votre peine, et votre fourberie ou votre manque d'intelligence ont été mises à jour. Que Dieu vous le pardonne et ne vous en tienne pas rigueur! Et je ne sais comment il a pu vous échapper, ô philosophe, que si vous restreignez l'un aux trois manières que vous avez énumérées, vous êtes atteint, quand vous dites que le Créateur est un, (loin de lui les blasphèmes des impies!) par les mêmes conséquences que vous tirez contre les Chrétiens. Et [ne voyez-vous pas] qu'en niant la possibilité d'affirmer l'unité du Créateur de l'une des trois manières qui, d'après vous, peuvent seules se dire de l'unité, cela vous convainc à votre tour d'erreur. Je voudrais bien savoir si vous croyez cette manière de s'exprimer fausse seulement quand les chrétiens en font usage, et légitime quand c'est vous qui l'employez, de sorte qu'elle devient alternativement vraie ou fausse au gré de votre caprice, vraie quand vous voulez, fausse quand vous préférez. Ne pensez-vous pas qu'il y a là une preuve de votre aveuglement et de votre parti pris? Répondez-nous, ô philosophe, n'est-il pas vrai que si l'un peut se dire seulement de l'une des trois manières que vous avez énumérées, vous êtes obligé de reconnaître, quand vous affirmez l'unité du Créateur, qu'il est un dans un genre, ou un dans une espèce, ou un numériquement? Quel que soit le genre d'unité que vous adoptiez, cela est faux ainsi que vous l'avez établi et vous êtes obligé de reconnaître que cette proposition, « Dieu est un », est fausse, alors que d'après vous c'est la proposition « Dieu n'est pas un » qui est fausse. Ainsi, d'après vous, les deux propositions contradictoires sont également fausses, et c'est une chose de la plus répugnante impossibilité. Nous vous dirons encore : n'est-il pas rigoureusement nécessaire que tout être soit un ou multiple? Vous laissez entendre qu'il ne peut être un, mais alors, dans votre hypothèse, le Créateur n'est pas un. Cette conclusion est donc rigoureuse ou qu'il est plus d'un, s'il existe, ou qu'il n'existe pas, s'il n'est pas plus d'un, et c'est de la plus répugnante impossibilité.

Al-Kindî. — Ce qui précède suffit pour le but que nous nous étions proposé.

Yahyâ. — Si vous voulez dire que vous vous étiez proposé de démontrer la fausseté de la doctrine des Chrétiens, vous n'y avez pas réussi; mais nous en avons dit assez pour mettre à jour la fourberie de votre langage, vos erreurs et vos sophismes.

[Louange] à Dieu, bon, sage et puissant, maître de la justice et donateur de l'intelligence, qui nous a assisté pour défendre la vérité et nous a aidé de sa grâce et de sa bonté pour réfuter l'erreur contraire.

LITTÉRATURE ÉTHIOPIENNE PSEUDO-CLÉMENTINE

III. — TRADUCTION DU QALÊMENTOS

(*Suite*) (1)

LIVRE TROISIÈME

PRODIGES MONTRÉS A PIERRE PAR LE SEIGNEUR

(Fol. 68 v° b à fol. 121 r° a).

CHAPITRE VIII

L'Église et la vie chrétienne.

1. Pendant les neuf jours de la durée de son Ascension, Jésus enseigne les neuf chœurs des anges, avant de s'asseoir, le jour de la Pentecôte, à la droite de son Père. — 2. L'œuvre et la prédication des apôtres. — 3. Nécessité de la prière. — 4. Organisation de l'Église de la terre à l'image de celle du ciel. — 5. Joie de l'Église. — 6. Jésus est la porte, la lumière, la verge, la vie, la vigne, le pain de vie, la source jaillissante, le soleil de justice et la lampe qui éclaire. — 7. L'observation des commandements. — 8. Se préserver de la débauche. — 9. La loi du mariage. — 10. Cause de la chute d'Adam. — 11. Cause de l'Incarnation.

1. PENDANT LES NEUF JOURS DE LA DURÉE DE SON ASCENSION, JÉSUS ENSEIGNE LES NEUF CHŒURS DES ANGES, AVANT DE S'ASSEOIR, LE JOUR DE LA PENTECÔTE, A LA DROITE DE SON PÈRE. — (F. 84 v° a) Lorsque *Notre-Seigneur Jésus-Christ* monta dans les cieux, (ce fut) après qu'il nous eut donné les règles (2) de la sainte Église.

Le premier jour qu'il (3) monta, (en s'éloignant) d'auprès de nous, alors

(1) Cf. *ROC*, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915-1917, 1918-1919.
(2) M. à m. : *le règlement.*
(3) M. à m. : *lorsqu'il.*

que nous le regardions, nous les apôtres et les chefs (1), il enseigna (F. 84 v° b) les Anges qui (sont) dans l'air (2).

Le deuxième jour, il enseigna les Archanges. Tous l'adorèrent et crurent. (C'est) avec le corps (3) qu'il avait pris (de nous) qu'il monta.

Le troisième (jour), il enseigna les Dominations. Eux aussi l'adorèrent et crurent qu'il était leur Seigneur. (C'est) avec notre corps qu'il avait pris qu'il monta.

Le quatrième jour, il enseigna les Principautés. Eux aussi crurent qu'il était leur Seigneur et le Seigneur de tout. Ils l'adorèrent et le glorifièrent. (C'est) avec le corps qu'il avait pris de nous qu'il monta.

Le cinquième jour, il enseigna (F. 85 r° a) les Trônes. Ils crurent et l'adorèrent. (C'est) avec le corps qu'il avait pris de nous qu'il monta.

Le sixième jour, il enseigna les Vertus. Ils crurent et l'adorèrent. (Ils crurent) qu'il était leur Seigneur. (C'est) avec le corps qu'il avait pris de nous qu'il monta.

Le huitième jour (4), il enseigna les Chérubins. Ils crurent et l'adorèrent. (Ils crurent) qu'il était leur Seigneur. (C'est) avec le corps qu'il avait pris de nous (5) qu'il monta.

Le neuvième jour, il enseigna les Séraphins. Eux aussi crurent et l'adorèrent, chacun dans leur majesté (6), chacun dans leur classe (7), (F. 85 r° b) chacun dans leur groupe (8) et chacun dans leur ordre. (C'est) avec le corps qu'il avait pris de nous qu'il monta.

Le dixième jour, il s'assit sur le trône de sa divinité élevée, à la droite de son Père glorieux. Il fit descendre sur nous (9) le Paraclet (10), l'Esprit de justice, qui nous conduit (11) et nous enseigne tout esprit de sagesse et de science.

2. L'ŒUVRE ET LA PRÉDICATION DES APÔTRES. — Dès lors nous avons parlé le langage (12) de tous les pays. Nous nous sommes partagé l'univers tout entier (13), afin de prêcher et d'enseigner. Nous avons siégé conjointement (14) et nous avons organisé (15) l'Église une, apostolique (et) universelle (16).

(1) Le pluriel መላእክት a le sens de *messagers, légats, anges, chefs, préfets.*
(2) Transcription du grec ἀήρ.
(3) M. à m. : *ce corps* (ici et plus bas).
(4) Le septième jour est omis.
(5) M. à m. : *d'auprès de nous* (ici et plus bas).
(6) M. à m. : *dans leur grandeur*.
(7) Sens de *tribu, famille.*
(8) Sens de *réunion, assemblée.*
(9) M. à m. : *pour nous.*
(10) Transcription du grec παράκλητος.
(11) Sens de *montrer le chemin.*
(12) M. à m. : *dans le langage.*
(13) M. à m. : *tout le monde dans sa plénitude.*
(14) Nuance de sens : *en un seul (corps).*
(15) Sens de *donner une constitution.*
(16) M. à m. : *partout.*

Nous sommes partis (1), afin de (F. 85 v° a) prêcher la nouvelle (2) de l'Évangile saint dans toutes les extrémités du monde, afin d'affermir (3) la foi et (afin que les hommes) soient fermes dans la loi des canons (4), en se conformant (5) aux règles (6) (de l'Église). Nous avons établi (les règles) (7) autrefois, afin que (les hommes) soient (8) vigilants pour (les prescriptions) de l'Église du Seigneur, appliqués (9) pour l'œuvre de la sainteté et attentifs (10) pour la prière qui convient à la maison du Seigneur.

3. Nécessité de la prière. — En effet, la prophétesse *Anne* (11), fille de *Phanuel* (12), ne faisait pas reposer ses lèvres de la glorification (13) (du Seigneur), jour et nuit. En outre, ses lèvres se remuaient (14), mais ses paroles (15) ne s'entendaient pas. Pareillement les fidèles doivent (16) (F. 85 v° b) prier continuellement, dans le saint des saints, pour le salut de leur âme. En effet, celui qui prie dans un cœur pur (17) est celui qui recevra (18) la bonne récompense que (le Seigneur) a préparée pour ceux qui l'aiment.

4. Organisation de l'Église de la terre a l'image de celle du ciel. — O mon fils *Clément*, écoute ce que je (vais) t'exposer. Ceux qui (19) fausseront (20) mes paroles (21) n'auront pas de part dans la sainte Église du Seigneur, apostolique, que nous avons établie (22) à l'image (23) (de celle) du ciel. En effet, (l'Église) céleste est celle dont la lumière apparaît (là)-haut, comme (apparaît) de loin (la lumière) du soleil, (et qui) ressemble (24) au chœur d'une (nombreuse) assemblée. En outre, (F. 86 r° a)

(1) M. à m. : *nous sommes sortis.*
(2) Sens de *message.*
(3) M. à m. : *afin qu'on affermît.*
(4) Transcription du grec κανών.
(5) M. à m. : *selon.*
(6) M. à m. : *le règlement.*
(7) Sens d'*organiser, donner une constitution;* cf. *supra*, p. 23, note 15.
(8) Sens de *devenir.*
(9) Sens de *qui s'occupe (d'une chose) avec un (grand) soin.*
(10) M. à m. : *éveillés.*
(11) ሐና, *Hannâ.*
(12) ፋኑኤል, *Fânou'êl.*
(13) M. à m. : *de glorifier.*
(14) M. à m. : *s'agitaient.*
(15) M. à m. : *sa parole* (sens collectif).
(16) M. à m. : *il convient aux fidèles.*
(17) Nuance de sens : *innocent.*
(18) Sens de *prendre.*
(19) M. à m. : *que ceux qui.*
(20) Sens de *falsifier, altérer.*
(21) Cf. *supra*, note 15.
(22) Sens général de *faire.*
(23) Sens de *sur le type* (*le modèle*).
(24) M. à m. : *est comme.*

les prophètes l'ont vue, alors qu'elle se trouvait (1) dans le désert et qu'elle comblait de délices (les justes) aux sommets des montagnes. Nous (l')avons prise, afin qu'elle devienne pour nous (le modèle et) le principe (2) (de l'Église terrestre), pour (3) notre propre gloire (4). Nous-mêmes, comme nous (l')avait ordonné *Notre-Seigneur,* nous avons établi (des règles) (5) en elle. Nous (l')avons préparée pour l'Époux céleste, comme il nous (l')avait ordonné lui-même. Nous avons fait ses ornements : premièrement, (ceux) des prophètes; deuxièmement, les nôtres; puis, (ceux) des princes ecclésiastiques, les évêques (6). Puis, (nous l'avons organisée) pour les peuples (7) des îles, pour l'*Hellade* (8) et pour tous les pays, afin que vous vous réjouissiez des (9) règles (10) de notre sainte (F. 86 r° b) Église, que (*Jésus-Christ*) a acquise par son sang glorieux et qu'il a signée par le bois de sa croix. (Nous l'avons organisée aussi), afin qu'elle devienne le lieu d'oraison, le lieu d'adoration et le lieu d'expiation (11) du péché. (C'est elle) qui allège (ce qui est) pénible (12) et (qui) aide celui qui est tourmenté (13).

5. Joie de l'Église. — Gardons les règles (14) de (l'Église) (15) en toute minutie (16), en les rendant suaves par le condiment (17) de la foi, (don) de l'Esprit-Saint, et pour la gloire (18) de l'Unique, le Fils du Seigneur, Notre-Sauveur (19). Nous aussi, nous nous réjouirons dans (l'Église), si (les fidèles) ont été fermes dans (l'accomplissement) de nos règles. Eux aussi (20) se réjouiront avec nous extrêmement. En effet, l'Église se réjouira de (son) peuple (21), car (F. 86 v° a) (le prophète) dit (au sujet de l'Église) : *Regarde autour de toi et réjouis-toi de ton peuple* (22). En effet, elle se réjouira de (son) peuple, s'ils ont rendu droite leur âme par la

(1) Sens de *siéger, être assis, demeurer.*
(2) M. à m. : *la tête.*
(3) M. à m. : *dans.*
(4) M. à m. : *honneur.*
(5) Cf. *supra*, p. 23, note 15 et p. 24, note 7.
(6) Transcription du grec πάππας.
(7) M. à m. : *du peuple.*
(8) Transcription du grec Ἑλλάδος (Ἑλλάς).
(9) M. à m. : *dans les.*
(10) Cf. *supra*, p. 24, note 6.
(11) Il faut lire ምስትሥራየ au lieu de መስተሥርየ.
(12) Sens de *dur, à charge, difficile.*
(13) Sens d'*être maltraité.*
(14) Cf. *supra*, note 10.
(15) M. à m. : *de cette (Église).*
(16) Sens de *soin méticuleux.*
(17) La forme ተቅሰም ne se trouve pas dans le *Lex. aeth.* de Dillmann.
(18) Nuance de sens : *la glorification.*
(19) Le mot መድኃኒን, *Notre-Sauveur* est en surcharge.
(20) M. à m. : *à eux aussi.*
(21) M. à m. : *dans le peuple.*
(22) Is., XLIX, 18 et LX, 4.

pénitence, et (1) le peuple se réjouira en elle. En effet, l'Église c'est l'âme des chrétiens.

6. Jésus est la porte, la lumière, la verge, la vie, la vigne, le pain de vie, la source jaillissante, le soleil de justice et la lampe qui éclaire. — La porte (2) (de l'Église) ne sera pas fermée, car le Seigneur lui-même (est) sa porte. Celui qui entre par la porte (3) (de l'Église) entre par la porte du royaume des cieux dans un cœur pur (4), en gardant les commandements (5) du Seigneur. En effet, (*Jésus-Christ*) dit lui-même : *Je suis la porte véritable. Personne n'entrera auprès du Père, sans* (*passer*) *par* (F. 86 v° b) *moi. Celui qui me connaît connaît mon Père, qui m'a envoyé* (6). Il dit : *Je suis la porte de la demeure des purs. Celui qui entrera vers moi trouvera des pâturages* (7). *Il entrera et il sortira* (8), *en se réjouissant* (9).

Il dit : *Je suis la lumière du monde. J'ai rendu lumineux* (10) *les yeux des aveugles* (11).

Il dit : *Je suis la verge* (12). *J'ai frappé les démons, et des troupeaux de porcs ont été engloutis dans la mer* (13).

Il dit : *Je suis la vie. J'ai ressuscité Lazare* (14) *du tombeau, après quatre jours* (15).

Il dit : *Je suis la vigne.* (F. 87 r° a) *J'ai rassasié ceux qui* (*étaient*) *aux noces* (16).

Il dit : *Je suis le pain de vie qui est descendu des cieux. J'ai rassasié de cinq pains et de deux poissons cinq mille hommes, sans* (*compter*) *les femmes et les enfants. Les morceaux qui restaient, on* (*les*) *mit de côté et on remplit douze corbeilles* (17).

Il dit : *Je suis la source jaillissante* (18). *Que celui qui a soif vienne vers moi et qu'il boive! Des fleuves de l'eau de la vie couleront de son ventre* (19).

(1) M. à m. : *car*.
(2) M. à m. : *ses portes*.
(3) M. à m. : *les portes*.
(4) Nuance de sens : *innocent*.
(5) M. à m. : *le commandement* (sens collectif).
(6) Jean, x, 9 et xii, 45.
(7) M. à m. : *un pâturage*.
(8) M. à m. : *il entrera aussi et il sortira*.
(9) Jean, x, 9.
(10) Sens d'*illuminer*, *éclairer*.
(11) Jean, viii, 12.
(12) Sens de *bâton*.
(13) Matth., viii, 32.
(14) **አልዓዛር**, *'Al'āzār*.
(15) Jean, xi, 25 et 39.
(16) Jean, xv, 1 et ii, 1-10 (passim).
(17) Jean, vi, 35, 48 et 5-13 (passim).
(18) M. à m. : *la source de la source*.
(19) Jean, vii, 37-38.

Il dit : *Je suis le soleil véritable,* (*le soleil*) *qui illumine, le soleil de justice,* (*le soleil*) *qui illumine les cœurs* (1) (F. 87 r° b) *des fidèles. Mais le soleil, après s'être levé, se couche. Le Christ* (*est*) *le soleil de justice qui ne se couche pas* (2).

Il dit : *Je suis la lampe qui illumine les ténèbres du cœur de ceux qui gardent mes commandements* (3). *J'illumine le cœur* (4) *des hommes, afin que le diable* (5) *ne les vainque pas.* (*C'est un fait*) *que le diable excite la haine* (6) *contre les fidèles, afin qu'ils ne gardent pas mes commandements.* (*Mais*) *moi-même, je garde les fidèles, afin qu'ils gardent mes commandements* (7).

Il dit : *Je suis la vie. Celui qui croit en moi, même s'il est mort, vivra et moi-même je le ressusciterai au dernier jour, lors de* (8) *la résurrection à la vie* (9) *de ceux qui garderont mes commandements* (10).

7. L'observation des commandements. — (F. 87 v° a) Allez dans la prédication de mes disciples (et) vous-mêmes gardez mes commandements, ô princes de l'Église (11). Ordonnez au peuple de garder ma loi et mes règles (12), afin de ne pas aller dans l'œuvre des ténèbres, c'est-à-dire (l'œuvre) du diable. En effet, (c'est) par l'œuvre des ténèbres (13) qu'il conduit (14) à (15) la mort et fait descendre dans le Schéol (16).

8. Se préserver de la débauche. — Toi aussi, ô *Clément,* expose à ton peuple de se préserver (17) de la débauche (18). En effet, elle-même souille l'âme (19) et le corps ensemble. Comme dit notre frère *Paul* (20) : *Tout homme qui* (F. 87 v° b) *fait le péché pèche hors de son corps. Mais celui qui fornique pèche à l'intérieur de son corps et de son cœur* (21). De même (22), (par contre), tous ceux qui reçoivent (23) le corps et le sang

(1) M. à m. : *dans les cœurs.*
(2) Mal., IV, 2.
(3) M. à m. : *mon commandement* (sens collectif, ici et plus bas).
(4) M. à m. : *les cœurs.*
(5) Transcription du grec διάβολος.
(6) Sens de *faire haïr.*
(7) Jean, VIII, 12.
(8) M. à m. : *dans.*
(9) M. à m. : *la résurrection de la vie.*
(10) Jean, XI, 25 et VI, 40.
(11) M. à m. : *ô princes ecclésiastiques.*
(12) M. à m. : *mon règlement.*
(13) Mise en relief.
(14) Sens d'*indiquer* (*montrer*) *le chemin.*
(15) M. à m. : *dans.*
(16) Transcription de שְׁאוֹל.
(17) Sens d'*être saufs.*
(18) Sens de *luxure, fornication, adultère.*
(19) M. à m. : *l'homme.*
(20) ጳውሎስ, *Pâwlos.*
(21) I Cor., VI, 18.
(22) M. à m. : *de même que.*
(23) Sens de *prendre.*

du *Christ* deviennent frères avec lui. Leur mère, (c'est) la sainte Église; leur père, (c'est) le Seigneur; leur frère, (c'est) *Notre-Seigneur Jésus-Christ*. En effet, ils reçoivent son corps et son sang. C'est pourquoi ils deviennent (1) frères. Faut-il que des frères se souillent (2) avec leurs sœurs?

9. LA LOI DU MARIAGE. — Au sujet de (3) la procréation et de la descendance nous disons : « Qu'on se marie (4) selon la loi du mariage, dans (F. 88 r° a) un seul pacte! Que (l'homme marié) se contente (5) d'une seule femme! » Nous aussi, nous avons interdit la loi de la sœur (6). C'est pourquoi le Seigneur hait la débauche (7). (Il n'est permis à l'homme d'aller) que vers sa femme seule. (C'est) donc ainsi (que) nous avons ordonné, afin que (les fidèles) soient fermes dans (l'accomplissement des règles) de la sainte Église et qu'ils ne deviennent pas désireux de (faire) le mal (8). En effet, la concupiscence (9) fait descendre l'homme dans le filet de *Satan*.

10. CAUSE DE LA CHUTE D'ADAM. — (C'est au moyen des) allèchements (10) des aliments (que) notre père *Adam* (11) a été attrapé par la bouche d'*Ève* (12). Il est sorti du paradis, (pour aller) dans la terre (13) maudite, que (le Seigneur) maudit, afin qu'il poussât en elle (F. 88 r° b) des épines et des ronces (14). (C'est) à cause de (15) notre père *Adam* (que) la terre a été maudite.

11. CAUSE DE L'INCARNATION. — C'est pourquoi *Notre-Seigneur* est descendu de son trône élevé sur la terre, s'est incarné (16) de *Marie* (17) la sainte et est devenu homme (entièrement), sauf (en ce qui concerne) le péché seul.

(*A suivre.*)

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 27 Mai 1920.

(1) M. à m. : *ils sont devenus.*
(2) M. à m. : *soient* (*deviennent*) *impurs.*
(3) Mise en relief.
(4) Sens précis de *contracter mariage.*
(5) Le verbe **ነበረ**, I, 1 (avec la préposition **በ**), lorsqu'il est précédé de **ብእሲ**, **ብእሲት**, ou de mots analogues, est usité pour exprimer la *fidélité conjugale.*
(6) Il s'agit de la défense de contracter mariage entre frère et sœur.
(7) M. à m. : *le* (*fait de*) *forniquer.*
(8) M. à m. : *malice.*
(9) Sens de *désir.*
(10) Ce sens n'est pas indiqué dans le *Lex. aeth.* de Dillmann.
(11) **አዳም**, *'Adâm.*
(12) **ሔዋን**, *Hêwân.*
(13) M. à m. : *dans cette terre.*
(14) Nuance de sens : *chardons* (et aussi sens général de *mauvaises herbes*).
(15) Ce sens n'est pas indiqué dans le *Lex. aeth.* de Dillmann.
(16) M. à m. : *s'est fait homme.*
(17) **ማርያም**, *Mâryâm.*

LA GRANDE LETTRE GRECQUE DE MACAIRE

SES FORMES TEXTUELLES ET SON MILIEU LITTÉRAIRE

Le sentiment commun parmi les critiques est que la grande lettre grecque de Macaire, τοῦ αὐτοῦ ἁγίου Μακαρίου ἐπιστολὴ μεγάλη καὶ πάνυ ὠφέλιμος, dépend du traité attribué à saint Grégoire de Nysse, τοῦ ἐν ἁγίοις Γρηγορίου περὶ τοῦ κατὰ θεὸν σκοποῦ, et dénommé aussi « de Instituto Christiano ». Le R. P. Stiglmayr l'a formulé ainsi : « La grande lettre grecque « epistula secunda » est, dans sa seconde partie, une compilation du traité, mêlée de réflexions étrangères (1). »

Cette solution du problème textuel, serait-elle la vraie, n'emporterait pas pour cela avec elle la solution du problème littéraire, du problème des origines. La question reste toujours posée : quel est l'auteur de qui procèdent ces écrits? Macaire ou Grégoire de Nysse?

D'autre part le problème de dépendance, dans sa documentation littéraire, est beaucoup plus complexe. Deux nouveaux documents sont produits ici, qui apporteront des précisions : l'un, une lettre syriaque encore inédite; et l'autre, un texte en partie ignoré et en partie méconnu, dispersé dans les opuscules ascétiques de Macaire.

Le présent article a un double dessein : 1° présenter les différents états textuels de la grande lettre grecque de Macaire et exposer les diverses hypothèses de dépendance; 2° déterminer son milieu littéraire.

Voici d'abord les deux documents qui font l'objet principal du débat : la lettre et le traité.

(1) Jos. Stiglmayr S. J., *Sachliches und Sprachliches bei Makarius von Aegypten*, Innsbruck, 1912. *Vorbemerkungen*, p. III, note 4.

La lettre, τοῦ αὐτοῦ ἁγίου Μακαρίου ἐπιστολὴ μεγάλη, a été éditée pour la première fois par H. J. Floss en 1850 et rééditée par lui dans Migne en 1860, d'après le manuscrit grec n° 16 (XIIe ou XIIIe s.) de l'ancienne bibliothèque royale de Berlin (1).

Les homélies spirituelles, sous le titre : τοῦ ὁσίου Πατρὸς ἡμῶν Μακαρίου τοῦ Αἰγυπτίου ὁμιλίαι πνευματικαί.... y précèdent la lettre, qui, attribuée par le manuscrit au même auteur, est donc nettement donnée comme une lettre de Macaire d'Égypte.

Cette lettre est un traité de mystique. Le sujet de la première partie est la sanctification individuelle.

Prologue. A la question : Est-il nécessaire non seulement que l'homme parfait sanctifié habite en Dieu, mais encore que Dieu habite en lui? l'auteur répond : Oui, l'habitation du Sauveur dans l'âme est nécessaire pour que l'âme devienne, comme celui qu'elle reçoit, ἀπαθής, c'est-à-dire exempte de passions.

Les passions, τὰ πάθη τῆς ἀτιμίας, ἡδονὴν λέγω φθορᾶς; καὶ θυμὸν ἄδικον, ὀργὴν ἀπρεπῆ (*col.* 412 A 10), ne sont pas naturelles et créées par Dieu : autrement Dieu, qui les aurait créées, ne serait pas un juste juge en punissant ceux qui leur obéissent. Ce qui est l'œuvre de Dieu, c'est le libre arbitre, qui est proprement le pouvoir de tendre au bien et de fuir le mal. Les passions qui sont en nous ne sont pas nôtres : ce sont des étrangères, actions et agents des esprits de malice (*col.* 412 C 7-8, 14-15).

1. La justice du chrétien doit être plus abondante que celle des Pharisiens et des Scribes. L'intérieur de la coupe doit être non moins pur que le dehors. Comme l'auteur l'a dit plus haut (2), Dieu, l'immaculé et le pur, a créé l'homme à son image. Si, après la chute, nous avons porté l'image du terrestre, nous devons nous efforcer, après la rédemption, de porter l'image du céleste. 2. Le cœur ne peut être à la fois le temple de Dieu et le réceptacle des idoles spirituelles, des passions. Il n'y a qu'une seule alternative : ou bien l'homme parfait sanctifié n'a ni désirs mauvais, ni pensées mauvaises, ou bien le Saint-Esprit fuira la fraude et s'éloignera des sottes

(1) Migne, *P. G.*, t. 34, *col.* 409-442.
(2) Ce à quoi l'auteur réfère ne se trouve pas dans ce qui précède.

pensées. 3. Le recours à la prière aide à mener dans le Christ une vie simple et droite, et le Dieu Verbe épouse l'âme blessée d'amour. 4. Le Sauveur veut que nous, qui sommes dans la chair, nous participions à son ἀπάθεια.

Il nous faut pour cela clouer à la croix les passions du péché, selon la prière du prophète : *Confige timore tuo carnes meas.* Cette chair, qui ne peut avoir part, dit l'apôtre, au royaume de Dieu, ce n'est pas le corps visible, création de Dieu, mais la prudence de la chair qu'inspirent les esprits de malice. Revêtus de l'armure du Christ, nous pourrons résister à leurs embûches.

Et c'est à ceux-là qui, crucifiés aux choses du monde, portent dans leurs corps les stigmates du Sauveur, à eux seuls, de souffrir avec le Christ et d'être glorifiés avec lui (1).

La seconde partie de la lettre traite de la sanctification dans la vie cénobitique.

Prologue. Ceux qui veulent vivre philosophiquement, c'est-à-dire embrasser la vie monastique, à quelque degré de perfection qu'ils soient parvenus, doivent se croire toujours éloignés du but qu'ils poursuivent et ainsi, oublieux du chemin déjà parcouru, tendre d'un cœur humble dans un effort constant vers cette perfection dont leur effort n'est pas digne. L'humilité de cœur dans la grandeur des actes, c'est le chef-d'œuvre de la philosophie.

1. Le milieu cénobitique n'est évoqué que comme assemblée et chœur : τὸ κοινὸν τῆς ἀδελφότητος πλήρωμα (*col.* 424 A 2), τοῦ πνευματικοῦ χοροῦ (B 12), τὸν ἱερὸν χορόν (C 10) ou simplement τὸν χορόν (*col.* 425 B 8). Les frères habitent ensemble : τοῦ συνόντος ἀδελφοῦ (*col.* 425 B 9). Le lien qui les unit est tout spirituel : τοῖς κατὰ θεὸν ἀδελφοῖς πνευματικῶς συναπτόμενον (*col.* 421 D 6-7). 1. Les devoirs du cénobite sont de ne pas chercher sa volonté; de ne rien posséder, hormis le vêtement, que ce qui est à l'usage de tous, pour être vraiment le serviteur de la

(1) La suite de ce passage semble avoir fourni la matière à une interpolation vers la fin de la lettre *col.* 437 C 13 ἀλλὰ τὸ πάντων μεῖζον — *col.* 440 B 11 τοῦ χριστοῦ κλη[ρονομίας] : Les souffrances sont, pour le chrétien parvenu à la mesure de l'âge intellectuel, des délices, des gages du ciel. Le Saint-Esprit remplit l'âme et éteint la sensation de la douleur présente par l'espoir des choses futures.

nécessité commune, τῆς κοινῆς χρείας θεραπευτής; de ne pas servir les hommes en vue d'un profit, d'un honneur, mais comme s'il servait Dieu, et de servir les frères comme si, étant leur débiteur, il s'acquittait d'une dette envers eux; enfin d'obéir avec joie aux προεστῶτες. 2. Devoirs des προεστῶτες. Chefs du chœur spirituel, ils ne doivent pas assumer un esprit de domination, qui mettrait leur salut en péril, mais offrir aux frères dans leur vie un modèle de service, τύπον δουλείας, et considérer ceux qui leur sont confiés comme un dépôt de Dieu. Ils ont à former le chœur sacré et à l'instruire pour que chacun se tienne à son rang. Leur rôle est semblable à celui des pédagogues, qui, selon les dispositions des enfants, emploient à leur égard tantôt les coups, tantôt les réprimandes, tantôt la louange. Le but de ceux-ci est de préparer les enfants au sérieux de la vie, le but de ceux-là de conduire les religieux à la perfection. 3. Devoirs communs. Se persuader que l'on est inférieur non seulement au frère avec qui l'on vit, mais encore à tous les hommes. Cet humble sentiment de soi est la marque du vrai disciple du Christ. L'amour et la crainte de Dieu sont le premier accomplissement de la loi : c'est le trésor qu'il faut acquérir au prix de mille labeurs. Qui le possède acquerra facilement l'amour du prochain. C'est un grand danger que de se donner imparfaitement à Dieu et de rechercher la vaine gloire. L'amour de Dieu, au contraire, a pour cortège toutes les vertus. Puis la lettre revient sur les conditions de la sanctification individuelle : la purification et l'unique recherche de la gloire de Dieu. Enfin il faut offrir à Dieu les prémices et le meilleur de soi, à l'exemple des sacrifices d'Abel et d'Abraham.

II. Il y a ensuite un paragraphe sur les vertus, qui est un emprunt à l'homélie XL, 1-2 : il est difficile de dire quelle vertu a la prééminence sur les autres et serait à acquérir la première; toutes les vertus s'enchaînent.

III. L'âme parvenue à la perfection, c'est-à-dire l'âme purifiée, délivrée des passions, établie dans la paix immortelle du Christ qui l'unit au Seigneur, goûtera les fruits du Saint-Esprit, son hôte adorable (*col.* 437 A B C). Les prières, les jeûnes, les veilles et autres pratiques de l'ascèse ne sont que des moyens. Si la fin n'était pas atteinte, si l'âme n'arrivait pas à jouir des fruits de l'Esprit-Saint, inutiles et stériles auraient été les moyens.

1. Entre tous ces moyens, celui sur lequel la lettre insiste le plus, c'est la prière : le bien de la prière, les obstacles à la prière, l'attitude intérieure et extérieure dans la prière. Nourrir dans sa ferveur le frère qui se consacre à la prière est un des devoirs des προεστῶτες. 2. Mais celui qui n'est pas en état de se maintenir au degré culminant de la prière, ou qui, faute d'y apporter la diligence nécessaire, reste en arrière de cette perfection, son partage c'est d'obéir, de travailler, de se livrer aux œuvres de miséricorde, qui, accomplies pour Dieu sans ostentation, ne seront pas sans récompense.

La deuxième forme textuelle de la grande lettre grecque de Macaire, la plus complète, la seule complète même dans l'ensemble, est le « de Instituto Christiano ». Le texte de ce traité, publié d'abord séparément par Frédéric Morel en 1606, fut réédité en 1615 et en 1638 parmi les œuvres de saint Grégoire de Nysse. C'est l'édition de 1638 qui est reproduite dans Migne, *P. G.*, t. 46, *col.* 288-305. Le traité débute par une page philosophique d'une belle période oratoire qui tranche un peu sur le reste.

Prologue. A l'esprit détaché du corps, libéré de la servitude des passions, l'élan vers le beau et le meilleur apparaît comme connaturel à l'homme, ainsi que l'amour sans trouble (ἀπαθῆ) de cette image intelligible dont l'homme est la ressemblance. C'est l'illusion des choses visibles et fluides qui, par la passion irraisonnable et le plaisir amer, trompant l'âme inattentive, l'a entraînée dans le mal, né des délices de la vie et engendrant la mort. La grâce du Sauveur, par la lumière de la vérité, dissipe cet enchantement trompeur, abat l'arrogance de la chair et guide vers Dieu et le salut l'âme unie au corps. Celui donc qui pense à amener à Dieu, selon la loi de la piété, son corps et son âme et à lui rendre un culte mystique et pur, doit, sous la conduite de la foi pieuse, appliquer aux courses de la vertu son âme docile jusqu'à ce qu'elle atteigne le développement de l'homme parfait. La croissance de l'âme, en effet, ne résulte pas, comme celle du corps, de l'action fatale d'une impulsion naturelle, mais du concours libre de la bonne volonté de l'homme et de la grâce du Saint-Esprit.

1. De cette coopération divine et humaine le premier fruit

est la purification de l'âme : purification extérieure et intérieure, que l'homme seul serait impuissant à accomplir. L'âme qui aspire à devenir l'épouse du Christ doit tendre à se faire semblable à lui : de là la nécessité de chasser du dedans d'elle-même le péché : κλοπὴν (3) λέγω καὶ ἁρπαγὴν (7) καὶ μοιχείαν καὶ πλεονεξίαν (8) καὶ πορνείαν (1) καὶ γλώσσης νόσον (5), et non seulement tout péché apparent, mais aussi tout péché caché : φθόνος (10), ἀπιστία (9), κακοήθεια (7), δόλος (6). Les uns et les autres sont l'objet de l'exécration de la Sainte Écriture. Les nombreux textes bibliques cités prouvent la malice des péchés intérieurs et de la vaine gloire. L'homme, composé d'un corps et d'une âme, doit veiller à la fois sur le dehors pour que le temple de Dieu ne soit pas violé, et sur le dedans de crainte que quelque raison de mal, τις λόγος κακίας, émergeant des profondeurs et viciant le jugement de la piété, ne réduise l'âme en servitude, sous l'invasion de passions qui la déchirent secrètement. 2. L'alliance dans la même âme du vice et de la vertu est impossible. C'est le sens de ces paroles de Moïse : « Tu n'atteleras pas ensemble dans ton aire des animaux d'espèce différente comme le bœuf et l'âne. Tu n'auras pas de vêtement tissé de laine et de lin. Tu ne cultiveras pas dans ton champ deux espèces de fruits en même temps, ni deux fois dans l'année. Tu n'accoupleras pas deux animaux d'espèce différente. » 3. Il ne faut pas désespérer de l'efficacité de la prière ni de la miséricorde de Dieu, comme nous l'enseigne la parabole de la veuve et du juge inique. 4. *Aemulamini charismata meliora... caritas nunquam excidit* : il n'y a que celui qui est fixé dans l'amour de Dieu, qui soit assuré de ne pas tomber. L'armure qui rend le chrétien invulnérable aux traits du tentateur, est celle que décrit l'épître aux Éphésiens, VI, 13 sqq.

Le traité rejoint ici la lettre et tout le reste leur est commun, c'est-à-dire ce qui concerne la sanctification dans la vie cénobitique. L'analyse de la seconde partie du traité est donc comprise dans l'analyse, déjà faite, de la seconde partie de la lettre, comme le traité lui-même est compris dans la lettre, car le traité et la lettre, dans leur seconde partie, ne se confondent pas entièrement.

Si l'on collationne, en effet, la seconde partie du traité (*col.* 297 A 6 — 305) avec la seconde partie de la lettre (*col.* 420 B *l. ult.* — 441), le résultat obtenu est des plus remarquables : la lettre se décompose en deux séries d'éléments juxtaposés : d'un côté, le texte intégral du traité dans sa teneur verbale continue et, sauf quelques variantes, absolue; de l'autre côté, les phrases ou membres de phrases propres à la lettre. Ce phénomène peut être expliqué de deux façons : ou bien (ce qui est mon opinion) le traité a été découpé, comme aux ciseaux, dans la lettre, ou bien la lettre est une interpolation du traité.

Dans la première hypothèse le traité pécherait sans cesse par omissions vis-à-vis de la lettre : omissions de mots, de membres de phrases, de phrases entières, de groupes de phrases.

Les deux seules additions, ou plutôt substitutions, qui méritent alors d'être relevées, sont dues à la rigueur même de ce procédé éliminatoire. La première (*col.* 300 A 9) καθὼς καὶ οἱ πνευματικοὶ προεστῶτες ποιεῖν ὀφείλουσιν remplace quatre phrases de la lettre (*col.* 425 A 2 — *l. ult.*). La deuxième (*col.* 304 A *l. ult.*) τοῦτο ποιείτω ἕκαστος permet d'enjamber huit lignes de la lettre (*col.* 433 B 10 — C 4) : mais la substitution, en mutilant une phrase, et l'omission de la phrase qui suit celle qui a été mutilée, dénaturent absolument le sens de la lettre dans ce passage. C'est un cas intéressant qui sera exposé bientôt.

Dans la seconde hypothèse la lettre serait une interpolation du traité. L'expression du R. P. Stiglmayr est, en effet, inexacte. L'auteur de la lettre n'a pas utilisé le traité à la manière d'un compilateur, faisant un choix dans les matériaux du traité, prenant et laissant, disposant à son gré. Il a pris le traité tel quel tout entier, sans en déplacer une seule phrase, ni même un membre de phrase, y mêlant simplement des réflexions qui s'intercalent dans les jointures des phrases ou des membres de phrases. Ce serait donc bien une interpolation du traité.

Voici, par exemple, le cas annoncé plus haut. Dans la phrase du traité (*col.* 304 A 13 — B 3) : « [L'assiduité à la prière nous procurera de grandes grâces], pourvu que chacun y apporte une conscience ferme et droite, sans jamais lâcher la bride aux distractions, n'acquittant pas la dette de la prière par contrainte, mais avec l'élan d'une âme qui désire et qui aime », au lieu des mots : « pourvu que chacun y apporte », τοῦτο

ποιείτω ἕκαστος, la lettre a : ὅστις τῶν ἀδελφῶν τούτῳ τῷ μέρει αὑτῆς ἑαυτὸν ἀποδίδωσι, τῷ τῆς εὐχῆς λέγω, καλὸν θησαυρὸν περιέπει καὶ ἐραστοῦ μεγίστου κτήματος (*col.* 433 C 2-4), et ajoute à la fin de la phrase du traité citée ci-dessus : καὶ τοὺς ἀγαθοὺς τῆς παραμονῆς καρποὺς πᾶσιν ἐπιδεικνύς. χρὴ δὲ καὶ τοὺς λοιποὺς διδόναι τῷ τοιούτῳ καιρόν, καὶ συγχαίρειν τῇ παραμονῇ τῆς προσευχῆς, ὅπως καὶ αὐτοὶ μετάσχωσι τῶν ἀγαθῶν καρπῶν, ἅτε δὴ κοινωνοὶ τοῦ τοιούτου βίου τῷ συνήδεσθαι γεγονότες (*col.* 433 C 8-13).

Le passage du traité, ainsi modifié, devient dans la lettre : « Le frère qui s'est voué à la prière a dans les mains un trésor digne de l'amateur d'une très grande richesse, pourvu qu'il le fasse valoir avec une conscience ferme et droite, sans jamais lâcher la bride aux distractions, n'acquittant pas la dette de la prière par contrainte, mais avec l'élan d'une âme qui désire et qui aime, faisant voir à tous les bons fruits de la persévérance. Les autres frères lui laisseront des loisirs et, s'associant à une telle vie par la joie qu'ils prennent à la persévérance dans la prière, mériteront d'avoir part eux aussi à ses bons fruits. » On voit quelles sont, dans cet exemple, les réflexions étrangères que la lettre mêlerait au traité. Au lieu des idées abstraites que présentait le traité, la lettre évoque le cadre cénobitique de l'homélie III § 1-3 (*col.* 468-469 B 9), où parmi les frères les uns prient, les autres lisent, les autres travaillent, chacun dans la concorde de la charité, laquelle fait dire à celui qui travaille de celui qui prie : le trésor que mon frère possède, parce qu'il est commun, est aussi à moi.

La distinction entre ceux qui prient et ceux qui travaillent ne dépendait pas du bon plaisir des frères. Le tableau esquissé par la lettre seule sur l'élévation d'un frère à la vie contemplative a sa contre-partie dans un texte commun au traité (*col.* 305 A 13) et à la lettre (*col.* 440 B *l. ult.*) prescrivant le retour ou le maintien à l'action pour ceux qui manquent d'aptitude ou de zèle à persévérer dans la prière. La grande lettre grecque de Macaire est ainsi plus explicite sur ce point que l'homélie III.

Ce qui ressort avec évidence de la collation du traité et de la lettre, c'est que, dans leur seconde partie, ils représentent un seul et même ouvrage. Dans leur première partie, au con-

traire, ils représentent deux ouvrages différents. Quelle est, de la première partie de la lettre ou de la première partie du traité, celle que leur seconde partie continue ? Il faut avouer que si l'on en était réduit à la seule critique interne, il serait assez difficile de décider. Chaque première partie, en effet, se développe dans un certain parallélisme d'idées, suivant le même plan. L'une et l'autre appartiennent au même milieu littéraire. Tandis que le prologue, la première et la dernière section de la seconde partie de la lettre et du traité se rattachent étroitement les uns aux autres : δεῖ δὲ τοὺς φιλοσοφεῖν ἐγνωκότας (lettre, *col.* 420 B *l. ult.*; traité, *col.* 297 A 6-7), τοῖς φιλοσόφως ζῆν αἱρουμένοις (lettre, *col.* 421 C 10; traité, *col.* 297 B 9-10), τοῖς τὸν θεοφιλῆ βίον αἱρουμένοις (lettre, *col.* 433 A 10; traité, *col.* 304 A 6), les liens qui unissent les deux parties de la grande lettre grecque de Macaire sont assez lâches : la première partie s'adresse aux simples chrétiens, la seconde partie aux religieux. Ces deux parties, étant sans lien organique qui en fasse les deux parties du même tout, pouvaient, sans dommage, être séparées l'une de l'autre.

Il était dès lors facile à un compilateur de substituer dans la grande lettre grecque de Macaire à la première partie primitive un fragment d'ouvrage de développement analogue qui lui plairait davantage. C'est ce qui est arrivé. Nous le savons par le témoignage de la critique externe, que nous apportent les deux documents nouveaux mentionnés au début de cet article. Ces documents représentent, eux aussi, des états textuels de la grande lettre grecque de Macaire. Or c'est avec le traité qu'ils s'accordent tant dans sa première partie que dans sa seconde partie. Ils ignorent la première partie de la lettre dans son état actuel. Leur témoignage est d'autant plus concluant qu'ils dérivent, comme il sera établi plus loin, non du traité mais de la lettre. La lettre est donc acéphale. Sa première partie est une pièce rapportée. Le faussaire y a laissé subsister un vestige de la fraude (*col.* 413 C 8) : ὡς γὰρ προέφην, ὁ ἄχραντος καὶ καθαρὸς καὶ τὴν εἰκόνα αὐτοῦ ὁμοίαν κατεσκεύασεν ἑαυτῷ *etc.* Comme on ne lit rien de pareil dans ce qui précède, cela prouve que la pièce rapportée appartient à quelque ouvrage, d'où le compilateur l'a extraite.

L'idée qui termine cet extrait semble revenir dans un long

passage vers la fin de la lettre, passage qui lui est propre (*col.* 437 C 13 — *col.* 440 B 11) (1). On serait tenté de supposer que le compilateur a interpolé la fin de la lettre afin de donner par ce retour final d'un motif du début un air d'unité à l'ensemble de sa compilation.

Voici maintenant ce que la critique interne relève à l'appui de la conclusion de la critique externe. Tandis que la première partie actuelle de la lettre met uniquement en avant l'idée d'ἀπάθεια (*col.* 409 *l. penult. et ult.* et *col.* 417 C 5), la première partie du traité, sans exclure l'idée d'ἀπάθεια (cf. *col.* 288 A 11), insiste principalement sur l'idée d'εὐσέβεια (*col.* 288 B 10, C 2 [cf. B 12], *col.* 293 B 11 et *col.* 295 B 13). C'est sur cette idée, comme sur l'idée fondamentale, que, pour clore la première partie, s'ouvre la seconde par ces mots : ὁ μὲν οὖν σκοπὸς τῆς εὐσεβείας τοιοῦτος. Dans la lettre cette phrase de transition a été supprimée parce que, ne convenant pas à la pseudo-première partie, elle aurait décelé la fraude accomplie. Que cette suppression fût intentionnelle, c'est ce que prouve la substitution de γὰρ à δὲ dans la phrase qui annonce la seconde partie. Là où le traité a : Δεῖ δὲ τοὺς φιλοσοφεῖν ἐγνωκότας, indiquant par δὲ qu'il aborde une nouvelle matière, la lettre a : Δεῖ γὰρ, comme pour introduire une explication de ce qui précède et faire croire à un lien qui n'existait pas. Plus loin le compilateur ne songera plus à prendre ses précautions et il laissera subsister dans la lettre (*col.* 433 9-10) ce qui se lit aussi dans le traité (*col.* 301 A 5) : Ἐπειδὴ τοίνυν δέδεικται, τίς ὁ τῆς εὐσεβείας σκοπός.

Les documents nouveaux, dont le témoignage vient d'être invoqué pour établir que la lettre, dans son état actuel, est acéphale, sont, comme il a été dit : 1° une épître syriaque de Macaire encore inédite, dont un exemplaire se trouve dans le manuscrit du British Museum *Add.* 12175, daté *A. D.* 534; 2° un écrit désagrégé, qui s'est conservé fragmentairement dans trois des opuscules ascétiques de Macaire : le *De perfectione in spiritu* tout entier (Op. II) (*P. G.*, t. 40, *col.* 841-852) les §§ 3, 7-9 du *De custodia cordis* (Op. I) (*col.* 824-828), et les §§ 1-8 du *De oratione* (Op. III) (*col.* 853-860).

(1) Voir p. 31 la note qui est à la fin de l'analyse de la première partie de la lettre.

L'importance de l'épître syriaque tient surtout à ce qu'elle situe trois des formes textuelles de la grande lettre grecque de Macaire à une date qui ne peut être abaissée pour la version syriaque plus bas que le début du VIe siècle, et qu'il faudra faire remonter pour l'archétype des dits opuscules au Ve siècle finissant et pour la lettre encore plus haut. La dépendance de ces trois documents forme, en effet, une chaîne dont l'ordre des anneaux peut être rigoureusement fixé : l'épître syriaque dépend de l'archétype des opuscules, qui dépendent de la lettre.

Voici le titre et l'*incipit* de l'épître syriaque dans le manuscrit *Add.* 12175 *f.* 211 :

Admonitio domni Macarii ad eos qui veniunt ad asceticam professionem.

Quoniam autem vos quoque, fratres dilecti et carissimi, vicibus multis propter fervorem amoris vestri erga Deum, postulastis a tenuitate mea sermonem admonitionis qui appropinquare faciat vos ad vitam novam quae non habet finem (1).

Après le prologue, sous forme épistolaire, le traducteur syriaque entre dans son sujet par un emprunt au début de l'homélie spirituelle XIX : « Celui qui désire s'approcher du Seigneur, se rendre digne de la vie éternelle, devenir la demeure du Christ et être rempli du Saint-Esprit, afin de pouvoir produire des fruits spirituels et garder sincèrement tous les commandements, celui-là devra tout d'abord affirmer la religion de Notre-Seigneur de tout son cœur, se donner à Dieu avec tout ce qu'il possède et lui offrir son corps en vivant sacrifice... » Il n'est pas douteux que cet emprunt à l'homélie XIX se rattache à ces mots du traité (*col.* 287 B 9) : Δεῖ τοίνυν τὸν μέλλοντα ψυχὴν καὶ σῶμα κατὰ τὸν τῆς εὐσεβείας νόμον προσάγειν θεῷ. Pourquoi l'épître syriaque a-t-elle substitué au texte du traité un texte emprunté à l'homélie XIX? Est-ce que le traducteur aurait été rebuté par les belles périodes du

(1) La traduction de l'épître syriaque a été faite par M. G. L. Marriott d'après *Add.* 18814 (IXe s.) *f.* 202 : Epistola XI^a domni Macarii. Admonitio ad eos qui discedunt a saeculo et veniunt ad asceticam professionem ut fiant prudentes in homine suo interiore, quod est scilicet templum Dei. Quoniam autem vos quoque, etc. J'exprime à M. le Professeur G. L. Marriott toute ma gratitude pour avoir mis généreusement à ma disposition sa traduction des 12 lettres de Macaire que contient *Add.* 18814.

prologue philosophique? C'est possible. Mais, comme nous sommes réduits pour le prologue de l'épître à ces deux seuls documents, le traité et l'épître : le traité sans le contrôle de la lettre; l'épître sans le contrôle des opuscules, qui ne feront leur apparition qu'à la fin du prologue, il nous est difficile de juger du motif de l'emprunt à l'homélie XIX. Ce qui est certain, c'est que l'influence de l'homélie XIX est sensible à travers toute l'épître syriaque. Le prologue de l'épître se clôt sur cette phrase, encore inspirée du traité (*col.* 289 B 1-9) : « Comme un enfant qui vient de naître ne conserve pas toujours la stature de l'enfance, mais jour par jour ajoute à la croissance de sa taille par une nécessité de nature jusqu'à ce qu'il atteigne la stature de l'homme fait, pareillement, en celui qui est né (d') en haut, la connaissance de l'amour de Dieu ne reste pas dans l'état de spirituelle perception d'un nouveau-né, mais chaque jour progresse... » Ici le syriaque paraphrase le grec à sa façon.

Les Opuscules font leur entrée avec ces mots du syriaque : « Maintenant la grâce de Dieu a ainsi ordonné les choses, que tout homme par la liberté de son âme et par sa volonté recevrait la croissance de l'esprit... Ce n'est pas entièrement par le pouvoir de la grâce, sans le soin et la patience de l'homme, qu'il reçoit la croissance de l'édifice de son homme intérieur; ni non plus par pouvoir, patience et soin, sans l'œuvre du secours du Saint-Esprit » (cf. Op. II, § 1).

C'est le moment de dire un mot de ce qui subsiste de l'archétype des Opuscules. Les fragments de cet écrit ne sont pas incohérents. Mis bout à bout dans l'ordre suivant :

Op. II	1. 2. 5. 3. 4. 6-12. 13. 14.	15. 17. 17.	16,
Op. I		7. 3. 3.	8. 8. 8,

Op. I	8.	9,
Op. III	1. 3^a. 4^b. 2^a. 3^b. 4^a. 2^c. 2^b. 5. 6-8 (1),	

(1) 2^a (§ 2 l. 1 *ut præstantius* — l. 6 *contendit*) = lettre (*col.* 434 C l. penult. *quanto melius*); 2^b (§ 2 l. 6 *quare multam* — l. 9 *progerminent*) = lettre (*col.* 435 B 5 *Fructus* — B 9 *germinat*); 2^c (§ 2 l. 10 *ipsiusque* — l. 12 *provocent*) = lettre (*col.* 435 B 1 *Eorum enim* — B 5 *quæ vident*).

3^a (§ 3 l. 7 *quanto autem capitalius* — l. 12 *pravitas*) = lettre (*col.* 434 C l.

ils reconstituent la grande lettre grecque de Macaire presque en entier. Il n'y a guère à manquer que le commencement. Telle partie omise par l'un des opuscules se retrouve dans l'autre : l'épisode de Caïn et d'Abel, par exemple, ne se trouve que dans Op. II, § 17 ; celui d'Abraham et de Melchisédech que dans Op. I, § 8.

Par endroits le grec des opuscules est si étroitement apparenté au syriaque de l'épître qu'il est évident que l'épître a pour source l'archétype des opuscules, attendu que, sauf pour les citations de la sainte Écriture, le grec des opuscules n'a rien de commun avec le grec de la lettre. Comme il importe de faire ressortir cette dépendance littérale entre l'épître syriaque et les opuscules, un choix de passages parallèles sera donné sur deux colonnes.

1° Péchés extérieurs et intérieurs.

Ce n'est pas, en effet, des passions et des péchés visibles (commis) dans le corps qu'il faut que l'âme s'affranchisse, à savoir du vice (1), du vol (3), de l'envie (2), de la gloutonnerie (4), des méchantes paroles (5), du mensonge (6), des conversations inutiles, de la tristesse, de la moquerie et de la bouffonnerie, de l'amour de l'argent (7) et de la cupidité (8), avec le reste des œuvres de perdition. Ce n'est pas seulement de ces passions de péchés que l'âme doit être purifiée (1)... Mais nombreuses et bien pesantes sont les passions de l'âme ainsi que les péchés non visibles, dont l'âme doit se garder et se purifier, c'est-à-dire des désirs de toutes

Op. II, § 5.

οὐκ ἀπὸ τῶν φανερῶν ἁμαρτημάτων μόνον, οἷον πορνείας (1), φόνου (2), κλοπῆς (3), γαστριμαργίας (4), καταλαλιᾶς (5), ψεύδους (6)

φιλαργυρίας (7) τε καὶ πλεονεξίας (8), καὶ τῶν τοιούτων ἁγνεύειν χρὴ τὴν [παρθένον] ψυχὴν [καὶ τῷ θεῷ συναφθῆναι προῃρημένην·] ἀλλὰ καὶ πολλῷ πλέον ἀπὸ τῶν κρυφίων, ὥσπερ εἰρήκαμεν·

penult. *quanto melius*). 3ª et 2ª forment doublet. Ce doublet est passé dans l'épître syriaque.

3ᵇ (§ 3 l. 12 *somnum* — fin du § 3 *anima*) = lettre (*col.* 434 D 5 *inde somnus* — *col.* 435 A 1 *transfuga*).

4ª (§ 4 l. 1 — 13 *mentis*) = lettre (*col.* 435 A 1 *oportet* — A 12 *tradere*).

(1) Le syriaque a paraphrasé légèrement le grec mis entre crochets : « En promettant de garder la chasteté dans la société de l'incorruptible fiancé, auquel elle (l'âme) s'est liée par ses vœux et son serment. »

sortes qui s'agitent en elle par l'action des esprits mauvais : de la vaine gloire (2), de l'adulation des hommes (3), de l'hypocrisie (4), de l'amour du pouvoir (5), des habitudes mauvaises et honteuses (7), de la haine (8), du manque de foi (9), de l'envie (10), de l'orgueil (11) et de la jalousie (12)...

τουτέστιν, ἐπιθυμίας (1), κενοδοξίας (2), ἀνθρωπαρεσκείας (3), ὑποκρίσεως (4), φιλαργίας (5), δόλου (6), κακοηθείας (7), μίσους (8), ἀπιστίας (9), φθόνου (10), φιλαυτίας (11), τύφου (12)...

Les péchés extérieurs sont les mêmes dans l'épître syriaque que dans l'opuscule II, sauf que le traducteur a lu φθόνου au lieu de φόνου pour le deuxième péché et qu'il a inséré, entre le sixième et le septième, quatre sortes de fautes qui manquent dans le grec. Pour les péchés intérieurs le syriaque en omet deux : (1) et (6), et a rendu τύφου (12) par jalousie (1).

2° Sans amour de Dieu, point d'amour du prochain.

Si un homme veut négliger ou mépriser le premier et principal commandement de l'amour de Dieu et veut s'acquitter du service (envers le prochain), il ne peut jamais le faire en toute sincérité et vérité. Quand l'astuce du malin trouve l'esprit sans le souvenir et l'amour de Dieu, sur l'heure elle suggère des réflexions sur les commandements de Dieu, par exemple, qu'ils sont durs, difficiles et lourds et qu'il n'est pas possible de les accomplir parfaitement. *Elle dépeint aussi les murmures, le chagrin et les blâmes qui seront faits par les frères à l'occasion du service.* Elle fait naître aussi dans l'âme l'opinion de sa propre justice et égare (ce frère) qui s'imagine en lui-même qu'il est grand et honoré et qu'il a sincère-

Op. II, § 11 (*col.* 849 A 4).

εἰ δέ τις τῆς μεγάλης ταύτης καὶ πρώτης ἐντολῆς, τῆς πρὸς θεὸν ἀγάπης φημί, κατολιγωρήσας... τῆς δὲ δευτέρας τῆς ἔξωθεν μόνον ἐπιμέλειαν τῆς διακονίας ἀφοσιοῦν βούλεται, ἀδύνατον αὐτῷ ταύτην ὑγιῶς τε καὶ καθαρῶς μετελθεῖν. Ἡ γὰρ τῆς κακίας μέθοδος μνήμης ἔρημον καὶ ἀγάπης [καὶ θεοῦ ζητήσεως] τὸν νοῦν ἀνευρίσκουσα, ἢ δυσχερῆ καὶ ἐπίπονα τὰ θεῖα ἐπιτάγματα φαίνεσθαι ποιεῖ, γογγυσμοὺς καὶ λύπας καὶ μέμψεις κατὰ τῆς εἰς τοὺς ἀδελφοὺς διακονίας τῇ ψυχῇ ἀνακινοῦσα ἢ οἰήσει δικαιοσύνης ἐξαπατήσασα φυσιοῖ, καὶ ἑαυτὸν ἡγεῖσθαι τίμιόν τε καὶ μέγαν, καὶ ἄκρως κατορθοῦντα τὰς ἐντολὰς ἀναπείθει.

(1) Voir analyse du traité, p. 34. Les chiffres entre parenthèses concordent avec la numération des péchés, tels qu'ils ont été énumérés dans Op. II. Le traité n'énumère que 6 péchés extérieurs sur 8 dans Op. II : sur les 6, un lui est propre, μοιχεία (adultère). Il n'énumère que 4 péchés intérieurs sur 12 dans Op. II.

ment et entièrement accompli en sa personne tous les divins commandements.

Le syriaque a omis la phrase incidente (A 6-9) et a appliqué aux frères (A *l. ult.* — B 2) ce qui est dit de celui qui les sert : c'est la phrase qui est en italique.

3° La sanctification des commandements.

Parce que tout l'ordre et toute la série des commandements sont sanctifiés, quand ils sont accomplis en constant souvenir, amour et crainte de Dieu, et quand nous nous séparons de celui qui est toujours prêt à détruire les saints commandements....

Op. I, § 7 (*col.* 825 B 8).

Ἁγιάζεται γὰρ καὶ ἡ τῶν ἐντολῶν πᾶσα ἀκολουθία· καὶ καθαρῶς ὑφ' ὑμῶν ἐπιτελεῖται, διὰ τῆς ἀδιαλείπτου μνήμης τοῦ θεοῦ, καὶ φόβου καὶ ἀγάπης τῆς πρὸς θεὸν, καὶ γινόμεθα ἐκτὸς ἀπὸ τοῦ μιαίνοντος τὰς ἐντολὰς τοῦ θεοῦ.

Ce troisième passage ne se lit que dans l'épître syriaque et l'Op. I.

4° Les obstacles à la prière.

C'est pourquoi de même que cette œuvre de la prière est supérieure à l'œuvre de la vertu et plus excellente, ainsi doit-on soutenir patiemment pour elle un plus grand combat avec une abondance de soins incessants, surtout en raison des luttes et des épreuves nombreuses que suscite contre elle le malin, lesquelles sont : la paresse (2), la pesanteur du corps (3), le sommeil (1), les distractions (4), la confusion de l'esprit et le désordre des pensées (5), l'inconstance, la pusillanimité, le relâchement des membres (*loosening of limbs*) (6), et les autres effets de l'action et des efforts des mauvais esprits, des luttes à mort (*until bloodshed*) que livrent

Op. III, § 3 (*col.* 856 A 7)

Ὥσπερ δὲ κεφαλαιωδέστερον ὁ τῇ εὐχῇ προσκαρτερῶν εἵλετο ἔργον, οὕτως αὐτὸν ἀγῶνα πολὺν, καὶ τόνον ἀνένδοτον ἀνέχεσθαι χρὴ, διὰ τὸ πολλὰ τῇ προσεδρείᾳ τῆς εὐχῆς ὑπεῖναι τὰ τῆς κακίας ἐμπόδια· ὕπνον (1), ἀκηδίαν (2), βάρος σώματος (3), λογισμῶν ἐπιτροπὴν (1) (4), νοὸς ἀκαταστασίαν (5), ἔκλυσιν (6), καὶ τὰ λοιπὰ τῆς κακίας ἐπιτηδεύματα (2)· εἶτα θλίψεις καὶ αὐτῶν τῶν πονηρῶν πνευμάτων ἐπαναστάσεις ἐκθύμως πολεμούντων ἡμῖν καὶ ἀντικαθισταμένων, καὶ προσεγγίζειν τῷ χριστῷ διειργόντων τὴν... ψυχήν.

(1) Lire ἐκτροπὴν comme dans le § 4 *l.* 4.

(2) Comparés à la lettre, le traité n'a ni ὕπνος, ni ἀνυπομονησία; l'Op. III ni ὀλιγωρία, ni ἀνυπομονησία; l'épître syriaque n'a pas ὀλιγωρία. Et la lettre, comparée à l'op. III n'a ni λογισμῶν ἐκτροπὴν, ni νοὸς ἀκαταστασίαν.

les démons pour empêcher l'âme d'approcher de Dieu. [Contre cette lutte, bataille et combat des démons avec l'âme], il convient qu'avec vigilance, zèle et patience, dans un effort soutenu de corps et d'âme, lutte celui qui prie... et qu'il ne s'abandonne pas aux pensées du mal, comme nous venons de le dire : aux distractions (1), à la paresse (3), au sommeil (2), au relâchement des membres (4), à la confusion (5) et aux paroles inconvenantes (6)...,

Op. III, § 4 (*l.* 1-6).

Πάσῃ σπουδῇ καὶ νήψει, ὑπομονῇ τε καὶ ἀγῶνι ψυχῆς καὶ πόνῳ σώματος, τὸν τῆς εὐχῆς ἐπιμελούμενον ἀνδρίζεσθαι χρὴ, μὴ ἐκκακούμενον συνεπιδιδόντα ταῖς τῶν λογισμῶν ἐκτροπαῖς (1), ἢ πολλῷ ὕπνῳ (2), ἢ ἀκηδίᾳ (3), ἐκλύσει (4) τε καὶ συγχύσει (5), καὶ ταραχώδεσι καὶ ἀπρεπέσι φωναῖς χρώμενον (6).

Au § 3, l'épître syriaque cite deux obstacles de plus à la prière que l'opuscule III : l'inconstance (= lettre, *col.* 436 A 1, ἀνυπομονησία) et la pusillanimité (μικροψυχία). Le § 4 est propre à l'épître syriaque et à l'opuscule III.

5° Les moyens de la perfection.

Et nous ne disons pas seulement ces choses de la prière, mais de toutes œuvres et souffrances dans la crainte de Dieu : de la chasteté, du jeûne, du service, des veilles, etc.

Op. III, § 5 (*l.* 4-7).

Καὶ οὐκ ἐπὶ τῆς εὐχῆς τοῦτο μόνης φαμὲν, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ παντὸς καμάτου καὶ πόνου, παρθενείας, ἢ νηστείας, ἢ ἀγρυπνίας ἢ ψαλμῳδίας ἢ διακονίας...

L'épître syriaque interrompt ici son parallélisme avec les autres documents, et se termine après un court épilogue. Dans l'épître syriaque il n'est pas question des προεστῶτες. Les §§ 8, 9 et 10 de l'opuscule II manquent, ainsi que les deux épisodes d'Abel et de Caïn (Op. II, § 17), d'Abraham et de Melchisédech (Op. I, § 8).

Les passages parallèles, qui ont été pris à dessein dans chacun des trois opuscules, établissent irréfutablement l'interdépendance textuelle de l'épître syriaque et de l'archétype dont procèdent les dits opuscules. Les omissions de l'épître syriaque fournissent, d'autre part, la preuve que c'est elle qui dépend de cet archétype. De cette constatation il résulte que, dans sa substance verbale, le texte des trois opuscules, tel que nous l'avons, était fixé dès le début du VIe siècle.

L'archétype des opuscules dépendait, à son tour, de la lettre

et d'elle seule, à l'exclusion du traité. Si l'on soumet les trois formes textuelles grecques de la grande lettre de Macaire à une analyse minutieuse, voici ce que nous apprend, pour la seconde partie, la statistique (1) des absences et présences de chacun des trois documents : la lettre a 9 passages propres; la lettre et le traité ont 14 passages communs à eux seuls. Les passages communs aux trois documents sont au nombre de 34. Les passages qui sont communs à la lettre et au groupe des trois opuscules et qui manquent au traité, sont au nombre de 13. On remarquera que le traité n'a aucun passage qui lui soit propre vis-à-vis de la lettre. C'est la conséquence du fait qui a été démontré : que le texte du traité est compris intégralement dans la lettre. Tous les passages que le groupe des opuscules a en commun avec le traité, c'est-à-dire 34, sont aussi dans la lettre. Mais la réciproque n'est pas vraie : 13 passages du groupe des opuscules ne sont que dans la lettre seule. L'archétype des opuscules ne dépendait donc pas du traité. A titre de preuves, il suffira de spécifier 4 cas sur les 13 relevés :

1° La folie de s'ériger en juge de sa propre conduite. Op. II, § 11 (*col.* 849 B 3) et tout le § 12 = lettre, *col.* 428 B 5 — C 13.

2° La mort du diable. Op. II, § 13 (*col.* 849 D 2-3) = lettre, *col.* 429 A 7-8. La phrase où il est question de la mort du diable est rattachée dans la lettre à ce qui précède et dans Op. II à ce qui suit.

3° Le double effort de l'âme : purification intérieure et pureté d'intention. Op. II, § 13 (*col.* 849 D 10) — § 14 *l.* 6 et Op. I, § 7 (*col.* 825 A 10 — B 8) = lettre, *col.* 429 A *l. ult.* — C 1.

4° L'épisode des vierges folles. Op. I, § 9 (*col.* 828 B *l. ult.*) et Op. III, § 5 (*col.* 856 D *l. ult.*) = lettre, *col.* 436 C 4.

Une conclusion découle immédiatement du fait de la dépendance de l'archétype des opuscules à l'égard de la lettre, c'est qu'il dépendait de la lettre dans sa première partie disparue, comme le groupe des trois opuscules en dépend encore dans sa seconde partie conservée. La lettre n'est donc devenue acéphale que postérieurement à la genèse de l'archétype des opuscules. La dépendance exclusive de cet archétype, et consé-

(1) La péricope sur les vertus n'entre pas dans cette statistique.

quemment de l'épître, à l'égard de la lettre, fait qu'opuscules et épître sont les témoins dans lesquels se survit la première partie de la lettre primitive, et dont le témoignage peut, dans certains cas, égaler en valeur celui de la lettre même. Un tel cas existe. C'est la citation, donnée à la fois par le traité, les opuscules et l'épître syriaque, d'un texte de Moïse, proscrivant l'association, le mélange, l'accouplement de deux animaux ou deux choses d'espèce différente (traité, *col.* 293 C 1-6; Op. II, § 4). Le texte, tel qu'il se lit dans le traité, a été intégralement traduit § 2 de l'analyse p. 34. La comparaison, présentement, sur deux colonnes du texte de l'Op. II et de celui de l'épître syriaque fournira une nouvelle preuve de leur étroite dépendance textuelle. Les passages scripturaires seront en italique et ce qui, dans ces passages, manque au traité, mis entre crochets.

L'esprit de Dieu, par le bienheureux Moïse, en traçant l'unique et droit chemin de vérité, à savoir qu'en rien tu ne dois obéir à deux pensées : la bonne et la mauvaise, mais seulement à la bonne; que nous ne devons pas non plus associer deux (espèces de) fruits : le bon et le mauvais, mais nous efforcer de produire seulement de bons fruits..., sous le symbole des animaux, nous a tracé, expliqué et révélé la voie de Dieu, quand il a dit : Tu n'atteleras pas le bœuf et l'âne ensemble, mais n'attelle qu'avec la seule espèce du bœuf et fais ton battage. Ce qu'il nous enseigne, c'est de ne pas mélanger dans l'aire de notre cœur le bien et le mal, mais de ne faire que le bien seul. Il dit encore : Tu ne tisseras pas des vêtements d'un double tissu : laine et lin, pas plus que lin et laine (1). Tu n'ensemenceras pas ton champ de deux semences différentes, et tu n'accou-

Καὶ ὁ μακάριός φησι Μωϋσῆς, διὰ τύπων ὑποδεικνὺς, τὸ μὴ δεῖν γνώμαις δυοῖν, κακοῦ τε καὶ ἀγαθοῦ, τὴν ψυχὴν, ἀλλὰ τῷ ἀγαθῷ μόνῳ ἀκολουθεῖν, καὶ τὸ μὴ χρῆναι δύο καρποὺς γεωργεῖν, χρηστοῦ καὶ χείρονος, ἀλλὰ χρηστὰ μόνα,

οὕτω φησίν·

Οὐ ζεύξεις ἐν τῇ ἅλῳ σου ἀλλογενῆ ζῶα ἐπὶ τὸ αὐτὸ, οἱονεὶ βοῦν καὶ ὄνον· [*ἀλλὰ τὰ ὁμογενῆ ζεύξας ἀλωήσεις τὸν ἀμητόν σου·*] τουτέστιν, ἵνα μὴ ἐν τῃ ἅλῳ τῆς καρδίας ἡμῶν ἐπὶ τὸ αὐτὸ ἀρετὴ καὶ κακία τὴν ἐργασίαν ἔχῃ, ἀλλ' ἡ ἀρετὴ μόνη· *Οὐ συνυφανεῖς ἐρέῳ ἱματίῳ λινοῦν·* [*Οὐδὲ πάλιν λίνῳ ἔριον·*] *Οὐ γεωργήσεις ἐν τῇ χώρᾳ τῆς γῆς σου δύο καρποὺς ἐπὶ τὸ αυτό· οὐκ ἐπιβαλεῖς*

(1) C'est-à-dire si le vêtement est de laine, qu'il soit pure laine; et s'il est de lin, pur lin.

pleras pas ton bétail, une espèce avec une autre, mais chaque animal avec son espèce. Par ces comparaisons il nous indique allégoriquement que nous ne devons pas laisser le bien et le mal produire des fruits en nous en même temps; mais la vertu, des fruits agréables à Dieu... (*le syriaque est parallèle à Op. II jusqu'à la fin du* § 4).

ἑτερογενὲς ζῷον εἰς γονὴν ἑτέρῳ· [ἀλλὰ τὰ ὁμογενῆ τοῖς ὁμογενέσι συζεύξεις·] δι' ὧν πάντων αἰνίττεται μυστικῶς, τὸ μὴ δεῖν κακίαν καὶ ἀρετὴν, ὥσπερ εἴρηται, ἐν ἡμῖν γεωργεῖσθαι· ἀλλὰ μονοτρόπως τὰς τῆς ἀρετῆς γονὰς ἀποτίκτεσθαι.

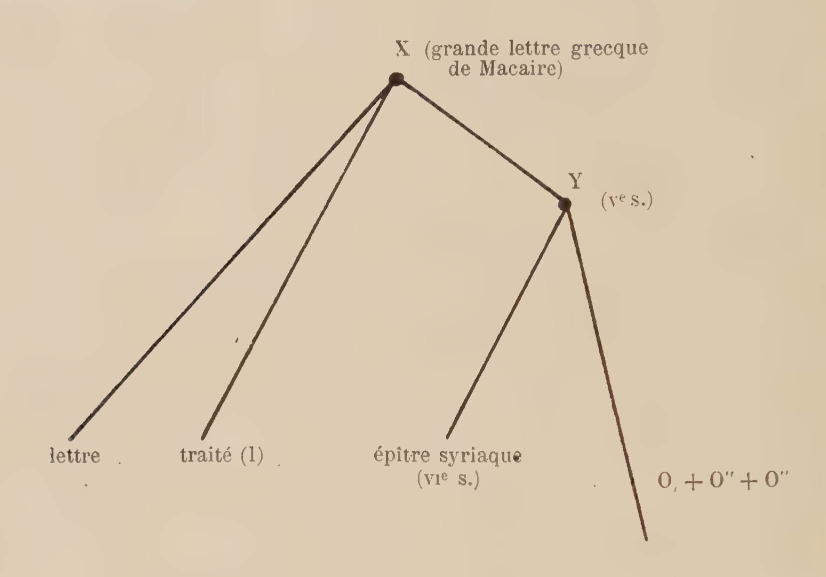
La législation mosaïque a été citée de mémoire, d'après le Lévitique XIX, 19 et le Deutéronome XXII, 10 et 11. L'auteur a transposé l'un des cas prohibés, en appliquant au battage de la moisson ce qui était dit pour le labour. Les expressions n'ont pas été empruntées à un texte reçu : on les chercherait vainement dans la grande édition des Septante, *The Old Testament in Greek* de Brooke et de Mc Lean, Cambridge, 1909 et 1911. Cette citation fut, néanmoins, considérée par les diverses formes de la grande lettre grecque comme un texte scripturaire authentique; car les Opuscules, dont le grec, pour tout ce qui n'est pas Écriture Sainte, est si différent du grec du traité et de la lettre, reproduisent mot à mot tout ce que le traité en a conservé.

Le traité, en effet, a omis les trois passages mis entre crochets. On ne peut admettre la supposition que ce soient des scholies, introduites dans le texte primitif. Le soin apporté à conserver littéralement les paroles « du bienheureux Moïse » prouve assez que l'Op. II les tenait pour paroles d'Écriture. Il annonce par τουτέστιν l'explication allégorique. Pourquoi rien n'avertirait-il de l'explication littérale? Il est plus vraisemblable d'admettre que le traité a laissé tomber de la citation ce qui lui a semblé superflu (1). On peut donc conclure qu'ailleurs comme ici, c'est le traité qui taille et abrège et non la lettre qui interpole. C'est la conclusion qui me paraît la plus probable.

En somme la grande lettre grecque de Macaire est fidèlement

(1) Un autre cas de citation composite de la sainte Écriture se trouve encore dans le traité (*col.* 289 C 9-11) = Op. II (*col.* 844 A 1-4), qui ont tous deux même protase; mais chacun une apodose différente, où Op. II est seul à garder les expressions scripturaires.

représentée, pour la première partie, par la première partie du traité, et intégralement, pour la seconde partie, par la seconde partie de la lettre.



Le milieu littéraire de la grande lettre grecque est celui des homélies spirituelles. « Vox quidem, vox Jacob est; sed manus, manus sunt Esau. » La lettre nous fait bien entendre la voix de Macaire. Elle est toute pénétrée de sa doctrine. Mais la main qui a écrit la lettre ne semble pas pouvoir être la main de Macaire. Il manquerait à l'auteur de la lettre une certaine qualité d'imagination, que l'auteur des homélies possède à un degré éminent, cet art du détail pittoresque qui en quelques traits évoque la réalité. Combien y a-t-il de comparaisons dans la grande lettre? Trois tout au plus (traité, *col.* 293 C *l. penult.*; lettre, *col.* 424 D 1 et *col.* 425 A 7) : celle de la source, qui reste inachevée, celle des pédagogues et celle du bon médecin. Et encore aucune qui soit dans la manière des comparaisons des homélies.

(1) Sur la transmission manuscrite du traité voir Dom **A.** Wilmart : *La tradition de l'hypotypose ou traité sur l'ascèse attribué à Saint Grégoire de Nysse* (*ROC*, 1918-1919, p. 412-421).

Quel que soit l'auteur de la lettre, elle s'inspire, à n'en pas douter, de la mystique des homélies, elle a même fait des emprunts aux homélies et est toute proche des origines des homélies.

Voici quelques passages de la lettre, rapprochés de passages analogues des homélies ou des opuscules.

Première partie de la grande lettre grecque (traité).

1. *Col.* 292 A *l. ult.* τίνος ἐσκόρπισεν ὀστᾶ ὁ Κύριος; οὐ τῶν ἀνθρωπαρέσκων; = Hom. V, 6, *col.* 504 B *l. penult.* (cf. Op. IV, 24).

2. Péchés cachés, inguérissables (*col.* 294 A 13) = Hom. XV, 49 et XX, 4-8.

3. Purification extérieure et intérieure (*col.* 294 B) = Op. VII, 4, *col.* 937 et 940. L'opuscule VII a deux citations scripturaires qui sont reproduites dans la grande lettre grecque (traité et épître syriaque) : I Cor. III, 17 : *si quis templum Dei violaverit, disperdet illum Deus;* Prov. IV, 23 : *Omni custodia serva cor tuum; quia ex ipso vita procedit.* Cette dernière n'est citée textuellement que par l'épître syriaque.

4. L'embuscade (*col.* 293 B 13) = Op. I, 9, *col.* 829 et Op. VI, 30, *col.* 934. Cf. Hom. XLII, 3.

5. L'efficacité de la prière (*col.* 293 D 5) = Hom. I, 12; IV, 26; XXXIII, 4.

Il s'agit de la parabole de la veuve et du juge inique.

6. *Caritas nunquam excidit* (*col.* 296 A *l. penult.*) = Hom. XXVII, 14 *Resp. l.* 4 ὁ δὲ ἔχων τὴν ἀγάπην ἄπτωτός ἐστιν; (*col.* 296 A *l. ult.* — B 8) = Hom. XXVII, 14-16; Hom. XXVI, 16.

Seconde partie de la grande lettre grecque (lettre).

1. Prologue = Hom. XV, 37; XXVI, 11.

2. Un passage qui a été développé par les opuscules (Op. I, 7; II, 13) : εἰς ἓν πνεῦμα = Hom. IV, 10 (cf. Op. IV, 6); IX, 12; XVI, 2; XXIV, 3; XLVI, 3, 6.

3. Le désir insatiable de l'âme qui aime Dieu (*col.* 432 C 9) = Hom. X, 1.

4. Le signe et le gage du royaume de Dieu (*col.* 432 C 14) = Hom. XVII, 1 (*circa finem*).

5. L'âme, habitation du Christ et de l'Esprit-Saint (*col.* 433 A 12, *col.* 437 C 5) = Hom. X, 4; XVIII, 10 et 11; XIX, 1; XLIX, 4.

6. L'agenouillement dans la prière (*col.* 436 A 10) : οὐ γὰρ

τὸ πεσεῖν ἐπὶ γόνυ... σπουδαῖον τῇ γραφῇ καὶ εὐάρεστον, τῆς διανοίας ἔξω τοῦ θεοῦ πλανωμένης... = Hom. XXXIII, 1.

La lettre, traitant de l'attitude intérieure et extérieure dans la prière, dit, au sujet du seul agenouillement du corps avec un esprit distrait, que ce n'est pas en cela que consiste la prière. L'emprunt à l'homélie XXXIII est manifeste.

Mais ce n'est pas tout. Il y a dans le copte un apophthegme de Macaire qui est identique à Hom. XXXIII, 1 (*l.* 1-9). En voici la traduction exacte d'après le copte : « Abba Macaire dit : Il faut que le moine, quant à l'attitude habituelle du corps, ne crie pas dans la prière et qu'il ne prenne pas l'habitude de prier pour le seul motif de fléchir les genoux, mais que, en priant, il soit attentif dans la « vigilance » de son esprit, attendant le moment où Dieu viendra et (où il) inspectera les issues de l'âme et ses sens et toutes ses voies. Et ainsi, quand le moment (en) est venu, (devons-nous) rester silencieux ou au contraire crier dans la prière. Mais l'esprit, lui, qu'il soit éveillé et regarde vers Dieu en tout temps (1). »

Cet emprunt de la lettre aux Homélies de Macaire n'est pas le seul. Déjà, dans l'exposé de la seconde hypothèse sur l'interdépendance textuelle du traité et de la lettre, il fut question d'un emprunt de la lettre à l'homélie III. Mais le plus important de tous les emprunts de la grande lettre grecque aux homélies spirituelles est celui de la péricope sur la chaîne des vertus (lettre, *col.* 432 B 1 — C 11 ; traité, *col.* 301 C 3 — D 10). Il est nécessaire de s'y arrêter un instant, car il mérite de retenir notre attention.

La péricope sur la chaîne des vertus forme un morceau distinct dans la grande lettre grecque. L'auteur a pris soin de le signaler : καὶ ταῦτα μὲν μέχρι τούτου· περὶ δὲ τῶν τῆς ἀρετῆς μερῶν. Par là il indique que ce qu'il va dire n'est en rien la conséquence logique de ce qui précède. On entre dans un sujet neuf. Ce que l'auteur emprunte à l'homélie XL, c'est la matière. Il

(1) Voir le copte dans Amélineau, *Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne au IVe s. Annales du Musée Guimet,* XXV (1894). Vertus de saint Macaire, p. 174. Dans la traduction, qui n'est pas celle d'Amélineau, le mot « vigilance » traduit ⲟⲩⲣⲱⲓⲥ (Hom. XXXIII νηφαλέως) au lieu de ⲟⲩⲣⲱϥ (*sic*) qui se trouve dans le texte copte.

marquera cette matière empruntée de son empreinte personnelle, qui est celle d'un pédagogue. L'ordre des vertus, dans la chaîne mystique qui les relie, était, dans l'homélie XL, celui de l'état statique de la perfection acquise. La prière, c'est-à-dire la contemplation, c'est la clef de voûte de tout l'édifice mystique, qui s'y tient suspendu en degrés descendants : amour, joie, etc., jusqu'au dernier échelon, la simplicité. La reine des vertus, κεφάλαιον δὲ πάσης σπουδῆς ἀγαθῆς καὶ κορυφαῖον τῶν κατορθωμάτων (Hom. XL, 2), retient attaché à elle l'essaim pendant de toutes les autres vertus (1). Cet ordre n'est pas celui qui convient à un pédagogue. L'ordre qu'il lui faut, c'est celui du devenir, l'ordre dynamique de la vertu qui se fait, qui progresse du moins parfait au plus parfait. Il renversera donc l'ordre des vertus dans la chaîne. De descendant qu'il était, cet ordre, devenu ascendant, symbolisera l'ascension simultanée de l'homme vertueux, que les vertus emporteront avec elles vers le sommet auquel il aspire. Que ce fût là une idée favorite de l'auteur de la lettre, le fait qu'il l'exprima deux fois le prouve (*col.* 432 B 5-6, 12-13). Il dira de même au sujet des vices, mais sans les énumérer, que l'improbité abaisse ses amis par degrés jusqu'à l'extrême malice (*l. c.* B *l. ult.* — C 1). Cette remarque sur l'effet dégradant du vice est l'unique trace que l'épître syriaque ait conservée de sa dépendance primitive, pour la péricope des vertus et des vices, à l'égard de la lettre. Les opuscules n'ont même pas conservé ce dernier vestige. Pour la péricope, Opuscules et épître syriaque ne dépendent plus que de l'homélie XL, à laquelle ils ont réemprunté l'ordre descendant des vertus et des vices. Voici la concordance des textes qui dépendent de l'homélie : XL, 1 = Op. II, 16 et Op. I, 8 (*col.* 825 D 4 — *col.* 828 A 11); et XL, 2 = Op. I, 8 (A 11 — *fin du* § 8) et Op. III, 1 (*l.* 1-8).

La chaîne des vertus compte dix chaînons dans tous les textes, sauf dans le traité où il y en a onze. La chaîne des vices n'existe pas dans la grande lettre grecque. Elle n'a que onze chaînons dans l'homélie XL. Elle en a douze dans les autres

(1) Cf. Hom. XXXVII, 9, où l'on retrouve cette idée que les vertus s'engendrent les unes les autres, et qu'enlever la première, c'est les enlever toutes; qu'enlever la deuxième, c'est enlever toutes celles qui viennent après elle, et ainsi de suite.

textes. Un chaînon ou deux sont-ils tombés accidentellement de la chaîne des vertus? Primitivement l'énumération comprenait-elle douze vertus, comme elle comprend encore douze vices? Rien ne nous permet d'affirmer qu'une telle symétrie existât réellement.

Il est vrai que dans Hom. VIII, 1 on parle des douze degrés de la perfection. On lit aussi dans l'épître de Pisentius, évêque de Qeft, à ses ouailles : Vous serez la demeure des douze vierges qui glorifient le Fils unique de Dieu, de concert avec les anges... comme l'a dit N.-S. Jésus-Christ... « Celui-là m'aime qui garde mes commandements, et mon Père et moi nous viendrons et nous établirons en lui notre demeure », car il possède les douze vertus (1).

Le témoignage de la grande lettre grecque sur l'existence des homélies spirituelles avant le VIe siècle se borne donc aux emprunts directs ou aux allusions qu'elle fait aux homélies III, XXXIII et XL. L'épître syriaque y ajoute le sien pour les homélies XIX et XL. Mais le manuscrit du British Museum *Add.* 12175, daté, comme on le sait, *A. D.* 534, ne contient pas, en fait de lettres de Macaire, que cette « *Admonitio domni Macarii ad eos qui veniunt ad asceticam professionem* », qui est l'une des formes textuelles de la grande lettre grecque. Il en contient encore une autre, sur la pénitence, qui commence *f.* 220 et qui atteste l'existence avant le VIe siècle de l'Homélie XXV, 1-10. Enfin un autre manuscrit du British Museum, *Add.* 17166, non daté, mais dont l'écriture est du VIe siècle, contient *f.* 53, sous le nom de Macaire d'Égypte, le *De regimine Christianorum*, attribué ordinairement à Macaire d'Alexandrie, où se rencontrent de longs fragments de l'homélie XXVI, à savoir les §§ 23, 10-13. Soit en tout : 4 homélies attestées par le syriaque, les homélies XIX, XXV, XXVI et XL (2); et 3 par le

(1) *ROC*, 1914, p. 88.

Les douze vierges personnifient les douze vertus, dans le *Pasteur d'Hermas* : SIMILITUDE IX, cap. 15, 2 (FUNCK, *Opera Patrum Apostolicorum*, 1887, t. I, p. 528; cf. p. 560).

Aux douze vierges sont opposées douze femmes en noir, qui représentent les douze vices (*l. c.*, p. 528).

(2) C'est M. le Professeur G. L. Marriott qui a identifié lui-même les extraits des homélies XIX, XXV, XXVI et XL contenus dans les épîtres syriaques qu'il a traduites de *Add.* 18814.

grec, les homélies III, XXXIII et XL, c'est-à-dire 6 homélies, qui ne peuvent être moins anciennes que le ve ou le vi^e^ siècle. A réfléchir sur le cas de la grande lettre grecque, on se persuadera aisément que certaines homélies peuvent remonter à l'époque de Macaire d'Égypte. D'une part il n'y a pas un siècle et demi entre la date du manuscrit syriaque *Add.* 12175 (*A. D.* 534) et la date de la mort de Macaire (*A. D.* 390). D'autre part : 1° la traduction en langue syriaque de la lettre grecque peut remonter à un passé antérieur de 10, 20 ou 30 ans à son entrée dans la collection syriaque manuscrite; 2° l'épître syriaque n'a pas été traduite du texte grec original, mais d'un autre texte grec dérivé de l'original et si différent de lui dans sa teneur littérale, qu'une telle différence, qu'il est impossible de mettre au compte de la fantaisie, ne peut s'expliquer que par un très long usage de la lettre, au cours duquel elle aurait été repensée et récrite plusieurs fois. Si l'épître syriaque est du vi^e^ siècle commençant ou du ve siècle finissant, l'apparition du texte original de la grande lettre grecque serait bien proche du ve siècle commençant. Par les homélies que cite la lettre ou auxquelles elle fait allusion, nous toucherions alors, en vérité, à l'époque même de Macaire d'Égypte (1).

Voici les *incipit* des épîtres où se trouvent ces extraits :

1° (*Add.* 18814, Epistola IX, *f.* 198 = *Add.* 12175, *f.* 220).

Pœnitentiam agamus, fratres dilecti, ecce enim instar nebulæ densæ expansa est ira super mentem nostram : et quia non exuimus opera tenebrarum, non induimus arma lucis. Non enim transformati sumus... (voir la suite Hom. XXV, 4, *col.* 670 B *l. ult.*).

2° (*Add.* 18814, *f.* 214, Epistola XII = *Add.* 17166, *f.* 53).

Oportet christianum dissidere a peccato, quod se commovet in omnibus membris ejus et commisceri omnibus membris justitiæ.

3° *Add.* 18814, Epistola XI : c'est la grande lettre grecque de Macaire. L'*incipit* a été donné plus haut.

Il n'est que juste de rendre hommage à M. G. L. Marriott de ces résultats, importants pour fixer la composition des homélies.

(1) Si j'ai donné à l'auteur des homélies spirituelles le nom de Macaire d'Égypte, c'est, dans l'incertitude où l'on était au sujet de leur auteur réel, pour me conformer à la tradition qui est fort ancienne, puisqu'elle est déjà attestée, au début du vi^e^ siècle, par le manuscrit syriaque *Add.* 12175. Depuis la rédaction du présent article, le problème de l'origine des Homélies a fait un pas vers sa solution définitive. Une note qui doit être présentée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres établit que les Homélies Spirituelles sont l'œuvre d'un Messalien. Elles seraient donc antérieures à l'an 390, date du concile de Sidé qui condamna les Messaliens ou Euchites. Leur auteur vivait en Mésopotamie.

NOTE SUR UNE LETTRE DE L'ABBÉ ISAIE A L'ABBÉ PIERRE

Aux témoignages sur l'ancienneté de certaines homélies spirituelles tirées de la grande lettre grecque et des manuscrits syriaques du VI[e] siècle il convient de joindre le témoignage que nous en donne l'abbé Isaïe (1) († 11 août 488) dans le sermon XXV, instruction qu'il adressa sous forme de lettre à l'abbé Pierre (l'Égyptien), son disciple (*P. G.*, t. 40, *col.* 1174).

Ce témoignage porte sur six passages du sermon XXV qui présentent des relations littérales avec des passages appartenant à six homélies différentes : 1° Sermon XXV, § 10 (*l. c. col.* 1180) = Hom. XIV, 7 (cf. 6); 2° Sermon XXV, § 11 (*l. c. col.* 1181) = Hom. XXX, 5; 3° Sermon XXV, § 12 (*l. c. col.*1181) = Hom. XXXII, 6; 4° Sermon XXV, § 17 (*l. c. col.* 1185 C 3) = Hom. XLV, 7; 5° Sermon XXV, § 19 (*l. c. col.* 1187) = Hom. XXXIII, 2; 6° Sermon XXV, § 24 (*l. c. col.* 1190) = Hom. V, 6 (*col.* 510) et Op. IV, 27 (*col.* 887). Je cite intégralement ce qui se réfère aux Homélies :

1° (§ 10) Quemadmodum enim animalia terrestria, si in aqua demergantur, intereunt, quoniam sunt e natura terrena; pisces autem in terram extracti moriuntur, quoniam ex aquae natura sunt; volucres vero in aere quiescunt, quod si in terram descenderint, timent ne capiantur : sic et anima si a propria natura deflexerit, statim interimitur.

2° (§ 11) [Fieri enim non potest, ut anima ingrediatur in requiem Filii Dei, nisi ejus imaginem habeat.] Quemadmodum enim nullus mercator nummum accipit, in quo regis imago non sit expressa, neque eum nummularius probat, neque rex in suum thesaurum admittit : sic anima, nisi regis magni et D. N. Jesu Christi servet imaginem, non probatur ab angelis, neque admittitur ab ipso rege : quin potius audit : Quomodo huc intrasti, non habens imaginem meam?

(1) Voir l'étude du R. P. Vailhé, *Un mystique monophysite, le moine Isaïe*, dans *Échos d'Orient* (1906), p. 81-91; et M. l'Abbé Nau, *Les récits inédits du moine Anastase* (1902), *Appendice II. Extraits des récits d'Anastase le Sinaïte*, p. 66-67. Cf. Richard Raabe, *Petrus der Iberer*, p. 96 et 115. — E. W. Brooks, *Vita Isaïae monachi, auctore Zacharia Scholastico;* C. S. C. O., Scriptores Syri, ser. 3, t. XXV, p. 3-10.

3° (§ 12) Etenim quemadmodum volucris unica ala volare non potest, sic anima nequit in Deum progredi, si altera parte ad mundum inclinet.

4° (§ 17) Si aurum infanti, aut argentum, aut margarita, aut quidvis aliud ostendatur, aspicit ille quidem, sed in sinum matris fugiens omnia contemnit, ut mammam ejus accipiat.

5° (§ 19) Mercator qui navem onerat, non genus unum mercium in eam conjicit, sed omnia ex quibus se lucraturum sperat. Quod si quam jacturam fecisse viderit, eam non imitatur, sed eos potius quos animadvertit divites evasisse.

6° (§ 24) Etenim si tempestas in mari oriatur, et multa navigia submergantur, non dicimus : Quoniam illi perierunt, pereamus et nos. Quin etiam totis viribus contendimus, et Deo vota facimus, ut incolumes evadamus.

Dans les quatre premiers cas la dépendance d'un auteur à l'autre est littérale. Dans les deux derniers elle est beaucoup moins étroite. Le deuxième cas (§ 11) est le plus intéressant.

La comparaison entre l'âme et la pièce de monnaie frappée à l'effigie du roi est, dans Macaire, une comparaison détachée. Dans Isaïe, au contraire, elle est rattachée à une allégorie sur la pénitence (§ 11, *col.* 1180) : Quemadmodum enim, cum in urbem quam expugnarit rex inimicus ingredietur, cives timore conterriti passis manibus victori se dedunt ; at ille statim dejectis alterius regis imaginibus, legibusque sublatis, imagines suas et leges novas constituit. Mais le roi légitime de la ville, à l'appel de détresse de ses sujets captifs, s'avance à la tête de ses troupes, rentre dans la ville, relève ses statues et rétablit ses lois. L'allégorie est appliquée à l'âme repentante dans laquelle le Christ sauveur restaure son image et l'empire de ses lois : ac deinceps in eâ uti sua requievit.

La comparaison de la pièce de monnaie ne fait pas partie de l'allégorie de la ville qui tombe sous le joug du roi ennemi.

L'allégorie se suffit à elle-même. Cependant, comme elle contenait déjà tous les éléments de la comparaison de l'âme qui porte en elle l'image du Christ avec la pièce de monnaie frappée à l'effigie du roi, la comparaison est bien à sa place à la suite de l'allégorie.

L'allégorie d'autre part se rencontre aussi dans la tradition arabe de Macaire. Elle est contenue dans l'homélie XXVI de

Macaire du manuscrit *Vat.* 81, identique au sermon III de Siméon Stylite du manuscrit *Vat.* 80 et du manuscrit *Bibl. Nationale* 149. Le sermon III est ainsi intitulé dans *Vat.* 80 : *De Filii Dei dispensatione et incarnatione, et quomodo is hominum animas ab interitu et hostium tyrannide vindicavit.* L'exorde est tiré du § 34 de l'opuscule ascétique VII : *Quod consilium quæve ratio est adventus Christi.* Presque aussitôt après l'exorde, le manuscrit de *Paris* 149 (*f.* 12v *l.* 5 *ab infra*) introduit l'allégorie (1) :

« C'est ce qui arriva à la grande cité d'un certain roi, laquelle tomba au pouvoir des nations étrangères, ou d'un roi, oppresseur et méchant, à qui la ville n'appartenait pas. Il la prend d'assaut, y pénètre et contraint par force et tyrannie ses habitants à le servir. Il y élève de hautes tours et des forts puissants pour mater leur résistance, et il contrecarre les lois du roi, le seigneur de cette ville. Ce tyran y bâtit aussi des édifices et y érige ses statues et des lois contraires (à celles) du premier roi... »

Désormais on ne pourra plus dire qu'il faut attendre jusqu'à la seconde moitié du xe siècle, à Siméon Metaphraste, avant d'avoir un témoignage littéraire sur l'existence des Homélies spirituelles de Macaire (2).

Louis VILLECOURT.

Farnborough, avril 1920.

(1) لان هذا الامر يمثل قدامى مثل مدينة عظيمة لملك حوى عليها امم غريبة او ملك جبار شرير ليس له ملك هذه المدينة فجاز عليها ودخل اليها وجعل سكانها يتعبدوا له بالقهر والجبر والجور. وعلا له فيها ابراج عالية وحصونا قوية يعتسر (f. 13) معاندهم وعاند نواميس الملك رب تلك المدينة وبنى ايضا ذلك الجبار فيها بيوتا واقام فيها صورا له ونواميس تضادد الملك الاول.....

(2) C'est le lieu ici de noter une curieuse rencontre d'idées, au sujet de la descente du Christ aux enfers, entre homélie XI, 13 (cf. XVI, 3-5) et le discours de Joasaph au magicien Theudas : *Barlaam et Joasaph*, c. 31; *P. G.*, t. 96, *col*, 1162 AB.

LA PENTECOTE ET LA MISSION DES APOTRES

(*Suite et fin*) (1)

TRADUCTION

1. Descente du Saint-Esprit sur les apôtres, le jour de la Pentecôte. — 2. Le don des langues. — 3. Tremblement de terre à Jérusalem. — 4. Les apôtres réveillés par l'éclat d'une grande lumière. — 5. Apparition de Notre-Seigneur. — 6. Le partage du monde pour la prédication. — 7. Institution des sept diacres. — 8. Le lieu de la sépulture de Jésus, le bois de la croix et la pierre du tombeau. — 9. Nicodème, Cléophas et Joseph d'Arimathie. — 10. Martyre de saint Étienne. — 11. Étienne et Pierre, disciples de Jean-Baptiste. — 12. Sépulture du corps d'Étienne. — 13. L'évangélisation du monde. — 14. La composition des Évangiles. — 15. Affermissement de la foi. — 16. Les évêques et les prêtres. — 17. Révélations de la Sainte Vierge à Paul. — 18. Révélations de Pierre à Clément. — 19. Révélations de Paul à Denys. — 20. Saint Thomas et l'Assomption de Marie. — 21. Pourquoi l'apôtre Jean n'a consigné que quelques-uns des miracles accomplis par Jésus.

LECTURE (DU JOUR) DU PARACLET.

1. DESCENTE DU SAINT-ESPRIT SUR LES APOTRES, LE JOUR DE LA PENTECÔTE. — (A, fol. 102 r° a, *in fine*). Le dixième jour de l'Ascension de *Notre-Seigneur Jésus-Christ* dans les cieux, alors que (les apôtres étaient) réunis dans le cénacle de *Sion* [Tsyon], le jour du dimanche, le Paraclet (2), l'Esprit-Saint, consolateur, descendit sur eux, comme leur Maître (3) (le) leur avait promis. (A, fol. 102 r° b) Il descendit sur eux du ciel comme des langues de feu. Ils ouvrirent leur bouche et le burent.

2. LE DON DES LANGUES. — Aussitôt tous les disciples parlèrent dans la langue de tous les pays. Ils descendirent du cénacle de *Sion* et entrèrent à (4) *Jérusalem* ['Iyarousâlêm]. Ceux qui y (5) habitaient les entendirent,

(1) Cf. *ROC*, 1918-1919, p. 204.
(2) Transcription du grec Παράκλητος.
(3) Sens de *Seigneur*.
(4) M. à m. : *dans*.
(5) M. à m. : *en elle*.

à ce moment-là, parmi (1) les *Arabes* [ʿArab] et d'autres, parler (2) dans la langue de tous les pays. Ils furent fort étonnés. Mais les *Juifs* ['Ayhoud] dirent entre eux : « C'est que (3) ces hommes ont bu du vin et sont ivres. C'est pourquoi ils ne savent pas ce qu'ils disent (4). » En effet, lorsque l'Esprit-Saint fut descendu sur les apôtres, ils parlèrent dans la langue de tous les pays.

3. Tremblement de terre a Jérusalem. — Toute *Jérusalem* brilla ce jour-là. En effet, une grande lumière luisit en elle. Il y eut un tremblement (de terre) et une peur considérable. Beaucoup de gens d'(entre) les *Juifs* et d'(entre) (A, fol. 102 vº a) les *Arabes* crurent, en voyant ce prodige, au moment de la descente de l'Esprit-Saint.

4. Les apôtres réveillés par l'éclat d'une grande lumière. — Lorsque le soleil fut couché ce jour-là, *Sion* fut remplie d'une grande lumière, comme la lumière du soleil et comme la flamme du feu. Les disciples se trouvaient réunis dans le cénacle; ils dormaient. Ils se réveillèrent de leur sommeil par l'éclat de la (5) lumière qui brillait sur eux. Ils entendirent des paroles de jubilation et de glorification du Seigneur, (dont le cénacle) était rempli entièrement.

5. Apparition de Notre-Seigneur. — (A, fol. 102 vº b) Immédiatement *Notre-Seigneur Jésus-Christ* leur apparut et leur dit : « Soyez consolés, réjouissez-vous et ne craignez pas, car je vous ai exposé, de nombreuses fois, que tout ce que vous me demanderez je vous (le) donnerai moi-même. Mais maintenant (6) enseignez toute la terre. Que chacun d'(entre) vous s'en aille dans le pays (7) qui lui est échu par le sort (8), et qu'il y (9) prêche en mon nom! »

6. Le partage du monde pour la prédication. — Le lendemain, chacun (10) d'(entre) eux raconta (11) à son compagnon ce qu'il avait vu et entendu. Alors ils se partagèrent les pays (12) par le sort. Voici ceux qui (13) étaient réunis : *Simon-Céphas* [Semʿon-Kêfâ], qui a été appelé *Pierre* [Pêṭros], *Jean* [Yohannès], le bien-aimé, *André* ['Endryâs], *Jacques* [Yâʿqob], fils de *Joseph* [Yosêf], *Philippe* [Filpos], *Barthélemy* [Bartalomêwos], *Thaddée* [Tâdêwos], *Thomas* [Tomâs], *Jacques* [Yâʿqob], fils de *Zébédée* [Zabdêwos], *Simon le Cananéen* [Semʿon Qananâwi] (14) et *Jude*

(1) M. à m. : *de*.
(2) M. à m. : *alors qu'ils parlaient*.
(3) M. à m. : *en effet*.
(4) M. à m. : *ce qu'ils parlent*.
(5) M. à m. : *de cette*.
(6) M. à m. : *maintenant aussi*.
(7) Autre sens : *ville*.
(8) M. à m. : *son sort*.
(9) M. à m. : *en lui*.
(10) M. à m. : *tout chacun*.
(11) M. à m. : *parla*.
(12) Cf. note 7.
(13) M. à m. : *ce sont ceux qui*.
(14) Nous n'osons pas lire **ስምዖን ፡ ቀናኢ**, *Simon le Zélote* (la forme **ቀናኣዊ**

[Yehoudâ]. Le sort tomba sur (1) la part de *Pierre* : pays de *Rome* [Romê], d'*Antioche* ['Antsokiyâ] et du littoral de la mer: la part de *Jean* : pays d'*Éphèse* ['Êfêson]; la part d'*André* : pays des *Cynocéphales*, qui sont anthropophages (2); la part de *Thomas* : terre des *Indes* [Hendakè] et terre autour du paradis; la part de *Philippe* : pays d'*Afrique* ['Afrâqyâ] et (de la terre) qui l'entoure; la part de *Jacques*, fils de *Joseph* : *Jérusalem*. (C'est) ainsi (A, fol. 103 r° a) (que) tous les disciples se partagèrent la part (3) de *Barthélemy*, la part de *Thaddée*, la part de *Jacques*, fils de *Zébédée* (4), la part de *Simon le Cananéen* (5) et la part de *Jude*.

7. Institution des sept diacres. — Avant de se disperser dans tous les pays, les disciples appelèrent (6) les gens à (7) la foi et (à) la pénitence, à *Jérusalem*. Ils firent de grands miracles et prodiges. Ils établirent (8) sept diacres (9), après les avoir choisis (10). Ils établirent *Étienne* ['Estifânos], fils de saint *Gamaliel* [Gamâlyâl], chef sur eux. Ces diacres servaient les disciples. Quant à *Étienne*, il servait avec eux dans l'Évangile saint de *Notre-Seigneur Jésus-Christ* et il appelait les gens à (11) la foi.

8. Le lieu de la sépulture de Jésus, le bois de la croix et la pierre du tombeau. — (A, fol. 103 r° b) (C'est) pareillement (que faisaient) *Nicodème* [Niqodimos] et *Joseph* d'*Arimathie* ['Armâtyâs]. *Nicodème*, *Cléophas* [Qalayopâ] et *Gamaliel*, père d'*Étienne*, étaient frères de mère. *Joseph d'Arimathie* était l'ami (12) de *Pilate* [Pilâtos]. Le jardin (13) dans lequel fut inhumé le corps de *Notre-Seigneur Jésus-Christ* était le jardin de *Joseph*, fils de *Phinéas* [Finhas], fils du frère du père de *Joseph d'Arimathie*. *Joseph*, fils de *Phinéas*, était originaire de *Jérusalem* (14). Mais alors il habitait le pays d'*Arimathie* avec *Joseph*, fils du frère de son père. Le bois (15) sur lequel fut crucifié *Notre-Seigneur Jésus-Christ*

ne se trouve pas dans le *Lex. aeth.* de Dillmann), car la forme **ቀነናዊ**, *Cananéen (de Cana)*, est irréprochable et rappelle la forme **ከነናዊ**, *Chananéen (de Chanaan)*.

(1) M. à m. : *dans*.

(2) M. à m. : *qui mangent (mangeaient) la chair des hommes*.

(3) M. à m. : *dans la part* (ici et plus bas).

(4) Dans le ms. A, après **ወበክፍለ ፡ ያዕቆብ ፡ ወልደ ፡ ዘብዴዎስ**, *la part de Jacques, fils de Zébédée*, se trouve **ወበክፍለ ፡ ያዕቆብ**, *la part de Jacques*.

(5) Cf. *supra*, p. 58, note 14. La répétition faite ici de la forme **ቀነናዊ** est pour nous un nouveau motif qui nous empêche d'adopter la leçon **ስምዖን ፡ ቀናኢ**, *Simon le Zélote*.

(6) M. à m. : *appelaient*.

(7) M. à m. : *dans*.

(8) Sens de *préposer, instituer, ordonner* (*un clerc*).

(9) Transcription du grec διάκονος.

(10) M. à m. : *les ayant choisis*.

(11) M. à m. : *dans*.

(12) Sens de *cher*.

(13) Mise en relief.

(14) M. à m. : *un homme (citoyen) des gens (habitants) de Jérusalem*.

(15) Mise en relief.

est le bois avec lequel on porta (1) l'arche d'alliance. Lorsqu'on eut déposé (2) le corps du *Seigneur Jésus* de ce (bois) (3), les *Juifs* le remirent (4) (A, fol. 103 v° a) à sa place (5) (primitive). La pierre (6) qu'ils mirent à (7) l'orifice du tombeau est la pierre qui fit jaillir l'eau pour les enfants d'*Israël*, pendant qu'ils se trouvaient dans le désert, (et qui produisit) douze sources.

9. Nicodème, Cléophas et Joseph d'Arimathie. — *Nicodème* enseigna la loi à *Jérusalem*. *Cléophas*, son frère, interpréta (8) les Écritures. Il habitait le pays d'*Emmaüs* [Gamwâs]. Ils furent dignes (9) de devenir les disciples de *Notre-Seigneur*. En effet, *Joseph d'Arimathie* ensevelit le corps de *Notre-Seigneur Jésus-Christ* et le déposa (10) dans le tombeau, après (l')avoir demandé (11) à *Pilate*. *Nicodème* apporta des parfums de chez lui. *Cléophas* reçut (*Notre-Seigneur*) dans sa maison, à *Emmaüs*.

10. Martyre de saint Étienne. — *Étienne*, fils de *Gamaliel* le pur, garda la foi et appela les gens à (12) la foi. Les *Juifs* le lapidèrent (A, fol. 103 v° b) de pierres à (13) *Jérusalem*, jusqu'à ce qu'il rendît son âme. Par sa patience dans le supplice, il fut digne de voir (14) *Notre-Seigneur Jésus-Christ* assis (15) à la droite de son Père, dans sa gloire, dans les cieux. Lorsque les *Juifs* le lapidèrent, il leur révéla des mystères. (Ceci) est écrit dans le *Livre des Mystères*, qui est appelé le *Livre de Mezhal* (16), ce qui (signifie) littéralement (17) : volume (18). Ce saint *Étienne* fut établi (19) prince (20) de (21) tous les diacres et premier de tous les martyrs.

11. Étienne et Pierre, disciples de Jean-Baptiste. — Ce pur *Étienne*

(1) M. à m. : *on portait.*
(2) M. à m. : *lorsqu'on eut fait descendre.*
(3) M. à m. : *de lui.*
(4) Sens de *retourner*, *restituer*, *rendre.*
(5) M. à m. : *dans son lieu.*
(6) Mise en relief.
(7) M. à m. : *dans.*
(8) Autre sens : *traduisit.*
(9) M. à m. : *ces (hommes) qui étaient dignes.*
(10) Sens de *mettre.*
(11) Ce sens (*réclamer*) ne se trouve pas dans le *Lex. aeth.* de Dillmann.
(12) M. à m. : *dans.*
(13) M. à m. : *dans.*
(14) M. à m. : *regarder.*
(15) M. à m. : *alors qu'il était assis.*
(16) Le mot ምዝሐል est la transcription de l'arabe مجلّة, *livre.*
(17) M. à m. : *dans son interprétation (traduction).*
(18) Transcription du grec χάρτης.
(19) Sens d'*être préposé.*
(20) M. à m. : *chef.*
(21) M. à m. : *sur.*

fut (1) avec l'un des disciples (2) qu'on appelait (3) *Pierre* (4). Il vit *Notre-Seigneur Jésus-Christ*, lorsqu'il fut ressuscité des morts. Cet *Étienne* et (5) (A, fol. 104 r° a) *Pierre* (furent) les disciples de *Jean-(Baptiste)* [Yohannès], avant de devenir les disciples du *Seigneur Jésus*. Ce fut ces deux disciples que *Jean* députa au *Seigneur Jésus*, en disant : *Est-ce toi-même qui viens, ou* (6) *est-ce un autre que* (*nous devons*) *attendre* (7)? (Voici) ce que *Notre-Seigneur Jésus-Christ* leur dit (8) : *Allez vers Jean et exposez-lui tout ce que vous avez vu. Voici que* (9) *les aveugles voient, les lépreux sont purifiés, les boiteux marchent* (10), *les morts ressuscitent* (11).

12. Sépulture du corps d'Étienne. — Lorsque *Étienne* fut devenu martyr, les disciples prirent son corps et l'enterrèrent dans le tombeau d'*Abraham* ['Abrehâm], d'*Isaac* [Yeshaq] et de *Jacob* [Yâ'qob], les patriarches (12) purs.

13. L'évangélisation du monde. — Puis les disciples partirent (13) dans tous les pays et contrées (14), (pour l'évangélisation) desquels le sort (15) était échu (16) (à chacun d'eux). *Pierre* alla à *Antioche*, (A, fol. 104 r° b) avant d'aller à la ville de *Rome*, et y (17) prêcha. Il se trouvait avec *Jean*. Il l'appela le siège du sacerdoce. De là il envoya *Marc* [Mârqos], l'un des disciples (18), au pays d'*Égypte* [Gebets], et un (autre) disciple au territoire (19) de *Syrie* [Soryâ]. Les douze apôtres et les soixante-dix disciples partirent (20) pour (21) toutes les extrémités de la terre. Ils prêchèrent chez (22) tous les peuples. Ils les convertirent de leur infidélité (23) à (24) la foi droite.

(1) Sens de *se trouver* (*devenir*).
(2) M. à m. : *avec un disciple des gens des disciples.*
(3) M. à m. : *qu'on disait.*
(4) M. à m. : *roc* (ici et plus bas).
(5) M. à m. : *avec.*
(6) M. à m. : *et.*
(7) Matth., xi, 3.
(8) Le ms. A *add.* ወይቤሎሙ, *et leur dit* (dittologie).
(9) M. à m. : *c'est que* (*en effet*).
(10) M. à m. : *vont.*
(11) Matth., xi, 5.
(12) M. à m. : *les pères.*
(13) M. à m. : *sortirent.*
(14) Nuance de sens : *provinces.*
(15) M. à m. : *leur* (*son*) *sort.*
(16) M. à m. : *était sorti.*
(17) M. à m. : *en elle.*
(18) M. à m. : *l'un des gens des disciples.*
(19) M. à m. : *à la terre.*
(20) M. à m. : *sortirent.*
(21) M. à m. : *dans.*
(22) M. à m. : *dans.*
(23) Ce sens n'est pas indiqué dans le *Lex. aeth.* de Dillmann.
(24) M. à m. : *dans.*

14. La composition des Évangiles. — Alors *Paul* [Pâwlos] s'associa (1) à (2) eux. Il écrivit un évangile. *Pierre* aussi écrivit un autre évangile. *Matthieu*, dans la part (du ministère qui lui était échue), écrivit un évangile. *Jean* aussi écrivit, comme eux, un évangile. *Pierre* donna son évangile à *Marc*, (qui) l'appela de son nom. *Paul* donna son évangile à *Luc* [Louqâs], (qui) l'appela de son nom. Mais *Matthieu* et *Jean* ne donnèrent leur évangile à personne et l'appelèrent de leur nom.

15. Affermissement de la foi. — (A, fol. 104 v° a) Lorsque la foi fut grande (3) par l'intermédiaire (4) des apôtres purs, ils baptisèrent les peuples proches et lointains (5) au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ils leur donnèrent le pain de vie. Ils affermirent dans le cœur des fidèles (6) l'Évangile de *Notre-Seigneur Jésus-Christ*. (Ils leur exposèrent) comment il était venu dans le monde, s'était fait homme de *Notre-Dame la Sainte Vierge Marie*, doublement (vierge : en corps et en esprit), et était né ; comment il avait été baptisé de la main de *Jean*, avait souffert, était mort, était ressuscité des morts le troisième jour, était monté aux cieux (7) et, en outre, viendrait juger les vivants et les morts. Ils écrivirent les commandements et les canons (8), conformément à (9) (ce que) l'Esprit-Saint disait (10) par leur bouche, et les déposèrent (11) dans l'Église du Seigneur.

16. Les évêques et les prêtres. — Malheur à ceux qui sont rebelles (envers les évêques ! Ce sont les évêques) qui (A, fol. 104 v° b) ordonnent les prêtres et leur donnent la puissance et le don de l'Esprit-Saint. Le Seigneur se trouve avec eux. Il les aide (12) dans toutes leurs œuvres spirituelles (13).

17. Révélations de la Sainte Vierge a Paul. — (C'est) *Notre-Dame la Sainte Vierge Marie*, doublement (vierge : en corps et en esprit), mère de la Lumière, (qui) a révélé à *Saul* (14) [Sâwl], qui a été appelé *Paul* [Pâwlos], les mystères que *Notre-Seigneur Jésus-Christ* lui avait exposés.

18. Révélations de Pierre a Clément. — *Simon-Céphas* [Semʿon-Kêfâ] aussi a révélé ses mystères à *Clément* [Qalêmenṭos], son disciple. (*Clément*) a exposé la généalogie (15) de *Notre-Dame la Sainte Vierge*

(1) Sens de *s'unir* (*s'agréger*).
(2) M. à m. : *avec*.
(3) M. à m. : *fut nombreuse*.
(4) Sens de *sous les auspices de*.
(5) M. à m. : *éloignés*.
(6) M. à m. : *des croyants*.
(7) M. à m. : *dans les cieux*.
(8) Transcription du grec κανών.
(9) M. à m. : *comme, selon que*.
(10) M. à m. : *parlait*.
(11) Sens général de *placer*.
(12) Sens de *s'entr'aider*.
(13) M. à m. : *dans toute leur œuvre spirituelle* (sens collectif).
(14) Mise en relief.
(15) M. à m. : *parenté, souche, famille, lignée*.

Marie, doublement (vierge : en corps et en esprit, du côté) de son père et (du côté) de sa mère, depuis *Adam* ['Adâm] et *Ève* [Hêwân] jusqu'à *Joachim* ['Iyâqêm] et *Anne* [Hannâ]. *Clément* a écrit ceci. Il l'a appelé *Livre de Mezhal* (1), ce qui veut dire littéralement (2) : volume (3). Il l'a déposé dans les *Trésors de la Sagesse,* dans la grande ville de *Rome* [Romê].

19. Révélations de Paul a Denys. — *Paul* aussi (4) (A, fol. 105 r° a) a exposé ses mystères, — qu'il avait appris de *Notre-Dame la Sainte Vierge Marie,* doublement (vierge : en corps et en esprit), mère de la Lumière, — à *Denys* [Danâsyos], juge de la ville de l'*Aréopage* ['Aresfâgos], c'est-à-dire *Éphèse* ['Efêson] (5), (ville) d'idolâtres (6). Quant à nous disciples, nous avons vu, après son Ascension, *Notre-Seigneur Jésus-Christ.* Il a choisi *Paul,* qui adorait (7) les idoles auparavant. Mais aujourd'hui (c'est) un homme rempli de l'Esprit-Saint. Nous l'avons ordonné (8), afin qu'il devînt chef (9).

20. Saint Thomas et l'Assomption de Marie. — *Jacques* aussi, frère de *Jean,* exposa ses mystères à *Thomas* [Tomâs], (mystères) qu'il avait appris de *Notre-Seigneur Jésus-Christ.* Connaissant son zèle pour la foi droite, *Notre-Seigneur* le rendit digne (10) d'introduire sa main et de toucher son côté. (Voici) ce que disent (11) (les apôtres au sujet de *Thomas*) : « Au moment (où) les disciples étaient réunis, afin d'enterrer le corps de *Notre-Dame la Sainte* (A, fol. 105 r° b) *Vierge Marie,* doublement (vierge : en corps et en esprit), mère de la Lumière, lorsqu'elle eut émigré de (ce) monde, dans l'église de *Jérusalem* ['Iyarousâlêm] qui s'appelle (l'église de) *Gethsémani* [Gêtêsêmâni], voici qu'il (12) n'était pas venu avec nous. Lorsqu'elle fut morte, nous enterrâmes son corps, alors qu'il se trouvait aux *Indes* [Hendakê]. Alors il vint sur un nuage, après que nous eûmes enterré le corps (de *Marie*). Nous-mêmes, (nous étions) réunis au tombeau. Nous ne savions pas que lui-même avait vu (13) la mère de la Lumière sur son chemin, en venant vers nous des *Indes.* Elle-même montait au ciel, (portée) par la main des anges. Nous avons ouvert, à ce moment-là, le tombeau dans lequel nous avions mis son corps, sur le conseil de *Notre-Seigneur,* et nous n'avons rien trouvé en lui. »

(1) Cf. *supra*, p. 60, note 16.
(2) Cf. *supra*, p. 60, note 17.
(3) Cf. *supra*, p. 60, note 18.
(4) M. à m. : *Paul aussi de nouveau.*
(5) Au lieu d'*Athènes* (erreur du scribe).
(6) M. à m. : *sur les idolâtres.*
(7) Sens de *rendre un culte.*
(8) Sens de *préposer, instituer.*
(9) Sens de *prince.*
(10) M. à m. : *le fit (capable) de devenir digne.*
(11) D'après la leçon du ms. B.
(12) M. à m. : *c'est que (en effet).*
(13) M. à m. : *avait regardé.*

21. Pourquoi l'apôtre Jean n'a consigné que quelques-uns des miracles accomplis par Jésus. — *Jean,* le disciple, qui a écrit ces mystères et (les) a réunis dans ce livre (1), dit : « Je suis (A, fol. 105 v° a) témoin sur tout ceci et je le confesse (2). Si (3) j'avais écrit tous les miracles que j'ai vus de mon Seigneur et de mon Dieu *Jésus-Christ*, — (miracles) qu'il a faits devant moi, — les volumes du monde entier (4) n'en renfermeraient pas le récit (5), et toujours les cieux et la terre seraient épouvantés (et) seraient agités par ses miracles. Je ne dois pas (6) mentionner tout ce que j'ai vu, car les âmes de tous (les hommes) ne pourraient pas le supporter (7) et ne le recevraient pas en leur intelligence. »

Gloire, action de grâces et puissance (8) au Seigneur, auteur de toute créature, maintenant, toujours (9) et pour les siècles des siècles! Amen. Amen. Ainsi soit-il. Ainsi soit-il. Amen. Ainsi soit-il.

Sylvain Grébaut.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 3 Mai 1920.

(1) Il s'agit ici des *Miracles de Jésus.* Nous poursuivons l'édition de cet ouvrage dans la *Patrologia Orientalis* Graffin-Nau. Les deux premiers fascicules (vingt premiers miracles) ont paru.

(2) Autre sens : *je crois en lui.*

(3) M. à m. : *mais si.*

(4) M. à m. : *les volumes et le monde entier.*

(5) M. à m. : *ses livres.*

(6) M. à m. : *il ne me convient pas.*

(7) M. à m. : *le porter.*

(8) M. à m. : *force.*

(9) M. à m. : *maintenant aussi et toujours aussi.*

CONTRIBUTIONS A LA PHILOLOGIE ÉTHIOPIENNE

(*Suite*) (1)

II. — LEXICOGRAPHIE

(Additions au *Lexicon linguae aethiopicae* de A. Dillmann)

1. — Additions morphologiques.

Formes nominales et verbales.

9

ሎዝ

a) La forme nominale ሎዝ ne se trouve pas dans le *Lexicon linguae aethiopicae* de A. Dillmann. Dans la partie IV seulement de son *Lexicon* (aux *Addenda et Emendanda*), Dillmann cite la forme approchante ሎዝን et écrit : « Inter ለዐት ፡ et ሊዩ ፡ adde : ሎዝን ፡ subst. (لاذن) *ledum, ladanum*, resina pituitosa suaveolens... » Puis il donne comme référence le *Synaxaire*, au 8 Hamlê. *Op. cit.*, col. 1426. En se reportant à l'édition du *Synaxaire éthiopien* (*II. — Le Mois de Hamlê*) par Ignazio Guidi, on trouve non plus la forme ሎዝን, mais la forme ሉዝን, établie d'après quatre mss. : *d'Abbadie* n° 66 ; *d'Abbadie* n° 98 ; Bodleian Library n° XXV ; Fonds propre de la Bibliothèque Nationale de Paris n° 128. Voici, d'ailleurs, le texte où est

(1) Cf. *ROC*, 1915-1917, p. 439 ; 1918-1919, p. 103, p. 314 et p. 401.

renfermée la forme qui nous occupe : ወተንሥኡ ፡ ፬ሊቃነ ፡ መላእክት ፡ ወዓጠኑ ፡ ሥጋሁ ፡ በከርቤ ፡ ወሚዓ ፡ ወሉዛን ፡ ወሰንደሮስ ፡ ወበከሚን ፡ ወበጥፋሕ ፡ ወበሜዔር ፡ ወመልዓ ፡ ቤት ፡ ጢሰ ፡ ዕጣን ፡ *Les quatre archanges se levèrent et encensèrent son corps [le corps d'Abba Misâ'êl, le pauvre] avec de la myrrhe, du stacté, du « luzān », de la sandaraque, du cumin, du « ṭefāh » et du « mēʿēr »; la maison fut remplie de la fumée de l'encens.* » I. Guidi, *op. cit.*, p. 270. Il est intéressant de noter que le *Sawâs* ne mentionne pas la forme ሉዛን. C'est pourquoi M. I. Guidi transcrit le mot, sans le traduire.

b) Sens : mêmes sens que ceux que Dillmann attribue à ሎዛን (I. Guidi : ሉዛን). Le grec λήδον désigne l'arbrisseau du *lédum* ou *lédon* (très probablement le *ciste de Crète*, *cistus creticus*), alors que λήδανον — la forme λάδανον, que les Grecs prononçaient d'ailleurs λήδανον, n'est autre que la transcription de l'arabe لاذن — indique la *résine* ou la *gomme* du *lédon : le ladanum*. La forme ሎዛ (ሎዛን et ሉዛን) désigne donc *l'arbuste du lédon* et aussi la *substance résineuse et balsamique du ladanum*.

c) Texte : ማርያም ፡ አንቲ ፡ ሰዋስው ፡ ዘምድረ ፡ ሎዛ ።
ዲቤኪ ፡ ትዕርግ ፡ ጸሎትየ ፡ በጼና ፡ ሠናይ ፡ መዓዛ ።
ኀበ ፡ ለነፍስየ ፡ ታሰስል ፡ ትካዛ ፨

Marie, tu es l'échelle de la terre du lédon.
Que ma prière monte vers toi (1), *dans la bonne odeur d'un parfum,*
(*Là*) *où pour mon âme elle écartera la tristesse!*

La forme nominale ሎዛ est tirée du *Synaxaire éthiopien* (*IV. — Le Mois de Tâḫschâsch*), dont nous préparons l'édition pour la *Patrologia Orientalis* Graffin-Nau. Le texte est inédit. La leçon ሎዛ est établie d'après les quatre manuscrits (cf. *supra*, p. 65) utilisés pour l'édition du *Synaxaire*.

(1) M. à m. : *sur toi*.

d) Contexte : le texte que nous venons de citer constitue la fin (trois derniers vers) du *salâm* du *récit* de la *Présentation de la Sainte Vierge au temple* (3 Tâḥschâsch). L'image du *parfum de la prière* (quatrième vers) trouve son explication logique dans le contexte qui précède immédiatement : *odeur balsamique du ladanum*, lequel découle de l'arbrisseau du *lédon* (troisième vers).

10

ተቅሳም

a) La forme nominale **ተቅሳም** ne se trouve pas dans le *Lexicon linguae aethiopicae* de A. Dillmann. Les formes verbales sont : **ቀሰመ**, I, 2 « *sapidum reddere, condire* cibum »; **ተቀሰመ**, III, 2 « *sapidum reddi, condiri* ». Les formes nominales sont : **ቅሱም**, « part. *conditus* »; **ቀስም**, « subst. *conditura, condimentum* »; **ቅሳሜ**, forme au sujet de laquelle Dillmann écrit : « subst. ; dubium videtur annon locus e Job 33, 6 sub voce **ቅሣሜ ፡** allatus huc referendus sit, si quidem **ቅሳሜ ፡** *compositio, temperatura* explicare licet »; **መቅስም** ou bien **መቅሰም**, « (sing. nondum repertus) subst., Pl. **መቃስም ፡** Pl. Pl. **መቃስማት ፡** *cibi conditi* ». *Op. cit.*, col. 432. Le sens général a l'avantage d'être simple : idée d'*assaisonner, accommoder*.

b) Sens : **ተቅሳም**, subst. : *condiment, assaisonnement*. Comme Dillmann signale (cf. *supra*) que le singulier **መቅስም** (**መቅሰም**) n'a pas encore été trouvé, il serait possible que **ተቅሳም** servît — uniquement au point de vue sémantique — de singulier au pluriel **መቃስም** (**መቃስማት**) et eût, selon cette hypothèse, le sens de *mets assaisonné, accommodé*. Ce dernier sens est problématique, alors que le premier (*condiment, assaisonnement*) est certain.

c) Texte : **ወለይእቲ ፡ ንዕቀብ ፡ ሥርዓታ ፡ በኵሉ ፡ ጥንቃቄ ። እንዘ ፡ ናስተጥዕም ፡ ላቲ ፡ በተቅሳመ ፡ ሃይማኖት ፡ ዘመንፈስ ፡**

ቅዱስ ፡ ወለስብሐተ ፡ ዋሕድ ፡ ወልደ ፡ እግዚአብሔር ፡ መድኃኒነ ፨ (1) *Gardons les règles* (2) *de l'(Église)* (3), *en toute minutie* (4), *en les rendant suaves par le condiment de la foi, (don) de l'Esprit-Saint, et pour la gloire de l'Unique, le Fils du Seigneur, Notre-Sauveur.* Ce texte est inédit. La forme **ተቀሰም** est tirée du *Qalêmenṭos* (fol. 86 r° b), dont nous publions la traduction dans la *Revue de l'Orient chrétien.*

d) Contexte : la phrase précédente dit expressément : « *(C'est l'Église) qui allège (ce qui est) pénible et (qui) aide celui qui est tourmenté.* » C'est pourquoi l'observation scrupuleuse des lois de l'Église aura pour effet de procurer la vraie joie aux fidèles. Mais ce qui « *rendra douce* » (**አስተጠዐመ**) l'observation de ces lois, ce sera le suave *condiment* (**ተቀሰም**) de la foi. Le sens de la forme nominale **ተቀሰም** est donc nettement précisé par le contexte, qui le met en pleine lumière.

2. — Additions sémantiques.

5

Préposition ህየንተ

a) Sens donnés par Dillmann : « *loco, vice, pro, pretio* (ἀντί et ὑπέρ)... (praepositio) saepissime usurpata, ubi de permutando, persolvendo, remunerando, compensando agitur... Nonnumquam usurpatur pro *sicut* ». Cf. *Lex. aeth.,* col. 13. La préposition **ህየንተ** s'emploie, comme l'indique Dillmann et comme l'établissent de nombreux textes où elle est usitée, lorsqu'il s'agit de troc ou de commerce, d'échange en général, de paiement ou rémunération quelconque à donner ou à recevoir, de balance à établir entre la valeur de deux objets, de remplacement ou de substitution. Le sens de **ህየንተ** se trouve par là strictement limité.

(1) Le mot **መድ፡ኃኒነ** est en surcharge.
(2) M. à m. : *le règlement.*
(3) M. à m. : *de cette (Église).*
(4) Sens de *soin méticuleux.*

b) Nouveaux sens que nous donnons : *à cause de, pour*. Nous attribuons à **ህየንተ** le sens *causatif* (mais non les autres sens) des prépositions **በእንተ**, **እንበይነ**, **በበይነ**. L'idée de *compensation* disparaît à peu près complètement.

c) Texte : **ህየንተ ፡ አቡነ ፡ አዳም ፡ ተረገመት ፡ ምድር ።** (*C'est*) *à cause de notre père Adam* (*que*) *la terre a été maudite.* Ce texte est inédit. Il est tiré du *Qalêmenṭos* (fol. 88 r° b), dont il a été question plus haut, p. 68.

d) Contexte : la phrase qui précède se rapporte à l'expulsion d'Adam du paradis terrestre et à la malédiction de la terre. « (*Adam*) *est sorti du paradis* (*pour aller*) *dans la terre* (1) *maudite, que* (*le Seigneur*) *maudit, afin qu'il poussât en elle des épines et des ronces.* » Le péché d'Adam est indiqué comme la *cause* directe de la malédiction de la terre. Le sens *causatif* de la préposition **ህየንተ** est clairement établi par notre citation.

6

Forme nominale ርሱሕ

a) Sens donnés par Dillmann : « 1) *squalidus, sordidus, impurus* ... 2) *reus, noxius, sons.* » Cf. *Lex. aeth.*, col. 279. Quand il s'agit de choses ou objets (et non de personnes), le sens est simple : *sale.*

b) Nouveaux sens que nous donnons : *terne, terni, sans éclat.*

c) Texte : **ነጺሮ ፡ ርሱሐ ፡ እምአክሊለ ፡ ሰማዕት ፡ አክሊሎ ፡፡**
በዘኢይጸድል ፡ ከማሆሙ ፡ ሶበ ፡ ለመልአክ ፡ ተስእሎ ፡፡
እመ ፡ ተጋደልከ ፡ እስከ ፡ ነግህ ፡ ይቤሎ ።

Voyant (2) *sa couronne plus terne que la couronne des martyrs,*

(1) M. à m. : *dans cette terre.*
(2) M. à m. : *regardant.*

Lorsque ('Èlyâb) eut demandé (1) *à l'ange pourquoi elle ne resplendissait pas comme celles* (2) *(de ces derniers),*
(L'ange) lui dit : « Si tu combats jusqu'au matin. »

Ce texte est inédit. Il est tiré du *Synaxaire éthiopien* (*IV. — Le Mois de Tâḫschâsch*), dont il a été question plus haut, p. 66.

d) Contexte : le texte que nous venons de citer constitue la fin (trois derniers vers) du *salâm* à 'Èlyâb. Les deux premiers vers ont trait à la conversion de Èlyâb, qui était païen : **እንዘ ፡ አረማዊ ፡ ሀሎ ።** (texte de la fin du premier vers).

7

Forme nominale በረከት

a) Sens donnés par Dillmann : « *benedictio* 1) *laudatio, celebratio*... 2) *fausta precatio*... 3) benedictio Dei i. e. *dona* vel *munera Dei bona fausta praestantia, prosperitas*... 4) *bonum, optimum, bona,* (*opes, fortunae*)... 5) *consecratio* benedictione facta ». Cf. *Lex. aeth.*, col. 505-506.

b) Nouveaux sens que nous donnons : *objet bénit, relique bénite.*

c) Texte : **ወሶበ ፡ ይመጽኡ ፡ ኀቤሁ ፡ ሕዝባውያን ፡ ያቄርብ ፡ ሎሙ ፡ ማእደ ፡ ወይፌንዎሙ ፡ በሰላም ። ወሶበ ፡ ይወስዱ ፡ እም ውእቱ ፡ በረከተ ፡ ንስቲተ ፡ ውስተ ፡ አብያቲሆሙ ፡ ወያነብርዎ ፡ ላዕለ ፡ ድውያን ፡ ወይትፌወሱ ፡ ሶቤሃ ፡ ወይሴብሕዎ ፡ ለእግዚአብሔር ፨** *Lorsque des laïcs venaient vers lui, il offrait pour eux le sacrifice (eucharistique)* (3) *et il les renvoyait* (4) *en paix. Lorsqu'ils emportaient de ce (saint Abba Matthieu) un petit objet bénit dans leurs maisons et le déposaient* (5) *sur les malades, (ceux-ci) étaient guéris aussitôt et glorifiaient le*

(1) M. à m. : *eut interrogé.*
(2) M. à m. : *comme elles.*
(3) M. à m. : *la table (eucharistique).*
(4) M. à m. : *les envoyait.*
(5) Sens de *placer.*

Seigneur. Ce texte est inédit. Il est tiré du *Synaxaire éthiopien* (*IV. — Le Mois de Tâḫschâsch*), dont il a été question plus haut, p. 66.

d) Contexte : le texte que nous venons de citer constitue le dixième paragraphe du *récit* de la vie d'Abba Matthieu (*Célébration des mystères pour les laïcs*). Ce saint personnage avait le don de guérir les malades. On venait donc lui faire *bénir des objets*, pour obtenir des guérisons. Le dixième paragraphe est précédé de la *Guérison d'un homme muet et démoniaque* et suivi de la *Guérison d'une jeune fille démoniaque*.

(*A suivre.*)

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 2 Février 1920.

UN DISCOURS THÉOLOGIQUE D'EUSÈBE D'ÉMÈSE

LE FILS IMAGE DU PÈRE

Il n'est pas besoin d'une longue notice pour présenter au lecteur un discours inédit d'Eusèbe d'Émèse. Sur l'auteur lui-même, nous ne savons que peu de chose (1), et son œuvre semblait presque complètement disparue avant la découverte de la collection latine dont je vais publier une des pièces les plus notables.

Il naquit à Édesse, vraisemblablement vers la fin du IIIe siècle : vécut principalement en Palestine et en Syrie, sous l'influence particulière d'Eusèbe de Césarée († 339); devint évêque de la petite ville d'Émèse dans la région du Liban (Phénicie) vers 340, après avoir été fâcheusement proposé pour le siège de saint Athanase censé vacant. Sa mort arriva avant 359, à la suite d'un gouvernement obscur et traversé d'épreuves, et la postérité l'oublia vite, lui et ses écrits, à part une vague note d'arianisme qui s'attacha sans justice à son nom.

Son malheur fut en effet d'avoir paru en des temps incertains et troublés. Il y fallait de la décision, quelque intransigeance et une claire vue des intérêts engagés. Il aimait au contraire à se recueillir, s'effrayait des aperçus nouveaux qui dérangeaient les notions toutes faites et redoutait de prendre parti au milieu des conflits les plus graves. Des patrons ou des amis compromettants profitèrent de ces dispositions faciles. La réaction avait déjà commencé, pour des motifs divers, contre les doctrines défendues à Nicée. Derrière les chefs de file, nombre d'Orientaux collaborèrent sans malice à ce mouvement; leur origénisme latent y trouvait son compte, en même temps que leur crainte du sabellianisme.

Les nouveaux discours d'Eusèbe permettront précisément

(1) J'ai réuni, à propos d'un autre discours, hagiographique, les principaux détails qui nous sont parvenus; on trouvera ce petit travail dans le fascicule des *Analecta Bollandiana* pour octobre 1920, sous le titre : *Le souvenir d'Eusèbe d'Émèse.*

de mieux comprendre l'état d'esprit qui prévalut alors parmi ceux qu'on a appelés, faute d'un nom plus satisfaisant, les Semiariens. On verra d'ailleurs que l'évêque d'Émèse était aussi éloigné que son homonyme de Césarée des négations violentes d'Arius; mais l'enseignement de Nicée lui semblait audacieux, l'expression d'une tendance novatrice qui voulait ajouter des précisions inutiles à l'Écriture et faisait bon marché d'une théorie subordinatienne longtemps admise. Lui et ses émules songèrent donc beaucoup moins à soutenir Arius et les idées représentées par Arius qu'à maintenir un héritage théologique antérieur à Arius, celui dont on trouve par exemple la formule dans les confessions rédigées ou signées à Antioche en 341. Leur tort fut seulement de ne pas s'apercevoir qu'ils étaient des dupes, tout en se croyant et disant orthodoxes. Les années passèrent, et ces gens modérés et de bonne foi furent bien obligés de voir clair, l'hérésie poursuivant ses ravages; ils se rallièrent enfin à la cause de saint Athanase et des Occidentaux. Eusèbe d'Émèse, malheureusement pour lui, venait de mourir, et c'est ce qui explique en grande partie son mauvais renom. Les pages qu'on va lire indiquent assez, cependant, qu'il appartenait à ce même groupe de théologiens conservateurs qui mirent un quart de siècle à trouver le chemin de la vérité.

A défaut d'un commentaire et pour faciliter l'intelligence du discours du manuscrit de Troyes (1), il m'a semblé utile de donner une esquisse de tout le développement, en suivant l'ordre des paragraphes marqués (2). Ce résumé fera voir, en même temps, à quelles digressions un orateur grec distingué peut s'abandonner; les idées lui plaisent, mais il n'est satisfait que lorsqu'il les a considérées à loisir et qu'il a multiplié les images et les mots pour se faire comprendre. D'ailleurs, parmi cette abondance dont notre goût s'accommode malaisément, celui-ci sait se montrer naturel, simple, fin souvent, véhément et ému quand il convient. On se souviendra qu'Eusèbe, attaché en exégèse aux principes de l'école d'Antioche, présage déjà le beau génie libre de saint Jean Chrysostome.

(1) Manuscrit *523*, copié à Clairvaux au XII[e] siècle, fol. 38 v°-46 r°.
(2) Ces paragraphes, naturellement, sont le fait de l'éditeur.

L'occasion du discours se laisse déterminer avec une sérieuse probabilité. Eusèbe dit en passant (§ 22) que « le Seigneur se déclarait lui-même un pain *dans la leçon,* c'est-à-dire un pain nourrissant... ». C'est là une référence certaine à l'un des versets du chapitre VI de l'Évangile selon saint Jean sur le pain de vie (v. 33, 35, 48). D'autre part, la première idée énoncée (§ 1), et qui engage tout l'enseignement donné dans la suite, est l'accord de volonté entre le Père et le Fils. Or nous trouvons un texte capital à ce sujet dans le même chapitre VI de saint Jean : le Christ est venu faire la volonté de celui qui l'a envoyé (v. 38). En outre, dans un important passage sur la mission du Fils (§ 28), le verset suivant (39) est cité textuellement. Il est donc à présumer que le diacre venait de « lire » à la messe solennelle une portion de ce chapitre, contenant les versets 35, 38 et 39, peut-être la péricope qui fournit à saint Jean Chrysostome son homélie XLV sur le quatrième Évangile, c'est-à-dire VI, 28-40 (1). Dans cette hypothèse, on comprendrait parfaitement qu'Eusèbe ait pris pour thème de prédication les versets qui terminent ce passage et où il est question de la volonté du Père de donner la vie éternelle aux croyants (v. 38-40).

On distingue sans difficulté trois parties à peu près égales, complétées selon l'usage par une doxologie (§ 33). En premier lieu (§ 1-11), l'orateur s'applique à définir la nature, « la vertu » du Fils en regard du Père : le Fils est l'image parfaite du Père; et ceci correspond tout juste à l'annonce du titre traditionnel : *De imagine*. Dans la seconde partie (§ 12-21), plus faible et un peu traînante, on nous présente la série ascendante des êtres avec l'intention de faire ressortir par voie de contraste la dignité éminente du Fils unique. Le dernier développement (§ 22-32), qui contient des pages admirables (§ 28-29), reprend la question théologique, pour

(1) Cf. *P. G.*, t. LIX, 251. On pense que les quatre-vingt-huit homélies sur le quatrième Évangile ont été prêchées à Antioche aux environs de 389. — Dans l'usage de Constantinople depuis le IXe siècle (c'est la date des plus anciens livres qui nous renseignent à cet égard), l'Évangile de saint Jean était lu pendant le temps pascal, le sixième chapitre en grande partie au cours de la troisième semaine; cf. F. H. SCRIVENER, *A plain introduction to the criticism of the New Testament*, I, 1894, p. 80; S. BEISSEL, *Enstehung der Perikopen des römischen Messbuches*, 1907, p. 14.

expliquer, autant qu'il est possible, la mission de salut que le Fils a reçue du Père.

Le Fils possède le privilège unique de connaître intimement le Père; telle est la doctrine de l'Évangile. Il connaît notamment la volonté du Père. C'est chez lui perfection de nature, à laquelle la connaissance humaine ne saurait être comparée (§ 1). Cette vérité remplit d'effroi, tellement elle dépasse notre pensée. Comment dès lors en parler d'une manière suffisante? Mais il n'importe (§ 2). Nous autres, nous acquérons la science par des progrès successifs; le Fils, lui, connaît le Père par droit de naissance, sans accroissement. Il est en effet l'image véritable du Père, une image qui ne présente pas seulement une ressemblance extérieure telle qu'est la ressemblance humaine, mais une ressemblance de « vertu » (§ 3). Difficile sujet assurément, et qui défie le discours, mais qu'on aborde par charité et qui réclame l'attention des auditeurs avec leur indulgence; il conduit à l'adoration de ce qu'on reste impuissant à comprendre (§ 4).

Le Fils est donc l'image du Père, véritable, parfaitement ressemblante et, pour autant, unique. Il n'y a plusieurs images d'un être que parce qu'elles sont infidèles; ainsi en est-il des images humaines, sans vérité et trompeuses (§ 5). Tout l'art des peintres est incapable de représenter la réalité naturelle d'un objet; il ne produit que de vains reflets (§ 6). Bien différente est cette image du Père qu'est le Fils monogène : elle est pure vérité. Car ce Fils est Dieu, comme le Père, à savoir Dieu de Dieu; il est roi comme le Père, néanmoins soumis et obéissant; il est vie comme le Père, la tenant de lui; il est le soleil de justice et la vraie lumière, bref une image vraie, possédant la ressemblance de « vertu » (§ 7). Le Fils a la vie, il a la plénitude, tout comme le Père; mais le Père, de lui-même, par sa propre nature, en qualité de non engendré ou d' « inné » (*innatus*); le Fils, par celui qui l'a engendré, en qualité de « monogène » (*unigenitus*). D'ailleurs, tout ceci n'est exact que dans la mesure où nous pouvons l'exprimer (§ 8). Le Père a engendré le Fils impassiblement, demeurant ce qu'il était. Le Fils ne lui a rien ôté en recevant l'être et il est né de lui seul. On ose à peine faire des comparaisons avec ce qui se passe sur terre,

sinon pour montrer toute la différence de l'inénarrable génération du Fils (§ 9). Comment cette génération s'est-elle effectuée? Le mieux est d'adorer en silence, sans chercher à connaître ce qui nous dépasse. Sais-je seulement comment je suis né? Contentons-nous de proclamer notre croyance en un seul Dieu de qui tout procède et en un seul Seigneur Jésus par qui tout procède (§ 10) (1). Donc, le Fils est une image vraie du Père. Comme lui, il vit et il règne; il règne sur toute créature, sauf sur le Père qui lui a soumis toutes choses et auquel il est lui-même soumis (I Cor. xv, 27-28); il est roi, non pas à la manière humaine, par suite d'une élection, mais en vertu d'une précellence de nature. Mieux vaut dire obscurément ces choses difficiles, en demandant le pardon de Dieu et les prières de l'auditoire (§ 11).

Les différents objets corporels ont ici-bas leur « vertu » propre; l'âme également, une vertu supérieure qui est bien sienne, indépendante, et qui s'ajoute à celle du corps, au grand avantage de celui-ci dont elle est le principe vital; c'est là un fait d'expérience (§ 12). Considérée en elle-même, la vertu de l'âme incorporelle apparaît comme celle d'une maîtresse, une faculté éminente de gouvernement (§ 13). Ceci se constate au mieux lors de la mort; on saisit, en cette échéance, ce que sont respectivement le corps et l'âme (§ 14).

De l'âme si l'on passe aux anges, on se convainc de même qu'ils l'emportent en vertu, en dignité et en nature. Ils ignorent, dans leur vie heureuse, la concupiscence et ne ressentent aucun des besoins de l'existence terrestre. Ils sont sans cesse occupés à adorer « l'inné » et le Fils, à louer « l'un par l'un ». Aussi bien, les anges eux-mêmes, dans leur grandeur, diffèrent entre eux (§ 15).

Poursuivant la marche ascendante, on rencontre l'Esprit-Saint que tous les anges et les archanges ensemble n'égalent pas (2). Bien plus, il est et agit en chacun d'eux, sans rien

(1) Cette formule, empruntée à saint Paul (I Cor. viii, 6), est essentielle aux yeux d'Eusèbe; il la reprend expressément en terminant, comme un sommaire de tout ce qu'il a enseigné (§ 32).

(2) On voit ici assez clairement, et de nouveau plus loin (§ 22, 28 et 30), qu'Eusèbe professe à l'égard du Saint-Esprit des opinions fortement « subordinatiennes »; celles-ci sont, d'ailleurs, dans la logique de sa théorie trinitaire. Il n'est pas exagéré, je crois, de dire qu'il conçoit le Saint-Esprit comme

souffrir de cette apparente division. Tel que le feu qui produit ses effets sur chaque substance qui lui est présentée, tout en restant toujours le même feu, l'Esprit-Saint subsiste un et le même, agissant différemment selon les personnes (§ 16). L'esprit immonde agit, lui aussi; comme l'expose l'Évangile, il se retire d'une âme devant l'Esprit-Saint, ou bien il occupe la demeure qu'il trouve vacante, amenant avec soi autant d'esprits mauvais qu'elle en peut tenir (§ 17). L'Esprit-Saint, au contraire, restant un et le même, remplit de sa présence les apôtres et les disciples, les anges et les saints de l'Ancien Testament, l'univers entier; les apôtres peuvent se disperser, l'Esprit demeure en chacun d'eux, tout entier en tous (§ 18). Comment cela peut s'accomplir, la comparaison de la voix humaine aide à le comprendre. Tous les auditeurs perçoivent également la voix de l'orateur. A plus forte raison, l'Esprit immatériel peut-il remplir sans se partager ceux en qui il agit (§ 19). Ou bien qu'on s'attache à la comparaison que fournissent un livre ou une série de mots tracés sur un tableau; tous ceux qui sont présents et savent lire entendent le sens des lettres (§ 20). Pareillement, le feu réchauffe tous ceux qui l'entourent, gens et choses. Tel est l'Esprit-Saint, et mieux encore : il multiplie ses dons sans se partager ni s'écouler (§ 21).

Or, si tout ce discours équivaut à rien touchant la dignité et la nature de l'Esprit, autant se taire sur le Fils duquel l'Esprit participe (Ioa. xvi, 14). Mais le Seigneur se nomme lui-même pain substantiel, eau qui abreuve, lumière indéfectible. Il est aussi soleil de justice, fils unique, juge perspicace (§ 22). En vérité, il est comme un feu qui pénètre tout de sa « vertu », omniprésent, libre, souverain; bien autrement que le feu, il pénètre sans être circonscrit; il est présent à tous et à tout par sa « vertu », bref un Dieu (§ 23). On sait qu'un maître garde la possession de la doctrine qu'il communique à ses divers disciples; de même, et à plus forte raison, celui qui

une sorte d'archange supérieur, nonobstant l'action universelle qu'il lui reconnaît. On remarquera, à ce propos, que certains textes scripturaires, interprétés d'une façon trop rigide, dominent malheureusement sa théologie, par exemple Ioa. xvi, 14; I Cor. xv, 27; c'est aussi le cas du texte, précédemment indiqué, de la Première aux Corinthiens.

est la sagesse et la vertu suprêmes demeure ce qu'il est toujours, sans division ni diminution (§ 21). Il est le Fils de Dieu qui connaît de droit et par nature son Père, ne le cédant qu'à lui en « vertu »; il connaît directement les vouloirs et les pensers paternels (§ 25).

Mais peut-on dire proprement de Dieu qu'il pense? car il est avant la pensée et l'intelligence, plein par cela même qu'il est, sans indigence, créateur et bienfaiteur par pure bienveillance (§ 26). Le Fils est bon comme le Père. Il a reçu du Père la mission de juger, après avoir reçu celle de créer. Le Père a-t-il une volonté, aussitôt le Fils en a connaissance et l'accomplit. C'est ainsi qu'il a fait le ciel et la terre, à la volonté du Père (§ 27). Le Père a voulu de même que le monde fût sauvé, et le Fils a obéi. Ce n'était pas de la « vertu » de Moïse, faible lumière en la maison d'Israël, de sauver le monde. Ni les prophètes ne pouvaient rien, sinon briller à leur tour un temps; ils ne pouvaient, comme le soleil de justice, illuminer l'univers entier et faire cesser le culte des idoles. Les anges n'étaient pas moins impuissants; car il s'agissait de remettre les péchés. Il y fallait le Fils monogène, recevant tout du Père. En effet, ce ne sont pas les anges qui ont opéré le salut, et c'est après le salut que l'Esprit a été donné (§ 28).

Comment donc notre salut s'est-il effectué? Le Fils lui-même nous a révélé ce dessein de miséricorde : « Ainsi Dieu a aimé le monde... » (Ioa. III, 16). Il l'a aimé en donnant tous les bienfaits de la création, comme un commencement, pour préparer le don de son Fils. On ne sait comment exprimer ce don-là. Le Père a donné son Fils unique parfaitement obéissant; il l'a donné pour celui qui avait désobéi, pour des pécheurs opiniâtres. C'est là qu'on apprécie la bonté de Dieu. Le Fils a été envoyé, parce que nous étions chassés du paradis et sous le joug du diable, et pour que nous fussions semblables aux anges. C'est ainsi que Dieu a aimé le monde. A sa bonté nous devons son Fils. Pour nous le Fils est venu, le juge a été jugé; il s'est chargé de nos maux, voulant nous assurer ses biens : et cette grâce est faite à la synagogue, aux gentils, à tous en commun (§ 29). Malheureusement, tout cela nous dépasse encore, notre pouvoir d'exprimer, voire de penser. Car le Fils est définitivement inénarrable; le Père seul le

connaît. Néanmoins, tel est notre salut, nonobstant les blasphèmes des Juifs à l'adresse du fils du charpentier et le mépris des gentils pour le crucifié. Oui, telle est notre grâce (§ 30). Il reste pourtant vrai que le mieux, après en avoir tant dit, est encore de se taire et d'adorer le mystère du Père et du Fils monogène. On parle par un respect religieux; mais on est vaincu par la grandeur du sujet, et c'est au silence qu'on en arrive (§ 31).

La formule finale, c'est : un seul Dieu de qui tout procède et un seul Seigneur Jésus par qui tout procède : l'inné et le monogène; de plus : un seul Esprit dans l'ancien et le nouvel ordre de choses, au temps des Juifs et dans l'Église, et un seul baptême. Sur chacun de ces points, on fait l'entente sans difficulté (§ 32).

Veuille le Dieu bon qui, par amour, a livré son Fils, vous unir dans la foi et la paix, et grâces soient rendues au Père inné par le Fils monogène dans l'Esprit-Saint (§ 33).

Exception faite de quelques endroits difficultueux qu'on trouvera marqués dans l'*apparatus*, le texte se lit aisément, une fois accepté le principe de la traduction. Celle-ci paraît être extrêmement littérale et fidèle; et c'est ce qui dissuade en général de la corriger, à moins d'un clair indice de corruption. Certains détails qui sont au premier abord suspects, peu naturels, elliptiques et mal construits, ont toute chance d'être conformes à l'original. Je renvoie pour tout le reste à l'annotation, où seules les graphies insignifiantes, imputables au copiste du XIIe siècle, n'ont pas été reçues. On remarquera d'ailleurs que nous avons presque d'un bout à l'autre l'antique orthographe (1). Cette version latine doit avoir été faite au Ve siècle, sinon au IVe, peu de temps après la mort de l'évêque d'Émèse.

A. WILMART.

Farnborough, le 8 septembre 1920.

(1) Je dois prévenir, au contraire, que le manuscrit n'offre qu'une tradition très incertaine quant au partage des phrases et à tout le système de ponctuation. Apparemment, l'archétype était lui-même très réservé à cet égard, conformément à l'usage ancien, et les copistes ont interprété son silence tant bien que mal, de telle manière que nous nous trouvons finalement en présence d'un texte rempli de contresens. Ç'a donc été une partie de la tâche de l'éditeur, et souvent la plus embarrassante, de rendre un peu d'ordre au discours.

DE IMAGINE

1. Voluntas quae est Patris secundum imitationem efficitur : uoluntas siquidem et Filii. Non alia quidem uult Pater, alia uult Filius, quia illic nulla distantia, nulla lis est, sed concordia et dilectio et consensio inaccessa. Filius enim uoluntatem Patris non ignorat neque uoluntati paternae resistit: sed scit uoluntatem eius qui se nouit, et sciens sequitur et non iurgatur. Non enim sicut nos ex uultibus quidem nos alterutrum cognoscimus, uoluntates autem eorum qui uidentur a nobis agniti ignoramus; non ita et Filius quae foris sunt quidem Patris agnoscit, quae autem intus, ut ita dicam, ignorat. Non enim corpus est Deus, aut circa Deum corpus, ut uultum quidem et effigiem eius agnoscat, uoluntatem autem ignoret. Scientia enim Filii de Patre conprehensio est eius qui se nouit. Videmus autem et nos agnoscere quia est Deus. Sed quia est possumus scire edocti; qualis autem est et cuius modi et quantus, non solum non nos sed nec angeli nec archangeli nec ulla uirtus agnoscit, nisi Filius solus. Quia autem dicitur et de nobis ut noscamus Deum, ipse Filius docet : *Haec est autem uita aeterna ut cognoscant te solum uerum Deum*. Ergo agnoscimus et nos. Et certe nullus nouit, sicut ipse Dominus iterum ait : *Nemo nouit Patrem nisi Filius*. Vtrum ergo hoc suscipiemus quia et nos agnoscimus, aut illud quod nullus nouit? Vtraque quippe sunt uera. Nos enim edocti scimus quia est Deus; qualis autem est et cuius modi, neque angeli neque archangeli neque ulla alia uirtus nouit, nisi solus qui ab eo est genitus. Quia ergo nouit Filius Patrem, nouit et uoluntatem Patris; nouit autem non uoce audiens neque ex cogitatu mentis inueniens, sed ipsa natura habens scientiam ad agnitionem. Non enim, sicut nos aut artes ediscimus aut magistrorum sensus per uoces arripimus, ita et Filius a Patre artem edocetur; sed natura, natus perfectus, habet sententiam concurrentem.

2. Et formidolosum quidem est dicere, formidolosius autem et cogitare; religiosum sane alacrem esse. Nam, et si prompti sumus ad sentiendum, tamen non conprehendimus ut dicamus, nec cogitare possumus ut inenar-

J'indique tout de suite les passages de l'Évangile selon saint Jean sur la « volonté » concertée du Père et du Fils, qui sont dans la mémoire d'Eusèbe : IV, 34; V, 30; VI, 38. A joindre sans doute le passage des synoptiques sur le calice de la Passion : MT. XXVI, 42 : MC. XIV, 36; LC. XXII, 42. 8. Cf. MT. XI, 27; IOA. VII, 29; VIII, 55; X, 15. 14. Cf. MT. XXIV, 36. 15. Cf. MT. XI, 27; IOA. X, 15. 16. IOA. XVII, 3. 18. MT. XI, 27. 22. Cf. IOA. VI, 46.

Incipit de im. Ms. 1. *immitat.* de 1re main, corrigé ensuite (2e main). 3. *illic* par conjecture : *illa* Ms. (cf. l. 208 etc.). 13. *edocti* par conjecture (voir ci-dessous l. 20) : *docti* Ms. 15. *quia* : *qui* 1re main. 19. *suscipiamus* 2e main. 20. Après *edocti* trace d'un *s* gratté. 21. *cuiusmodi* : ajouter peut-être *et quantus* (cf. l. 13). 25. *aut* : le copiste avait d'abord écrit *aut(em)*. *arte se discimus* 1re main. 26. *arte me doc.* 1re main. 28. Au lieu de *et* (2°), il faudrait peut-être écrire *est*. 29. *alacre(m)* : le trait d'abréviation est placé sur la lettre *r*, si bien qu'on pourrait à la rigueur supposer une contraction de *alacritate*. *senc.* Ms. 30. *c(on)preh.* Ms. *nec* : *ne* 1re main.

rabilia exponamus. Non cessabimus autem scrutantes : siquidem, etsi uicti fuerimus, sicut et uincimur. Non dispendium ducimus, si ita uincamur.

3. Apud nos enim agnitiones ex doctrina ueniunt, ut ea quae discimus et noscamus, quia nobis non est sciendi natura connata, sed subingressa et adquisita efficitur scientia. Qui artem enim in natura non habet a magistro edocetur illius : qui cogitatus detergens suscipit a doctore, sensibus istius artis, spectacula quae ei non erant in natura. Sed non ita Dominus Filius. Nihil enim addiscit, praeter id quod genitus. Nihil edocetur quod non habuit natus. Non enim, heri quidem ignorauit, hodie autem edoctus adsumpsit. Nec ut proficiens accedit ad Patris notitiam, ut ante quidem nescierit, nunc autem norit. Sed nouit Patrem solus. Ita enim et natus est, quia imago Patris uera est Filius : non depicta coloribus, non facta floribus, non manu artificis inpressa, non facie et fronte similis Patri effecta, quia non est ex corpore nec corporalis : non talis qualis et apud nos sunt filii patribus similes aut per oculos aut per faciem aut per omnia membra; sed illa similitudo uirtute est similis.

4. Et ego quidem gaudeo propter uos; uos autem propter nos intenti estote et audite ignoscentes. Non enim quia pro caritate uestra audemus, ideo reprehendi de his quae non possumus debemus. Res enim terribilis est, negotium forte naturae inenarrabilis. Quae autem proposita sunt inenarrabilia habentur; sed desiderium accensum contendit non ut aduersum se audeat, sed et cum scrutans non conprehenderit adoret inconprehensibile.

5. Filius igitur imago est Patris, figura genitoris. Imago non est depicta, figura non figurata; sed ueritas uera, saluans similitudinem Patris. Ideo enim non sunt multi filii, quia sufficit unus. Ergo unus uni est similis. Non potes enim dicere quia non est similis Filius Patri. Si enim non esset similis Filius, essent multae imagines, sicut et apud nos multae imagines unius sunt regis. Ideo quia non saluant principalem unius regis effigiem, ne quidem in multis imaginibus, ita et illius multae, ut dixi, imagines fuissent, si non unam ueram et perfectam similitudinem saluaret. Hae autem quae apud nos sunt imagines uerum in se habent nihil. Quodcumque enim simile putatae fuerint habere fallentes ostendunt.

43. Cf. SAP. VII, 26; II COR. IV, 4; COL. I, 15. 55. Outre les passages qui viennent d'être cités, cf. HEBR. I, 3.

35. *cognata* 2[e] main. 37. *illius* s'explique simplement par le grec : soit αὐτοῦ, soit ἑαυτοῦ. *qui : quae* 1[re] main. 38. *que* Ms. 39. *nichil* Ms., et de même dans toute la suite. 40. *eri* avait été tout d'abord écrit, mais le *h* semble avoir été ajouté par le copiste. 42. *ante* récrit de 1[re] main sur *autem*. 44. *faci(a)e* Ms. 46. *fili* 1[re] main. *occulos* Ms. 47. *uirtute* par conjecture : *uirtutis* Ms. 48. *nos : uos* Ms. 53. *adoret :* après *d* il y a l'espace d'une lettre grattée, vraisemblablement *h*. *inc(on)prehensibilem* Ms. 55. *genituris* Ms. 57. après *quia* un mot de deux lettres gratté, *si*, autant que je puis voir. 59. *aput* 1[re] main, semble-t-il. 60. *saluant :* la 2[e] main propose un synonyme : *(ue)l* [ou *l(ege)*] *seruant*. 63. *saluarent* Ms.; peut être faudrait-il suppléer, avant ou après, *filius*.

6. Pictores enim imaginibus pingunt ignem; sed ignes qui imaginibus pinguntur non ardent. Non ergo ignis est, sed fallit naturam. Qui enim pingunt et rosas, pingunt et flores; sed neque flores flores sunt, neque rosae rosae; quae in imaginibus inprimuntur neque odores adportant. Ars enim naturam imitari contendens imitari quidem conatur, peruenire autem non potest. Nulla enim imago picta coloribus uiuit; nulla effigies, etiamsi sit uiuentis, spirat; nullum flumen in picturis defluit; nullus fons manat; nulla arbor floret; nulla rosa odorem emittit, quia pictura mentitur naturam. Si quidem nec cum splendores figurarum uidemus in aquis, uerae ambitiones nostris oculis occurrunt. Saepe enim ignis splendor flammam in aquis per ambitionem ostendit; ambitio autem flammae in aquis uisa arguit quia non ueritas, sed ambitio est. Non enim extinguitur ambitio, sicut et extinguitur flamma.

7. Ita quae in picturis sunt ambitiones et quae in speculis ostenduntur figurarum imagines mentiuntur, magis quam uerae sunt. Sed non ita imago illa genitoris. Imago enim Dei unigenitus est Filius. Non mentitur, quia ipse est ueritas. Non fallit Patris figuram; sed Deus Pater est, Deus et Filius est. Vt autem non falso esset Filius Deus de Deo, est similis Filius; Patri est similis. Si autem ita non est, ubi ueritas similitudinis inuenitur? Rex Pater est, rex et Filius, sed non resistens. Sed non suo genitori rex est Filius, sed subditus et oboediens. Non enim natura Filii interemptio est monarchiae; sed gloria potius est nonnati progenies. Vita itaque Pater est, uita et Filius; sed uita non talis qualis et apud nos est. Apud nos enim introducta est uita; unde et mors ei succedit. Illa autem ipsa natura uita. Vita enim Pater a semetipso est, sicut ait Saluator : *Sicut Pater uitam habet in semetipso,* — habet et non accepit ab alio — *ita et Filio dedit uitam habere in semetipso.* Pater habet uitam non acceptam, et Filius habet ab uno suo Patre acceptam. « Habet » autem dictum ob egestatem linguae nostrae dicitur. Non enim aliud est Pater et aliud uita paterna; sed uita est Pater, uita nonnata; uita et Filius unigenitus, cui non introducta est uita sed ipsa natura est uita. Denique et sol iusticiae est Filius et lumen uerum; sed non quod uidetur oculis est lumen, sed quod imitatur non natura. Imago enim est Filius, uera, non tamen fucata, non mentiens, non ficta, sed uirtute similis.

82. Cf. Ioa. xiv, 6. 86. Cf. I Cor. xv, 28. 91. Ioa. v, 26. 97. Cf. Mal. iv, 2; — Ioa. i, 9.

66-67. *ignis, pingitur, ardet* 2ᵉ main. 67. *fallent* 1ʳᵉ main; la correction *fallit* de 2ᵉ main me paraît cette fois justifiée; l'archétype offrait sans doute *fallet* et le premier copiste s'est embrouillé parmi ces changements de nombre. 69. *in imaginibus* récrit, semble-t-il, sur *immaginibus*; peut-être devrait-on écrire simplement *imag.*, sans *in.* 74. *nec : ne* avait été écrit tout d'abord, *c* me paraît cependant ajouté de 1ʳᵉ main. 75. *uere* Ms. (conformément, d'ailleurs, à l'habitude presque constante du copiste de supprimer la diphtongue). *occulis* Ms., comme déjà ci-dessus aussi et dans la suite. 77. *uisa : a* de 2ᵉ main sur grattage. 80. *sint* Ms. *uere* Ms. 83. *est* 2° a été biffé par la 2ᵉ main. 84. *similis* biffé de même. Au lieu de *t*, écrire peut-être *esset.* 86. *obediens* Ms. 90. Après *a* un *d* a été gratté. *semet ipso* Ms., et toujours ainsi dans la suite. 94. *egestate* 1ʳᵉ main, *aegestatem* 2ᵉ. 99. *uirtute* (voir plus haut l. 47) : *uirtuti* Ms.

8. Similis est enim Filius Patri. Viuit enim Pater, uiuit et Filius; Pater a semetipso, Filius per eum qui se genuit. Plenus est enim Pater sua natura nonnata; plenus est et Filius in eo quod est unigenitus, perfectus a perfecto. Plenus est, inquam, pro eo ut dicam ipse est qui est nonnatus, Pater a semetipso, si tamen a semetipso de Patre conuenit dici: et Filius unigenitus plenus in semetipso est, si et de Filio ita oportet dici. Aliam enim linguam non habemus, et ideo quam habemus loquimur. Sicut enim Patri nihil deest ad suam dignitatem, ita et Filio nihil deest ad dignitatem sui.

9. Perfectus enim perfectum genuit; non quia minuens se aut minorans genuit, neque scindens aut diuidens aut incidens, sed manens quod est genuit quem genuit. Generat autem nonnatus inpassibiliter et nascitur filius nihil dehabens, et — quod est maxime admirationis — iste unigenitus Filius solius Patris est filius. Alii enim qui apud nos sunt filii matres necessarias habent et alia quae nunc non decet dici, ut non dissimilia dissimilibus conparantes periclitemur. Patres enim qui apud nos sunt ex concupiscentiis passibiliter mouentur. Patiuntur enim et faciunt et generant quae nolunt sed id quod suscipiunt; nam et tempus nobis est opus et esca conueniens et talis mater. Sed ista humilia et mortalia et ad terram deposita habentur. Illa autem progenies Filii a Patre neque conparationibus estimatur neque sermone interpretatur neque agnitione conprehenditur. Spiritus enim uere dicit : *Generationem eius quis enarrabit?* Pater enim solus solum genuit unigenitum.

10. Quemadmodum autem et quo more? Sciat unus et unus. Meum enim non est hoc nosse neque scrutari, sed adorare. Adoremus itaque tacentes eum qui natura inenarrabilis est, et habeamus silentium, quia tacere conuenit. Humiles enim sumus et parui, et ideo ea quae supra nos sunt quaerere non debemus. Ego quemadmodum natus sum nescio; et quemadmodum Pater genuerit Filium scrutor. Quod autem didici, id et clamo. Vtinam talem uirtutem haberem ut ita clamarem : *Vnus Deus a quo sunt omnia, et unus dominus Iesus per quem sunt omnia.*

11. Imago enim est Filius uera, saluans ueritatem genitoris sui, saluans figuram Patris. Viuit Pater, uiuit Filius. Regnat Pater, regnat Filius. Sed Filius supra omnes quidem qui post ipsum sunt regnat, praeter eum qui sibi subiecit omnia. Subiectus est enim Filius uni Patri.

121. Es. LIII, 8. 129. I Cor. VIII, 6. 134. Cf. I Cor. XV, 27.

103. *ut : et* 2ᵉ main. Il faudrait peut-être suppléer *quod* après *dicam*; je pense qu'il faut entendre ce membre de phrase comme s'il y avait : *pro eo quod dico eum esse qui...* 106. *quam* : en fait, Ms. donne *q(uae)* : *q* avec une cédille et un petit trait supérieur; il y a là, très probablement, un ancien « symbole » de *quam*, mal interprété déjà dans l'archétype immédiat de notre manuscrit. 107. *de est* Ms., et de même ensuite. 112. *de habens* 1ʳᵉ main. Inutile de corriger : *maximae;* l'adverbe s'entend bien. 114. *mat(r)is* 1ʳᵉ main (avec *i* suscrit); peut-être faudrait-il restituer *matrices.* 115. *conparantes* : le second *a* de 2ᵉ main sur grattage, semble-t-il. 121. *dicitur* Ms. 123. Écrire peut-être *sciant.* 126. *taceri* 1ʳᵉ main. *humilis* 1ʳᵉ main. 127. *querere* Ms.; et de même ci-dessous, habituellement. 133. *regnatur* avait été d'abord écrit.

Cetera autem omnia tenet regit gubernat et saluat. Tenet autem et gubernat, non enim ut similes sibi. Non enim sicut et apud nos unus ex omnibus praeelectus est nobis ad regem, Filius tamquam similis hominibus aut angelis aut caelo aut soli aut omnibus quae per ipsum sunt facta, uelut ex similibus praeelectus est, nobis leuatus est rex. Non ita est; sed natura ipsa rex est Filius, regnum eius natura est; hoc est enim natura praecellere, non tamen praeelectione. Quid est autem uirtute praecellere et non praeelectione? Scio quia terribilia audeo; sed forte quae cum obscuritate dicuntur periculosa non erunt. Deus enim bonus, etiam si non potuerimus omnia perfecte exponere, ignoscet. Vos autem orationibus adiuuate et nolite reprehensionis quaerere occasionem, sed si forte adiutorii.

12. Est uirtus quaedam in corporibus, in igne quaedam, alia in aquis, altera ergo in carne nostra; alia denique in uite uirtus est ut adferat uinum, in olea arbore ut oleum fructificet, et in aliis arboribus : ea quae uidemus. Dei enim inuisibilis lex uarificat opificia. Transcendentes autem a uirtute corporum, ueniamus ad uirtutem animae quae a uirtutibus quidem corporis liberata est, maiore autem dignitate honorata. Et non, quia non habet ea quae sunt corporis, anima iam ut ad semetipsam minorata est, quia non indiget. Animae enim uirtus superposita est uirtuti corporeae dignitate honore efficientia. Non enim corpus saluat animam, sed praesentia animae uiuunt et corpora. Cum adest anima, pascuntur corpora; cum adest anima, dedormit corpus et excitatur; cum adest anima, augetur corpus et crescit; cum adest anima, spirant corpora; cum adest anima, habent colores corpora. Et quod est mirum, anima quae non crescit auget, et quae non pascitur pascit, et quae colores non habet colores seruat. Cum enim adest anima, corpora sunt corpora. Sicut enim sales continent carnes, ita et anima continet corpus. Sed sales quidem non uiuificant; anima autem, inmortalitate digna iudicata, ostendit quantam habeat dignitatem quia praesentia eius mortalia uiuunt corpora.

13. Accedito ita gradatim ascendens a corporibus ad uirtutem animae et intuere quia anima quae adest corpori magna dignitate praecellit

135. Cf. I Cor. xv, 28. 138. Cf. Ioa. i, 3.

137. *praelectus* 1re main, semble-t-il. 139. *ex : el* 1re main, *a* 2e main. *prelectus* 1re main. *nobis* souligné, c'est-à-dire rejeté, par la 2e main. 140. *hoc; Est* de 1re main (c'est-à-dire ponctuation forte que le réviseur a écartée). 141. *prelectione(m)* 1re main, *prelectione* 2e main. *quid est : st* est de 2e main sur grattage; il est assez probable que le copiste avait écrit *quidem;* le réviseur corrigea d'abord : *quideest* (*qui deest*), puis devina la bonne leçon. 142. *prae electione(m)* 1re main, *prae electione* 2e main. 144. *ignoscit* Ms. 146. *adiutorii est* etc. sans aucun signe de distinction dans Ms. 147. *quedam* Ms. *quaedam : quidem* Ms. 148. *uit(a)e* Ms. 149. *oleae* 2e main. 150. *opifitia* Ms. 153. *non* ajouté au-dessus de la ligne, mais de 1re main, semble-t-il. *ut* biffé par la 2e main. *ad :* le *d* a été gratté, probablement par la 2e main. *semetipsa* Ms. 155. *corporeae : corpori et* 1re main, *corporee* 2e main. A la suite de *honore* (mot qui termine une ligne), la 1re main a ajouté dans la marge *uirtute.* 162. *sales : salus* avait été d'abord écrit. 164. *qua(m) tam* 1re main. 166. *a uirtute* 1re main.

corpus. Et cum uidetur cohabitare, non cohabitat sed gubernat. Vicina autem est et inhabitat, sicut quidem paterfamilias habitat; <habitat> quidem in domo, non aequalis est autem suis. Ita et anima ipsa quidem praecipit, corpus autem oboedit; anima prouidet, corpus pascitur; anima ministrat uestimenta escas somnum uigilias et opes; corpus autem saluatur et dum pascitur et dum operitur et dum exercetur et dum quiescit. Intueris incorporalis animae differentiam ad corpus. Siquidem, et si oculus fuerit caecatus, mens tamen non extinguitur; et si dextera manus fuerit incisa, anima non efficitur manca; et si praecisus fuerit pes, non claudicabit intellectus. Ergo incorporalis corporalibus adest, ex his quae efficit ostendit eminentiam. Corpus exurit; anima autem spei causa refrenat ad ieiunium corpus. Corpus properat ad libidines per horas; <anima autem> ad timorem suadet corpus. Corpus properat ex omnibus quae adponuntur ad mensam frui; anima autem estimans quod prodest mensurat. Nonnumquam enim et hi qui aegrotant corpore frigida petunt; sed anima ad ea quae prosunt trahit. Ergo quia iurgatur anima admonitiones corporeas, non est corpus, sed quae gubernat et corpus. Non est ergo uirtus in carne, sed in anima.

14. Si quis autem suspicatur et non uidet ea quae non uidentur, sit intentus et agnoscat. Exiit anima : efficitur corpus quod erat naturae suae. Statim enim ut exuerit se uestimento corporis, statim et uermis et corruptela accedit. Mox conuertuntur omnia, quia artifex recessit. Oculus enim iam non uidet, iam aures non audiunt; et certe nihil ad uidendum deest oculo, si esset uirtus in uisu. Neque enim palpebra cecidit neque pupilla exiuit; et cum omnia stant operamenta, neque oculus uidet neque odoratus odorat. Nam et auditus uacat, et lingua non gustat nec mouetur ad uocem. Cur hoc? quia exiit artifex et manserunt mortua operamenta. Ergo non erat oculus qui uidebat, sed anima per oculum; neque pedes qui mouebantur, sed anima quae mouebat. Recedente ergo anima iacent omnia; et non solum iacent, sed et conuersa sunt; et non solum conuersa, sed et ad deteriora properant. Statim enim ut exierit anima, congelascunt uenae cum sanguine; cadunt maxillae, quia non habent spiritum; stant additamenta pilorum; ungues non prouehuntur; stomachus non efficit; cor non salit; omnia uacant et praesentia quaeritur animae.

15. Exercitus ita qui est in corpore his habitis et in praecellentibus

169. *quidam* 1re main; de même à la ligne suivante. 171. *prouidit* 1re main. 172. *ministratu* | *uestimenta* 1re main. 174. Ms. rattache *ad corpus* à la proposition qui suit. 175. *occulus* : graphie à peu près constante dans Ms. *extinguntur* 1re main. 176. *manca et* de 2e main sur grattage. 178. *esurit* 2e main. 179. *per horas* de 2e main sur grattage (le passage gratté comprenait deux ou trois lettres de plus, mais la première était de même un *p* et la dernière un *s*). 181. *estimans* : *est timens* 1re main. 182. *quia* | *egrotat* avait été d'abord écrit; on a effacé ensuite le premier *a*. 188. *exierit* Ms. 192. *stænt* 2e main. 193. *oculos* 1re main. 194. *exit* Ms. 195. *erat* par conjecture : *norat* Ms. *oculos* 1re main. 199. *uanae* 1re main. 201. *proueuntur* Ms. *salit* : l'*a* de 2e main sur grattage *uacant* : après l'*a*, un premier *c* a été gratté. 203. *qui* : *q(uae)* Ms. *his habitis* : après ces mots ponctuation forte dans Ms., tandis qu'il y a un point simple avant *exercitus*.

animae uirtutibus, transi ad superiora; transiens autem animam admiratam, ascende ad angelorum naturam et inuenies dignitatem. Sicut enim corpus ut ad dignitatem animae nihil uisum est, ita iterum anima ab angelorum natura minoratur. Minoratur, inquam, uirtute dignitate natura. Non iam est concupiscentia. Illic enim concupiscentia nulla est, nullum pudicitiae studium, quia nec libido iurgatur cum sanctis. Alia enim illis natura est, alia dignitas, alia uirtus. Quae enim istic apud nos honesta putantur, illic sunt otiosa. Illic enim domus non sunt, non possessiones, non agri. Haec enim quae putamus esse diuitias mendicitates sunt, subreptiones. Beata autem angelorum natura neque domus necessarias habet neque lectus aut mensas, non agros, non argentum, non aurum, non coniugia, non coitus, non refectionem, non somnum. Sed forte quidam corporum amatores putabunt quia non est beata istiusmodi conuersatio. Qui enim praesentes admirantur delicias et putant istas esse diuitias mendicitatis beatam uitam, ut nubat quis et nubatur et manducet et bibat et aurum recondat et argentum habeat et possessiones pulchras et domus, — isti forte contempnent beatam illam angelorum conuersationem. Sed nihil humile, fratres, ibi, nihil abiectum. Non enim ab eo quod nobis deest contempnamus eos qui indigent nihil. Illa enim natura nec noctem habet nec diem succedentem, quia illic somnus non operatur; non occupationes ad escam habentur, non cultura agrorum sollicitat, non dispositio domus inquietat. Sed quid facit illa natura? unum laudat per unum. Nonnatum adorant et Filium. Sed ne timeas aut putes quia angelus non dormiens infirmatur. Noli enim tuas inbecillitates adportare illic ubi non ascendunt. Angeli enim transcendunt naturam animae dignitate uirtute eminentia. Sine somno natura ignorat requiem, uigilans uirtus semper adorat. Sunt sane et angelorum diuersitates, ut stellae a stellis differentes in gloria. Istic enim magnitudine diuersitas, sed in corpore alacritate eminentia; habetur autem illic uirtute et dignitate alius alio differens. Angelos enim archangeli uirtute et dignitate praecellunt.

230. Cf. I Cor. xv, 41.

208. *illic : illa* 1re main; voir aussi plus loin. 209. *pudicitiae* de 2e main sur grattage ainsi que la lettre *s* de *studium* (du passage gratté on peut lire les deux avant-dernières lettres : *es*). 210. *istic : ista* Ms. 211. *illic* (les deux fois) : *illa* 1re main. *domos* Ms. 212. *haec : has* Ms. *quae* (gratté) : *quas nos* 2e main. 213. *domos* Ms., de même plus loin. *habent* Ms. 214. *lectus : lectos* Ms., mais *o* de 2e main sur grattage. 217. *delitias* Ms. 221. *ibi* de 2e main dans l'interligne; si c'est une simple conjecture (ce qu'on peut craindre), il vaudrait mieux supposer *illic* (voir ci-dessous l. 223), entre *nihil* et *humile*. *abeo* Ms., et primitivement *habeo*. 226. *per unum* entre deux points, le second de 2e main. Peut-être faudrait-il écrire *adorat*. 227. *infirmetur* 2e main. 228. *illic* : les deux dernières lettres sur grattage, mais de 1re main, semble-t-il. 229. Après *dignitate* un *m* gratté. 230. *diuersitates* : la 1re main ajoute *non*, mot que la 2e a biffé. *stellae a* (2e main) : *stella* 1re main. 231. *differens* 1re main; pour ne pas proposer trop de corrections, je ne change rien à la rédaction de la 2e main; néanmoins, je préférerais écrire : *stella a stella differt*, d'après le passage de I Cor. auquel l'auteur se reporte évidemment. *gloriam* Ms. *istic : ista* Ms. *magnitudinem* 1re main, *magnitudinum* 2e main. 32. *illic : illa* 1re main. 233. *precellent* 1re main.

16. Proficiscens sane inante inuenies Spiritum sanctum. Spiritui enim omnes simul angeli et archangeli non conueniunt nec conparantur, quia non in multitudine potenti est, sed in uirtute, eminentia. Spiritus enim adest in omnibus archangelis et efficit non diuisus, sed efficientia diuidens : Non enim sicut ex aqua, si acceperimus partem, deest toto, ita illic; et certe in fontibus et accipimus, et fontes adhuc idem sunt qui erant. Sed non sic ista conparatio aeque sicut ex igne calefacimur. Et certe ignis quidem manet et calor; omnia autem quae offeruntur igni ab eo quod non minoratur in calore calefiunt. Contingit autem ignis omnia quae sibi fuerint adplicita; sed non similiter cuncta. Et certe ignis idem et unus est; sed, etsi unus et idem, tamen quae offeruntur diuerse habentur. Aliter enim ceram contigit, aliter lignum, aliter faenum; aliter lignum siccum et aliter humidum arripit; aliter sane lapides, aliter lutum, aliter testam; aliter ferrum, aliter plumbum, aliter aeramentum, aliter aurum; aliter oleum, aliter aquam; — et certe unus ignis est; sed uarietas obseruationum uarias prouocat efficientias. Et non quia uarificantur efficientiae ad diuersitates oblationum, iam et ignis multus, et non unus, est; sed una quidem ignis natura est, uarificantur autem quae offeruntur. Vnicuique enim efficiens insilit ignis ita ut est eius natura. Ita Spiritus sanctus unus est et idem est. Petrus enim fidelis extitit, Iudas proditor, Stephanus martyr, et Paulus interim persecutor. Cum persequeretur, aliter eum Spiritus adloquitur; aliter, cum transfertur a proposito. Parauit enim se et receptaculum, et ideo habuit Spiritus locum.

17. Si enim et de spiritu inmundo dictum est quia, *cum spiritus inmundus exierit ab homine, transit ad deserta loca quaerens requiem*, requies enim maligni malitia est. Si autem, inquid, non inuenerit inmundus spiritus requiem, dicit ad semetipsum : Regrediar ad locum meum, ad domum unde exiui. Si igitur ille homo ex quo exiuit inmundus spiritus circumspectus prouiderit sibi et ianuas clauserit suas et intentus ad sancta susceperit Spiritus sancti efficientias, ueniet quidem ille inmundus et cum se praeuentum inuenerit recedet. In quacumque enim domo

254. Cf. I Cor. xii, 4; Eph. iv, 4. 259. Mt. xii, 43 (Lc. xi, 24). 261. Cf. ib. 44 (24).

234. *in ante* 2e main. *spiritui : sp(irit)u* 1re main. 237. *uirtutis* 2e main. 239. *ex aqua si : ex ea quasi* Ms. 241. *sic : sit* Ms. *aeque : neque* Ms. 244. *adpliacita* 1re main. *certe* de 2e main sur grattage. 246. *diuersa* Ms. 247. *aliter* 1° : le copiste a écrit ensuite *enim*, mot qui a été biffé probablement par la 2e main. *siccum :* on trouve ensuite trois mots tracés par erreur et biffés comme précédemment, *enim lignum aliter*. 250. *obseruationum :* écrire peut-être *oblationum* d'après la ligne suivante. 251. *quia :* après *a* un *d* a été gratté. *uerificantur* 1re main (*uarificare* est un mot jusqu'à présent sans emploi, que je sache; sa composition est cependant correcte, cf. H. Rönsch, « Itala und Vulgata », p. 179; j'estime donc inutile de proposer : *variegare*). 252. *uarificentur* Ms. 254. *petrus enim* etc. : il semble qu'avant ces mots une proposition intermédiaire fasse défaut. 255. *proditor :* la dernière lettre de 2e main sur grattage. 256. *(a)liter eum* de 2e main sur grattage. 257. *a :* ajouté dans l'interligne par la 2e main. *et* 1° : exponctué par la 2e main. 259. *inmundo : mundo* 1re main. 261. *inquit* 2e main. 266. *recedit* Ms.

ubi plenum est lumen, illic tenebrae non habent locum. Si autem lumen illic non fuerit et uacuam inuenerit spiritus inmundus domum, inueniens uacantem, habitaculum ingreditur et manet. *Et uadit*, inquid, *et adducit alios septem inmundos spiritus peiores se,* quia inuenit patulam ad malitiam domum. Ideo inducit quantoscumque enim capit domus, tantum numerum et introducit spirituum inmundorum. Sed istic spiritus inmundus, quia non habet ullam potentiam, plurimos spiritus nequam introducit ad malefaciendum.

18. Spiritus autem sanctus, unus et idem manens, inplet duodecim apostolos, inplet et septuaginta duo, inplet et quingentos fratres, inplet et orbem; inplet et angelos, inplet et archangelos; inplet legis latorem Moysen et fratrem eius Aaron et sororem Mariam et discipulum Iesum Naue et alios septuaginta, et non diuiditur ipse sed diuidit. Ille enim Apostolorum ibat ad orientem, alius ad occasum, alius ad meridiem et alius ad partem alteram orbis. Et Apostoli quidem dispersi per orbem, distantes a se, discreti sunt. Spiritus autem in omni parte orbis erat indiscretus; non enim partibus Spiritus in unumquemque efficiebat, utputa in illum, ita ut non in alio posset esse; sed totus in omnibus fuit.

19. Nonne quaestio uidetur si potest Spiritus totus inesse in uno, et iterum in alio et alio totus? Sed conparationem sensibilem accipiens ab istiusmodi turbela liberabor. Vtputa ego qui nunc loquor una utor uoce et uox quidem auditur ab omnibus. Qui autem loquitur unus est et uox quae promitur una, circumstantes autem tanti; et in unumquemque uestrum tota capitur uox et unusquisque habet totam uocem. Et non quia unus quidem habet, alius autem non habet et tercius fraudatus est; aut ille partem accepit et alius alteram partem audiuit. Sed tota unumquemque ingreditur uox; et hoc, cum sit sensibilis. Si igitur uox per linguam carnalem prolata capitur et omnis in carnalibus ingreditur auribus et in unumquemque capitur, non diuisa nec scissa nec minus aliquid habens, sed plena implens unumquemque et tota manens, quid miraris, si uolumus et Spiritum incorporalem id habere et efficere quod in sensibilibus non est prohibitum?

20. Iterum sane et aliam conparationem in medium adducemus. Quae

269. Ib. 45 (26). 275. Cf. Act. i, 14; ii, 1. 276. Cf. Lc. x, 1. 276. Cf. I Cor. xv, 6. 277. Cf. Sap. i, 7. 278. Cf. Deut. xxxiv, 10 (Moïse); Ex. vii, 1 (Aaron); Ex. xv, 20 (Marie); Num. xxvii, 18 et Deut. xxxiv, 9 (Josué). 279. Num. xi, 17. 279. Cf. I Cor. xii, 11. 280. Cf. Mc. xvi, 20.

268. Après *illic* le mot *lumen* a été répété, puis biffé (par la 2e main, à ce qu'il semble). 269. *inquit* 2e main. 271. *quantoscumq(uae)* Ms. *capit* : corrigé de *capite*. 272. *spirituum* de 2e main sur grattage. *immund.* 2e main. 273. *ullam : illam* Ms. 275. *implet* Ms., et ainsi de suite dans ce passage. 276. *duos* 2e main. 279. *septnaginta :* Ms. ajoute *duos*. *sed : se* 1re main. *diuidet* 1re main. 284. *illo* Ms. *possit* 1re main, semble-t-il.
291. Après *quidem habet* le copiste a répété toute la phrase *et unusquisque habet... quidem habet*, mots qui ont été biffés ensuite (par la 2e main probablement) à l'exception de *totam uocem*. 295. *diuisa :* l'*a* est de 2e main sur grattage, remplaçant peut-être *e*. 296. *unumquemque : suam quemque* Ms., *suam* a été ensuite biffé, prolbabement par la 2e main qui a écrit dans l'interligne, après *quemque*, le mot *se*.

enim inenarrabilia sunt et timenda per plurimas istiusmodi conparationes transire decet, si forte aliquid intellegatur. Sit quidam hic liber in medio positus, aut litterae quaedam in pariete conscriptae, et circumstet multitudo quae potest adsumere ex litterarum figuris et decerpere ea quae scripta loquuntur litterae. Et liber quidem iacet aut paries stat in quo figurae litterarum inpressae sunt, circumstat populus litteratorum. Sed inlitteratis quidem non loquuntur litterae, quia non habent oculos artis quique figuras quidem litterarum uident, uoces autem earum non audiunt. Tacent enim inlitteratis litterae, loquuntur autem oculis qui litterarum didicerunt uirtutem. Et litterae quidem ipsae sunt; multitudo autem litteratorum adsistens singuli legunt et singuli omnem scriptam uirtutem rapiunt, et neque deminutae sunt litterae neque conuersae sunt, nec in multos diuisae nec sparsae in populos. Omnes enim repleti sunt, et ipsae manserunt quae erant.

21. Ita et ignis unus et idem est. Cui si circumsteterint hominum corpora aut uasorum, omnes quidem calefacit; ignis autem manet in semetipso. Si autem neque ignis saluatur quod manet, neque in uoce neque in litteris et certe saluatur. Efficientis enim omnibus qui adfuerint ipsa in suo permanent statu, non diuisa uel scissa. Ita et Spiritui sancto ista manet efficientia et saluatur, sicut ille spiritalis Paulus loquitur et dicit. *Haec,* inquid, *omnia diuidit unus et idem Spiritus.* Spiritus enim est qui diuidit et non diuiditur; Spiritus donat et non inciditur. In corporibus enim possibile est et inpertiri aliquid; sed minuuntur illa ex quibus donantur, quia et transeunt. Si autem et spiritale quid minuere uolueris, non euacuas naturam per dona, sed manet Spiritus. Inplentur autem ab ipso et legis lator et prophetae et sacerdotes et reges iusti et apostoli et qui post apostolos. Non enim scinditur aut diuiditur aut defluit Spiritus.

22. Haec de Spiritu sancto sufficienter secundum uirtutem nostram sint dicta, non tamen secundum illam Spiritus dignitatem aut naturam. Si autem de Spiritu tanta contendentes nihil dignum locuti sumus, de Filio a quo et accepit et Spiritus melius est tacere quam aliquid audere loqui. Panem enim se dicebat Dominus in lectione, scilicet pascentem, non tamen panem eum qui legitur. Et aquam se nominat quae potatur.

320. I Cor. xii, 11. 331. Cf. Ioa. xvi, 14. 332. Cf. Ioa. vi, 35, 48. 333. Cf. Ioa. iv, 14; vii, 38.

301. *decet :* le *c* est sur grattage, de 1re main, semble-t-il; il me paraît que le copiste avait tout d'abord écrit *de(us) et.* *si* sur grattage de 2e main, semble-t-il. *intelligatur* Ms. 303. *literarum* Ms. 304. *loquntur* Ms. 305. *circumstet* Ms. 306. *loq(u)antur* Ms. *occulos* Ms. (voir ci-dessus 46 et 75), et de même plus loin. 312. *sparsse* avait été d'abord écrit. 315. *uasorum :* dans l'interligne on voit les traces d'un second *s*, ajouté, semble-t-il, par le réviseur, puis effacé. 320. *inquit* 2e main. *diuidet* Ms. 321. *diuidet* 1re main. 323. *spirituali* 1re main, *spirituale* 2e main. 324. *impleatur* Ms. 328. *haec de sp. sancto :* cette phrase qui introduit un nouveau développement est précédée des mots *Hucusque de spiritu sancto*, dont le caractère de glose marginale, introduite après coup dans le texte de l'archétype, est évident. 332. *pascente* Ms.

sed non minuitur. Lumen autem est quod inluminat et non obumbratur. Sol est iusticiae cui nox succedere non potest. Filius est unigenitus cui alii fratres non habentur. Iudex est qui non interrogationibus quod uerum est inuenit; sed lumen est quod non prohibetur ingredi et ad mentes.

23. Sicut enim isti lumini nudata sunt quae uidentur, ita et illi lumini omnes cogitationes sunt nudae; et sicut ignis penetrat per ferrum et saxa et lutum, uirtute sua <ea> tinguit ad ignem, sed ignescit et inbecillitate corporationum, ita et Filius per omnem naturam penetrat, ingreditur, accedit; non corporaliter, sed adest omnibus et liber ab omnibus est. Non enim ut permisceatur Filius adest. Ignis enim, etiamsi per totum ingreditur ferrum, tamen corporaliter. Non ita autem et Filius erat in mundo, sicut ignis facit ferrum ignem. Si enim ita penetraret in nobis Filius ut ignis in ferrum, omnes Filii efficeremur. Sed penetrat quidem et loco non circumscribitur; separatus autem est, quia non tenetur. Omnibus sane adest, quia non permixtione, sed uirtute adest, ut deus hominibus et deus operibus. Adest enim omnibus et non diuiditur a nullo.

24. Si enim artium quae apud nos sunt sapientiam unus habet, plures autem sunt qui accedunt disciputi et ipsius artis doctrinam accipiunt a fonte, utpote unius magistri singuli suscipientes; et ad omnes quidem peruenit ars, a doctore autem non exiit, sed manens tota in magistro inplet et singulos studentes, et omnes edocentur et magister manet qui erat. Si hoc in arte mortali penes mortales efficitur, quid miraris si sapientia illa et uirtus a qua et artes artes sunt — omnia enim sunt per ipsum — quid, inquam, miraris si ille manens is qui erat et est, non diuisus aut deminutus aut euacuatus inplet, et non exinanitus.

25. Hic est Filius dei qui sursum nouit genitorem, non per uocem ediscens neque nutibus digitorum notitiam sumens neque ex cogitationibus inueniens quod ei non erat connatum. Scit enim genitorem suum deum. Scit uirtutem et nouit doctrinam; istius enim et in natura est. Scit Patrem et eminet omnibus dignitate; cedit autem uni uirtute. Hic est Filius qui, antequam audiat, nouit quae uult Pater, non litteras legens ut cognoscat cogitatus paternos, etiam si conuenit dici cogitatus de Deo.

26. Cogitat enim et quaerit qui ex cogitatibus aliquid inuenit; Deus

334. Cf. Ioa. i, 5, 9; viii, 12; ix, 5. 335. Cf. Mal. iv, 2. 335. Cf. Ioa. i, 18. 336. Cf. Ioa. ii, 25. 340. Cf. Hebr. iv, 13. 342. Ib., 12. 358. Cf. I Cor. i, 24. 361. Voir ci-dessus l. 8.

339. *iste* 1re main. *sunt : est* 1re main. 341. *ea* suppléé. *ignoscit* 1re main. *inbecillitatis* 1re main, *inbecillitatem* 2e main. 347. Écrire peut-être *ferro*. 352. *artium* : les deux dernières syllabes sont de 2e main sur grattage. 353. *doctrina* 1re main, semble-t-il. 356. *implet* Ms., et de même plus loin. 357. *penas* 1re main. 360. *diminutus* Ms. *inexinanitus* 1re main, la 2e a biffé *in*. 362. *excogitationibus* Ms., mais voir ci-dessus l. 23 et ci-dessous l. 368. 363. *non erat* : on pourrait songer à écrire *nouerat*; cette correction ne me paraît pas s'imposer. 364. *nouit* (par conjecture) : *n(on)* Ms. 365. *uirtutem* 1re main.

autem ante cogitatum est, ante intellectum; plenus et non adueniens aut inueniens; plenus et non adquirens; plenus et non adsumit. Nihil enim accepit quod non habuit: non enim opifici ista natura eius est conparanda. Neque ista sola sunt quae habet Deus; sed et inuisibilia eius sunt; et sempiterna ipsius et diuinitas ipsius ista ipsius. Ille autem est qui est. Ista enim non propter ipsum, non enim indigens, fecit. Benefacientem autem non detenuit beneficium, ut inpleret necessitates suas. Neque enim Pater ideo opificatus est ut necessaria sibi faceret; neque Filius ideo missus est.

27. Sed bonus est Pater faciens bene: talis et Filius est. Iudex est Pater, iudex Filius. Et certe *Pater neminem iudicat, sed omne iudicium Filio dedit;* sufficit enim Filius ad iudicandum. Neque Pater facit, sed per Filium facit — *omnia* enim *per ipsum facta sunt* — quia non inperfectum genuit ut non sufficeret progenies ad faciendam creaturam; sed sufficiebat unus filius suscipere unius nonnati patris uoluntatem et intellectum. Vult Pater; nouit hoc Filius, non per tempus percondiscens neque uocibus audiens neque nutibus inductus. Sed statim ut uoluerit Pater, statim nouit Filius, quia non est inuidia apud Patrem ut abscondat a Filio. Si enim Abraham dicit quia *non abscondam ego a puero meo Abraham quae ego facio,* — si a seruo non abscondit, putas quia a Filio abscondit Pater? Vult bona; non enim aliud aliquid uult Deus. Non estimationibus quibusdam aut suspicionibus estimat Filius quae uult Pater. Sed scientia uoluit Pater fieri caelum; agnouit Filius et sufficiens fuit ad faciendum. Solus uoluit Pater fundari terram; cognouit Filius et conpleuit.

28. Intueris enim et rem. Ita unamquamque creaturam ad uoluntatem Patris Filius fecit. Voluit Pater saluare filios Adam iam perditos : *haec est enim uoluntas Patris qui me misit ut omne quod dedit mihi non perdam ex eo sed resuscitem illud.* Voluit Pater saluari mundum; oboediuit Filius, sicut intueris nunc saluatum mundum. Non erat enim uirtutis Moysi ut mundum saluaret. Vix enim unam domum lucerna inluminat. Denique Moyses ut lucerna ardens aut accensa domui Israel multas habuit umbras; siquidem et uituli caput ibi ipsum adoratum est, et Beelphegor consecrati cum ipso sunt. Et non sufficit lucerna etiam unam inluminare domum; post istum multae lucernae fuere, hoc est plurimi prophetae; et plurimi isti prophetae et lucernae unam domum sine umbra inluminare non ualuerunt. Quare non potuerunt omnes lucernae quod potuit iusticiae sol non in una domo tantum? quia non sufficit una domus soli, sed omnis orbis. <Orbis> inluminatus est, et ipsa domus Moysi cum

373. Cf. Ex. III, 14. 379. Ioa. v, 22. 381. Ioa. I, 3. 387. Gen. XVIII, 17. 395. Cf. I Tim. II, 4. 396. Ioa. VI, 39. 400. Cf. Ioa. v, 35. 401. Cf. Ex. XXXII, 8. 401. Cf. Num. XXV, 3, 5.

370. Écrire peut-être *adsumens* pour la symétrie. 371. *eius* a été biffé probablement par la 2e main. 375. *detinuit* 2e main. 380. *ad* : *id* 1re main. 386. *abscondat* : *abscondita* 1re main. 388. *fatio* Ms. 390. *suspitionibus* Ms. 397. *illum* 1re main. 401. *ibi* : *sibi* avait été d'abord écrit. 406. *solis* Ms.

orbe, quae sub Moyse equidem ab idolis conpesci non potuit, post crucem autem cessauit idolorum cultus. Non sufficiebant enim nec angeli omnes simul istam corrigere correctionem. Si enim ualuissent angeli, utique dominus angelorum misisset angelos. Et certe misit ad Sodomam angelos; sed Sodoma non est saluata ab angelis, sed euersa. Misit sane et alio tempore alios angelos; sed non est potestas in seruis ut concedant debita Domini. Peccatorum enim erant debita, et oportebat uenire eum qui posset peccata concedere. Quis autem? Filius, scilicet unigenitus Filius, Christus habens, non tamen furatus Patrem, sed suscipiens a Patre, — non euacuans eum qui donauit, sed honorans eum qui largitus est. Habens enim Pater donat, et inpertiente Patre Filius suscipit omnia, sicut ipse dicit : *Omnia mihi tradita sunt a Patre meo.* Non enim nos saluauerunt angeli, non archangeli. Spiritus autem post salutem donatur.

29. Quemadmodum ergo saluati sumus? Quemadmodum ea dicimus? Magis autem quemadmodum et uobiscum audimus? Dicat ea ipse Filius, quem uere decet dicere. Quemadmodum dicit, pro nobis gratias agens, is qui nouit misericordiam Patris? — *Ita*, inquid, *dilexit Deus mundum.* « Ita » dictum magnitudinem dilectionis ostendit. *Ita*, inquid, *dilexit.* Quantum dilexit? Quid donauit nobis Deus? Caelum, terram ad habitandum, mare ad fruendum; diem ad inluminationem, noctem ad requiem; fructus terrae ad ministerium; solem et lunam et stellas ad necessitates. Haec donauit Deus : nondum tamen unigenitum suum filium; sed et interim quae primum facta sunt, necdum tamen ipsum <per quem facta sunt>. Quando autem ipsum? Disrumpitur mens cogitans quando; et incerta est uox, quia clamare non potest ut desiderat. Habens enim Pater unigenitum suum filium in omnibus oboedientem, pro eo eum dedit qui uni dato mandato non oboediuit; eum qui sine peccato erat pro tantis peccatoribus indulsit; iusticiam dedit pro contumacibus seruis. Tunc enim probabitur quantum bonus est qui donauit, tunc agnoscetur quanta gratia per unigenitum data est, cum apparuerit quis est qui missus est. Caelum enim hoc non promittit caelorum regna. Non enim ut in his simus uenit Filius, sed, quia eiecti de paradiso eramus, ut non putaret diabolus quia conpleuit machinationis aduersum nos suae uirtutem, — ut non solum corrigeret Deus delictum, sed ut fieret apostolicum illud

411. Cf. GEN. XIX, 1. 413. Cf. GEN. XIX, 25. 419. MT. XI, 27 (LC. X, 22). 424. IOA. III, 16. 426. Cf. PS. CXIII, 16. 428. Cf. PS. CXXXV, 8-9. 430. Cf. IOA. I, 3. 434. Cf. GEN. II, 16. 434. Cf. II COR. V, 21; — ROM. V, 7. 435. Cf. I PET. III, 18.

416. *filius* a été biffé par la 2e main. 417. *honorans :* corrigé de *horans* par la 1re main. 418. *inpertiente :* corrigé de *inpertipiente.* *suscepit* Ms. 420. *saluauerunt :* les deux dernières syllabes d 2e main sur grattage, ainsi que le mot *angeli.* *archangeli :* corrigé de *archangelis.* 423. *dicit : dicet* Ms. 424. *his* Ms. *inquit* 2e main, de même à la ligne suivante. 430. *initerim* Ms.; écrire peut-être *ininterim.* je supplée *per quem f. sunt.* 433. *obed.* Ms., et de même plus loin. 434. *uno* 1re main. *dato* ajouté par la 1re main dans l'interligne, biffé par la 2e. *mandata* 1re main. 436. *agnoscitur*, semble-t-il, 1re main. 469. *eiecte*, semble-t-il, 1re main. 440. *uirtutis* 1re main. 441. *debictum*, semble-t-il, 1re main.

promissum : *Non sicut delictum, ita et donum.* Excideramus enim nos e paradiso; abiecti eramus a conuersatione paradisi, pulsi, exclusi, proiecti ex eo in quo benedictio erat, in quo arbores ad escam. Et haec quidem illic; nunc autem ab unigenito Dei Filio ita saluati sumus ut ad similitudinem angelorum ueniremus, ubi non nubunt neque nubuntur, quia *non sicut delictum, ita et donum.* Haec sciens, ille per quem ista nobis donata sunt magna uoce clamabat, glorificans Patrem qui se misit et dicens : *Ita dilexit Deus mundum.* Quis? Quos? *Deus,* inquid, *mundum;* dominus seruos, bonus malignos. Bonus enim erat. Bonus ita dilexit Deus mundum. Quomodo? *Filium suum unigenitum ut daret.* Iusticia pro iniquitate datur; oboediens Patri, pro eo qui non oboedierat; gloriosus pro eo qui erat ob peccata ignobilis. Iudex iudicatur pro nobis. Venit enim pro nobis. Venit enim qui sine peccato erat, ut nostra in se susciperet mala, ut nos bonis frueremur eiusdem. Quae et Paulus dominica uoce cupiens interpretari dicit : *Qui suo filio non pepercit, sed dedit eum pro omnibus nobis.* Non itaque praebuerunt tanta gentilium sectae; non profuit Iudeorum synagoga ut tanta praeberet. Magis autem debet et synagoga gratiam, debent et gentiles. Commune enim bonum datum est nobis.

30. Vtinam autem haberemus uirtutem dicendi; utinam haberemus potentiam cogitandi. Sed scio quoniam inenarrabilis est Filius unigenitus; non mihi soli tantum, sed et angelis; et non angelis solis, sed archangelis. Nam et Spiritus ab ipso accepit. Pater enim nouit solus. Haec enim est nostra spes, haec uita, haec salus : non tamen ut Iudei blasphemant « : Fabri est filius is qui adfixus est cruci »; neque ut gentiles putant : « Sed et cruci est fixus. » Sed non ipsa natura cruci est fixa, sed caro quam indutus est filius. Ista enim gratia est quae nobis a Deo donata est.

31. Iterum sane sermo ad taciturnitatem confugit. Multa enim locutus, nihil amplius quam taciturnitatem inueni. Quis enim potest intentus intueri solem iusticiae? Quis potest ferre angeli uisum? sed nec uir desideriorum Danihel. Si autem ad angelum respicere non possumus, putas quia ad Deum poterimus, ad quem et ipsi angeli non ualent intueri? Dei enim Patris natura adoranda, colenda, suscipienda est, quia solus ipse nonnatus est; unigeniti autem, eo quod est unigenitus Patris Filius. Et dicimus quidem quae uolumus religiositate uenerari; uincimur autem, quia laetamur superati. Finis autem sermonis religiosa taciturnitas.

442. Rom. v, 15. 443. Cf. Gen. iii, 23-24. 444. Cf. Gen. ii, 9. 446. Cf. Mt. xxii, 30. 451. Ioa. iii, 16. 456. Rom. viii, 32. 462. Cf. Es. liii, 8. 464. Cf. Ioa. xvi, 14. 466. Cf. Mt. xiii, 55. 467. Cf. I Cor. i, 23. 472. Cf. Mal. iv, 2. 473. Cf. Dan. x, 8, 11, 19.

446. *nubentur* Ms. 447. *delectum* Ms. 449. *inquit* 2e main. 450. *malignos :* la lettre *o* de 2e main sur grattage. 451. *iusticiam* Ms. 455. *quae : que(m)* Ms. 461. *haberemus* 2° : *haberem* 1re main. 466. Après *filius* Ms. donne *neque,* mot qui a été biffé par la 2e main. *neque* ajouté dans l'interligne par la 1re main, semble-t-il. 467. *et cruci est f. :* tout ce groupe a été biffé par la 2e main.

32. Quod autem signaculum est adlocutionis : *Vnus Deus a quo sunt omnia et unus Dominus Iesus per quem sunt omnia.* A quo et per quem, nonnatus et progenies, unus nonnatus et unus unigenitus. — Num istic patris aut fratris locutus sum? — Vnus Spiritus et uetus et nouus, in prophetis et apostolis, et tunc cum Iudeis et nunc in ecclesia una; unus enim sponsus, una est sponsa. Vnum baptisma signaculum Domini. Haec enim scimus, et lis nulla est. Vnus Deus a quo sunt omnia, et nolite rixare. Vnus unigenitus per quem sunt omnia, et nolite contendere. Vnus est Spiritus sanctus et coniungimini ecclesiae, et nolite dispergi. Vnum baptisma, et speluncam facere nolite.

33. Deus autem bonus qui ita nos dilexit ut unicum suum filium daret pro nobis, qui filio suo quidem non pepercit ut nobis parceret ipse, omnes nos coniungat ad unam concordiam, ad unam fidem, ad unam pacem; et unum per unum adorantes in uno, semper gratias agamus Patri nonnato per unigenitum eius Filium, per quem est Patri gloria, honor, imperium, maiestas in uno Spiritu sancto et nunc et semper et per omnia saecula saeculorum amen.

479. I Cor. viii, 6. 484. Cf. Ioa. iii, 29; II Cor. xi, 2, etc. 484. Cf. Eph. iv, 5. 488. Cf. Mt. xxi, 13. 489. Cf. Ioa. iii, 16. 490. Cf. Rom. viii, 32.

481. *num istic* etc. : cette incise, quelque peu inattendue, s'entend sans qu'il soit besoin de conjecturer *filii* au lieu de *fratris*. 482. *nouum* Ms. 484. *baptisma* (cf. l. 488) : *baptismum* Ms. 485. *simus* Ms. 486. *nolite* 2° : après *o* un *n* a été gratté. 487. *coniungemini* Ms. 488. *spelunca* 1re main, semble-t-il. 495. *amen :* Ms. ajoute *finit de imagine.*

MÉLANGES

I

UN FRAGMENT DE MÉNOLOGE ÉTHIOPIEN

II. — Le mois de Ṭeqemt

(*Suite*) (1)

TEXTE

Fol. 120 v° (*suite*).

አመ ፡ ፲ወ፮አባ ፡ አጋቶን ፡ ሊቀ ፡ ጳጳ ፡ ዘለእስክንድርያ ፡ ፋርቡ ፡ እብሎ ፡ ጴጥሮስ ፡ ጻድቅ ፡ ፻፸ጻድቃን ፡ እለድርቂ ፡ አሮን ፡ (2) መስተጋድል ፡ ወቀርቡ ፡ አናልዩ ፡ (3) አባ ፡ ጳውሊ ፡ ማርቆስ ፡ መስተጋድል ፡ አጋትዩ ፡ (4) ቅሮፍዮስ ፡ ኢያሱ ፡

አመ ፡ ፲ወ፯ሲመቱ ፡ ለእስጢፋኖስ ፡ ዲዮስቆሮስ ፡ ሊቀ ፡ ጳ ፡ ዘለእስክንድርያ ፡ ፋርቡ ፡ አቡሊ (5) ፊልያስ ፡ (6) ሰ ፡ ኤጺ ፡ ቆጳ ፡ (7) ዘተምይስ ፡ ኅርኅሬዎስ ፡ እኅው ፡ ባስልዮስ (8) ዘሉዝያ ፡ ግርማሴዎስ ፡ በርጤሲዎስ ፡ (9) አኒሮቆስ ፡ ፊልያስ ፡ ተስፋ ፡ ጽዮን ።

አመ ፡ ፲ወ፰ቲዎፍሎስ ፡ ሊቀ ፡ ጳጳ ፡ ዘእስክንድርያ ፡ ሊክዮስ ፡ አርከባስ ፡ ሊቀ ፡ ጳጳ ፡ ሮካ ፡ ሰ ፡ ሮማኖስ ፡ ሰ ፡ አድራኒ ፡ (10) ሰ ፡

(1) Cf. *ROC*, 1914, p. 199; 1915-1917, p. 201.

(2) ኣሮን (*sic*).

(3) ኣናልዩ (*sic*).

(4) ኣጋትዩ (*sic*).

(5) ኣቡሊ (*sic*).

(6) ያ est en surcharge.

(7) ኢጺ ፡ ቆጳ (*sic*).

(8) ዮ est en surcharge.

(9) On pourrait lire aussi : በርጡሲዎስ, *Barṭousiwos.*

(10) ኣድራኒ (*sic*).

ርቲሚዎስ ፡ አፌሳጦስ ፡ (1) ሎዴርዮስ ፡ አስማኒት ፡ ፯ደቂቃ ፡ አብርሃም ፡ (2)

አመ ፡ ፲ወ፱ ፡ በርተሎሜዎስ ፡ ወብእሲቱ ፡ ጳጥሪቃ ፡ ወእሙ ፡ ሰማዕታት ፡ ጉባኤ ፡ ማኅበር ፡ በእንተ ፡ ጳውሎስ ፡ ሰሚሳጢ ፡ ዮሐንስ ፡ ዘደይለሚ ፡ ወጻድቃን ፡ ዘመጠሩ ፡ ወኍልቆሙ ፡ ፻፵እለ ፡ ይቤሉ ፡ ወምስሌሆሙ ፡ ብዙኃን ፡ ጻድቃን ፡ (3) ታዎፌሎስ ፡ ወብእሲቱ ፡ ለንጊኖስ ፡ (4) መኰንን ፡ ፻መላልያ ፡ (5) ሰ ።

አመ ፡ ፳ዮሐንስ ፡ ሐጺር ፡ ቆዝሞስ ፡ ድምያኖስ ፡ ወእሞሙ ። ርክበተ ፡ አዕጽምቲሆሙ ፡ ለቅዱሳን ፡ አግናጥዮስ ፡ ወበርሲ ፡ ኤልሳዕ ፡ ነቢይ ።

አመ ፡ ፳ወ፩እግዝእትነ ፡ (6) አልዓዛር ፡ ዘአንሥአ ፡ እመቃብር ፡ ኢዩኤል ፡ ነቢይ ፡ ዮሐንስ ፡ ሊቀ ፡ ጳጳ ፡ ዘኢየሩሳሌም ፡ ዮሐንስ ፡ ሰ ፡ አድራኒ ፡ ሰምረ ፡ ክርስቶስ ።

አመ ፡ ፳ወ፪ሉቃስ ፡ ወንጌላዊ ፡ ፪፻፹ወ፯እለ[፡] ምስሌሁ ፡ ሰ ፡ ታ ፡ አርማኮስ ፡ አሞን ፡ ብዙኃን ፡ ሰ ፡ አር ፡ ሰ ፡ አብዳኪያ ፡ አርዮን ፡ ዕዝራ ።

አመ ፡ ፳ወ፫ዮሐንስ ፡ ሊቀ ፡ ጳ ፡ ዘእስክንድርያ ፡ (7) ዲዮናስዮስ ፡ ኤጺ ፡ ቆ ፡ (8) ዘቆጵሮስ ፡ መክስምያኖስ ፡ ጤንቅያቄ ፡ ቴኦዶስዮስ ፡ ተላዋስ ፡ ተአኪስስ ፡ (9) ዮሳብ ፡ እንድርያስ ፡ ሰ ፡ አባ ፡ ኤላርዮን ፡ ዘጋዛ ።

አመ ፡ ፳ወ፬ጳውሎስ ፡ ወዜና ፡ አውስያ ፡ አሞባርዮስ ፡ ሰ ፡ ቈስጠንጢኖስ ፡ ባይግና ፡ ዘይና ፡ ቅድስት ፡ ቶማስ ።

አመ ፡ ፳ወ፭አባ ፡ አቢብ ፡ ቅዳሴ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ዘዮልዮ

(1) ኣፌሳጦስ (*sic*).

(2) ዘብርሃም (*sic*).

(3) ድ est en surcharge.

(4) በንጊኖስ (*sic*).

(5) Le chiffre ፻ (100) est à peine formé.

(6) Un espace blanc est laissé après እግዝእትነ pour l'insertion ultérieure de ማርያም, *Marie*.

(7) ዘኣስክንድርያ (*sic*).

(8) ኢጳ ፡ ቆ (*sic*).

(9) ተአክስስ (primitivement).

ስ ፡ (1) ዘአቅፋስ ፡ (2) አባ ፡ አቤል ፡ (3) ደሊላ ፡ ድንግል ፡ አባ ፡ እብሎ ፡ ይምሐረነ ፡ አብ ።

አመ ፡ ፳ወ፯ጢሞን (4) እም፸አርድእት ፡ ያዕቆብ ፡ እኃወ ፡ እግዚእነ ፡ (5) ሁራስ ፡ ሰ ፡ ፊልጶስ ፡ ወግናጢስ ፡ ሚናስ ፡ ጼዋ ፡ ለጽድቅ ።

አመ ፡ ፳ወ፯ ፡ መቃርስ ፡ ኤጲ ፡ ቆ ፡ (6) ዘሀገረ ፡ ቃው ፡ ተዝካረ ፡ ጳውሎስ ፡ ወእለ ፡ ምስሌሁ ፡ ሰ ፡ ቃ ፡ ለውንድዮስ ።

አመ ፡ ፳ወ፰መርክያኖስ ፡ መርቆሬዎስ ፡ (7) ሰ ፡ አባ ፡ ይምአታ ፡ (8) ፩ዘእም፱ቱ ፡ (9) ቅዱሳን ፡ አባ ፡ መቅዱ ፡ መቃርስ ፡ ዕረፍቱ ፡ ለያፌት ፡ ወልደ ፡ ኖኅ ።

አመ ፡ ፳ወ፱ዲማትርዮስ ፡ ወሬዛ ፡ በዓለ ፡ ልደቱ ፡ ለእግዚእነ ፡ ድሜጥሮስ ፡ ታውፍሎስ ፡ ዮሐንስ ፡ መነኮስ ፡ ኢሳይያስ ።

አመ ፡ ፴አብርሃም ፡ መስተጋድል ፡ ወተዝካረ ፡ ይስሐቅ ፡ ንጉሥ ፡ ኢትዮጵያ ፡ (10) ሰይፈ ፡ አፀር ፡ (11) ፋሲቡና ፡ ካይና ፡ አስተርእዮተ ፡ (12) ርእሱ ፡ ለዮሐንስ ፡ መጥምቅ ፡ መርቴስ ፡ ማርስ ።

(1) በዮልዮስ (*sic*).

(2) ዘአትፋስ (*sic*).

(3) ኣቤል (*sic*).

(4) ፳ወ፯ጢሞን. Les scribes confondent très souvent le chiffre ፮ (6) avec le chiffre ፯ (7).

(5) ኣግዚእነ (*sic*).

(6) ኢጲ ፡ ቆ ፡ (*sic*).

(7) መረቆሬዎስ (primitivement).

(8) ይምኣታ (*sic*).

(9) ፩ዝእም፱ቱ.

(10) ኢትዮያ (*sic*).

(11) La lettre ፀ est à peine formée.

(12) ኢስተርእዮተ (*sic*).

TRADUCTION

Fol. 120 v° (*suite*).

Le 16. — *Abba Agathon* ('Agàton), *patriarche d'Alexandrie* (La-'Eskendryà); *Fârbou; 'Eblo; Pierre* (Pètros), *le Juste; les Trente-Cinq justes; 'Ela-Deryê; Aaron* ('Aron), *ascète; Qarbou; 'Anâlyou; Abba Paul* (Pâwli); *Marc* (Màrqos), *ascète; 'Agâtyou; Qerofyos; 'Iyâsou.*

Le 17. — *Ordination d'Étienne* ('Esṭifànos); *Dioscore* (Diyosqoros), *patriarche d'Alexandrie* (La-'Eskendryà); *Fârbou; 'Abouli; Philéas* (Filyâs), *martyr, évêque de Thmouï* (Tamyès); *Grégoire* (Gorgorêwos), *frère de Basile* (Bàselyos), *de Nysse* (Louzyà); *Germâsêwos; Barṭêsiwos; 'Aniroqos; Philéas* (Filyâs); *Tasfâ-Tseyon.*

Le 18. — *Théophile* (Tiwofelos), *patriarche d'Alexandrie* ('Eskendryà); *Licius* (Likyos); *'Arkebàs, patriarche; Phocas* (Fokâ), *martyr; Romain* (Romànos), *martyr; 'Adrâni, martyr; Retimiwos; 'Afisâtos; Lodêryos; Samoua* ('Asmânit) (*et*) *ses sept enfants; Abraham* ('Abrehâm).

Le 19. — *Barthélemy* (Bartalomêwos), *sa femme Patricia* (Pâṭriqâ) *et sa mère, martyrs; réunion du concile* (1) *au sujet de Paul* (Pàwlos) *de Samosate* (Samisàṭi); *Jean* (Yohannès), *le Daïlémite* (de Dayelami); *les Justes de Maṭarà — leur nombre est de cent cinquante, dit-on — et avec eux beaucoup* (*d'autres*) *justes; Théophile* (Tâ'ofilos) *et sa femme; Longin* (Langinos), *le centurion; Malâlyâ, martyre.*

Le 20. — *Jean* (Yohannès), *le Petit; Côme* (Qozmos), *Damien* (Demyànos) *et leur mère; invention des os des saints Ignace* (Agnàṭyos) *et Boursi; Élisée* ('Èlsâ'e), *le prophète.*

Le 21. — *Notre-Dame; Lazare* ('Al'àzàr), *que* (*Jésus*) *ressuscita du tombeau; Joël* ('Iyou'èl), *le prophète; Jean* (Yohannès), *patriarche de Jérusalem* ('Iyarousàlèm); *Jean* (Yohannès), *martyr; 'Adrâni; Samra-Krestos.*

Le 22. — *Luc* (Louqâs), *l'Évangéliste* (*et*) *les deux cent soixante-dix-sept qui furent martyrs avec lui; 'Armâkos;*

(1) M. à m. : *réunion de l'assemblée.*

'Amon; de nombreux martyrs; 'Or, martyr; 'Abdâkiyâ; 'Aryon; Esdras (ʿEzrâ).

Le 23. — *Jean* (Yohannès), *patriarche d'Alexandrie* (ʿEskendryâ); *Denys* (Diyonâsyos), *évêque de Chypre* (Qopros); *Maximien* (Maksemyânos); *Ṭêneqyâqê; Théodose* (Tê'odosyos); *Talâwâs; Ta'akisès; Joseph* (Yosâb) (*et*) *André* ('Endryâs), *martyrs; Abba Hilarion* ('Êlâryon), *de Gaza* (Gâzâ).

Le 24. — *Paul* (Pâwlos); *Zéna* (Zênâ); *Osias* ('Awsyâ); *'Amobâryos, martyr; Constantin* (Qouasṭanṭinos); *Bâyegnâ; Zaynâ, la sainte; Thomas* (Tomâs).

Le 25. — *Abba 'Abib; consécration de l'église de Jules* (Yolyos), *de 'Aqfâs; Abba Abel* ('Abêl); *Dalila* (Dalilâ), *vierge; Abba Apollon* (Eblô); *Yemharana-'Ab.*

Le 26. — *Timon* (Ṭimon), (*l'un*) *des soixante-dix disciples; Jacques* (Yâʿqob), *frère de Notre-Seigneur; Huras* (Ilourâs), *martyr; Philippe* (Filpos); *Ignace* (Wagnâṭis); *Minas* (Minâs); *Tsêwâ-La-Tsedeq.*

Le 27. — *Macaire* (Maqârès), *évêque de la ville de Qâw* (1); *mémoire de Paul* (Pâwlos) *et de ceux qui furent martyrs avec lui; Lawendyos.*

Le 28. — *Marcien* (Markyânos) (*et*) *Mercure* (Marqorêwos), *martyrs; Abba Yem'atâ, l'un des neuf saints; Abba Macédon* (Maqdou); *Macaire* (Maqârês); *mort de Japhet* (Yâfêt), *fils de Noé* (Noḥ).

Le 29. — *Démétrius* (Dimâtryos), *le Jeune; fête de la Nativité de Notre-Seigneur; Démétrius* (Demêṭros); *Théophile* (Tâwfelos); *Jean* (Yohannès), *moine; Isaïe* ('Isâyyâs).

Le 30. — *Abraham* ('Abrehâm), *ascète; mémoire d'Isaac* (Yesḥaq), *roi d'Éthiopie* (ʿItyopyâ); *Sayfa-'Aḏar; Fâsibouna; Kâynâ; apparition du chef de Jean-Baptiste* (Yohannès); *Marthe* (Martês) (*et*) *Marie* (Mârès).

(*A suivre.*)

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 20 Mars 1920.

(1) Qâw n'est autre que Tkoou (Antéopolis), d'après ZOTENBERG, *Catalogue des Manuscrits éthiopiens* (*gheez et amharique*), p. 160.

II

QUELQUES MÉNOLOGES ÉTHIOPIENS

A PROPOS DU SYNAXAIRE

Nous préparons pour la *Patrologia Orientalis* Graffin-Nau l'édition des trois mois du *Synaxaire éthiopien :* Tâḫschâsch, Ṭer et Yakâtît. Les mois de Sanê, Hamlê et Nahasê (Pâguemên) ont été jadis publiés, dans la même collection (1), par l'éminent orientaliste qu'est le professeur Ignazio Guidi.

En dépit de nombreuses difficultés, qui sont dues, pour la plupart, à l'hétérogénéité des manuscrits et dont quelques-unes même resteront à jamais insurmontables, — difficultés qu'a signalées M. I. Guidi dans un remarquable article : *The ethiopic Senkessār* (2), paru dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, Juillet 1911, p. 739-758, — nous faisons tous nos efforts pour donner une édition *critique* du Synaxaire. Nous n'hésitons pas, pour atteindre le but que nous nous sommes assigné, à colliger *toutes* les variantes. Ce travail extrêmement long (nous avons consigné plusieurs milliers de variantes pour un seul mois) nous paraît être nécessaire.

Sur la formation du Synaxaire (3) les *ménologes éthiopiens*

(1) *P. O.*, t. I, fasc. 5; t. VII, fasc. 3; t. IX, fasc. 4.

(2) M. F. Nau a résumé cet article, avec sa maîtrise accoutumée, dans la *Revue de l'Orient chrétien*. Nous renvoyons donc le lecteur à *ROC*, 1913, p. 328-330.

(3) Voici comment M. I. Guidi résume l'histoire du Synaxaire. « It (the ethiopic Senkessār) was one of the many Arabic works translated in the fifteenth century, but was not widely known until the revival of religious activity, and improved service and creed in the Church of Abyssinia, drew increased attention towards it. It was then emended in Gondar or in its neighbourhood as to form, and completed as to contents, by the addition of many commemorations, more especially of Abyssinian saints whose names, in spite of the great veneration in which they were held, had found no mention in the early Senkessār. The same period saw the addition of the Salām, or brief final hymns, taken in all probability from some pre-existing collection and arranged in conformity with the calendar. This recension spread rapidly, and in spite of its bulk was very largely reproduced. But the reproductions, although belonging all of them

peuvent jeter quelque lumière. Un travail d'ensemble (édition de divers ménologes), analogue à celui que M. Nau a fait dans la *Patrologia Orientalis*, t. X, fasc. 1 et 2 : *Un martyrologe et douze Ménologes syriaques* et *Les Ménologes des Évangéliaires coptes-arabes*, serait très utile. Aussi nous nous proposons d'éditer les fragments de ménologes (1) susceptibles d'éclairer les mois de Tâḫschâsch, Ṭer et Yakâtit.

Le fragment de ménologe que nous éditons présentement se trouve dans le ms. *d'Abbadie* n° 105. Quelques particularités doivent être signalées. Le 4 Tâḫschâsch : *Pierre, qui alla à Lydda, conformément à son sort* au lieu d'*André, l'apôtre*. Le 5 : *Habacuc* au lieu de *Nahum*. Le 6 : *Abraham, le chrétien* au lieu d'*Abraham, le Syrien*. Le 17 : *Résurrection du corps de Luc, le stylite* au lieu de *Translation du corps de Luc, le stylite*. Le 22 : *Antoine, patriarche* au lieu d'*Anastase, patriarche d'Alexandrie*. Le 24 : *Philippe, patriarche* au lieu de *Philogène, patriarche d'Antioche*. A noter, au 19 Tàḫschâsch, comme insertion du *propre* de l'église abyssine, la mention d'*Abba Salàmà (premier métropolite) d'Éthiopie*. Les autres particularités apparaîtront dans le tableau synoptique de Tàḫschàsch et de Kihak (2) que nous mettons en appendice à cet article.

Voici quelques détails d'onomastique. Le 5 Tàḫschàsch : **ሴድሮስ**, *Isidore* au lieu de **ሲድሮስ**, ou **ሲድሩስ** (**MCA** : يسيدرس). Le 9 : **ባይሞን**, *Bàymen* (*Pamim*, *Pœmen*) au lieu

to this one recension, yet present differences due either to the addition of commemorations or of Salām, or to abridgment. A perusal of the MSS. hitherto unexamined would doubtless yield further instances of this, and of the contamination of some of their texts. It must, too, be born in mind that a given MS. may have been copied in part from one original and in part from another and may thus offer example, as it were, of intrinsic diversity. These considerations show how difficult would be the task of preparing a really critical edition of the Senkessār. » *Op. cit.*, p. 756-757.

(1) Nous éditons, dans la *Revue de l'Orient chrétien*, d'après un manuscrit de M. É. Delorme, *Un fragment de Ménologe éthiopien*. Cf. *ROC*, 1914, p. 199 et 1915-1917, p. 201.

(2) M. René Basset a édité *Le Synaxaire arabe jacobite* (Rédaction copte). — I. *Les Mois de Tout et de Babeh*. — II. *Les Mois de Hatour et de Kihak*. — III. *Les Mois de Toubeh et d'Amchir* (*P. O.*, t. I, fasc. 3; t. III, fasc. 3; t. XI, fasc. 5). Nous désignons cet ouvrage par le sigle **SAJ**, *Les Ménologes des Évangéliaires coptes-arabes* de M. Nau par **MCA** et notre propre ménologe par **ME**.

de **በይሞን**, **በይሙን** (**SAJ** et **MCA** : بمين). Le 10 : **ንኒቆስ**, *Nicolas* au lieu de **ኒቆላዎስ** (**SAJ** : نيقولاوس ; **MCA** : نقولا); **ሚድራ**, *Myre* au lieu de **ሚራ** (**SAJ** : ميرا). Le 12 : **ቆሬኔዎስ**, *Corneille* au lieu dé **ቆርኔሌዎስ**, **ቆርኔሌዮስ** (**SAJ** : قرنيليوس). Le 13 : **በርሳፍዮስ**, *Barsanuphius* au lieu de **በርሱፍዮስ** (**SAJ** : برشنوفيوس) : **ሲዒድ**, *Si'id* au lieu de **ስዒድ** (**SAJ** : صعيد).

I. — Mois de Tâhschâsch.

TEXTE

(*Scriptio continua* dans le ms.)

Fol. 2 r°

ሥረቀ ፡ (1) ታኅሣሥ ፡ (2)
አመ ፡ ፩ኤልያስ ፡
አመ ፡ ፪፫ደቂቅ ፡ (3) ወአባ ፡ ሆር ፡
አመ ፡ ፫በአተ ፡ (4) ቤተ ፡ መቅደስ ፡
አመ ፡ ፬ጴጥሮስ ፡ ዘሐረ ፡ ልዳ ፡ በዕፃሁ ፡
አመ [፡] ፭እንበቆም ፡ ነቢይ ፡ (5) ወሴድሮስ ፡ ሰማዕት ፡ (6)
አመ [፡] ፮አብርሃም ፡ (7) ክርስቲያናዊ ።
አመ [፡] ፯ማ[ቴዎ]ስ ፡ ነዳይ ፡
አመ [፡] ፰ ፡ አርከራዳስ ፡ ሊቀ ፡ ጳጳሳት ፡ (8) ወበርበራ ፡ ወአ[ባ ፡] ሳሙኤል ፡ ዘተርሞን ፡ ወአባ ፡ ኤሲ ፡ ወተክላ ፡ (9)
አመ ፡ ፱ባይምን ፡ ሰማዕት ፡

(1) Forme ancienne; la forme ordinaire est **ሥርቀ**.
(2) Ms. : **ተኅሣሥ** (*sic*).
(3) Ms. : **ድቂቅ** (*sic*).
(4) Ms. : **በእታ**.
(5) Mot presque imperceptible sur la photographie du ms.
(6) Ms. : **ስማዕት** (*sic*).
(7) Ms. : **አመ** [፡] **፯**.
(8) Ms. : **ጰጳሳት** (*sic*).
(9) Ms. : **ወተክለ** (*sic*).

አመ ፡ ፲ሳዊሮስ ፡ ሊቀ ፡ ጳጳሳት ፡ (1) ዘአንጾኪያ ፡ ወንኒቆስ ፡ ዘ[ሀ]ገረ ፡ ሚድራ ፡

አመ [፡ ፲] ወ፩አባ ፡ ጳኵሚስ ፡ ዘሃገረ ፡ ፌሳ ፡

አመ [፡] ፲፪አባ ፡ ሀድራ [፡] ዘሃገረ ፡ እስዋን ፡ ወጉባኤ ፡ ቅዱስ ፡ ሊቀ ፡ ጳጳሳት ፡ (2) ቄሬኔዎስ ፡ ወሊቀ ፡ ጳጳሳት ፡ (3) ወኤጲስ ፡ ቆጶስ ፡

አመ [፡] ፲፫በርሳፍዮስ ፡ ሰማዕት ፡ ወአብሬኮስ [፡] (4) ዘሀገረ ፡ ሲዒድ ፡

አመ [፡] ፲፬ስምዖን ፡ ሰማዕት ፡ ወአባ ፡ ሆር ፡

አመ ፡ ፲፭ጎርጎሬዎስ ፡ ሊቀ ፡ ጳጳሳት ፡ (5) ወሉቃስ [፡] ዘጾማዕት ፡ ወሐናንያ ፡ (6) ሰማዕት ፡ ወጌዴዎን ፡

አመ [፡] ፲፮ተንሥአተ ፡ ሥጋሁ ፡ ለሉቃስ ፡ (7) በዐለ ፡ (8) ዓምድ [፡] (9)

አመ [፡] ፲፯ያርክላ ፡ (10) ሰማዕት ፡ (11) ወፊልሞና ፡ ቀሲስ ። ወቴቶ ፡

አመ ፡ ፲፱[አ]ባ ፡ ዮሐንስ ፡ (12) ኤጲስ ፡ ቆጶስ ፡ (13) ወአባ ፡ ሰላማ [፡] ዘኢትዮጵያ ፡ (14)

አመ ፡ ፳ሐጌ [፡] ነቢይ ፡

አመ ፡ ፳፩ ፡ በርናባስ ፡

አመ ፡ ፳፪ገብርኤል ፡ መልአክ ። ወአንጦንዮስ ፡ ሊቀ ፡ ጳጳሳት ፡ (15)

(1) Ms. : ጰጰሳት (*sic*).
(2) Ms. : ጰጰት (*sic*).
(3) Ms. : ጰጰሰት (*sic*).
(4) Ms. : ወአበሬኮስ (primitivement).
(5) Ms. : ጰጰሰት (*sic*).
(6) Ms. : ወሐናንየ (*sic*).
(7) Ms. : ላሉቃሳ (*sic*).
(8) Ms. : ባዐለ (*sic*).
(9) Seule, la lettre ዓ est perceptible sur la photographie du ms.
(10) Ms. : ላያርክላ (*sic*).
(11) Ms. : ስማዕት (*sic*).
(12) Ms. : ዮሓንስ (*sic*).
(13) Ms. : ኤጲስ ፡ ቆሰስ (primitivement); la lettre ሰ a été changée en ጶ.
(14) Ms. : ዘኢትዮጰያ (primitivement); cacographie de ጵ (seconde main).
(15) Ms. : ጰጳሳት (*sic*).

አመ [፡] ፳ወ፫ ፡ ጢሞቴዎስ ፡ ወዳዊት ፡ ወሳሙኤል ፡ (1)
አመ [፡] ፳ወ፬አግናጥዮስ ፡ ወፊልጶስ ፡ ሊቀ ፡ ጳጳሳት ፡ (2)
አመ ፡ [፳]ወ፭አባ ፡ ዮሐንስ ፡ ከማ ፡
አመ [፡] ፳ወ፮ ፡ (3) እንስጣስያ ፡ ሰማዕት ፡
፳ወ፯ ፡ ፊልጶስ ፡ (4) ሰማዕት ፡ ወአባ ፡ አብሳዲ ፡
አመ [፡] ፳ወ፰ (5) ልደቱ ፡ ወ፳ወ፱[ወ]፳ወ፬ሰማዕት ፡
አመ ፡ ፴አባ ፡ ዮሐንስ ፡ (6) ኤጲስ ፡ (7) [ቆጶስ ።]

TRADUCTION

Fol. 2 r°

Mois de Tahschasch.

Le 1er. — *Élie* ('Èlyâs).

Le 2. — *Les trois enfants* (*dans la fournaise*); *Abba Hor.*

Le 3. — *Présentation* (*de la Sainte Vierge*) *au temple.*

Le 4. — *Pierre* (Pêṭros), *qui alla à Lydda* (Leddâ), *conformément à son sort* (8).

Le 5. — *Habacuc* ('Enbaqom), *le prophète; Isidore* (Sêdros), *martyr.*

Le 6. — *Abraham* ('Abrehâm), *le chrétien.*

Le 7. — *Matthieu* (Mâtêwos), *le pauvre.*

Le 8. — *Hiéroclès* ('Arkarâdâs), *patriarche; Barbe* (Barbarâ); *Abba Samuel* (Sàmou'êl), *de Qalmon* (Tarmon); *Abba Paési* ('Êsi) *et Thècle* (Taklâ).

Le 9. — *Bâymen, martyr.*

(1) Ce nom propre est à peine perceptible sur la photographie du ms.
(2) Ms. : ጳጳሳት (*sic*).
(3) Ms. : ፳ወ፯.
(4) Ce nom propre est à peine perceptible sur la photographie du ms.
(5) Cf. *infra*, p. 105, note 2.
(6) Ms. : ዮሐን (*sic*).
(7) Ms. : ኤጲስ (*sic*).
(8) M. à m. : *dans son sort.*

Le 10. — *Sévère* (Sâwiros), *patriarche d'Antioche* ('Antsokiyâ); *Nicolas* (Neniqos), *de la ville de Myre* (Midrâ).

Le 11. — *Abba Pacôme* (Pàkuemis), *de la ville de Fêsâ*.

Le 12. — *Abba Hedrâ, de la ville d'Assouan* ('Eswân); *concile saint* (*tenu à Rome par*) *le patriarche Corneille* (Qêrênêwos) *et* (*par*) *les patriarches et les évêques*.

Le 13. — *Barsanuphius* (Barsâfyos), *martyr; Apraxius* (Abrâkos), *de la ville de Si'id*.

Le 14. — *Siméon* (Sem'on), *martyr; Abba Hor*.

Le 15. — *Grégoire* (Gorgorêwos), *patriarche; Luc* (Louqâs), *le stylite; Ananias* (Hanânyâ), *martyr; Gédéon* (Gêdêwon) (1).

Le 17. — *Résurrection du corps de Luc* (Louqâs), *le stylite*.

Le 18. — *Hiéroclès* (Yàrklà), *martyr; Philémon* (Filmonâ), *prêtre; Tite* (Tito).

Le 19. — *Abba Jean* (Yohannès), *évêque; Abba Salâmâ*, (*premier métropolite*) *d'Éthiopie* ('Ityopyâ).

Le 20. — *Aggée* (Hagê), *le prophète*.

Le 21. — *Barnabé* (Barnâbàs).

Le 22. — *Gabriel* (Gabr'êl), *l'ange; Antoine* ('Anṭonyos), *patriarche*.

Le 23. — *Timothée* (Ṭimotêwos); *David* (Dâwit); *Samuel* (Sâmou'êl).

Le 24. — *Ignace* ('Agnàṭyos); *Philippe* (Filpos), *patriarche*.

Le 25. — *Abba Jean Cama* (Yohannès Kamâ).

Le 26. — *Anastasie* (Enesṭàsyâ), *martyre*.

Le 27. — *Philippe* (Filpos), *martyr; Abba Psaté* ('Absâdi) (2).

Le 29. — *Nativité* (*de Notre-Seigneur*); *les cent cinquante* (*hommes*) *et les vingt-quatre* (*femmes*), *martyrs*.

Le 30. — *Abba Jean* (Yohannès), *évêque*.

(1) Le ms. omet le 16 Tâḥschâsch; il range sous le même jour (le 15) les saints du 15 et du 16 Tâḥschâsch.

(2) Le ms. omet le 28 Tâḥschâsch; il range sous le même jour (le 29) les saints du 28 et du 29 Tâḥschâsch.

APPENDICE

Tableau synoptique de ME, SAJ et MCA

Ménologe éthiopien	Synaxaire arabe-jacobite	Ménologes coptes-arabes
1. — Élie.	Pierre d'Édesse.	Pierre de Gaza.
2. — Les trois enfants; Abba Hor.	Abba Hour; Anba Herminah.	Anba Hor.
3. — Présentation de la Sainte Vierge.	Présentation de la Sainte Vierge.	Présentation de la Sainte Vierge.
4. — Pierre (à Lydda).	André, apôtre.	André, apôtre.
5. — Habacuc: Isidore.	Nahum; Victor.	Isidore.
6. — Abraham, le chrétien.	Un vieillard respectable: Anatole; Éphrem (Abraham).	Ptolémée.
7. — Matthieu, le pauvre.	Anba Bâninâ et Anba Nâou; Jean, évêque d'Ermont; Anba Dermatâous; Matthieu, le pauvre.	Matthieu, le pauvre.
8. — Hiéroclès; Barbe; Abba Samuel de Qalmon; Abba Paési et Thècle.	Hiéroclès; Barbe et Julienne; Samuel d'El-Qalamoun; Anba Paési et Thècle.	Barbe; Thècle; Samuel.
9. — Bâymen.	Bamin.	Pœmen (Bamin); Mar Nicolas.
10. — Sévère, patriarche d'Antioche: Nicolas.	Abba Djôôré; Sévère, patriarche d'Antioche: Anba Théophane; Nicolas.	
11. — Abba Pacôme.	Anba Bidjimi; Ptolémée.	Abbâ Pedjoï (Bidjimi); Barthélemy, évêque.
12. — Abba Hedrâ: concile de Rome.	Anba Hadrâ; Jean, le confesseur; concile de Rome.	Abou Hedrâ.
13. — Barsanuphius; Apraxius.	Barchanoufyous; Anba Élie de Semhôout: Mari Zeli; Apraxios; Misaël; Christodule.	Anne conçoit la Sainte Vierge.
14. — Siméon, martyr; Abba Hor.	Siméon, martyr; Abou Mennas: Mar Behnâm	Siméon, martyr.

Ménologe éthiopien	**Synaxaire arabe-jacobite**	**Ménologes coptes-arabes**
	et sa sœur Sarah; Anba Christodule, patriarche d'Alexandrie; Ammonios; Anba Ézéchiel d'Ermont.	
15. — Grégoire, patriarche; Luc, le stylite; Ananias, martyr; Gédéon.	Anba Amsâḥ el-Qifti; Grégoire, patriarche d'Arménie; Luc, le stylite; Asbaḥ.	Grégoire, l'Arménien.
16. — *Omis* (1).	Abou Harouâdj; Ananias, martyr et Khouzi; Euloge et Arsène; Gédéon.	Abou Herwadj.
17. — Résurrection du corps de Luc, le stylite.	Translation du corps de Luc, le stylite; Anba Élie de Bichouâou.	Abba Sérapamon et ses compagnons.
18. — Hiéroclès, martyr; Philémon, prêtre; Tite.	Héracléas, martyr et Philémon, prêtre; Tite; un vieillard dans le désert.	Abba Héraclâ, martyr.
19. — Abba Jean, évêque; Abba Salâmâ.	Jean, évêque de Nikedjôou.	*Omis.*
20. — Aggée.	Aggée; Anba Constantin, évêque de Syout; Anba Hélias, évêque d'El-Moḥarraq.	*Omis.* *Omis.*
21. — Barnabé.	Barnabé, apôtre; Anba Samuel.	*Omis.*
22. — Gabriel; Antoine, patriarche.	Barnabé, évêque de ʿAïdâb; Gabriel; Anastase, patriarche d'Alexandrie.	Gabriel.
23. — Timothée; David; Samuel.	Timothée, ascète; David, le prophète; récit d'Anastase.	*Omis.*
24. — Ignace; Philippe, patriarche.	Ignace, patriarche d'Antioche; Philogone, patriarche d'Antioche; Boulâ et Salfânâ, martyrs.	Ignatios, martyr.

(1) Cf. *supra*, p. 105, note 1.

Ménologe éthiopien	**Synaxaire arabe-jacobite**	**Ménologes coptes-arabes**
25. — Abba Jean Cama.	Abou Jean Abou Kamâ; Abou Abchâi.	Abou Jean Kemâ.
26. — Anastasie, martyre.	Anastasie, martyre; Julienne, martyre; Herakion, évêque.	Anastasie.
27. — Philippe, martyr; Abba Psaté.	Anba Psoté.	Anba Psoté.
28. — *Omis* (1).	Nativité de Notre-Seigneur; martyre des 150 hommes et 24 femmes d'Antinôou.	Veille de la Nativité de Notre-Seigneur.
29. — Nativité de Notre-Seigneur; martyre de 150 hommes et 24 femmes.	Nativité de Notre-Seigneur.	Nativité de Notre-Seigneur.
30. — Abba Jean, évêque.	Jean, abbé de Scété; les martyrs d'Akhmim.	David, prophète; Jacques, évêque.

(1) Cf. *supra*, p. 105, note 2.

(*A suivre.*)

Sylvain Grébaut.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 14 Septembre 1920.

BIBLIOGRAPHIE

F. Nau, *Documents relatifs à Aḥikar*, 96 pages, 8°, Paris, Picard, 1920. 10 fr.

M. Nau réunit sous ce titre des articles parus dans la présente revue et leur ajoute quelques pages sur l'Aḥikar des papyrus d'Éléphantine et la version syriaque des fables d'Ésope. Il termine (p. 96) par ses adieux — que nous voudrions provisoires — aux études orientales.

M. Nau, docteur en mathématiques et, par conséquent, professeur de mathématiques, a consacré bénévolement tout son temps libre à l'orientalisme. Mais, depuis 1914, son traitement de professeur a été réduit, puis est devenu insuffisant. M. Nau a donc posé sa candidature à des chaires apparentées à l'orientalisme, tout particulièrement à Strasbourg. Il n'a pas été choisi. Il s'est trouvé alors contraint, pour vivre, de chercher des leçons de mathématiques et d'abandonner les études orientales, auxquelles il avait rendu les services les plus signalés (1).

Tous ceux qui savent ce qu'est l'œuvre de l'enseignement libre : travail considérable, rétribution modique, pas de garantie de stabilité, pas d'avancement, pas de retraite, s'étonneront de l'énorme somme de labeur que M. Nau a fournie, en travaillant une trentaine d'années dans des conditions aussi ingrates, et regretteront, non sans amertume, que les pouvoirs publics — à défaut de l'enseignement libre si peu rétribué — n'aient pas voulu le mettre à même de continuer ses études et de poursuivre les recherches si importantes qu'il avait entreprises avec tant de compétence et de conscience.

Sylvain Grébaut.

(1) L'orientalisme perd en M. Nau non seulement un savant de tout premier plan, mais encore le meilleur des historiens actuels des églises de langue syriaque. M. Nau est un travailleur d'une puissance peu ordinaire. La vigueur de son esprit qui, de l'analyse la plus minutieuse, le porte à la vaste synthèse, la sûreté de sa philologie, l'étendue et la précision de ses informations, son sens critique aigu, qui lui fait employer sans cesse la méthode comparative, sont autant de qualités qui ne se rencontrent pas communément.

COURTES NOTICES

I. — M. Horten. *Texte zu dem Streite zwischen Glauben und Wissen im Islam*, Bonn, Marcus et Weber, 1913, 8°, 43 pages, I M. 20.

II. — Hans Lietzmann. *Symbole der alten Kirche*, 2e éd. *Ibid.*, 40 pages, I M.

Ces deux ouvrages font partie de la collection des *Kleine Texte für Vorlesungen und Uebungen*, nos 119 et 17-18.

M. Horten traduit des textes de Farabi († 950), Avicenne († 1037), Gazali († 1111), Averroès († 1198). Les philosophes musulmans de culture grecque n'ont pas été des libres penseurs comme M. Renan tendait à l'accréditer. Ils ne voulaient ni attaquer ni dépasser l'Islam, mais le défendre. Leurs systèmes étaient des essais apologétiques pour mettre les dogmes du Coran en harmonie avec la science de leur temps. M. Asin a même écrit que saint Thomas était un fidèle disciple d'Averroès (*El averroisme teologico de Tomas de Aquino*, Saragosse, 1914). Cette conclusion était exagérée, puisque saint Thomas a souvent combattu Averroès, mais du moins, comme l'a montré M. Gauthier (*La théorie d'Ibn Rochd*, Paris, 1909), ils ont beaucoup de points de contact.

M. Lietzmann vient de donner une nouvelle édition de sa compilation des plus anciens symboles. Il édite une cinquantaine de petites pièces : en premier lieu les plus anciens témoignages de Justin, Irénée, Tertullien, etc., puis les symboles occidentaux : d'Italie, d'Afrique, d'Espagne, de Gaule, de Germanie, d'Irlande et d'Écosse; ensuite les symboles orientaux de Palestine, de Syrie et d'Égypte. Il termine par les symboles des conciles de Nicée, d'Antioche, de Sermium, de Nice, de Constantinople, de Chalcédoine, de Nicée-Constantinople.

III. — Leo Wiener. *Contributions toward a History of Arabico-gothic culture*, volume III, *Tacitus' Germania and other Forgeries*, 8°, xx-328 pages, 5 tables, Innes et sons, Philadelphie, 1920.

M. Clermont-Ganneau a démontré en, 1903, que la prétendue tiare de Saïtaphernès, roi goth de Crimée, était l'œuvre d'un faussaire juif, vendue très chèrement à nos musées grâce à des complicités internationales. Si nous en croyons M. Leo Wiener, professeur de langue et littérature slave à l'université de Harward, le royaume goth de Crimée (et sans doute Saïtaphernès), l'histoire des Gètes de Jornandès, la Germanie de Tacite sous sa forme actuelle et par suite bien des légendes germaines seraient l'œuvre de faussaires au courant de la langue arabe (peut-être espagnols) qui auraient voulu, à la fin du viiie siècle (l'époque des pseudo-décrétales attribuées à Isidore Mercator, soi-disant évêque de Badajoz), forger des antiquités, nous pourrions dire « des lettres de noblesse », aux Goths et à leurs frères les Germains.

L'histoire des Goths tétraxites de Crimée *est basée* sur celle de Jean fils de Photine, leur évêque. M. Wiener a trouvé que l'histoire de Jean, fils de Photine (*Acta SS.*, juin, V, 190), ne serait qu'un démarquage de celle de Jean, fils d'Aphtonia, éditée et traduite dans cette revue par M. Nau, t. VII (1902), p. 97, tirée à part dans la *Bibl. hag. orientale* de M. Léon Clugnet, t. II.

D'ailleurs les Goths τετραξῖται (tétraxites) ne sont que des Goths τραπεζῖται, comme le porte correctement un manuscrit de Procope, c'est-à-dire « *des marchands* goths » venus, sans doute d'Espagne, pour commercer en Tauride.

Quant à Jornandès (ou Jordanès), on était déjà en défiance par la manière dont il introduit sa source principale : Il suppose (lettre à Castalius) qu'un ami lui demande de résumer les douze volumes (duodecim volumina) que Cassiodore aurait écrits sur les Goths. Il répond que ces livres ne sont pas à sa disposition ; « mais pour ne pas mentir, *j'ai relu naguère* ces livres, *dans l'espace de trois jours*, *grâce à la faveur de son intendant*. Bien que je n'en reproduise pas littéralement les termes, je crois cependant en conserver *dans leur intégrité* les pensées et *les faits* ». — Comme l'ouvrage est bourré de faits et *de noms propres*, si l'on admet ici la véracité de Jornandès, on peut citer son histoire des Goths comme un phénomène mnémonique que personne aujourd'hu ine pourrait reproduire.

Jornandès cite quelquefois d'autres historiens, en particulier Dion. M. Wiener a étudié ces citations. Il a découvert que τοὺς ἀρίστους τῶν πιλοφόρων a donné les deux noms propres *Tarabosteseos* deinde vocatos *pillatos*. Le Borysthène a donné le héros éponyme *Burnista*. Δεκέβαλος (sans doute par l'intermédiaire d'une version arabe) a donné le roi Durpanus ou *Dorpaneus*, qui aurait battu les Romains sous Domitien. D'autres noms propres et des légendes se ramènent à des noms communs et à des légendes arabes.

D'après Jornandès, les Goths avaient des lois nommées *Belagines*. M. W. déduit ce mot non encore expliqué de l'arabe *Balâgun*, « remise ou communication d'un message ; ce qui est annoncé par le Coran ou par les lois ».

Les cent dix pages consacrées à Jornandès sont ainsi remplies de remarques, d'étymologies, de critiques à l'occasion de ses sources. Par exemple l'histoire du roi Hermanaric est rapprochée du roman syriaque de Julien qui a lui-même des points de contact avec la littérature védique. Julien remplace Ahriman, le génie du mal, et se trouve même nommé Harman dans le texte syriaque du livre des caliphes (1). M. W. peut

(1) Pour expliquer la transmission en Gothie de noms et de légendes syriaques, M. W. invoque les relations militaires qui conduisaient les soldats de Gothie en Syrie et inversement. Il cite tout particulièrement l'*histoire d'Euphémie*, éditée et traduite pour la première fois par M. Nau dans cette revue, t. XV (1910), p. 64-72, 173-191, et rééditée depuis par M. Burkitt, *Euphemia and the goths*, Londres, 1913. Cf. *ROC*, t. XVIII (1913), p. 218. Sur la version grecque cf. *ibid.*, t. XVII (1912), p. 334.

ainsi rapprocher Hermann ou Arminius de Ahriman. L'Irmensul des Saxons est rapproché de l'arabe *hirman* « pyramide ».

Quant à Ulfilas, évêque arien qui aurait traduit la Bible, on n'en trouve pas de trace. La vérité est que les Goths ont été convertis au catholicisme au IVe siècle, et qu'ils avaient, en 404, un évêque catholique nommé *Unilas*. les seuls soldats de la capitale étaient attachés au parti arien de la cour.

Vingt-six pages (273-299) sont consacrées à la recherche et à la discussion des sources de la *Germanie* de Tacite (1); l'auteur (p. 159) résume son but en ces termes : « Je montrerai que le faux (the Forgery) connu sous le nom de *Germanie* de Tacite, écrit au huitième siècle (2), est basé sur un écrit du pseudo-Bérose — qui est lui-même un faux — tel qu'il a été conservé et annoté par Annius de Viterbe. » Sa conclusion (p. 299) est encore plus catégorique : « Le complet manque de valeur de la *Germanie* est évident... Il est triste de voir que l'histoire de la Germanie et les sujets connexes sont basés sur la *Germania* (de Tacite) et les *Getica* (de Jornandès), deux monuments de fraude consciente et de stupidité inconsciente, le produit de la première fleur du roman arabe qui conduit aux *Mille et une nuits*. »

Ce volume, dont bien entendu, l'auteur garde toute la responsabilités, en appelle d'autres. En Espagne d'abord, l'école de M. Asin ne manquera pas de chercher si elle ne peut revendiquer pour la péninsule les auteurs latins, de culture arabe, peu au courant du grec, qui voulaient continuer et peut-être remplacer l'histoire des Wisigoths d'Isidore de Séville. En Allemagne surtout, les critiques germains se doivent de défendre leurs antiquités. Nous espérons qu'ils lèveront leurs scalpels sur Tacite et Jornandès pour tâcher d'en sacrifier seulement des *Ergänzungen* et d'en sauver un *Grundschrift*.

F. N.

(1) M. W. montre en somme que le pseudo-Tacite pille César, le pseudo-Bérose, Hérodote etc., et transporte aux Germains ce que ces auteurs ont dit des Gaulois ou d'autres nations. Dans l'utilisation de César « le faussaire combine la friponnerie avec quelque bel esprit et une certaine somme de stupidité linguistique » (p. 291); par exemple, le passage de César (VI, 26-27) sur « le bœuf *unicorne*... le mâle et la femelle sont de même nature... Il y en a qu'on appelle *Alces* » a donné chez le pseudo-Tacite : « chez les Naharvals... le prêtre porte des habits de femme... ils se nomment Alces ». Le bœuf unicorne, par l'intermédiaire du poisson unicorne, le narval, est devenu un peuple de Germanie. — La manière dont les Germains consultent le sort « à l'aide d'une baguette d'*un arbre fruitier* coupée en plusieurs morceaux » est inspirée par Hérodote (IV, 67), mais les baguettes *de saule* (ἰτεῖναι) d'Hérodote sont devenues des baguettes d'*arbre fruitier* peut-être grâce à un intermédiaire arabe, etc., etc.

(2) Il faut savoir que la Germanie a été révélée seulement vers 1491, par une copie faite par le moine Hénoch sur un manuscrit d'Allemagne. Manuscrit et copie ont disparu.

Le Directeur-Gérant :
F. CHARMETANT.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

LITTÉRATURE ÉTHIOPIENNE PSEUDO-CLÉMENTINE

III. — TRADUCTION DU QALÊMENTOS

(*Suite*) (1)

LIVRE TROISIÈME

PRODIGES MONTRÉS A PIERRE PAR LE SEIGNEUR

(Fol. 68 v° b à fol. 121 r° a).

CHAPITRE IX

Les enseignements de Notre-Seigneur et l'Église.

1. Mention de quelques faits de la vie de Notre-Seigneur. — 2. Invectives des Juifs contre Jésus. — 3. Querelles au sujet du sabbat. — 4. Crucifiement et résurrection de Jésus. — 5. Les enseignements de Notre-Seigneur. — 6. Les élus et les damnés. — 7. Ce qu'est l'Église. — 8. Observation des règles de l'Église. — 9. Pierre a reçu les règles ecclésiastiques directement du Seigneur et les a transmises à Clément. — 10. Ne pas s'écarter des canons des Apôtres.

1. MENTION DE QUELQUES FAITS DE LA VIE DE NOTRE-SEIGNEUR. (F. — 88 r° b) (*Notre-Seigneur*) est né à *Bethléem* (2), comme (l')ont prêché les prophètes. Il a marché sur la terre avec les hommes; il s'est fait voir (3); il a prêché; il a enseigné. Il a institué (4) le baptême pour la rémission des péchés (5); il a été baptisé dans le *Jourdain* (6) de la main de *Jean* (7), le prêtre. Ensuite il a guéri les malades; il a ouvert les yeux

(1) Cf. *ROC*, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915-1917, 1918-1919.
(2) ቤተ ፡ ልሔም, Bêta-Leḥêm.
(3) Sens d'*apparaître, se manifester*.
(4) Sens de *faire, établir*.
(5) M. à m. : *du péché* (sens collectif).
(6) ዮርዳኖስ, *Yordânos*.
(7) ዮሐንስ, *Yoḥannès*.

des aveugles; il a guéri (1) (F. 88 v° a) les boiteux; il a fait entendre les sourds; il a fait parler les muets. Il a gourmandé (2) la mer et il est allé sur elle, comme s'il allait sur le sec (3), car il est le Maître (4), (la mer) ayant baissé (5) sa tête (et) ayant donné (6) son dos. Il a ressuscité *Lazare* (7) du tombeau.

2. Invectives des Juifs contre Jésus. — Les Juifs (8) l'ont injurié (9), en disant : *Il vaut mieux pour nous que meure un seul homme, (plutôt) que ne périsse* (10) *tout le peuple* (11). (C'est) cela (qu')a prophétisé leur prince des prêtres *Caïphe* (12), alors qu'il lui semblait qu'il les sondait (13). De plus, ils l'injurièrent et lui dirent : « D'où a-t-il cette sagesse? N'est-il pas le fils de *Joseph* (14)? (F. 88 v° b) Sa mère (n'est-elle pas) *Marie* (15)? (N'est-il pas) (16) de la tribu de *David* (17)? Pour nous, nous sommes (de) la tribu des Lévites et nous accomplissons l'œuvre du sacerdoce dans le Saint des Saints. En effet, le Seigneur a choisi la tribu de *Lévi* (18) pour l'œuvre du sacerdoce. Mais celui-ci d'où (est-il)? »

3. Querelles au sujet du sabbat. — Au sujet du sabbat les Juifs le querellèrent, en disant : « Il n'est pas (le Fils) du (19) Seigneur, lui qui n'honore pas le sabbat et ne fait pas garder la loi mosaïque (20). » *Notre-Seigneur Jésus-Christ* les indigna extrêmement, en faisant des œuvres (21), le jour du sabbat. En effet, (F. 89 r° a) la sainte loi (mosaïque) dit : *Ayant terminé tout l'accomplissement de son œuvre, (le Seigneur) se reposa le jour du sabbat* (22). Lorsque (*Notre-Seigneur*) vint, lui-même (fut) le législateur du sabbat. En compensation de (23) ce que le Payeur

(1) Sens de *vivifier*.
(2) Sens de *châtier, admonester, réprimander*.
(3) Sens de *continent*.
(4) Sens de *Seigneur*.
(5) Sens d'*humilier*.
(6) M. à m. : *ayant livré (fourni)*.
(7) **አልዓዛር**, *'Al'âzâr*.
(8) **አይሁድ**, *'Ayhoud*.
(9) Sens d'*invectiver*.
(10) Sens d'*être perdu*.
(11) Jean, xi, 50.
(12) **ቀያፋ**, *Qayâfâ*.
(13) Sens de *tenter*.
(14) **ዮሴፍ**, *Yosêf*.
(15) **ማርያም**, *Mâryâm*.
(16) M. à m. : *(lui) qui*.
(17) **ዳዊት**, *Dâwit*.
(18) **ሌዊ**, *Lêwi*.
(19) M. à m. : *il n'est pas (issu) du*.
(20) M. à m. : *la loi de la loi (mosaïque)*.
(21) M. à m. : *son œuvre*.
(22) Gen., ii, 2.
(23) M. à m. : *au lieu de*.

de (notre) dette n'avait pas fait (d'œuvres) le sabbat (1) autrefois, il fit, en ce (jour), des œuvres, au point que les Juifs (en) étaient indignés, lors de (2) sa venue vers nous. Il fit, en ce (jour), de la boue avec sa salive et il guérit l'aveugle, le sabbat. Le paralytique qui, (depuis) trente-huit ans (3), était malade (4), il le guérit, le sabbat, et lui dit : *Lève-toi et emporte ton lit, le sabbat* (5). Une femme que le démon avait rendue malade, il la guérit, le sabbat. (F. 89 r° b) Tous les miracles et prodiges qu'il a faits, le sabbat, (c'est) afin de restituer (6) (le sabbat) dans (son) caractère (7) véritable, en compensation de ce qu'il n'avait pas fait (d'œuvres), le premier des jours (8), lorsqu'il eut créé le ciel et la terre. Lorsque les Juifs l'eurent querellé au sujet du sabbat, lui, de son côté, leur dit : *Mon Père fait miséricorde, le sabbat. Moi aussi, je fais l'œuvre de mon Père* (9). C'est pourquoi il a fait des œuvres (10), le sabbat. Quant à eux, ils s'indignèrent contre lui extrêmement.

4. Crucifiement et résurrection de Jésus. — Ils donnèrent à celui qui (le) leur ferait appréhender (11) trente (pièces) d'argent, prix du Glorieux. Puis ils l'arrêtèrent. Comme il est dit (12) dans (F. 89 v° a) l'Évangile, on l'a crucifié à cause de nos péchés. (Mais) il est ressuscité le troisième jour.

5. Les enseignements de Notre-Seigneur. — Il nous a enseigné sa loi et ses règles (13). En effet, il est demeuré avec nous, jour et nuit. Comme un (petit) enfant qui se forme (14) dans le sein de sa mère, jour et nuit, et développe (15) en (elle son) âme, c'est ainsi que *Notre-Seigneur* nous a enseignés, en disant : « Gardez les règles que je vous ai données. Instruisez (16) les insensés; réjouissez les tristes; rendez justes les pécheurs; donnez la pénitence à (ceux qui sont) tombés; consolez (F. 89 v° b) les affligés; convertissez les païens en chrétiens; n'amoindrissez pas les commandements que j'ai établis (17) pour vous. En effet, moi-même

(1) M. à m. : *en lui.*
(2) M. à m. : *dans.*
(3) Sens primitif de *temps des pluies, hiver.*
(4) Sens de *souffrir.*
(5) Marc, II, 11.
(6) M. à m. : *le ramener.*
(7) M. à m. : *œuvre.*
(8) Le sabbat.
(9) Jean, x, 25.
(10) M. à m. : *son œuvre.*
(11) Texte : ያእርዩሙ; la forme verbale አእረየ, II, 1 ne se trouve pas dans le *Lex. aeth.* de Dillmann.
(12) M. à m. : *il dit.*
(13) M. à m. : *son règlement.*
(14) Sens de *prendre figure.*
(15) M. à m. : *fait.*
(16) Sens de *faire comprendre* (*rendre intelligent*).
(17) Sens de *légiférer* (*donner une constitution*).

je serai (1) avec vous, tous les jours jusqu'à la fin du monde, et j'aiderai votre parole sur tout (être) qui écoutera mes commandements (2). »

6. Les élus et les damnés. — Celui que mon Père n'aura pas attiré ne pourra pas venir vers moi. En effet, beaucoup (3) vont à la vie (éternelle), après avoir entendu la parole de la divinité, que vous avez prêchée vous-mêmes. Si quelqu'un transgresse votre parole, il descendra dans le supplice du jugement (dernier), où il n'y a pas d'issue jusqu'aux siècles des siècles.

7. Ce qu'est l'Église. — Gardez (F. 90 r° a) ma loi et mes règles. Ne négligez pas (4) ce que j'ai prescrit (5) pour vous dans le saint tabernacle, où (6) je parle (7) dans vos cœurs. En effet, (l'Église) est le lieu de la demande, le lieu de l'adoration et le lieu de l'expiation du péché (8). (C'est elle) qui allège ce qui est difficile (9) et aide celui qui est tourmenté. En effet, elle est hospitalière (10). A celui qui lui demande elle donne clémence et miséricorde. En effet, elle est la demeure de la joie. Ceux qui s'appuient (11) sur elle ne chancelleront jamais (12), car l'assise (13) de sa base (est) solide par la force de la croix de (F. 90 r° b) *Jésus-Christ.* Il l'a sauvée par son sang. Il l'a signée par le bois de sa croix, afin qu'elle devienne le lieu de l'expiation du péché (14).

8. Observation des règles de l'Église. — Garde, ô mon fils *Clément* (15), ces règles et confie-(les) à la garde des prélats (16) de l'Église, afin qu'ils gardent ces règles saintes, qui (ont été données) par (17) le Seigneur pour le tabernacle de justice, dans la *Jérusalem* (18) qui (est) dans les cieux (et) dans laquelle les anges glorifient le Seigneur, ainsi que tous les vigilants (19), les vertus des cieux, (par) milliers de milliers et myriades de myriades, et l'assemblée des premiers-nés, (F. 90 v° a) dont les noms (sont) écrits

(1) Sens de *se trouver.*
(2) M. à m. : *mon commandement.*
(3) M. à m. : *il y en a qui.*
(4) Sens aussi de *mépriser.*
(5) Sens de *légiférer (donner une constitution).*
(6) M. à m. : *dans lequel.*
(7) Sens de *s'entretenir.*
(8) Lire **ምስትሥራየ ፡ ኀጢአት**, au lieu de **መስተሥርየ ፡ ኀጢአት**, qui se trouve dans le texte.
(9) Sens de *dur, ardu, pénible.*
(10) M. à m. : *elle est l'amie de l'étranger.*
(11) Sens de *s'appuyer sur un bâton.*
(12) M. à m. : *à jamais.*
(13) M. à m. : *le fondement.*
(14) Cf. *supra*, note 8.
(15) **ቀሌምንጦስ**, *Qalêmentos.*
(16) Autre sens : *clercs.*
(17) M. à m. : *de la part de.*
(18) **ኢየሩሳሌም**, *'Iyarousâlêm.*
(19) Il s'agit ici des anges veilleurs (ἐγρήγοροι), fréquemment mentionnés dans le *Livre d'Hénoch.*

dans les cieux, dans le livre de vie, dans la *Jérusalem*, l'endroit libre, qui (est) dans les cieux. (L'Église) elle-même fera parvenir devant le Seigneur les persévérants (1), qui demeureront en elle. Elle dira d'eux (2) : « Voici mes fils qui veillent auprès de toi, jour et nuit, en te glorifiant en moi. Ils gardent mes règles, que tu as établies (3) pour eux. Tu les feras hériter du royaume des cieux, comme tu (l')as juré à leurs pères, (eux) qui ont mis leur confiance (4) en tes règles. »

9. Pierre a reçu les règles ecclésiastiques directement du Seigneur et les a transmises a Clément. — O mon fils *Clément*, (F. 90 v° b) garde les règles choisies que tu as reçues du (5) Seigneur dans ta main. En effet, moi-même je (les) ai reçues en dépôt (6) du (7) Seigneur. Toi-même aussi, tu les as reçues (8) de (9) moi. Garde-(les) et transmets-(les) (10) aux princes de l'Église. Confie-(les) à la garde de ceux que tu as préposés (11) sous toi, afin qu'ils gardent les règles de la sainte Église.

10. Ne pas s'écarter des canons des Apotres. — Eux-mêmes réglementeront (12), comme il convient, la sainte Église. (Aux) diacres (13), (aux) sous-diacres (14), aux hommes, aux femmes et aux (petits) enfants, ordonne-leur de rendre droite (F. 91 r° a), dans le chemin de la justice, (leur) marche et de ne pas s'écarter des canons (15) des Apôtres, qui ont été établis (16) pour la sainte Église, comme nous avons ordonné autrefois dans la loi et (comme) nous avons dit (à) tous les ecclésiastiques.

(*A suivre.*)

Sylvain Grébaut.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 9 Novembre 1920.

(1) Ce sens n'est pas indiqué dans le *Lex. aeth.* de Dillmann.
(2) M. à m. : *elle leur dira.*
(3) Lire ዘሠረዐከ, au lieu de ዘሠረዐኩ ; d'ailleurs, cette dernière leçon est de seconde main dans le ms.
(4) M. à m. : *aux pères de ceux qui ont mis leur confiance.*
(5) M. à m. : *de la part de.*
(6) Sens de *recevoir en tant que remis, livré, confié.*
(7) Cf. note 5.
(8) Sens de *prendre.*
(9) Cf. note 5.
(10) Sens de *livrer.*
(11) Sens d'*instituer, établir.*
(12) Sens de *légiférer* (*donner une constitution*).
(13) Transcription du grec διάκονος.
(14) Texte : ወንፍቀ ፡ ዲያቆናት ፨ ወለሂጸ ፡ (*sic*, pro ሂጶ) ዲያቆናት. Le terme *sous-diacres* est mentionné deux fois; la seconde fois, il est la transcription du grec ὑποδιάκονος.
(15) Transcription du grec κανών.
(16) Sens de *légiférer* (*donner une constitution*).

UNE CLEF DES SONGES EN SYRIAQUE

Jusqu'à présent on ne connaissait pas d'ὀνειροκριτικόν en langue syriaque. La clef des songes, publiée dans les pages qui suivent, se trouve dans le manuscrit syriaque *Or*. 4434 du British Museum (1). Elle occupe les ff. 78 a-93 b.

Le texte est très fautif; nous avons cherché à le corriger dans les notes mises au bas des pages.

Cette clef des songes a été traduite de l'arabe. Le fait que les chapitres sont appelés ܬܪ̈ܥܐ, c'est-à-dire أبواب, ne laisse aucun doute sur ce point. Le style aussi est fortement arabisant.

Prochainement nous publierons des fragments d'une clef des songes en syriaque moderne, qui présente quelques analogies avec le texte que nous donnons aujourd'hui.

Sur les onirocritiques arabes on peut voir la *ZDMG*, t. 68, pp. 306 et suivantes, et sur l'oniromancie grecque, G. Leopardi, *Saggio sopra gli errori popolari degli antichi*, Firenze, 1859, pp. 55-71 et Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination antique*, Paris, 1879-1881, t. I.

G. Furlani.

(1) G. Margoliouth, *Descriptive list of syriac and karhuni Mss.*, London, 1899, p. 42. J'ai donné une description du contenu de ce manuscrit dans mon article *Ancora un trattato palmomantico in lingua siriaca*, RRAL, cl. di sc. mor., etc. v. 27, pp. 316-320.

TEXTE SYRIAQUE

(78 a) ܬܘܒ ܒܥܘܕܪܢ ܚܠܡܐ ܘܦܘܫܩܗܘܢ. ܡܫܪܝܢܢ ܡܦܘܫܩܝܢ
ܟܠܗܘܢ ܕܒܥܠܡܐ ܐ̈ܢܫܐ ܡܬܚܙܝܢ ܚܠܡܐ ܒܫܢܬܐ

ܙܢ̈ܝ ܕܐܝܬ ܕܚ̈ܠܡܐ ܥܠ ܒܥܠܡܐ ܐ̈ܢܫܐ ܡܬܦܫܩܝܢ. ܐܪܒܥܐ ܓܝܪ ܡܢܗܘܢ ܕܒܝ ܒܦܘ̈ܩܕܐ: ܐܡܬܝ ܕܚܙܐ ܚܕ ܡܢܗܘܢ ܒܡܘܕܥܐ: ܚܙܐ ܐܝܟ ܡܢܝܢ ܕܕܡܐ ܠܗܘܢ ܒܦܘ̈ܩܕܐ. ܗܢܘ ܕܝܢ ܐܡܬܝ ܕܫ̈ܢܝܐ ܡܢ̈ܐ ܫܘܡܥܬܐ ܚܙܐ ܐܝܟ ܡܢܝܢ ܕܐܬܡܠܝܘ ܫܘܡܥܐ ܐܝܟ ܕܡܐ ܘܢܘܪܐ ܘܪܘܚܐ ܘܠܐܠܦ̈ܬܐ ܫܘܡܥ̈ܬܐ ܘܟܠ ܕܠܗܠܝܢ ܕܦܬܝܢ. ܘܐܡܬܝ ܕܢܚܙܐ ܦܠܓܡܐ ܒܦܘܫܩܐ. ܚܙܐ ܐܝܟ ܙܒܢܬܐ ܘܡ̈ܢܐ ܘܦܬܓܡܐ ܘܩ̈ܠܡܐ ܘܢܘ̈ܪܬܐ ܘܟܠ ܕܦܬܝܢ ܠܗܠܝܢ. ܘܐܡܬܝ (78 b) ܕܢܚܙܐ ܡܢܬܐ[1] ܐܘܡܢܘܬܐ. ܚܙܐ ܐܝܟ ܕܝ ܡܢܗܘܢ ܘܕܢܚܟܠ ܘܢܣܒ ܘܠܐ ܡܢܐ ܘܫܘܡܥܐ ܘܐܢܫܐ ܘܡ̈ܢܬܐ ܘܪ̈ܡܢܬܐ ܫܪ̈ܝܬܐ ܘܟܠ ܕܠܗܠܝܢ ܕܦܬܝܢ. ܚܕ ܗܠܝܢ ܐܪܒܥܐ[2]. ܗܘܝܐ ܕܫܘܡܥܐ ܦܠܓܡܐ ܗܘ ܕܡܬܚܙܐ ܕܝ ܡܢܗܘܢ ܐܝܟ ܒܒܠܒܠ ܪܘܚܐ ܒܗ ܠܟܠܐ ܒܣܓܝ ܚܪܘܐ. ܕܝ ܐܬܐ ܡܢܗ ܪܘܚܐ ܕܠܡܫܬܥܝܘ ܕܕܡܐ. ܗܘܝܐ ܕܒܪܒܝܬܐ ܗܘܐ. ܗܘܐ ܦܠܓܡܐ ܗܘ. ܘܗܘܐ ܕܫܡܥܐ[3] ܡܢ ܡܬܦܫܩܐ ܫܘܦ̈ܪܐ ܕܚܪܐ. ܘܡܬܚܙܐ ܕܢܦܩ ܠܗ ܒܐܫܬܡܥܬܐ. ܘܡܬܡܥܢܐ ܡܢ ܡܢܝܐ ܗܘܐ ܕܝ ܐܬܡܠܝܘ ܡܢܬܐ ܡܢ ܦܠܓܢ̈ܝܐ ܘܚܪ̈ܬܐ. ܐܝܟ ܕܐܡܪ ܡܢܗ ܐܦܪܝܡ ܡܠܦܢܐ. ܢܦܫܐ ܐܝܟ ܠܦܬܓܡܝܢ ܚܠܡܘ ܕܦܫܩ ܡܬܚܙܐ ܕܡܪܝܡ ܘܢܦܫܐ ܐܝܟ ܒܡܦܬܓܡܐ ܚܠ̈ܡܘܗܝ ܕܦܫܩ ܒܪ ܡܬܦܫܩ ܘܦܫܪܐ ܕܚܕܝ ܠܒܪ ܫܦܝܪܐ ܘܠܒܪ ܚܠܝܡܐ ܘܠܡܬܪܗܘܢ ܡܠܟܐ ܕܡܬܪܡܝ. ܘܐܦ ܕܫܦܝܪ ܚܠܡܐ[4] ܕܐܬܡܠܝܘ ܡܢ ܚܠܝܐ. ܘܡܬܐܠܝܢ ܒܪܢܫܐ ܡܢ

(1) Post ܡܢܬܐ cod. ins. ܐܘ ܐܘܡܢܘܬܐ. — (2) ܐܪܒܥܐ, sed tres species tantum laudantur. — (3) Post ܕܫܡܥܐ cod. ins. ܡܢ ܡܢܗ. — (4) ܚ̈ܠܡܐ ܚܠܡܐ cod.

ܥܠܬܗ ܘܐܘܠܨܢܗܘܢ ܢܝܚܐ ܘܫܦܝܢܐ ܘܠܐ ܥܝܩܢܐ ܘܢܗܘܘܢ ܠܫܠܝܛܐ
ܟܠܗ ܟܕ ܠܐ ܛܒܐ ܡܕܡ ܡܦܩܕ ܗܘܐ. ܐܡܬܝ ܕܢܦܩܕ ܐܝܟ ܟܠ
ܨܒܝܢܗ ܕܡܫܝܚܐ ܐܘ ܟܠ ܚܕܘ. ܠܐ ܫܡܥܝܢ ܟܠ ܦܘܩܕܢܗ. ܐܦ
ܟܠ ܨܒܝܢܗ ܕܫܡܝܐ ܥܒܕ ܦܘܩܕܢܗ. ܘܐܦܢ ܕܫܪܝܐ ܒܟܢ ܪܡܫܐ ܡܟܝܢܐ
ܠܡܥܒܪܐ ܠܐܘܪܚܐ ܕܟܠ[1] ܘܦܘܩܕܢܗ ܟܪܡܐ ܠܡܥܒܪ ܥܬܝܕ ܗܘܐ.
ܐܦ ܡܢ ܡܥܒܪܐ ܠܐܘܪܚܐ ܘܟܪܡܐ ܠܡܬܦܢܝܢ ܦܪܐ ܟܪܡܐ ܠܡܬܠܬܝܢ[2]
ܥܬܝܕ ܗܘܐ. ܐܦ ܒܡܬܦܢܝܢ ܦܪܐ ܒܪ ܡܘܡܝܗ ܐܘ ܠܡܬܪܝܢ ܡܩܕܡܝܢ
ܡܛܠܐ. ܡܠܦܝܢ ܕܫܢܝܐ ܫܠܝܛܐ ܐܚܪ ܕܢܥܒ ܗܘܝܢ ܕܡܬܝܒܐ ܡܕܝ
ܥܕܡܐ. ܡܛܠ ܕܫܢܝܐ ܐܝܟ ܫܠܝܛܐ ܐܝܟܘܢ ܠܐܝܟ ܡܫܡܫܢܐ ܐܘ ܠܦܪܫܟܢ.
ܒܙܒܢ ܠܐܢܫܐ ܠܐ ܐܝܬܝܗ ܗܘܐ. ܐܦ ܫܠܝܛܐ ܒܥܠܡܐ ܐܚܪܐ ܐܝܟܘܢ
ܒܠܒܗܘܢ ܘܠܐܝܟ ܠܐܠܗܘܬܗܘܢ. ܗܟܢ ܠܒܪ ܡܢ ܦܠܛܐ ܘܗܟܢ
ܟܠܦܐ ܟܐܒܕ ܘܐܝܬ ܒܗ ܫܠܝܛܐ ܟܠ ܗܘ ܟܐܦܐ ܕܐܬܒܪܝܬ ܘܥܒܕ
ܠܡܫܬܘܕܝܘ ܠܗܘܢ ܡܢ ܠܐ ܘܗܘܘܢ ܘܠܐ ܐܝܟܢ ܠܡܫܬܘܕܝܘ ܗܘܐ ܘܪܘܡ
ܐܘܪܝ ܡܩܕܡܝܢ ܘܗܘܝܢ ܗܟ ܫܪܟܐ[3] ܡܢ ܐܝܬܝܐ ܒܥܒܕܐ ܘܐܠܗ
ܠܒܪܝܬܐ[4] ܘܐܝܬܘܗܝ ܥܒܝܕܐ ܟܠܗ ܠܟܠܢܐ ܐܡܪܐ ܕܕܡܝܘ ܐܝܟ. ܘܠܐ
ܢܗܘܐ ܠܟܐܡܪ ܐܝܟ ܐܝܬܝ ܘܫܢܝܐ ܐܝܟ ܡܡܢܘܐ ܠܟܪ ܥܒܪܐܝܬ
ܘܕܝܢ ܠܟܪ ܕܒܪܝܬܐ ܕܡܢܝܢ ܛܒܬܐ ܫܠܝܛܐ ܬܪܝܢ ܐܠܗܘܬܐ. ܘܕܝܢ
ܐܘ ܐܝܟ ܒܥܒܕܗ ܫܠܝܛܐ ܕܟܠ܀ ܐܡܝܢ܀

ܦܘܪܡܘܣ ܕܬܪܥܐ[5].

ܐ ܬܪܥܐ ܟܠ ܥܠܡܐ ܘܟܠ ܥܡܡܐ ܘܟܠ ܒܪܢܫܐ ܘܟܠ ܡܠܟܘܬܐ.

ܒ ܬܪܥܐ ܟܠ ܥܠܡܐ ܘܫܘܪܐ ܡܩܦܠܐ ܘܡܢܝܢܐ ܘܡܕܝܢܬܐ ܕܢܘܗܪܐ.

ܓ ܬܪܥܐ ܟܠ ܡܛܪܐ ܘܠܐܝܬܐ ܘܣܥܪܐ ܡܥܪܬܐ ܘܩܕܡܐ ܘܩܪܝܬܐ ܡܬܟܠܠܐ.

(1) ܕܟܠ sic cod. — (2) ܠܡܠܠܠ cod. — (3) ܫܪܟܐ (aut ܫܪܟܐ legendum) ܫܪܐ cod. — (4) ܠܒܪܝܬܐ ܘܐܝܬܘܗܝ, ܘܐܝܬ ܕܝܠܗ cod. — (5) ܕܬܪ̈ܥܐ, ܬܪܥܐ cod.

ܕ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܛܘܪ̈ܐ ܘܪ̈ܡܬܐ ܘܩܘܪ̈ܝܐ ܘܡܕܝܢ̈ܬܐ ܪ̈ܡܬܐ[1] ܘܟܪ̈ܡܐ[2].

ܗ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܦܪܚܐ ܡܢ ܕܘܟ ܠܕܘܟ.

ܘ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܦ̈ܐܪܐ[3] ܘܟܠܗ ܒܝܬܐ ܘܟܠܗ ܦܘܪܢܐ ܘܟܠܗ ܛܝܒܘܬܐ:

ܙ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܦܘܠܚܢܐ ܘܦܘܠܚܐ ܘܟܪ̈ܒܐ ܘܡܪ̈ܟܒܬܐ.

ܚ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܕܝܢܐ ܘܫܘܐܠܐ ܘܚܫܐ ܘܡܪ̈ܝܪܘܬܐ ܘܪܘܓܙܐ
ܘܝܠ̈ܕܐ ܡܫܟܚܐ ܘܦܠܓܘܬܐ

ܛ ܐܬܪܐ ܟܠܗ[4] ܙܘܓܐ ܘܢܩܝܐ.

ܝ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܡܫܬܘܬܐ ܕܚܡܪܐ ܘܙܡܪܐ ܘܚܕܘܬܐ.

ܝܐ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܡܚܫܬܐ ܘܡܟܪܐ.

ܝܒ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܙܟܝܐ.

ܝܓ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܐܬܪܐ ܘܐܫܩܦܬܐ ܘܟܬܝܒܐ ܘܡ̈ܐܬܐ ܕܚܡܬܐ.

ܝܕ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܟܢܫܐ ܘܦܫܩܐ ܕܚܘ̈ܠܡܐ ܘܡܫܡܠܝܬܐ ܕܫܒܪܐ.

ܝܗ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܫܠܘܬܐ ܘܠܟܦܬܐ.

ܝܘ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܩܕܡܐ ܘܓܘܡܪ̈ܐ ܘܐܫܐ[5].

ܝܙ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܡܬܠܐ ܘܛܡܐ ܘܫܘܫܒܬܐ ܘܪܡܝܐ.

ܝܚ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܢܩܝܐ ܘܐܪ̈ܕܟܐ ܘܫܪ̈ܛܝܐ.

ܝܛ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܢܟܪܐ ܘܡܘܪܕܐ ܘܫܠܛܢ ܘܟܠܗ ܦܪ̈ܥܬܐ ܘܟܠܗ
ܡܩܝܐ ܙܦ̈ܪܐ. (80 a)

ܟ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܚܘܠܐ ܘܡܟܪܐ ܘܕܒܘܪܐ.

ܟܐ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܡܟܪܐ ܘܡܫܡܫܢܐ ܘܠܩܒܠܐ ܘܡܘܡܬ̈ܐ ܘܕܟܠܐ

ܟܒ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܐܪܥܐ ܘܕܟܐ ܘܫܠܛܢ.

ܟܓ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܟܠܟܐ ܘܫܠܗ.

ܟܕ ܐܬܪܐ ܟܠܗ ܚܝܪܐ ܘܐܚܠܐ[6] ܓܠܟܫ ܡܟܪܕ[7] ܘܛܟܣܐ
ܘܡܘܦܕܐ[8] ܘܫܠܛܢ.

(1) ܘܟܐܦܐ cod. — (2) ܪܘܡܐ cod. — (3) ܦܐܪ̈ܐ, ܦܐ̈ܪܐ cod. — (4) cod. rep. ܟܠܗ. — (5) ܘܐܫܐ cod. — (6) ܘܐܟܠܐ (aut ܐܟܠܐ legendum) ܘܐܚܠܐ cod. — (7) ܡܟܪܕ cod. — (8) ܘܡܘܦܕ cod.

ܟܗ ܬܪܥܐ ܥܠ ܒܥܝܪܐ ܘܬܘܪܐ ܘܥܡܪܐ.

ܟܘ ܬܪܥܐ ܥܠ ܩܛܠܐ ܘܓܢܒܬܐ.

ܟܙ ܬܪܥܐ ܥܠ ܣܘܣܝܐ ܘܟܘܕܢܐ ܘܚܡܪܐ.

ܟܚ ܬܪܥܐ ܥܠ ܡܐܟܘܠܬܐ[1].

ܟܛ ܬܪܥܐ ܥܠ ܙܒܢܐ ܡܫܬܠܛܐ ܘܕܝܢܐ[2].

ܠ ܬܪܥܐ ܥܠ ܚܝ̈ܠܐ ܘܡܘܗܒܬܐ[3] ܕܩ̈ܪܒܐ ܘܐܬ̈ܚܕܐ ܘܬ̈ܒܥܬܐ ܘܐܝܟ̈ܪܐ ܘܡܣܬܪ.

ܠܐ ܬܪܥܐ ܥܠ ܟܠ ܡܕܡ ܡܫܝܚܐ܀

ܬܪܥܐ ܩܕܡܝܐ.

ܡܢ ܕܐܢܫ ܩܛܠ ܐܘ ܕܓܢܒ ܠܒܥܝܪܐ. ܡܫܠܡ ܐܝܟ ܢܡܘܣܐ ܡܬܒܥܐ ܠܗ ܡܢ ܫܘܠܛܢܐ ܘܡܢ ܕܝܢܐ.

ܡܢ ܕܐܢܫ ܕܡܘܬܐ ܕܐܚܪܢܐ ܫܩܝܠ ܐܡܪܗ ܐܘ ܕܫܩܠ ܠܗ ܐܘ ܕܡܫܡܠܠ ܠܡܬܠܗ. ܟܠܠ ܗܘ ܒܪܢܫܐ ܠܦܪܘܫܬܐ ܘܫܩܠܐ ܐܡܪܗ. ܐܝܟ ܠܗ ܕܐܝܬ[4] ܙܒܢܬܐ ܘܐܝܬܘܗܝ ܒܪܘܚܐ ܘܡܬܠܒܬܐ ܘܦܠܛ ܡܢ ܟܬܒܬܐ (80 b) ܘܡܢ ܕܐܢܫ ܘܗܘܐ ܐܝܟ ܠܗ ܕܢܦܩ ܢܦܫܗ ܡܢ ܐܢܫܬܐ ܘܡܢ ܥܠ ܕܡܬܠܡܢ ܘܠܐ[5] ܚܝܢ.

ܡܢ ܕܐܢܫ ܒܦܪܨܘܦܗ ܕܐܚܪܢܐ ܐܘ ܚܕ ܠܗܕܡܐ ܕܡܠܐܟܐ[6]. ܦܠܛܐ ܗܘܐ ܠܗ ܒܗܝ ܒܟܬܒܐ ܡܢܗܘ ܕܥܠܡ.

ܡܢ ܕܐܢܫ ܠܐܒܪܗܡ ܐܘ ܠܚܕ ܡܢ ܛܠܐ ܕܡܫܡܠܠ ܒܡܕܡ ܐܘ ܕܡܪܝܐ ܒܡܕܡ ܐܘ ܣܡܟܢ ܠܗ ܡܕܡ. ܡܬܬܒܥܐ.

ܬܪܥܐ ܒ.

ܡܢ ܕܐܢܫ ܫܩܠ ܘܡܪܐ ܕܐܢܫ ܒܗ. ܢܦܪܥ ܒܗ ܘܡܫܬܘܬܐ ܘܪܫܝܢܬܐ[7] ܠܐܚܪܐ.

(1) ܡܐܟܘܠܬܐ, ܡܐܟ̈ܘܠܬܐ cod. — (2) ܘܕܝܢ̈ܐ cod. — (3) ܘܡܘܗܒܬ̈ܐ, ܘܡܘܗܒܬ̈ܐ cod. — (4) ܕܐܝܬ, ܕܐܝܬ cod. — (5) ܘܠܐ cod. — (6) ܡܠܐܟ̈ܐ cod. — (7) ܕܪܫܝܢܬܐ cod.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܫܡܫܐ ܟܕ ܡܫܡܫ ܡܢ ܕܢܚܙܐ ܒܗ ܘܚܙܐ ܠܗ ܟܕ ܕܢܚ ܗܘ ܘܡܙܠܓ ܢܘܗܪܗ. ܠܡܫܡܫܢܘܬܐ ܢܡܛܝܐ ܠܐ ܐܝܬܘܗܝ ܡܢ ܕܪܕܐ ܠܗ. ܐܘ ܟܕ ܚܙܐ ܠܗ ܘܠܐ ܡܫܡܫ. ܪܒܐ ܢܗܘܐ ܥܠ ܒܢܝ ܒܝܬܗ ܘܡܢ ܕܠܦܪܘܣ ܙܒܢ ܕܢܡܟܬܐ ܠܗ ܐܘ ܐܬܪܐ ܡܬܡܠܠ ܕܡܫܟܚܬܐ ܪܒܐ ܐܝܬܘܗܝ ܫܡܫܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܫܡܫܐ ܕܕܢܚ ܒܒܝܬܗ. ܡܢܗܪܐ ܠܗ ܐܘ ܐܬܪܐ ܘܡܫܟܚܬܐ ܡܢ ܐܠܗܐ ܘܡܘܬܪܐ ܕܒܢܝܐ ܛܒܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܫܡܫܐ ܕܡܥܠܠ ܡܢ ܒܪ ܛܠܠܐ[1] ܘܢܦܩ. ܡܫܟܚܬܐ ܪܒܐ ܗܘܐ. ܡܠܟܐ ܕܢܫܐܠ ܡܢܗ ܐܘ ܡܠܟܐ ܕܗܘ ܐܬܪܐ ܕܡܬܚܙܐ ܒܗ ܫܠܡܐ ܡܢܗ.

ܘܕܝ ܕܫܡܫܐ ܕܗܘܐ ܒܫܡܫܐ ܘܒܩܡܛܐ ܠܐ ܫܦܝܪ ܒܒܪ ܠܦܩܕܢܐ ܦܩܝܕܐ ܫܦܝܪ. (81 a)

ܡܢ ܕܚܙܐ ܠܣܗܪܐ ܕܢܦܩ ܘܒܩܕܡܐ ܕܒܪܡܫܐ[2] ܠܗ ܒܠܠܝܐ. ܡܠܟܐ ܕܗܘ ܕܒܠܐ ܡܢܬܐ ܘܒܢܝܘܗܝ ܡܠܟܘܬܗ ܘܡܫܠܡܝܢ[3] ܡܪܢܝܢ ܘܐܟܪܝܢ ܡܢܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܣܗܪܐ ܕܢܦܩ. ܥܠ ܫܘܠܛܢܗ ܕܗܘ ܐܬܪܐ ܐܘ ܥܠ ܐܪܒܐ ܗܘ ܘܡܣܬܪܩ[4] ܒܫܡܝܐ[5] ܪܒܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܣܗܪܐ ܒܒܝܬܗ ܟܕ ܢܗܝܪ. ܡܢܗܪܐ ܠܗ ܫܘܠܛܢܐ ܘܗܘܐ[6] ܪܒܝܠܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܠܐ ܒܣܗܪܐ. ܡܢܗܪܐ ܠܗ ܛܒܐ ܡܢ ܫܘܠܛܢܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܣܗܪܐ ܕܕܢܚ. ܫܘܠܛܢܐ ܡܫܡܠܠ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܣܗܪܐ ܕܡܘܬܐ[7] ܘܡܚܡܪ ܠܗܘܢ ܠܐܢܫܘܗܝ. ܫܘܠܛܢܐ ܡܫܡܠܠ

(1) ܕܡܥܠܠ ܡܢ ܒܪ ܛܠܠܐ, sic cod., corrigendum ܛܠܐ (?) *ros;* ܒܪ ܛܠܐ *filius roris*, id est sol matutinus tempore quo ros nondum aestu ademptus est (?). — (2) ܕܪܡܫܐ cod. — (3) ܘܡܫܠܡܝܢ ܡܪܢܝܢ ܘܐܟܪܝܢ ܡܢܗ in marg. — (4) ܘܡܣܬܪܩܘܗܝ cod. — (5) ܒܫܡܝܐ cod. — (6) ܘܗܘܐ, ܘܗܘ cod. — (7) ܣܗܪܐ ܕܡܘܬܐ cod.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܛܐܣܝܢ ܡܦܪܚܝܢ ܐܘ ܛܐܣܝܢ ܡܣܬܪܩܝܢ ܘܐܙܠܝܢ ܠܘܩܒܠܗ ܒܬܪܝܗܘܢ ܐܘ ܐܬܐ ܚܕ ܡܢܗܘܢ ܐܙܠ ܠܡܕܢܚܐ ܡܢܗܪ[1] ܡܥܠ ܢܘܗܪܗ. ܘܐܢ ܕܡܠܟܐ ܕܪ̈ܘܡܝܐ[2] ܪܒܐ. ܐܘ ، ܗܘ ܕܡܕܢܚܐ ܕܡܥܠ ܢܘܗܪܗ ܐܙܠ ܠܐܬܪ̈ܐ ܡܕܒܪ̈ܐ. ܘܐܢ ܕܡܠܟܐ ܕܛܝ̈ܝܐ ܪܒܐ ܠܡܠܟܐ ܕܪ̈ܘܡܝܐ ܐܘ ܡܠܟܐ ܡܢ ܡܠܟܘ̈ܬܗ ܘܡܢ ܡܕܝܢ̈ܬܗ ܕܪܘܡܝܘܬܐ ܘܐܬܪܐ ܗܘ ܕܒܗ ܐܬܚܙܝ ܫܠܡܐ ܐܡܪ ܕܛܐܒ ܢܦܠ ܠܗܘܢ ܀

ܡܢ ܕܚܙܐ ܒܩܒܪܐ ܬ̈ܘܪܐ ܘܒ̈ܩܪܐ ܕܢܟܣ ܠܗܘܢ ܒܐܝܕܗ. ܢܡܝ̈ܬܐ ܡܛܝܒܐ ܠܗ[3]..

ܡܢ ܕܚܙܐ ܒܚܠܡܗ ܒܩܒܪܐ[4] ܡܬܩܒܠܐ ܒܥܘܬܗ. ܛܒܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ ܡܢ ܐܠܗܐ ܀

ܡܢ ܕܚܙܐ ܒܩܒܪܐ ܢܘܗܪܐ. ܗܘܐ ܠܗ ܪܒܘܬܐ ܘܗܘܐ ܪܝܫܐ ܠܟܠܢܫ. (81 b)

ܡܢ ܕܚܙܐ ܒܩܒܪܐ ܓܘܡܐ ܒܚܠܡܗ. ܪܚܡܐ[5] ܡܫܟܚ ܗܘܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܒܝܡܐ. ܡܬܒܪܗ ܡܠܟܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܚܝܘܬܐ ܕܢܘܪܐ ܠܟܠܐ ܡܢ ܪܫܗ ܐܘ ܕܢܦܩ ܒܦܘܡܗ ܐܘ ܕܠܒܟ ܒܐܝܕܗ. ܡܫܡܪ ܘܛܒܬܐ[6] ܘܪܒܘܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ ܘܥܘܬܪܐ ܣܓܝܐܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܚܝܘܬܐ ܕܠܟܠܐ ܐܙܠ ܡܢܗ. ܒܐܬܪܗ ܡܫܬܠܛܝܢ ܒܢܦܫܗ ܘܡܬܡܠܟܝܢ[7].

ܬܪܥܐ[8] ܝ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܒܚܠܡܗ ܕܐܬܐ ܡܛܪܐ. ܚܕܘܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ ܘܫܝܢܬܐ[9] ܛܒܬܐ ܗܘܝܐ ܠܒܢܝ̈ܢܫܐ.

(1) Cod. ins. ܡܢܗܪ — (2) ܕܪ̈ܘܡܝܐ, ܕܪܘܡܝܐ cod. — (3) ܢܡܝ̈ܬܐ ܡܛܝܒܐ ܠܗ in marg. ܒܐܬܪܗ ܘܡܬܡܠܟܝܢ ܘܡܫܬܠܛܝܢ ܒܢܦܫܗ cod. — (4) ܒܩ̈ܒܪܐ cod. — (5) ܪܚܡܐ, ܪܚܡ cod., fortasse ܪܚܐ leg. — (6) ܛܒܬ, ܛܒܬܐ cod. — (8) ܬܪܥܐ om. cod. — (9) ܘܫܝܢܬܐ, ܫܝܢܬܐ cod.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐ̈ܬܐ ܐܠܗܐ. ܡܬܝܪܐ ܢܦܫܗܘܢ ܘܡܬܚܠܡܝܢ ܟܘܪܗܢܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐ̈ܬܐ ܒܪܢܐ. ܟܘܪ̈ܗܢܐ ܐܬܝܗܘܢ ܘܡܬܦܩ̈ܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܛܠܐ ܕܪܚܡܐ. ܥܘܡܩܐ ܢܗܘܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܒܙܥܐ. ܚܕܘܬܐ ܠܗܘܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܛܠܐ ܕܪ̈ܚܡܐ ܘܡܛܪܐ ܘܠܐܝܠܐ ܠܐ ܢܣܒܐ. ܡܢ ܪܚܡܐ ܡܬܪܚܩ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܪܘܚܐ ܛܥܝܢܐ ܠܗ ܡܢ ܕܡܐ ܠܦܘܡܐ. ܒܐܘܪܚܐ ܪܚܝܩܬܐ ܐܙܠ ܘܡܛܥܝܢܐ ܠܗ ܛܒܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܪܘܚܐ ܡܥܩܬܐ. ܡܛܥܝܢܐ ܠܗ ܒܥܩܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܪܘܚܐ ܕܢܫܪ ܐܡܠܝܐ. ܡܡܠܝܢ ܚܛ̈ܗܐ ܕܗܘ ܐܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܒܠܒܠܐ ܕܪܘܚܐ. ܪܘܚܐ ܡܥܩܬܐ ܗܘܐ[1] ܠܗ:·

ܬܪܥܐ ܕ[2].

ܦܢ ܕܚܙܐ ܕܩܐܡ ܥܠ ܛܘܪܐ ܐܘ ܥܠ ܕܡܬܐ ܪܡܬܐ ܘܠܒܝܫ ܠܒܘܫ̈ܐ ܚܘ̈ܪܐ ܘܠܒܝܫ ܒܐܝܕܗ ܫܒܛܐ. ܡܡܠܠ ܥܡ ܫܒܝܪܐ[3] ܪܒܐ ܘܫܠܝܛܐ ܐܫܬܪܪܘ ܘܡܠܟܘ ܘܗܘܐ ܪܫܐ: ܡܛܠ ܕܛܘܪ̈ܐ ܘܪ̈ܡܬܐ ܘܡܠܐܟ̈ܐ ܐܫ̈ܬܪܐ ܐܝܟ ܘܡܫܠܛܐ[4] ܐܫ̈ܬܪܐ ܘܫܘܠܛܢܐ. ܘܐܦ ܢܣܒ ܐܝܟ ܡܕܝܢܬܐ ܕܢܩܘܡ ܒܫܠܡܗ. ܥܒܕ ܐܫܬܪܝ ܘܫܘܠܛܢܗܘܢ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܠܛܘܪܐ ܕܢܚܬ ܘܪܫܝܥ. ܡܫܡܗܐ ܠܗܘܐ ܒܗܘ ܐܬܪܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܠܛܘܪܐ ܕܚܪܒ[5] ܐܘ ܕܢܦܠ. ܡܚܪܒ ܕܐܬܪܐ ܢܗܘܐ ܪܒܐ ܡܠܟܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܠܛܘܪܐ ܕܡܦܝܪ. ܗܘ ܐܬܪܐ ܐܬܐܣܪ ܘܡܬܠܒܒ ܢܗܘܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܦܠ ܒܐܦܐ ܥܠ ܐܪܥܐ. ܡܬܢܝܚܝܢ ܒܢ̈ܝ ܒܝܬܗ.

(1) ܕܗܘܐ cod. — (2) ܬܪܥܐ om. cod. — (3) ܫܒܝ̈ܪܐ cod. — (4) ܘܡܫܠܛ̈ܐ cod. — (5) ܕܚܪܒ, ܕܡܬܚܪܒ (sic) cod.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܥܒܪ ܐܦܐܦ ܠܥܠ ܠܓܘܐ ܕܒܝܬܗ. ܚܪܘܒ ܥܬܝܕ ܒܝܬܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܦܠ ܒܠܒܘܫ ܐܦܐ. ܒܫܢܬܐ ܐܚܪܬܐ ܒܒܝܬܗ ܡܣܟܢܘܬܐ.

ܬܪܥܐ ܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܦܩ ܡܢ ܬܪܥܐ ܠܥܠ ܐܘ ܢܦܠ ܡܢ ܠܥܠ ܠܐܢܫܐ ܘܠܐ ܢܥܒܪ ܒܗ ܡܕܡ. ܐܝܟ ܡܢ ܢܫܡܘܗ ܒܢܝܢ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܦܩ ܡܢ ܕܘܟ ܠܕܘܟ. ܒܐܘܪܚܐ ܐܙܠ ܘܡܢܬܐ ܠܗ ܒܐܘܪܐ ܡܢ ܡܠܟܘܬܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܦܩ ܠܒܪ ܠܫܘܩܐ. ܚܫܐ ܪܒܐ ܦܓܥܐ ܠܗ ܕܢܦܩ ܒܐܘܪܚܐ ܕܗܘ ܡܦܩܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܦܩ ܒܪܘܡܬܐ. ܐܬܐ ܗܘ ܕܢܦܩ ܠܪܘܡܬܐ[1]. (82 b)

ܬܪܥܐ ܘ[2].

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܥܐܠ ܠܒܘܡܪܐ ܐܘ ܠܥܕܬܐ. ܬܡܢ ܗܘܐ ܡܬܘܡܬܢܐ ܐܘ ܠܟܘܡܪܐ ܡܗܝܢܐ ܒܬܪܗ ܐܘ ܡܫܡܫܢܐ ܗܘ ܒܥܕܬ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܟܗܢܐ ܕܒܪܟ ܦܘܪܫܢܐ. ܗܟܢܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܫܩ ܠܡܥܠܬܐ. ܡܪܐ ܘܫܠܡ ܡܟܝܟ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܦܠ ܡܐܟܠܐ. ܣܘܥܪܢܐ ܗܘܐ[3] ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܦܬܐ ܡܐܟܠܐ. ܣܘܠܡܢܐ ܘܚܕܘܬܐ ܬܗܘܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܩܪܒ ܠܗ ܡܐܟܠܐ. ܐܙܠ ܒܐܘܪܚܐ ܪܚܝܩܬܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܩܪܒ ܠܗ ܡܐܟܠ̈ܐ ܡܢ ܫܠܝܛܢܐ. ܚܕܘܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܚܣܝܐ ܡܐܟܠܐ. ܟܪܝܐ ܟܡܐ[4] ܡܢܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܠܐ ܡܐܟܠܐ. ܬܐܡܝܢ ܫܘܒܩܢܘܗܝ.

(1) Post ܠܪܘܡܬܐ verbum quidquam inserendum est. — (2) ܬܪܥܐ om. cod. — (3) ܗܘܝ, ܗܘܬ cod. — (4) ܟܡܐܐ, ܟܡܐ cod.

ܬܪܥܐ ܙ ❖

ܡܢ ܕܪܟܒ ܥܠ ܦܝܠܐ ܘܦܪܚ ܒܗ ܛܘܪܐ ܐܘ ܫܘܩܐ. ܒܥܕ ܡܠܟܘܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ ܘܫܘܠܛܢܐ. ܦܪܘܩ ܡܠܟܐ ܥܠ ܦܝܠܐ ܪܒܐ ܗܘܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܡܠܟܐ ܘܡܡܠܠ ܥܡܗ ܢܫܡܥ. ܡܢ ܐܠܗܐ ܦܪܝܫ ܢܬܠܒܫ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܦܠ ܡܠܟܐ ܒܝܬ ܕܡܟܐ. ܐܫܟܪܐ ܪܒܐ ܗܘܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܡܠܟܐ. ܡܠܟ ܡܬܠܟܝܐ ܘܗܘܐ ܒܐܫܟܪܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܩܒܠ ܡܐܟܘܠܬܐ ܠܡܠܟܐ. ܛܒܬܐ ܡܬܛܝܒܐ ܠܗ ܡܢ ܐܢܫܐ ܕܠܐ ܣܟܝܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܙܠ ܠܗ ܫܘܠܛܢܐ. ܛܒܬܐ ܘܚܕܘܬܐ ܘܐܝܩܪܐ[1] ܬܗܘܐ ܠܗ (83 a) ܘܐܝܟ ܡܢ ܚܛܝܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܝܗܒ ܠܗ ܬܐܓܐ ܡܠܟܝ. ܪܒܘܬܐ ܘܚܕܘܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܦܠ [2] ܡܢ ܪܫܗ ܬܐܓܐ [3] ܐܘ ܟܠܝܠܐ. ܡܢ ܪܒܘܬܗ ܘܫܘܠܛܢܐ ܢܦܠ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܥܐܠ ܠܬܪܥܐ ܕܫܘܠܛܢܐ. ܡܡܠܟܝܢ ܥܠ ܟܠܗܘܢ ܒܥܠܕܒܒܘܗܝ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܗܘܐ ܡܠܟܐ. ܚܫܝܫܘܬܐ ܘܟܪܝܘܬܐ ܬܡܛܝܘܗܝ.

ܬܪܥܐ ܚ ❖

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܩܪܒܝܢ ܠܗ ܢܚܫܐ. ܛܒ ܡܬܥܫܪ. ܐܘ ܫܘܩܠܦ ܢܬܬܠ ܛܒ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܝܬ ܒܟܠܗܘܢ ܟܠܝܠܐ [4] ܕܕܗܒܐ ܘܡܪܓܢܝܬܐ. ܪܒܘܬܐ [5] ܗܘܝܐ ܠܗ.

(1) ܘܐܝܩܪܬܐ, ܘܐܝܩܪ cod. — (2) ܕܢܦܠ om. cod. — (3) ܬܐܓܐ. cod. — (4) ܟܠܝܠܐ om. cod. — (5) ܕܪܒܘܬܐ cod.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܒܚܠܘܡܬܐ ܕܐܟܠ ܟܠܠ ܪܡܫܐ (1) ܒܟܠܝܠ ܕܕܗܒܐ.
ܠܓܒܪܐ ܪܒܐ ܗܘܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܐܝܕܗ ܒܪܡܫܐ ܕܕܗܒܐ ܘܕܣܐܡܐ. ܗܘܐ
ܠܗ ܡܘܬܒܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܒܥܒܕܘܗܝ ܥܡܪܐ ܐܘ ܡܘܠܟܢܐ ܐܘ ܒܪܩܬܐ.
ܪܒܘܬܐ ܘܐܡܪܐ ܗܘܐ ܠܗ ܘܒܢܝܐ ܗܘܝܢ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܫܒܚܝܢ ܠܗ ܒܪܡܫܐ. ܗܘܐ ܠܗ ܐܢܬܬܐ ܡܢ
ܓܢܣܐ ܘܡܗܝܡܢܐ ܠܗ ܡܝܬܪ ܛܒܬܐ (2).

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܫܬܐܠ ܡܢܗ ܒܪܡܫܗ. ܐܙܠ ܡܘܬܒܗ.
ܘܐܢ ܐܟܠ ܠܗ ܐܢܬܬܐ ܡܣܢܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܫܒܚܝܢ ܠܗ (3) ܪ̈ܘܪܐ. ܛܒܬܐ ܘܡܬܡܠܟܢܐ (4)
ܥܬܝܪܐ ܐܡܪܝܢ ܒܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܫܒܚܝܢ ܠܗ ܓܒܪܐ. ܟܠ ܡܩ̈ܪܒܘܗܝ ܚܕܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܬܐ ܐܝܟ ܫܢܐܝܬ ܒܐܝܕܗ ܒܪܡܫܐ ܕܕܗܒܐ. (83 b)
ܐܬܐ ܗܘ ܕܪܘܚܒܐ ܕܥܡܘܡܐ (5) ܒܢܝ̈ܐ.

ܬܪܥܐ ܛ ❖

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܪܕ ܥܡ ܐܢܬܬܐ ܕܓܒܪܐ. ܒܡܫܬܐ ܘܚܘܫܐ
ܡܢܗܝܢ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܪܕܘܗܝ ܥܡ ܒܚܠܘܠܬܐ ܛܠܡܬܐ. ܛܒܬܐ
ܗܘܝܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܪܕܘܗܝ ܥܡ ܐܪܡܠܬܐ. ܥܘܠܬܐ ܛܒܬܐ ܗܘܝܐ
ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܟܦ ܐܢܬܬܐ ܥܡܪܬܐ. ܚܕܘܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ.

(1) ܪܡܫܐ om. cod. — (2) ܛܝ̈ܒܬܐ .... ܘܡܗܝܡܢܬܐ cod. — (3) ܠܗ om. cod. — (4) ܘܡܬܡܠܟܢܬܐ, ܡܬܡܠܟܢܐ cod. — (5) ܕܥܡܡܐ cod.

ܡܢ ܕܚܙܐ [1] ܕܡܚܢܩ ܐܝܠܢܐ. ܪܘܚܐ ܘܫܝܢܐ ܗܘܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܒܛܠܐ ܐܝܠܢܗ. ܡܟܫܠܬܐ [2] ܒܪܬܗ ܐܘ ܚܬܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܗܘܬ ܠܗ ܒܪܬܐ. ܫܡܥܐ ܛܒܐ ܗܘܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܗܘܐ ܠܗ ܒܪܐ. ܫܝܢܐ ܗܘܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܠܛܠܝܬܐ ܡܫܦܪܬܐ. ܚܕܘܬܐ ܡܫܦܪܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܐܢܬܬܐ ܫܒܝܬܐ. ܪܚܝܠ ܐܡܠܘܗܝ ܕܐܙܠ ܠܫܘܠܛܢܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܐܢܬܬܐ ܕܓܙܝܙ ܪܫܗ̇ [3]. ܐܢ ܐܝܬ ܠܗ̇ ܓܒܪܐ
ܡܐܬ ܠܗ̇. ܘܐܢ ܠܝܬ ܠܗ̇ ܒܥܠܐ. ܡܐܬ ܐܝܟ ܡܢ ܒܬܪ ܓܒܪܗ̇.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܐܢܬܬܐ ܕܡܫܠܡܐ ܣܘܕܪܐ ܡܢ ܪܫܗ̇ ܠܓܒܪܐ [4].
ܡܫܬܠܡܐ ܡܢܗ̇ ܒܥܘܠܐ ܘܡܪܕܘܬܐ ܘܒܝܬܐ ܕܡܠܟܘܬܐ ܘܪܒܘܬܐ
ܘܗܘܐ ܠܗ̇ ܫܝܢܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܠܛܠܝܐ ܛܒܐ. ܒܫܝܢܐ ܢܥܘܠ ܘܢܦܘܩ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܠܛܠܝ̈ܐ ܕܡܠܚܡܝܢ. ܐܬܐ ܗܘ ܕܚܣܝܪܘܬܐ.

ܬܪܥܐ ܚ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܫܬܐ ܚܡܪܐ. ܪܘܚܐ ܘܫܝܢܐ ܗܘܐ ܠܗ. (84 a)
ܡܢ ܕܚܙܐ ܚܡܪܐ ܚܠܝܐ. ܗܘܐ ܡܕܒܪܢܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܪܘܐ ܕܠܐ ܚܡܪܐ. ܫܝܢܐ ܗܘܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܒܝܬܗ ܐܘ ܒܕܘܟܬܐ ܐܚܪܬܐ ܚܕܬܐ
ܘܚܡܪܐ ܘܒܣܪܐ. ܗܠܠ ܪܘܚܐ ܘܫܝܢܐ ܘܒܝܬܐ ܡܕܘܒܪ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܫܬܐ ܚܡܪܐ ܐܘ ܚܕ ܡܢ ܚܡܪ̈ܐ ܡܪ̈ܝܪܐ.
ܡܪܘܬܐ ܒܒܢܝ ܒܝܬܗ ܢܗܘܘܢ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܡܫܬܝܬܐ ܒܒܝܬܗ. ܡܪܗ ܕܒܝܬܐ ܡܐܬ ܐܘ ܚܕ
ܡܢ ܒܢܝ ܒܝܬܗ ܡܐܬ.

(1) ܕܡܚܢܩ ܕܚܙܐ cod. — (2) ܡܟܫܠܬܐ, ܡܟܗ cod. — (3) ܪܫܗ̇ rep. cod. — (4) Post ܠܓܒܪܐ cod. ins. ܕܣܡ (?).

ܬܪܥܐ ܝܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܡܛܪܐ. ܒܒܝܬ ܐܣܝܪܐ ܢܦܠ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܦܩ ܡܢ ܡܛܪܐ. ܢܦܩ ܡܢ ܒܝܬ ܐܣܝܪܐ ܘܠܐ ܡܢܬܐ ܬܐܡܝܢ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܥܒܕ ܒܝܬ ܐܣܝܪܐ. ܒܥܠܬܐ ܗܝ ܫܢܝܬܐ ܘܟܠ ܡܥܠܬܗ ܡܫܬܘܕܝܐ ܘܟܠ ܫܘܒܩܢܗ ܕܟܝܢܗ ܡܛܪܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܫܪܐ ܒܝܬ ܡܫܬܝܐ. ܡܬܚܝܒ ܫܘܚܕܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܡܫܬܝܐ ܕܗܘܐ ܚܕܐ. ܫܦܝܪ ܘܚܕܘܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܚܕܐ ܕܗܘܐ ܡܫܬܝܐ. ܠܐ ܫܦܝܪ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܡܫܬܝܐ ܕܫܩܠ ܡܢܗ ܡܢܝܢ. ܗܘܐ ܠܗ ܫܘܫܢܩܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܡܫܬܝܐ ܕܚܕܐ ܠܗ ܡܢܝܢ. ܫܦܝܪ ܘܚܕܘܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܛܥܝܢ ܡܫܬܝܐ. ܒܐܬܪܐ ܡܫܟܚ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܫܬܘܝ ܒܝܬ ܡܫܬܝܐ. ܒܐܘܪܚܐ ܐܪܝܟܐ ܘܛܒܬܐ ܡܫܟܚܐ ܠܗ. (84 b)
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܫܬܝܟܠ ܒܝܬ ܡܫܬܝܐ. ܛܒܬܐ ܗܝ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܫܚܐ ܡܫܬܝܐ. ܫܦܝܪ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܒܡܫܬܘܬܐ ܕܚܬܢܘ. ܫܘܒܛܐ ܗܘ ܕܡܫܬܘܬܦ.

ܬܪܥܐ ܝܒ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܐܘ ܫܟܝܢܐ ܐܘ ܡܝܬ ܕܢܫܩ ܕܐܬܠܘܝ ܠܗ. ܒܫܢܬܐ ܡܢܬܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܦܪܣ ܒܗ ܢܘܪܐ. ܡܫܬܒܠܠ ܒܗ ܒܟܢܫܐ ܟܠܗ ܒܫܢܝܬܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܢܝܚ ܠܗ ܒܪܘܡܝܐ. ܫܘܒܚܐ ܗܘ ܘܡܥܠܬܐ. ܐܘ ܐܝܠܝܢ ܒܪܘܚܐ ܫܘܝܐ ܕܟܠܗ ܫܘܝܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܐܢ̈ܫܐ [1] ܕܡܫܠܡܝܢ ܡܫ̈ܬܐ ܘܐܬܝܢ ܠܠܒܘܬܗ.
ܐܬܐ ܕܐܬܒܘܣܐ ܡܫܝܢܐ.

ܬܪܥܐ ܝܚ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܐܣܛܘܦܠܐ ܕܟܠܗ ܒܣܪܐ. ܡܟܝܠܐ ܐܢܬܬܐ ܘܡܬܡܟܟܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܟܝܢܐ [2] ܘܡܟܫܪ [3] ܐܣܛܘܦܠܐ ܐܘ ܬܪ̈ܥܐ. ܗܘܝܐ ܠܗ ܐܢܬܬܐ ܛܒܬܐ ܘܡܟܪ ܫܦܝܪ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܐܣܛܘܢܐ ܕܟܠܬܐ ܘܡܬܒܥܪ. ܡܛܠ ܡܕܪܗ ܕܟܠܬܐ. ܐܘ ܡܒܪܟ ܐܣܪܝܢ ܡܬܒܥܪ ܐܘ ܡܬܒܥܪ. ܐܝܟ ܡܢ ܒܢ̈ܝ ܟܠܬܗ ܡܛܠܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܟܢܫܐ ܟܠܬܐ. ܢܦܩܘܢ ܒܚ̈ܪܘܗܝ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܟܢܫ ܟܠܬܐ ܚܕܬܐ. ܠܐ ܡܫܟܚ. ܐܘ ܟܠܬܐ ܠܐܝܬܐ ܚܙܝ. ܡܫܟܚ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܦܠܚܝܢ ܬܪ̈ܥܐ [4] ܡܬܟܢܫܝܢ. ܪܘܚܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ. (85 a)

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܬܦܬܚ ܬܪܥܐ ܡܬܟܢܫܝܢ. ܒܚ̈ܪܘܗܝ ܕܠܗܠܝܢ ܘܡܟܠܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܟܢܫ ܟܠܬܐ ܕܒܪܗ. ܟܢܫ ܘܠܐ ܡܫܟܚ ܗܘ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܐܟܝܢܐ ܕܒܢܝܢ ܒܟܠܬܗ. ܪܘܚܐ ܗܘܐ ܠܗ.

ܬܪܥܐ ܝܛ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܬܦܬܚ ܒܣܪܐ. ܚܛܝܬܐ ܗܝ. ܙܕܩ ܠܗ ܕܢܦܘܩ ܘܢܥܒܕ ܬܝܒܘܬܐ ܕܥܒܕ ܠܬܪܥܐ ܒܗ ܠܒܝܬܐ ܘܢܥܒܕ ܡܢܗ ܠܟܠܗܘܢ ܒܢ̈ܝ ܫܥܬܐ.

(1) ܐܢ̈ܫܐ, ܐܢܫܐ cod. — (2) ܕܡܟܝ̈ܢܐ, ܕܡܟܝܢܐ cod. — (3) ܘܡܟܫܪ, ܘܡܟܫܪܪ cod. — (4) ܬܪ̈ܥܐ cod.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܦܫܛ ܣܝܦܗ ܐܘ ܐܝܕܗ. ܠܒܥܠܕܒܒܗ ܢܙܟܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܥܒܘܗܝ ܢܛܪܝܢ[1]. ܒܬܘܗܘܢ ܡܬܡܠܝܢ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܦܫܛܝܢ ܠܥܝܢܘܗܝ. ܫܦܝܪ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܝܕܗ ܕܣܡܠܐ ܠܐܠܦܐ. ܒܕܘܟܬܐ ܕܡܟܒܪ ܠܗ ܢܦܠ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܠܦܐ ܙܟܝܗ ܐܘ ܛܒܥܗ. ܒܥܠܕܒܒܗ ܢܙܟܐ ܘܫܠܛ ܒܡܪܘܬܐ ܫܦܝܪ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܠܦܐ ܛܒܥܬ. ܠܐ ܢܦܪܘܫ ܡܢ ܫܘܠܛܢܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܫܩܠ ܐܝܕܗ ܕܡܠܟܐ. ܒܪܗ ܐܘ ܒܪ ܐܚܘܗܝ ܡܠܟܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܚܙܪ ܕܥܠܗ ܐܘ ܚܒܪܗ. ܚܣܝܐ ܚܝܠܐ ܗܘܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ[2] ܕܐܫܬܡܥܬ[3] ܚܒܪܗ ܠܝ ܒܫܠܡܐ ܗܘ. ܐܢܫ ܡܢܗ ܒܛܝܪܗ ܘܡܫܬܡܥ. ܘܠܝ ܡܫܡܫܢܐ ܗܘ. ܐܢܫ[4] ܡܢܗ ܢܦܩ ܡܢ ܦܪܨܘܦ ܣܘܒܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܦܫܦܫ[5] ܘܫܬܦܢ ܐܚܝܘܗܝ. ܠܐ ܗܘܐ ܠܗ ܒܢܝܐ. (85 b)

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܦܫܦܫ ܐܕܢܗ[6]. ܡܡܠܠ ܣܒܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܒܥܝܢ[7] ܥܝܢܗ ܘܡܫܬܒܩܐ. ܡܟܐܒ ܐܒܘܗܝ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܒܥܝܢ ܗܒܐ[8] ܕܫܡܠܐ. ܡܬܡܠܐ[9] ܐܒܘܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܒܥܝܢ ܗܢܐ ܕܐܚܪܢܐ. ܡܬܡܠܝܢ ܐܢܫܐ ܐܚܪܢܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܒܢܐ ܫܒܪܐ[10] ܐܘ ܒܥܒܪܐ[11]. ܡܢ ܐܬܪܐ ܠܐܬܪܐ ܢܥܢܐ.

ܬܪܥܐ ܝܘ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܠܒܫ ܡܫܚܐ[12]. ܡܛܠ ܠܗ ܐܡܪܐ ܘܪܒܘܬܐ ܘܫܘܠܛܢܐ.

(1) ܕܒܛܪܝܢ cod. — (2) ܕܚܙܐ om. cod. — (3) ܕܐܫܬܡܥܬ, ܕܫܬܡܥܬ cod. — (4) ܐܢܫ ܐܢܫ cod. — (5) ܦܫܦܫ cod. — (6) ܐܕܢܗ cod. — (7) ܕܒܥܝܢ, ܕܒܥܝܢ cod. — (8) ܗܒܐ cod. — (9) ܡܬܡܠ cod. — (10) ܕܫܒܪܐ cod. — (11) Post ܫܒܪܐ cod. ins. ܗܒܐ. — (12) ܡܫܚܐ expectaveris.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܫܩܠ ܡܕܡ ܡܢܗ. ܐܙܠ ܡܕܡ ܡܢܗ ܫܘܠܛܢܗ ܘܐܬܥܩܪ ܥܢܪܘ

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܝܟ ܠܒܝܫ ܡܐܢ̈ܐ ܚܘ̈ܪܐ. ܚܕܘܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ ܘܐܙܠ ܫܡܐ ܡܕܡܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܣܒ ܡܐܢ̈ܐ ܕܟܬܢܐ [1]. ܢܦܠ ܡܢ ܡܠܟܘܬܐ ܕܡܫܟܝܢܐ ܗܘܐ ܠܗ ܘܡܬܥܘܪܐ [2].

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܝܟ ܠܒܝܫ ܡܐܢ̈ܐ ܕܟܬܢܐ. ܡܫܡܫܢܘܬܐ ܡܫܡܠ ܘܙܝܢܐ ܗܘܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܣܒ ܡܐܢ̈ܐ ܡܨܒܥܐ. ܡܪܥܐ ܗܘܐ ܠܗܘܢ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܪܛ ܡܐܢ̈ܐ. ܒܫܥܬܐ ܫܦܝܪܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܣܒ ܠܒܘܫܐ ܚܕܬܐ. ܐܙܠ ܫܒܩܗ ܘܙܝܢܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܐܝܟ ܕܡܪܛ ܒܡܐܢ̈ܐ. ܡܟܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܫܬܠܚ ܢܚܬܘܗܝ [3]. ܡܚܠܬܐ ܐܬܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܦܪܢ ܠܗ ܒܪܟܬܐ. ܫܘܠܛܢܐ ܗܘܐ ܠܗ. (86 a)

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܣܒ ܠܒܘ̈ܫܐ ܕܢܦ̈ܫܐ. ܡܢ ܐܢܫܝܢ ܡܬܠܚܡ ܘܡܬܢܨܚ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܣܒ ܫܘܒܩܐ ܚܘܪܐ. ܛܒ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܫܬܠܚ ܡܐܢ̈ܘܗܝ ܐܘ ܢܥܠܘܗܝ. ܐܢ ܒܠܝܠܝܐ ܗܘ. ܐܙܠ ܡܕܡ ܒܝܬܗ. ܘܐܢ ܒܐܝܡܡܐ ܗܘ. ܐܙܠ ܡܕܡ ܙܝܢܗ ܘܦܓܪܗ ܫܘܒܚܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܒܫܩܠܬܐ ܚܘܪܬܐ ܢܣܒ ܒܪܝܫܗ. ܕܝܠ ܢܗܘܐ.

ܬܪܥܐ ܝܘ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܢܘܪܐ ܕܢܦܠܐ ܒܒܝܬܗ ܐܘ ܒܐܬܪܗ ܐܘ ܒܡܕܝܢܬܐ ܐܚܪܬܐ ܐܝܟܐ ܕܝܘܡ. ܩܘܪܒܐ ܘܩܪܒܐ ܗܘܐ ܠܗܘܢ.

(1) ܕܟܬ̈ܢܐ cod. — (2) ܘܡܬܥܘܪܐ cod. — (3) ܢܚܬܘܗܝ, ܢܚܬܘܗܝ cod.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܚܡܪ ܚܙܘܐ ܒܡܐܪܩܘܗܝ. ܕܪܘ ܒܟܐܒܐ ܡܙܠܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܬܒܥܒܪ ܚܙܘܐ. ܗܢܐ ܐܡܬܝ ܕܗܘܐ ܚܫܐ ܘܡܘܪܟܐ ܘܗܘܝܐ ܒܐܘܪܚܐ ܗܘ ܡܟܘܐܬܐ ܐܘ ܡܡܟܠܐ ܦܩܫܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܢܟܦܐ ܠܗ ܣܡܡܡܘܬܐ ܕܚܙܘܐ. ܐܡܢܘܢ ܒܗ ܒܡܬܥܐ ܩܠܐ ܕܠܐ ܦܩܬܝ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܪܐܦ ܟܠܗ ܓܘܡܪܐ ܐܘ ܟܠܗ ܚܙܘܐ. ܠܝ ܦܐܪܦ ܠܗ ܡܒܘܪ. ܡܢܟܦܐ ܠܗ ܢܚܫܐ ܡܢ ܓܘܫܡܗ ܐܘ ܣܘܦܪܢܐ ܗܘܐ ܠܗ ܒܡܘܬܪܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܐܬܐ ܕܚܙܐ ܗܘ ܦܫܚܐ[1].

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܦܠܚ ܚܙܐ ܡܢ ܒܝܬ ܡܟܠܐ. ܦܘܠܚܢܐ ܘܐܡܪܐ ܡܢܟܦܐ ܠܗ ܡܢ ܗܘ ܡܟܠܐ ܐܘ ܟܠܐܪ ܦܝܫ.

ܡܢ ܕܚܙܐ[2] ܕܦܝܪ ܚܙܘܐ. ܪܡܘܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܚܙܐ ܕܢܦܠܐ ܒܡܒܝܫܬܐ ܘܡܡܘܪܐ. ܐܬܐ ܕܡܘܬܐ ܒܪܡܫܐ.

TRADUCTION

Puis nous écrivons les songes et leurs interprétations; en premier lieu nous vous faisons connaître en combien de manières les songes apparaissent aux hommes.

Tu dois savoir que les songes s'interprètent de sept manières. Quatre d'entre eux sont en effet dus aux humeurs. Quand une d'elles augmente dans le tempérament, on voit quelque chose de semblable à cette humeur. C'est-à-dire, quand le fiel rouge augmente, on voit quelque chose de rouge, comme du sang, du feu, de la lumière, des armes, des vêtements rouges et tout ce qui ressemble à ceux-ci. Lorsque la matière pituiteuse prédomine dans le corps, on voit humidité, eaux, jardins, mers, fleuves et tout ce qui leur ressemble. Lorsque le fiel noir domine, on se voit en marche, craignant et courant et ne pouvant (avancer) et (on voit) obscurité, fumée, des morts et des endroits putrides et tout ce qui ressemble à de telles

(1) ܦܫܚܐ ܗܘ nonnulla ceciderunt. — (2) ܕܚܙܐ om. cod.

choses. Voilà les quatre (espèces de songes). La cinquième est l'imagination (qui provient) des démons : on a des imaginations à cause des rapports avec un garçon de bel aspect, tandis qu'un flux de sang s'écoule de sa personne ; le songe se produit volontairement et il est sans fondement. La sixième (espèce) provient de la préoccupation qu'on a eue et de ce qui est arrivé dans la journée. La septième provient du Seigneur ; elle appartient aux révélations et visions, comme l'a dit le Docteur Mār Ephrēm : à cet égard, le songe de Joseph, époux de Marie, peut convaincre les chrétiens, tout comme peuvent persuader les Israélites les songes de Joseph, fils de Jacob, et l'explication qu'il donne au chef des échansons et au chef des panetiers et à leur maître, le roi d'Égypte. Le critérium que le songe provenant de Dieu est vrai est celui-ci : l'homme se réveille de son sommeil, il est calme et tranquille sans aucune inquiétude, il se souvient de la totalité du songe, sans en oublier aucun détail. Quand l'homme se couche sur son côté droit ou sur son flanc (droit), il n'a pas besoin de son explication. Quand il est couché sur son côté gauche, son explication sera vraie. Celui qui voit (son rêve) dès le soir jusqu'au chant du coq, sa vérification demandera jusqu'à vingt années, et (s'il le voit) pendant le chant du coq jusqu'au lever du soleil (du matin), (sa vérification) se produira jusqu'à trente ans. Et s'il (voit son rêve) au moment du lever du soleil, (le songe) se révélera (vrai) le jour suivant ou deux jours après. Quiconque voit un songe, comme s'il tentait (quelqu'un) ou s'il était tenté, il sait que c'est vrai. Quand tu auras eu un songe, raconte-le à un homme sagace ou bien à un ami, mais ne le révèle point à la femme. Si tu vois un songe mauvais, réserve-le en ton cœur et ne le révèle à personne. Sors hors du village, prends une pierre dans ta main, relate le songe sur la pierre qui est en tes mains, lance celle-ci derrière toi dans l'eau, reviens sans regarder en arrière, jeûne durant deux jours, prends une ceinture de dessous l'oreiller, mets-la sur ta tête et éclaire avec une lumière durant toute la nuit l'endroit où tu dors, et que personne n'y soit avec toi et tu verras (un bon songe) et il t'apparaîtra selon la vérité. Sache que quand poussent les feuilles les songes sont menteurs. Sache, ô notre frère, qu'en février les songes sont menteurs. Amen !

LA TABLE DES CHAPITRES (DES PORTES).

8. Chapitre sur l'or, l'argent, le cuivre, les perles, les monnaies, les talents, les pendants d'oreille et les bagues (anneaux).
9. Chapitre sur le mariage et les femmes.
10. Chapitre sur la boisson de vin, sur le chant et la joie.
11. Chapitre sur les morts et la tombe.
12. Chapitre sur les armes.
13. Chapitre sur les portes, les seuils, les édifices et les ustensiles de ménage.
14. Chapitre sur l'extraction (ablation) et l'amputation des membres et sur la coupe des cheveux.
15. Chapitre sur les chaussures et vêtements.
16. Chapitre sur l'eau, la braise ardente et la fumée.
17. Chapitre sur l'eau, la boue, la barque et le moulin.
18. Chapitre sur les poissons, les grenouilles et les écrevisses.
19. Chapitre sur l'aigle, le corbeau et les autres, sur les oiseaux, et sur les tourterelles.
20. Chapitre sur le serpent, le scorpion et les guêpes.
21. Chapitre sur la sauterelle, les fourmis, les vers, les rats (souris) et les mouches.
22. Chapitre sur le lion, l'ours et le reste.
23. Chapitre sur le chien et le chat.
24. Chapitre sur le porc, le cerf, le singe, le chacal, l'antilope, le hérisson (?) et le reste.
25. Chapitre sur les moutons, les taureaux et les troupeaux.
26. Chapitre sur l'éléphant et le chameau.
27. Chapitre sur le cheval, la mule et l'âne.
28. Chapitre sur les mets.
29. Chapitre sur les semences, les blés et les légumes.
30. Chapitre sur les jardins, les potagers, les vignes, les arbres, les palmiers, les dattes et le reste.
31. Chapitre sur toute chose et sur la propriété.

CHAPITRE PREMIER

Celui qui voit le ciel ou qui s'élève au ciel, trouvera un trésor et la grandeur lui viendra de la part de l'autorité et de la part de chacun.

Celui qui voit l'image de Dieu adorable en sa gloire, soit L'adorant, soit Lui parlant, entrera dans le paradis et son honneur grandira. Un tel homme doit donner des aumônes et se tenir dans le jeûne et la prière et il échappera aux calamités. Celui qui voit de la sorte, doit se préserver de la luxure et de tout ce qui est taché et il (doit être) sans passions.

Celui qui voit le trône de Dieu ou bien un chœur d'anges, aura du bien en ce monde et dans celui à venir.

Celui qui voit Abraham ou bien l'un quelconque des Justes, soit parlant avec eux, soit priant avec lui, soit lui donnant quelque chose, se réveillera (*sic*)...

CHAPITRE II

Celui qui voit le soleil et se trouve capable de le regarder, la foi et l'amour de Dieu seront parfaits en lui.

Celui qui voit le soleil, alors que celui-ci est glorieux, et si, en le contemplant, il le voit pur et resplendissant en son éclat, il arrivera à la royauté, s'il s'en trouve digne ; et si, en le voyant, il ne parle pas, il sera grand au point de dominer ses familiers et, de toute manière, il faudra qu'il parvienne aux honneurs, parce que le soleil, c'est une puissance auguste.

Celui qui voit le soleil levé dans sa maison, honneur et puissance lui viendront de Dieu, ainsi que la beauté des bonnes œuvres.

Celui qui voit le soleil qui, un peu après avoir éclairé, se change en ombre (?) et s'obscurcit : il y aura un grand changement : le roi des Arabes mourra ou bien mourra le roi du lieu où le songe s'est révélé. Sache que l'obscurité qui se voit dans le soleil et dans les étoiles n'est pas bon signe : elle aboutit certainement à de grandes perturbations.

Celui qui voit la lune s'obscurcir et les étoiles qui l'entourent tomber ; le roi de l'endroit mourra et ses compagnons seront dispersés : ils mourront, se sauveront et périront loin de lui.

Celui qui voit la lune s'obscurcir, (ceci annonce) une grande calamité au pouvoir de ce lieu ou à cette région et ses habitants.

Celui qui voit la lune éclairant sa maison, il lui arrivera de la puissance et il sera chef d'armée.

Celui qui se voit suspendu à la lune, il lui arrivera du bien de la part du pouvoir.

Celui qui voit la lune se lever, recevra le pouvoir.

Celui qui voit de petites lunes et les tient dans ses mains, recevra le pouvoir.

Celui qui voit deux soleils ou deux lunes allant contre ses yeux, si l'un d'eux vient et s'en va vers l'orient, ayant lumière intense et nette, sache que le roi des Romains vaincra. Et si celui qui est à l'orient accuse une lumière intense et nette, se dirige vers l'occident, sache que le roi des Arabes vaincra le roi des Romains ou bien il arrivera ce qui vient d'être écrit aux rois qui se trouvent à l'orient ou à l'occident de l'endroit où le songe se révèle.

Celui qui voit des étoiles grandes et petites saisies dans sa main, il lui arrivera principauté.

Celui qui voit dans son songe une étoile et lui parle, il lui arrivera du bien de la part de Dieu.

Celui qui voit une étoile lumineuse, il aura la victoire et sera aimé de tout le monde.

Celui qui voit une étoile chevelue (une comète) en son songe, il aura du tracas et de la peine.

Celui qui voit les Pléiades, sera quelque peu malade.

Celui qui voit un nuage lumineux au-dessus de sa tête ou bien sur lequel

il se voit assis ou bien le tenant en sa main, (il aura grand) bien, sera soulagé et gagnera en sagesse.

Celui qui voit un nuage s'en aller loin de lui, sa richesse et sa puissance disparaîtront et il s'appauvrira.

CHAPITRE III

Celui qui voit en son songe venir la pluie, il aura de la joie et l'année sera excellente pour les hommes.

Celui qui voit tomber la neige, aura quelque avantage et un peu de maladie.

Celui qui voit tomber la grêle, c'est (un signe de) maladies et de calamités.

Celui qui entend le bruit du tonnerre, (c'est le signe de) grand trouble.

Celui qui voit l'éclair, aura de la joie.

Celui qui voit le bruit des tonnerres sans que pluie et neige tombent, sera honoré de la part d'un puissant.

Celui qui voit le vent l'égarer de lieu en lieu, il (aura à) faire un voyage très long et du bien lui en viendra.

Celui qui voit un vent violent, il lui arrivera du mal.

Celui qui voit le vent déraciner un arbre, les gens de cet endroit mourront.

Celui qui voit une tempête de vent, aura préoccupation et tourment.

CHAPITRE IV

Celui qui se voit debout sur une montagne ou sur un lieu élevé et revêtu d'habits blancs et tenant en main un sabre, il conversera avec un grand homme, son honneur grandira, il s'enrichira et deviendra prince, parce que les monts et les collines sont des honneurs, de la richesse et de la puissance ; si l'homme en descend pendant son songe, son honneur périra et il s'appauvrira.

Celui qui voit une montagne qui tremble et sautille, il y aura calamité dans cet endroit.

Celui qui voit une montagne qui tourne ou qui croule, le maître de ce lieu devra mourir sous peu.

Celui qui voit une montagne qui brûle, ce lieu sera détruit et son roi mourra.

Celui qui voit qu'il lance une pierre sur terre, les enfants de sa maison se multiplieront.

Celui qui se voit jetant une pierre sur le toit de sa propre maison, ses enfants diminueront.

Celui qui voit une pierre qu'il lance contre lui-même, une calamité et la révolte atteindront sa maison.

CHAPITRE V

Celui qui se voit voler de la terre vers la hauteur ou bien tomber de la hauteur vers en bas et sans que rien se brise en lui, quelqu'un de sa famille disparaîtra.

Celui qui se voit voltiger d'un endroit vers un autre lieu, il aura à voyager et la richesse lui sera dévolue de la part du gouvernement.

Celui qui se voit voltiger en haut vers le ciel, sera atteint d'une peine prompte; (il doit) espérer en Dieu, qui l'en délivrera.

Celui qui se voit voltiger en haut, c'est le signe de l'âme dans la hauteur.

CHAPITRE VI

Celui qui se voit entrer dans un couvent ou dans une église, doit faire pénitence et devenir croyant : s'il est riche, sa richesse augmentera et s'il est pauvre, il s'enrichira.

Celui qui voit un prêtre en train de sacrifier (de dire la messe), idem (comme ci-dessus).

Celui qui se voit prenant l'aumône, il trouvera des amertumes et de la peine.

Celui qui se voit écrivant un livre, il lui adviendra quelque dommage.

Celui qui se voit lire un livre, il lui arrivera santé et joie.

Celui qui voit qu'on lui donne un livre, il aura à faire une route lointaine (longue).

Celui qui voit qu'on lui donne des livres scellés, il aura de la joie.

Celui qui se voit en train d'effacer un livre, l'affliction passera (loin) de lui.

Celui qui se voit composant un livre, ses affaires s'arrangeront (réussiront).

CHAPITRE VII

Celui qui (se voit) monté sur une charrette traînée par des taureaux ou des chevaux, il se peut que royauté et puissance lui soient dévolues; le roi Pharaon montait sur un chariot.

Celui qui voit un roi et entend sa parole, il se peut que (la même chose) lui arrive de la part de Dieu.

Celui qui voit le roi de cet endroit tomber, il aura grand honneur.

Celui qui voit le roi, s'instruira en enseignement et sera en honneur.

Celui qui se voit donner des mets au roi, il lui arrivera du bien d'un lieu qu'il ignore.

Celui qui se voit jugé par l'autorité, il aura le bien et la joie et il fera pénitence.

Celui qui se voit gratifié d'une tiare, il aura puissance et joie.

Celui qui voit que la tiare ou la couronne tombe de sa tête, il tombera de sa grandeur et de sa puissance.

Celui qui se voit entrer dans le domaine de l'autorité, il régnera sur tous ses ennemis.

Celui qui se voit devenir roi, la misère et la calamité l'atteindront.

CHAPITRE VIII

Celui qui voit qu'on lui donne du cuivre, (c'est) bien et beau; et s'il est (le cuivre) rouge, (c'est) excellent.

Celui qui voit sur soi-même une couronne d'or garnie de perles, il aura de la grandeur.

Celui qui voit une vierge avec une couronne d'or sur sa tête, elle deviendra la femme d'un grand personnage.

Celui qui voit que sa main porte une bague en or et en argent, il aura de la puissance.

Celui qui voit sur ses bras des bracelets ou des anneaux ou des bagues, il aura de la grandeur et des honneurs et il aura des enfants.

Celui qui voit qu'on lui donne une bague, il aura une femme d'une famille (illustre) et il lui arrivera grand bien de sa part.

Celui qui voit qu'on lui retire sa bague, sa puissance ira loin de lui et s'il a une femme, celle-ci mourra.

Celui qui voit qu'on lui donne des pièces de monnaie, il sera dit de lui du bien et une bonne parole.

Celui qui voit qu'on lui donne un trésor, il aura de la joie pour tous ses jours.

Celui qui voit quelqu'un venir placer dans sa main une bague en or, c'est un signe du gage (relatif à) l'adoption des enfants (= il aura de nombreux enfants).

CHAPITRE IX

Celui qui voit qu'il épouse la femme d'un (autre) homme, il lui arrivera du mal et du tourment.

Celui qui voit qu'il épouse une jeune vierge, le bien lui sera (donné).

Celui qui voit qu'il épouse une veuve, il aura une année excellente.

Celui qui se voit en train d'embrasser une belle femme, il aura joie.

Celui qui voit qu'il répudie (sa) femme, il aura de la préoccupation et du tourment.

Celui qui voit sa femme enceinte, sa fille ou sa sœur mourra.

Celui qui voit qu'il lui naît une fille, il aura bon renom.

Celui qui voit qu'il lui naît un fils, il aura de la peine.

Celui qui voit une belle jeune fille, il aura une belle année.

Celui qui voit une vieille femme, c'est le signe du temps, qui marche en arrière.

Celui qui voit une femme ayant la tête rasée, si elle a un mari, celui-ci

mourra et si elle n'a pas de mari, quelque personne de sa famille mourra.

Celui qui voit une femme dévêtue de chemise depuis la tête jusqu'au pied, la pudeur d'une telle femme lui sera ravie avec sa liberté et elle cherchera la débauche et la luxure et elle sera tracassée.

Celui qui voit un beau garçon, il apprendra une mauvaise (nouvelle) et sera tourmenté.

Celui qui voit des jeunes gens nus, c'est le signe de la débauche.

CHAPITRE X

Celui qui se voit en train de boire du vin, il aura de la préoccupation et du tracas.

Celui qui voit du vin doux, il sera gouverneur.

Celui qui se voit ivre sans (avoir bu du) vin, il aura du tourment.

Celui qui voit, soit dans sa maison, soit ailleurs, joie, chant et danse, (cela) signifie du tourment, du tracas et des pleurs.

Celui qui se voit en train de boire du vin ou bien un ferment quelconque enivrant, il disputera et sa vie sera consommée.

Celui qui voit un festin dans sa maison, le maître de la maison mourra ou bien mourra un des familiers.

CHAPITRE XI

Celui qui voit un sépulcre, il tombera en prison.

Celui qui se voit sortant de la tombe, il sortira de la prison et n'y mourra pas.

Celui qui se voit enfermé dans une prison, c'est une mauvaise cause qui signale sa mort et son emprisonnement dans le tombeau.

Celui qui se voit combattre un mort, ses années seront étendues.

Celui qui voit revivre un mort, (c'est) bon et la joie lui arrivera.

Celui qui voit un vivant mourir, ce n'est pas bon (signe).

Celui qui voit un mort qui lui ôte quelque chose, il aura indigence.

Celui qui voit un mort lui donner quelque chose, c'est bon (signe) et il aura de la joie.

Celui qui se voit portant un mort, il trouvera richesse.

Celui qui se voit avec un mort, il aura à faire route (voyager) et il lui adviendra du bien.

Celui qui se voit en conversation avec un mort, c'est bon (signe).

Celui qui se voit en train de baigner un mort, c'est bon.

Celui qui voit la mort de son compagnon, c'est (le signe de) la puissance qui doit changer.

CHAPITRE XII

Celui qui voit qu'on lui donne des couteaux ou bien un objet tranchant, il lui arrivera du mal.

Celui qui voit qu'on lui lance des flèches, c'est que des gens diront du mal de lui.

Celui qui se voit frappé d'une lance, c'est (le signe) de santé et de richesse; et s'il est dans le lointain, c'est (un signe de) retour et non d'éloignement.

Celui qui voit des gens armés de sabres et venant contre lui, c'est le signe d'un combat violent.

CHAPITRE XIII

Celui qui voit le seuil de sa maison déraciné, sa femme mourra et il s'appauvrira.

Celui qui se voit en train de construire et consolider le seuil ou les portes, il aura une femme excellente et s'enrichira beaucoup.

Celui qui voit le pilier d'une maison crouler, le propriétaire de la maison mourra; et s'il (voit) autre chose s'y briser ou s'écrouler, quelqu'un de ses familiers mourra.

Celui qui se voit construisant une maison, il aura de nombreux serviteurs.

Celui qui se voit démolissant une maison neuve, ce n'est pas bon (signe); mais si la maison qu'il démolit est vieille, c'est bon (signe).

Celui qui voit une porte s'ouvrir devant lui, il aura une grande jouissance.

Celui qui voit une porte se fermer devant lui, ses œuvres seront vaines et l'affliction lui est dévolue.

Celui qui se voit en train de balayer la maison de son fils, c'est plutôt un mauvais (signe) qu'un bon.

Celui qui voit des maçons (artisans) en train de bâtir dans sa maison, préoccupation lui est destinée.

CHAPITRE XIV

Celui qui se voit devenu aveugle, (c'est un signe qu')il est pécheur; il lui faut jeûner et faire pénitence, dans l'espoir que Dieu se réconciliera avec lui et chassera (loin) de lui tous les maux.

Celui qui se voit ayant le nez ou la main coupé, mourra vite.

Celui qui voit que ses dents tombent, ses enfants mourront.

Celui qui voit qu'on lui coupe la langue, c'est mauvais (signe).

Celui qui voit que sa main gauche se casse, l'homme qui le protégeait mourra.

Celui qui se voit un doigt ou bien un ongle brisé, il mourra vite et subira une maladie terrible.

Celui qui se voit un pied cassé, doit s'abstenir d'approcher le Pouvoir.

Celui qui se voit la main droite amputée, son fils ou son neveu mourra.

Celui qui voit que s'allongent sa barbe ou ses cheveux, il aura force affliction.

Celui qui se voit privé de ses cheveux, s'il est riche, sa richesse périra et elle lui sera ôtée; et s'il est pauvre, il sera allégé de son souci, étant donné qu'il paiera sa dette.

Celui qui voit que ses parties génitales sont amputées et extirpées, il n'aura pas d'enfants.

Celui qui voit que ses oreilles sont coupées, sa sœur mourra.

Celui qui voit que la dent de droite est arrachée, son père mourra.

Celui qui voit que sa dent de gauche est arrachée, sa mère mourra.

Celui qui voit d'autres gens avec des dents arrachées, d'autres personnes mourront.

Celui qui se voit en train de tondre du poil ou de la laine, il se transportera de pays en pays.

CHAPITRE XV

Celui qui se voit revêtu du pallium, honneur, grandeur et puissance lui adviendront.

Celui qui se voit dépouillé de son pallium, son pouvoir l'abandonnera et son honneur diminuera.

Celui qui voit sur lui-même des habits blancs, la joie lui est destinée et le souci l'abandonnera.

Celui qui se voit couvert de vêtements teints, a à craindre le roi, car il devra passer par tourment et dommage.

Celui qui se voit avec des habits usés, il subira pauvreté et aura du souci.

Celui qui se voit vêtu d'habits rouges, il y aura là une guerre.

Celui qui se voit en train de nettoyer des habits, il entendra des (nouvelles) mauvaises.

Celui qui se voit revêtu d'habits neufs, son tourment et son souci s'en iront (loin de lui).

Celui qui voit quelqu'un enveloppé dans des habits, il mourra.

Celui qui se voit dépouillé de sa veste, sa femme mourra.

Celui qui voit qu'on lui donne un turban (un rouleau), il aura du pouvoir.

Celui qui se voit couvert d'habits versicolores, il sera loué par les uns et blâmé par les autres.

Celui qui se voit couvert d'un caban blanc, c'est bon (signe).

Celui qui se voit dépouillé de ses vêtements ou habits, s'il est riche, sa richesse l'abandonnera et s'il est pauvre, son souci l'abandonnera et il paiera sa dette.

Celui qui se voit arborant (sur sa tête) un chapeau blanc, il deviendra grand.

CHAPITRE XVI

Celui qui voit le feu tomber dans sa maison ou dans sa localité ou dans tout autre endroit, il y aura là maladie et guerre.

Celui qui voit le feu sur ses habits, son fils mourra tôt.

Celui qui se voit en train d'éteindre le feu, il y aura là la tourmente et la guerre ; dans cet endroit éclatera une épidémie mortelle ou bien il souffrira des plaies (calamités).

Celui qui se voit atteint par l'ardeur du feu, des gens diront de lui des paroles malveillantes.

Celui qui se voit marcher sur des braises ardentes ou sur des feux, s'il a une douleur quelque part, il subira quelque dommage en son corps ou bien il y aura diminution dans sa richesse.

Celui qui voit la fumée du feu, c'est (signe de) tourment.

Celui qui se voit en train de prendre du feu de la maison du roi, puissance et honneur lui viendront de la part de ce roi ou bien il s'enrichira beaucoup.

Celui qui se voit allumant le feu, il aura de la hauteur.

Celui qui voit le feu tomber dans la ville et la brûler, c'est le signe d'une épidémie terrible.

(*A suivre.*)

G. FURLANI.

LES FRÈRES-UNITEURS

(OUNITHORQ, MIABANOGHQ) OU DOMINICAINS ARMÉNIENS (1330-1794)

1. — *Les fils de Saint-François et de Saint-Dominique en Arménie.*

Dès le premier tiers du XIIIe siècle, la papauté, par l'intermédiaire des Dominicains et des Franciscains avait repris avec l'Orient chrétien un contact qui, sur quelques points, ne devait plus cesser. En 1265, un couvent de Dominicains s'élevait en Cilicie. Huit religieux du même ordre, envoyés en Géorgie par Grégoire IX, étaient bien accueillis par la reine Roussoudane et fondaient un établissement à Tiflis (1). L'ordre de Saint-Dominique, comme celui de Saint-François, comptait déjà dans ses rangs plusieurs Arméniens. Des Franciscains avaient prêché la foi catholique dans la région d'Erzenga et quelques-uns y avaient versé leur sang. Mais le jour approchait où les Dominicains n'auraient rien à envier à leurs vaillants émules. L'Arménie orientale allait devenir un de leurs principaux champs d'apostolat.

2. — *Barthélemy le Petit, archevêque de Maragha. Jean de Qerna et d'autres vartabeds se groupent à Qerna autour du Frère Prêcheur; encouragements du catholicos.*

Vers l'an 1318, le pape Jean XXII avait établi à Sultanieh, grande ville persane, un archevêque, dont la juridiction s'éten-

(1) Reg. Vatic. 17, f. 6 (1233), la bulle de Grég. IX avait été portée par un Frère Mineur. Une autre bulle était adressée en 1240 à la reine Roussoudane et à son fils David, en réponse à une demande de secours contre les Mongols. Elle leur recommandait les huit Frères Prêcheurs, envoyés en Géorgie, *ibid.* n. 198, fol. 142; partiellement dans Reynaldi, Anno 1240, nn. XXXIX-XLIII. Sur Roussoudane et la correspondance avec Honorius III, Grégoire IX, voir M. Tamarati, *L'Église géorgienne*, des origines jusqu'à nos jours, Rome, 1910, p. 360-361, 415-420, 427-430.

dait sur six suffragants. Mais un autre missionnaire, dont le nom allait rayonner du triple éclat de la science, du zèle, de la sainteté, était nommé, avec le titre d'archevêque au siège de Maragha, dans l'Aterpatakan. Il s'appelait Barthélemy le Petit, de Bologne. Mettant à profit pour son apostolat la bienveillance du gouverneur local, il fonda quelques couvents sur des sommets avoisinant la ville. Bientôt initié à la langue persane, il s'acquit rapidement un grand ascendant sur les Arméniens par ses prédications et l'exemple de ses vertus. Il vit d'abord accourir vers lui le vartabed Jean d'Ezenka, qui, déjà gagné aux doctrines catholiques, lui prêta son concours pour la traduction du traité des sacrements de saint Thomas d'Aquin.

Le bruit des merveilles qu'on racontait au sujet de l'évêque dominicain se répandit vite vers la région d'Erivan, et mit en émoi le grand couvent de Gaïletzor, dont un homme remarquable, Isaïe de Nitché, grand formateur de vartabeds, était à cette époque l'aradchenord ou le supérieur. Voulant avoir, de source sûre, des renseignements précis sur la doctrine et la vie de l'homme apostolique regardé par beaucoup de chrétiens comme un thaumaturge, Isaïe envoya vers lui deux de ses disciples, les vartabeds Jean et Jacques. Le premier était aradchenord du couvent de Qerna, situé sur la rive gauche de la rivière Erendchak, au sud d'un autre monastère qui sera bientôt célèbre et se nommait Aparanq ou Aparaner. Jean de Qerna passait pour l'un des disciples les plus distingués d'Isaïe et semblait fort apte à sa délicate mission. Arrivé avec son compagnon auprès de l'évêque dominicain, il fut ravi au delà de toute attente par tout ce qu'il vit et entendit. Il prolongea son séjour, heureux de s'initier au genre de vie de Barthélemy et de ses compagnons, parmi lesquels on remarquait le Père Angèle, plus tard évêque de Tiflis et le P. Pierre d'Aragon, grand et fécond traducteur.

Les deux vartabeds arméniens passèrent près de deux ans auprès de Barthélemy; tour à tour élèves et professeurs, ils apprirent les éléments du latin et enseignèrent aux Pères dominicains la langue arménienne. Ils avaient déjà collaboré avec leurs hôtes à la traduction de quelques œuvres ascétiques latines en arménien, lorsque, en 1330, Jean de Qerna décida

l'évêque Barthélemy à le suivre à Qerna. Il y avait là, non loin du couvent, un bourg dont l'oncle de Jean, le baron Georges, était maire. Celui-ci et son épouse Elthin reçurent l'évêque et ses compagnons avec une générosité extraordinaire. Comme l'homme qui aurait trouvé un trésor inépuisable, l'aradchenord Jean fit un appel des plus engageants à un certain nombre de ses anciens condisciples. Bientôt arrivèrent à Qerna Margar d'Odzop, Haïrabed des sept collines (Eothnaplour), Siméon de Bassène, Jean de Dzovan, Nersès de Taron, Arakial et Lal d'Ordaz, Grégoire d'Aprakounis, Constantin et Jean de Kaghzovan, Siméon de Khatchen, et quelques autres. Tous furent hébergés par l'oncle de Jean, et après de nombreuses conférences, ils furent persuadés de la vérité de la doctrine catholique et l'adoptèrent.

C'était une société religieuse en voie de formation, que nul orage ne menaçait encore. Le catholicos Jacques de Sis lui faisait parvenir des paroles bien encourageantes : « Nous avons appris, écrivait-il, que quelques disciples du grand vartabed Isaïe ont fait des progrès dans la science, la modestie, la perfection... Ils sont allés vers la mère de toute science, celle qui possède la doctrine sans nuage et sans erreur, l'océan de Rome (1). »

3. — *Traduction d'importants ouvrages religieux.*

D'ailleurs, l'archevêque, non moins remarquable par son sens pratique et sa modération que par son esprit d'initiative, retenait l'ardeur apostolique de ses néophytes, dans l'intérêt même de leur futur apostolat. Il les instruisait, les formait à la vie religieuse. En même temps, il faisait poursuivre, sous sa direction, les travaux de traduction qui allaient devenir l'une des tâches spéciales du nouvel Ordre. En 1329, aidé par ses collaborateurs, il avait traduit en arménien la partie de la *Somme* de Thomas d'Aquin sur les sacrements. Si, contrairement à ce que prétend le savant Père Alichan, il n'avait pu entendre le grand docteur, mort depuis un demi-siècle, il avait du moins perçu l'écho direct de sa parole, des lèvres de ses disciples. Un élève de Thomas d'Aquin lui avait expliqué cette

(1) Paroles citées dans *Sissakan*, en arménien, par L. Alichan, Venise, p. 384.

belle *Somme contre les Gentils,* dont il s'empressait d'enrichir la littérature religieuse arménienne. Désireux, avant tout, de combler les lacunes ou de remédier aux erreurs de l'Église arménienne, il composait avec le concours de Jean de Qerna un petit ouvrage sur la dualité des natures en Jésus-Christ, l'une des pierres d'achoppement de la communauté arménienne. On traduisait sous ses yeux une partie de la logique d'Aristote. Enfin, en même temps qu'il leur faisait connaître la vie religieuse des fils de Saint-Dominique, les aspirants groupés autour de lui traduisaient les livres d'heures, le missel et les constitutions des Frères Prêcheurs.

4. — *Tourments endurés par Barthélemy; renom de sainteté; le thaumaturge.*

L'apôtre trop tôt épuisé ne devait pas collaborer longtemps avec ses disciples dont il était profondément aimé et vénéré. Sur la foi d'historiens, qui écriront plus tard sur leur fondateur, il est permis de présumer mais non d'assurer que Barthélemy, après avoir pu prêcher librement la foi catholique dans le district d'Erendchak, comme auparavant autour de Maragha, goûta au calice amer et sanglant où devaient boire ses disciples pendant plus de quatre siècles. Des écrivains donc, en désaccord, il est vrai, avec d'autres écrivains de la même époque, racontent qu'il fut emprisonné par l'ordre du gouverneur du district, jeté dans une fosse, violemment frappé; on dit que, relâché une première fois par ses persécuteurs surpris de sa sérénité, il fut de nouveau arrêté; qu'on lui enfonça des roseaux aigus sous les ongles, qu'on lui appliqua des fers rouges aux pieds, qu'on mit un casque brûlant sur sa tête et qu'il expira peu après 15 août 1333, après avoir béni ses disciples et les avoir exhortés à la patience (1). Il fut inhumé devant l'autel de l'église du couvent de Qerna, érigée sous le vocable de Notre-Dame de l'Assomption par les soins du baron Georges et de son épouse Elthin.

La vénération et la confiance qu'on lui avait témoignées

(1) Nous ne connaissons que par le P. Alichan ces témoignages manuscrits. Le manque de détails et d'indications du savant auteur sur ses sources nous met dans l'impossibilité d'en faire la critique. Alichan, *Sissakan,* p. 386.

vivant, s'accrurent et rayonnèrent au loin après sa mort. Jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle, des pèlerins chrétiens et même musulmans accoururent des régions circonvoisines vers l'église Notre-Dame, bâtie sur une colline voisine du bourg. Au moyen d'une cuiller de bois, ils prenaient de la terre par une ouverture pratiquée sous l'autel, près du corps du missionnaire. Les plus fervents cheminaient pieds nus et baisaient avec dévotion le seuil de l'église. Les invocations à la sainte Vierge alternaient sur leurs lèvres avec celles qu'ils adressaient à son zélé disciple. Plusieurs chrétiens et même des jeunes infidèles se sont crus redevables, tantôt à la Vierge, tantôt à l'intercession du vénérable Barthélemy de guérisons ou d'autres grâces sensibles (1).

Le prêtre arménien Bedros Bédik de Killis, ancien élève du collège romain de la Propagande, avait été le témoin, dans la deuxième moitié du XVII[e] siècle, des faits qu'il raconte. Avant comme après cette époque, on désignait communément Barthélemy sous le nom de saint vartabed. Au reste, cette réputation de sainteté maintenue à travers tant de générations, agitées par de si fréquents bouleversements, cadre bien avec les appréciations des disciples immédiats du zélé missionnaire. Jacques vartabed, qui vivait dans son intimité et traduisait ses sermons en arménien, se compare au voyageur « altéré qui vient de découvrir une source d'eau vive »; n'ayant à sa disposition qu'un pauvre vase brisé, il y puise de son mieux avec allégresse.

5. — *Fondation des Frères Unis ou mieux Uniteurs, achevée par Jean de Qerna, approuvée par Innocent VI; choix du Provincial et des visiteurs, etc.*

La fondation d'un ordre nouveau sous le patronage de saint Dominique n'avait été qu'ébauchée par le P. Barthélemy. Ce fut son premier disciple, Jean de Qerna, qui acheva l'entre-

(1) Bedros Bedik, *Cehil sutun, seu Explicatio utriusque celeberrimi ac pretiosissimi theatri quadraginta columnarum in Perside Orientis, cum adjecta fusiori narratione de Religione, moribusque Persarum et eorum vivendi modo, populis vicinis aliisque de hâc Orientali ratione famosissima scitu dignis...* Viennae Austriae, 1678, p. 370 et 371. Le titre est suivi d'une dédicace à l'empereur Léopold I.

prise commencée. Après la mort de son maître, il se rendit à Avignon auprès de Jean XXII, et avec son autorisation, il établit sa société qu'il appela les Frères-Uniteurs, Fratres Unitores, *karg Miabanoghats*. Il leur donna les règles de saint Augustin, avec les constitutions et l'habit des religieux de Saint-Dominique. De retour parmi les siens, il prononça ses vœux de religion devant un évêque latin, représentant du pape, et il fut élu supérieur de son ordre.

Après sa mort, qui arriva en 1318, un synode d'Uniteurs élut les deux frères Thomas et Samuel de Djahouk. Ils vinrent se présenter au pape Innocent VI. Celui-ci, par une bulle du 30 janvier 1356, approuva l'ordre des *Uniteurs* et les plaça sous l'autorité du général des Dominicains. Le P. Samuel était officiellement proclamé leur premier Provincial. Ce dernier avait le gouvernement de tous les couvents de l'Ordre. Il devait être choisi par les supérieurs assemblés en synode. Les supérieurs se réunissaient d'ailleurs chaque année, vers le temps de la Pentecôte, pour délibérer sur les affaires intéressant leurs couvents. Ils se conformaient en général aux usages de l'ordre de Saint-Dominique, auquel les Uniteurs restaient intimement rattachés. Les couvents d'Arménie devaient recevoir les visiteurs envoyés par le général. Tout au plus quelques modifications assez restreintes avaient-elles été apportées à la règle, telles que la permission de manger de la viande trois fois la semaine ainsi que l'administration et la culture de leurs propriétés.

6. — *Activité littéraire et rapide développement des Uniteurs; leur foi intègre; ils enrichissent le fonds de la littérature arménienne. On leur a reproché, non sans exagération, d'avoir gâté la langue et le rite arméniens. Ils excédèrent sur quelques points, mais les représailles de leurs adversaires furent cruelles.*

Dans les années qui suivirent, pendant près d'un siècle, la société des Uniteurs prit un assez large essor et son activité littéraire et apostolique fut glorieuse à l'Église catholique. Ses historiens nous apprennent que trois villes et trente villages ou bourgs furent gagnés à la cause de l'union religieuse par leurs prédications. Quelles étaient ces villes? probablement Nakhdja-

van, Maragha et Sultanieh. D'autre part, les Uniteurs comptèrent bientôt des adhérents dans d'autres villes plus lointaines, telles que Tiflis, Caffa au Nord, Artaz et Makou à l'Ouest. Des trente bourgs ou villages qui formaient leur clientèle la plus proche, dix-neuf seulement sont signalés nommément au dix-septième siècle, par les voyageurs européens. A ce moment, la prospérité et l'influence des Uniteurs était en décroissance. En 1602, le P. Nicolas Friton comptait 12 couvents et 19.000 fidèles, dont 14.000 groupés, et les autres dispersés.

Le nombre des religieux s'était élevé à sept cents, répartis dans une cinquantaine de couvents; mais au XVII[e] siècle, il avait bien baissé, comme celui de leurs établissements. Leur principal centre était toujours le district d'Erendchak, avec quelques bourgs et villages environnants. En 1356, le Frère Uniteur Thomas de Djahouk avait été sacré évêque de Nakhdjavan; ce siège sera réservé à ses confrères jusqu'à la ruine de la mission catholique, causée par l'émigration forcée et l'extinction de l'ordre des Uniteurs, vers le milieu du dix-huitième siècle (1).

Retracer l'histoire des Uniteurs, rappeler leur rôle, leurs succès, leurs épreuves, leurs souffrances et leur agonie serait ajouter une page non dépourvue d'intérêt aux annales de l'apostolat si fécond et si douloureux des missionnaires catholiques. Les écrivains, même arméniens, étrangers à l'Ordre des Uniteurs, quand ils ont parlé de cet Ordre, se sont montrés sévères à l'excès, sinon tout à fait injustes. Les Arméniens, attachés à l'Église nationale ou détachés des dogmes chrétiens, les travestissent aisément en fanatiques, qui ont sacrifié les traditions religieuses et même nationales de l'Arménie aux dogmes et aux usages de l'Église romaine. Il est bien clair que, fils de S. Dominique, ils devaient se faire un devoir de maintenir et propager autour d'eux la foi catholique. De ce chef, tombent à faux les reproches qu'on leur fait d'avoir affirmé le dogme des deux natures en Notre-Seigneur et quelques autres vérités, enseignées par le magistère catholique et ignorées ou contestées par les tenants de l'Église nationale arménienne.

Il est vrai que deux autres griefs paraissent mieux fondés;

(1) Pour l'élection et le sacre de l'archevêque, voir n. 9 et 26.

et ils sont formulés par des Arméniens catholiques, au nom desquels s'attache la plus haute et la plus légitime autorité. Plusieurs des Pères Mekhitharistes de Venise et, à leur tête, le P. Tchamitchian, accusent les Frères-Uniteurs d'abord d'avoir gâté la langue arménienne en faisant passer dans leurs écrits des tournures et des expressions propres à la langue latine et en désaccord avec le génie de la langue arménienne. Ils les accusent d'avoir latinisé le rite arménien, en ne conservant guère que la langue nationale et en substituant aux traditions arméniennes les usages et coutumes de Rome, dans les cas même ou l'orthodoxie dogmatique n'était pas en question (1).

Il y a du vrai et du faux dans ces accusations. Les plus savants amis de la littérature arménienne conviennent que les célèbres traducteurs arméniens du ve et du vi^e siècle, les disciples de Sahak et Mesrop n'appauvrirent certes pas leur langue par leurs emprunts à la littérature et aux tournures de la langue hellénique. La langue latine, fille de la langue grecque, n'a-t-elle pas de frappantes analogies avec la langue arménienne?

Quoi qu'il en soit de leur influence au point de vue linguistique, les Uniteurs par leurs traductions de nombreux ouvrages d'histoire, de philosophie, de théologie et d'ascétisme, ont fait passer dans la littérature arménienne un riche fonds d'idées solides et élevées : et maintes fois leurs détracteurs eux-mêmes les plus prévenus, tels que Grégoire et Jean, les deux fameux vartabeds de Tathève et d'Orotn, n'ont pas manqué, tout en dissimulant souvent leurs emprunts, d'utiliser dans leurs écrits les traductions de ces rivaux. Larcins profitables d'ailleurs, puisqu'ils contribuèrent à valoir aux deux vartabeds le surnom ambitieux de *trismégistes,* trois fois grands.

Mais la doctrine et la méthode polémique des Uniteurs leur suscitèrent incomparablement plus de contradictions que leur manière d'écrire. Dans ces conflits avec les partisans de l'Église arménienne nationale, ce ne furent pas les fils de Saint-Dominique qui eurent les torts les plus graves. Mais il faut reconnaître qu'après la mort du P. Barthélemy, leur zèle ne sut pas garder la prudence et la modération de leur sage fon-

(1) P. Michel Tchamitchian, *Histoire des Arméniens,* t. III, p. 327, etc. La critique du P. Karékin est bien plus modérée : *Histoire de la Littérature arménienne,* t. II, Venise, 1905, p. 160-174.

dateur. Comme s'ils eussent jugé suffisant d'employer dans leur liturgie la langue arménienne, ils ne se bornèrent pas à corriger les erreurs dogmatiques; ils introduisirent dans leur rite certains usages latins qui ne semblaient ni opportuns, ni nécessaires. Ils poussèrent la défiance à l'égard du christianisme national jusqu'à déclarer entachés de nullité le baptême et les ordres sacerdotaux conférés par les ministres de l'Église arménienne; et ils soumirent fidèles et clercs venant à eux à un nouveau baptême et à de nouvelles ordinations.

Quels que fussent les abus auxquels ils prétendaient remédier, ils dépassèrent la mesure dans leurs réformes. On raconte même que ces excès leur aliénèrent des vartabeds jadis bien disposés à leur égard. Ainsi, Sarguis, d'abord supérieur du couvent d'Aprakounis, et Jean d'Orotn, surnommé Kakik, et maître du fameux Grégoire de Tathève, avaient conçu la plus grande estime pour les Frères-Uniteurs. Ils avaient admiré leur science et leur formation religieuse. Ils avaient lu et étudié avec soin les deux livres *des Vertus chrétiennes et des Vices*, œuvre d'un dominicain traduite en arménien par l'Uniteur Jacques l'Interprète (1). Mais leur sympathie se changea en défiance quand on les invita à s'unir à l'Église romaine; elle dégénéra en haine fratricide, quand ils virent les Uniteurs regarder comme nuls leurs pouvoirs sacerdotaux. Ils ne se contentèrent pas, en guise de représailles, de rebaptiser ou de réordonner les fidèles et les clercs qui abandonnaient l'Église catholique pour l'Église grégorienne. Ils ne les considérèrent plus comme faisant partie de la patrie arménienne. Au lieu de les désigner sous le nom d'Arméniens catholiques, on les appela des Franco-Arméniens ou des Arméno-Latins.

Les partisans de l'Église arménienne schismatique eurent même leur part dans les violentes persécutions soulevées contre les religieux, qui étaient leurs frères par le sang. Si l'on en croit l'Uniteur Mékhithar du couvent d'Aparan, qui écrivait au commencement du XVe siècle, ils auraient payé à leurs maîtres musulmans jusqu'à 120.000 piastres pour les engager à détruire les couvents arméno-latins (2). Certains religieux ne

(1) Le livre des *Vertus* et celui des *Vices* avaient pour auteur le Dominicain Pierre d'Aragon. Ils ont été édités deux fois à Venise, en 1721 et 1722.
(2) Dans Alichan, *op. cit.*, p. 389.

furent pas seulement dépouillés. On se saisit d'eux, on les jeta dans les fers, on leur rasa les cheveux et la barbe, et on les soumit à la torture. Les victimes de ces barbares traitements en ayant dénoncé les inspirateurs aux Latins et au pape, les violences redoublèrent. Plusieurs Uniteurs, comme les anciens martyrs, durent affronter les supplices de l'eau bouillante et des poêles ardents (1).

7. — *Persécutés dans leur patrie, les Uniteurs inclinent à se fondre dans les autres provinces de l'ordre de Saint-Dominique. Cette fusion est empêchée; mais l'union est resserrée par l'établissement de visiteurs, la subordination des supérieurs au général, etc.*

Ces persécutions poussaient naturellement les Uniteurs à émigrer vers l'Occident et à se fondre individuellement dans les provinces européennes du grand ordre de Saint-Dominique. Ils retrouvaient là les règles, les constitutions de leurs deux fondateurs Barthélemy et Jean, le même costume aux livrées de Notre-Dame du Carmel, le même sceau à l'effigie de la Vierge, avec, dans ses bras, le divin enfant tenant un rosaire à la main. Cependant, cette fusion qui n'aurait pas eu d'inconvénients, si les sujets arméniens admis dans les maisons de formation avaient été peu nombreux, devait entraîner quelque désordre, du moment que ces maisons s'ouvraient à des centaines de jeunes gens non encore initiés à la langue latine. Aussi, le pape Grégoire XI, en 1374, prescrit-il aux candidats arméniens de rester à part du grand Ordre. Les successeurs de ce pape, à partir d'Urbain VI, adopteront pour les Uniteurs une mesure moyenne entre la fusion complète et la séparation absolue. Urbain VI, en raison des vexations subies par les Uniteurs, admit quelques dérogations à l'interdiction de Grégoire XI. Il fortifia l'unité de direction en donnant au général des Dominicains pleins pouvoirs pour confirmer ou changer le provincial des Uniteurs. Vers la fin du XIVe siècle, Lucas Chahaponetsi vint à Rome pour le règlement des jeûnes auxquels serait

(1) Thomas de Medzoph et Mékhithar d'Aparan. Voir Tchamitchian, III, p. 445-449. Pour l'histoire des Uniteurs, voir aussi Mortier, *Les Maîtres généraux des Frères Prêcheurs*, t. II, p. 320-333; III, 442-453.

soumis son ordre. Il demanda au général des Dominicains d'envoyer, tous les trois ans, un Père chargé de la visite des monastères arméniens. C'était le moyen de soustraire ses établissements au contrôle que s'arrogeaient certains supérieurs ecclésiastiques et certains prêcheurs. Le pape Boniface IX, par une bulle du 7 juin 1398, coupa court à ces empiétements, en ordonnant au général d'empêcher les incapables de s'ingérer dans les affaires des Uniteurs, et en accordant à ceux-ci toutes les faveurs et tous les privilèges dont jouissaient les Dominicains. Ainsi, la visite des trois couvents de Caffa, érigés sous le vocable de saint Jacques, de saint Pierre et de saint Paul, est réservée au général ou à son délégué, et soustraite à l'autorité même du Provincial. Le pape donne aussi à vingt Uniteurs les pouvoirs les plus étendus au for confessionnel.

8. — *Transfert de la résidence des archevêques de Nakhdjavan à Aparan. Importance de ce couvent, où vécut l'Uniteur Mékhithar.*

Cantonnés dans les régions de l'Arménie orientale que nous venons de rappeler, les Uniteurs ne purent poursuivre leur apostolat à travers toute l'Arménie. Leur activité s'exerça surtout dans le district de Nakhdjavan. Nakhdjavan était le titre de leur archevêché. Mais, en fait, les religieux élevés sur ce siège ne tardèrent pas à résider à Aparan. L'histoire des évêques et des principaux Uniteurs est intimement mêlée à celle de ce monastère. Aparan n'est plus aujourd'hui qu'un petit village nommé Bananiar, et à peu près entièrement musulman. Il faisait autrefois partie du district d'Erendchak (aujourd'hui Alindja) dans la province de Siounie, à trois lieues au nord de Nakhdjavan ou Nakhitchévan (1). L'église, assez pauvre et en pierres brutes, était bâtie sur un mamelon, au centre du village. Placée, à l'origine, sous le vocable de saint Jacques le Majeur, elle fut appelée plus tard église de tous les Saints (2).

(1) *Voyage d'un missionnaire s. j.* (Jacques Villotte) *en Turquie, en Perse, en Arménie, en Arabie et en Barbarie,* Paris, 1730, p. 191, 192, 646. Selon Chardin, la distance serait de cinq lieues : *Voyages* de M. le chevalier Chardin *en Perse et autres lieux de l'Orient,* 10 v., t. II *de Paris à Ispahan,* Rouen, 1723, p. 305.

(2) Bedros Bedik, *op. cit.*, p. 379-380. Deux siècles auparavant, Mékhitar d'Apa-

De tous les bourgs soumis à la juridiction de l'archevêque, Aparan était celui qui, par son importance et la fertilité du sol, convenait le mieux pour sa résidence. Les voyageurs européens du XVIIe et du XVIIIe siècle dépeignent ce coin de terre comme un des plus beaux et des plus féconds de l'Asie, dont les vins et les fruits sont excellents. Les voyageurs ne vantent pas seulement les ressources de la région; ils célèbrent plus encore la cordiale hospitalité qui les attendait chez ces religieux, pourtant appauvris par toute sorte d'exactions (1). Au commencement du XVIIe siècle, époque où la mission et la congrégation des Uniteurs avaient déjà beaucoup perdu de leur prospérité, Aparan n'avait encore que 20 maisons musulmanes. Il comptait 500 maisons catholiques, ce qui donnait un total de 5.000 personnes. Comme le bourg, par le nombre de ses fidèles, tenait le premier rang, le couvent d'Aparan restait le plus important de l'ordre (2). Il renfermait, en moyenne, une quinzaine de prêtres, huit diacres, une douzaine de séminaristes, *dpirs*, et trente frères convers. Un écrivain bien connu, de l'ordre des Uniteurs, Mékhithar appartenait à ce monastère. C'est là qu'il composa ses divers écrits, de l'an 1360 à l'an 1410, au milieu de perpétuelles alarmes (3). Dans ce couvent vécurent plusieurs religieux, remarquables par leur science, leur zèle, leur vertu. C'est la maison de l'ordre qui fournit le plus de titulaires à l'archevêché de Nakhdjavan. Quelques-uns de ses religieux furent appelés à d'autres sièges. Pour n'en citer ici qu'un exemple, Thomas d'Aparan fut nommé par le pape évêque de Sultanieh (4).

ran appelait l'église du couvent : église de la Mère de Dieu; de Saint-Étienne, premier martyr; de Saint-Jacques, apôtre de tous les saints. Peut-être ces noms indiquaient-ils les vocables spéciaux sous lesquels étaient placés les divers autels.

(1) Les six *Voyages de Jean-Baptiste Tavernier en Turquie, en Perse et aux Indes*, Paris 1679, 1[re] part., t. I, p. 45.

(2) Voir les statistiques de 1601 par l'archevêque Azaria Friton, et celle de 1654, dans Alichan, *opus cit.*, p. 387. Dans la 1[re] sont cités 13 couvents et villages; dans la seconde 10 seulement, et ici, le nombre des fidèles est tombé de 10.000 au-dessous de 5.000.

(3) Alichan, dans *Ayapatoum*, *Histoire d'Arménie*, Venise, 1901, en arménien, extrait de Mekhithar, sur les *sectes*, t. II, n. 363.

(4) Ripol Thomas, *Bullarium dominic.*, II, 680.

9. — *Ambassades confiées aux Uniteurs; périls qu'ils courent; bienveillance que leur témoigne la papauté.*

Les supérieurs des Uniteurs, et plus particulièrement les évêques, ne furent pas seulement aux yeux de la population soit musulmane, soit chrétienne, les représentants de l'Église catholique. Ils devinrent les intermédiaires les plus sûrs et les plus autorisés entre les cours chrétiennes de l'Europe et les rois de la Perse. Au début du xve siècle, le dominicain Hovhannès Lycens, de Bruges, d'abord archevêque de Nakhdjavan, puis de Sultanieh, portait à Timour Lenk (Tamerlan) des lettres du pape et des princes occidentaux; et le terrible sultan le chargeait à son tour de transmettre ses réponses aux puissances qui l'avaient envoyé. Outre que leur situation religieuse désignait naturellement les archevêques de Nakhdjavan pour le rôle d'ambassadeurs, leurs fréquents voyages à Rome, nécessités par les exigences de leur charge, leur permettaient parfois de s'acquitter de leur rôle de négociateurs sans trop exciter la défiance de la puissance ottomane contre laquelle on fomentait alors une ligue. Chaque année l'archevêque, par ses délégués, envoyait au pape de l'encens. Il se rendait en personne à Rome pour y être sacré, après avoir été élu par huit supérieurs de couvent et huit ichekhans des huit bourgs les plus importants.

On n'allait pourtant pas à Rome sans s'exposer à toute sorte de périls. Ainsi, l'archevêque Benedictos III (1443) fut saisi après son élection et retenu en prison pendant neuf mois, condamné à payer une taxe de 300 pièces d'or. Ayant réussi à se libérer en vendant les croix et les vases sacrés de son église, il parvint à s'embarquer; mais il périt dans un naufrage. On comprend qu'en arrivant sur les terres de la chrétienté et particulièrement à Rome, ces religieux fussent très bien accueillis. Ils étaient dédommagés de leurs dépenses de voyage aux frais du trésor pontifical. On pourvoyait libéralement à leur entretien et à celui de leur suite, comme s'ils eussent appartenu à la cour du pape. Quelle n'était pas la joie et l'intérêt ressentis par le souverain pontife et les personnages de son entourage, en voyant arriver ces évêques, vêtus d'un costume oriental pour se soustraire à toute sorte d'avanies pendant le voyage! Quand Stephanos Gahortzian, élu en 1546, parut devant

Paul III en 1556, le pape s'écria : « Voici les mages qui viennent d'Orient. — Nous avons vu l'étoile, répliqua l'archevêque, et nous sommes venus l'adorer. »

Le catholicisme de ces archevêques était d'aussi bon aloi et leur soumission au pape aussi absolue que celle de n'importe quel prélat de rite latin. Ils justifiaient bien la confiance que Rome leur témoignait.

10. — *Esquisse biographique de quelques archevêques de Nakhdjavan : Nicolas Friton confesseur de la foi; ses relations avec le chah Ismaïl; ses quêtes; dénuement et travaux rustiques des Uniteurs; vexations des Ottomans, martyre du Frère Boghos. Nicolas condamné à la bastonnade; Uniteurs tenus comme otages, près d'être brûlés. Lutte de générosité entre l'archevêque et ses religieux.*

Parmi les archevêques les plus remarquables du XVIe siècle, il faut signaler Nicolas Friton d'Aparan. Tout en lui prévient à son avantage : son extérieur est imposant, son caractère affable et prévenant. A ces dons naturels, il unit un savoir assez étendu et un dévouement absolu à sa mission et à l'Église catholique. Comme il était prescrit aux titulaires de l'archevêché de Nakhitchévan de se rendre à Rome tous les huit ans, Nicolas Friton accomplit plusieurs fois ce pèlerinage, pendant son long pontificat (1560-1598). Consacré en 1560 par Pie IV, il reçut la mission de confirmer à son retour l'évêque syrien Abdi-Yezd, archevêque de Djezireh, comme patriarche chaldéen (1) et de lui laisser comme auxiliaires quelques religieux de son ordre. Son crédit s'accrut encore sous le pape Pie V, ancien Dominicain. Ce pontife l'accueillit comme un vrai frère en 1568, et l'autorisa à ne venir à Rome que tous les dix ans. Quand il parut à Rome pour la troisième fois, Grégoire XIII lui témoigna son admiration pour son exemplaire ponctualité. « Rome n'est-elle pas ma patrie? » répliqua Nicolas, avec autant de finesse que de sincérité.

(1) Bulle du 23 juillet 1562. Voir *Documents inédits pour l'Histoire du christianisme en Orient recueillis par le P. A. Rabbath*, fascicule VI, publié et annoté par le P. Fr. Tournebize, imprimerie catholique, Beyrouth, 1921, p. 421. — Voir une lettre d'Abd-Jesus (Abdi-Yezd) au patriarche de Goa (1567), *ibid.*, p. 432-315.

A tous ses autres mérites, il joignit celui de souffrir beaucoup pour la justice et pour sa foi catholique. Un renégat ayant voulu construire une mosquée à Aparan à côté du couvent des Uniteurs, l'évêque s'y opposa. Dénoncé pour ce motif au chah de Perse, il fut mandé à Ispahan avec douze de ses religieux. Il charma le prince par la sagesse de ses paroles. Sur sa demande, il crut devoir célébrer le saint sacrifice de la messe devant lui. Le chah parut satisfait de la cérémonie, mais surtout des vêtements sacerdotaux qu'il confisqua. Quant à l'accusateur, loin d'avoir gain de cause, il périt bientôt assassiné. — Malgré certains procédés tyranniques dont nous venons de citer un exemple, Chah Ismaïl gardait quelques ménagements envers les protégés des princes chrétiens. Il avait même, à la demande du pape, exempté d'impôts les dix bourgs de la région, sur lesquels s'étendait encore la juridiction de l'archevêque de Nakhitchévan. Mais, sous le successeur de Chah Ismaïl, le premier ministre Guéser regarda comme nulle cette faveur faite contre son gré. Il exigea de nouveau les impôts, en y ajoutant tout l'arriéré. L'exécution de ces mesures réduisit les catholiques à une extrême misère (1). La disette n'avait pas seulement comme conséquence la faim. Elle entraînait pour plusieurs l'apostasie. Nicolas multiplia ses démarches pour tirer ses diocésains de leur pitoyable situation. Il profita de ses voyages pour quêter. L'excellence de la cause qu'il plaidait et ses qualités avenantes lui assurèrent partout un bon accueil. Le produit de ses quêtes ne suffisant pas au payement des impôts et à l'entretien de la mission, tous les religieux Uniteurs, même les prêtres, s'astreignirent régulièrement à cultiver eux-mêmes leurs vignes et à travailler dans les champs la plus grande partie de la journée. Aussi le supérieur des dominicains d'Orviéto ne fut-il pas peu surpris de voir l'archevêque Nicolas, pendant son séjour à Orviéto, prendre une serpe et tailler les vignes en vigneron consommé (2).

Quand le district de Nakhitchévan fut arraché au jeune Chah Abbas I par les Ottomans (3), les vexations dont souffraient les

(1) Bedros Bédik, *Cehil Sutun*, p. 365, 366.

(2) Cf. Raphaël du Mans, *Estat de la Perse*, en 1660, éd. Schefer, Paris, 1890; appendices, p. 345.

(3) Voir sur Abbas I, à cette époque, notre article dans *Houschardzan*, Vienne, 1911, *Schah Abbas I et l'émigration forcée des Arméniens de l'Ararat*, p. 247.

habitants persistèrent sous leurs nouveaux maîtres, aussi capricieux et cruels que les anciens. Outré des avanies suscitées contre lui, le maire d'Aparan, nommé Aspahan, partit pour Constantinople et fit parvenir ses plaintes jusqu'à Mourad III. Un chavousch fut chargé de faire justice. Mais le perfide gouverneur de Nakhdjavan fit assassiner le maire chrétien et répandit le bruit que les habitants d'Aparan étaient les auteurs de ce crime; puis il désigna comme responsables l'archevêque et les notables. L'archevêque Nicolas s'enfuit ainsi que les religieux, laissant la garde du couvent au Frère Boghos (Paul). Le pauvre Frère fut bientôt saisi avec 15 vieillards, *dzerouneoq*. On essaya, par maints tourments, de leur faire avouer qu'ils étaient les meurtriers. Comme ils s'y refusaient, on suspendit le Frère Paul et deux des vieillards par les pieds, tandis que leur tête était plongée dans l'eau salée, et ils périrent dans ce supplice. Terrifiés, les autres se proclamèrent alors coupables. Ils furent condamnés à mort; mais l'intercession de quelques marchands mahométans fit commuer leur supplice en une amende de 6.000 piastres. C'était achever de réduire des gens ruinés à l'indigence. Dix ans plus tard, en 1596, se déroula une autre machination non moins odieuse : Un pacha venu en villégiature à Aparan remarqua une belle jeune fille qui, en compagnie de sa mère, allait travailler dans une vigne. Il donna l'ordre de la saisir et de la conduire dans son palais. La jeune fille réussit à s'enfuir et fut cachée dans les caves du couvent. Mais les sbires du pacha l'y découvrirent et ramenèrent vers leur maître sa victime. Le tyranneau rejeta sur le vieil évêque les tentatives faites pour lui enlever sa proie. Il le fit bâtonner des pieds à la tête, au point de mettre sa vie en danger.

Laissant ensuite le pauvre évêque tout couvert de meurtrissures, le pacha prit comme otages Azaria Friton, vicaire et futur successeur de l'évêque, et cinq autres Pères, Thaddée, Pierre, Matathia, Hovhannès et Benedictos. Ces six victimes furent tenues en prison pendant un mois. Deux ou trois fois chaque semaine, on les soumit à la bastonnade et on les pressa de renier leur religion. N'ayant pu triompher de leur résistance, le juge porta contre eux une sentence de mort. Deux Pères devaient être crucifiés, deux autres empalés et les deux derniers brûlés. On leur fit porter le bois destiné à leur supplice

jusqu'au monticule voisin, où avaient lieu les exécutions capitales. L'évêque octogénaire s'était traîné jusqu'à eux, pour les consoler et leur administrer le viatique. Devant une foule émue de 10.000 spectateurs, accourus des régions voisines, il s'engagea entre le vieil évêque et ses six religieux un combat sublime : le pasteur représentait aux juges que lui seul avait d'abord été condamné à mort; ceux qui s'étaient portés caution pour lui voulaient subir le dernier supplice à sa place. Heureusement, l'évêque, s'adressant à la générosité d'un marchand perse, en obtint la somme de 600 écus (1), moyennant laquelle les condamnés échappèrent à la mort.

Mais la rapacité des gouvernants était insatiable. L'évêque étant mort peu après, on mit obstacle à son inhumation; au fond, on voulait s'emparer des biens de son couvent, sous prétexte qu'il n'avait point d'héritier. Azaria Friton fut retenu cinq jours en prison et soumis à la bastonnade. Les religieux n'eurent un peu de tranquillité que lorsque des marchands de Djoulfa eurent donné 2.000 écus et fait quelques autres cadeaux aux Turcs, qui se dessaisirent pour le moment du couvent.

(*A suivre.*)

F. TOURNEBIZE.

(1) 600 vahanadroschm (qui porte un bouclier).

MACAIRE CALORITÈS ET CONSTANTIN ANAGNOSTÈS

I

Macaire Caloritès, un des treize moines orthodoxes mis a mort par les Latins, a Chypre, en 1321.

Tout récemment on a édité deux poésies de Macaire Caloritès, contenues dans le Vatic. Palat. gr. 367 du XIII-XIV[e] siècle; c'est tout d'abord un acrostiche alphabétique sur la vanité de la vie en 24 distiques politiques (ἕτεροι στίχοι κατ' ἀλφάβητον περὶ τοῦ ματαίου βίου τούτου) publié par les soins de M. Anastasijévic, *Byzant. Zeitschr.* 16 (1907), pag. 193 suiv.; puis une poésie-préface, en vers de 16 syllabes d'après l'accent, où l'auteur recommande au lecteur un livre écrit par lui, στίχοι εἰς τέλος τοῦ βιβλίου, οὗ ἔγραψεν : cette publication est l'œuvre du D[r] Banescu, *Deux poètes byzantins inédits du XIII[e] siècle*, Bucarest, 1913, pag. 4-6 et 13-14.

Si l'acrostiche ne contient que des idées générales, qui se retrouvent dans tous les alphabets de piété, la poésie-préface fournit, au contraire, de précieuses informations sur la vie de l'auteur, dont le D[r] Banescu s'est servi pour bâtir une hypothèse très ingénieuse et séduisante sur l'époque et la personnalité de Macaire Caloritès.

Après avoir rejeté comme une « supposition assez invraisemblable » l'explication de M. Anastasijévic, qui tendrait à faire du surnom *Kalorites* l'équivalent grec du mot occidental *Belmontinus* ou *Bondelmonte* (v. *Byzant. Zeitschrift* 16 [1907], p. 181), le D[r] Banescu voit plutôt dans le Καλορίτης « un pauvre moine du mont Athos, qui, pour son orthodoxie,

eut beaucoup à souffrir de la part des Latins... Le nom pourrait aussi bien rappeler le fameux Ἅγιον Ὄρος, qui aujourd'hui même, d'après ce que nous assure un érudit, M. N. A. Béis, est appelé par les habitants de la contrée Μαῦρον Ὄρος et Καλὸν Ὄρος. La seule mention d'un Καλὸν Ὄρος que nous connaissions se trouve dans le *Livre des Cérémonies*. C'est un endroit de l'Asie Mineure. On peut en déduire que le nom n'était donc pas étranger au monde grec (1).

La poésie a été composée par l'auteur en prison, comme pour servir de préface au livre qu'il venait d'y composer. Il y réclame l'indulgence du lecteur et le prie de ne pas oublier les circonstances défavorables dans lesquelles il avait été obligé d'écrire. Il nous y indique aussi les causes de son emprisonnement. Il vivait tranquillement, avec ses douze compagnons, dans l'un des nombreux monastères de la célèbre montagne ἦμεν ἐν τῷ Ὄρει. Un beau jour « deux Latins » « vinrent » pour discuter θέλοντες διαλεχθῆναι. Les moines firent naturellement leur profession de foi; les « Latins » les déférèrent alors à leur supérieur πρὸς τὴν κεφαλὴν τὴν τούτων. Les coupables persistèrent dans leur orthodoxie, ils dirent devant tous « la parole de vérité » et furent en conséquence jetés en prison. Depuis sept mois, nous dit Kaloritès, ils ne voient plus la lumière du jour, et sont même menacés, à chaque instant, de perdre la vie. Makarios cherche une consolation à ses maux dans la composition du livre que nous ne connaissons d'ailleurs pas et qu'il recommande au lecteur comme utile au salut de son âme. Ces détails nous permettent de préciser davantage l'époque de la vie de Makarios le moine.

Après avoir rappelé les persécutions que les moines de l'Athos eurent à endurer de la part des Latins, à cause de leur orthodoxie, dans les premières années de l'empire latin de Constantinople, et spécialement de la part des barons de Salonique, et plus tard sous Michel VIII Paléologue et durant le patriarcat de Jean Veccos, le savant roumain est d'avis que les souffrances de notre Macaire doivent être placées dans la première de ces

(1) Cf. Constantini Porphyrog., *De Cerimoniis aulae byzantinae*, II, 44 (éd. de Bonn, I, p. 659). Une autre localité appelée Καλὸν Ὄρος se trouve dans l'île de Crète : v. Miklosic-Müller, *Acta et diplomata Graeca*, III, p. 237.

époques, c'est-à-dire au moment de la domination latine. En effet, le moine dit avoir été amené devant le chef des Latins πρὸς τὴν κεφαλὴν τὴν τούτων.

Les conclusions de M. Banescu ont été approuvées par le Père Vanvacaris dans les *Échos d'Orient* 18 (1914), pag., 188 s., et par le professeur Heisenberg dans la *Byzant. Zeitschrift* 23 (1914), pag. 272 s. Nous croyons au contraire qu'il faut apporter à ces conclusions une modification essentielle en plaçant dans l'île de Chypre le lieu de la prison de Macaire et en reconnaissant dans Macaire l'un des 13 moines chypriotes brûlés par les Latins le 19 mai 1231, et dont nous parlerons plus loin.

Le premier motif que nous avons de nous méfier de tout l'échafaudage habilement construit par M. Banescu provient de cette étymologie trop facile, qui fait dériver Καλορείτης du fameux Ἅγιον Ὄρος.

Bien qu'il en appelle à l'autorité, évidemment compétente, de N. A. Béis, nous ne pouvons nous résigner à admettre que l'appellation des moines Athonites soit Καλορείτης, tant qu'on n'a pas à ce sujet des documents positifs. Les habitants de la région pourraient dire sans doute, comme l'affirme M. Béis, Μαῦρον Ὄρος et Καλὸν Ὄρος, mais le terme habituel est ἅγιον Ὄρος et l'adjectif ἁγιορείτης. Cfr. Meyer Ph., *Die Haupturkunden für die Geschichte der Athosklöster,* Leipzig 1894, pag. 280 : « Ἅγιον Ὄρος als Name für den Athos von Anfang an, aber namentlich seit den Komnenen gebraucht. Ἁγιορείτης, populärer Name der Mönche des ἅγιον Ὄρος... sehr häufig, vor der Komnenenzeit nicht nachzuweisen » (1). Dans Τὰ Πάτρια τοῦ ἁγίου Ὄρους publiés par Sp. Lampros, Νέος Ἑλληνομνήμων 9 (1912), p. 120-161, 209-211, on ne trouve pas Καλὸν Ὄρον et Καλορείτης au lieu de Ἅγιον Ὄρος et Ἁγιορείτης. Il en est de même pour les textes hagiographiques : par exemple dans *Philothei Vita Isidori Patriarchae* († 1319), éd. Papadopulos-Kérameus, on lit τὸν ἱερὸν Ἄθω (p. 76) et παρὰ τὸν ἱερὸν Ἄθω (p. 81).

D'où la nécessité de revenir au Καλὸν ὄρος mentionné dans le *Livre des Cérémonies* et écarté trop à la légère par le

(1) Pareillement le fameux Συμεὼν ὁ κιονίτης τῆς μονῆς τοῦ Θαυμαστοῦ Ὄρους est appelé Συμεὼν ὁ θαυμαστορείτης.

D[r] Banescu. Tomaschek parle abondamment de cette localité dans l'essai *Zur Historischen Topographie von Kleinasien im Mittelalter*, *Wiener Sitzungsberichte der philos.-histor. Klasse* 124 (1891), pag. 56. Nous résumons ses paroles. Candelorum est à identifier avec Κορακήσιον, φρούριον ἱδρυμένον ἐπὶ πέτρας ἀπορρῶγος (cf. Marius Niger, p. 457, Castellum Coracesium, quod haec aetas Scandelorum vocat, in petra praeruptum), l'ʿAlāiya d'aujourd'hui..... Le port est signalé à plusieurs reprises dans les documents génois : par exemple en l'an 1290 les Génois capturèrent *ad Candelorum* un bateau provenant d'Alexandrie avec une cargaison de sucre, poivre, lin... Mais comment expliquer le nom? Les marins l'appelaient Κορακήσιον à cause de sa grande élévation.

Nous lisons dans le *Hodoeporicon sancti Wilibaldi* (a. 724), cap. XI : A Milite transfretaverunt ad montem Galanorum... inde navigantes venerunt in insulam Cyprum, quae est inter Graecos et Saracenos, ad urbem Pafo. A son retour de Jérusalem (a. 1107), l'abbé Daniel, qui s'était embarqué à Antioche, la Petite, touche d'abord à Calinoros, puis à Mavronoros. La forteresse Kalonoros Կալոնորոս fut enlevée plus tard aux Grecs par les Arméniens Roubénides : au début du XIII[e] siècle Kyr Vard y avait sa résidence; mais en 1219 la Cilicie Trachéia fut conquise par le sultan ʿAlā ed-Dîn Kai-Qobâd : en 1246 le sultan Ghaiat ed-Dîn Kai-Khosraw mourut à Calonoros...

Des renseignements analogues sur ce lieu ont été recueillis par le Père Alichan dans l'ouvrage *Sissakan*, Venise 1899, p. 370 s., d'où il nous suffira de citer les passages suivants : « Je suis persuadé de l'identité de Calandros avec le Calonoros des Arméniens... Il est à regretter que l'on n'ait pas... une connaissance plus certaine de ce château de Calonoros *beau mont*, καλὸν ὄρος en grec. Les commerçants italiens et les marins au moyen âge l'appelèrent Candelor, Calandros, Scalandres, Calander, quelquefois Castel Ubaldo ou simplement Baldo (1). »

(1) Mas-Latrie, *Des relations politiques et commerciales de l'Asie Mineure avec l'île de Chypre*, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2[e] série, tome 1[er] (1845), p. 315, avait déjà affirmé que Calonoros « ne diffère pas de Alaïa moderne », en ajoutant : « J'essayerai de discuter cette petite question de géographie comparée, à laquelle se rattachent quelques faits intéressants, dans une dissertation parti-

Les renseignements historiques ici résumés prouvent seulement que le Καλὸν Ὄρον mentionné dans le *De Caerimoniis* était une localité très importante à l'origine comme aussi au temps où vécut notre Macaire, qui précisément reçut le nom de Caloritès à cause de ce Καλὸν Ὄρος, près de l'île de Chypre. Aussi à raison de la proximité et de l'activité des relations politiques et commerciales entre Chypre et les villes de la côte asiatique (1), il est plus naturel de penser à ce Καλὸν Ὄρος plutôt qu'au lointain et solitaire Mont Athos. On peut donc penser que les Chypriotes de ce temps entendaient par Calonoros le port de Calonoros.

Mais plus tard la conquête des pays asiatiques par les Turcs Seldjoucides amena la rapide décadence de l'élément grec (2) et les conquérants donnèrent à ce château le nom de ʿAlāya en honneur de ʿAlā ed-Dîn (3). Les Grecs eux-mêmes introduisirent successivement diverses formes, comme Κανδηλόρον, Καντηλόρον (4); de telle sorte que dans la suite celui qui lisait Καλὸν Ὄρος et Καλορείτης pensait plutôt à la fameuse presqu'île monastique. Ainsi pouvons-nous nous expliquer comment Sathas, Zanettos et d'autres savants ont rapporté au mont Athos les passages du Martyrium 13 monachorum Cypriorum : οἵ καὶ ὑπῆρχον ἐκ τοῦ Καλοῦ Ὄρους, ἀπὸ καλοῦ Ὄρους, etc. (5).

culière, et j'espère établir incontestablement ce que je ne puis ici qu'avancer. » Nous n'avons pas pu savoir si cette dissertation a paru.

(1) Sur ces relations cf. Mas-Latrie, I, p. 301, 317 s.; Heyd, *Histoire du Commerce du Levant*, I Leipzig, 1885, p. 355 s., 457 s.

(2) Cf. Wächter, *Der Verfall des Griechentums in Kleinasiem in XIV. Jahrhundert*, Leipzig, 1908, p. 1, 27-33.

(3) Cf. Heyd, l. c., p. 547 note 6 et Le Strange, *The Lands of the eastern Caliphate*, Cambridge, 1905, p. 142 et 150.

(4) Cf. Laonic. Chalcond., *Histor.*, éd. de Bonn, p. 221, lin. 11 : τὸ μέντοι Κανδυλόρον ἡ πόλις τῆς Καρίας, p. 282, lin. 6 : καὶ τὸν τοῦ Κανδελόρου ἡγεμόνα et Miklosic-Müller, *Acta et diplomata gr.*, III, p. 284 : ἀμηρὰν καὶ ἀφέντην τοῦ Καντηλόρου.

(5) Sathas, Μεσαιωνικὴ Βιβλιοθήκη, τόμος Β', p. πϐ', parle de δεκατρεῖς ἀθῶοι μοναχοί. Hacket, *A history of the Orthodox Church of Cyprus*, London 1901, p. 93, parle de « monks... inmates of one of the numerous monasteries, which veroun the headland of Athos ». Zanettos, Ἱστορία τῆς νήσου Κύπρου, Τόμος Α' (ἐν Λάρνακι, 1910), p. 638, écrit : ἀσκητεύοντες πρότερον ἐν Καλῷ Ὄρει (Ἄθωνι πιθανῶς). Mais comme l'auteur de la διήγησις était de Chypre (ἐν τῇ καθ' ἡμᾶς νήσῳ φανέντες, p. 24) et qu'il dit que la réputation du monastère de Cantara s'était répandue (οὐ μόνον ἐν τῇ καθ' ἡμᾶς γενεᾷ καὶ χώρᾳ, ἀλλὰ καὶ εἰς τὰ πέριξ πόλεις τε καὶ χώρας, p. 24), il est probable qu'il avait l'intention de parler de villes et régions voisines de l'île, telles qu'était Calonoros.

Du reste, même en supposant que Καλορείτης soit synonyme de Ἁγιορείτης, et que par conséquent les 13 moines soient tous du mont Athos, nous ne sommes nullement obligés d'accepter la conclusion du Dr Banescu, que la montagne où Macaire vivait tranquillement avec ses douze compagnons fût la célèbre montagne de l'Athos : ὡς γὰρ ὦμεν ἐν τῷ Ὄρει (voir aussi dans l'Index l'explication Ὄρος dans le sens de Ἅγιον Ὄρος). Nous croyons au contraire devoir affirmer ces deux points :

1° La localité où les moines souffrirent la prison, fut l'île de Chypre.

2° Macaire, celui-là même qui décrit sa prison, où il fut enfermé avec 12 autres moines orthodoxes, à cause de dissensions doctrinales avec les Latins, est bien l'un de ces « Martyres XIII in Cypro a Latinis occisi anno 1231 » (cf. BHG², p. 168).

Pour être pleinement convaincu de la vérité de nos affirmations, il suffit de confronter les circonstances indiquées dans la poésie-préface de Macaire avec celles de la Διήγησις τῶν ἁγίων τριῶν καὶ δέκα ὁσίων πατέρων τῶν διὰ πυρὸς τελειωθέντων παρὰ Λατίνων ἐν τῇ νήσῳ Κύπρῳ ἐν τῷ ϛψλθʹ ἔτει (1231) (1).

POÉSIE DE MACAIRE (2).

Tandis que nous vivions en solitude dans la montagne, deux Latins vinrent discuter (v. 39-42).

RÉCIT DES 13 MOINES BRULÉS EN CHYPRE PAR LES LATINS.

Dans la Διήγησις nous apprenons que le monastère où les moines vivaient (ἡσύχασαν) était τὸ ἐναγὲς μοναστήριον τῆς ὑπεραγίας θεοτόκου τῆς Κανταριωτίσσης, τὸ πλησίον τοῦ κάστρου Καντάρας et que les deux Latins qui ἄνεισιν εἰς τὸ ὄρος τῆς Καντάρας, καὶ εἰς ὃ ἦσαν οἱ ἅγιοι οὗτοι μοναστήριον καταλαβόντες (p. 21),

(1) SATHAS, op. cit., p. 20-39. L'édition est faite sur le *Codex Marcianus graecus* 475, écrit par Νικόλαος ὁ Φαγιάνης ἱερεὺς καὶ δευτερεύων Μανειάτου χωρίου le 9 août 1429 : cf. Sathas, p. ρκεʹ et VOGEL-GARDTHAUSEN, *Die Griechischen Schreiber*, p. 460. L'édition est défectueuse sous plusieurs rapports et peut être considérablement améliorée à l'aide du ms. *Paris gr.* 1335 du XIVᵉ siècle, fol. 311-320ᵛ.

(2) Le texte de la poésie étant reimprimé à la fin, nous n'indiquons ici que le numéro des versets.

	s'appellent Ἀνδρέας et Ἡλίερμος (p. 25).
Nous leur avons exposé la vérité et confessé notre vraie foi (v. 63-46).	Ils commencent à interroger les moines : Πόθεν καὶ πότε καὶ ποίῳ τρόπῳ εἰς τοῦτο τὸ μοναστήριον κατοικήσατε; πῶς τὰς ἱερὰς μυσταγωγίας ἐκτελεῖτε; κτλ. (p. 253).
Et alors ils nous dénoncèrent à leur chef (v. 47-48).	Après que les moines eurent exposé la doctrine orthodoxe des azymes, et réfuté celle des Latins (p. 26-27), André leur ordonne de se présenter dans le délai d'un jour à Leucosie devant le tribunal pour se justifier au sujet de leurs croyances : Ἔλθετε πάντες ὑμεῖς πρὸς τὴν Λευκωσίαν παραστησόμενοι τῷ βήματι τοῦ ἀρχιερέως ἡμῶν... προθεσμίαν καὶ αὐτοῖς δοὺς ἡμέραν τινὰ τοῦ πρὸς αὐτὸν ἀφικέσθαι (p. 22).
Arrivés là, en présence de tous, nous fîmes tous la même profession de vérité (49-52).	Le lendemain les moines se rendent à Leucosie au monastère τοῦ ἁγίου Γεωργίου τοῦ Λάμποντος ἤτοι τῶν Μαγγάνων (p. 28).
	Deux moines chypriotes du monastère τοῦ Μαχαιρᾶ s'ajoutèrent à eux, et ainsi fut complété le nombre de 13 : καὶ συνήχθη τὸ τοιοῦτον ἱερὸν σύνταγμα εἰς τρεῖς καὶ δέκα ἁγίους πατέρας (p. 29).
Ne pouvant faire autre chose, ils satisfirent leur rage inouïe et nous mirent en prison, et nous y retinrent, comme ils en ont le pouvoir comme souverains (53-56).	André, ayant appris leur arrivée, en référa à l'archevêque Στόργγος (sic) : Eustorge de Montaigue (1217-1250), qui les fait comparaître devant l'assemblée, pour déclarer si la

Nous sommes au nombre de treize (57-58).

dénonciation d'André était fondée ou non : Ὁ δέ γε Ἀνδρέας μαθὼν τὴν εἰσέλευσιν τῶν ἁγίων ἀνδρῶτῷ τε ἀρχιερεῖ αὐτῶν Στόργγῳ ἅπαντα κατ' ἔπος ἀνήγγειλε. Ὁ δὲ ... συνήθροισεν ἅπαντα τὸν ὑπ' αὐτὸν λαὸν λαόν τε ἀρχιερέων, ἱερέων, γραμματέων... μετακλήτους ποιεῖται τοὺς ὁσίους..... καί φησι πρὸς αὐτούς· Εἴπατε δή μοι, μονάζοντες, ἀληθῆ εἰσι τὰ παρὰ μαΐστορος Ἀνδρέου λαληθέντα περὶ ὑμῶν; κτλ. (p. 29-30).

Qui pourrait dire toutes les vexations? Ils ne nous laissent voir la lumière ni le jour ni la nuit (59-66).

Les moines répondent unanimement et à haute voix : ἡμεῖς οὕτως λέγομεν, ὅτι ὅσοι τῶν ἀζύμων μεταλαμβάνουσι, τῆς ἀληθείας ἐκπίπτουσι καὶ ἐναντία τοῦ ἁγίου εὐαγγελίου καὶ θείων γραφῶν καὶ τῶν ἁγίων συνόδων παραδογματίζουσι κτλ. (p. 30).

Depuis sept mois nous sommes renfermés dans cette prison : maintenant le livre est terminé (79-82).

Ce qui adviendra de nous, pauvres étrangers, Dieu le sait (83-84).

Ils restèrent dans cette affreuse prison pendant un an environ et y souffrirent toutes sortes de mauvais traitements : ἔμενον οὖν ἐν τῇ δεινῇ ταύτῃ φρουρᾷ πᾶσαν κάκωσιν ὑπομένοντες οἱ καρτερικώτατοι οὗτοι ἅγιοι πατέρες... ὡς ἐνιαυτὸν ἕνα, ἄρτου καὶ ὕδατος μεταλαμβάνοντες (p. 31).

Ce qui est arrivé à ces pauvres moines est raconté en détail dans la διήγησις.

Conduits à un nouvel interrogatoire devant l'archevêque latin (p. 32) et ayant fait la même réponse au sujet des azymes, ils furent reconduits en prison. Dans un troisième interrogatoire, ils répondirent avec la même obstination. Alors Eustorge les livra à André, pour qu'il les gardât avec plus de rigueur (p. 33). Enfin, après trois ans de détention, dans une audience

du tribunal présidée par André, le roi Henri les condamna au supplice (p. 37-38).

Les treize moines s'appelaient : Ἰωάννης, Κόνων, Ἱερεμίας ἀπὸ τοῦ Καλοῦ Ὄρους, Μάρκος (Ματθαῖος), Κύριλλος (Κλήμης), Θεόκτιστος (Θωμᾶς) καὶ Βαρνάβας (Βαρλαάμ), οἱ δύο αὐτάδελφοι Μάξιμος καὶ Θεόγνωστος (voir plus loin p. 127), Ἰωσήφ (Ἱλαρίων), Γεννάδιος (Ἰγνάτιος), Γεράσιμος (Γρηγόριος), Γερμανός (Γεράσιμος).

La commémoration de ces confesseurs de l'orthodoxie est consignée dans le même manuscrit Vatic. Palatin grec 367 au f. 178 :

Μνήμη τῶν ὁσίων πατέρων ἡμῶν καὶ ὁμολογητῶν Ἰωάννου, Κόνων(ος) καὶ τῶν σὺν αὐτοῖς μοναχῶν ια´ τῶν ἐκκαυθέντων ὑπὸ τῶν δυσσεβῶν καὶ κακοδόξων καὶ αἱρετικῶν διὰ τὸ λέγειν αὐτούς (on pourrait lire même αὐτοῖς), ὅτι τὰ ἄζυμα παρὰ Ἰουδαίοις καὶ Ἑλληνισταῖς εἰσιν· καὶ οὐ παρέδωκαν αὐτὸ οἱ Ἀπόστολοι καὶ οἰκουμενικαὶ σύνοδοι, ἀλλὰ ἔνζυμον ἄρτον· ὅ ἐστιν εἰς τύπον τοῦ τιμίου σώματος τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ· ἐν δὲ τῷ ϛψλθ´ ἔτει τῇ ιθ´ μαΐῳ ἐμαρτύρησαν (1).

Le supplice des moines chypriotes est mentionné par l'Anonyme grec publié par Allatius, *De Ecclesiae Occidentalis atque Orientalis perpetua Consensione*, Coloniae 1643, p. 693/5, d'où il est répété par Sathas, o. c., p. πγ´, aussi bien dans le *Tractatus contra Graecorum errores*, attribué au diacre Pantaléon, Migne, *P. G.*, 140, c. 487-574. Il est opportun de citer ici le passage de c. 518 D : Hunc igitur Michaelem (Cerularium) Graeci usque hodie sequentes, Latinos Azymitas voce publica asserere non verentur. Unde in tantam excaecationem et contemptum apud eos devenit mysterium Sacramenti, ut non solum in mortis articulo ex eo sumere recusent, verum etiam incendii supplicium potius eligant sentire quam simpliciter confiteri. Probat hoc Cyprius, qui (il faut corriger : Cyprus, quae) nostris temporibus duodecim monachos Graecos, isto errore laborantes, novos diaboli martyres, per flammas ignis produxit. Dicebant enim praedicti monachi : Sacramentum Latinorum lutum esse, et non sacramentum : et quod

(1) Dans le f. 180r une main postérieure et plus grossière a écrit : Μηνὶ Μαΐῳ ιθ´ ἡμέρᾳ τετράδι τῆς ϛψλθ´ ἐ(γ)χρονίας ἐτελ(ε)ιώθησαν διὰ πυρὸς οἱ μοναχοὶ Ἰωαννείκιος καὶ Κώνον (sic) καὶ οἱ μετ' αὐτοῦ. Ces deux remarques sont rapportées dans le *Catalogus Codicum hagiographicorum Graecorum Bibliothecae Vaticanae*, Bruxelles 1899, p. 226 s., où on lit Ἰωάννης Ἀνίκιος au lieu de Ἰωαννίκιος.

sacrificantes vel sumentes ex eo, more gentilium daemoniis immolarent.

De l'expression « nostris temporibus » et plus encore de la souscription finale (c. 540 D) : « Haec autem scripta sunt anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo secundo in civitate Constantinopolis a fratribus Praedicatoribus », on peut avec raison inférer que les auteurs de l'opuscule polémique contre les Grecs étaient contemporains de l'événement : leur témoignage est donc très précieux. Ils ne vont pas contre la vérité, même lorsqu'ils énumèrent *duodecim* monachos graecos. En effet le moine qui devait compléter le nombre 13, c'est-à-dire Théognoste, le frère de Macaire, était mort en prison le 5 avril 1231 (Sathas, p. 33 s.).

Bien que la date soit fixée avec une précision absolue dans la διήγησις et le ménologe, μνήμη, du manuscrit Palatin (le 19 mai 1231), les historiens donnent néanmoins presque toujours des dates inexactes.

Déjà Zanetti, *Graeca D. Marci Biblioth.*, p. 303, traduisit l'année de l'ère byzantine en l'année du Christ 1235. Puis c'est l'éditeur même du martyre, C. Sathas, *Bibliotheca*, p. πγ', qui établit la date 1221, en la mettant en relation avec l'arrivée à Chypre du légat pontifical, Pélage, après l'expédition en Syrie et en Égypte. Cette date a été adoptée par Sakellarios, Κυπριακά 2e éd. I (1890), p. 431 et 435, et par Lampros, Ἱστορία τῆς Ἑλλάδος, ϛ' (1908), p. 492. Moins exact, Lagopatis, Γερμανὸς ὁ β' πατριάρχης, 1914, p. 105, parle de l'année 1222 et de 14 moines brûlés (1).

Tandis que Miliarakis, Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας, Athènes 1908, p. 305, note 1, assigne le martyre à l'an 1230, Hergenröther-Kirsch, *Handbuch der allgemeinen Kirchengeschichte*, 4e éd. II (1904), p. 726, le fait remonter à 1225.

Mais la vraie date du martyre est sans aucun doute l'an 1231, comme nous le confirme la lettre du Pape Grégoire IX (2) à

(1) Palmieri dans l'article *Église de Chypre*, *Dictionnaire de Théologie catholique*, II, c. 2435 s., bien qu'il n'expose aucune date, met le martyre en relation avec les événements de 1220-1221/2.

(2) La lettre est enregistrée par Potthast, *Regesta Pontificum Romanorum* n. 8673 et Röhricht, *Regesta regni Hierosolymitani* n° 1023; elle manque dans le Regeste de Grégoire IX de Auvray.

l'archevêque de Nicosie en date du 5 mars 1231, publiée par Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, III (1855), p. 629-630.

La lettre papale, en réponse à une relation détaillée envoyée à Rome par Eustorge, et qui ne s'est pas conservée, parle des 13 moines dans des termes qui ne pourraient pas être plus clairs. « Adiecisti preterea de quibusdam monachis Grecis, qui, male de fide catholica sentientes, publice testantur non esse in altari nostro Eucharistie sacramentum, nec de azymo, sed de fermentato potius debere confici corpus Christi, alia plura enormiaque errorem sapiunt manifestum publice proponendo; propter quod illos usque ad beneplacitum nostrum carceri deputasti, et diligenter a te moniti nolunt ab errore hujusmodi resilire absque sui consilio patriarche. Nos igitur zelum et rectitudinem tuam in Domino commendantes, fraternitati tuae per apostolica scripta precipiendo mandamus quatinus, si ita est, predictos nobiles (on fait allusion à « Balian III d'Ibelin, fils aîné du vieux sire de Beyrouth », et à Échive, fille de Gualtère de Montbéliard, qui avaient contracté mariage : seu potius contubernium, contra interdictum ecclesie), cum fautoribus suis ... tam auctoritate nostra quam tua, usque ad satisfactionem condignam facias publice nunciari, invocans ad hoc nihilominus contra eos auxilium brachii secularis, si videris expedire, contra predictos monachos sicut contra hereticos processurus nullis litteris veritati et justicie prejudicantibus a sede apostolica perpetratis.

« Datum Laterani, tertio nonas Martij, pontificatus nostri anno quarto. »

La procédure contre ces moines aurait dû se conformer à la sentence d'excommunication portée par Grégoire IX contre les hérétiques, février 1231 : cf. Auvray, *Le Registre de Grégoire IX*, I, c. 351, n. 359 :

Incipiunt capitula contra Patarenos edita.

Excomunicamus et anathematizamus universos haereticos, Cataros, Patarenos, pauperes de Lugduno..... Dapnati vero per ecclesiam seculari judicio relinquantur, animadversione debita puniendi, clericis prius a suis ordinibus degradatis. Si qui autem de praedictis, postquam fuerint deprehensi, redire noluerint ad agendum condignam poenitentiam, in perpetuo carcere detrudantur. *Decretal. Gregor. IX*, lib. V, tit. VII, cap. xv.

Mais les choses ne se passèrent pas selon la nouvelle ordonnance papale.

L'archevêque Eustorge, devant se rendre aux Lieux Saints en échange de certains services particuliers (1), livra les moines, toujours inébranlables dans leur profession de foi, à André. Celui-ci ne se contenta pas de les tenir en prison à perpétuité, mais dans une audience solennelle, en présence du Roi Henri et de la cour, les fit condamner à mort et au feu (2)...

Ce douloureux épisode n'est que l'épilogue des acrimonieuses querelles religieuses entre Grecs et Latins, querelles qui étaient aussi alimentées et fomentées par des antagonismes économiques et politiques entre le gouvernement franc et la population grecque, entre le clergé latin et orthodoxe (3).

Une esquisse des conditions des Grecs orthodoxes sous la domination latine a été tracée, sous de sombres couleurs, dans la lettre du Patriarche Germain II adressée au Pape Grégoire IX pour intercéder en faveur de ses coreligionnaires. L'éloquent champion de l'orthodoxie ne manqua pas de rappeler au pontife romain le supplice infligé aux moines chypriotes, qui constituait alors, même selon lui, un fait unique, et de lui demander s'il approuvait cette manière d'agir. Voici les paroles de Germain : Ἓν ἐλείπετο μόνον, καὶ γέγονε καὶ αὐτό, ἵνα μαρτυρίας καιρὸς ἐνστῇ (corr. αὐτῇ de Mansi), καὶ βῆμα τυραννικὸν

(1) Cf. Sathas, p. 33 : Καὶ μετὰ χρόνους τρεῖς ὁ ἀρχιεπίσκοπος πρὸς τὰ μέρη τῆς ἀνατολῆς βουλομένος ἀπελθεῖν διά τινας δουλείας αὐτοῦ, εἰς τὴν τρίτην ἐρώτησιν αὖθις τοὺς τοιούτους πατέρας παρέστησεν... Ὁ δὲ αὖθις θυμοῦ πλησθεὶς παρέδωκεν αὐτοὺς τῷ Ἀνδρέᾳ, κἀκεῖνος τῇ φυλακῇ παραδοὺς τῷ δεσμοφύλακι ἀσφαλῶς τηρεῖν παρήγγειλεν. Les motifs du départ d'Eustorge sont bien connus : Balian, irrité, menaça de tuer le prélat, s'il ne levait la condamnation : mais « plutôt que de faiblir, Eustorge se retira à Saint-Jean d'Acre pour préserver ses jours ». Cf. Mas-Latrie, *Histoire des Archevêques Latins de Chypre*, *Archives de l'Orient Latin*, II (1894), p. 217 ss.

(2) L'arrêt a été rendu dans la διήγησις en ces termes : Ἐπεὶ οἱ μονάζοντες οὗτοι τῶν Γραϊκῶν λέγουσιν, ὅτι τὸ ἄζυμον οὐ δέδοται παρὰ Χριστοῦ προσφέρειν ὑπὲρ αὐτοῦ, ἀλλὰ τὸ ἔνζυμον, κακοὶ κακῶς ἀπολέσθωσαν, καὶ τοὺς εἰς τοῦτο βλασφημοῦντας ἀποφαινόμεθα, ἵνα πρῶτον δήσαντες αὐτῶν τὰς πόδας διὰ τῆς ἀγορᾶς τούτους ἕλκωσιν, ἤτοι τοῦ ποταμοῦ, ἵνα διὰ τῶν πετρῶν τῶν ἐν τῷ ποταμῷ κατατριβῶσιν αὐτῶν αἱ σάρκες· ἔπειτα δὲ τῷ πυρὶ παραπέμψωσι. Sathas, p. 38.

(3) Mas-Latrie, *Histoire des Archevêques Latins dans l'île de Chypre*, l. c., p. 217 ss. Hacket, *A history of the orthodox Church of Cyprus*, p. 81 ss. Palmieri, *Église de Chypre*, *Dictionnaire de Théologie Catholique*, II, 1915, c. 2434-42, 2449-56.

προτεθῇ, καὶ θρόνος μαρτυρικὸς ἀνοιγῇ... οἶδεν ἃ λέγω ἡ Κύπρος, ἡ περιώνυμος νῆσος, νέους μάρτυρας θεασαμένη καὶ στρατιώτας Χριστοῦ, οἳ πρότερον δι' ὕδατος διελθόντες δακρύων τῆς κατανύξεως καὶ τοῖς ἱδρῶσι λουσάμενοι τοῖς ἐκ τῶν ἀσκητικῶν τοῦ σώματος πόνων ἐπὶ χρόνοις μακροῖς, τὸ τελευταῖον διῆλθον διὰ πυρὸς καὶ ὕδατος, καὶ ἐξήγαγεν αὐτοὺς ὁ ἀγωνοθέτης θεὸς εἰς τὴν οὐράνιον ἀναψυχήν. Καλά γε ταῦτα, ἁγιώτατε καὶ τοῦ ἀποστόλου Πέτρου διάδοχε; (Mansi, *Concil.* 23, 53 B-C; Sathas, o. c., p. 44) (1).

La lettre de Germain, sans date, ne peut donc pas être assignée à l'an 1228 (Mansi, o. c., 48 C en marge : χρόν. χριστ. 1228), mais à l'année 1231 (Sathas, o. c., p. πξ') ou 1232 (Wadding, *Annal. Minorum* II, p. 296; Hergenroether-Kirsch, II, p. 720; Lagopatis, o. c., p. 109) : plus exactement, elle a été écrite quelque temps après le 18 mai 1231 et plusieurs jours avant le 26 juillet 1232, date de la réponse du pape à la lettre du patriarche (2). Voici une nouvelle preuve en faveur de l'année 1231 comme date du martyre.

Ce serait, d'ailleurs, très intéressant de mieux connaître la personnalité d'André, contre lequel l'auteur de la διήγησις se lance avec des épithètes injurieuses (ζηλωτὴς κακίας καὶ ὄργανον p. 25, ὁ τῆς κακίας υἱός p. 38, ὁ θηρίων ὠμότερος p. 36). André était latin d'origine; ses compatriotes le nommaient κῆρυξ : 'Ανδρέαν τῷ γένει Λατῖνον, ὃν οἱ τοῦ γένους εἰώθασι καλεῖν κήρυκα, p. 25. Plus loin il est appelé : μαίστωρ 'Ανδρέας (p. 38).

Était-il fonctionnaire de l'ordre judiciaire ou civil, selon les acceptions du mot *praeco*, traduit en grec par κῆρυξ? Cf. Ducange-Faure, *Glossarium mediae et infimae latinitatis* : Praeco = Praetor seu Judex urbanus, Maior, Maior villae... Nescio an hac notione Praeconem intellexerit Gauterius *De bellis Antiochenis* p. 113 : Dux igitur Vicecomitem (Antiochiae) ad se vocari jubet, Vicecomes Praetorem, Praetor Praeconem,

(1) Il faut remarquer l'identité d'expressions entre les paroles de Germain et celles de la Διήγησις (p. 39) : πρότερον μὲν δι' ὕδατος τοῦ τῆς κατανύξεως διελθόντες, ὕστερον δὲ διὰ πυρὸς δοκιμασθέντες· καὶ ἐπληρώθη εἰς αὐτοὺς τὰ τοῦ προφήτου Δαυῒδ ῥήματα· διήλθομεν διὰ πυρὸς καὶ ὕδατος, καὶ ἐξήγαγες ἡμᾶς εἰς αναψυχήν (Psalm. 65, 12). L'emprunt du psautier n'aurait pas été possible, si les moines n'avaient subi la double épreuve de l'eau et du feu (voir p. 173, note 2).

(2) La lettre est publiée par Mansi, op. cit., 55-59 et enregistrée dans Potthast n° 8981 et Auvray : « Datum Reate septimo Kalendas Augusti, pontificatus nostri anno sexto. »

Praeco Judicem, etc. A ces diverses acceptions s'adapte aussi le mot μαίστωρ = Magister judex vel justitiarius, Magister civium etc. On doit exclure que le mot κῆρυξ signifie ici ἀπὸ τάξεως τῶν ἀδελφῶν τῶν Κηρύκων ou τῆς Κηρύκων (φρακηρύκων) τάξεως = *Fratres ordinis Praedicatorum* d'après Ducange, *Glossarium mediae et infimae graecitatis.*

Et par suite il faut renoncer à penser à l'inquisition, dont Grégoire IX chargea officiellement les Frères Prêcheurs vers l'année 1233, comme on pourrait tout d'abord le croire à cause des mots : Σὺ τὰ τῆς ἐκκλησίας δίκαια φέρεις καὶ προάγεις, καί, εἴ τι φανεῖ σοι, ποίησον, p. 37.

Il n'est pas probable, en effet, que l'un des premiers actes de l'inquisition dominicaine se doive rencontrer en Orient, à Nicosie, où l'ordre avait fondé un couvent dès 1226 (1). André plutôt devait représenter et présider le tribunal ecclésiastique duquel le crime d'hérésie était justiciable : cf. Ἀσίζαι τῆς Κύπρου Β', σο' (Sathas, o. c., τόμ. ζ', p. 477). C'est précisément par sa qualité de juge ecclésiastique qu'il déclara : ἡμῖν οὐκ ἔξεστιν ἀπολέσαι οὐδένα ἢ μετὰ τὴν ἀπόφασιν τὴν ὑπεύθυνον πρὸς τὸν δημόσιον παραδοῦναι ἐπὶ τῷ τιμωρήσασθαι (p. 38).

Par ailleurs, les renseignements qu'on peut tirer de la διήγησις au sujet de Macaire se réduisent à peu de chose.

Les deux frères Michel et Théodore, natifs de Καλὸν Ὄρος qui était τὸν τρόπον χρηστοί, τὸν βίον σώφρονες, τὸν νοῦν εὐφρονέστατοι καὶ περικαλλέστατοι, arrivés dans l'île de Chypre (2), entrent en relations avec les moines du monastère de la Sainte Vierge Cantariotisse et se sentent portés à rivaliser de mérite avec eux. Ils disent adieu aux richesses, aux parents, et avec leur disciple Jean se présentent au dit monastère, où Dieu les assemble tous par sa providence (οἰκονομικῶς). Les pères, en conférant la tonsure aux nouveaux venus, imposent le nom de Macaire au πανθαύμαστος Michel, celui de Théodorète à son frère Théodore, et à leur élève Jean le nom de Hilarion.

(1) Cf. Hacket, p. 592.

(2) La διήγησις ne nous dit pas pour quels motifs Michel et Théodore quittèrent Calon Oros et vinrent à Chypre, où ils avaient été précédés par leurs concitoyens Jean, Conon et Jérémie. Nous croyons pouvoir en indiquer le motif principal dans la conquête de Calonoros par 'Alā ed-Dīn, dont nous avons parlé à la p. 166.

Théodorète n'avait pas accompli trois ans de souffrance dans la prison, que ὁ ἐκ τοῦ Καλοῦ Ὄρους ὁρμώμενος, ὁ διὰ τοῦ θείου καὶ ἀγγελικοῦ σχήματος μετονομασθεὶς Θεάγνωστος (p. 33), tomba gravement malade et rendit, dans les fers, le dernier soupir le 5 avril 1231 (p. 35). André fit traîner par les rues de la ville et jeter dans le bûcher son cadavre. Alors les Pères, prévoyant leur fin prochaine, revêtirent de l'habit monastique (τὸ μέγα ou ἀγγελικὸν σχῆμα) même ceux qui ne l'avaient pas encore reçu. A cette occasion Macaire reçut le nom de Maxime (τὸν Μακάριον τὸν ἀπὸ τοῦ Καλοῦ Ὄρους, Μάξιμον, il est à sous-entendre ὠνόμασαν).

Donc notre Macaire, lorsqu'il écrivait la poésie-préface, n'avait pas encore prononcé les vœux solennels, mais espérait les émettre bientôt. Or, cette circonstance nous permet de comprendre exactement le sens des mots τάχα μοναχοῦ τοῦ δῆθεν (v. 3).

Parmi les épithètes élogieuses que l'auteur de la διήγησις prodigue çà et là à ses héros, il n'y en a pas une pour mettre en relief leur érudition, leur savoir. Si quelqu'un des moines eût été savant et eût laissé quelques écrits pour témoigner de sa doctrine, le panégyriste n'aurait pas passé sous silence l'un des côtés les plus favorables à son but d'exalter ses héros qui étaient engagés dans des querelles doctrinales.

De plus, les coreligionnaires auraient regardé avec la plus haute vénération et considération les ouvrages que ces martyrs de leur orthodoxie auraient composés.

Donc parmi les 13 moines il n'y en avait pas un seul qui eût acquis un renom de lettré : ni Macaire non plus, qui peut-être n'a pas pu dépasser le rôle de simple copiste, comme nous le montrent les petits morceaux qui nous sont parvenus.

Aux deux poésies publiées par MM. Anastasijévic et Banescu nous pouvons ajouter d'autres Στίχοι Μακαρίου, qui, au nombre de 22, forment une exhortation au lecteur de tirer tout le profit spirituel du livre écrit par lui, livre qui contient une richesse impérissable pour l'âme et pour le corps. Ces vers se trouvent dans le même manuscrit Palatin grec 367, fol. 68, et sont suivis par une brève exhortation en prose, dans laquelle le lecteur est prié de parcourir le livre avec crainte de Dieu et humilité. Le lecteur y est encore prié de se reconnaître mortel, bien qu'il

sache des sciences innombrables, et de se souvenir du scribe, Macaire l'étranger. C'est donc un résumé des pensées exprimées dans le morceau précédent; plus encore le nom du copiste. Suit une lamentation : « Malheur à nous misérables! Quel est l'utilité de cette vie? » La réponse est empruntée à S. Jean Chrysostome (1).

Quel était donc le livre écrit par Macaire? Nous ne pouvons pas le savoir, parce que les deux morceaux font seulement une très vague allusion au contenu pieux du livre. Il est bien difficile de rapporter au livre entier de Macaire les paroles qui se trouvent dans la page precédente 68r : Μακαρίου (en rouge). Ταῦτα τὰ μυθώδη ληρήματα τοῦ ψευδωνύμου Μωάμεδ διὰ τοῦτο ἐνταῦθα ἐγράφησαν κτλ.

Car elles se rapportent directement à l'opuscule de fol. 61r-68r, Κατὰ Σαρακηνῶν, οἳ καὶ Ἰσμαηλῖται καλοῦνται, qui est un extrait de la Πανοπλία δογματική d'Euthyme Zigabène, ch. 28, *P. G.* CXXX, c. 1332-1360 (2).

Il faut néanmoins remarquer que dans les éditions de la *Panoplie* les mêmes expressions de Macaire se trouvent tout à la fin de ce chapitre (Migne, *l. c.*, c. 1360 C-D). Il faut donc se demander si elles font partie dès l'origine, de l'ouvrage d'Euthyme, et, au cas négatif, d'où elles proviennent.

Pour répondre au premier point, nous avons examiné les manuscrits Vaticans de la *Panoplie*, comme les Vat. grecs 668, 1099, 1100, Ottob. gr. 73, Palat. gr. 299. Or, tous ces manuscrits finissent par les mots ἀλλοτριωνμένῳ (ου-νου) θεοῦ, en omettant le trait : Ταῦτα τὰ μυθώδη ληρήματα κτλ.

Il s'ensuit que ce trait n'est pas original.

Quant au second point, nous pouvons répondre avec absolue certitude que ce trait a été emprunté au manuscrit Palatin 367. C'est ce qu'a déclaré l'éditeur du chapitre 28 de la *Panoplie*

(1) Le nom de Chrysostome est indiqué par le monogramme usuel ☧. Bien que nous n'ayons pas retrouvé cette sentence dans les œuvres du grand Docteur, elle est probablement de lui, car elle est insérée dans *Ecloge de eleemosyna et hospitalitate*, Migne, *P. G.*, t. LXIII, c. 716.

(2) Il est pareillement un extrait du chapitre 23 de la *Panoplie* l'opuscule Κατὰ Ἀρμενίων qui se trouve à fol. 56-61 = *P. G.* CXXX, c. 1174-1189. Cet extrait est mentionné par Ehrhard dans KRUMBACHER, *Gesch. d. byz. Litt.*, p. 51, comme un des traités anonymes contre les Arméniens qui se conservent inédits dans les manuscrits.

Frédéric Sylburg dans *Saracenica sive Moamethica*, ex typographeio H. Commelini 1595, p. 121 : « Epilogus iste in solo *quarto* exstat, praefixo nomine Μακαρίου ». L'identité du *codex quartus* de Sylburg avec le Palat. 367 est encore assurée par de nombreuses variantes, reproduites dans les notes, qui sont tout à fait particulières à ce manuscrit (1).

Dans le manuscrit Vat. Palat. gr. 367 on ne trouve pas d'autres pièces de Macaire : mais à la page 172, on lit l'annotation suivante : Ἡ τεκνογονία τῶν παίδων τοῦ κυροῦ Ἰω(άννου : *in rasura*) τοῦ ἡμετέρου θείου καθὼς ἀναγράφουνται διὰ οἰκει(ο)ιχείρων αὐτοῦ γραμμάτων εἰς τὸ βιβλίον τοῦ Καλοὀρίτου (sic) ἐκείνου.

L'allusion à un livre de Macaire, ὁ Καλορείτης ἐκεῖνος, est manifeste. S'agit-il d'un livre écrit, copié par Macaire simplement copiste, ou bien d'un livre écrit, composé par Macaire, l'écrivain, l'auteur?

Le Dr Banescu, au lieu de se poser et d'essayer de résoudre la question, nous laisse indécis, en parlant tantôt « d'un livre écrit par lui », tantôt « d'un livre qu'il venait d'y composer ».

Mais il nous semble qu'on peut résoudre la question dans le sens que Macaire copia ce livre.

Nous avons déjà remarqué le silence de la διήγησις au sujet de la science et de l'activité littéraire de Macaire. S'il avait réellement composé un livre de piété, l'auréole du martyre qui vint à ceindre plus tard le front de l'auteur n'aurait pas manqué de donner à cet ouvrage, bien que médiocre, le plus grand renom et diffusion, du moins dans l'île de Chypre.

Mais rien de tout cela, à la réserve de la remarque précédente.

De plus, le manque de culture, que révèle un examen attentif des petites pièces composées par Macaire, au point de vue de la langue et de la métrique (dont nous venons de parler plus haut), nous porte à croire que Macaire n'était pas en état de s'élever au-dessus du rôle de copiste.

Parmi les nombreux copistes homonymes enregistrés dans Vogel-Gardthausen, *Die Griechischen Schreiber des Mittelalters und der Renaissance*, il y en a un, qui pourrait bien s'identifier avec notre Macaire.

(1) Les trois autres manuscrits de Sylburg sont les Vatic.-Palat. 33, 200 et 345.

Le manuscrit Vallic. gr. 96 (F. 48), fol. 164, XIVe siècle, nous a conservé des Στίχοι Μακαρίου μοναχοῦ, en tout douze ïambes, qui forment une espèce de souscription du copiste, précédée par des réflexions morales (1).

« Celui qui m'aime beaucoup, se fatigue en vain : qui garde les bornes d'une amitié bien ordonnée, aura beaucoup de richesse, un héritage au ciel. Pourtant, nous, qui avons appris la caducité de la vie, nous cherchons seulement la dignité de la vertu dont la gloire est toute belle et réjouit les peuples, comme ta vertueuse doctrine, ô Père. Prie pour celui qui a écrit ce livre, pour Macaire vicieux et profane, impur dans ses œuvres. »

Le manuscrit contient surtout des traités ascétiques de saint Dorothée, Athanase, Maxime le Confesseur, de saint Jean Chrysostome et saint Jean Damascène, saint Basile. L'ïambe 12, qui est adressé à un seul Père, ne s'adapte pas à tout le contenu du manuscrit.

Le morceau doit donc avoir été copié d'un autre manuscrit contenant les œuvres d'un seul Père : ou plutôt, il se rapporte uniquement à la pièce précédente. Macaire aurait eu l'habitude d'entremêler ses vers ou proses aux œuvres qu'il venait de copier pour son livre : à la fin de ce livre il plaça la poésie Γέγραπται ἡ βίβλος αὕτη.

Le contenu ascétique du manuscrit de la Vallicellana correspond à celui du livre de Macaire mieux que le mélange du manuscrit Palatin. En outre l'âge du manuscrit et surtout sa provenance de Chypre (2) réduisent beaucoup le nombre des scribes homonymes, auxquels on pourrait attribuer la pièce ïambique. Néanmoins nous avouons que la paternité de Macaire Caloreitès à l'égard de cette pièce n'est pas certaine.

En ce qui concerne la langue employée par Macaire dans les

(1) Cf. Martini, *Catalogo di Manoscritti greci*, II, p. 165 s.

(2) La provenance chypriote de ce ms. se révèle par des notes marginales de main postérieure. Par ex. on lit au fol. 95^v (et 119^v) : τὸν πανιερώτατον καὶ θεοτίμητον ἐπίσκοπον Ἀρσενόης ὁ καὶ πρόεδρος Πάνφου : aux fol. 30^v, 62^v, 113^v on nomme τὸν... κῦριν καὶ ἀφέντην μου τὸν σὺρ Μπαλιὰν τενβέρ = Balian, fils de Philippe de Nevaire, le fameux soldat, homme d'état, écrivain et poète Philippe de Novara, + 1263, sur lequel v. Gaston Paris, *Romania* 19, p. 19 et *Les gestes des Chiprois* p. par Raynaud, Genève 1887, p. XIII ss. A cause de ces allusions à Balian, qui était déjà καβαλάριος en 1242, le ms. doit remonter au XIIIe siècle.

deux morceaux, le Dr Banescu observe : « La langue de Kalorités est la langue écrite ». Cela est entièrement vrai de l'*alphabet;* mais, dans le second morceau, la langue vulgaire commence à se faire jour. Ainsi nous avons chez le même auteur l'emploi de la langue écrite et, dans une certaine mesure tout au moins, celui de la langue vulgaire (p. 6).

Nous croyons devoir faire au jugement de M. Banescu cette remarque : qu'on ne doit pas distinguer nettement entre le premier et le second morceau relativement à l'usage des vulgarismes, car ils se rencontrent également nombreux dans la première poésie.

Il suffira de rappeler, par exemple, v. 4 αἰσχροῖς ἐνθυμήσεις, v. 30 ἐκεῖσε au lieu de ἐκεῖ et, surtout, les incongruités dans l'emploi des cas, v. 33 με τῷ σῷ δούλῳ, v. 44 με τῷ τάλα, v. 46 ταύτην ἵλεον ὄμμα δεῖξον, v. 19 κριτὴν-ἀτενίσαι, v. 10 ἃς (pour αἷς) μέλλω παραδοθῆν', où nous croyons qu'on doit lire, avec le ms., παραδοθεῖν : Cf. Poème de Michel Glycas, v. 358 s. : ἂν ἔχῃ εἰς ὄρος ἀναβῆν... χαλάσειν ἔχει ὀψέ ποτε, κατακλιθῆν καὶ πέσειν (ἀναβεῖν, κατακλιθεῖν cod. dans Legrand, *Bibl. gr. vulgaire* I, p. 30).

Des vulgarismes se rencontrent aussi bien dans les Στίχοι Μακαρίου, que nous publions : v. 6-8 ὅπως ἐκκαρποῦσαι,... διδάσκεσαι, φωτίζεσαι, v. 12 μετὰ φόβου καὶ ταπεινώσει, v. 39 ἡ βίβλος... ἔχων et dans la profession de foi contre les Mahométans ὡς ἂν καταγελῶσιν καὶ διαπτύουσι et τῶν τῇ ψυχῇ καὶ τὸ σῶμα τῇ ἀπολείᾳ παραδιδόντων.

Quelques-uns de ces vulgarismes doivent, sans doute, être mis sur le compte du copiste (comme nous pouvons le contrôler pour des textes patristiques contenus dans le manuscrit), mais pour la plupart ils sont dus à Macaire lui-même, comme il est prouvé par le mètre pour μετὰ ... ταπεινώσει et ἡ βίβλος... ἔχων.

On voit bien que Macaire avait des prétentions d'écrire correctement et littérairement, mais il n'est pas arrivé à se dépouiller complètement des vulgarismes ou bien il ne les dédaignait pas : ce qui était en harmonie avec sa culture. Il faut, en effet, ne pas oublier que Macaire, qui est né et a vécu dans sa jeunesse à Calonoros, était dépourvu d'une bonne et solide éducation et d'une instruction littéraire, telle qu'il aurait pu en avoir dans un milieu plus adapté, c'est-à-dire à Constantinople ou à Nicée.

Quant à la métrique, nous n'avons rien à remarquer à propos du vers politique pentédécasyllabique, qui est réuni par distiques selon l'ordre de l'alphabet dans beaucoup d'autres morceaux analogues, comme dans l''Αλφαβητάριον τοῦ κυροῦ Συμεῶν καὶ λογοθέτου τοῦ δρόμου, Inc. Ἀπὸ βλεφάρων δάκρυα. ἀπὸ καρδίας πόνους, qui se trouve dans le cod. Vat. Palat. 367, fol. 135 = Migne, *P. G.* 114, c. 132.

Nous devons, par contre, examiner mieux la métrique de la « poésie-préface » et de celle que nous éditons ici pour la première fois.

Le D[r] Banescu dit simplement que la poésie-préface est « en vers de seize syllabes ». Or, cette définition ne suffit pas à nous donner une idée exacte du mètre, et, par cela même, de l'état de conservation du texte. Il est mieux d'adopter l'une des définitions suivantes : « metrum anacreonticum, syllaborum quantitate neglecta » (Hannsen, *Philologus*, Supplementband 5, 1889, p. 208), ou « prosodieloser Achtsilber » (Maas, *Byz. Zeitschrift* 12, 1903, p. 303 n. 1), ou « anacréontique tonique de huit syllabes » (Bouvy, *Byz. Zeitschrift* 2, 1892, p. 111 s.).

Les poésies composées avec ce mètre sont assez nombreuses : cinq sont décrites par Hannsen, l. c., sous les n. 15, 19-22; trois par Maas, l. c. Mais on en peut facilement augmenter le nombre. Il suffira de citer parmi les Ἐξαποστειλάρια τῆς ὅλης Ἑβδομάδος (Ὡρολόγιον τὸ μέγα, Romae 1876, p. 51) ceux qui commencent par Ὁ γλυκασμὸς τῶν ἀγγέλων, Ἐν τῷ σταυρῷ παρεστῶσα, la prière à la Vierge Δέσποινα, δέσποινα, μῆτερ éditée dans le Μέγα Προσευχητάριον, Athènes 1906, p. 373 s. et le long Θρῆνος ἐρωτικὸς εἰς τὸν Χριστὸν καὶ τὴν Θεοτόκον dans le manuscrit du Mont Athos 3835 s. XVI, d'après Lampros, *Catalogue of the Greek Manuscripts on Mount Athos* I, p. 408, qui commence par Δύναμιν χορήγησόν μοι — οὐρανόθεν, ποθητέ μου, — καὶ σοφῶς ὁδήγησόν με — πρὸς τὴν σὴν δοξολογίαν.

L'accent primaire réside sur la septième syllabe, tandis qu'un accent secondaire est placé quelquefois de préférence sur la quatrième, comme dans le morceau publié par Bouvy, *Byz. Zeitschr.* 2, p. 112 et dans les Ἐξαποστειλάρια ou bien sur la troisième, comme dans notre Macaire (1).

(1) Voir sur ce sujet Meyer W., *Gesammelte Abhandlungen* II, p. 57 s.

De ces poésies, les unes ont la strophe de six vers (comme l' Ὠιδάριον κατανυκτικὸν de Léon le Sage dans Matranga, *Anecd. Gr.*, p. 683), ou de quatre (comme les Ἐπιτύμβια εἰς τὸν αὐτὸν Χριστοφόρον publiés par Sternbach dans *Eos* 5, 1898/9, p. 15-17) : les autres ont une structure strophique très inconstante, ou en manquent tout à fait, comme la poésie de Catrarès contre Néophyte dans Matranga, p. 675/682.

Or, les deux morceaux de Macaire ont la strophe de 4 vers. La strophe est mieux conservée dans les Στίχοι commençants par Ὅρα, ἀδελφέ, attendu que les deux vers 33-34 seulement manquent d'un couple d'octonaires pour parfaire la strophe.

Au contraire, quatre passages de la poésie ont la strophe inachevée, entre les vers 39-41, 46-49, 52-53, 82-83.

Maintenant, on peut faire deux hypothèses : 1) les vers sont tombés par négligence ou par volonté du copiste, ou 2) les vers manquent dès l'origine dans le texte, comme s'il était parfois permis de briser la monotonie de la strophe.

Cette dernière hypothèse pourrait, il est vrai, paraître probable, si on rapproche le morceau d'autres poésies de ce genre, par exemple, de celle du Macrembolitès, publiée par Miller dans Manuelis Philae *Carmina* I, p. 157, où parmi 5 strophes on en a quatre de quatre vers et une seule, la moyenne, de deux. La première hypothèse cependant nous semble plus vraisemblable pour plusieurs raisons.

D'abord, en ce qui touche la poésie Ὅρα, ἀδελφέ, il est naturel de penser que dans l'unique passage où la strophe serait représentée par un seul distique, il manque le deuxième couple de vers, qui devait déterminer la qualité du trésor inépuisable, c'est-à-dire trésor de sagesse, de vie éternelle, des divins enseignements, par exemple (On éviterait ainsi le voisinage de αὕτη γὰρ à ὅσα γὰρ).

On peut donc penser, par l'analogie, que Macaire adopta la même division strophique pour l'autre poésie. C'est en effet en suivant les traces de la strophe, que nous avons soupçonné des lacunes dans les passages où la strophe est tronquée.

Nos soupçons furent de même entretenus et confirmés par l'examen du texte.

Nous observâmes d'abord que le vers 47-48 προὔδωκαν ἡμᾶς se lie mal avec les vers qui précèdent et avec ceux qui suivent.

On lit en effet ἡμεῖς δὲ... εἰπόντες καὶ... ὁμολογοῦντες, προύδωκαν ἡμᾶς ... αὖθις δὲ καταλαβόντες ... εἴπαμεν.

Il semblerait que les deux premiers participes dussent être réunis à des verbes à l'indicatif, exprimant le contenu des réponses des moines en défense de leur orthodoxie, comme on lit dans la διήγησις : οἱ δὲ πάντα καλῶς ἐσαφήνισαν ... ἡρμήνευσαν... οὕτως πιστεύομεν, οὕτως ὁμολογοῦμεν et que devant αὖθις δὲ καταλαβόντες manque le complément de ce verbe (κατέλαβον εἰς τὴν Λευκωσίαν, p. 28; ἕως οὗ καὶ πρὸς τὴν αὐλὴν τοῦ ἀρχιέρεως τῶν Λατίνων ἔστησαν, p. 29-30).

On peut donc admettre la perte : 1) de vers qui donnaient la réponse des moines et l'intimation de se présenter à Nicosie pour en rendre bon compte à l'archevêque latin (ἔλθετε πάντες ὑμεῖς πρὸς τὴν Λευκωσίαν παραστησόμενοι τῷ βήματι τοῦ ἀρχιερέως ἡμῶν λόγον δώσοντες ὧν κακῶς κατ' ἡμῶν ἐλαλήσατε, p. 27); 2) avant αὖθις δὲ καταλαβόντες de vers qui indiquaient l'arrivée à Leucosie, décrite en détail dans la διήγησις, p. 27/29.

Nous admettons pareillement une lacune avant les vers 53-56 καὶ μὴ ἔχοντες τί δρᾶσαι — τοὺς πάντας — καὶ κρατοῦσιν. Il manquerait donc les termes exprimant l'impression que la franche réponse des moines produisit dans l'âme de l'archevêque Eustorge et de la suite (τούτων ἀκηκοὼς τῶν λόγων ὁ τῶν Λατίνων ἀρχιερεύς, θυμοῦ ἀσχέτου πλησθείς, ἐκέλευσεν ἅπαντας βληθῆναι ἐν τῇ φυλακῇ, p. 30).

Enfin on pourrait indiquer la perte de deux vers devant le vers 83 : τὸ δ' ἑξῆς ὁ θεὸς οἶδεν εἰς ἡμᾶς τοὺς πτωχοὺς ξένους.

Ces vers devaient signifier à peu près ceci : *Voici ce qui est arrivé jusqu'ici* (ce qui arrivera par la suite, Dieu le sait) à nous pauvres étrangers. Quant à la lacune que nous fixons aux vers 30-31 διὰ τοῦτο καὶ αἰτοῦμαι μὴ μεμφθῆναι, nous ne pouvons pas faire de conjecture sûre; peut-être que Macaire demandait de n'être pas blâmé pour sa mauvaise et peu lisible écriture.

Mais nous devons apporter des restrictions à nos conjectures en ce qui concerne les lacunes, et cela pour les motifs suivants :

1) Nous ne nous trouvons pas en présence d'un écrivain qui savait manier la langue et le mètre comme il aurait voulu; c'est pourquoi certaines incorrections peuvent être attribuées à l'auteur lui-même.

2) Le nombre actuel des vers étant de 92, on peut penser qu'il manque seulement quatre vers pour compléter le nombre de 24 strophes.

Quant à ce dernier point, il est vrai que, à cause de l'absence de l'acrostiche alphabétique, la pièce ne doit pas avoir nécessairement 24 strophes, comme les ont des στίχοι κατ' ἀλφάβητον de ce genre. Mais si l'on considère que les autres morceaux publiés par Banescu ont à peu près le même nombre de strophes que la série alphabétique (A. 1 48 vers = 24 distiches : B. 1 92 vers = 23 strophes de quatre heptasyllabes : B. 2 46 vers = 23 strophes distiches), il est très vraisemblable que la pièce A. 2 Γέγραπται ἡ βίβλος se composait, dès l'origine, au moins de 96 vers réunis en 24 strophes. Nous avons dit « au moins », car il est quelquefois permis d'ajouter à la fin une strophe en plus, comme l'on voit pour les morceaux de Photius dans Christ-Paranikas, *Anthologia Graeca carminum christianorum*, p. 50 s. et de Christophe protasécrétis dans Matranga, *Anecd. Gr.*, p. 667-669.

L'une ou l'autre de nos conjectures indiquées plus haut ne doit donc pas être absolument exclue.

Mais d'où vient-il que ces morceaux ont la structure strophique et presque le même nombre de strophes, ou distiques? Nous pensons que ceci dépend de l'influence de la riche littérature des « Alphabets édifiants » (*erbauliche Alphabete*, chez Krumbacher, p. 717-720), qui ont joué un rôle important dans l'instruction et l'éducation byzantines. Des personnes de médiocre culture, qui n'étaient pas poètes d'inspiration et de profession, devaient modeler leurs essais tiraillés sur ces poésies, qu'ils avaient étudiées et même apprises par cœur.

II

Observations critiques sur les poésies de Constantin Anagnostès.

A la suite des deux poésies de Macaire le Dr Banescu a publié aux p. 15-18 de la même brochure deux poésies de Constantin Anagnostès πριμμικήριος τῶν κατὰ Κύπρον ταβουλαρίων, et, d'après

Krumbacher, très probablement le copiste du manuscrit Vat. Palat. 367 (1).

Au fol. 136v de ce manuscrit se trouve le premier morceau, qui porte le titre Κωνσταντίνου Ἀναγνώστου ἡμιάμβια ἐπευχαριστικὰ τῆς πρὸς αὐτὸν φιλικῆς διαθέσεως τοῦ ἐνδοξοτάτου σεκρετικοῦ (non σεκρεταρίου) κυροῦ Κωνσταντίνου et commence par Ἔγνωκα, παμπόθητε — καὶ ὑπερθαύμαστε.

Krumbacher, trompé par la fausse transcription du mot παμπόθητε en πανυπόθητε dans le catalogue de Stevenson, crut que le vers du morceau était le vers politique, et par conséquent fit remarquer la dénomination, tout à fait étrange, insolite du vers politique par le mot hémiambe (v. *Geschichte der byzant. Litter.*, p. 773).

Le savant roumain a essayé, à la page 9 de sa brochure, de corriger le passage de Krumbacher relativement aux « 92 vers politiques » du morceau, en observant : « Ce ne sont en réalité que des vers de sept syllabes, pour lesquels le terme de ἡμιάμβια convient assez bien. En employant ce terme, l'auteur aura songé à la moitié du vers politique ou du tétramètre ïambique... Les 92 vers de 7 syllabes sont construits d'après l'accent. »

Cela n'est pas exact. Les vers de Constantin Anagnostès sont appelés ἡμιάμβια ἐπευχαριστικά parce que, comme les ἡμιάμβια συμποσιακά des fameux Ἀνακρεόντεια (1, 4-15 par ex.), ils sont construits en hémiambes ou anacréontiques heptasyllabiques (dimètre ïambique catalectique).

Le vers n'est pas construit d'après l'accent, mais d'après la quantité : ⏓ - ⏑ - ⏓ - ⏓, c'est-à-dire que la troisième syllabe doit être toujours brève. Naturellement, l'auteur s'est écarté des principes de la métrique classique pour suivre les innovations de l'âge byzantin au sujet de la prosodie et de la strophique.

En effet, 1) pour ce qui regarde la prosodie, les voyelles α, ι, υ peuvent être considérées brèves ou longues : voir par exemple :

(1) Nous ne croyons pas qu'on doive identifier Constantin Anagnostès avec le copiste lui-même du manuscrit Palatin. Nous essayerons de discuter cette question dans une étude comparative avec d'autres manuscrits qui nous semblent écrits de la même main.

v. 45 τῷ τοι κᾰγώ — v. 57 κᾰ̀ν καὶ σῑγῶ
v. 72 ἀλλ' ἄψῠχοι — v. 23 καὶ ἀκρῑβῶς
v. 43 γρᾱφήν — v. 33 φῐ́λου.

Quant à la quantité des autres voyelles ou diphthongues, une seule exception;

a) pour la troisième syllabe du vers 30 κατεσκεύασεν αὐτῷ, où on pourrait bien intervertir αὐτῷ κατεσκεύασεν.

b) pour la sixième syllabe du vers 21 πολύς, où on peut bien restituer πολλός.

2) Pour ce qui regarde la composition de la strophe, les vers sont réunis par strophes de quatre vers. Comme les 92 vers de la poésie forment seulement 23 strophes, on pourrait se demander s'il ne manque pas au moins une strophe (voir ce que nous avons observé à la p. 184). Or c'est précisément entre les vers 25-28 et 29-32 qu'on pourrait penser à une lacune, parce que la division strophique et la syntaxe laissent beaucoup à désirer.

Il nous reste à rectifier une dernière observation du D[r] Banescu à propos des hémiambes de Constantin Anagnostès. « Ce qui mérite encore d'être relevé dans ce morceau, c'est la tendance évidente du poète à faire rimer ses vers. On y distingue des groupes de vers qui présentent du moins une assonance (cf. les groupes 1-4; 6-7; 19-20; 28-29; 41-45; 47-52; 56-58; 82-86). On sait que la rime fut introduite dans la poésie byzantine au XV[e] siècle; nous avons donc en Anagnostès un des premiers qui se soient exercés à acquérir pour la poésie byzantine un élément qui lui était tout à fait inconnu » (p. 9).

Or, nous avouons tout notre scepticisme à cet égard. Les groupes indiqués par Banescu donneraient, en vérité, la proportion considérable de 30 % de rimes ou assonances : mais celles-ci nous semblent pour la plupart occasionnelles ou inévitables, en raison de la nature du texte même et des exigences du mètre et de la strophe. Par exemple, les groupes 1-4 et 6-7 sont formés par des adjectifs au vocatif, qui ne pouvaient pas donner d'autres désinences que en —τε ou —στε, comme par exemple dans l'inscription de la lettre contenue dans le même ms. Vatic. Palat. f. 111[v], θεόστεπτε, θεοφρούρητε, ἀειχύγουστε, πανευσεβέστατε, μέγιστε βασιλεῦ.

Or, qui oserait reconnaître dans ce passage de la lettre « la tendance évidente » à la recherche de rimes ou assonances?

Le groupe 44-45 μηδαμῶς, πεποιθώς est brisé et séparé par le sens et par la strophe. Le groupe 85-86 est intimement lié au jeu de mots entre πληθυσμός et πλατυσμός : calembour, qu'un Byzantin ne laisse pas facilement échapper : cf. Manuelis Philae *Carmina inedita,* éd. Martini, 44, v. 97-99 et 68, v. 19-21.

Comme conclusion, nous croyons qu'Anagnostès n'a pas plus cherché à jouer avec la rime ou l'assonance que les autres versificateurs de son époque.

3) Comme l'auteur a employé dans cette pièce la langue écrite et a imité un mètre classique, il n'a pas fait de même des concessions à la poésie vulgaire.

C'est précisément à cause de cette imitation littéraire, qu'il a cru devoir se passer de la paroxytonèse du vers, qui est propre aux Byzantins : cf. par exemple les deux pièces de Christophe protasécrétis et de Photius déjà citées; voir aussi mon article *Sulle poesie anacreontiche di Teodoro Prodromo, Rendiconti della Reale Accad. dei Lincei, Classe di scienze morali storiche e filologiche,* vol. XXVIII (1920), fasc. 12, pp. 426 ss.

Si Anagnostès avait voulu baser ses hémiambes sur les principes de la poésie vulgaire, il aurait dû sans doute les composer avec l'accent sur l'avant-dernière syllabe, selon la loi capitale de la rhythmique byzantine.

Nous terminons en présentant des observations critiques sur le texte de la poésie anacréontique.

Dans le titre il faut lire σεκρετικοῦ au lieu σεκρεταρίου, car le manuscrit a l'abréviation usuelle de ικ en forme de ξ avec le circonflexe, comme au fol. 107 v. pour les mots σωματικῶς, ῥηγικόν, etc.

v. 25-32 Καὶ γὰρ ποτ' 'Αλέξανδρος
ὁ γῆς κρατήσας πάσης
ἔκειτο ἀσθενήσας.
ἔχων φίλον δ' ἰατρόν,
φάρμακον ὑγιεινὸν
κατεσκεύασεν αὐτῷ,
ὃν διέβαλον ἐχθροὶ
ὡς φθαρτικὸν τυγχάνειν.

Cet endroit est probablement incomplet et corrompu. Il nous semble en effet qu'entre les deux strophes ont péri des mots

qualifiant mieux l'ami d'Alexandre, le médecin Philippe d'Acarnanie et indiquant qu'il fut prié de guérir le roi (v. Arrien, *Anab.* II, 4, 8). Alors le médecin « lui prépara une potion salutaire, que ses ennemis accusèrent d'être empoisonnée ». De plus le vers 30 est corrompu, car il a une diphthongue au lieu d'une syllabe brève dans le troisième siège. La faute de quantité peut être éliminée par la simple inversion des mots. Dans le vers 31 on doit mettre ὃ, qui se rapporte à φάρμακον ὑγιεινόν, l'antithèse de φάρμακον φθαρτικόν.

v. 37 ἔπειτα τὴν κάκιστην. Le morceau étant composé dans la langue littéraire, on doit écrire κακίστην ou laisser le κάκιστον du manuscrit, qui se pourrait expliquer par « the terminal fluctuation » entre les adjectifs de deux et trois désinences. Du reste, au fol. 141ʳ du ms. on trouve Λέοντα βέστον, où on attendrait βέστην; cf. *Bessarione* 21 (1917), p. 201 et 353.

v. 52 ἔχοιμι ἐκπλήρωτα. L'observation « l'auteur a changé la place de l'accent, pour accommoder le ton au vers précédent » manque de fondement, parce que le mot doit être nécessairement proparoxyton, de même que ἀπλήρωτος, εὐπλήρωτος. Pour ce motif et à cause des considérations que nous avons déjà exposées, il n'y a donc pas déplacement d'accent par rappport au rythme du vers précédent.

v. 65-72. Texte de l'édition.	Texte corrigé.
Ἐγὼ δ' ἔτι προσάξω	Ἐγὼ δὲ τί προσάξω
σῆς ἀγάπης ἄξιον·	σῆς ἀγάπης ἄξιον;
χρυσὸν μὲν, ἀλλ' οὐκ ἔστιν	χρυσον μέν; ἀλλ' οὐκ ἔστιν
ὅλως ἂν ἀντάξιος,	ὅλως ἂν ἀντάξιος·
ἄργυρον, ἀλλ' ἄχρηστον	Ἄργυρον; ἀλλ' ἄχρηστον
πρὸς τὴν καλήν σου ἀγάπην,	πρὸς τὴν καλήν σου ἀγάπην·
λίθους διαυγεστάτους,	λίθους διαυγεστάτους;
ἀλλ' ἄψυχοι πέλουσιν.	ἀλλ' ἄψυχοι πέλουσιν.

L'auteur, après avoir reconnu l'intime affection de son bienfaiteur, se demande : Mais qu'est-ce que je pourrais présenter, qui soit digne de ton affection? de l'or? mais ce n'est pas tout à fait équivalent; de l'argent?...

v. 91. Au lieu de <῾Ο> τάλας Κωνσταντῖνος, qui rétablit la syllabe manquante, mais pas la brièveté de la voyelle dans la

troisième place, il faut proposer τάλας <ὁ>, ou τάλας δὲ (δ' ὁ).

L'autre morceau de Constantin Anagnostès est une exhortation à l'un de ses jeunes élèves de ne pas se décourager à cause des punitions que le maître lui avait infligées pour le corriger de son irascibilité. Il renferme 46 vers politiques, qui se groupent très facilement en distiques (23). La langue présente des caractères plus nettement vulgaires jusqu'au vers 25 (cf. παιδίν, νὰ, δι' ἐσέναν = διὰ σέ, ἦτον = ἦν), mais du v. 26 à la fin elle est tout à fait exempte de vulgarismes. Cette composition d'Anagnostès a donc un trait de ressemblance avec celles de Théodore Prodrome et de Michel Glycas, étant, comme ces dernières, rédigée partie en grec littéral, partie en grec vulgaire (cf. Legrand, *Biblioth. gr. vulg.* I, p. XIV).

v. 3-9 οὐκ ἔδεισε νὰ λυπηθῇς... 4 οὐδὲ θήσεις εἰς τὴν σὴν καρδίαν τόσην θλίψιν — 7 ἀλλ' ἔδεισε, κἂν πρὸς μικρὸν ἐθλίβης κ' [ἐ]λυπήθης ... 9 παραύτα νὰ μεταστραφῇς]. Quant à ἔδεισε, Banescu fait dans l'*Index* la remarque ἔδεισε (*aor.*) : Heisenberg propose ἔδησε. Nous croyons qu'il faut écrire οὐκ ἔδει σε νὰ λυπηθῇς — ἀλλ' ἔδει σε παραῦτα νὰ μεταστραφῇς. Cette construction s'explique très bien par contamination des deux constructions δεῖ + accus. avec l'infinitif et δεῖ + ἵνα : cf. Jannaris, *Historical Greek Grammar*, § 2081/2 et le commencement de la Ἁμαρτωλοῦ παράκλησις chez Legrand, op. cit., p. 17 ἐμὲν οὐ πρέπει νὰ λαλῶ, οὐδὲ νὰ συντυχαίνω, οὐ πρέπει ἐμὲν νὰ βλέπωμαι etc.

4) Pour intégrer la syllabe manquante, Heisenberg propose justement οὐδὲ (νὰ) θήσῃς.

v. 7 κ' [ἐ]λυπήθης. Le ms. ayant καὶ ἐλυπήθης, il faut écrire καὶ (ou κ') ἐλυπήθης.

v. 9 παραύτα] « déplacement de l'accent, à cause du rhythme ». Comme ce déplacement d'accent n'est pas nécessaire (cf. v. 16, 18, 27, 39, 45), nous croyons qu'on doit plutôt penser à l'oscillation du ton dans cet adverbe. Comme l'on prononçait παραυτά et πάραυτα, μοναυτά et μόναυτα, on prononçait aussi bien παραῦτα et μοναῦτα (v. ce mot dans Ducange).

v. 13 ἀπρεπεῖς τινες λόγους] Corriger τινας (faute d'impression).

v. 42 καὶ τότε νὰ ἕξῃς ἔπαινον καὶ τιμὴν περὶ πάντων] Restituer la leçon du manuscrit παρὰ, représentée par l'abréviation usuelle (cf. Zérétéli, *De compendiis scripturae codd. graec.* tab. 21).

I. — Τοῦ αὐτοῦ μοναχοῦ Μακαρίου τοῦ Καλορείτου στίχοι εἰς τὸ τέλος τοῦ βιβλίου, οὗ ἔγραψεν.

Γέγραπται ἡ βίβλος αὕτη
παρ' ἐμοῦ τοῦ ἐλαχίστου,
πένητος καὶ ἰδιώτου,
ξένου καὶ πτωχοῦ τῶν πάντων,
Ῥακενδύτου, μελενδύτου,
τάχα μοναχοῦ τοῦ δῆθεν,
οὗ τὸ ὄνομα τυγχάνει
Μακάριος, Χριστοῦ δοῦλος.
Αλλὰ δὴ ὁ ἔχων ταύτην
τὴν παροῦσαν λέγω βίβλον,
καὶ οἱ πάντες ὅσοι τύχουν
κατιδεῖν αὐτὴν πολλάκις,
Μή μομφήν τινα τὴν πρός με
καταμέμψησθε οἱ πάντες·
μέμψεως καὶ γὰρ ὑπάρχω
ἄξιος ὑπὸ τῶν πάντων.
Ἀλλ' ἐπεὶ ἐγκεκλεισμένος
ἐν τῇ φυλακῇ ὑπῆρχον,
οὐχ ἑώρων σχεδὸν ὅλως
τὸ τί ἔγραφα ἐνταῦθα.
Διὰ τοῦτο γὰρ καὶ πάντων
τῶν γραμμάτων καὶ στοιχείων
ἄσημός ἐστιν ἡ θέσις
καὶ ἀνείδεος δι' ὅλου.
Ὁ γὰρ ἐν τῷ σκότει, φεῦ μοι,
καθεζόμενος, μὴ βλέπων,
πῶς καὶ γράμματα χαράξει,
ὥσπερ θέλει καὶ ὡς δεῖται;
Διὰ τοῦτο καὶ αἰτοῦμαι
μὴ μεμφθῆναι παρ' ὑμῶν γε
. . . .
. . . .
Ἀλλὰ μή τις ὑπολάβοι
ἐξ ὑμῶν τῶν ἀκουόντων,
ὡς δι' ἄλλην τιν' αἰτίαν
ἐν τῇ φυλακῇ ἐκλείσθην.
Ἄπαγε, καλέ μου φίλε,
ἀδελφὲ ἠγαπημένε,
ἐγὼ γάρ σοι τὴν αἰτίαν
σαφηνίσω, νὰ γινώσκῃς.
Ὡς γὰρ ἦμεν ἐν τῷ ὄρει
καθεζόμενοι ἡσύχως,
δύο τῶν Λατίνων ἦλθον
θέλοντες διαλεχθῆναι.
Ἡμεῖς δέ γε πρὸς αὐτούς τε
τὴν ἀλήθειαν εἰπόντες
καὶ ἀληθινὴν τὴν πίστιν
τὴν ἡμῶν ὁμολογοῦντες,
. . . .
. . . .
προύδωκαν ἡμᾶς ἐκ φθόνου
πρὸς τὴν κεφαλὴν τὴν τούτων.
. . . .
. . . .
αὖθις δὲ καταλαβόντες
καὶ ἐνώπιον τῶν πάντων
τὸν αὐτὸν τῆς ἀληθείας
λόγον εἴπαμεν οἱ πάντες
. . . .
. . . .

1. — Ex cod. Palat. gr. 367, fol. 136.
13 Τινὰ τὴν Cod. : τινα Banescu : ut syllabam ab editore omissam suppleret κἄντινα coniecit Heisenberg, *Byzant. Zeitschrift* 23 (1914), p. 273.
20. ἔγραφα sic cum augmento pro reduplicatione : cf. Jannaris, § 736.
33. Τὴν Cod. : emend. Heisenberg.
50 κατ' ἐνώπιον Heisenberg.

καὶ μὴ ἔχοντες τί δρᾶσαι
ἐκ τοῦ ἀμετρήτου φθόνου
Ἐν τῇ φυλακῇ τοὺς πάντας
ὡς δυνάσται καὶ κρατοῦσιν.
ὦμεν γὰρ οἱ πάντες ἅμα
δεκατρεῖς τὸν ἀριθμόν τε.
Τὴν δὲ κάκωσιν τὴν τούτων
τίς ἰσχύσει πᾶσαν λέξαι;
καθ᾽ ἑκάστην γὰρ ἡμέραν
θανατοῦσιν ἡμᾶς πάντας.
Οὐχ ἡμέραν οὐδὲ νύκταν
φῶς ἰδεῖν παραχωροῦσιν,
ἀλλ᾽ ἐν σκότει ὡς εἰς ᾅδην
κεκλεισμένους ἡμᾶς ἔχουν.
Λοιπὸν οὖν διὰ τὴν ἀγάπην
ἔγραψα τὴν βίβλον ταύτην
οὕτως νῦν ἐγκεκλεισμένος
ἐν τῇ ζοφερᾷ σκοτίᾳ.
Διὸ δὴ καὶ ἐρωτῶ σε
τὸν κατέχοντα τὴν βίβλον
μέμνησό μου, τὸν πτωχόν σου,
κἄν τε ζῶ, κἂν ἀποθάνω.
Ὑπὲρ γὰρ τῆς ἀληθείας
ἔχομεν θανεῖν ἑτοίμως·
διὰ τοῦτο καὶ ἐνταῦθα
ἐληλύθαμεν προθύμως.
Ἔχομεν δὲ κρατημένοι
ἐν τῇ φυλακῇ νῦν ταύτῃ
ἑπταμηνιαῖον χρόνον,
πληρουμένης καὶ τῆς βίβλου.
. . . .
. . . .
Τὸ δ᾽ ἐξῆς ὁ θεὸς οἶδεν,
εἰς ἡμᾶς τοὺς πτωχοὺς ξένους.
Εἰς αὐτὸν γὰρ τὰς ἐλπίδας
προσδοκῶμεν καθ᾽ ἡμέραν.
αὐτοῦ δὴ καὶ προσκυνοῦμεν
ὅσα εἰς ἡμᾶς προστάξει.
Τήρει γοῦν μετ᾽ ἀκριβείας
πάντα τὰ ἐν τῆδε βίβλῳ,
ὅπως τὴν ὠφέλειαν εὕρῃς
καὶ ψυχῇ καὶ σώματί σου.
Ἀμήν.

56 δύνας sic Cod. : quod potius δυνάσται legendum est quam δύνανται, ut habet Banesch.

57 ὦμεν = ἐσμέν Cf. Βίος Ἀλεξάνδρου (éd. Wagner, *Trois poèmes grecs du moyen âge*), v. 4881 : ἡμεῖς γὰρ ὦμεν τούτων — διάκονοι καὶ πράττομεν ἐπιταγὴν ἐκείνου et v. 504 : πλῆθος πολὺ γοῦν — ὦμεν, ἔχομεν δ᾽ ὀγδοήκοντα σκυτάλους] ἦμεν Banescu perperam, nam Macarius cum sociis nunc custoditur in carcere.

61-61 Cf. *Psalm.* 43, 22.

65 ὡς εἰ Cod. : emend. Heisenberg.

75 ss. cf. Διήγησις, p. 36 : ὁ καὶ ἡμεῖς μαρτυροῦμεν καὶ ὑπὲρ αὐτοῦ πάσχομεν καὶ ἔχομεν ἀποθανεῖν.

81 ἑπταμηναῖον Cod. : emend. Banescu.

91 τὴν ὠφελαν Cod. : τὴν ὠφέλειαν Banescu. Sed fortasse emendandum est τι ὄφελος : nam Macarius usitatur verbo ὄφελος (cf. v. 22 et 31 carminis Ὅρα, ἀδελφέ, et sententiam Chysostomi οὐδὲν ὄφελος etc.). Nisi forte ὠφέλειαν trisyllabum efficit, ut μετάνοιαν in Constantini Anagnostae v. 9 carminis II : παραῦτα νὰ μεταστραφῆς καὶ νὰ ἔλθῃς εἰς μετάνοιαν.

91 καὶ 1° loco ex ἐν emend. Cf. v. 41 carm. Ὅρα, ἀδελφέ.

II. — Στίχοι Μακαρίου.

Ὅρα, ἀδελφέ, τὰ πάντα
ἀκριβῶς τὰ γεγραμμένα,
ὅσα ἐν τῇ βίβλῳ ταύτῃ
κατετέθησαν ἐγγράφως,
Ὅπως σὺ ὁ ἔχων ταύτην
ταῦτα πάντα ἐκκαρποῦσαι
καὶ διδάσκεσαι καθ᾽ ὥραν
καὶ φωτίζεσαι τῇ γνώσει.
Ἀλλὰ μή πως τῇ οἰήσει
δι᾽ αὐτῶν εἰς σὲ προσάξῃς,
ἀλλὰ μᾶλλον μετὰ φόβου
τοῦ θεοῦ καὶ ταπεινώσει,
Οὕτως ταῦτα καὶ μετέρχου
καὶ ἐν τῇ χαρδίᾳ ἔχε,
μιμνησκόμενος καθ᾽ ὥραν
ποῦ ἐστιν ὁ ταῦτα γράψας.
Οὐχὶ γῆ καὶ τέφρα πέλει,
καὶ ἐν τάφῳ ἀπεκλείσθη;
οὕτως πᾶς τις ζῶν ἐνταῦθα,
κἂν μὴ θέλῃ, λοιπὸν θνήσκει.
Καὶ οὐ τέχνη λοιπὸν μένει,
οὐδὲ ὄφελος ἐκ ταύτης,
εἰ μὴ πρᾶξιν ἀγαθήν τε
φέρει ἐν αὐτῷ, ὡς θέμις.
Καὶ σὺ οὖν, ἀγαπητέ μου,
σπούδαξε κτισθῆναι πρᾶξιν,
καὶ μὴ ὡς ἐγὼ ὁ τάλας,
ὁ μηδὲν ἀγαθὸν ἔχων.
Οὕτως γὰρ ἐν ταπεινώσει
εἰς τὸ ἀγαθὸν ἐργάζῃ·
ὄφελος εἰς σὲ ἐκ ταύτης
οὐ μικρὸν τῆς βίβλου κτήσῃ.
Αὕτη γὰρ θησαυρὸς πέλει
ἀνεξάντλητος δι᾽ ὅλου
. . . .
. . . .
Ὅσα γάρ τις τῶν χρημάτων
κτήσηται ἐν τῷ νῦν κόσμῳ,
φθείρονται καὶ ἀλλοιοῦνται
ἐν μιᾷ ῥοπῇ τὰ πάντα.
Αὕτη δὲ ἡ βίβλος πέλει
ἄφθαρτον τὸν πλοῦτον ἔχων
καὶ ψυχῇ καὶ σώματί σου
εἰς αἰῶνας τῶν αἰώνων.

Πρόσεχε, ἀδελφέ, μετὰ φόβου θεοῦ καὶ ταπεινώσεως τὰ τοῦ βίβλου μετέρχεσθαι, καὶ γνῶθι σαυτὸν ὅτι ἄνθρωπος θνητὸς ὑπάρχεις, κἂν μυρίας τὰς τέχνας ἐπίστασαι, καὶ μέμνησο κἀμοὶ τῷ ταῦτα γράψαντι Μακαρίῳ τῷ ξένῳ.

Οὐαὶ ἡμῖν τοῖς ἀνθρώποις· τίς ἡ τοῦ βίου τούτου ὠφέλεια;

Χρυσοστόμου.

Οὐδὲν ὄφελος τῆς ἔξωθεν εὐπορίας, ὅταν τὰ ἔνδον ἐν πενίᾳ ᾖ· καὶ οὐδὲν βλάβος τῆς ἔξωθεν πενίας, ὅταν τὰ ἔνδον πολὺς ἀπόκειται θησαυρός.

II. — Ex cod. Vat. Palat. gr. 367, fol. 68v.
17 Οὐχ᾽ ἡ γῆ Cod.
26. Vulgariter, pro σπούδασον : cf. Jannaris, § 996, 252 et 873.
30 Malim εἰ τὸ ἀγαθὸν ἐργάζῃ, κτλ.

III. — Μακαρίου.

Ταῦτα τὰ μυθώδη ληρήματα τοῦ ψευδωνύμου Μωαμὲδ διὰ τοῦτο ἐνταῦθα ἐγράφησαν, ὡς ἂν οἱ Χριστιανοὶ ταῦτα ὁρῶντες καταγελῶσιν αὐτὸν καὶ τοὺς αὐτοῦ μαθητὰς καὶ διαπτύουσι (sic) τὴν αὐτῶν πλάνην τε καὶ ἀπώλειαν, καὶ τὴν τῶν Χριστιανῶν πεφωτισμένην καὶ ὑπὲρ ἥλιον λάμπουσαν ὀρθόδοξον πίστιν ὑπερυψοῦντες καὶ τὸν Σωτῆρα Χριστὸν καὶ Θεὸν ἡμῶν εὐχαριστοῦντες μεγαλύνωμεν καὶ δοξάσωμεν τὴν αὐτοῦ ἄπειρον ἀγαθότητα καὶ εὐεργεσίαν, ὅτι ἐλυτρώσατο ἡμᾶς τῇ αὐτοῦ εὐσπλαγχνίᾳ ἐκ ταύτης τῆς μεμισημένης πλάνης καὶ ἀπωλείας, οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ ἐκ πάσης ἄλλης τῶν ἀνόμων καὶ αἱρέσεων θρησκείας τῶν τῇ ψυχῇ (sic) καὶ τὸ σῶμα τῇ ἀπωλείᾳ παραδιδόντων. †ὧν πρῶτος ἐγὼ ὁ ταῦτα γράψας καταπτύω καὶ ἀποστρέφομαι τὰ μυθώδη ταῦτα ληρήματα καὶ πᾶσαν αἵρεσιν· πιστεύω δὲ καὶ κηρύττω τὸν Κύριον ἡμῶν καὶ Θεὸν Ἰησοῦν τὸν Χριστόν.

IV. — Στίχοι Μακαρίου μοναχοῦ.

Φιλῶν με πολλὰ εἰς μάτην βάλλῃ κόπους·
Ὅρους κρατῶν δὲ τακτικῆς μου φιλίης
τὴν ἀντάμειψιν τοῦ τρόπου ῥῶσιν λάβοι
ὄλβον πολύν τε τῆς ἄνω κληρουχίας.
Τοίνυν τὸ ῥευστὸν τοῦ βίου διδαγμένοι
μόνην ποθῶμεν ἀρετῆς τὴν ἀξίαν·
χρόνος γὰρ αὐτῆς οὐ διαφθείρει κλέος,
μνήμη δὲ μᾶλλον εὐπρεπέστατος πέλει
λαοὺς ἐπευφραίνουσα τοῖς ἐγκωμίοις,
ὥσπερ ἡ πανάρετος σὴ γνώμη, πάτερ.
Εὔχου δὲ τοῦ γράψαντος ταύτην τὴν δέλτον,
Μάκαρος αἰσχροῦ καὶ βεβήλου τοῖς ἔργοις.

III. — Ex cod. Pal. gr. 367 fol. 68^r.

4 διαπτύωσι emend. Sylburgius. Ceterum saepissime in codice ου pro ω ponitur, quod proprium vernaculi sermonis est : velut Λευκουσία, ψουμίον, γινώσκουν pro Λευκωσία, ψωμίον, γινώσκων.

11 ἐκ πλάνης ἄλλης τῶν ἀνόμων καὶ αἱρετικῶν θρησκείας Sylb.

IV. — Ex cod. Vallic. gr. 96 (F. 48) s. XIII fol. 164.

12 τῇ ψυχῇ Cod. : σὺν τῇ ψυχῇ Sylb. qui haec animadvertit : « Cum τῇ ψυχῇ subaudiri potest praepositio σὺν seu ἅμα, quamquam et sine illa sensus constat, quatenus illatio significatur : *qui animae etiam corpus exitio dant* ». At ex his quae alibi exposuimus elucet Macarium dativo pro accusativo usum esse. Rectius fecerat, si scripsisset : τὴν ψυχὴν καὶ τὸ σῶμα.

G. Mercati.

MANUSCRITS ORIENTAUX

DE LA BIBLIOTHÈQUE ASBAT

A côté des soucis de l'éducation de la jeunesse, qui a toujours constitué mon idéal, j'ai eu à cœur, depuis mon ordination, de collectionner les manuscrits chrétiens orientaux, legs vénérable des siècles passés de l'Orient, si méconnu de nos jours.

Mes recherches datent de 1912. La besogne était alors plus facile. Quelques mois me suffirent, malgré mes diverses occupations, pour réunir cent manuscrits, dont le catalogue sommaire fut inséré dans la *Revue de l'Orient Chrétien* (1) de Paris.

En août 1913, sur la demande des Pères Bénédictins français, je me rendis chez eux à Jérusalem, en qualité de professeur de langues arabe et syriaque. Là les Orientalistes que j'eus le bonheur de rencontrer ainsi que les lettres de mes amis m'encouragèrent à continuer mes recherches. J'avais déjà, il est vrai, enrichi ma collection d'un certain nombre de volumes, découverts à Jérusalem, lesquels, ajoutés à ceux que j'avais trouvés à Alep, semblaient m'adresser un appel pressant de ne pas m'arrêter à mi-chemin.

Cependant, plus d'une année s'était écoulée. Et il advint que je quittai Jérusalem cinq jours avant la déclaration de la guerre mondiale dans l'intention de faire un voyage d'études en Europe.

La chose me fut impossible et je dus rentrer à Alep, laissant à Jérusalem les manuscrits que j'y avais réunis (2).

(1) Voir t. VII (XVII) 1912, n° 3. — T. VIII (XVIII) 1913, n° 3, etc.

(2) Revenu à Jérusalem vers le 1er octobre 1918, je n'en ai retrouvé que quelques-uns; les autres avaient été enlevés par les Turcs, qui s'étaient emparés du monastère dès le début des hostilités.

Mais la guerre commençait à paraître incroyablement longue. Je me remis à la tâche, sans perdre plus de temps.

Le rayon de mes recherches se trouva alors très limité, puisque Alep seulement s'offrait à moi, et au prix de quelles difficultés? Car Alep ne constituait pas pour mon activité une forêt vierge; j'étais plutôt sur ce champ un simple glaneur, venu bien tard après la moisson. Dans cette besogne bien d'autres m'avaient devancé, notamment les missionnaires jésuites, divers consuls et des Orientalistes. Le champ des recherches leur était largement ouvert, d'autant plus qu'ils avaient des ressources et maintes facilités qui me faisaient totalement défaut.

La tâche fut donc rude au convive de la dernière heure. J'étais dans l'obligation d'aller partout, de fureter au milieu des vieilleries et des rebuts. Bien des fois, je pénétrais même dans des maisons où se trouvaient des malades, des mourants, et souvent c'est sous des toits contaminés par le typhus exanthématique (1) que je vaquais à mon œuvre de sauvetage, ma volonté surmontant mon dégoût, pour le service de la religion et de la science.

Que de perles ensevelies sous les décombres! Au bout d'un temps assez court, j'étais parvenu à former une bibliothèque de 1.000 volumes environ contenant plus de 1.500 manuscrits (2). Résultat incroyable et qu'explique seule la richesse en manuscrits de ma ville natale.

Cette bibliothèque, je la présente aujourd'hui aux Orientalistes. Ainsi que le démontre la table des matières, ces manuscrits traitent les sujets les plus variés. J'ai donné une étude succincte de 776 volumes. Comme mes devanciers, dont j'ai suivi l'exemple, j'ai transcrit le sujet de chaque manuscrit, ses divisions, le nom de l'auteur, la date de la copie que j'ai entre les mains, sa langue, le nombre de pages et des lignes de chaque page, ses dimensions et souvent j'ai donné la traduction de certains *Incipit* et chapitres en entier. De plus j'ai cru rendre service au public en y joignant quelques renseignements sur les

(1) C'était en 1915, année où cette épidémie ravagea Alep; presque tous ceux qui en furent atteints moururent.

(2) Souvent on trouve dans un volume plusieurs manuscrits réunis ensemble

auteurs. Mes lecteurs voudront bien excuser les imperfections de mon ouvrage, vu le peu de moyens dont je disposais pour venir à bout d'une pareille entreprise; surtout en ce temps de guerre, où je ne pus faire ce qu'il aurait fallu pour perfectionner mon travail. De même, ils pardonneront mes fautes de français, eu égard à la mauvaise fortune qui ne m'a pas favorisé sous ce rapport, car je n'ai pas eu le bonheur de faire mes études dans une école française.

La lecture des manuscrits commande le respect et renferme une foule de leçons. Ces auteurs qui émerveillent les fils du vingtième siècle, par l'ampleur de leur science et la profondeur de leurs écrits, ont vécu à des époques où rien ne pouvait encourager la science et favoriser les savants (1). Et s'il est vrai que le mérite se mesure à l'effort, saluons les auteurs des manuscrits orientaux. Ils ont rendu immortels leurs noms, leur langue, leur siècle et leur pays.

Mais aux siècles d'or ont succédé les siècles de décadence. Et c'est là la leçon magistrale, mêlée de regrets, qui se dégage de la lecture des manuscrits : l'Orient a été victime de ses divisions religieuses.

Occupées à des querelles stériles, les Églises chrétiennes (2) d'Orient ont négligé de veiller à l'instuction et à la formation du clergé. Celui-ci se trouva incapable d'instruire le peuple et de lui inculquer la morale. Il en résulta que l'irréligion et l'immoralité gagnèrent peu à peu les masses.

Le remède à cette situation désastreuse réside dans le retour des différentes Églises à la véritable unité ecclésiastique, qui leur permettrait de travailler efficacement au relèvement intellectuel et moral de tout l'Orient.

Dans cette union, elles puiseront la force d'étendre leur action et de convertir au christianisme les païens et les musulmans. Et ainsi elles accompliront la volonté du Sauveur, mort sur la croix pour le salut de tout le monde.

Dans cet ordre d'idées, je dirai un mot de ma ville natale.

(1) D'autant plus qu'ils vivaient sous le joug des musulmans et en subissaient de continuelles persécutions.

(2) Et ceci est vrai à un degré moindre sans doute, des catholiques. Trop souvent, des contestations entre les membres de la hiérarchie paralysent un zèle réel.

Au dix-huitième siècle, à elle seule Alep a produit des manuscrits plus que la Syrie, la Mésopotamie et l'Égypte prises ensemble. Le mérite en revient en premier lieu à la France et à ses missionnaires, pionniers infatigables de la foi et de la civilisation, qui convièrent au catholicisme toute la population chrétienne d'Alep et lui imprimèrent un réveil religieux et intellectuel sans égal (1). Autrefois citadelle de la foi et de la science, Alep malheureusement est aujourd'hui bien déchue de son ancienne splendeur. Puisse l'auteur de ce livre avoir un jour la consolation d'assister au réveil d'Alep; il voudrait y contribuer en lui rappelant ses gloires passées inscrites dans ses manuscrits.

Plaise à Dieu que son souhait se réalise!

Paul ASBAT,
Prêtre syrien catholique d'Alep.

Jérusalem, en la fête de l'Assomption 1920.

---

1. — BAR-HEBRAEUS : *1. Page 1.* — Traité sur l'âme en 26 chapitres : 1° démonstrations de l'existence de l'âme; 2° définition de l'âme; 3° l'âme n'est pas un corps, ni un accident; 4° fausseté de l'opinion qui dit que l'âme est l'union des éléments; 5° diversité des âmes humaines; 6° manifestation des âmes humaines par les tempéraments; 7° différence des personnes humaines d'après les trois facultés propres aux hommes; 8° causes de la diversité des facultés intellectuelles dans le genre humain; 9° sentiment de la colère; 10° sentiment du désir ; 11° preuve que dans un seul homme il n'y a qu'une seule âme; 12° l'organe principal c'est le cœur; 13° facultés de l'âme et connaissances acquises en dehors des connaissances susdites; 14° propriétés de l'âme humaine; 15° preuves de la nécessité des termes usités parmi les hommes concernant l'âme; 16° preuves données par les philosophes de l'union de l'âme avec le corps et ses membres; 17° création de l'âme: 18° les opinions des partisans de la métempsycose; 19° fausseté de la théorie de la métempsycose; 20° l'âme animale; 21° l'action de l'âme séparée du corps; 22° lieu de l'âme séparée du corps; 23° la supériorité, sur les plaisirs corporels, des plaisirs spirituels qu'éprouve l'âme après s'être séparée du corps; 24° des révélations qui se font à l'âme ainsi que des apparitions et des songes;

(1) Alep comptait avant la guerre environ 50.000 chrétiens, dont 35.000 sont catholiques. Les 15.000 qui restent sont presque tous étrangers.

25° nature des révélations et des apparitions; 26° diverses opinions des hommes sur ce qui vient d'être dit. — 2. *Page 87.* — Traité sur la création de l'âme, divisé en 65 chapitres : 1° définition nominale ou étymologique de l'âme; 2° preuves de l'existence de l'âme humaine; 3° diverses opinions sur l'essence de l'âme; 4° réfutation des opinions susdites; 5° l'âme est une substance; 6° l'âme n'est pas un corps; 7° l'âme est simple; 8° définition de l'âme et qualité de l'âme; 9° signification du nom de l'âme et son origine; 10° facultés de l'âme; 11° facultés de l'âme d'après les opinions des docteurs de la loi sainte; 12° facultés diverses de l'âme; 13° facultés naturelles et accidentelles; 14° facultés de l'âme envisagée toute seule, puis celles du corps envisagé seul, enfin facultés de l'homme ayant une âme et un corps unis ensemble; 15° l'âme est raisonnable; 16° l'âme se meut d'elle-même; 17° divers mouvements et le mouvement propre à l'âme; 18° l'âme pense; 19° faculté élective de l'âme; 20° l'âme est immortelle; 21° véracité des facultés susdites; 22° si un membre du corps vient à être coupé ou subit quelque accident, cela n'atteint pas l'âme; 23° l'âme est la même chose que l'intelligence; 24° comment l'âme est créée; 25° l'union de l'âme et du corps; 26° causes de l'union de l'âme et du corps; 27° causes de la nécessité de la séparation de l'âme et du corps; 28° partie du corps où réside l'âme; 29° propriétés de l'âme et celles du corps; 30° propriétés par lesquelles l'âme se distingue des autres êtres; 31° origine de l'âme; 32° le lieu de la création de l'âme, est-ce dans le corps ou en dehors du corps; 33° le moment où l'âme est créée, est-ce avant le corps, en même temps ou après; 34° l'âme est-elle dans le corps, hors du corps ou dedans et dehors à la fois; 35° y a-t-il de la vie dans le *semen viri;* 36° l'âme de sa nature est invariable et ne subit pas de changement; 37° l'âme guide le corps et le dirige; 38° il est impossible qu'un homme soit irraisonnable; 39° manière dont l'âme exerce son action dans le corps; 40° différence des tempéraments des hommes, malgré l'unité de leur espèce; 41° causes pour lesquelles l'âme n'exerce pas ses actions ordinaires dans les corps des petits enfants ou bébés; 42° réfutation de l'opinion qui dit que l'âme n'est pas raisonnable en acte; 43° le petit enfant sait-il le langage des hommes; 44° l'âme est limitée dans son essence et son action; 45° différence entre les âmes; 46° l'essence de l'avorton est comme celle de l'âme qui a habité longtemps un corps; 47° l'âme, séparée du corps, n'est point sujette à la corruption et au péril; 48° l'âme, séparée du corps, garde ses propriétés à elle tant qu'elle existe; 49° l'âme, séparée du corps, continue à agir et à se mouvoir; 50° l'âme, séparée du corps, se rend compte davantage de sa grandeur et de sa noblesse; 51° l'âme, séparée du corps, voit par elle-même, entend et comprend; 52° facultés de l'âme après sa séparation du corps; 53° l'âme se connaît et sait qu'elle a été créée; 54° réfutation de l'opinion qui dit que l'âme, après la décomposition du corps, s'en va une partie dans l'homme, une autre dans l'animal et une autre dans les insectes; 55° réfutation de ceux qui disent que l'âme a été créée dans le monde des anges, mais, par sa mauvaise conduite et le mépris de soi-même, s'est précipitée dans les corps humains; de ces corps, dans les animaux;

des animaux, dans les végétaux; des végétaux, dans les corps inanimés; 56° où se trouve le lieu de l'âme après sa séparation du corps jusqu'au jugement dernier; 57° l'homme a été créé à l'image de Dieu, comme dit l'Écriture Sainte; 58° résurrection des corps d'après les opinions des anciens; 59° réfutation du polythéisme; 60° le corps décomposé ressuscitera lui-même et non un autre; 61° le corps ressuscité sera entier; 62° les hommes et les femmes ne seront plus distingués, ils auront des figures humaines semblables; 63° le corps ressuscité verra, entendra, connaîtra et touchera par tout lui-même; 64° le monde futur sera ce même univers; 65° le lieu où se réuniront les hommes au jour du jugement. — *3. Page 136.* — Livre de l'entretien de la sagesse. Il se compose de quatre traités divisés en chapitres : 1° traité de logique; 2° traité de physique; 3° traité de théodicée; 4° traité de morale.

Ces trois ouvrages sont écrits dans une langue claire, correcte et tout à fait littéraire. Je crois qu'ils ont été écrits en arabe, par l'auteur lui-même, tellement le style en est beau. Manuscrit de 205 pages, chacune de 21 lignes. — Belle écriture en carchouni, — il date de 2084 de l'ère grecque (1773) que l'on trouve indiquée à la page 45. Entre le 1er et 2e ouvrage, sont interpolées une dizaine de pages, contenant des calculs magiques et quelques formules de prières d'un auteur anonyme. Le manuscrit est en bon état et relié. 23 × 17 × 2 1/2.

Le vrai nom de Barhebraeus était Abou'l-Faradj; il prit le nom de Grégoire quand il fut sacré évêque. Son nom de baptême était Jean. Il est plus connu sous le nom de Barhebraeus ou Bar Ébrogo, c'est-à-dire le fils de l'Hébreu, parce que son père Aaron, médecin distingué, était un juif converti. Barhebraeus naquit à Mélitène en 1226; il passa sa jeunesse dans l'étude. En 1244 Aaron se retira avec ses enfants à Antioche. Son fils aîné, Barhebraeus, prit l'habit religieux, et se rendit à Tripoli, où il étudia la médecine et la philosophie. Au mois de septembre 1246, Barhebraeus, alors âgé de vingt ans, fut nommé évêque de Goubos, près de Mélitène; l'année suivante, il passa au siège épiscopal de Lakabin, dans la même contrée. A la mort d'Ignace II en 1252, il prend parti pour Denys contre Bar Madani, et Denys le transfère à Alep. Mais comme cette ville appartenait à la faction dissidente de Bar Madani, Barhebraeus dut se retirer auprès de son patriarche dans le monastère de Barsauma : il ne retourna à Alep qu'en 1258. En 1264, il fut élevé par Ignace III à la dignité de Maphrian de l'Orient, et il resta dans cette fonction jusqu'à sa mort en 1286. Barhebraeus mena une vie agitée, ballottée entre les intrigues des partis religieux et politiques. Il sut se faire estimer et honorer de tous à cause de sa haute science et de son caractère conciliant et doux. Son frère Barsauma nous a laissé un touchant tableau du deuil que sa mort répandit sur tout le clergé de l'Orient. Son corps fut transporté de Maraga au monastère de Mar Mattai, près de Mossoul. Barsauma a fait un catalogue des œuvres de son frère. Les nombreux écrits s'étendent sur toutes les branches des sciences. Il semble qu'il ait senti venir la fin de la vie intellectuelle dans l'église syrienne, et qu'il voulut ériger un monument résumant toute la science du passé.

Ses commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament forment un volumineux répertoire de gloses relatives à l'exégèse biblique. Le Livre des Directions est un recueil de textes juridiques des Syriens occidentaux comprenant les canons ecclésiastiques et les lois civiles. Les deux grandes chroniques, le Chronicon syriacum et le Chronicum ecclesiasticum, tiennent la première place parmi les histoires. L'auteur y résume l'histoire universelle depuis la création jusqu'à son époque. Le Livre des Éthiques, divisé en quatre parties, traite des exercices spirituels et corporels de l'homme religieux; le Livre de la Colombe est une œuvre analogue à l'usage des ascètes et des ermites. Le Candélabre des Sanctuaires comprend la doctrine monophysite. Le Livre des Rayons est un abrégé du précédent. Le Livre des Pupilles des yeux est une introduction à la logique. Le livre intitulé : « La Crème de la Science » est une vaste encyclopédie de la philosophie péripatéticienne tout entière. Le Commerce des Commerces est un abrégé du précédent. Le Livre des Contes amusants. L'Éloignement du Souci. Barhebraeus fut aussi un médecin distingué, il composa plusieurs ouvrages de médecine : le livre de Dioscoride, un commentaire des Aphorismes d'Hippocrate; un commentaire sur les questions de médecine de Honéin. Son livre intitulé « L'Ascension de l'Esprit » est un ouvrage de cosmographie. Le Livre des Splendeurs est sa grande grammaire; le Livre de la Grammaire forme sa petite grammaire métrique; le Livre de l'Étincelle est un autre petit traité grammatical.

II. — Livre de médecine par Abou-Sahl Isa ben Yahia el-Massihi. C'est le quatrième volume de son célèbre ouvrage de médecine. Il commence au 63e opuscule et va jusqu'au centième : *Page 2 — op.* 63° les soins que l'on doit donner aux maladies du cerveau; *p. 14* — 64° Soins pour les maladies des circonvolutions du cerveau; *p. 31* — 65° Soins des maladies des organes de sensibilité et de mouvement; *p. 36* — 66° Soins des maux de tête; *p. 53* — 67° Soins des maladies des yeux; *p. 61* — 68° Soins des maladies des oreilles; *p. 74* — 69° Soins des maladies du nez; *p. 82* — 70° Soins des maladies des dents et du palais; *p. 92* — 71° Soins des maladies de la bouche; *p. 103* — 72° Soins des maladies de la gorge; *p. 115* — 73° Soins des rhumes et des fluxions de poitrine; *p. 123* — 74° Soins de la phtisie; *p. 131* — 75° Soins des asthmes et suffocations; *p. 137* — 76° Soins des maladies de poitrine; *p. 143* — 77° Soins des maladies du cœur; *p. 150* — 78° Soins des maladies d'estomac; *p. 176* — 79° Soins des vomissements; *p. 186* — 80° Soins des maladies du foie; *p. 194* — 81° Soins des maladies de la rate; *p. 201* — 82° Soins de l'hydropisie; *p. 212* — 83° Soins de la jaunisse; *p. 219* — 84° Soins de la colique; *p. 230* — 85° Soins pour expulser les vers, les ascaris, les oxyures et les ténias; *p. 234* — 86° Soins de la dysenterie; *p. 224* — 87° Soins des maladies de l'anus; *p. 251* — 88° Soins des enflures et des abcès dans les reins et les vessies; *p. 259* — 89° Soins des pierres dans les reins et les vessies; *p. 270* — 90° Soins des maladies de l'urine; *p. 279* — 91° Soins des maladies du sein; *p. 299* — 92° Soins des maladies des pertes rouges, c'est-à-dire de

la métrorragie et de la ménorragie; *p. 300* — 93° Soins des maladies de la conception et de l'enfantement; *p. 309* — 94° Soins des maladies propres aux hommes; *p. 316* — 95° Soins de la goutte, de l'ankylose, de l'arthrite, des crampes, des craquements et des maladies des veines et des articulations; *p. 329* — 96° Soins des maladies des cheveux; *p. 336* — 97° Soins des maladies de la couleur (teint); *p. 346* — 98° Soins des maladies de la peau; *p. 356* — 99° Soins des entorses, des foulures et des fractures; *p. 363* — 100 Soins des poisons des animaux venimeux.

Abou-Sahl Isa ben Yahia était un chrétien du Djordjân, qui exerçait la médecine dans le Khorasan. Il est mort jeune, à quarante ans, vers l'an 1000. Il fut le professeur de médecine d'Avicenne. Il a écrit une encyclopédie médicale divisée en cent opuscules ou monographies, une thérapeutique générale, une démonstration de la sagesse de Dieu dans la création des divers membres et organes du corps de l'homme, et plusieurs autres traités.

Dans son ouvrage présent, l'auteur, au début de chaque opuscule, demande le secours de Dieu et, à la fin, il le remercie. Le manuscrit que j'ai entre les mains date probablement du quinzième siècle. Il est de 368 pages, chacune de 15 lignes. Il est en bon état et relié sur bois. 25 × 17 × 6.

III. — Ibn el-Assal.

Page 1 — 1° L'Unité dans la Trinité. Divisé en 13 chapitres. incipit : « L'Église chrétienne croit que Dieu est une seule substance, ayant toutes les perfections et subsistant en trois personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Le Fils s'est incarné. La substance est ce qui existe par elle-même et non par un autre, les attributs existent par la substance, non par eux-mêmes. La personne est la substance unie à un attribut spécial. Ainsi le Père est la substance divine avec l'attribut de père. Le Fils est la substance susdite, jointe à l'attribut de Fils. Le Saint-Esprit est cette substance avec l'attribut de procession. » — *P. 9* — 2° Commentaires sur la passion de Jésus-Christ, depuis le commencement de cette Passion jusqu'à son ascension suivant les récits évangéliques et les écrits des saints pères. Ce deuxième ouvrage est précédé d'un aperçu général de 29 pages sur l'exégèse. Voici l'incipit de l'aperçu : « Avant d'entreprendre les commentaires, il faut y faire une introduction, écrire un article sur le commentaire lui-même pour faire voir ce que c'est en réalité, ce que signifie ce terme, l'usage qu'on en fait et le pourquoi de cet usage, la manière de le réaliser, ses divisions, les preuves qui le démontrent et la nécessité qui nous y a fait recourir... » — Voici à présent l'incipit du commentaire lui-même : « Les commentateurs véritables cherchent la raison pour laquelle Notre-Seigneur, à trois reprises, a été faire sa prière devant ses Apôtres, la nuit de sa Passion. Ils en énumèrent plusieurs; l'une d'elles est que Notre-Seigneur avait souvent entretenu ses apôtres sur le sens de la prière, en cachette et en public; leur avait cité à ce sujet de nombreux proverbes; les avait excités à y être assidus par des propos généraux et spéciaux, sans leur apprendre par son exemple ce qu'elle était et comment on devait la faire, mais par la parole

seulement... » — *p. 229* — 3° Commentaire sur les différentes opérations de Notre-Seigneur. Depuis sa conception jusqu'à son ascension. Inc. : « Si nous considérons bien l'ensemble des opérations de Notre-Seigneur, nous remarquerons qu'elles se divisent en sept et ont sept sens, bien que quelques savants aient pensé qu'elles ne peuvent être qu'au nombre de quatre. Voici les divisions des opérations : opérations montrant sa puissance, opérations accomplies selon les lois de la nature, opérations accomplies selon la loi de Moïse, opérations relatives à la politique ou accomplies d'après les lois politiques, opérations relevant de la volonté ayant rapport à sa manière de se conduire, opérations qui sont des exemples ou leçons, opérations qui sont des exemples d'abolition ou de suppression. Ces sept divisions renferment tout ce qui concerne Notre-Seigneur, soit ses actions soit ses paroles; et tout ce qu'on peut lui attribuer, entre dans ces divisions... » Ibn el-Assal qui, vécut au XIIIe siècle, était un savant et un excellent écrivain. Ses ouvrages sont remarquables par la solidité du fond et la beauté de leur langue. Écrit à la fin de l'année 639 de l'ère arabe (1282), date que l'on trouve à la première page) : 234 p., de 25 lignes chacune. Très belle écriture. En bon état, relié. 32 × 20 × 3.

IV. — LA DOCTRINE CHRÉTIENNE D'APRÈS L'ÉGLISE JACOBITE, par RABBÂN DANIEL, surnommé Ibn el-Hattab (XIVe siècle), divisée en deux parties : la première comprend : 1° preuve de l'existence de Dieu. — 2° Démonstration de la véracité de la preuve citée ci-dessus. — 3° Que Dieu existe de tout temps. — 4° Que Dieu est éternel est infiniment puissant. — 5° Que Dieu est incompréhensible à ses créatures, et personne que lui ne connaît le fond de sa vérité. — 6° Que Dieu est un et qu'il n'est pas un corps. — 7° Que Dieu a une seule essence et trois personnes. — 8° Réfutation des Juifs et de tous ceux qui disent : que si vous dites que chacune des Personnes est Dieu vous devez dire qu'il y a trois dieux. — 9° Démonstration de la vérité de la foi et de la croyance en Jésus-Christ. — 10° Démonstration de la cause pour laquelle la personne du Fils s'est incarnée et non pas les deux autres personnes. — 11° Que ce n'est pas le choix de Dieu qui est tombé sur la Vierge Marie mais son Verbe ancien, éternel et essentiel. — 12° Réfutation de ceux qui prétendent que le Messie est une pure créature. — 13° Démonstration de la cause pour laquelle le Verbe de Dieu s'est incarné. — 14° Démonstration de la cause pour laquelle Il a sauvé le monde par sa mort corporelle et non par un autre moyen. — 15° Que le corps de Notre-Seigneur est créé.

La deuxième partie parle : — 1° De la virginité de Marie. — 2° La vierge Marie est la mère du Christ incarné. — 3° Le Seigneur Sauveur Jésus-Christ est un seul composé, une seule personne, une seule volonté; il n'est point sujet à division, ni à séparation (ces trois numéros sont très longs et se subdivisent en plusieurs parties). — 4° Réfutation des enseignements de ceux qui disent que Jésus n'a pas été crucifié, ni mort, ni enseveli, mais que dans ces circonstances il a pris un corps imaginaire. — 5° Démonstration que la religion chrétienne est la seule vraie, que la foi chrétienne est la seule vraie. — 6° Résolution des difficultés contre la doctrine chrétienne.

Pour faire connaître l'importance de cet ouvrage, je vais donner la traduction du texte des cinq premiers chapitres.

« 1º Preuve sur l'existence de Dieu.

« Nous disons : Si dans la création il y a un être contingent, il faut qu'il existe aussi un Créateur et producteur de tout ce qui existe. Or la majeure est vraie, donc la mineure l'est aussi. »

« 2º Démonstration de la véracité de ci-dessus. Les êtres contingents sont nombreux, et ce qui est contingent a besoin d'une cause qui le fasse exister; et cette cause ne peut pas être contingente; car tout ce qui est contingent est dépendant d'un autre; et alors comment fera-t-il exister un autre que lui? Si donc tout ce qui est contingent a besoin d'un autre, alors tout être a besoin d'un autre, et il faut que cet autre ne soit pas contingent. Il résulte donc que la cause de tout doit être nécessaire, et cette cause est Dieu. »

« 3º Que Dieu existe de tout temps.

« Nous disons : Il a été prouvé que tout être contingent a besoin d'une cause qui le fasse exister; il a été prouvé aussi que cette cause ne doit pas être contingente, comme l'être qu'elle fait exister. Et tout ce qui n'est pas contingent est nécessaire; et à tout ce qui est nécessaire, on ne peut supposer ni commencement ni fin; et tout ce à qui on ne peut supposer ces deux choses (c'est-à-dire le commencement et la fin) est éternel. Alors Dieu est éternel; et tout éternel est nécessairement perpétuel. Donc Dieu est éternel et perpétuel. C'est ce que nous voulions prouver. »

« 4º Que Dieu est éternel et infiniment puissant.

« Et la preuve, c'est que tout ce qui est contingent doit se procurer l'abondance et la faveur d'un autre; et cet autre s'il est contingent a besoin lui-même d'un autre; et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on arrive enfin à un être qui n'a pas besoin de recevoir d'un autre l'abondance; au contraire il est la source même de l'abondance qui découle de lui sur tous; et c'est de lui que la créature tire ses perfections, et c'est de lui que dépend son existence et sa persévérance. Et celui-là doit être infiniment puissant; et il n'y a que Dieu qui soit en cet état; il est donc infiniment puissant et c'est ce que nous voulons prouver. »

« 5º Que Dieu est incompréhensible à ses créatures, et personne que lui ne connaît le fond de sa vérité.

« Et la preuve, c'est que Dieu est la cause de toute chose, et la cause embrasse ce qu'elle a causé, et ce qui est causé n'embrasse pas sa cause; mais l'effet connaît sa cause seulement par les conséquences qui en découlent. La chose étant ainsi, il résulte qu'une partie d'un tout ne peut pas embrasser la cause du tout: ainsi tout est impuissant à le connaître (Dieu). Et c'est à cela qu'un vénérable écrivain faisait allusion quand il disait : Les intelligences de tous n'ont pu le comprendre, de même que les yeux sont impuissants à fixer le soleil. »

Tout l'ouvrage est d'une logique admirable et rare, c'est une apologie chrétienne digne des scolastiques. De plus, il est rédigé en arabe tout à fait élégant et littéraire. 86 pages, de 20 lignes chacune. Écrit en 1871, date que l'on voit à la fin. Belle écriture en carchouni. A la fin du présent

manuscrit, après la page 86, on trouve une dizaine de pages contenant : 1° les conditions de la prière; 2° les commandements de Notre-Seigneur, cités dans les Évangiles, et qui sont au nombre de 99. Bon état, relié. $22 \times 17 \times 1\ 1/4$.

Voici la traduction de la note du manuscrit syriaque de Paris n° 244. Cette note nous instruit des souffrances que Rabban Daniel a endurées pour avoir montré, dans son ouvrage présent, l'excellence des fondements de la religion chrétienne par rapport à ceux des religions Perse, Juive et Musulmane. La note a été écrite par Daniel lui-même :

« Rabban Daniel de Mardin, moine philosophe, raconte son épreuve et dit : En l'année 1693 des Grecs (1382), au mois de mars, le mardi 25 de ce mois, le vizir du maître de Mardin me fit jeter en prison, moi, l'humble Daniel, et voici la cause de cet emprisonnement :

« Dans l'année susdite, nous avons composé en arabe un livre sur les fondements ecclésiastiques et y avons donné des preuves de raison et des témoignages tirés de l'Écriture pour établir, autant que nous le pouvions, la foi chrétienne. Suivait, pour confirmer nos principes, une réfutation des autres principes, à savoir ceux des Mages, des Juifs et des Musulmans. Par un effet des secrets jugements de Dieu et de sa Providence qui fait tout, ce livre vint à tomber entre les mains de l'un des juristes musulmans. Quand il le lut et eut compris quelque chose aux démonstrations destinées à établir notre foi, il fut vaincu par la passion de la jalousie, fut emporté par la colère au delà de toute mesure et porta le livre au juge. L'affaire arriva de proche en proche jusqu'au roi des habitants et au maître Mélek Attaher et il me fit emprisonner le mardi et le mercredi. Le jeudi, ils me tirèrent de prison et me firent comparaître devant le maître dans le prétoire en présence des juges, des jurisconsultes et des habitants. Je tombai alors dans les épreuves soit à cause de mes péchés, soit pour éprouver ma foi. Ils m'interrogèrent au sujet du livre et, après de longues controverses, le vizir ordonna de me flageller. Ils me flagellèrent et me frappèrent sur les pieds et sur les jambes avec des bâtons. Le Seigneur me soutint, me fortifia, et je supportai ces coups. Deux fois le vizir me dit : « Abandonne ta religion et fais-toi musulman. » Je lui répondis : « Je suis « chrétien. » Ils me frappèrent de quatre cent quatre-vingt-dix-huit coups et je ne criai pas, au point que beaucoup admirèrent la grâce de mon Seigneur qui apparut en moi. Ensuite il me fit percer le nez et y fit passer une corde et ils me traînèrent et me firent faire le tour de la ville. Quant aux crachats et aux insultes qu'ils me jetèrent, je ne puis pas les raconter, et Dieu me délivra; ensuite ils m'emprisonnèrent encore durant vingt-quatre jours, et dans la caverne de la vente des esclaves, durant trois jours, puis ils me firent sortir et me vendirent douze mille zouzés et les fidèles les payèrent. » *ROC.* 1905, p. 316.

V. — Livre d'Algèbre et d'Équation. L'auteur en est Abou'l-Hasan ben al-Fateh as-Sollami. Il est divisé en une préface et quatre parties. La 1re comprend trois chapitres; la 2e six; la 3e six; la 4e quatre. Les chapitres, à leur tour, ont des subdivisions. C'est un livre scientifique qui a de la valeur. L'arabe en est littéraire. Écrit en 608 de l'Hégire (1211), date

placée en tête du manuscrit. 192 p., chacune de 15 lignes. Belle écriture, le scribe est Abou'l-Hasan, Ali ben Othman ben Ismaïl ibn Meran ech-Chaibani as-Samarqandi. La reliure est en bon état. 17 × 12 × 2.

VI. — Livre de Médecine par l'archidiacre Abou' n-Naçr Saïd ben Abi al-Khaïr al-Masihi ibn Isa al-Moutatabbeb. Il est composé sous forme de questions et réponses : la 1re question est sur la définition et la division de la médecine ; la réponse donne la définition de la médecine et la divise en théorique et pratique. Son auteur est un savant célèbre, en même temps qu'excellent écrivain. Cet ouvrage est une petite encyclopédie de médecine pratique et d'hygiène. Il semble avoir été écrit au xive siècle. 110 p., chacune de 20 lignes ; la seconde page en est écrite avant la première par erreur. Écriture lisible, bon état, relié. 20 × 15 × 1 1/2.

VII. — Livre de Logique, c'est un commentaire de l'ouvrage logique intitulé Er-Risala ech-Chamsiya. Il comprend une préface, trois parties et une conclusion : la préface parle de ce qu'est la logique, de sa nécessité et son objet ; la 1re partie des idées ; la 2e des jugements ; la 3e des syllogismes ; la conclusion des éléments des syllogismes, et les embranchements des sciences. Le manuscrit est écrit probablement au xve siècle, à l'exception de quelques feuilles, écrites au commencement ayant une date plus récente. L'arabe en est très littéraire. Anonyme. 229 p., ch. de 22 l. Au début manque une page. Belle écriture, b. ét., relié 23 × 14 × 2.

L'auteur d'Er-Risala est Nedjm-Eddin Ali el-Katibi de Qazavin, qui l'a écrite à la demande de Chems-Eddin Mohammed Djoweïni. Il a écrit aussi Hikmet el-Aïn (Philosophie de l'Essence) sur la métaphysique et la physique, ainsi que le Djâmi ed-daqâïq, sur les mêmes sujets. Il est mort en 1276.

VIII. — Chams al-Adab, ou le Soleil de la Morale. C'est un ouvrage composé de sentences, de maximes et d'exemples, empruntés à des savants, à des philosophes, à des médecins, à des saints etc. Il ressemble au livre intitulé : « La Chasse aux Soucis ». Il peut appartenir au même auteur : Élie, évêque de Nisibe, le nestorien. L'arabe en est correct. Écrit probablement au xviie siècle. 89 p., 13 l. Bon état. Cart. 16 × 11 × 1 1/2.

(*A suivre.*)

P. Asbat.

SENTENCES D'ÉVAGRIUS

(Suite) (1)

TEXTE

(*Scriptio continua* dans le ms.)

(F. 20 r° a, *in medio*) አጥሪ ፡ ንዴተ ፡ በአምሳለ ፡ ወርቅ ፡

ወተወከል ፡ በእግዚአብሔር ፡ እግዚእከ ፡ ከመ ፡ ትኩን ፡ ማኅደረ ፡ ለመንፈስ ፡ ቅዱስ ፨

አዝልፍ ፡ ረኃበ ፡ ውስተ ፡ ነፍስከ ፡ ከመ ፡ ይትመተር ፡ እምኔከ ፡ መሥገርቱ ፡ ለጸላኢ ፤

ረኃቅ ፡ ፈድፋደ ፡ እምእብዝኖ ፡ ነገር ፡ ዘእንበለ ፡ ገቢር ፨ ወኢትእመን ፡ ነገረ ፡ ዘእንበለ ፡ ገቢሮቱ ፡ እስመ ፡ ውእቱ ፡ ኅሱር ፡ ወ (F. 20 r° b) ምኑን ፡ በቅድመ ፡ እግዚአብሔር ፤

ኢትኑም ፡ በመዋዕለ ፡ ማዕረር ፨ ከመ ፡ ኢይኩን ፡ ምጥወ ፡ አልባሲከ ፡ ለአውዕዮ ፤

ገሥጽ ፡ (2) ፍትወተ ፡ ነፍስከ ፡ ከመ ፡ ኢይጽናዕ ፡ ላዕሌከ ፡ በከመ ፡ ጸንዓ ፡ ላዕለ ፡ ዕለ ፡ ኃለፉ ፨

አእምር ፡ ከመ ፡ ወይን ፡ ፈውስ ፡ ለድውይ ፨ አንተሰ ፡ ኢትረስዮ ፡ ዓርከ ፡ ወፍቁረ ፡ ከመ ፡ ኢትክሥት ፡ ዕርቃንከ ፨ (3) ወኢትኩን ፡ ሕፉረ ፡ ውስተ ፡ መከን ፡ ሥዑር ፨ (4)

ወኢተሀብ ፡ ዕረፍተ ፡ ለሥጋከ ፡ እስመ ፡ በኵሉ ፡ ጊዜ ፡ ይትወለድ ፡ ኃጢአት ፡ እምኔሁ ፡ ኢታርሁ ፡ አንቀጸ ፡ ዘይከውን ፡ ቦቱ ፡ ዕረፍተ ፡ ሥጋ ፡ ከመ ፡ ኢይምጻእ ፡ ግብረ ፡ ጸላኢ ፡ ወኢያ

(1) Cf. *ROC*, 1915-1917, p. 211 et p. 435.

(2) La lettre ሥ est en surcharge.

(3) Ms. : ዕርቃንከ.

(4) La lettre ሥ est de seconde main (après un grattage).

መዝብር ፡ (1) ሀገረከ ፡ ወኢይበርብር ፡ መዛግብቲከ ። ለእመ ሰ ፡ (2) አፍቀርከ ፡ ዕረፍተ ፡ ሥጋ ፡ ኢትረክብ ፡ ረዳኤ ፡ ዘይረድአከ ።

ባሕቱ ፡ ዝሩእ ፡ ዘርአ ፡ ፍጹመ ፡ ውስተ ፡ ምድር ፡ ሠናይት ፡ (F. 20 v° a) ከመ ፡ ኢትግበእ ፡ መፍቅድከ ፡ ኀበ ፡ አልቦ ፡ ዘይሁበከ ፡ ወዘይሌቅሐከ ፤

አስተዳሉ ፡ ማሕተዊከ ፡ (3) ወምልዓ ፡ ዘይተ ፡ ለግምኤከ ፡ (4) እምዘይት ፡ ምሕረት ፡ ወኢታጥፍዕ ፡ ብርሃነ ፡ ማኅቶትከ ፡ ማዕከለ ፡ ብርሃናዊያን ።

ተወከል ፡ በእግዚአብሔር ፡ ኵሎ ፡ ጊዜ ፡ አምጣነ ፡ ሀሎከ ፡ ሕያወ ፡ ከመ ፡ ኢይሙብል ፡ ጸላኢ ፡ ላዕሌከ ፡ ወኢይስግርከ ፡ (5) በመሥገርተ ፡ ሙቃሔሁ ።

ጕየይ ፡ እምተቃርቦቶን ፡ (6) ለአዋልደ ፡ (7) ሔዋን ፡ ወኢትትለጸቅ ፡ ምንተኒ ፡ ምስሌሆን ፡ እስመ ፡ ብዙኃን ፡ ዕደው ፡ ወጻድቃን ፡ (8) ጽኑዓን ፡ ወኃያላን ፡ ወድቁ ፡ ውስተ ፡ መሥገርተ ፡ ዚአሆን ።

ማኅፀንተከ ፡ (9) አስተሐይጽ ፡ ወንጻሬከ ፡ (10) መንገለ ፡ ፍኖት ፡ (11) ምናኔ ፡ ወንጽሕ ፡ ከመ ፡ ኢይስገርከ ፡ (12) ጸላዒ ፡ ወኢይንጻሕከ ፡ በጊዜሃ ፤

ወኢታርሕቅ ፡ ሐልዮ (F. 20 v° b) ተ ፡ መስቀል ፡ በኵሉ ፡ ፍኖትከ ።

(1) Le ወ copulatif est en surcharge.
(2) L'enclitique ሰ est en surcharge.
(3) Forme assez peu fréquente.
(4) La particule proclitique ለ est en surcharge.
(5) Forme verbale non mentionnée dans Dillmann; cf. *infra*, note 12.
(6) Les lettres finales ቦቶን sont de seconde main (après un grattage).
(7) La lettre ዋ est en surcharge.
(8) Le ወ copulatif est en surcharge.
(9) La lettre ፀ ést en surcharge; un second ፀ extrêmement petit a été intercalé, après la surcharge, entre ኅ et ን.
(10) Le ወ copulatif est en surcharge.
(11) Primitivement : ፍኖት; le ት a été transformé en ተ par l'écrasement du pétiole supérieur.
(12) Forme verbale non mentionnée dans Dillmann; ኢይስገርከ est une variante de ኢይስግርከ; cf. *supra*, note 5, et *infra*, p. 210, note 4.

ተዘከር ፡ ሞተከ ፡ በኵሉ ፡ ጊዜ ፡ ከመ ፡ ኢይብጽሑከ ፡ (1)
ፈያት ፡ ወኢይንሥኡ ፡ መዛግብቲከ ፤

ኢትሑር ፡ መንገለ ፡ ፍኖተ ፡ (2) ኢያሪሆ ፡ ወኢትኅድግ ፡ ሐ
ዊረ ፡ ኢየሩሳሌም ፡ (3) ወኢያቅስሉከ ፡ (4) ፈያት ። ወኢትትፈ
ወስ ፡ እምቍስልከ ።

ሕሥሥ ፡ ፈውሰ ፡ እምዓቃቤ ፡ ሥራይ ፡ ዘውእቱ ፡ ሳምራዊ ፡
ዘሐለፈ ፡ ውስተ ፡ (5) እንታክቲ ፡ ፍኖት ፡ ከመ ፡ ያራኅርኅ ፡ ላዕሌ
ከ ፡ (6) ወይሱጥ ፡ ውስተ ፡ ቍስልከ ፡ ፈውሶ ፡ እምላከዌ ፡ (7) ከ
መ ፡ ትትፈወስ ፡ እምሕማምከ ፤ ሰአል ፡ ኀቤሁ ፡ በኵሉ ፡ ልብከ ፡
ወውእቱ ፡ ያድኅነከ ፡ ወየዓቅበከ ።

ሎቱ ፡ ስብሐት ፡ ምስለ ፡ አቡሁ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ማኅየዊ ፡
ዘዕሩይ ፡ ምስሌከ ፡ ይእዜኒ ፡ ወዘልፈኒ ፡ ወለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜ
ን ።

TRADUCTION

(F. 20 r° a, in medio) *Acquiers la pauvreté à l'instar de l'or.*

Aie confiance dans le Seigneur, ton Maître, afin que tu deviennes la demeure de l'Esprit-Saint.

Perpétue la faim dans ta personne (8), *afin que le lacs* (9) *de l'Ennemi* (10) *soit coupé devant toi* (11).

(1) La lettre ይ est en surcharge.

(2) Primitivement : ፍኖቶ; le ቶ a été transformé en ተ par l'écrasement du pétiole supérieur; cf. *supra*, p. 207, note 11.

(3) Primitivement : ኢየሩሳሌሙ (*sic*); le pétiole de droite (ሙ) a été effacé (grattage) et le trait inférieur de gauche a été ajouté après coup.

(4) Le suffixe ከ est en surcharge.

(5) Primitivement : በእንታክቲ (*sic*); በ a été transformé en ው et ስተ a été ajouté en surcharge.

(6) ላዕሌከ ፡ est en surcharge.

(7) Ms. : እምላከዊ.

(8) L'expression ውስተ ፡ ነፍስከ donne ici le sens fort du pronom réfléchi.

(9) Sens général : *piège*.

(10) C'est-à-dire de Satan.

(11) M. à m. : *de toi*.

Sois extrêmement loin (1) *du bavardage* (2) *non suivi d'action* (3). *Ne crois pas à la parole* (4) *non suivie de son action* (5), *car elle est vile et* (F. 20 r° b) *répudiée devant le Seigneur.*

Ne dors pas aux jours de la moisson, afin que tes habits ne soient pas (6) *livrés au brûlage.*

Refrène (7) *la concupiscence de toi-même, afin qu'elle ne devienne pas forte contre toi, comme elle est devenue forte contre ceux qui transgressèrent* (8).

Sache que le vin est un médicament pour le malade. Mais toi n'en fais pas un ami et un bien-aimé, afin de ne pas découvrir ta nudité (9) *et de ne pas devenir infâme* (10) *dans un endroit herbeux* (11).

Ne donne pas de repos à ta chair, car, à tout moment, le péché naît d'elle. N'ouvre pas la porte à laquelle se trouve (12) *le repos de la chair, afin que ne vienne pas l'œuvre de l'Ennemi* (13), *qu'il ne détruise pas ta ville et qu'il ne pille pas tes trésors. Mais si tu aimes le repos de la chair, tu ne trouveras pas d'auxiliateur qui t'aidera.*

Sème plutôt de la semence parfaite dans une terre bonne, (F. 20 v° a) *afin que tu ne retournes pas, (pour) ta nécessité, (là) où personne ne te donnera, (ni ne) te prêtera.*

Prépare ta lampe et remplis d'huile ta fiole (14), *d'huile* (15)

(1) Nuance de sens : *éloigne-toi extrêmement.*
(2) M. à m. : *de la multiplication des paroles.*
(3) M. à m. : *sans agir.*
(4) Sens collectif : *paroles.*
(5) Cf. note 3.
(6) M. à m. : *ne deviennent pas.*
(7) M. à m. : *châtie* (*corrige*).
(8) Sens *neutre* (intransitif; analogue à *pécher*). Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 580, indique deux références, mais ne cite pas les textes. Voici les deux passages en question, tirés des Psaumes : ኀለፈ ፡ እምትዕቢት ፡ ልቦሙ ። Ps. LXXIII, 7^{b}; ትእዛዘ ፡ ወሀቦሙ ፡ ወኢኀለፋ ። Ps. CXLVIII, 6^{b}. Notre sens s'accorde avec celui de ces textes.
(9) Sens double : *nudité* et *verenda, pudenda, les parties honteuses* (*sexuelles*).
(10) Le sens de *déshonoré, infâme* n'est pas indiqué par Dillmann. Cf. *Lex. aeth.*, col. 627 : « ኀፉር ፡ part. *pudefactus, pudibundus, pudicus* ».
(11) L'auteur montre l'ivrogne gisant sur le sol au milieu des champs.
(12) M. à m. : *devient* (*survient*).
(13) Cf. *supra*, p. 208, note 10.
(14) Sens de *fiole* (*bombée*).
(15) Sens *partitif* de la préposition እም —, surtout lorsque le complément de

de miséricorde. N'éteins pas la lumière de ta lampe au milieu des lumineux (1).

Aie confiance dans le Seigneur (*en*) *tout temps, tant que* (2) *tu te trouveras vivant, afin que l'Ennemi* (3) *ne domine pas sur toi et ne t'attrape pas* (4) *avec son lacs constricteur* (5).

Fuis l'abord (6) *des filles d'Ève. Ne t'attache* (7) *en rien avec elles, car beaucoup d'hommes* (8) *et de justes, de forts et de vaillants* (9) *sont tombés dans leur propre filet.*

Examine (*attentivement*) (10) *ce qui a été confié à ta garde* (11) *et* (*tourne*) *ton regard vers le chemin de la répudiation et de la pureté, afin que l'Ennemi* (12) *ne t'attrape pas et ne t'écrase pas immédiatement.*

N'éloigne pas la méditation (13) (F. 20 v° b) *de la croix dans tout ton chemin.*

Souviens-toi de ta mort, à tout moment, afin que les brigands ne t'atteignent pas (14) *et ne prennent pas tes trésors.*

cette préposition se trouve être le même mot (ici, **ዘይት ፡ ... እምዘይት**) que son antécédent.

(1) L'épithète **ብርሃናዊያን**, se rapportant ordinairement aux bons anges (cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 501), est appliquée ici aux moines spirituels (πνευματικοί).

(2) Grammaticalement, on peut considérer l'accusatif **ኵሎ ፡ ጊዜ** comme étant l'antécédent de la conjonction **እምጣን**, et donc traduire par : *tout le temps que.*

(3) Cf. *supra*, p. 208, note 10.

(4) La forme verbale **ሰገረ** (**ሰግረ**, cf. *infra*), I, 1, n'est pas mentionnée dans Dillmann. Nous lui donnons, ici et plus bas, le sens de **አሥገረ**, II, 1 (**አሠገረ**, II, 2). Cf. *Lex. aeth.*, col. 266.

(5) M. à m. : *son lacs de constriction.* Le sens de **መቃሔ** est : *action de serrer, ligature.*

(6) **ተቃርቦ** a un sens général : « *congredi*, honeste de contactu, complexu, concubitu venereo », Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 426, alors que **ተራክቦ** désigne spécialement le *coït.*

(7) Sens de *se mettre en contact.*

(8) Sens de *viri fortes.* Cf. I Rois, IV, 9ª : *Confortamini et estote viri* (**ወኩኑ ፡ ዕደወ**).

(9) M. à m. : *puissants.*

(10) Sens d'*observer avec un soin méticuleux.*

(11) Sens général : « *quidquid tutelae, custodiae, fidei* alicujus *committitur, depositum,* tam de rebus quam de personis » ; cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 138.

(12) Cf. *supra*, p. 208, note 10.

(13) M. à m. : *le penser à.*

(14) Sens premier : *parvenir, arriver.*

Ne va pas vers le chemin de Jéricho et n'abandonne pas la route (1) *de Jérusalem, afin que les brigands ne te blessent pas et que tu ne te guérisses pas de tes blessures* (2).

Demande (3) *la guérison* (4) *au médecin, c'est-à-dire* (*au*) *Samaritain qui a passé sur ce chemin-là, afin de se montrer tendre* (5) *envers toi et de verser dans tes blessures le remède* (6) *divin, pour que tu sois guéri de tes souffrances* (7). *Demande-lui de tout ton cœur, et lui-même te sauvera et te gardera.*

A lui gloire avec son Père et l'Esprit-Saint vivificateur, qui (*est*) *égal à lui* (8), *maintenant, toujours et pour les siècles des siècles. Amen.*

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 30 Juin 1921.

(1) M. à m. : *l'aller.*

(2) Le singulier **ቍስል** a le sens collectif.

(3) M. à m. : *cherche* (sens premier).

(4) Sens double : *guérison* et *médicament.*

(5) Ici, nous donnons à **አራኅርኅ**, II le sens de **ተራኅርኅ**, III, 1.

(6) M. à m. : *le guérir.* A noter l'emploi d'infinitifs au lieu de substantifs : **ፈውሶ**, **ሐልዮት** (cf. *supra*, p. 210, note 13), **ሐዊረ** (cf. *supra*, note 1).

(7) Le singulier **ሕማም** a le sens collectif.

(8) M. à m. : *avec toi.*

MÉLANGES

CALCULS ET TABLES RELATIFS AU COMPUT

Le manuscrit éthiopien n° 64 (Fonds propre de la Bibliothèque Nationale de Paris) nous a déjà fourni d'intéressantes données de chronologie (1).

Les morceaux suivants : *Comput des Jubilés, — Évaluation des cycles en jubilés et en semaines, — Comput des semaines d'Esdras, — Comput des dix semaines d'Hénoch, — Comput des neuf soleils de la Sibylle, — Comput des quatre Évangélistes* en sont extraits pour la *Revue de l'Orient chrétien*.

Ils aideront à l'étude — si vaste et si complexe — de la littérature des apocryphes et des apocalypses. C'est ainsi que notre chapitre *Comput des dix semaines d'Hénoch* nous reporte aux deux passages du *Livre d'Hénoch* (ch. XCI, 12-17 et ch. XCIII) qui sont communément désignés sous le nom d'*Apocalypse des semaines*.

L'auteur éthiopien a assigné à ses calculs d'années le nombre de *sept mille*, comme *terminus ad quem*, fixant par là la fin du monde à l'an 7000. Sa pensée sur ce point d'eschatologie ne peut pas être mise en doute. Elle est nettement établie par la fréquente répétition du chiffre 7000, comme terme final, et encore par les deux citations que voici : 1° **ወይመልእ ፡ ለከ ፡ ፸፻ዓመት ፡ ዘውእቱ ፡ ምጽአቱ ፡ ለእግዚእን ።** *Seront complètes pour toi les 7000 années, c'est-à-dire*

(1) Cf. S. GRÉBAUT, *Les sept cieux et les sept cercles de la terre* (*ROC*, 1913, p. 204); — *Table de comput et de chronologie* (*ROC*, 1918-1919, p. 323); — *Les treize cycles* (*Ibid.*, p. 329); — *Table des levers de la lune pour chaque mois de l'année* (*Ibid.*, p. 422); — *Variations de la durée des jours et des nuits pour chaque mois de l'année* (*Ibid.*, p. 429).

(l'époque de la seconde) venue de Notre-Seigneur (1). — 2° **በዘታአምር ፡ ኍልቄ ፡** (2) **ዕለታት ፨ እምአዳም ፡ እስከ ፡ ፍጻሜ ፡ ዓለም ፡** ... *(Table) par laquelle tu connaîtras le nombre des jours. Depuis Adam jusqu'à la fin du monde*... (3).

TEXTE

(*Scriptio continua* dans le ms.)

Comput des jubilés.

(F. 61 v°) **በዘታአምር ፡ ኈሳበ ፡ ኢዮቤል ፡**
ዘ፩ኢዮቤልዩ ፡ ፵ወ፱ዓመት ፨
ዘ፪ኢዮቤልዩ ፡ ፺ወ፰ዓመት ፨
ዘ፫ኢዮቤልዩ ፡ ፻፵፯ዓመት ፨
ዘ፬ኢዮቤልዩ ፡ ፻፺፮ዓመት ፨
ዘ፭ኢዮቤልዩ ፡ ፪፻፵ወ፭ዓመት ፨
ዘ፮ኢዮቤልዩ ፡ ፪፻፺ወ፬ዓመት ፨
ዘ፯ኢዮቤልዩ ፡ ፫፻፵ወ፫ዓመት ፨
ዘ፰ኢዮቤልዩ ፡ ፫፻፺ወ፪ዓመት ፡
ዘ፱ኢዮቤልዩ ፡ ፬፻፵ወ፩ዓመት ፨
ዘ፲ኢዮቤልዩ ፡ ፬፻ወ፺ ። = (4) **ዓመት ፨**
ዘ፲፩ኢዮቤልዩ ፡ ፭፻ወ፴፱ዓመት ፨
ዘ፲፪ኢዮቤልዩ ፡ ፲፻ወ፬ (F. 62 r°) **፻ወ፹፰ዓመት ፨**
ዘ፲፫ኢዮቤልዩ ፡ ፲፻፱፻ወ፴፯ዓመት ፨
ዘ፲፬ኢዮቤልዩ ፡ ፳፻ወ፬፻ወ፲፬ዓመት ፨
ዘ፲፭ኢዮቤልዩ ፡ ፳፻ወ፱፻፵ዓመት ፨
ዘ፲፮ኢዮቤልዩ ፡ ፸፻፬፻፸ዓመት ፨ (5)

(1) Citation tirée de l'*Évaluation des cycles en jubilés et en semaines*. Cf. *infra*, p. 218.
(2) Ms. : **ጐልቄ** (*sic*).
(3) Citation tirée du *Comput du nombre des jours*, morceau qui sera édité ultérieurement.
(4) Nous laissons telle quelle cette ponctuation.
(5) Ms. : **፸፻፱፻፸ዓመት** (*sic*).

ዘ፹ኢዮቤልዩ ፡ ፴፻፱፻ወ፳ዓመት ፨
ዘ፺ኢዮቤልዩ ፡ ፵፻፬፻ወ፲ዓመት ፨
ዘ፻ኢዮቤልዩ ፡ ፵፻ወ፱፻ዓመት ፨ (1)
ዘ፻፲ኢዮቤልዩ ፡ ፶፻ወ፫፻ወ፺ዓመት ፨
ዘ፻፳ኢዮቤልዩ ፡ ፶፻ወ፰፻ወ፹ዓመት ፨
ዘ፻ወ፴ኢዮቤልዩ ፡ ፷፻ወ፫፻ወ፸ዓመት ፨ (2)
ዘ፻፵ኢዮቤልዩ ፡ ፷፻ወ፰፻፷ዓመት ፨
ዘ፻፵ወ፩ኢዮቤልዩ ፡ ፷፻ወ፱፻ወ፱ዓመት ፨
ወትዌስክ ፡ ዲቤሁ ፡ ፲ወ፫ሱባዔ ፡ ወይመልእ ፡ ለከ ፡ ፸፻ዓመት ፨ ―― ፨ ―― ፨

Évaluation des cycles en jubilés et en semaines.

፩ቀመር ፡ ፲ኢዮቤልዩ ። ወ፮ሱባዔ ፡
፪ቀመር ፨ (F. 62 v°) ፳ወ፩ኢዮቤልዩ ፡ ወ፭ሱባዔ ፨
፫ቀመር ፡ ፴ወ፪ኢዮቤልዩ ፡ ወ፬ሱባዔ ፨
፬ቀመር ፡ ፵ወ፫ኢዮቤልዩ ፡ ወ፫ሱባዔ ፨
፭ቀመር ፡ ፶ወ፬ኢዮቤልዩ ፡ ወ፪ሱባዔ ፨
፮ቀመር ፡ ፷ወ፭ኢዮቤልዩ ፡ (3) ፩ሱባዔ ፨
፯ቀመር ፡ ፸ወ፮ኢዮቤልዩ ፨ (4)
፰ቀመር ፡ ፹ወ፮ኢዮቤልዩ ፡ ፮ሱባዔ ፨
፱ቀመር ፡ ፺ወ፯ኢዮቤልዩ ፡ ፭ሱባዔ ፨
፲ቀመር ፡ ፻ወ፰ኢዮቤልዩ ፡ ፬ሱባዔ ፨
፲ወ፩ቀመር ፡ ፻፲ወ፱ኢዮቤልዩ ፡ ወ፫ሱባዔ ፨
፲ወ፪ቀመር ፡ ፻፴ኢዮቤልዩ ፡ ወ፪ሱባዔ ፨
፲ወ፫ቀመር ፡ ፻፵ወ፩ኢዮቤልዩ ፡ ወ፩ሱባዔ ፨

ወትዌስክ ፡ ፹ወ፬ዓመተ ፡ ወንጌላዊያን ፡ ላዕለ ፡ ፲ወ፫አቅማር ፡ ዝውእቱ ፡ ፩ኢዮቤልዩ ፡ ወ፭ሱባዔ ፨ ወይመልእ ፡ ለከ ፡ ፸፻ዓመት ፡ ዘው (F. 63 r°) እቱ ፡ ምጽአቱ ፡ ለእግዚእነ ፨

ወኮነ ፡ ኵሉ ፡ ኢዮቤላት ፡ ፻፵ወ፪ወ፮ሱባዔ ፨ ―― ፨ ―― ፨ (5)

(1) Ms. : ፵፻ወ፱፲ዓመት (*sic*).
(2) Ms. : ፷፻ወ፰፻፶ዓመት.
(3) Ms. : ፸ወ፭ኢዮቤልዩ (*sic*).
(4) Ms. : ፸ወ፮ኢዮቤልዩ ፡ ወ፯ሱባዔ.
(5) Ms. : ኢዮቤላት ፡ ፻፵ወ፪ወ፯ሱባዔ (*sic*).

Comput des semaines d'Esdras.

በዘታአምር ፡ ኈሳበ ፡ ሱባዔ ፡ ዘዕዝራ ።
፩ሱባዔ ፡ ፯ዓመት ፨
፪ሱባዔ ፡ ፲ወ፬ዓመት ፨
፫ሱባዔ ፡ ፳ወ፩ዓመት ፨
፬ሱባዔ ፡ ፳ወ፰ዓመት ፨
፭ሱባዔ ፡ ፴ወ፭ዓመት ፨
፮ሱባዔ ፡ ፵ወ፪ዓመት ፨
፯ሱባዔ ፡ ፵ወ፱ዓመት ፨
፰ሱባዔ ፡ ፶ወ፮ዓመት ፨
፱ሱባዔ ፡ ፷ወ፫ዓመት ፨
፲ሱባዔ ፡ ፸ዓመት ፨
፩ቀመር ፡ ፸ወ፮ሱባዔ ፨
፪ቀመር ፡ ፻፶ወ፪ሱባዔ ፨
፫ቀመር ፡ ፪፻፳ወ፰ሱባዔ ፨
፬ቀመር ፡ ፫፻ወ፬ሱባዔ ፨
፭ቀመር ፡ ፫፻ወ፹ሱባዔ ፨
፮ቀመር ፡ ፬፻፶ወ፮ሱባዔ ፨
፯ቀመር ፡ (F. 63 v°) ፭፻፴ወ፪ሱባዔ ፨
፰ቀመር ፡ ፮፻ወ፰ሱባዔ ፨
፱ቀመር ፡ ፮፻፹ወ፬ሱባዔ ፨
፲ቀመር ፡ ፯፻ወ፷ሱባዔ ፡
፲ወ፩ቀመር ፡ ፰፻፴ወ፮ሱባዔ ፨
፲ወ፪ቀመር ፡ ፱፻፲ወ፪ሱባዔ ፨
፲ወ፫ቀመር ፡ ፱፻፹ወ፰ሱባዔ ፡ (1)
ወዐመት ፡ ወንጌላዊያን ፡ ፹ወ፬ዓመት ፨ ፲ወ፪ሱባዔ ፨
ወከነ ፡ ድሙር ፡ ፲፻ሱባዔ ፨ ወዝውእቱ ፡ ፸፻ዓመት ፨ ═ ፨

Comput des dix semaines d'Hénoch.

በዘታአምር ፡ ኈሳበ ፡ ሄኖክ ፡ ፲ሰናብት ፡
፩ሰንበት ፡ ፯፻ዓመት ፨

(1) Ms. : ፱፻፹ወ፰ሱባዔ (*sic*).

፪ሰንበት ፡ ፲፻ወ፬፻ዓመት ፨
፫ሰንበት ፡ ፳፻ወ፩፻ዓመት ፨
፬ሰንበት ፨ ፳፻ወ፰፻ዓመት ፨
፭ሰንበት ፡ ፴፻ወ፭፻ዓመት ፨
፮ሰንበት ፡ ፵፻ወ፪፻ዓመት ፨
፯ሰን ፡ (F. 64 r°) በት ፡ ፵፻ወ፱፻ዓመት ፨
፰ሰንበት ፡ ፶፻ወ፮፻ዓመት ፨
፱ሰንበት ፡ ፷፻ወ፫፻ዓመት ፨
፲ሰንበት ፡ ፸፻ዓመት ፨ ..... — ..... — ..

Comput des neuf soleils de la Sibylle.

በዘታአምር ፡ ኍሳበ ፡ ሳቤላ ፡ ፱ጸሐይ ።
፩ፀሐይ ፡ ፯፻፸፰ዓመት ፨
፪ፀሐይ ፡ ፲፻፭፻፶ወ፮ዓመት ፨
፫ፀሐይ ፡ ፳፻፫፻፴ወ፬ዓመት ፨
፬ፀሐይ ፡ ፴፻፩፻፲ወ፪ዓመት ፨
፭ፀሐይ ፡ ፴፻፰፻፺ዓመት ፨
፮ፀሐይ ፡ ፵፻፮፻፷ወ፰ዓመት ፨
፯ፀሐይ ፡ ፶፻፬፻፵፮ዓመት ፨
፰ፀሐይ ፡ ፷፻፪፻፳ወ፬ዓመት ፨
ወታስዐይ ፡ ፀሐይ ፡ የሐጽጽ ፡ እምአብያጺሁ ፡ ፪ዓመት ፡ ወየአክል ፡ (1) ፯፻፸ወ፯ዓመት ፡
ወበዝንቱ ፡ ይመልእ ፡ ለከ ፡ ፸፻ዓመት ፨ ☰ ፨ ☰ ፨ ☰ ፨ ☰ ፨

Comput des quatre Évangélistes.

(F. 64 v°) በዘታአምር ፡ ኍሳበ ፡ ወንጌላዊያን ፨
፩ወንጌላዊ ፡ ፲፻፯፻ወ፶ዓመት ፨
ወሶበ ፡ ትዴምር ፡ ምስለ ፡ ካልኡ ፡ ፴፻ወ፭፻ዓመት ፨
ወሶበ ፡ ትዴምር ፡ ሣልሶ ፡ ፶፻ወ፪፻፶ዓመት ፨
ኮነ ፡ ድሙር ፡ ዘአርባዕቲሆሙ ፡ ፸፻ዓመት ፨ — ..... — ..... — .....

(1) Ms. : ወየአክል (sic).

TRADUCTION

Comput des jubilés.

(F. 61 v°) (TABLE) PAR LAQUELLE TU CONNAÎTRAS LE COMPUT DES JUBILÉS.

(Comput) du 1er jubilé : 49 années.
(Comput) du 2me jubilé : 98 années.
(Comput) du 3me jubilé : 147 années.
(Comput) du 4me jubilé : 196 années.
(Comput) du 5me jubilé : 245 années.
(Comput) du 6me jubilé : 294 années.
(Comput) du 7me jubilé : 343 années.
(Comput) du 8me jubilé : 392 années.
(Comput) du 9me jubilé : 441 années.
(Comput) du 10me jubilé : 490 années.
(Comput) du 20me jubilé : 980 années.
(Comput) du 30me jubilé : 1470 (F. 62 r°) *années.*
(Comput) du 40me jubilé : 1960 années.
(Comput) du 50me jubilé : 2450 années.
(Comput) du 60me jubilé : 2940 années.
(Comput) du 70me jubilé : 3430 années.
(Comput) du 80me jubilé : 3920 années.
(Comput) du 90me jubilé : 4410 années.
(Comput) du 100me jubilé : 4900 années.
(Comput) du 110me jubilé : 5390 années.
(Comput) du 120me jubilé : 5880 années.
(Comput) du 130me jubilé : 6370 années.
(Comput) du 140me jubilé : 6860 années.
(Comput) du 141me jubilé : 6909 années.

Tu ajouteras à (ce dernier chiffre) 13 semaines et seront complètes (1) *pour toi les 7000 années* (2).

Évaluation des cycles en jubilés et en semaines.

1er cycle : 10 jubilés et 6 semaines.
2me cycle : (F. 62 v°) *21 jubilés et 5 semaines.*

(1) Nuance de sens : *seront complétées.*
(2) Cf. *supra*, p. 213, notes 1 et 3.

3me cycle : 32 jubilés et 4 semaines.
4me cycle : 43 jubilés et 3 semaines.
5me cycle : 54 jubilés et 2 semaines.
6me cycle : 65 jubilés et 1 semaine.
7me cycle : 76 jubilés.
8me cycle : 86 jubilés et 6 semaines.
9me cycle : 97 jubilés et 5 semaines.
10me cycle : 108 jubilés et 4 semaines.
11me cycle : 119 jubilés et 3 semaines.
12me cycle : 130 jubilés et 2 semaines.
13me cycle : 141 jubilés et 1 semaine.

Tu ajouteras 84 années, — (années) des Évangélistes, — aux 13 cycles, c'est-à-dire 1 jubilé et 5 semaines. Seront complètes (1) *pour toi les 7000 années, c'est-à-dire (l'époque de la seconde)* (F. 63 r°) *venue de Notre-Seigneur.*

Le total (2) *est : 142 jubilés et 6 semaines.*

Comput des semaines d'Esdras.

(TABLE) PAR LAQUELLE TU CONNAÎTRAS LE COMPUT DES SEMAINES D'ESDRAS.

1re semaine : 7 années.
2me semaine : 14 années.
3me semaine : 21 années.
4me semaine : 28 années.
5me semaine : 35 années.
6me semaine : 42 années.
7me semaine : 49 années.
8me semaine : 56 années.
9me semaine : 63 années.
10me semaine : 70 années.
1er cycle : 76 semaines.
2me cycle : 152 semaines.
3me cycle : 228 semaines.
4me cycle : 304 semaines.
5me cycle : 380 semaines.

(1) Cf. *supra*, p. 217, note 1.
(2) M. à m. : *tout*.

6me cycle : 456 semaines.
7me cycle : (F. 63 v°) *532 semaines.*
8me cycle : 608 semaines.
9me cycle : 684 semaines.
10me cycle : 760 semaines.
11me cycle : 836 semaines.
12me cycle : 912 semaines.
13me cycle : 988 semaines.
(Tu ajouteras) 84 années, — années des Évangélistes, — (ou) 12 semaines.
Le total (1) *est : 1000 semaines, c'est-à-dire (le nombre des) 7000 années.*

Comput des dix semaines d'Hénoch.

(TABLE) PAR LAQUELLE TU CONNAÎTRAS LE COMPUT DES DIX SEMAINES D'HÉNOCH.
1re semaine : 700 années.
2me semaine : 1400 années.
3me semaine : 2100 années.
4me semaine : 2800 années.
5me semaine : 3500 années.
6me semaine : 4200 années.
7me semaine : (F. 64 r°) *4900 années.*
8me semaine : 5600 années.
9me semaine : 6300 années.
10me semaine : 7000 années.

Comput des neuf soleils de la Sibylle.

(TABLE) PAR LAQUELLE TU CONNAÎTRAS LE COMPUT DES NEUF SOLEILS DE LA SIBYLLE.
1er soleil : 778 années.
2me soleil : 1556 années.
3me soleil : 2334 années.
4me soleil : 3112 années.
5me soleil : 3890 années.

(1) Sens de *somme, addition.*

6me soleil : 4668 années.
7me soleil : 5446 années.
8me soleil : 6224 années.

Le 9me soleil est plus petit que ses pareils (1) *de 2 années, (ce qui) donne le chiffre* (2) *de 776 années.*

Par ces (9 soleils) sont complètes (3) *pour toi les 7000 années.*

Comput des quatre Évangélistes.

(F. 64 v°) (TABLE) PAR LAQUELLE TU CONNAÎTRAS LE COMPUT DES ÉVANGÉLISTES.

Premier Évangéliste : 1750 années.
Lorsque tu ajouteras le deuxième : 3500 années.
Lorsque tu ajouteras le troisième : 5250 années.
Le total (4) *des quatre est : 7000 années.*

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 30 Octobre 1920.

(1) M. à m. : *ses compagnons.*
(2) Sens de *faire la somme, être en nombre de.*
(3) Cf. *supra*, p. 217, note 1.
(4) Cf. *supra*, p. 218, note 2.

BIBLIOGRAPHIE

Pierre de Labriolle, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. *Histoire de la Littérature latine chrétienne*, grand in-8°, 741 pages. Paris. Société d'édition « Les Belles Lettres », 157, Boulevard Saint-Germain. 1920.

Gustave Bardy, maître de conférences à l'Université Catholique de Lille. *En lisant les Pères*. Tourcoing. Duvivier. 1921.

Nous réunissons en un même compte rendu ces deux ouvrages qui, quoique embrassant des domaines différents et avec des préoccupations distinctes, se rencontrent dans un même but : celui d'initier à l'étude de la Patrologie.

L'*Histoire de la Littérature latine chrétienne* de M. de Labriolle est le premier ouvrage de ce genre écrit en langue française : il comble une lacune depuis longtemps vivement sentie. L'auteur, qui synthétise dans ce livre le résultat de douze années d'enseignement à l'Université de Fribourg, en Suisse, se place avant tout au point de vue littéraire. Il fait d'abord justice du vieux préjugé, encore vivace, qui ne veut voir dans la période chrétienne de la littérature latine qu'une décadence : il montre que le christianisme infusa au contraire dans une littérature épuisée une sève nouvelle qui retarda la chute de la culture classique et la fit fleurir en chefs-d'œuvre inattendus. Puis, entrant dans le détail, il mène le lecteur, à travers une série de tableaux largement brossés et de pénétrantes analyses de pensée et de style, depuis « les Origines », par « le IIIe siècle », « l'Age d'Or de la littérature latine » et « La décomposition de l'Empire », jusques « Au seuil du Moyen Age ». D'une lecture captivante, ce livre est en même temps un instrument de travail de premier ordre : enrichi de références, de bibliographies, de tableaux et d'un index, il est désormais indispensable tant à ceux qu'intéresse à un titre quelconque la patristique latine qu'à la phalange encore plus nombreuse de ceux qui font profession d'avoir une notion complète des lettres classiques.

C'est avec une égale sympathie que l'on salue l'apparition sur un autre terrain du livre de M. Bardy : *En lisant les Pères*. Tandis que M. de Labriolle initie en littérateur à la patrologie latine, c'est en historien du dogme que M. Bardy introduit son lecteur dans le domaine de la patrologie générale. M. Bardy se défend de faire spécifiquement œuvre de science et l'appellation touchante « les vieux saints » qu'il a choisie à dessein

pour nommer les Pères montre assez que, suivant ses propres expressions, il entend faire « un livre de reconnaissance et de tendresse » et parler de ces Pères moins en historien qu'en fils de leur croyance. Un premier chapitre « les vieux saints » constitue un aperçu à la fois substantiel et attachant de toute la patrologie. Ceux qui suivent sont autant de monographies sur les points culminants de l'histoire du dogme : « Le sens catholique », « La Trinité », « Le Christ », « L'Eucharistie », « La cité chrétienne », auxquelles l'allure de méditation religieuse qui est celle de tout l'ouvrage, loin d'enlever quoi que ce soit en clarté et en force, ajoute encore en profondeur et en attrait.

Mais, — et ceci est moins une critique qu'un *desideratum* pour les éditions suivantes qu'il est facile de prévoir, et que nous souhaitons, à cet ouvrage, — il n'est pas toujours loisible à qui veut de ne pas faire œuvre de science. De la part d'un helléniste comme M. BARDY, familiarisé depuis longtemps avec les Pères et les utilisant de première main, tout, quoiqu'il s'en défende, sera sur ce sujet œuvre de science : la moindre de ses conclusions intéresse le lecteur comme un commentaire autorisé. Voilà pourquoi on regrette si vivement l'absence d'un appareil de références et d'un Index qui, sans rien ôter à la tenue émue et religieuse du livre, en feraient en même temps un véritable instrument de travail et doubleraient ainsi sa portée. Ajouterai-je, pour pousser jusqu'au scrupule la sincérité, que dans le chapitre sur « le sens catholique » à côté de traits très explicites sur la « richesse » dogmatique du texte de saint Matthieu XVI, 18-19 (page 74) et sur le fait que « le siège de Rome, dès les origines, a été le premier » (page 120), on trouve certaines formules (page 81, l. 7-9; p. 90, l. 13-14; p. 102, l. 12-15; p. 103, l. 23-27) dont les termes semblent faire d'une façon un peu faible le trait d'union entre ces deux constatations et qui mériteraient sans doute, pour éviter toute ambiguïté, d'être précisées dans leurs expressions.

Et. DRIOTON.

Courtes notices. — M. ASIN PALACIOS. *Los precedentes musulmanes del* Pari *de Pascal*. Santader, Boletin de la Biblioteca Menendez y Pelayo, 8°, 66 pages.

Pascal suppose que l'esprit hésite entre le spiritualisme et le matérialisme et manque de raisons déterminantes. Il montre que l'on doit parier pour le spiritualisme parce que si l'on gagne, le gain est infini et si l'on perd, la perte est finie. M. Asin cite le texte de Pascal, p. 38-42 (*Pensées*, éd. Havet, p. 157-160, 178-182, 414-415).

Un auteur français vient de chercher les sources de ce mode de raisonnement appelé « Pari de Pascal », il n'a trouvé qu'Arnobe au IVe siècle et Silhon et Sirmond au XVIIe.

M. Asin montre d'abord que l'essentiel de ce raisonnement se trouve déjà dans l'Évangile, il note ensuite que les musulmans ont connu avant les chrétiens la philosophie et le rationalisme qui ont jeté certains de leurs

penseurs dans le mysticisme comme il est arrivé plus tard à Pascal. Au IXe et au Xe siècle, on trouve déjà chez deux de leurs auteurs l'idée du *Pari* de Pascal. A la fin du XIe siècle, lorsque l'islam avait connu les excès du rationalisme et par réaction ceux du clergé musulman officiel qui condamnait la logique et la philosophie comme des sources d'incrédulité, beaucoup en étaient arrivés à un indifférentisme religieux, parce qu'ils tenaient que les systèmes philosophiques étaient en contradiction avec les religions positives. A ce moment un penseur exceptionnel, Algazel, convaincu de l'impossibilité de semer la foi dans le cœur des incrédules par la seule force des syllogismes, a adopté un scepticisme mystique très analogue à celui de Pascal. M. Asin traduit les textes d'Algazel, p. 16-35, et met en évidence, p. 42-64, les analogies et les différences qu'ils présentent avec les textes de Pascal. Cette étude intéresse donc à la fois l'évolution des idées au sein de l'islam et la place d'Algazel (comparé à Pascal) dans l'histoire de la philosophie.

F. N.

Le Père de Foucauld. *Dictionnaire abrégé touareg-français* (dialecte Ahaggar), tome II. 8°, 792 pages et *Notes pour servir à un essai de grammaire touarègue*, 8°, IV-172 pages, Alger, Carbonel, 1920. Ouvrages publiés par M. René Basset, doyen de la Faculté des lettres d'Alger.

M. René Basset vient de terminer l'édition du dictionnaire touareg dont le premier volume a été annoncé *ROC*, t. XX (1915-1917), p. 444. Le tome II renferme les lettres l à z avec un appendice, p. 737-780 sur la conjugaison des verbes. On trouve toujours le mot principal écrit en caractères touareg et transcrit en caractères latins; les mots dérivés sont en caractères latins. Le dictionnaire, maintenant complet, et la grammaire (écriture, prononciation, noms, pronoms, qualification et degré de comparaison) permettront de classer le dialecte Ahaggar par rapport aux langues africaines.

F. N.

Alfred Bel et M. Ben Gheneb. — *Takmila-t-essila* d'Ibn el-Abbar, texte arabe d'après un manuscrit de Fès, tome I, 8°, 22 et 466 pages, Alger, imprimerie orientale Fontana, 1920.

En 1233, lorsque les musulmans ne possédaient plus qu'une petite partie de l'Espagne et que des soucis plus pressants leur faisaient négliger l'étude et les sciences, l'un d'eux, Ibn el-Abbar, entreprenait un dictionnaire biographique des savants arabes espagnols « pour ramener l'espérance que refusaient les événements ». Ce travail, qui lui prit plus de vingt ans, renfermait près de trois mille biographies et n'était plus représenté en Europe que par deux manuscrits incomplets de l'Escurial édités par M. Codéra. Un manuscrit du Caire devait, plus tard, fournir 740 biographies nouvelles et des compléments à celles qui étaient déjà éditées, *Miscellanea*, Madrid, 1915, pages 147-690 ; cf. *ROC*, t. XX (1915-17), p. 112;

mais les premières lettres manquaient toujours. C'est ce début de l'ouvrage que MM. Bel et Ben Gheneb ont édité d'après un manuscrit arabe de Fès. Ils ont traduit en tête l'introduction dans laquelle Ibn el-Abbar fait connaître les sources dont il s'est servi et ont ajouté des notes sur tous les écrivains (plus de quatre-vingts) qui y sont mentionnés; leur édition comprend 652 notices sur des savants espagnols dont les noms commençaient par les cinq premières lettres de l'alphabet arabe. Des notes historiques et géographiques (qui manquent dans les *Miscellanea* espagnols cités plus haut) aideront à traduire le texte. Une table des noms propres termine l'ouvrage.

F. N.

Le Directeur-Gérant :
F. CHARMETANT.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

UNE CLEF DES SONGES EN SYRIAQUE [1]

(*Fin*)

ܬܪܥܐ ܚܕ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܥܒܕ ܡ̈ܐܢܐ ܡܢ ܡܫܚܐ. ܥܠ ܡܠܟܘܬܐ ܡܬܥܠܠܝܢ
ܘܫܪ̈ܟܘܗܝ ܢܙܕܥܘܢ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܥܒܕ ܡ̈ܐܢܐ ܦ̈ܚܪܐ. ܢܦܫܗܘܢ ܘܡܫܬܝܢܘܗܝ
ܢܦܩܘܢ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܥܒܕ ܡ̈ܐܢܐ ܕܡܫܟ̈ܢܐ. ܦܓܥܐ ܠܗ[2] ܒܘܝܐܐ[3]
ܘܪܘܚܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܙܒܢ ܚܡܪܐ. ܛܒܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܙܒܢ ܒܡ̈ܐܢܐ ܕܠܒ̈ܫܐ. ܗܘܐ ܠܗ ܒܘܝܐܐ ܘܐܠܦܢܝܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܙܒܢ ܒܡ̈ܐܢܐ ܕܒ̈ܢܝܐ ܘܡ̈ܫܚܐ. ܒܥܒܪ ܡܢܗ ܪܘܚܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܙܒܢ ܒܡ̈ܐܢܐ ܚܫܘ̈ܟܐ ܐܘ ܕܪܘܡܢܝ̈ ܒܟܠܗܘܢ.
ܒܡܥܠܬܐ[4] ܡܢ ܒܥܠܕܒܒ̈ܘܗܝ ܡܬܦܪܥ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܥܒܕ ܡ̈ܐܢܐ ܫܩ̈ܝܐ. ܒܟܢܫܐ ܡܬܒܥ ܒܡܥܠܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܡ̈ܐܢܐ ܠܒܝܬܗ. ܦܓܥ ܗܘܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܬܬܒܪ ܒܝܡܡܐ. ܗܘܐ ܠܗ[5] ܪܘܚܐ ܘܢܝܚܐ
ܐܘ ܒܘܝܐܐ ܘܡܟܝܠܐ ܒܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܥܒܕ ܡ̈ܐܢܐ. ܡܬܐܦܣܝܢ ܥܠ ܫ̈ܪܟܘܗܝ.

(1) Cf. *ROC*, supra, p. 118.
(2) ܠܗ om. cod. — (3) ܒܘܝܐܗ cod. — (4) ܒܫܡܠܬܐ cod. — (5) ܠܗ om. cod.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܪܫܗ ܕܛܠܝܐ. ܛܒܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ ܡܢ ܒܒܢܝܐ ܕܒܢܝܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܬܬܒܪܐ ܪܫܗ. ܡܟܐܒ ܗܘ ܘܡܬܪܦ ܒܥܠܡܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܫܩܠܝܢ ܘܫܕܝܢ ܠܟܠܟܠ ܡܢ ܪܫܗ. ܛܒܬܐ ܪܒܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܪܫܗ ܡܚܘܪܐ. ܢܦܠ ܒܒܝܫܬܐ ܐܘ ܒܪܝܫܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܪܫܗ ܕܛܠܝܐ. ܛܒܬܐ ܘܚܕܘܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܓܙܪܝܢ ܐܦܗ. ܡܚܝܠ ܕܚܝܠܐ ܡܫܡܫ ܐܘ ܡܟܐܒ ܠܗ ܐܝܟ. (87 a)

ܬܪܥܐ ܚܝ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܙܪܥ ܢܩܝܠ ܘܐܦܠܐ ܠܗܘܢ. ܚܕܘܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ [1] ܐܘ ܡܫܟܚܐ ܕܚܕܘܬܐ ܢܫܡܥ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܦܩܝܢ ܠܗ ܢܩܝܠ ܡܢ ܡܫܐ ܕܟܡܝܢܐ. ܪܘܚܐ ܡܫܟܚܐ ܗܘܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܐܘܪܙܐ. ܛܒܬܐ ܬܗܘܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܫܪܛܝܐ. ܡܫܡܫ ܛܒܬܐ ܡܬܒܪܐ ܡܢ ܪܘܚܐ.

ܬܪܥܐ ܝܛ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܙܪܥ ܢܫܪܐ ܡܬܘܪܟܐ. ܗܘܐ ܠܗ ܒܬܪܐ ܘܪܫܝܘܬܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܣܪܐ ܕܢܫܪܐ ܘܕܬܘܪܟܐ ܐܘ ܛܒܩܝ ܠܗ ܢܫܪܐ ܘܫܩܠܝܢ ܘܠܐ ܢܦܠܐ ܡܢܗ. ܫܘܠܛܢܐ ܗܘܐ ܠܗ. ܘܐܢ ܒܢܝܢܐ ܐܝܬܘܗܝ. ܒܪܐ ܕܒܪܐ ܗܘܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܠܒܝܟ ܒܪܐ ܐܘ ܫܫܪܐ [2] ܐܘ ܚܕ ܡܢܗܘܢ. ܫܘܠܛܢܐ ܗܘܐ ܠܗ.

(1) ܠܗ om. cod. — (2) ܫܫܪܐ sic codex, fortasse ܢܫܪܐ aut ܩܘܢܩܘܪ *vultur* aut ܦܘܪܕܐ *vultur* legendum.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܟܕ ܛܥܝܢ ܛܘܦܐ. ܣܝܡܬܐ ܙܕܩܐ ܗܘܝܐ ܠܗ ܒܚܝܠܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܙܠ ܠܬܐܡܝ ܠܛܘܦܐ. ܥܡܠܐ ܐܝܬܐ ܘܡܟܪܒܐ ܒܙܐ
ܐܘ [1] ܒܢܙܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܣܪܐ ܕܛܘܦܐ. ܡܟܝܠ ܐܢܬܬܐ ܐܝܬܘܗܝ ܡܢ ܒܥܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܙܠ ܠܒܝܬܐ ܘܐܟܠ ܒܣܪܗ. ܣܝܡܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܬܠܡܝܢ ܠܗ ܚܝܠ. ܠܐܪܥܐ ܢܣܝܒܬܐ ܢܦܠܐ
ܘܗܘܝܐ ܠܗ ܐܝܬܐ ܘܡܟܪܒܐ [2] ܠܗ ܢܦܫܬܐ [3].
ܡܢ ܕܚܙܐ ܬܪܢܓܠܬܐ [4]. ܐܡܩܬܐ ܐܝܟ ܘܟܬܝܬܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܬܪܢܓܠܬܐ [5]. ܠܚܡܠܬܐ ܒܥܘܠܬܐ ܢܦܠ
ܐܘ ܐܘܪܚܐ ܐܚܪܢܐ ܐܘ ܡܟܬܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܙܠ ܓܦܢܐ ܘܦܬܝܚܬܐ ܕܒܝܬܐ. ܡܢܕܪ ܒܒܥܒܝܪ
ܡܢ ܫܠܘܬܐ. (87 b)
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܣܪܐ ܕܥܘܠ. ܠܟܪܝܘܬܐ ܡܬܛܝܒܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܣܪܐ ܕܚܙܝܪܐ. ܒܢܝܐ ܐܝܬܐ ܐܘ، ܐܝܟ
ܠܗ ܐܝܬܐ. ܒܢܝܐ ܐܝܬܘܗܝ ܘܡܟܪܒܐ ܒܢܝܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܙܠ ܦܪܣܬܐ ܡܪܘܡܬܐ. ܡܥܡܝܩ ܡܬܬܪܝܢ ܡܢ
ܐܢܫܐ ܕܠܐ ܢܣܝܒ ܒܗ.

ܬܪܥܐ ܝ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܦܢܛܠ ܚܡܪܐ ܐܘ ܪܘܢܐ ܠܗ. ܦܢܛܠ
ܠܟܬܒܬܒܘܬܗ ܐܘ ܪܘܢܐ ܠܗܘܢ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܚܡܪܐ ܕܦܫܝܛ ܦܠܓܗ. ܗܘܐ ܠܗ ܒܪܐ ܘܒܪܬܐ
ܦܠܓܐ ܕܚܡܬܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܣܪܐ ܕܚܡܪܐ. ܠܚܡܬܐ ܘܣܝܡܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ.

(1) ܐܘ om. cod. — (2) ܘܡܟܪܒܐ cod. — (3) ܢܦܫܬܐ cod. — (4) ܬܪܘܢܓܠܬܐ cod. —
(5) A ܬܪܘܢܓܠܬܐ usque ad ܡܟܬܐ in marg.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܚܝܕ ܣܡܐ ܒܐܝܕܗ. ܡܫܬܠܛ ܒܟܠ ܒܥܠܕܒ̈ܒܘܗܝ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܝܗܒ ܣܡܐ ܠܚܒܪܗ. ܡܬܡܟܠܐ [1] ܢܗܘܐ ܫܟܝܚܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܕܚܝܩ ܒܪܘܚܐ ܕܠܐ ܕܢܦܩܘܗܝ ܘܚܙܐ ܣܡܐ. ܢܦܩܐ ܫܟܝܚܐ ܗܘܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܕܒܪܐ ܠܗ ܠܡܪܥܐ. ܥܣܩܐ ܗܘܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܕܒܪܐ ܠܗ [2] ܕܒܘܪܐ. ܢܦܘܩ ܡܢ ܒܥܠܕܒ̈ܒܐ ܘܡܢ ܡܚܘܐ ܫܟܝܚܐ [3].

ܡܢ ܕܚܙܐ ܚܘ̈ܬܐ ܫܟ̈ܝܚܬܐ. ܒܒܥܠܕܒ̈ܒܐ ܠܒܘܟܬܐ ܗܘ ܐܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܦܠܐ ܒܡܪ̈ܥܐ. ܡܫܬܠܛ ܒܒܥܠܕܒ̈ܒܘܗܝ.

ܬܪܥܐ ܝܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܦ̈ܩܥܝܬܐ ܕܢܦܩܝܢ ܡܢ ܕ̈ܩܫܬܗܘܢ. ܠܐ ܫܦܝܪ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܦ̈ܩܥܝܬܐ ܕܢܦܩܝܢ ܠܒܝܬܗ. ܫܢܝܩܝܢ ܒܢ̈ܝ ܒܝܬܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܛܪܝܢ ܦ̈ܩܥܝܬܐ ܡܢ ܓܘܫܡܗ. ܟܪܝܗܘܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ ܘܡܘܬܐ. (88 a).

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܫܬܐ ܡܝܐ. [4] ܫܦܝܪ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܡܝܐ ܕܦ̈ܩܥܝܬܐ. ܚܝܐ ܗܢܝܢ ܘܛܒܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܣܪܐ ܠܚܒܪܗ. ܟܪܝܗܘܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܒܥܕܪܗ ܬܪ̈ܢܓܠܐ. ܚ̈ܬܢܘܗܝ ܘܚ̈ܬܢܬܗܘܢ ܢܣܒܘܢ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܟܝܟܐ [5] ܠܗ ܒܥܡܪܐ. ܫܘܦܪܐ ܦܠܛܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܒܥ ܠܗ ܒܥܡܪܐ. ܐܝܟ ܡܫܡܪ ܒܫܡܗ ܐܘ ܡܫܡܫܢ [6] ܒܟܢ̈ܫܬܐ ܕܐܘ̈ܪܗܝ ܡܪܢܐ ܫܦܝܪܐ.

(1) ܡܬܡܟܠܐ, ܡܟܠܐ cod. — (2) ܠܗ om. cod. — (3) ܫܟ̈ܝܚܬܐ cod. — (4) ܕܫܬܐ ܡܝܐ, textus corruptus, nonnulla verba ciciderunt. — (5) ܕܡܟܝܟܐ, ܡܟܝܟܐ cod. — (6) ܡܫܡܫܢ, ܡܫܡܫ cod.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܠܒܝܫ ܒܣܡܩܐ ܠܡܠܟܘܬܗ. ܡܪܕܐ ܒܝܫ (1) ܒܡܠܟܘܬܐ ܒܝܫܬ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܣܪܐ ܕܒܣܡܩܐ. ܡܣܬܠܩ ܡܡܠܟܘ̈ܬܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܪܕܐ ܡܫܟܢܐ. ܒܛܠ.

ܐܬܘܬܐ ܒܒ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܪܟܒ ܐܪܝܐ. ܡܬܝܗܒ ܠܗ ܫܘܠܛܢܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܡܪܕܐ ܒܝܫ ܐܪܝܐ. ܚܣܝܪ ܡܢ ܫܘܠܛܢܐ ܕܝܗܒ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܐܪܝܐ ܕܢܦܩ ܘܐܟܠ ܡܢܗ. ܫܘܠܛܢܐ ܢܦܩ ܡܢܗ ܘܗܘܐ ܠܗ ܡܢܗ ܚܣܝܪܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܢܟܬ ܐܪܝܐ ܘܕܒܐ. ܛܒܬܐ ܘܦܘܪܣܢܐ ܘܦܘܪܥܢܐ ܡܛܝܐ ܠܗ ܘܙܟܐ ܠܒܥܠܕܒܒ̈ܘܗܝ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܣܪܐ ܕܐܪܝܐ ܘܕܕܒܐ. ܙܟܐ ܠܒܥܠܕܒܒ̈ܘܗܝ ܘܢܟ̈ܣܐ ܢܣܒܘܢ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܢܡܪܐ ܕܐܪܝܐ ܐܘ ܕܕܒܐ. ܛܒܬܐ ܡܣܬܝܟܐ ܡܛܝܐ ܠܗ. (88 b)

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܒܐ ܕܥܐܠ ܠܒܝܬܗ. ܗܘܐ ܠܗ ܫܘܠܛܢܐ ܘܪܒܘܬܐ ܘܡܢ ܕܚܙܐ ܐܪܝܐ. ܚܝܠܐ ܫܩܝܠ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܫܬܐ ܚܠܒܐ ܕܐܬܢܐ. ܗܘܐ ܒܡܪܕܐ ܒܝܫ ܫܘܠܛܢܐ ܐܘ ܡܫܠܛܢܝܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܢܟܬ ܐܒܐ. ܙܟܐ ܠܒܥܠܕܒܒ̈ܘܗܝ.

ܐܬܘܬܐ ܓܝ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܝܗܒ ܠܗ ܟܬܒܐ ܐܘ ܟܝ ܡܟܬܒ ܒܥܠܘ ܘܒܝܬܐ ܕܝܗܒ ܠܗ ܘܡܟܪܐ ܠܒܥܠܕܒܒ̈ܘܗܝ ܠܐ ܢܟܠܘܢܗ ܘܐܙܝܢ (2) ܠܒܥܠܕܒܒ̈ܘܗܝ.

(1) ܒܝܫ om. cod. — (2) ܘܐܙܝܢ, ܘܐܙܝܢ cod.

ܒܒܥܠܕܒ̈ܒܐ ܐܝܟ ܠܗ. ܢܕܘܪ ܡܢܗܘܢ. ܡܛܠ ܕܢܚܝܐ ܡܢܟܝܬܐ ܠܗ. . ܘܐܦ ܠܐ ܢܟܠܘܢ. ܠܐ ܡܢܟܝܬܐ ܠܗ ܢܚܝܐ ܘܪܒܐ ܠܒܥܠܕܒ̈ܒܘܗܝ.

ܡܢ̇ ܕܚܙܐ ܕܪܕܦܗ ܒܬܪܗ ܟܠܒܐ. ܥܒܕ ܡܨܘܬܐ ܥܡ ܒܥܠܕܒ̈ܒܐ.

ܡܢ̇ ܕܚܙܐ ܕܫܬܐ ܚܠܒܐ ܕܟܠܒܬܐ. ܚܘܣܪܢܐ ܗܘܐ ܠܗ.

ܡܢ̇ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܣܪܐ ܕܟܠܒܐ. ܡܬܟܪܗ ܒܟܘܪܗܢܐ ܪܒܐ ܘܡܟܝܠ ܘܠܐ ܢܦܩ ܡܢܗ ܘܗܘܐ[1].

ܡܢ̇ ܕܚܙܐ ܕܨܐܕ ܟܠܒܐ. ܡܬܦܨܐ ܠܗ ܒܥܕܪܐ ܘܡܫܬܟܚܢܐ ܗܘܐ ܠܗ.

ܬܪܥܐ ܟܒ.

ܡܢ̇ ܕܚܙܐ ܕܪܟܒ ܦܪܕܐ ܥܡ ܚܡܪܐ. ܡܚܡܠ ܡܢ ܗܘܐ ܠܗ ܚܫܐ.

ܡܢ̇ ܕܚܙܐ ܕܪܟܒ ܦܪܕܐ ܥܡ ܪܘܡܚܐ[2]. ܒܒܥܠܕܒ̈ܒܐ ܐܝܟ ܠܗ ܢܕܘܪ ܡܢܗܘܢ. (89 a)

ܡܢ̇ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܦܠܦܠ. ܒܬܪܥܐ ܕܡܠܟܐ ܢܥܘܠ.

ܡܢ̇ ܕܚܙܐ ܕܡܦܩܝܢ ܠܗ ܦܠܦܠ. ܙܟܐ ܠܒܥܠܕܒ̈ܒܘܗܝ.

ܡܢ̇ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܡܘܦܝܐ. ܒܥܒܕ ܬܫܘܥܬܐ ܘܠܐ ܥܡܪ.

ܡܢ̇ ܕܚܙܐ ܕܡܫܬܥܐ ܥܡ ܬܢܝܢܐ. ܐܢܬܬܐ ܢܣܒ ܘܚܕܐ ܒܗ.

ܡܢ̇ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܣܪܐ ܕܬܢܝܢܐ. ܣܘܟܡܝܐ ܐܟܠܘܗܝ.

ܡܢ̇ ܕܚܙܐ ܬܢܝܢܐ. ܡܪܡܝܐ ܗܘܐ ܒܟܣܦܗ ܘܒܟܘܟܒܗ ܚܘܣܪܢܐ ܘܡܢܟܝܬܐ ܠܗ ܒܟܘܪܗܢܐ.

ܡܢ̇ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܣܪܐ ܕܚܙܝܪܐ. ܟܠܗܪ ܘܗܘܐ ܠܗ ܐܣܝܪܐ.

ܬܪܥܐ ܟܓ.

ܡܢ̇ ܕܚܙܐ ܕܡܬܟܬܫ ܠܗ ܟܠܒܐ. ܢܫܬܠܛ ܠܒܥܠܕܒ̈ܒܘܗܝ.

(1) Post ܘܗܘܐ nonnulla ceciderunt. — (2) ܪܘܡܚܐ aut ܡܘܦܝܐ legendum, ܗܘܡܚܐ cod.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܫܠܝܛܝܢ ܡܫܬܡܥܝܢ ܠܗ ܥܡܐ ܕܒܪܢܫܐ. ܥܡܐ ܕܡܫܥܒܕܢܘܬܗ ܫܠܝܛܝܢ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܩܛܠ ܒܪܢܫܐ. ܪܫܐ ܠܡܫܥܒܕܢܘܬܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܬܩܛܠ ܠܗ ܒܪܢܫܐ. ܒܪܐ ܗܘܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܒܢܝܐ ܕܝܘܢܐ. ܡܛܪܐ ܐܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܣܪܐ ܕܒܪܢܫܐ. ܥܘܬܪܐ ܡܛܝܐ ܠܗ ܡܢ ܢܟܪܝܐ ܥܬܝܪܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܣܪܐ ܚܝܐ. ܡܟܐܒ ܗܘ ܐܘ ܐܢܫ ܡܢ ܒܢܝ ܒܝܬܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ[1] ܒܣܪܐ ܒܥܝܪܐ. ܡܘܬܪܢܐ ܗܘܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܫܘܥܠܐ ܐܘ ܬܘܪܐ. ܛܒܬܐ ܗܝ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܬܘܠܐ. ܡܟܐܒ ܐܢܫ ܡܢ ܒܢܝ ܒܝܬܗ ܩܛܠ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ[2] ܒܣܪܐ ܕܐܒܠ ܗܘ. ܛܒܬܐ ܡܩܒܠ. (89 b)

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܣܪܐ ܕܐܢܫ[3]. ܡܩܒܠ ܓܪܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܐܚܪܐ ܕܒܪܢܫܐ. ܡܩܒܠ ܫܡܥܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܦܩ ܡܢܗ ܕܡܐ. ܡܬܦܪܩ ܡܢ ܚܛܝܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܦܩ ܕܡܐ ܡܢ ܐܕܢܘܗܝ. ܒܫܘܒܗ ܐܪܟ ܡܝܬ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܦܩ ܕܡܐ ܡܢ ܢܚܝܪܘܗܝ. ܡܬܦܨܐ ܗܘ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܪܟܒ ܥܠ ܬܘܪܐ. ܒܫܢܬܐ ܢܚܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܦܠ ܡܢ ܬܘܪܐ. ܡܟܐܒ ܗܘ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܓܚ[4] ܠܗ ܬܘܪܐ. ܢܬܒܪܘܢ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܪܕܦ ܬܘܪܐ. ܢܣܒ ܐܢܬܬܐ ܐܚܪܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܬܪܕܦ ܠܗ[5] ܬܘܪܐ. ܡܬܬܢܝܚܝܢ ܢܦܫܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܦܩܬ ܚܠܒܐ ܕܬܘܪܬܐ[6] ܠܐ ܗܘܐ ܚܠܝܡܐ.

(1) ܕܐܟܠ om. cod. — (2) ܗܘ ܕܐܟܠ sic cod. — (3) ܕܐܢܫ, ܐܢܫ cod. — (4) ܕܢܓܚ, ܕܢܓܚ cod. — (5) ܠܗ, ܠܗܘܢ cod. — (6) ܕܬܘܪܬܐ, ܘܬܘܪܬܐ cod.

ܘܡܬܡܟܟܢܐ ܘܦܪܝܫܐ ܘܡܬܟܠܢܐ ܢܗܘܐ ܘܬܫܡܫܬܐ ܡܫܡܫܢܐ ܠܗ ܪܘܚܢܝܬܐ ܘܟܘܬܪܐ.

ܡܢܘ ܕܚܣܝܐ ܠܬܘܪ̈ܬܐ ܡܫܬܡܠܝܬܐ. ܫܡܥܐ ܕܡܘܬܒܐ ܐܝܟ.

ܡܢܘ ܕܚܣܝܐ ܠܬܘܪ̈ܬܐ ܕܡܣܬܡܟܢ. ܫܡܥܐ ܕܟܦܢܐ ܐܝܟ.

ܬܪܥܐ ܟܗ

ܡܢܘ ܕܚܣܝܐ ܕܡܫܬܟܠ ܣܟܠܐ. ܛܘܒܐ ܡܟܡܟ.

ܡܢܘ ܕܚܣܝܐ ܕܪܚܡ ܠܟܠ ܣܟܠܐ. ܗܘܐ ܠܗ ܡܫܬܟܠܢܐ.

ܡܢܘ ܕܚܣܝܐ ܕܕܪܫ ܠܗ ܣܟܠܐ. ܒܡܥܒܕܐ ܡܫܬܡܠܝܐ ܠܗ.

ܡܢܘ ܕܚܣܝܐ ܣܟܠܐ [1] ܕܡܢܝܚ ܒܠܒܗ ܡܫܟܠܗ. ܠܡܒܥܐ ܕܝܢ. (90 a)

ܡܢܘ ܕܚܣܝܐ ܣܟܠܐ ܕܐܘܕܥ ܠܗ ܠܐܘܪܚ ܩܘܫܬܐ. ܚܕ ܡܢ ܦܘܩܕܢܘܗܝ ܘܚܕ ܒܬܪܗ. ܡܛܘܠ ܕܗܘ ܐܬܪܐ ܡܣܒܪܢܐ ܡܫܟܚܝܢܗ ܘܐܪܓܠ ܐܚܪܢܐ.

ܡܢܘ ܕܚܣܝܐ ܣܟܠܐ ܕܢܦܩ ܡܢ ܬܪܥܐ ܠܬܪܥܐ. ܡܫܟܚܐ ܕܗܘ ܬܪܥܐ ܡܣܝܐ ܡܫܟܚܝܢܗ ܠܡܦܩܬܐ ܐܚܪܬܐ.

ܡܢܘ ܕܚܣܝܐ ܕܪܚܡ ܠܟܠ ܚܟܝܡܐ. ܢܦܩ ܐܣܛܪܐ ܘܡܬܚܙܐ ܠܗ ܡܢܗ ܢܒܝܐ.

ܡܢܘ ܕܚܣܝܐ ܕܕܚܠ[2] ܚܟܝܡܐ. ܗܘܐ ܠܗ ܡܫܬܟܠܢܐ ܠܟܠ ܟܠܟܝܢܝܗܘܢ ܘܟܠ ܟܡܐ ܕܫܡܥܐ[3] ܐܘ ܪܒܐ ܠܗܘܢ.

ܡܢܘ ܕܚܣܝܐ ܕܢܛܪܗ ܚܟܝܡܐ ܒܬܪܗ. ܢܫܐ ܘܡܣܟܐ ܗܘܐ ܠܗ.

ܡܢܘ ܕܚܣܝܐ ܕܡܣܪܒ ܒܗܘܢ ܚܟܝܡܐ. ܚܪܘ ܐܘ ܡܪܐ ܗܘ ܐܘ ܚܕ ܡܢ ܒܢܝ ܒܝܬܗ.

ܡܢܘ ܕܚܣܝܐ ܚܟܝܡܐ ܡܫܬܐܠ[4] ܕܒܫܡܥܝܢ. ܕܝܢ ܕܡܪܕܐ ܡܫܬܐܠܐ ܗܘܐ ܠܡܒܝܢ.

(1) ܣܟܠܐ om. cod. — (2) ܕܕܚܠ, ܕܪܚܠ cod. — (3) ܕܫܡܥܐ, ܕܫܡܥܬܐ cod. — (4) ܚܟܝܡܐ ܡܫܬܐܠܐ, ܚܟܝܡܐ ܡܫܬܐܠܐ (sic) cod.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܫܩ ܠܡܠܟܐ. ܛܒܬܐ ܗܝ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܪܟܒ ܥܠ ܡܠܟܐ. ܢܦܠ ܒܒܘܪܘܬܐ܀

ܬܪܥܐ ܟܒ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܪܟܒ ܥܠ ܣܘܣܝܐ. ܢܨܚܐ ܘܐܝܩܪܐ ܘܪܒܘܬܐ ܡܩܒܠ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܦܠ ܡܢ ܣܘܣܝܐ ܡܢ ܪܟܒܬܐ ܢܣܒܘ. ܡܫܬܠܛܢܘܬܗ ܒܪܚܡܘܗܝ ܢܦܠ ܘܠܐ ܡܬܢܛܪ ܠܗ ܚܝܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܪܟܒ ܥܠ ܣܘܣܝܐ ܘܐܙܠ ܒܟܠܗܘܢ ܙܢܐ. ܡܬܢܛܪ ܠܗ ܫܘܠܛܢܐ ܘܪܒܘܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܕܒܪ ܣܘܣܝܐ. ܐܝܩܪܐ ܘܪܒܘܬܐ ܢܗܘܐ ܠܗ ܘܫܠܝܛ ܒܒܘܪܘܬܐ. (90 b)

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܪܟܒ ܥܠ ܣܘܣܝܐ ܦܣܝܩ ܕܢܒܐ. ܢܦܩ ܐܢܬܬܐ ܘܡܬܛܠܝܐ ܠܗ ܡܢܝܢ ܛܒܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܣܘܣܝܬܐ ܐܘܟܡܬܐ. ܐܢܬܬܐ ܒܥܠܡܪܬܐ ܐܬܝܐ ܘܗܘܝܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܣܪܐ ܕܣܘܣܝܬܐ ܐܘܟܡܬܐ. ܗܘܐ ܠܗ ܡܫܬܠܛܢܘܬܐ ܘܥܘܬܪܐ ܣܓܝ ܡܩܒܠ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܦܠܛܐ ܣܚܠܐ ܕܣܘܣܝܬܐ. ܛܒܬܐ ܘܪܒܘܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܣܪܐ ܕܣܘܣܝܐ[1]. ܒܥܘܬܪܐ ܗܘܐ ܠܗ ܘܐܝܩܪܐ[2].

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܬܒܪ ܣܘܣܝܗ. ܡܛܠܐ ܡܦܪܘ ܕܟܠܬܐ ܐܘ ܐܢܬܬܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܣܘܣܝܐ ܣܘܡܩܐ. ܗܘܐ ܠܗ ܪܒܐ ܘܡܫܝܚܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܣܘܣܝܐ ܚܘܪܐ. ܐܝܩܪܐ ܢܗܘܐ ܠܗ ܘܪܒܘܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܣܘܣܝܐ ܐܘܟܡܐ. ܪܘܚܐ ܘܛܒܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ.

(1) ܣܘܣܝܐ cod. — (2) ܐܝܩܪܐ cod.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܦܘܦܠܐ ܫܩܪܐ[1] .ܗܘ. ܫܗ. ܡܬܪܢܝܬܐ ܘܦܣܩܐ
ܗܘܝܐ ܠܗ ܘܠܐ ܦܣܩ ܦܘܦܠܐ ܫܓܪܐ ܒܚܠܡܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܠܒܝܫ ܦܘܦܠܐ. ܡܬܠܝܢ ܒܒܥܠܕܒܒܘܗܝ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܪܟܒ ܥܠ ܚܡܪܐ ܐܘܟܡܐ ܐܘ ܚܘܪܐ. ܡܬܐܪܐ
ܪܒܐ ܗܘܐ ܠܗ ܘܡܠܟܐ ܪܒܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܦܠ ܡܢ ܚܡܪܐ. ܡܬܡܟܟ. (91 a)
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܩܪܒ ܠܗ ܚܡܪܐ ܕܐܣܝܪ. ܢܦܩܘܗܝ ܢܣܓܘܢ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܚܡܪܐ ܒܬܠܬܐ ܒܝ ܪܓܠܘ. ܒܥܪܢܘܬܐ ܘܡܣܟܢܘܬܐ[2]
ܕܢܦܠ ܒܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ[3] ܒܣܪܐ ܕܚܡܪܐ. ܪܒܘܬܐ ܠܡܬܬܠܘܗܝ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܫܪܐ ܒܝܬ ܚܡܪܐ. ܗܘܐ ܠܗ ܦܘܫܩܐ ܡܢ
ܦܘܠܚܢܐ ܐܘ ܙܟܐ ܠܗ ܠܚܡܪܐ ܙܟܐ ܠܒܥܠܕܒܒܘܗܝ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܪܟܒ ܥܠ ܚܡܪܐ. ܝܪܬ ܐܝܩܪܐ ܘܫܘܠܛܢܐ
ܪܒܐ ܐܝܟ ܦܪܘܣ ܐܘ ܐܘܟܡܐ ܗܘ. ܠܫܬܐ ܠܗܘܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܪܟܒ ܥܠ ܦܘܪܝܐ. ܒܐܘܪܚܐ ܪܚܝܩܬܐ ܐܙܠ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܒܪܘܢܐ. ܚܘܫܪܢܐ ܗܘܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܪܟܒ ܥܠ ܦܘܪܝܐ. ܪܚܐ ܘܦܣܩܐ ܗܘܐ ܒܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܦܘܪܝܐ ܒܚܠܡܐ. ܫܢܐ ܡܬܚܠܦ ܕܠܝܗ ܘܠܐ ܡܬܒܠܒ.

ܬܪܥܐ ܒܝ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܦܬܪ[4]. ܚܕܘܬܐ ܠܡܬܬܠܘܗܝ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܕܒܫܐ. ܒܥܠܬܐ ܘܪܝܚܐ ܘܦܣܩܐ.

(1) ܫܩܪܐ et ܫܓܪܐ sic cod., sed, ut opinor, legendum ܫܗܪܐ *ruber*. ܫܗ, persice شه, forma decurtata pro شاه (Vullers, *Lexicon Persico-Latinum*, t. II, Bonnae 1864, p. 483), significat *scaccatus, varius*, id quod anglice *chequered* dicitur. Sed ܫܩܪܐ et ܫܓܪܐ sunt arabicum شقر, *ruber*, neque *varius*. — (2) Post ܘܡܣܟܢܘܬܐ nonnulla verba ceciderunt. — (3) ܕܐܟܠ om. cod. — (4) ܦܛܪ, ܦܬܪ cod.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܐܡܪ̈ܐ. ܛܒ ܘܫܦܝܪ[1].
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒ̈ܣܪܐ ܡܛܒܚ̈ܬܐ ܐܘ ܡܬܒܫܠܬܐ. ܫܦܝܪ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܐܦ̈ܩܬܐ. ܛܒ ܘܫܦܝܪ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܪ̈ܓܠܐ. ܡܬܡܣܟܢ ܐܝܠܘܢ. (91 b)
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܓܘܙ̈ܐ[2]. ܛܒ ܘܫܦܝܪ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܚܠܐ. ܠܐ ܫܦܝܪ. ܢܦܠ ܒܒܘܙܘܢܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܠܚܡܐ ܚܡܝܡܐ. ܡܬܥܬܪ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܠܚܡܐ ܩܪܝܪܐ. ܛܒܬܐ ܗܝ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܩܪܒܝܢ ܠܗ ܦܬܘܪܐ. ܥܬܪ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܠܘܛܐ. ܢܦܩ ܡܕܘܘܝܘ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܓܡ̈ܪܐ. ܡܚܝܠܘܬܐ ܡܬܝܗܒܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܬܐܢ̈ܐ. ܥܘܬܪܐ ܡܬܝܗܒ ܠܗ ܥܓܠ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܝ̈ܥܐ ܚܘ̈ܪܐ. ܠܚܕܐ ܐܬܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܒܝ̈ܥܐ ܐܘ̈ܟܡܐ. ܡܛܪܐ ܐܬܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܫܒܠܐ ܐܘ ܩܡܚܐ. ܛܒ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܩܙܐ. ܛܒܬܐ ܡܠܡܠ ܡܬܝܗܒܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܩܙܘܐ. ܐܝܠܗܘ ܒܛܝܢܐ ܐܘ ܒܡܟܠܬܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܚܘܪ̈ܐ. ܛܒ ܘܫܦܝܪ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܚܩܠ̈ܐ ܪ̈ܛܝܒܐ ܐܘ ܡܒ̈ܫܠܐ. ܫܦܝܪ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܠܚܩ̈ܠܐ ܪ̈ܛܝܒܐ ܐܘ ܡܒ̈ܫܠܐ. ܠܐ ܫܦܝܪ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܙܘܡ̈ܝܐ ܚܠܝ̈ܐ. ܛܒܬܐ[3] ܗܘܝܐ ܠܗ[4].
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܙܘܡ̈ܝܐ ܚܡܝܥ̈ܐ. ܗܘܝܐ ܠܗ ܥܩܬܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܐܣܦܪ̈ܓܠܐ[5] ܐܘ ܕܡܩܪܒܝܢ ܠܗ. ܫܦܝܪ. (92 a)

(1) ܫܦܝܪ, ܫܦܪ cod. — (2) ܓܘܙ̈ܐ, ܓܘܙܬܐ cod. — (3) ܛܒܬܐ, ܛܒ̈ܬܐ cod. — (4) Post ܠܗ cod. ins. ܥܩܬܐ. — (5) ܐܣܦܪܓܠܐ cod.

ܬܪܥܐ ܟܛ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܪ̈ܥܐ ܪܥܝܐ. ܚܕܘܬܐ ܡܣܬܟܝܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܪܥܝܐ ܕܐܬܐ ܠܠܘܬܗ ܡܬܟܪܐ. ܥܩܬܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܪܥܝܐ ܕܡܚܐ ܚܣܝܐ. ܚܠܦ ܩܫܝܢ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܚܙܝ ܪܥܝܐ. ܡܦܩ ܕܟܪܐ ܡܥܩܒ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܫܬܠܛ ܒܟܠܒܬܐ. ܒܬܪܐ ܢܬܚܣܘܢ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܦܪܚ ܚܝܘܬܐ. ܦܓܥܐ ܠܗ ܚܫܐ ܘܟܪܝܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܡܟܬܒܬܐ. ܚܕܘܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܚܡܝܢ ܪ̈ܥܝܐ ܡܠܘܟܝܢ. ܒܐܘܪܚܐ ܕܟܠܗ ܐܙܠ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܡܥܝܢܐ. ܡܬܐܪܐ ܗܘܐ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܬ̈ܝܒܐ ܒܣܟܝܢܐ ܡܢ ܪ̈ܥܝܐ ܐܘ ܡܥܩܒܝܢ. ܥܩܬܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܗܒܪ̈ܐ ܪ̈ܥܝܐ ܐܘ ܡܚܒܠܐ. ܬܒܥܬܐ ܐܝܟ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܦܩ ܠܗ ܡܥܝܢܐ ܕܬܝܒܐ ܘܕܗܒܪܐ. ܥܩܬܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܫܬܠܛ ܐܟܝܢ ܠܥܝܢܗ. ܬܒܐ ܗܘܝܐ[1] ܠܗ.

ܬܪܥܐ ܕܬܠܬܝܢ

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܠܚܘܫܒܢܐ[2] ܡܢ ܫܘܪܝ ܬܪ̈ܦܘܗܝ. ܪܘܚܐ ܘܥܣܩܐ ܗܘܐ ܘܡܬܚܬܐ ܠܗ ܡܢ ܪܝܫܬܐ[3].
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠܘܗܝ ܒܚܘܫܒܢ̈ܐ ܘܒܡܬܬ̈ܐ ܡܩܛܪܢܝܬܐ. ܐܟܠ ܠܒܢܝܫܐ ܘܗܘܐ ܗܘܕܪܐ[4] ܘܡܬܐܟܠ ܐܘ ܗܘܝܐ (92 b) ܠܗ ܐܬܐ ܘܗܘܐ ܠܗ ܡܢܗ ܒܪܐ ܘܗܘܐ ܕܟܠܗܘܢ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠ ܠܚܘܫܒܢ̈ܐ ܐܘ ܠܬܝܒܬܐ ܘܡܬܦܢܐ ܡܢܗܘܢ ܦܐܪ̈ܐ. ܚܕܘܬܐ[5] ܗܘܝܐ ܠܗ[6].

(1) ܗܘܝܐ, ܗܘܐ cod. — (2) ܠܚܘܫܒܢܐ, ܒܚܘܫܒܢܐ cod. — (3) ܡܢ ܪܝܫܬܐ cod. — (4) ܗܘܕܪܐ cod. — (5) ܚܕܘܬܐ, ܚܕܘܬܐ cod. — (6) Post ܠܗ cod. ins. ܒܢ̈ܝܢܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܒܠܥ ܦܐܪܐ ܡܢ ܐܝܠܢܐ ܘܐܟܠ ܡܢܗܘܢ.
ܐܢܬܬܐ ܕܫܠܡܐ ܗܘܬ ܠܗ ܘܡܬܢܟܝܐ ܠܗ ܡܢܗ ܠܥܠܡ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܟܣ ܐܢܫܐ ܐܚܪܢܐ. ܒܟܝܐ ܢܦܘܩ ܠܗ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܦܠ ܡܢ ܐܝܠܢܐ. ܒܒܙܐ ܡܚܝܘ ܒܡܠܟܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܚܬ ܒܪܡܫܐ ܐܘ ܐܝܠܢܐ. ܬܟܠܐ ܕܝܠܗ ܕܗܘܬ ܚܝܢܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܒܠܥ ܐܬܟܠܐ ܐܘ ܦܬܘܪܐ. ܟܬܪܐ ܕܝܠܗ ܕܗܘܬ ܒܪܘܚ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܗܦܟ ܒܐܬܟܠܐ ܘܐܟܠ ܦܐܪܐ. ܦܘܠܚܢܐ ܕܐܚܪܢܐ ܐܟܠ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܒ ܡܢܟܣ ܟܠ ܐܬܟܠܐ ܘܛܥܝܢ ܦܐܪܐ. ܡܬܐܘܣ ܟܠ ܒܐܪܥܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܘܪܕܐ. ܠܝ ܒܪܚܡܘܗ. ܗܕܐ ܐܘ ܠܐ ܒܪܚܡܘܗ. ܥܡܪ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܬܠܘܘܗܝ ܒܡܠܟ ܕܦܐܪܐ ܘܐܟܠ ܡܢ ܦܐܪܘܗܝ. ܐܟܠ ܡܢ ܒܥܡܠܐ ܕܐܚܪܢܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܥܠܐ[1] ܕܡܬܚܡܪ. ܐܝܟ ܪܒܐ ܡܬܐܠܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܥܬܠܐ ܕܟܘܪܐ ܕܡܬܚܡܪ. ܠܥܬܪܐ ܕܟܘܪܐ ܐܝܟ ܐܠ ܡܬܢܟܝܐ ܠܗܘܢ ܪܘܚܐ ܕܡܬܪܒܐ ܘܡܬܪܘܒܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܥܠܐ ܪܒܐ[2] ܘܕܥܬܠܐ ܕܟܘܪܐ. ܚܕ ܐܝܠܢܘܗܝ ܕܗܘ ܒܟܪܐ ܘܡܬܬܘܢ ܗܘܢ[3] ܠܥܠܡܐ ܐܡܝܢ ܢܗܘܐ. (93 a)
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܒܠܥ ܕܥܬܠܐ. ܚܕ ܡܢ ܒܡܠܘ ܡܬܐܠܐ.

ܬܪܥܐ ܕܐܬܠܡܝ ܚܕ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܬܚܣܕ ܒܐܝܕܘܗܝ ܐܝܕܐ ܐܚܪܬܐ. ܠܝ ܐܚܝ ܐܝܟ ܒܪܚܡܐ. ܒܥܝܠܟ ܦܢܝܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܦܩܢ ܠܗ ܚܘܛܪܐ. ܠܡܥܡܕܐ ܗܘܐ ܗܘܐ ܠܗ ܐܘ

(1) ܕܥܠܐ, ܕܥܬܠܐ cod. — (2) ܪܒܐ ܕܥܠܐ, ܪ̈ܒܐ ܕܥܬܠܐ cod. — (3) Post ܗܘܢ nonnulla ceciderunt.

ܐܝܟ ܛܠܐ ܕܡܫܡܫ ܠܗ ܡܫܘܠܡܢܐ. ܘܐܦ ܐܚܪ ܣܘܛܪܗ ܡܢܐܠܐ ܕܗܘ
ܐܘ ܐܝܟ ܡܢ ܕܫܡܫܗ ܐܘ ܡܠܐܟܘܬܗ ܘܡܢܬܐ ܒܝܬܐ ܠܡܠܟܘܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܒܫܠܡܗ ܘܐܠܗܘܗܝ ܡܙܢܐ ܡܙܘܢܬܐ. ܚܕܘܬܐ ܗܘܝܐ
ܠܗ ܘܠܐ ܡܢܐܠܐ ܗܦ ܥܡܠܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܡܠܠ ܥܡ ܓܒܪܐ. ܐܘܫܥܢܬܐ ܗܘܝܐ ܠܗ
ܘܛܥܠܐ ܡܥܡܝܢ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܝܗܒ ܠܗ ܫܡܫܐ. ܡܫܬܠܛܢܘ ܡܫܬܠܛܢܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܫܡܫܐ. ܓܒܪܐ ܕܐܚܝܕ ܡܢ ܡܫܡܫܢܘܬܐ ܡܫܬܐ
ܠܗ[1] ܡܟܢܫ ܠܗ ܡܫܡܫܢܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܒܫܡܫ ܓܒܪܐ: ܢܟܪܝܢ ܚܛܗܘܗܝ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܥܣܩ ܘܕܠܝܚ ܘܪܢܐ. ܡܥܡܝܢ ܐܣܝܪܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܡܟܪܝܬܐ. ܠܐ ܥܫܩ ܡܛܠܠ ܕܒܟܪܝܟܬܐ ܐܝܬ ܠܗ
ܢܟܘܪ ܡܢܗܘܢ. ܐܢ ܐܬܚܝܕ ܒܗ. ܢܦܠܠ ܒܐܝܕܐ ܕܒܟܪܝܟܬܗܘܢ[2]:
ܘܐܢ ܠܐ ܐܬܚܝܕ ܒܗ. ܦܠܛ ܡܢ ܐܝܕܝܗܘܢ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܢܦܩܝܢ ܠܗ ܒܝܬܐ. ܢܥܢܐ ܐܢܬܐ ܥܡܪܬܐ. (93 b)

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠܠ ܒܠܚܡܬܐ ܘܠܐ ܦܠܓ ܒܗ ܡܒܝܪ. ܢܦܩ
ܡܢܗܘܢ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܟܠܠ ܕܒܠܬܐ ܕܐܝܟ ܐܘ ܡܥܫܛ ܐܚܕܐ ܒܗ ܐܘ
ܡܬܛܪܐ ܠܚܝܕ ܡܢ ܡܐܢܐܘܗܝ. ܛܒܬܐ ܡܥܬܕܐ ܡܛܛܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܐܠܗܘܗܝ ܓܙܒܢܐ. ܗܘܐ ܠܗ ܒܥܬܪܐ ܘܛܒܬܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܢܫܝܢ ܘܛܪܕܝܢ ܠܗ. ܛܒܬܐ ܥܒܝܕܬܐ ܡܥܡܝܢ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܒܒܢܝܢܐ ܕܢܪܘܝܢ. ܢܟܘܪ ܕܠܐ ܥܫܩ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܥܦܠܠ ܛܒܠܐ ܡܥܡܪܐ. ܢܟܘܪ ܕܠܐ ܥܫܩ ܘܪܢܝܐ
ܡܥܡܠܐ ܗܘܐ ܠܗ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܠܟܪܝܟܐ ܕܡܟܠܝܢ ܒܠܚܘܗܝ. ܛܒܬܐ ܡܛܐܝܐ ܠܗ.

(1) ܡܫܬܐ ܠܗ textus corruptus. — (2) ܒܟܪܝܟܬܗܘܢ cod.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܠܐܢܫ ܕܢܦܠ ܡܢ ܟܠܟܠ ܟܠܡܫܐ ܘܠܐ ܡܢܟܬܐ
ܠܗ ܢܗܘܐ. ܡܢܬܐ ܐܢܫ ܡܢ ܒܢܝ ܒܝܬܗ ܐܘ ܡܢܟܬܐ ܠܒܪ̈ܢܫܐ
ܕܐܝܬ ܠܗ ܢܗܘܐ.

ܡܢ ܕܚܙܐ ܕܡܦܩܝܢ ܠܗ ܙܟܡܐ. ܗܘܐ ܠܗ ܒܙܐ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܙܟܡܬܐ ܒܟܬܒܐ[1]. ܒܚܝܐ ܗܘܐ ܠܗܘܢ.
ܡܢ ܕܚܙܐ ܚܠܡܬܐ ܘܕܚܠ ܡܢܗ: ܡܢܐ ܕܝܗܒ ܙܒܢܐ. ܙܕܩ
ܠܗ ܕܢܣܒ ܘܕܢܠܐ[2] ܘܗܘ ܡܬܩܒܠ[3] ܠܗ ܠܚܘܫܒܐ ܕܟܠܗ
ܚܝܘܬܐ ܘܡܬܩܢܘܬܐ.

ܫܠܡ

TRADUCTION

CHAPITRE XVII

Celui qui se voit boire de l'eau de la mer, il dominera sur un royaume et son existence grandira.

Celui qui se voit boire de l'eau froide, ses biens et possessions augmenteront.

Celui qui se voit boire de l'eau chaude, maladie et souci l'atteindront.

Celui qui se voit se baigner dans un fleuve, bien lui adviendra.

Celui qui se voit se baigner dans des eaux troubles, il aura maladies et souffrances.

Celui qui se voit se baigner dans des eaux pures et limpides, son souci l'abandonnera.

Celui qui se voit se baigner dans des eaux chaudes ou (bien voit) qu'elles tombent sur lui, il lui viendra du mal de la part de ses ennemis.

Celui qui se voit boire de l'eau claire, la calamité passera loin de lui.

Celui qui voit les eaux entrer dans sa maison, il lui arrivera un accident.

Celui qui se voit enlizé dans la boue, il aura souci et tourment ou bien une maladie et il en mourra.

Celui qui se voit en train de boire de l'eau, il aura longévité.

Celui qui voit un moulin en train de moudre, bien lui résultera du travail qu'il fait.

(1) ܒܟܬܒܐ sic cod. — (2) ܕܢܣܒ ܘܕܢܠܐ cod. — (3) ܡܬܩܒܠ, ܡܬܩܠܐ cod.

Celui qui voit son moulin s'abîmer (se casser), il mourra et sa maison sera ruinée.

Celui qui se voit monter et s'asseoir sur un moulin, il lui adviendra grand bien.

Celui qui voit un moulin qui tourne, tombera dans la peine et le souci.

Celui qui voit un moule en train de moudre, il lui adviendra du bien et de la joie.

Celui qui se voit en train de balayer (pousser) une surface, il trouvera ce qu'il cherche ou bien quelqu'un mourra.

CHAPITRE XVIII

Celui qui se voit pêcher des poissons et en manger, il aura de la joie et sera réjoui par une bonne nouvelle.

Celui qui voit qu'on lui donne des poissons (tirés) d'une mer agitée, il aura du souci et du tourment.

Celui qui se voit en train de manger des grenouilles, il lui arrivera du bien.

Celui qui se voit en train de manger une écrevisse, il trouvera bien et richesse au loin.

CHAPITRE XIX

Celui qui se voit chassant l'aigle et le corbeau, il aura richesse et commandement.

Celui qui se voit mangeant la chair d'aigle ou de corbeau, ou bien se voit porté par l'aigle et s'élever sans en tomber, il aura de la puissance et, si sa femme est enceinte, il aura un fils.

Celui qui se voit en possession d'un faucon, d'un vautour ou bien d'un oiseau semblable, il aura de la puissance.

Celui qui se voit portant un paon, grande joie lui adviendra bientôt.

Celui qui se voit chassant deux paons, il prendra femme et celle-ci lui donnera un fils ou une fille.

Celui qui se voit en train de manger de la viande de paon, sa femme mourra et il s'enrichira ensuite.

Celui qui se voit en train de chasser la grue et de manger de sa chair, il aura de la joie.

Celui qui voit qu'on lui donne un pigeon (une colombe), il ira en pays lointain et il aura une femme qui lui enfantera une fille.

Celui qui voit des poules, c'est (le signe de) servantes et de filles.

Celui qui voit une poule, il épousera une vierge, ou bien c'est (le signe d')un voyage ou (de) la mort.

Celui qui voit qu'il chasse des passereaux et des oiseaux aquatiques, il atteindra à tout (par la protection) de Dieu.

Celui qui se voit mangeant de la viande de pigeon, il lui arrivera du bien.

Celui qui se voit mangeant des perdrix, se cherchera une femme et s'il a une femme, elle sera enceinte et lui donnera une fille.

Celui qui se voit chassant un oiseau sauvage, il trouvera profit (lui venant) d'un endroit insoupçonné de lui.

CHAPITRE XX

Celui qui se voit tuant un serpent ou ayant le dessus contre lui, il tuera ses ennemis ou bien les vaincra.

Celui qui voit un serpent coupé par sa moitié, il aura un fils qui héritera de la moitié de sa maison.

Celui qui se voit mangeant de la viande de serpent, il aura bien et joie.

Celui qui se voit tenant dans sa main un serpent, il dominera ses ennemis.

Celui qui voit un serpent lui entrer dans la bouche, c'est (le signe d'un) grand verbiage.

Celui qui se voit couché dans un endroit autre que le sien et y aperçoit un serpent, il aura force richesses.

Celui qui se voit piqué par le scorpion, il aura du tourment.

Celui qui se voit piqué par une guêpe, il a à se garer contre ennemis et voleur.

Celui qui voit des quantités de serpents, des ennemis viendront dans cet endroit.

CHAPITRE XXI

Celui qui voit des fourmis sortir de leurs gîtes, c'est mauvais.

Celui qui voit des fourmis entrer dans sa maison, les enfants de sa maison se multiplieront.

Celui qui voit des fourmis tomber de son corps, il aura du bien et du repos.

Celui qui les voit (les fourmis) rester sur lui, c'est bon (signe).

Celui qui voit un nid de fourmis, sa vie se prolongera beaucoup et il deviendra riche.

Celui qui voit des mouches entrer dans sa bouche, il aura du bien.

Celui qui voit sur son corps des vers, sa vie et ses biens grandiront.

Celui qui se voit attrapé par une souris, indigence lui adviendra.

Celui qui se voit mordu par une souris (ou un rat), quelqu'un lui cherchera querelle ou bien des gens trouveront chez lui un dur combat.

Celui qui se voit tenant dans sa main un rat, il aura à soutenir un combat contre des ennemis.

Celui qui se voit mangeant du rat, ses ennemis mourront.

Celui qui se voit prenant des sauterelles, il s'enrichira.

CHAPITRE XXII

Celui qui se voit monté sur un lion, le pouvoir doit lui échoir.

Celui qui voit combat avec un lion, un tourment lui viendra de la part du pouvoir.

Celui qui voit qu'un lion le rencontre et s'éloigne de luî, le pouvoir lui tombera en main et il en résultera pour lui du tourment.

Celui qui se voit tuant un lion et un loup, bien, allégresse et abondance lui seront dévolus et il vaincra ses ennemis.

Celui qui se voit mangeant de la viande de lion et de loup, il vaincra ses ennemis et on lui donnera des richesses.

Celui qui se voit mangeant une tête de lion et de loup, grand bien lui sera dévolu.

Celui qui voit un loup entrer dans sa maison, il aura de la puissance et de la grandeur, et celui qui voit un lion, il aura la longévité.

Celui qui se voit buvant du lait de lionne, il aura à se quereller avec le pouvoir ou bien il sera opprimé.

Celui qui se voit tuant un ours, il vaincra ses ennemis.

CHAPITRE XXIII

Celui qui voit un chien le mordre, ou bien aux prises avec lui et voulant le mordre et lui déchirer ses vêtements, s'il (le chien) parvient à le mordre ou bien à lui déchirer ses effets, il a des ennemis et il doit prendre garde contre eux, parce que mal lui arrivera; mais si (le chien) ne parvient pas à le mordre, il ne lui arrivera aucun mal et il vaincra ses ennemis.

Celui qui se voit poursuivi par un chien, il aura à se quereller avec des gens.

Celui qui se voit buvant le lait d'une chienne, il lui arrivera dommage.

Celui qui se voit mangeant du chat, il souffrira d'une grave maladie et terrible sans qu'il puisse en sortir et il sera...

Celui qui se voit chassant le chat, on lui donnera de la richesse et il aura de la puissance.

CHAPITRE XXIV

Celui qui se voit aux prises avec un porc, aura sous peu du tourment.

Celui qui se voit aux prises avec un cerf, a des ennemis, à l'égard desquels il doit se tenir attentif.

Celui qui se voit mangeant du singe, entrera par la porte du roi.

Celui qui voit qu'on lui donne un singe, vaincra ses ennemis.

Celui qui se voit mangeant du héron, aura à se disputer (combattre) et c'est mauvais (signe).

Celui qui se voit jouant avec un renard, il prendra femme et en jouira.

Celui qui se voit buvant le lait de la femelle du renard, c'est (un signe de) guérison.

Celui qui voit des antilopes, il y aura jaunisse en son corps, lacune en son travail (peine) et la maladie l'atteindra.

Celui qui se voit buvant du lait de chacal, il s'enrichira et il aura de l'honneur.

CHAPITRE XXV

Celui qui voit qu'on lui donne un mouton, il tuera ses ennemis.

Celui qui voit qu'on apporte et lui donne une tête de mouton, on lui apportera la tête de ses ennemis.

Celui qui se voit tuant un mouton, il vaincra ses ennemis.

Celui qui voit qu'on lui donne un mouton, il aura un fils.

Celui qui voit un troupeau en train de brouter, la pluie viendra.

Celui qui se voit mangeant du mouton, il lui arrivera un habit d'honneur de la part d'un grand personnage.

Celui qui se voit mangeant de la viande crue, il mourra lui-même ou quelqu'un de ses familiers.

Celui qui se voit mangeant de la viande cuite, il aura du profit.

Celui qui se voit mangeant de la graisse ou du gras, c'est bon (signe).

Celui qui se voit mangeant un gigot, quelqu'un des gens de sa maison mourra bientôt.

Celui qui voit qu'il mange la viande qu'il a mangée lui-même, il trouvera du bien.

Celui qui se voit mangeant la chair d'un homme, il trouvera un trésor.

Celui qui se voit mangeant une main d'homme, il trouvera un trésor.

Celui qui voit que le sang coule de sa personne, il sera délivré du péché.

Celui qui voit que le sang coule de ses mains, son argent l'abandonnera.

Celui qui se voit saignant du nez, c'est du dommage.

Celui qui se voit monté sur un taureau, il verra une calamité.

Celui qui se voit tomber (du dos) d'un taureau, il mourra.

Celui qui se voit entraîné par un taureau, il sera malade.

Celui qui se voit achetant un taureau, il prendra une autre femme.

Celui qui voit qu'on lui donne un taureau, ses possessions seront augmentées.

Celui qui se voit buvant du lait de vache, si (le lait) est doux, il sera fidèle, sincère et excellent et le bien, la principauté et la richesse lui seront dévolus.

Celui qui voit des vaches grasses, c'est le présage d'années d'abondance.

Celui qui voit des vaches maigres (faibles), c'est le présage d'années de famine.

CHAPITRE XXVI

Celui qui se voit tuant un éléphant, il trouvera de quoi se nuire à lui-même.

Celui qui se voit monté sur un éléphant, il aura de la puissance.

Celui qui se voit foulé par un éléphant, le mal lui arrivera.

Celui qui voit un éléphant lever sa trompe vers lui, c'est bon (signe).

Celui qui voit un éléphant avec deux têtes, l'une devant et l'autre en arrière, le maître de cet endroit sera démis de son pouvoir et c'est un autre qui ira (le gouverner).

Celui qui voit un éléphant sortir d'un endroit et (se diriger) vers un autre lieu, le pouvoir du roi de cette région s'en ira s'exercer dans un autre endroit.

Celui qui se voit monté sur un chameau, il prendra femme et elle lui procurera de l'agrément.

Celui qui se voit poussant en avant un chameau, il aura pouvoir sur ses ennemis et sur le peuple des Arabes et il les vaincra.

Celui qui voit un chameau qui court derrière lui, il aura souci et tourment.

Celui qui se voit luttant contre un chameau, il tombera malade ou il mourra lui-même ou un de ses familiers.

Celui qui voit beaucoup de chameaux réunis, sache que là il y aura une grande guerre.

Celui qui se voit en train de tuer un chameau, c'est bien.

Celui qui se voit chevauchant sur un chameau, tombera malade.

CHAPITRE XXVII

Celui qui se voit monté sur un cheval, il trouvera agrément, honneur et grandeur.

Celui qui se voit descendre de cheval volontairement, son pouvoir tombera par sa propre volonté et aucun tourment ne l'atteindra.

Celui qui se voit monté sur un cheval et ayant sur lui des armes, puissance et grandeur lui seront dévolues.

Celui qui se voit faisant courir un cheval, honneur et grandeur lui seront destinés ainsi qu'un peu de maladie.

Celui qui se voit monté sur un cheval ayant la queue coupée, il prendra femme et bien lui viendra d'elle.

Celui qui voit une jument noire, c'est (le signe d')une femme riche qui deviendra son (épouse).

Celui qui se voit mangeant la viande de jument noire, il aura de la puissance et recevra belle renommée.

Celui qui se voit buvant lait de jument, bien et grandeur lui seront dévolus.

Celui qui se voit mangeant du cheval, il aura richesse et honneur.

Celui qui voit que sa barrière est rompue, la mort atteindra le propriétaire de sa maison ou sa femme.

Celui qui voit un cheval rouge, aura souci et tourment.

Celui qui voit un cheval blanc, aura honneur et puissance.

Celui qui voit un cheval noir, élargissement et bien lui seront dévolus.

Celui qui voit un cheval pie (?), aura souci et tourment, car un cheval pie n'est pas bon signe en songe.

Celui qui se voit saisissant un cheval, ses ennemis mourront.

Celui qui se voit monté sur un âne noir ou blanc, aura profit considérable et un peu de souci.

Celui qui se voit tombé d'un âne, s'appauvrira.

Celui qui voit qu'on lui donne un âne attaché, ses biens augmenteront.

Celui qui voit un âne sans harnachement en train de courir (?) dans le village et dans la ville où il tombera (?).

Celui qui se voit mangeant de la viande d'âne, grandeur lui sera destinée.

Celui qui se voit aux prises avec un âne, tourment lui viendra de la part du pouvoir; et s'il a le dessus contre l'âne, il vaincra ses ennemis.

Celui qui se voit monté sur un âne, son honneur grandira et ses affaires aboutiront à un grand profit, et si l'âne est noir, le bien lui sera destiné.

Celui qui se voit monté sur une mule, il s'en ira en grand voyage.

Celui qui voit un mulet, il subira dommage.

Celui qui se voit monté sur une mule, aura souci et tourment.

Celui qui voit un mulet en songe, c'est mauvais (signe), parce que (le mulet) est procréé et il ne procrée pas.

CHAPITRE XXVIII

Celui qui se voit mangeant du sucre, la joie l'atteindra.

Celui qui se voit mangeant du miel, tristesse, souci et tourment.

Celui qui se voit mangeant des dattes, c'est fort bon (signe).

Celui qui se voit mangeant des œufs, frits ou pochés, c'est bon (signe).

Celui qui se voit mangeant du raisin sec, c'est fort bien.

Celui qui se voit mangeant des olives, est un homme fidèle.

Celui qui se voit mangeant une noix (?), c'est fort bien.

Celui qui se voit absorbant du vinaigre, ce n'est pas bon, il tombera malade.

Celui qui se voit mangeant du pain chaud, sera malade.

Celui qui se voit mangeant du pain froid, c'est bon.

Celui qui voit qu'on lui donne une table, deviendra riche.

Celui qui se voit mangeant dans une bassine, ses provisions s'épuiseront.

Celui qui se voit mangeant des noix, un coup lui arrivera.

Celui qui se voit mangeant des figues, sera fortement tourmenté.

Celui qui se voit mangeant des raisins blancs, c'est (signe qu'il doit) neiger.

Celui qui se voit mangeant des raisins noirs, c'est (signe qu'il doit) pleuvoir.

Celui qui se voit mangeant de la betterave ou un légume, c'est bien.

Celui qui se voit mangeant une citrouille, un peu de bien lui sera dévolu.

Celui qui se voit mangeant du ricin, sa femme deviendra enceinte ou elle mourra.

Celui qui se voit mangeant des pommes, c'est fort bien.

Celui qui se voit mangeant des fruits aigres, frais ou secs, c'est bien.

Celui qui se voit mangeant des lentilles fraîches ou sèches, ce n'est pas bien.

Celui qui se voit mangeant des grenades douces, bien lui sera fait.

Celui qui se voit mangeant des grenades acides, il aura du tourment.

Celui qui se voit mangeant des coings ou bien en recevant, c'est bien.

CHAPITRE XXIX

Celui qui se voit en train de semer des graines, aura de la joie.

Celui qui voit la pluie tomber sur la graine, c'est bon.

Celui qui voit des semences arriver sur un champ, s'enrichira beaucoup.

Celui qui se voit fauchant végétations, trouvera ce qu'il cherche.

Celui qui se voit rentrant la récolte, richesse lui arrivera.

Celui qui se voit grillant des graines, tourment et souci lui arriveront.

Celui qui se voit mangeant des graines grillées, aura de la joie.

Celui qui se voit se promenant au milieu des végétations, marchera dans la voie de Dieu.

Celui qui voit de la farine, aura du profit.

Celui qui voit des blés en son rêve, qu'ils soient frais ou secs, c'est bon.

Celui qui voit de l'orge fraîche ou sèche, c'est (signe de) biens.

Celui qui voit qu'on lui donne de la farine de blé ou d'orge, c'est bien.

Celui qui se voit rentrant de la paille dans sa maison, bien lui sera fait.

CHAPITRE XXX

Celui qui se voit entrant dans un potager dont les feuilles tombent, aura souci et tourment et calamité lui viendra.

Celui qui se voit dans des potagers et dans des palais (?) ou dans des vergers, il entrera au paradis et sera martyr et sera couronné, ou bien il prendra femme dont il aura un fils qui deviendra homme de Dieu.

Celui qui se voit entrant dans des jardins ou dans des vergers et en cueillir des fruits, la joie lui est destinée.

Celui qui se voit cueillant des fruits des arbres et en mangeant, aura une femme de paix, dont il lui viendra du bien.

Celui qui se voit assis sous des arbres, aura de nombreux enfants.

Celui qui se voit tomber d'un arbre, le mal s'en ira loin de lui.

Celui qui se voit plantant une vigne ou des arbres, les enfants de ce lieu seront nombreux.

Celui qui se voit déracinant arbres ou vignes, les hommes de ce lieu diminueront.

Celui qui se voit monter sur des arbres et manger de leurs fruits, il mangera le travail des autres.

Celui qui se voit assis sur des arbres chargés de fruits, sa richesse subira une augmentation.

Celui qui voit un rosier, s'il (semble) être en sa saison, c'est mauvais; et s'il est hors de sa saison, c'est bon.

Celui qui se voit au milieu des palmiers et mangeant de leurs fruits, il mangera de l'argent d'autrui.

Celui qui voit un palmier se déraciner, quelque personnage doit mourir.

Celui qui voit de petits palmiers plantés, c'est (signe de) petits enfants, si le vent des maladies et maux les atteint... (*sic*).

Celui qui voit un palmier grand et des palmiers petits, un est cet homme et ses enfants sont... un enfant sera...

Celui qui se voit déracinant des palmiers, quelqu'un de sa maison mourra.

CHAPITRE XXXI

Celui qui voit qu'on lui met une autre main dans sa main, si quelqu'un est au loin, il sera bientôt de retour.

Celui qui voit qu'on lui donne un bâton, aura un disciple ou bien un brave homme le servira... (*ici une lacune*) et guérison et qui brise son bâton, il mourra ou quelqu'un de sa famille sera malade et arrivera jusqu'à la mort.

Celui qui se voit en son rêve malade et souffrant, il aura de la joie et il ne mourra pas cette année-là.

Celui qui se voit parler avec un homme, il gagnera en considération et trouvera le bien.

Celui qui se voit entraîné par un aveugle, deviendra tout à fait aveugle.

Celui qui voit un aveugle, il ramènera (à la foi) un homme égaré loin de la foi et le rendra croyant.

Celui qui se voit étreignant un homme, sa vie se prolongera.

Celui qui se voit bouleversé, tourmenté et soucieux, il trouvera honneur.

Celui qui voit un filet, c'est mauvais (signe), parce qu'il a des ennemis dont il doit se méfier; s'il se voit pris dans le filet, il tombera entre les mains de ses ennemis; et s'il n'y a pas été pris, il échappera à leurs mains.

Celui qui se voit gratifié de bavardage (?), il épousera une belle femme.

Celui qui se voit mangeant dans une bassine sans que plus rien y reste, ses provisions s'épuiseront.

Celui qui se voit mangeant la saleté d'un autre ou bien qui se voit y étendre la main ou bien la voit atteindre un de ses effets, bien et richesse lui seront dévolus.

Celui qui se voit lépreux, il aura richesse considérable.

Celui qui se voit frappé et chassé, trouvera grand bien.

Celui qui voit des gens chanter, qu'il prenne garde : c'est mauvais!

Celui qui se voit portant un fardeau lourd, qu'il prenne garde : c'est mauvais; il aura souci et tourment.

Celui qui voit des saints prier sur lui, il lui arrivera du bien.

Celui qui voit quelqu'un tomber du haut en bas sans qu'il lui arrive mal, quelqu'un des enfants de sa maison mourra ou bien un tort atteindra les amis qu'il a.

Celui qui voit qu'on lui donne une croix, il aura un fils.

Celui qui voit la croix au milieu des foules, il y aura là un défunt.

Celui qui se voit dans un songe et en a peur, dès que s'éclairera l'aurore, il devra jeûner et prier et ainsi il changera le souci qui le guette en joie et allégresse.

G. Furlani.

LES FRÈRES-UNITEURS

(OUNITHORQ, MIABANOGHQ)

OU DOMINICAINS ARMÉNIENS (1330-1794)

(*Suite*) (1)

11-12. — *Le P. Matthèos, massacré à Kochekachène par un chef turc.*

Les religieux et les chrétiens des autres villages étaient exposés aux mêmes attentats.

L'année même de la mort de Nicolas Friton, en 1598, un Turc à la tête d'une cinquantaine de cavaliers pénétrait à l'improviste dans le couvent des Uniteurs de Kochekachène, situé à deux milles à l'est du bourg d'Erendchak. Autour du couvent était groupée une population catholique arménienne de mille personnes, formant cent trente maisons. Les religieux étaient au nombre de douze, dont cinq Pères, cinq frères convers et deux clercs. Au moment où les cavaliers envahirent le monastère, tous les religieux, sauf deux, étaient absents et occupés aux travaux de la vigne. Le seul Père restant, nommé Matthèos, célébrait le saint sacrifice de la messe. Le chef Turc pénétra dans l'église et, s'approchant de l'autel, tira le célébrant par ses vêtements sacerdotaux, en lui criant de venir le servir. Le frère qui assistait le prêtre pria le turc d'attendre jusqu'à la fin de la messe. Mais, avant que le prêtre fût arrivé au dernier évangile, le chef sauvage, irrité du retard qu'on lui imposait, tira le célébrant avec tant de violence qu'il le renversa, et que la tête du P. Matthèos heurta fortement la pierre de l'autel. Le religieux ayant fait observer avec douceur

(1) Cf. *ROC*, *supra*, p. 145.

qu'il ne pouvait interrompre sa messe, le chef sauvage, en guise de réponse, lui trancha la tête.

Azaria Friton avait eu sa large part des dernières épreuves de Nicolas Friton. C'était sur lui principalement que reposait le souci de protéger et de faire vivre la mission. Pour la relever de sa ruine matérielle et la délivrer des dettes dont elle était grevée, il fallait prendre de nouveau le bâton de pèlerin, l'escarcelle de quêteur et partir pour l'Occident. Azaria quitta Aparan en 1601; il passa par Alep, Chypre, déguisé tantôt en vétérinaire, tantôt en portefaix. Il atteignit Rome vers le 15 août 1602. Les supérieurs dominicains lui demandèrent un compte détaillé de l'état de sa mission; et ses renseignements formèrent le fond de l'ouvrage du P. Gravina (1). C'était d'après ses données qu'il a décrit le personnel du couvent d'Aparan que nous avons indiqué plus haut, n. 8. Il entremêle çà et là ses statistiques de traits intéressants. Il relève le nom des Pères Thadèos et Matthèos, à cause de leur science distinguée, et celui d'un Frère Andreas en raison de ses austérités et aussi de sa constitution physique peu ordinaire, puisqu'il est âgé de cent ans. Il raconte le martyre des Pères Boghos (Paul) Matthèos de Koschkaschen, de Raphaël de Dchahouk etc.

Azaria avait été reçu par le pape Clément VIII comme un confesseur de la foi. Il paraissait à la cour pontificale le digne successeur de l'archevêque Nicolas. Consacré par le cardinal Ascolo, le 9 mai 1604, il reçut des mains du cardinal Aldobrandini, protecteur des *Arméniens*, le pallium archiépiscopal. Ceux qui connaissaient son zèle, son savoir-faire et son affabilité présumaient que son pontificat serait aussi fécond que le précédent. Mais les provinces frontières, dans lesquelles était englobé son diocèse, étaient alors ravagées par les troupes ottomanes et celles des Perses; et c'était l'époque où Chah Abbas I forçait d'émigrer vers Ispahan les Arméniens de Djoulfa et des régions circonvoisines. Sans subir au même degré toutes les rigueurs d'une émigration générale forcée, les chrétiens d'Erendchak continuaient d'être exposés aux violences

(1) *Breve descritione dello stato della christianita e della religione di s. Domenico* per il Rev. Padre Domenico Gravina di Napoli, lettore di sacra theologia, etc. Roma, MDCV.

des deux camps. Témoin, ce Père Nicolas, procureur d'Aparan, auquel des soldats viennent demander des aliments. N'ayant que des noix et des amandes, le pauvre religieux les leur présente. Les soldatslui témoignent, à leur façon barbare, leur mécontentement en brisant noix et noisettes sur sa tête. Après ce passe-temps, ils pendent leur hôte par les pieds à un arbre voisin et s'éloignent. Quand ses confrères vinrent au secours du supplicié, il avait perdu un œil (1).

Azaria songeait sans doute à regagner son diocèse si éprouvé, quand au retour du voyage en Espagne, où il était allé quêter, la mort le surprit à l'âge de quarante-cinq ans (2). Après son successeur immédiat Marcos ou Matthèos mort en allant à Rome, l'Arménien Matthèos Erazmos, fils de Miranchah, reçut le titre d'archevêque de Nakdjavan (1607-1620).

13. — *Épisode d'un vol des reliques de sainte Hripsimè par des religieux francs (?).*

C'est au temps de son pontificat que l'historien Araqel de Tauris place un événement, sinon complètement imaginaire, du moins enveloppé de circonstances fantaisistes. Ce récit tendancieux, le grave P. Alichan a cru devoir l'embellir encore d'une fiction nouvelle, en mettant en cause les Jésuites. Au dire du crédule Araqel, dont la bonne foi ici ne semble pas douteuse, deux Pères latins, Guillaume et Archange, vers l'an 1611, après avoir corrompu par leurs présents le catholicos Melchisédech, siégeant à Edchemiadzin, enlevèrent du tombeau de sainte Hripsimè des reliques de cette martyre. Puis, de ce trésor volé ils coururent cacher les deux tiers chez les Uniteurs aux environs d'Aparan, tandis que la troisième partie était portée à Ispahan, pour être envoyée de là en Occident. Mais le second catholicos, David, qui siégeait à Ispahan, averti du larcin, en dénonça les auteurs au gouverneur Mirza Mahamad. Les

(1) *Relations des grandes guerres et victoires obtenues par le roi de Perse chah Abbas contre les empereurs de Turquie*, par A. de Gouvéa; traduction du portugais. Rouen, 1646. L. III, *De la captivité et de la transmigration des Arméniens*, p. 376.

(2) Il fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie Égyptienne. Alichan, dans *Sissakan*, p. 393, reproduit son épitaphe.

reliques furent saisies au couvent latin de Husein, à Ispahan, et restituées aux Arméniens. Un fin limier arménien, nommé Althoun Avédiq, assisté de quelques Perses, fut envoyé par chah Abbas I à Aparan pour recouvrer le reste du précieux trésor. Guillaume et Archange et plusieurs Uniteurs avaient été soumis à la torture sans résultat, quand l'envoyé arménien découvrit les reliques, grâce aux naïves indiscrétions du neveu d'un Père Uniteur. Guillaume et Archange, mis à la question, indiquèrent aussi le reste des reliques cachées sur le mont Polou-Sar, près de Saltagh, l'un des villages des Uniteurs. Un peu plus tard, les tenants de l'Église nationale élevèrent une chapelle sur le rocher où avaient reposé les reliques de la vierge Hripsimé. Les pèlerins ne tardèrent pas à y affluer. La longue narration d'Araqel, soumise au creuset d'une critique sérieuse, se volatiliserait presque tout entière.

Quoi qu'il en soit du fond même de la narration, Alichan commet une erreur doublée d'un anachronisme, en affirmant que les auteurs du larcin étaient des Jésuites (1). Les Jésuites ne devaient arriver en Arménie et s'établir à Ispahan que près d'un demi-siècle plus tard. Quelques traits caractéristiques donnés sur les deux Pères Guillaume et Archange ne peuvent convenir qu'aux Ermites de Saint-Augustin, religieux portugais établis à Ispahan. Au reste, la légende des reliques apparaît greffée sur un autre conte. On racontait en effet que deux fiancés, échappés aux mains des brigands, s'étaient enfuis à Polou-Sar et, là, avaient été changés en pierres, comme en témoignaient les deux pics ou les deux têtes du rocher.

14. — *Matthèos de Passèn* (*Badchents*) *et le P. Paul Marie Tchittadini; ce dernier, ambassadeur en Perse et visiteur du diocèse de Nakhdjavan. Ses réformes en partie excellentes, en partie malencontreuses.*

Matthèos était à Rome, quand y arriva un jeune Uniteur de grand avenir. Augustin de Passen était entré comme écolier

(1) Alichan, le *Sissakan*, p. 368. — Araqel, l'auteur du premier récit, *Livre d'Histoires*, ch. XVI, p. 355-364 de la trad. Brosset, ne désigne pas l'ordre des deux auteurs du larcin. Tchamtchian dans son *Histoire*, en arménien, ne fait que résumer Araqel, t. III, p. 568-573.

à l'âge de huit ans au couvent de tous les saints à Aparan. Entraîné avec sa famille en Perse, par Chah Abbas, il avait été autorisé, un peu plus tard, à revenir dans son district avec une partie des anciens habitants de Nakhitchévan. Dans un mémoire écrit en 1614, il nous apprend que, parti pour l'Europe en 1606, avec une caravane dont faisait partie le P. Marcos, il arriva à Rome, en 1610, après avoir lentement traversé la Moscovie, la Pologne, le Portugal, l'Espagne, l'Italie. De Rome, il se rendit à Cracovie où il entra dans un couvent de Dominicains. Revenu à Rome en 1614, il y reçut la prêtrise. Quelque temps après, le dominicain Paul Marie Tchittadini, de Bologne, était accrédité par le général des dominicains comme représentant général de tout l'ordre. Le pape lui adjoignait quelques religieux carmes, quelques religieux augustins et le chargeait d'une ambassade auprès du chah de Perse, Abbas I. L'évêque Matthèos et Augustin faisaient aussi partie de la légation.

Ils rejoignirent le chah à Fahrapat le 13 décembre 1615. Le roi l'accueillit avec tout le faste oriental, l'invita trois fois à un banquet. Faisant droit à ses demandes, il ordonna au gouverneur local de rendre aux chapelles tous les vases sacrés dont elles avaient été dépouillées. Il préposa au district habité par les Uniteurs un Arménien à la place du fonctionnaire perse. Sous la sauvegarde royale, le délégué dominicain parcourut en tous sens les districts d'Erendchak et de Djahouk (1616-1618). Pieux et zélé, il corrigea plusieurs abus ou pratiques superstitieuses; parfois aussi, obéissant à des vues qui aujourd'hui semblent plus contestables, il modifia des rites dont le principal tort, à ses yeux, était de s'écarter des usages latins.

A son retour en Italie, il publia un bref compte rendu de sa tâche accomplie en qualité de visiteur. Il avait contribué au progrès religieux des catholiques de Nakhdjavan, en répandant parmi eux la Doctrine chrétienne de Bellarmin, en introduisant la pratique du rosaire, et en encourageant l'usage plus fréquent de la sainte communion. En revenant de sa mission, il passa par Goa et les Indes portugaises, recueillant des aumônes pour ses Arméniens, toujours rançonnés et privés çà et là des vases sacrés les plus nécessaires à une église.

15. — *Ambassade de Matthèos (Mathieu) auprès de chah Abbas I; il est consacré archevêque, il fonde le séminaire d'Aparan.*

Pendant ce temps, l'un de ses auxiliaires arméniens les plus jeunes et déjà les plus éminents, Augustin, se rendait auprès du pape et auprès des rois d'Espagne et de France; et, chargé de leurs lettres pour le chah Abbas I, il atteignait Ispahan le 23 octobre 1619. Accompagné du carme déchaussé Jean Thaddée du Saint-Esprit, vicaire de son ordre, qui l'avait reçu dans son couvent à Ispahan, il était admis en audience solennelle par le chah. Les lettres présentées par Augustin, Thaddée et le ministre espagnol Figueroa, arrivé récemment par Goa, avaient pour objet : 1° d'inviter le chah à s'unir aux princes chrétiens contre les Turcs, en s'associant à la croisade organisée par le duc de Nevers; 2° de défendre les catholiques du diocèse de Nakhdjavan contre les vexations qui se renouvelaient sans cesse. Vainement, les rois de Perse avaient-ils décrété que les impôts de cette région ressortissaient directement à eux, et avaient-ils classé les villages chrétiens dans la catégorie des Khas; les collecteurs d'impôts n'en continuaient pas moins leurs exactions. L'invitation à coopérer à une croisade contre les Turcs avait été chaudement recommandée par le P. Joseph, le confident de Richelieu. Mais, observe le voyageur italien Pietro della Valle, qui nous instruit de ces derniers détails, le projet du P. Joseph n'était pas suffisamment mûri. Le caustique Italien ajoute avec une pointe d'ironie : « Ces bons religieux s'embarquent facilement et, le plus souvent, sans biscuit, dans les plus grandes affaires du monde (1) ». La tentative

(1) *Les fameux voyages de Pietro della Valle*, traduits par le P. Carneau, célestin, 4 vol. in-8, t. 3, Paris, 1665, p. 78-80. — Sur la mission de Robert Shirley, cf. *The Sherley brothers, an historical memoir of the lives of sir Thomas Sherley, sir Anthony Sherley and sir Robert Sherley Knights* by one of the same house, Chiswuk, 1848, p. 55-96 — cité p. xx etc., dans *l'estat de la Perse* en 1660 par le P. Raphaël du Mans, éd. C. Schefer 1890. Voir les autres indications bibliogr. sur *la relation de l'ambassade de don Garcias de Silva de Figueroa*, Antwerpiae. Anvers, 1620, en latin; trad. franç. Paris, 1669. — Cet ambassadeur présenta à Chah Abbas une lettre qui lui avait été remise par le P. Thaddée de la part du roi d'Espagne Philippe III; elle posait les conditions d'un traité particulier politique et commercial avec la Perse. Mais Chah Abbas refusa de restituer à Philippe les places dépendantes d'Ormuz dont il s'était emparé, et d'accorder à l'Espagne le monopole du commerce avec la Perse.

d'une ligue contre les Turcs échoua. De plus, l'efficacité des mesures en faveur des Uniteurs ne répondit pas aux promesses du chah. Sous son successeur, le perse Imam Kouli sultan chassera plusieurs religieux de leurs couvents. Ainsi les Uniteurs jouèrent un rôle influent dans toutes ces négociations. Augustin était désigné par ses qualités pour le siège de Nakhdjavan. Il y fut promu par Grégoire XV en 1627, après la mort de Paul Marie Tchittadini, que Paul V avait arraché à la vie cloîtrée pour l'élever au poste de l'archevêque Matthéos (1620). Grégoire XV se montra très favorable à l'ordre des Uniteurs. Il fonda dans la région de Nakhdjavan un séminaire et mit à sa tête le Père Grégoire, surnommé Oursini, du couvent de la Minerve; mais ce dernier, pendant la traversée, fut pris par des pirates. L'un de ses successeurs, le P. Jean Dominique Nazarian, Uniteur arménien, reçut de la Propagande pour l'entretien de l'établissement 500 écus (vahanak dram); et nous voyons par une bulle du 4 février 1623 que le pape ne se bornait pas à la concession d'indulgences et qu'il s'occupait de fournir des prédicateurs et des professeurs à l'Arménie. Augustin, après sa consécration, séjourna quelque temps en Italie. En 1629 il assistait, avec les supérieurs dominicains, au chapitre général de l'ordre. L'année suivante, il donnait son approbation à l'explication de la doctrine chrétienne traduite par le religieux arménien Pierre Paul.

16. — *Le Père dominicain Paul Piromali délégué par le pape vers le catholicos Philippe et vers l'évêque Nicol de Lemberg.*

Augustin travailla avec non moins de succès que Nicolas Friton à la prospérité matérielle et morale de son diocèse. Le siège de Nakhitchévan, au point de vue religieux, n'avait rien à envier aux plus fortunés de l'Europe. Il avait son collège catholique à Aparan, où enseignaient des professeurs formés en Italie. Plusieurs de ces maîtres sont connus par leurs œuvres. A l'époque dont nous parlons, Aparan recevait de l'Italie deux grands missionnaires, le P. Paul Piromali né en Calabre arrivait en 1632 dans la mission dominicaine. Mais son apostolat ne se confinait pas dans le district d'Erendchak. Au nom du

pape, il remplit plusieurs missions auprès du catholicos d'Edchemiadzin. Il porta à Philippe, l'un des patriarches les plus distingués du XVIIe siècle, la bulle d'union reçue par les Arméniens au concile de Florence; il remit au même pontife une lettre d'Urbain VIII, datée du 14 juillet 1640. Ce fut par son entremise que le pontife arménien signa une profession de foi catholique. Il intervint aussi, mais avec un succès moins immédiat, dans les tentatives faites pour réconcilier avec ses diocésains de Léopol, en Pologne, le fameux Nicol, converti au catholicisme (1).

17. — *Mission et œuvres du P. Théatin Galano.*

Quelques années après Piromali, arrivait en Arménie le célèbre Clément Galano. Il séjourna 12 ans en Géorgie, fréquenta beaucoup les Arméniens, dont il apprit la langue. Revenu à Rome, il publia plusieurs ouvrages, dont le plus considérable est sa *Conciliatio Ecclesiae Romanae cum Armena*, traité qui témoigne de l'érudition et de la science théologique de l'auteur, encore qu'il fasse moins d'honneur, sur certains points, à la sûreté de sa critique (2).

18. — *Les ecclésiastiques et religieux arméniens commencent leur formation à Aparan, l'achèvent à Rome; puis ils reviennent évangéliser leur patrie.*

Plus que les autres missions catholiques en Arménie, celle de Nakhdjavan attirait les regards de la papauté. Le collège fondé à Aparan était toujours protégé et doté par les papes.

(1) L'histoire de la transformation de cet évêché en siège catholique, à la suite de l'élection de Nicol, a été présentée, d'ordinaire, d'un point de vue très défavorable à cet évêque par Araqel de Tauris; et les historiens arméniens venus après lui, ainsi que les étrangers, ont encore enchéri. On n'a pas manqué de faire jouer aux jésuites, en cette affaire, un rôle tout d'intrigues. Ayant sous les yeux les documents officiels, il nous semble aisé de défendre la mémoire des Jésuites polonais de Léopol (Lemberg) et même de l'évêque Nicol. Mais cette histoire, que nous racontons dans un second volume de l'Histoire de l'Arménie encore inédit, ne serait pas ici à sa place.

(2) Rome, 1650. La réconciliation du patriarche arménien de Constantinople Cyriaque avec l'Église romaine fut due, non aux instructions de Piromali, comme on l'a dit, mais à celles de Galano. Voir la lettre de félicitations du cardinal Barberini à Galano, lettre datée du 31 mai 1645, *op. cit.*, t. I, p. 148.

En 1637, Urbain VIII faisait entrer dans le personnel dirigeant de cette école le P. Thomas Vital de Monte-Réale en Italie; il lui confiait en même temps une lettre, par laquelle il le recommandait, ainsi que les catholiques du diocèse de Nakhdjavan, à la bienveillance du Chah. Cependant les enfants arméniens destinés au sacerdoce ne pouvaient recevoir en Arménie une complète formation. Au chapitre général des dominicains, en 1644, il fut décidé que les jeunes candidats qui se présentaient pour la vie religieuse, seraient d'abord exercés à Djahouk; que, de là, ils entreraient au séminaire d'Aparan, où ils prendraient l'habit ecclésiastique ; et, qu'après un an d'épreuves, ceux dont on jugerait les dispositions satisfaisantes seraient envoyés à Rome pour leurs études philosophiques et théologiques. Mais, les études achevées, ils devaient revenir dans leur patrie, afin d'y être ordonnés prêtres, puis appliqués au collège ou au ministère apostolique. Ils recevaient pour le voyage soixante écus, prélevés sur les sommes placées à intérêts chez le duc de Parme. La perspective des périls qui les attendaient enlevait à la plupart toute sorte d'enthousiasme pour le retour. Le souci de maintenir les Uniteurs dans leur rude tâche apostolique auprès de leurs compatriotes apparaîtra dans une bulle de Benoît XIV (1748), déclarant nul le passage de ces religieux à une autre province que celle des Uniteurs.

19. — *Renouveau des Uniteurs; leur Provincial mis sur le même rang que ceux des autres provinces des Dominicains. Nouvelles quêtes; fonds placés à Venise... Charité de Matthèos; témoignage du P. de Rhodes, S. J.*

L'ordre des Uniteurs n'en recommençait pas moins à prospérer, sous la direction d'Augustin de Passèn. Par suite de l'augmentation du nombre des couvents et des religieux Uniteurs, les Frères Prêcheurs décrétèrent, dans leur congrégation générale de 1650, que le Provincial arménien serait mis sur le même degré que les autres Provinciaux et aurait droit de vote dans les chapitres généraux.

Le supérieur des Uniteurs ne manquait pas de montrer combien ses religieux avaient à souffrir des Perses ou des Turcs. Pour les tirer du dénuement dans lequel les plongeaient de

continuelles rapines, les Pères Jacques de Jésus et Antoine d'Aprakounis demandèrent et obtinrent de Philippe IV d'Espagne l'autorisation de quêter. A cette fin, ils passèrent aux Indes occidentales et y firent un séjour d'une dizaine d'années. Ils y recueillirent plus de 25.000 écus. La moitié de cette somme fut employée à solder les dettes de leurs monastères et à renouveler le matériel que le temps et les pillards avaient abîmé ou fait disparaître. L'autre moitié de la quête fut placée à Venise chez le banquier Zeccha, en vue surtout de subvenir à l'entretien du collège d'Aparan. Le sénat de Venise promit d'abord 7 %; il descendit ensuite à 5, enfin à 3. Les rentes furent ordinairement payées à la demande du supérieur ou du procureur.

Ces ressources, quoique fort limitées, permettaient aussi à l'évêque Augustin de répandre autour de lui quelques aumônes. Il se peut bien que son neveu Antoine Nazar n'ait pas beaucoup exagéré, quand il a écrit que « la bienfaisance de l'archevêque de Nakhdjavan pour ses moines et son peuple était inexprimable ». Nous avons d'ailleurs sur sa charité un témoignage fort intéressant. Le fameux missionnaire jésuite Alexandre de Rhodes raconte qu'il confia à l'évêque de Nakhdjavan un jeune Chinois baptisé, en le priant de faire passer son protégé jusqu'à Rome. « Aussitôt que ce bon et vertueux archevêque sut mon arrivée, raconte-t-il, il n'attendit pas que j'allasse voir en son logis; il s'en vint au mien avec des témoignages d'une très grande charité. Il me pria d'aller avec lui dans un monastère voisin des Pères de Saint-Dominique, où il y a 22 religieux de très bonne vie (1). » Par les soins du prélat, le jeune Chinois fut instruit dans la langue arménienne, et, six ans plus tard, il était conduit à Rome.

20. — *A partir du milieu du XVIIe siècle, l'archevêque de Nakhdjavan est choisi aussi souvent parmi les dominicains italiens, etc., que parmi les Uniteurs arméniens. Entente parfois malaisée entre Rome et les électeurs arméniens.*

L'archevêché de Nakhitchévan, d'abord réservé presque exclusivement aux Uniteurs arméniens, fut plus tard dévolu

(1) P. A. de Rhodes, *Voyages*, p. 419.

assez souvent par la cour romaine à un dominicain, d'ordinaire italien. L'entente entre Rome et les électeurs arméniens, supérieurs des couvents et notables, n'était pas toujours facile; les électeurs subissaient l'influence de maintes circonstances locales. D'autre part, le pape était trop loin pour être promptement et exactement informé des raisons pour lesquelles on choisissait, dans le district d'Erendchak, tel candidat. Aussi, il arrivait parfois qu'au moment où les Arméniens procédaient à leurs élections, le pape, de son côté, appelait sur le siège archiépiscopal quelque autre religieux dominicain. Dans ces conditions, l'élu des Arméniens n'était pas confirmé. Nous avons cité plus haut le cas du P. Marcos. A la mort de l'archevêque Augustin, en 1653, les Arméniens lui donnèrent pour successeur le P. Jacques. Mais le P. Paul Piromali était parti pour l'Italie, probablement avant cette élection. Pris par les pirates de Tunis, puis relâché, il arrivait à Rome en 1654 et, peu de temps après son arrivée, Innocent X le créait archevêque de Nakhitchévan.

21. — *L'archevêque Piromali; on se plaint de son zèle exubérant.*

Malheureusement, les qualités de Piromali n'étaient pas sans un fâcheux contrepoids. A Rome, on louait avec raison son esprit pénétrant, ses lumières, son zèle infatigable. Mais, en Arménie, son zèle paraissait exubérant. On le jugeait exigeant à l'excès. Toujours est-il que ses administrés, ecclésiastiques et laïques, supportèrent mal l'âpre successeur du charitable Augustin. Prêtres et laïques se plaignirent à Rome de leur pasteur; et celui-ci, de son côté, dénonça l'humeur turbulente de son troupeau. Après une enquête faite par Simon Thanifi, Piromali fut rappelé en 1664, et nommé par Alexandre VII évêque de Bisiniano, dans la Calabre citérieure. Il mourait trois ans plus tard, laissant une œuvre apologétique et lexicographique considérable (1).

(1) Bornons-nous à signaler sa *Démonstration de la religion chrétienne adressée à Chah Abbas;* un *traité sur les deux natures du Christ* contre Siméon Vartabed. Un *dictionn. latin-armén.* de 35.000 mots est resté inédit, etc...

22. — *Appels du pape faits au Chah en faveur des Uniteurs; allégements précaires.*

Piromali, tant qu'il vécut, ne fut pas remplacé sur le siège de Nakhdjavan. Cette vacance n'était pas faite pour améliorer la situation de l'archidiocèse, devenue assez critique. La Propagande et le supérieur des dominicains envoyèrent le P. Sylvestre Bendisi; mais ce missionnaire, pris pendant la traversée par les pirates de Tunis, ne recouvra sa liberté qu'après avoir payé sa rançon. Que pouvait-il, d'ailleurs, contre les capricieux despotes auxquels obéissait l'Arménie orientale? Le pape Alexandre VII eut recours au Chah; et il fut convenu que, de nouveau, les Uniteurs verseraient directement au trésor royal leurs impôts fixés à neuf mille francs. Mais, à la suite de cette intervention royale, observe Chardin, la condition des religieux et de leurs ouailles s'aggrava; car les gouverneurs locaux, frustrés des ressources levées pour le compte du Chah, se dédommageaient en pressurant à tout propos les pauvres villageois.

23. — *L'archevêque Mathieu d'Avanic et le Provincial dominicain Iani ambassadeurs. Mathieu nommé ambassadeur de Louis XIV, du pape, etc..., auprès du Chah. Son auxiliaire Pétros Bédik. Pompeux accueil à la cour d'Ispahan. Refus du Chah d'entrer dans la ligue. Nouvelle ambassade. Mathieu est empoisonné; fruits de son apostolat.*

Le P. Mathieu d'Avanic, désigné régulièrement par les Uniteurs pour succéder à Piromali, se montra digne de leur confiance par sa prudence et son zèle apostolique. Après avoir été confirmé par le pape, il se rendit à la cour du roi de France Louis XIV et en obtint une lettre pour le chah de Perse (1).

Ce n'était ni la première, ni la dernière fois que Louis XIV intervenait auprès des souverains de Perse en faveur des catholiques arméniens. Pour ne rien dire ici des pièces royales, écrites en faveur des capucins et des jésuites, nous avons sous les yeux une lettre antérieure, recommandant la mission de Nakhitchévan à Chah Abbas II (1642-1666). Elle est datée de

(1) Voir cette lettre, escript en nostre camp de Tournay le 23 juin 1667, *Estat de la Perse*, appendice XXXVII, p. 321-322.

Paris, 7 février 1664, et avait été confiée à Antoine François Iani de l'ordre de Saint-Dominique, vicaire général en Orient. Le roi de France, dans cet écrit, demandait l'abrogation de la loi en vertu de laquelle tout catholique, passant à la religion mahométane, acquérait par ce seul fait tous les biens appartenant à sa famille. Il faisait ressortir l'injustice de cette mesure, le préjudice qui en résultait pour le royaume de Perse, d'où s'éloigneraient de plus en plus les commerçants chrétiens. Il lui représentait la loyauté des chrétiens francs envers le gouvernement. Il faisait connaître, enfin, que son ambassadeur était un religieux « d'un singulier mérite et d'une probité reconnue » et que le roi de France se tiendrait pour obligé de toutes les faveurs témoignées à son représentant et à tous les catholiques placés sous sa direction (1).

Abbas II avait fait droit à cette requête aussi pressante que délicate. Mais après sa mort, survenue peu après, les abus un moment proscrits avaient recommencé. C'est pourquoi le nouvel archevêque élu, Mathieu d'Avanic, avait porté de nouveau les doléances de sa chrétienté jusqu'au trône du roi de France. Revenu à Rome, Mathieu fut consacré le 14 mai 1668. S'éloignant ensuite de Rome, il emporta les lettres du pape destinées au chah Soliman II (1666-1694), comme celles du roi de France. En passant à Florence et Venise, il reçut aussi du grand-duc et du doge des messages pour le chah. On lui donna pour couvrir ses frais de voyage 158 écus avec les revenus des 12.000 ducats déposés à Venise. Homme de sens pratique autant qu'il était zélé, il sut se procurer maintes choses utiles à sa mission : ornements, meubles, images pieuses, rosaires. Enfin, pour mieux assurer l'efficacité des secours réclamés par son diocèse, il demanda par lettre au cardinal protecteur de son ordre qu'au prochain chapitre général on choisît un définiteur et un électeur étrangers, de manière que les Uniteurs prévenus à temps pussent envoyer deux de leurs confrères, chargés d'exposer les besoins de leur province.

Pendant que l'évêque ambassadeur achève ses préparatifs de voyage, il faut signaler parmi ses compagnons un jeune Arménien dont le concours lui sera fort utile. Pétros Bédik était le

(1) *Estat de la Perse*, texte de la lettre : Appendice XIV, p. 288-289.

petit-fils d'un martyr. Son grand-père avait refusé d'obéir à la sommation de Khalil-Pacha qui lui enjoignait d'embrasser l'islamisme et il avait été décapité. Privé de son père à l'âge de treize ans, il s'était ensuite vu arrêter par le gouverneur de Killis. Mais sa mère avait réussi à le cacher, puis à le confier aux soins des missionnaires et du consul de France à Alep, François Picquet. Envoyé ensuite à Rome, au collège d'Urbain VIII, il y avait appris le latin, les sciences philosophiques et théologiques, sans être élevé au sacerdoce.

L'évêque Matthèos et ses auxiliaires étaient embarqués depuis peu de temps, quand une tempête les rejeta sur les côtes de Naples. Ils n'arrivèrent à Aparan qu'en 1669. L'ambassadeur, escorté de Bédik, poursuivit sa route jusqu'à Ispahan, où le chah lui fit un pompeux accueil. Soliman honorait en lui l'envoyé du roi de France et aussi le représentant du pape, auquel, écrit Bédik, la cour d'Ispahan réservait le premier rang (1). Il prit connaissance des lettres des princes chrétiens, dont les demandes étaient encadrées d'éloges quelque peu hyperboliques, comme le voulait l'étiquette persane. Le roi de France, après avoir rappelé l'édit de Chah Abbas II abolissant les mesures qui provoquaient à déserter la religion catholique pour l'islamisme, exprimait son ferme espoir que le nouveau chah, le très magnanime et invincible souverain, ne dégénérerait pas, au point de vue de la justice, de son prédécesseur; et qu'à son exemple, il ne voudrait « confier le gouvernement de la dite province de Nachevan qu'à luy mesme ou à quelque prince de sa Maison ».

Les demandes qui se bornaient à la protection des catholiques n'étaient pas les plus embarrassantes. Le chah promit de confier le gouvernement de la région habitée par les catholiques à des hommes consciencieux, d'alléger les impôts, de favoriser le commerce, de veiller à la défense de ses sujets chrétiens. Mais dans sa réponse au pape datée du 25 juillet 1669, il déclinait toute alliance politique. Aux instances que lui faisaient d'autres cours de se joindre, de s'associer à une ligue contre les Turcs, il répliqua que les circonstances ne lui paraissaient pas favorables.

(1) *Cehil Sutun*, p. 411.

C'était le devoir de l'archevêque Mathieu de rester à son poste. Les Pères Azaria de Djahouk et Anton Nazar furent donc chargés de porter les lettres du chah aux cours occidentales. Ils firent route à travers la Russie, la Moscovie, la Pologne, Vienne, Venise, Florence et remirent, en 1673, au pape Clément X, au duc de Toscane et au doge de Venise les messages qui leur étaient destinés. Pendant que le P. Azaria se rendait auprès de l'empereur, Antoine Nazar, lecteur de théologie, poursuivait sa route jusqu'à Versailles (1). A son départ, il recevait de Louis XIV une nouvelle lettre destinée à l'evêque Mathieu. Ce dernier devait présenter au chah les remerciements de Louis XIV, en raison des garanties de protection promises aux catholiques. Les deux envoyés n'arrivèrent à Aparan qu'en 1675. Quelle ne fut pas leur douloureuse surprise d'apprendre que l'archevêque, parti l'année précédente pour aller plaider la cause de ses diocésains auprès du chah à Gaswin, avait été empoisonné par ceux dont ses réclamations gênaient la cupidité (2). A leur arrivée, le corps du vénérable prélat venait d'être transporté à Aparan.

C'était l'auréole du martyre qui avait couronné une vie de fécond dévouement. Par le prestige de sa situation et les industries de son apostolat, il avait converti plusieurs infidèles. Il avait amené à la religion catholique la très riche famille arménienne des Cherimaniants. Après avoir édifié une église et un couvent, dont le P. Lucas, plus tard évêque, fut directeur, cette famille émigra à Venise et compta au premier rang parmi celles qui étaient le plus considérées de l'empereur.

24. — *Le dominicain François Piscopo Visiteur, ambassadeur du pape, du roi de France, etc., il obtient du chah un allégement des impôts, reçoit la profession de foi catholique du catholicos Jacques IV. — Bédik publie son* CEHIL SUTUN.

Les deux principaux postes des Uniteurs étaient devenus vacants par la mort du Provincial Grégoire de Dzordzor et

(1) Voir sur ce sujet la lettre du roy (Louis XIV) à M. l'Evesque de Naxivan, *Estat de la Perse* en 1660, Append. XLIII.
(2) Lettre du P. Raphaël du Mans au P. Piscopo dans *Cehil Sulun*, p. 453-455.

Mathieu d'Avanic. Nazarian succéda au premier. Mais le siège archiépiscopal resta vacant. Il fallait pourtant faire choix d'un personnage représentatif, pour remplir le rôle de Mathieu d'Avanic auprès du chah. Deux ans plus tôt, le général des dominicains avait envoyé, en qualité de Visiteur de Nakhdjavan, le P. François Piscopo de Naples. C'était un religieux rompu aux affaires, instruit, intègre, affable, qui, par l'ordre d'Alexandre VII, avait jadis rempli une importante mission en Pologne et Tartarie. Dans les premiers mois de sa visite du diocèse arménien, les religieux, très dévoués à leur archevêque, avaient d'abord été offusqués de l'autorité prépondérante que Rome accordait au visiteur. Il leur semblait que le premier en était diminué. Peu à peu, les qualités du P. Piscopo et l'habileté de Bédik avaient atténué ces impressions, si bien que lorsque l'évêque était parti pour aller défendre ses diocésains à Gaswin en 1674, les moines avaient volontiers accepté le P. Piscopo comme son vicaire. Il était donc tout désigné pour présenter les lettres du pape, du roi de France, du roi de Pologne et de quelques princes d'Italie, au chah de Perse. Il partit à la tête de cinq religieux, parmi lesquels se trouvaient les Pères Azarian et Antoine Nazar. Malgré la modicité de ses présents qui consistaient en une horloge et quelques étoffes, il fut bien accueilli du chah (12 mars 1675), observe le voyageur protestant Chardin, qui assistait à cette présentation. Il obtint tout ce qu'il demanda (1). Les impôts des bourgs catholiques n'ayant pas été payés, depuis six ans, au premier trésorier du roi, avaient été doublés. Ils s'élevaient, au dire de Chardin, à dix mille livres, ou selon Bédik, à quinze cents tomans. La dette fut gracieusement remise au P. Piscopo « comme une goutte échappée du trésor royal » (2). Si l'on en croit Bédik, les égards particuliers du chah se trahirent jusque dans la forme extérieure de la lettre confiée au délégué dominicain pour le pape. Voici en quoi, observe Bédik, elle se distinguait des autres : « elle était disposée en plis plus larges, fermée en un sac de brocart fort riche et cachetée sur les bouts qui étaient à franges ». Bref, ajoute le voyageur déjà cité, la lettre était des plus élégantes qui fussent sorties de la

(1) Chardin, t. X, *second voyage d'Ispahan à Bander-Abbassi*, etc., p. 112-113.
(2) Ouv. cité, p. 113, 197-199; Bédik, p. 434.

chancellerie perse (1). La cour témoignait ainsi de sa haute estime pour le puissant chef de la chrétienté, de sa reconnaissance pour le souverain qui, le premier parmi les chrétiens, avait envoyé des ambassadeurs au roi de Perse. Ces hommages étaient aussi la juste récompense des services rendus par les missionnaires.

Le premier ministre, Cheikh Ali-Khan, en rappelant au P. Piscopo que Clément IX avait envoyé le P. Mathieu d'Avanic pour exciter le chah contre le sultan de Turquie, prit soin d'ajouter qu'il appartenait au pape d'établir une alliance solide des princes chrétiens avec le roi de Perse (2). Il fut réglé que les catholiques payeraient le cens annuel et rien de plus. Pour que les villages catholiques ne fussent plus abandonnés, comme les années précédentes, aux cupidités capricieuses des gouverneurs locaux, la double charge de recueillir les impôts des catholiques et de les protéger fut, par décret royal, dévolue à Hirmiza Ibrahim, gouverneur de Tauris. La bienveillance de ce seigneur pour les Pères capucins (3) semblait devoir s'étendre sur toute la communauté des missionnaires et des fidèles catholiques.

Le P. Piscopo, en quittant la Perse, gagna le diocèse de Nakhitchévan où il arriva au mois d'octobre 1675. Il distribua aux églises les vêtements et ornements précieux reçus du roi. Puis, toujours accompagné de Pétros Bédik, il se rendit à Edchemiadzin. Là il eut la consolation de recevoir l'abjuration du catholicos Jacques VI (1655-1682), digne successeur du catholicos Philippe (1633-1655). Sept ans plus tard, à Constantinople, en présence de Mgr Gaspard Gasparini et du P. Jésuite François Gilly, le vénérable catholicos devait renouveler sa profession de foi catholique (4).

(1) Chardin, p. 197-198.

(2) Bédik, p. 236, 237, 254, 440-443; *Lettre* de Piscopo à Bédik, p. 430-431.

(3) Bédik, p. 435. Voir *Relations nouvelles du Levant ou traités de la religion, du gouvernement et des coutumes des Perses, des Arméniens*, etc... Composés par le P. G. D. C. C. (P. Gabriel de Chinon), capucin, publié par L. M. (Louis Moreri), Lyon, 1671.

(4) Voir aussi son éloge par Guilleragues, ambassadeur de France à Constantinople, *Archives des Affaires Étrangères*, t. XVI, fol. 156 au verso, — et *Ragualio del viaggio fate da Patri dell' ordine de Predicatori nella Tartaria minore l'anno 1662, aggiuntavi la nova spedizione del P. M. Fr. Piscopo in Armenia e Persia*, Napoli, 1695.

A la suite de ses entretiens avec le P. Piscopo, Jacques IV lui avait remis un acte attestant sa soumission au pape. Il lui avait aussi confié pour l'empereur une lettre contenant quelques demandes. Piscopo, en quittant Erivan, avait repris le chemin de l'Italie à travers la Russie et l'Autriche. Il laissa à la cour de Vienne son jeune compagnon Bédik. A la demande de l'empereur, deux Frères Uniteurs vinrent bientôt rejoindre le vartabed arménien; et celui-ci, deux ans plus tard, en 1678, publia à Vienne son *Cehil Sutun*, dédié à l'empereur Léopold I d'Autriche. L'ouvrage est divisé en trente-trois chapitres de valeur inégale. Quoiqu'on puisse reprocher à l'auteur sur certains points un manque de critique et un excès de crédulité, il faut lui savoir gré de maints détails intéressants fournis sur les Perses, les Frères Uniteurs, les ambassades auxquelles il prit une part active et sur les négociations d'union religieuse entre les catholicos d'Edchemiadzin et le souverain pontife romain.

25. — *Les vexations contre les catholiques s'aggravent. Loi, qui est une prime à l'apostasie; son abrogation incomplète.*

Cependant, malgré les ordres solennels que semblait édicter la cour d'Ispahan, le sort des catholiques de Nakhitchévan ne s'améliorait guère. Toujours cupides et désireux de se venger des accusations portées contre eux, les gouverneurs tantôt élevaient les taxes, tantôt faisaient piller pendant le trajet ceux qui portaient l'argent au trésor royal (1). Ces abus ne pouvaient que s'aggraver à l'heure où la mort de l'archevêque et le départ du P. Piscopo, son vicaire, privaient les catholiques de leurs chefs et défenseurs. Les tyranneaux du district, les voyant sans représentant légal, allaient reprendre leur système de violences. Les prétextes étaient tout trouvés : La grêle ayant fauché leurs récoltes, les villageois n'avaient pas pu s'acquitter de leurs impôts. On se saisit de plusieurs d'entre eux; on les condamna à la prison et à la bastonnade. On remit en vigueur la loi inique inventée, dit-on, par Jeser el-Scadek, le sixième imam, ministre de chah Ismaïl. Nous avons dit que, par cette

(1) J. B. Tavernier, *les Six voyages*, etc., Paris, 1679. Partie I, l. 1, p. 38, 46. *Voyages du chevalier Chardin*, Rouen, 1723, t. II, p. 306, 307.

mesure, tout chrétien embrassant l'islamisme devenait l'héritier exclusif de ses parents demeurés fidèles au Christ. Des apostats réussirent même à dépouiller des familles étrangères, auxquelles ils se prétendaient apparentés. Il est bien vrai que les réclamations du pape, du roi de France et des autres princes occidentaux n'avaient pas été inutiles aux diverses communautés chrétiennes. La loi inique, qui considérait comme définitives des apostasies de chrétiens plus ou moins contraintes, avait été adoucie sur quelques points. Ainsi, quand un chrétien devenu musulman protestait auprès de l'un des catholicos, celui de Perse, ou de Gandja, ou d'Edchemiadzin, qu'il voulait revenir à la loi chrétienne, le gouvernement perse l'autorisait à pratiquer publiquement son culte. A cet effet, il recevait de la chancellerie pontificale un décret, *msal*, et de la chancellerie royale une sorte de permis, *hemr*. Mais à cette concession le gouvernement attachait une sorte de flétrissure. Le musulman redevenu chrétien était appelé murted, c'est-à-dire déserteur du mahométisme (1).

26. — *Intervention de l'ancien consul, Mgr Picquet, auprès du P. La Chaise et de Louis XIV. Il refuse l'archevêché de Nakhdjavan; Sébastien Knab.*

Les marques de malveillance et les vexations qui en étaient la conséquence rendaient ces rétractations difficiles. Aussi, comme les autres communautés chrétiennes, la mission de Nakhtchévan continuait de dépérir, quand un nouveau secours vint enrayer pour un peu de temps cette décadence.

L'ancien consul de France à Alep, François Picquet, qui avait déployé dans l'exercice de ses fonctions les vertus et la sagesse d'un Ambroise, était, depuis quelques années, entré dans les ordres sacrés. Consacré prêtre, puis vicaire apostolique de Babylone, et évêque titulaire de Césarople en Macédoine, 24 juillet 1675, il venait d'être nommé, par un bref du pape, vicaire apostolique de Nakhtchévan. Il s'empressa aussitôt de susciter des protecteurs aux malheureux catholiques. Il pria le Père Lachaise, confesseur de Louis XIV, de l'intéresser à une

(1) Bédik, *op. cit.*, p. 368.

cause si digne d'un roi chrétien. Louis XIV nomma Mgr Picquet son ambassadeur et il écrivit une lettre pour le chah Séfi II ou Soliman. Dans cette pièce, datée de Saint-Germain-en-Laye, 20 mars 1681, Louis XIV recommandait à la bienveillance du roi de Perse tous les chrétiens de son royaume, et spécialement les catholiques de la province de Nakhtchévan et les Jésuites établis à Djoulfa, près d'Ispahan (1). En attendant que les actes officiels qui l'accréditaient auprès du chah lui fussent remis, Mgr Picquet voulut visiter et consoler ses chers protégés d'Aparan. Il leur donna 3.000 livres pour les aider à payer leur tribut. Comme à ce moment l'évêque Uniteur Thomas Thadounian, successeur de Mathieu d'Avanic, était mort, le vicaire apostolique fit procéder à une nouvelle élection. Selon l'usage établi, le synode électoral fut formé des huit prieurs des couvents principaux encore subsistants, représentant le clergé, et de huit notables représentant le peuple. Leurs voix se réunirent sur Mgr Picquet. Celui-ci ayant décliné la charge qu'on lui offrait avec tant de confiance, les suffrages des électeurs se portèrent sur le dominicain allemand Sébastien Knab (1682-1691), qui exerçait son ministère apostolique auprès des Arméniens de Livourne.

L'évêque de Césarople n'attendit pas l'arrivée de l'archevêque élu. Dès qu'il eut reçu les lettres qui l'accréditaient auprès du chah, il partit pour Ispahan. Là, il fut reçu avec les honneurs dus au représentant d'un grand roi et du chef de la chrétienté. L'atmadoulet ou premier ministre ne disconvint pas de la négligence des gouverneurs à protéger les chrétiens ; il voulut seulement pallier leurs torts, en alléguant les fréquents changements de ces gouverneurs qui ne leur laissaient pas le temps de connaître les recommandations du roi de France et l'auguste commandement donné par le souverain de la Perse. Pour remédier à tous ces oublis, le chah donna un ordre plus formel, « l'ordre dit à papillon », en faveur des catholiques européens et spécialement des Pères vêtus de noir (des Pères jésuites) : Belles paroles, que les faits continuaient de démentir.

(1) Voir *la Vie de Messire François Picquet, consul de France et de Hollande à Alep, ensuite évêque de Césarople*, etc., par Cl. L. Oct. d'Antelmy, évêque de Grasse), Paris, 1732, p. 381 sq., 471-473.

27. — *Accueil très froid fait par le chah à Mgr Knab, ambassadeur du pape, de l'empereur, etc.*

Pendant que Mgr Picquet, nommé évêque de Babylone, mourait à Hamadan, 26 août 1685, le nouvel archevêque de Nakhitchévan arrivait à Ispahan et présentait au chah des lettres du pape, de l'empereur, du roi de Pologne, etc. qui continuaient de solliciter, avec la protection des catholiques, l'adhésion du roi de Perse à une alliance contre les Turcs. La réponse attendue pendant dix-huit mois par l'évêque allemand ne laissait aucun espoir de voir chah Soliman unir ses armes à celles des princes chrétiens.

Quant à la situation de la mission de Nakhitchévan, elle ne s'améliorait guère. Les Pères Stéphanos Chiran et Benedictos Bazouments revenant des Indes, où ils avaient fait des quêtes fructueuses, en perdirent une grande partie dans un naufrage. Ce qu'ils sauvèrent fut mis en partie à la banque Farnèse de Rome, et les 7.000 ducats environ qui restaient furent placés en rentes à Venise.

28. — *Les Jésuites Beauvoillier, ambassadeur de Louis XIV, et Villotte intercèdent auprès du Khan en faveur des catholiques d'Aparan. Villotte et un frère S. J. garrottés. Exploit des femmes d'Aparan. Vengeance déloyale des habitants contre les soldats.*

Ce n'était pas trop de l'industrieuse activité des Arméniens et du zèle des quêteurs dominicains pour satisfaire aux amendes qui continuaient de grever les catholiques de Nakhtchévan, malgré les ordres officiels émanés de la cour d'Ispahan. Écoutons des témoins oculaires. Le Père jésuite Beauvoillier, ambassadeur de Louis XIV, se rendant d'Érivan à la cour de Perse, s'arrêtait à Aparan ou Abaraner dans les premiers jours de juin 1692. Il trouva le bourg et le couvent en proie à une vive anxiété. Religieux et laïques le supplièrent d'intercéder auprès du Khan de Tauris pour que celui-ci n'exigeât point le tribut avant la levée de la récolte. Le P. Beauvoillier demanda un

(1) *Estat de la Perse*, Lettre de Mgr Picquet au roi de France, et Lettre du roi de Perse au même, appendices XLIV et XLV.

sursis au gouverneur, au nom du roi de France, et il l'obtint. Mais, quelques jours après le départ de l'ambassadeur, un autre jésuite, le P. Villotte, avec un confrère malade et un frère médecin, était reçu à Aparan et voyait les pauvres religieux exposés aux sévices les plus inhumains. Le fils du Khan de Tauris venait de s'installer dans les environs du bourg pour jouir de la fraîcheur des ombrages, et il réclamait le payement immédiat des impôts. Les religieux, hors d'état de pouvoir s'en acquitter, prièrent le P. Villotte d'intercéder pour eux. Le Père écrivit donc à Mirza pour lui rappeler le délai obtenu par son confrère, ambassadeur du roi de France. Tout fût inutile. Le jeune prince déclara que ses soldats ne quitteraient point la localité avant que le montant des taxes n'eût été intégralement versé.

A cette réponse, les religieux effrayés s'enfermèrent dans leur cellule, avec la persuasion que les soldats n'en violeraient pas le seuil. Pendant ce temps, le frère jésuite, ignorant ou insouciant du danger, continuait de circuler hors du couvent. Les soldats se saisirent de lui et l'enfermèrent, les fers aux pieds, dans une salle, au fond d'un corridor. Le Père Villotte accourt et demande qu'on relâche le frère placé sous la protection du roi de France et de son ambassadeur. Mais il est lui-même pris et garrotté. Survient le commandant accompagné du mélik ou maire, qui s'informe de la qualité des prisonniers. Mais, à ce moment, éclate soudain un grand tumulte à l'autre extrémité du corridor : C'est une troupe de femmes d'Abaraner, armée de pierres et de bâtons, qui accourt pour délivrer le P. Villotte et son compagnon. Les soldats ont beau les menacer de leurs armes. Elles continuent d'avancer. Ils s'enferment dans la cellule de leurs captifs; elles enfoncent la porte, lient les soldats et libèrent les prisonniers. Le commandant avait sauté par une fenêtre dans le cimetière et s'était échappé. Les religieux purent sortir de leurs cellules sans être inquiétés.

Malheureusement, les hommes du village, dans leur soif de vengeance, s'avisèrent d'un stratagème peu loyal. Ils tirèrent du tombeau le cadavre d'une jeune fille morte depuis deux jours, la couvrirent de blessures, l'exposèrent devant la porte du couvent et répandirent le bruit que les soldats de Mirza étaient les auteurs de ces forfaits. Le P. Villotte et ses com-

pagnons, ne pouvant approuver une telle supercherie, à laquelle d'ailleurs les Uniteurs restaient étrangers, partirent sur le champ pour le village d'Aprakounis, distant de trois lieues, où ils reçurent un accueil aussi cordial qu'à Aparan.

29. — *Les évêques Knab et Avanikian, ambassadeurs; minces résultats. Mission plus efficace de l'archevêque d'Ancyre et du capucin da Sellano en faveur des catholiques de Nakhitchévan, Gandja, Tiflis.*

Sébastien Knab et Paul Jean Baptiste Avanikian, son successeur sur le siège de Nakhtchévan (1692-1702), furent les ambassadeurs du pape et de l'empereur auprès du chah sans aboutir à de meilleurs résultats que leurs devanciers. Un Arménien, chargé par Avanikian de porter à leurs destinataires les lettres du chah, fut assassiné en traversant la Turquie. Les lettres qu'il portait furent perdues. Le pauvre archevêque traçait dans une lettre du 1er septembre un tableau bien sombre de la situation de ses diocésains. Partout ils étaient exposés au pillage d'une soldatesque révoltée; lui-même, malade, privé de tout remède et sans médecin, concluait, résigné : « Je suis entre les mains de Dieu. »

Dans l'espoir que l'envoi d'un ambassadeur extraordinaire obtiendrait un succès plus durable que des lettres portées en leur nom par des missionnaires orientaux, le pape et l'empereur décidèrent de faire partir pour la Perse, en qualité de délégués, l'archevêque d'Ancyre et le P. Felice Maria da Sellano (1). A la sollicitation de l'archevêque d'Ancyre, Chah Hussein accorda deux ragams, l'un autorisant l'archevêque de Nakhtchévan à rebâtir ou à réparer les églises de son diocèse; l'autre obligeant les musulmans à se retirer des villages où ils s'étaient injustement établis et où ils molestaient les catholiques. Au passage du P. da Sellano, l'évêque Uniteur Paul Jean-Baptiste Avanikian lui avait donné un bel étendard, cadeau

1) Voir *Relation d'une mission faite nouvellement* (en 1699) *par Mgr Pierre Paul de Bapaume de l'ordre des Carmes déchaux, archevêque d'Ancyre en Galatie, pour la réunion des Arméniens à l'Église catholique*, Paris, 1702. — *Relazione dell'ambasciata fatta al re di Persa dal Padre Felice Maria da Sellano, missionario cappucino della Provincia dell'Umbria, dall'anno 1692, sino all'anno 1702*, p. 387, 388, 391, dans *Estat de la Perse*, appendice LI.

d'Innocent XII. Dans une audience obtenue du chah vers le mois de décembre 1700, le délégué capucin exposa librement la triste situation où se trouvaient réduites les missions de Nakhitchévan, Gandja et Tiflis; et il reçut la promesse qu'il y serait porté remède. Il partit en effet pour Tauris, avec un ordre royal. Mais il obtint seulement que des soixante-dix tomans ou 1.400 écus dont les catholiques de cette mission restaient grevés contre toute justice, le gouverneur en retranchât mille (1).

On voit que la tâche des ambassadeurs était un vrai travail de Sisyphe, toujours à recommencer. Le pape n'en persistait pas moins dans ses intercessions auprès du chah et se montrait, tantôt uni au roi de France ou à l'empereur, tantôt seul, le protecteur constant des Frères-Uniteurs.

30. — *Persévérante intervention des papes Clément XI et Clément XII en faveur des couvents et villages catholiques des Uniteurs. Tâche écrasante des archevêques. Tribulations du P. Alexanian.*

Quatorze couvents restaient encore aux Uniteurs, en y comprenant ceux de l'Aghouanie, celui de Djoulfa près d'Ispahan. Le pape Clément XI multipliait les démarches pour les sauver. Le nouvel archevêque Stephanos Chiran quittait Rome le 17 avril 1703, emportant une lettre du pape au chah Hussein. Le souverain pontife recommandait l'évêque à la bienveillance du chah et priait ce dernier de laisser relever les églises des Uniteurs, en particulier à Kochekachène et à Chahapounis, et de ne point augmenter leurs impôts. Le 20 avril 1701, en envoyant d'Italie cinq missionnaires, dont un Arménien, Joseph Maremian (Mariae), il avait insisté en termes analogues auprès du même souverain en faveur des Uniteurs et des chrétiens de Djoulfa. Enfin, le 15 juillet 1705, Israël Ori était chargé pour le chah d'une lettre qui témoignait de la sollicitude du souverain pontife et pour le messager et pour les chrétiens de Perse (2).

(1) *Relazione*, p. 392.

(2) Appendix ad *Bullarium pontificium* S. Congreg., t. I, p. 375; cf. p. 366; 374, 437; 472-474; t. V Bullarii, p. 27, 44.

A mesure que diminuait le nombre des religieux, leurs voyages d'Europe en Arménie devenaient plus rares; les messages et même les charges de procureur étaient assez souvent confiés à des laïques arméniens, comme les Chehrimans, et celle d'archevêque à des Dominicains italiens. A en juger par son prénom, c'était pourtant un Arménien, ce Pétros *Martiros* de Parme (Parmatsi), 1709-1722, qui, par une lettre du 28 janvier 1709, demandait à l'évêque catholique arménien de Karin (Erzeroum) de l'huile d'olives pour la confection du méron (chrême). Clément XI, constant dans sa sollicitude pour les Uniteurs, ne pouvait manquer, au départ de Martiros, 15 juin 1709, de lui donner une lettre pour le chah. Nous ignorons quels en furent les résultats. Il paraît du moins que les difficultés contre lesquelles luttaient les Uniteurs, ne disparurent point. L'épiscopat de Nakhitchévan devenait un fardeau qui effrayait les plus vaillants. Témoin le dominicain italien Archange Feni qui, pour échapper aux instances des électeurs qui l'ont nommé à trois reprises, contrefit l'insensé. Son successeur, le dominicain Dominique Maria Salvini de Lodi, devait être le dernier dans la série des archevêques de Nakhtchévan. La ruine de la mission déjà commencée allait se précipitant.

Les papes cependant ne déviaient pas de l'attitude qu'imposaient au Père commun des fidèles les épreuves des Uniteurs et le souvenir de leurs services. Une lettre de Clément XII, du 17 juillet 1737, devait être remise en son nom au chah Thamaz Kouli. Jamais le besoin de protection n'avait été plus urgent. Au moment où le conquérant perse, après de grands bouleversements, s'emparait violemment de la couronne, le district d'Erendchak, comme d'autres provinces, avait subi d'effrayants ravages. Quelques religieux avaient péri par le glaive, d'autres étaient morts de faim. Plusieurs étaient encore en fuite ou se tenaient cachés; leurs églises et leurs maisons avaient été brûlées ou saccagées. En rappelant tant de souffrances imméritées, le pape priait Nadir Chah d'alléger les impôts de ses sujets catholiques et recommandait à sa bienveillance le Provincial des Uniteurs, le P. Alexanian, ancien supérieur du couvent de Chahapounis; intrépide missionnaire, dont les courses, les naufrages, et les épreuves de toute sorte rappellent

celles de saint Paul. Pris par des pirates sur les côtes de Thessalonique, il avait été dépouillé de tout le produit de ses quêtes.

31. — *Les villages et couvents pillés par les soldats turcs et perses. Intercession de Benoît XIV auprès de Nadir Chah. Lettres de réconfort aux persécutés. Il exhorte les dominicains à secourir la mission expirante.*

Que pouvaient les appels de Clément XII, à une heure surtout où la guerre s'allumait entre Perses et Ottomans et où les villages des Uniteurs allaient être constamment foulés et déchirés par les deux nations belligérantes? Le couvent des Uniteurs à Ispahan avec l'école-séminaire, partiellement entretenus par la Propagande depuis le commencement du XVIIIe siècle, étaient aussi ruinés. — Force était donc aux supérieurs d'entamer peu à peu leurs dépôts d'argent, dont les rentes ne suffisaient plus aux besoins de leur mission. Le pape Benoît XIV tenta les derniers efforts qui aient été faits pour sauver d'une ruine imminente les Uniteurs et, on peut le dire, les missions catholiques de Perse. Le 30 juin 1742, il écrivait à Nadir Chah d'avoir pitié des religieux et des fidèles, dans les régions de l'Aghouanie, de Gantzak et d'Ispahan. Dans une autre lettre adressée, le 14 septembre 1743, aux missionnaires, il essayait de les consoler, de relever leur courage et celui de leurs fidèles. Enfin, comme la catastrophe qui menaçait la mission provenait aussi de la disette de missionnaires, Benoît XIV faisait un chaleureux appel aux dominicains réunis en Pologne en chapitre général pour l'élection de leur supérieur. Il leur rappelait au prix de quels travaux, de quelles fatigues et parfois de quelle effusion de sang la foi catholique avait été propagée et conservée dans ces contrées de l'Arménie orientale, et comment elle était sur le point d'y disparaître par suite de sanglantes révolutions. Il les adjurait par son autorité souveraine de déployer tous leurs soins pour le relèvement de la province agonisante.

32. — *Émigration de la plupart des religieux et des fidèles sous la direction du Provincial Thomas Issaverdents. Ferveur des catholiques de Nakhitchévan, d'après le P. Tarillon. Le groupement le plus important à Smyrne. Parmi les fidèles, plus aucun prêtre parlant leur langue. Plaintes touchantes.*

Cependant, dans les années qui suivirent le meurtre de Nadir Chah, la situation des Uniteurs acheva d'empirer. Ils ne pouvaient rester plus longtemps sans exposer leur vie, et probablement aussi l'existence et la foi de leurs chrétiens (1). Le Père Provincial Thomas Issaverdents, religieux des plus estimés et des plus aimés, qui avait converti plusieurs musulmans, jugea le moment venu du sauvetage des débris encore vivants d'une mission qui avait duré 420 ans. A cette époque (1750-1755), la mission comptait à peine quelques milliers de fidèles ; mais ceux-là, d'ordinaire, étaient fermes ; l'épreuve les avait trempés. Voici ce que le P. Tarillon, missionnaire jésuite, en écrivait de Smyrne au comte de Pontchartrain, secrétaire d'État : « On trouve parmi les Arméniens quantité de catholiques très réglés et très fervents, entre autres beaucoup de marchands de Perse et de la province de Nakhitchévan, que les Pères dominicains cultivent depuis près de 400 ans. Presque toute cette

(1) Comme le nombre des couvents et des religieux, le chiffre des villages catholiques et, dans chaque village, celui des catholiques avait beaucoup diminué. Le village de Saltagh, à un mille d'Aparan, avait un couvent sous le vocable de saint Georges ; le monastère était presque vide vers l'an 1675, au dire de Bédik ; plus tard, les habitants du village qui n'émigrèrent pas succombèrent aux vexations et passèrent à l'Islamisme. Le monastère et le village de Qerna étaient aussi bien déchus. La plupart des chrétiens avaient cédé à la persécution et délaissé leur religion dès la fin du XVIIe siècle. Le couvent était astreint à payer un cens de 100 ducats, *impériales*, et pour y suffire, tous les religieux, nous l'avons dit déjà, travaillaient tous les jours de longues heures dans les vignes et les champs, comme les paysans (Bédik, p. 370-371). Les autres couvents et villages avaient subi de semblables diminutions. C'était Khosgaschen (Bédik, p. 380) dont le couvent, dans un site charmant, était dédié à saint Étienne martyr et à la sainte Lance ; Medzchen, Aprakounis ; Gantzak, avec une église sous le vocable de la Très Sainte Vierge, de saint André et de saint Jacques, comme Chahapounis ; Dchahouk, dont l'église était dédiée à saint Jean-Baptiste ; Karagouche ; Guedzouk. — Cf. Bédik, p. 370-387. — Tavernier, *les Six voyagesde J.-B. Tavernier en Turquie, en Perse et aux Indes*, Paris, 1679 ; l. I, p. 38, 45. — Villotte, ouv. cité, 189, etc.

province a embrassé le rite latin (1). A l'arrivée des caravanes qui sont ordinairement très nombreuses et qui marchent trois ou quatre fois l'année, on est bien consolé de voir l'empressement des catholiques à s'approcher des sacrements. Quelquefois, notre église et notre maison en sont si remplies qu'il n'y a presque de place que pour eux (2). »

Trente ans plus tard, à la veille de l'abandon des couvents et des villages par la majorité de leurs habitants, ceux-ci avaient encore diminué en nombre, mais non, semble-t-il, en ferveur, au moins si on laisse de côté quelques membres ou même quelques familles qui, lasses de lutter, venaient successivement grossir la communauté mahométane de chaque village (3).

Le P. Thomas Issaverdents, jugeant donc qu'il n'y avait pas d'autre moyen de sauvetage qu'une émigration générale, s'appliqua de son mieux à la rendre possible et à la diriger. Il fit d'abord transporter les principaux habitants avec leurs meubles en terre ottomane. Il fit ensuite partir l'évêque Salvini, enfin tous les gens valides. Mais les gouverneurs de la région s'étant aperçus d'une émigration, qui d'ailleurs ne pouvait être dissimulée, firent jeter en prison le Provincial des Uniteurs. On prononça même contre lui une sentence de mort. Il réussit toutefois à se délivrer et même à organiser l'émigration des vieillards, des femmes et des enfants, qui pour la plupart, en l'espace de trois mois, purent se mettre en marche vers la Grande et la Petite Arménie. Les Pères Uniteurs partirent aussi pour l'Occident. Un très petit nombre de laïques et de religieux restèrent dans leurs villages (4).

Smyrne fut le centre où se portèrent le plus grand nombre des émigrants. Groupés là au nombre de huit cents environ, ils y présentèrent pendant quelques années une image bien

(1) Voir plus haut ce que nous avons dit à ce sujet, n. 6.

(2) *Lettres édifiantes et curieuses*, édit. du *Panthéon littéraire*, Paris, 1875, p. 32.

(3) Nous avons indiqué plus haut les couvents et les villages encore subsistants, avec le nom des saints sous le vocable desquels étaient placées quelques églises. Ajoutons que l'église de Nakhdjavan était dédiée à saint Thomas, celle d'Abaraner (Aparan) à tous les saints; celle de Qerna à N.-D. (Assomption); celle d'Aprakounis à saint Georges; celle de Medzchen, de Kedzouk, à la Mère de Dieu; celle de Chahapounis à la Nativité de la Mère de Dieu.

(4) Voir J. Vartabed Qosian : *Les Arméniens à Smyrne et aux alentours*, t. I, Vienne, 1889, surtout p. 300-330, en arménien.

réduite mais assez fidèle de leur ancien diocèse. Leurs derniers souvenirs qui nous ont été conservés sont tout pénétrés d'un sentiment de religieuse tristesse. Au bout de quelques années, ils ressemblaient à un troupeau abandonné et privé de ses pasteurs. Dans une émouvante supplique à la congrégation de la Propagande, le 15 avril 1764, ils rappelaient, en des accents émouvants comme des sanglots, les longues épreuves soutenues pour la conservation de leur foi catholique dans leur ancienne patrie arménienne. C'est vers ce passé douloureux, mais pourtant plein d'un charme divin, que se portait leur pensée, comme les Hébreux assis sur les bords de l'Euphrate songeaient en pleurant à leur sainte Jérusalem. Chrétiens sincères, intimement persuadés de la nécessité de la vertu de pénitence, ils ne regrettaient point la perte de leurs biens temporels, et les champs fertiles d'Aparan. La Providence avait permis à tant d'épreuves de s'abattre sur eux, à cause de leurs péchés, disaient-ils. Ils n'en restaient que plus « fermes sur le roc de la foi », suivant leur expression. Modestes étaient leurs exigences. Ce qu'ils réclamaient, c'était seulement d'obtenir un aumônier, comprenant et parlant leur langue, capable d'entendre leurs confessions, de les consoler, de les encourager; et à cette fin ils priaient la S. Congrégation de leur envoyer le P. Thomas Issaverdents. Le vénéré Provincial des Uniteurs mourut plus qu'octogénaire en 1794. Nous ignorons s'il eut la joie de venir réconforter son peuple. D'ailleurs, les liens qui retenaient groupée à Smyrne une partie de l'ancien troupeau de Nakhdjavan allaient se relâcher et disparaître. L'un des derniers liens riches de souvenirs qui s'évanouirent aussi, ce fut l'ancien usage des congréganistes de se réunir le dimanche, à 9 heures, dans la chapelle de Notre-Dame du Rosaire, pour réciter l'office de la Bienheureuse Vierge.

Quant aux couvents et aux villages de l'ancien diocèse de Nakhtchévan, ils n'offraient plus aux yeux des voyageurs que le spectacle de leurs ruines. De l'église de tous les saints du couvent d'Aparan, par exemple, il ne restait qu'un toit en briques, qui allait être abattu par un tremblement de terre en 1848. Aujourd'hui, dans le village dépeuplé ou redevenu musulman, se dressent les débris de quatre colonnes et de trois coupoles, au-dessus de trois autels : Les autres couvents et villages présentent le même aspect de ruines irréparables

et font songer à des ruines morales encore plus tristes, à ces milliers de familles, jadis catholiques, qui sont venues, tels de purs ruisseaux, se perdre dans le fleuve épais de l'Islamisme.

33. — *Évêques de la Province de Nakhdjavan, de l'Ordre des Uniteurs*, d'après le Père Léonce Alichan, Mechithariste, *Sissakan*, p. 388.

1330. Le Bienheureux Barthélemy de Bologne.
1356. Thomas de Djahouk (Djahketsi).
1374. Hovhannès Tavrijetsi, Jean de Tauris.
1396. Hovhannès, plus tard évêque de Sultanieh.
1397. Franciscos Tavrijetsi, François de Tauris, non confirmé.
1398. Stephanos Bedrossian de Seghes, Frère Mineur.
1402. Hovhannès (Lsents?)
140... Mechithar † 1417.
1419. Martinos de Chiari.
1421. Thaddèos.
1423. Bedros Qernetsi, Pierre de Qerna.
1438. Matthèos ou Hovhannès Hovhanikian.
1462. Hovhannès Simonian.
1478. Benedictos I.
1494. Mkertitsch I (?) Jean-Baptiste.
1498. Mkertitsch II (?).
1502. Benedictos II (?).
1511. Grégoire (Grigor), fils d'Astouadzatour (fils de Dieu-donné) † 1538.
1542. Benedictos III (Benoît III) † 1543.
1546. Stephanos Gahortzian † 1559.
1560. Nicolas Aparanetsi, Nicolas d'Aparan † 1598-9.
1604. Azaria Fridon ou Friton † à Rome.
1607. Marcos (?) mort en route vers Rome.
1607. Matthèos Erazmos (Arménien) † 1620.
1621-27. Paul Marie Tchitadino de Bologne.
1627. Ogostinos (Augustin) Padchents, de Passen.
1653. Hagob (Jacques), élu par les Arméniens, non confirmé.
1654-1664. Paul Piromali.
1668-1674. Matthèos Hovhanissian.
1674-82. Vacance du siège.

1676. Thomas Thadoumian.
1682-91. Sebastianos Knab.
1692-1702. Boghos Mkertitsch (Paul Jean-B.) Avanikian.
1703-8. Stephanos Chiran.
1709. Hovhan (Jean), Vincent Casteli de Lombardie.
1709-22. Petros Martiros, Pierre Martyr de Parme.
1723-32. Archangelos Feni, italien.
1732-66. Dominique Marie Salvini de Lodi.

34. — *Provinciaux des Uniteurs.*

1333-48. Hovhannès Qernatsi, Jean de Qerna.
1356. Samuel, premier supérieur provincial.
1399. Loucas Chahapounetsi (de Chahabounis, village du diocèse de Nakhdjavan).
1423-42. Hovseph, Joseph.
1471-5. Matathia Qernatsi.
1549. Andrèas, vicaire patriarcal.
1586. Paul (Boghos).
164. Anton Lousitaniatsi (du Portugal?).
165-1560. Hakob.
1672. Grigor Dzordzoretsi (Grégoire de Dzordzor).
167. Anton Nazar.
1676. Thomas Thadoumian.
1692-1702. Stephanos Chiran.
1702-1707. Hyacinthe Dauthian (Hakinth Davidian).
1709. Angelos de Smolensk, savant arménisant.
1714-6. Bedros Chahaponetsi ou Djahketsi.
1724. Bernardin Ferdinand Borgomi, de Milan.
1729-37. Alexis Alexanian (?).
1743. Bedros (Pierre), Loran (Laurent?).
175. Thomas Issaverdents.
1756. Eusèbe Frantzozini.
1763-9. Serobe (Cherubin) Benedillo.
1773. Thomas Veccio.
1782. Benedictos Oumit, Syndic.

François Tournebize, S. J.
professeur à l'université Saint-Joseph de Beyrouth (Syrie).
2 février 1921.

———

THADDÉE DE PÉLUSE

ADVERSUS IUDAEOS

Trois manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris renferment un traité contre les Juifs, dont ils attribuent la composition à un certain Thaddée de Péluse, archevêque ou patriarche de Jérusalem : ce sont le cod. graec. 887; le cod. graec. 1285; et le cod. suppl. graec. 120.

Le cod. 887 (anciennement Fontell. Reg. 1827) a été copié en 1539-1540 par le moine Pachôme (Constantin Palaeocappa) (1). C'est un beau manuscrit de 223 fol., écrit en larges caractères, et comportant quatorze lignes à la page. L'opuscule de Thaddée, qui commence au fol. 113 r., y occupe la dernière place et vient après les trois livres de Théophile à Autolycus (2). On ne peut d'abord s'empêcher de remarquer ce rapprochement, qui fait concevoir de grandes espérances sur le contenu du livre contre les Juifs.

Le cod. 1285 (autrefois Colbert. 5061, puis Reg. 2960, 3) remonte lui aussi au XVIe siècle; chaque page renferme 24 lignes, écrites avec soin, mais il semble bien que le copiste n'ait pas été fort instruit sur l'orthographe, car il lui arrive très souvent de faire des fautes assez grossières; il intervertit volontiers l'ο et l'ω, le η et le ι; il omet les redoublements de consonnes où il y a lieu, et réciproquement. La plupart du temps d'ailleurs, ces fautes sont corrigées, soit au-dessus du texte, lorsqu'il s'agit d'une lettre à changer, soit dans la marge, s'il y a des mots à transposer ou des erreurs plus graves à redresser. Ce qu'il y a de plus curieux à noter à propos de ce manuscrit,

(1) Cf. H. Omont, *Catalogue des manuscrits grecs de Fontainebleau*, Paris, 1889.

(2) Cf. H. Harnack, *Die Überlieferung der griechischen Apologeten* (*Texte und Untersuchungen* I, 1), Leipzig, 1882, p. 73.

c'est que, chez lui, le début et la fin de l'ouvrage de Thaddée sont différents de ce qu'ils sont dans les autres copies. Le livre commençait brusquement, au milieu du récit du siège de Jérusalem par Vespasien et Titus; un copiste postérieur, à ce qu'il semble, a écrit dans la marge inférieure d'abord, puis dans la marge supérieure le prologue qui figure ailleurs. La fin, encore dans l'état actuel du manuscrit, est également en l'air : on s'arrête au beau milieu d'une chronologie, dont les éléments sont dits empruntés au savant Eusèbe dans les canons des Chroniques; et pourtant il n'y a pas de doute que le copiste se croie arrivé au terme de son travail, puisqu'il laisse en blanc les trois quarts environ de la dernière page. Ajoutons enfin que le nom de l'auteur du livre ne figurait pas d'abord dans cette copie; il a été également ajouté plus tard, dans la marge de gauche, sous la forme suivante : Θαδαίου τοῦ Πηλουσιώτου πατριάρχου Ἱεροσολύμων κατὰ Ἰουδαίων. Le manuscrit ne renferme rien autre chose que l'ouvrage de Thaddée.

Il n'y a pas lieu de s'arrêter longuement sur le cod. suppl. graec. 120. Ce n'est qu'une copie, écrite au XVIII[e] siècle, et faite sans doute, s'il faut croire une note écrite au haut de la première feuille par un lecteur, d'après le cod. 887. De fait, il n'y a aucune variante entre ces deux manuscrits, sinon quelques rares divergences dans l'orthographe d'un mot. Il convient seulement de signaler que le traité de Thaddée, qui occupe les fol. 1-76, est suivi ici des neuf livres contre les Juifs écrits par Jean Cantacuzène au temps de sa profession monacale. Ce manuscrit a été entre les mains d'un lecteur curieux, qui y a inséré quelques remarques : il signale par exemple au premier folio que l'historien littéraire Cave ne parle pas de Thaddée; il ajoute que ce personnage vivait vers l'an 1232, et il se réfère à une indication contenue dans le dernier chapitre; à plusieurs reprises enfin, il marque les écrivains antérieurs cités ou loués par Thaddée.

Mon attention s'était trouvée attirée vers le livre de Thaddée, à cause du sujet qu'il traite; et j'avais pensé qu'il pourrait être intéressant d'en donner une édition, pour compléter la collection, entreprise par la *Patrologia Orientalis*, de la littérature byzantine anti-judaïsante. Aussi bien d'autres, avant moi, avaient conçu le même projet, et M. Mc Giffert avait, il y a déjà

bien longtemps, annoncé son désir de publier le texte de Thaddée (1). Mais il semble que jusqu'ici rien n'ait encore été fait, et il vaut mieux, comme on va le voir, qu'il en ait été ainsi.

La première question qui se posait était naturellement d'identifier Thaddée de Péluse, dont les manuscrits font un patriarche de Jérusalem, et de fixer la date de son activité. Et c'est au savant Lequien que l'on s'adresse tout d'abord lorsqu'il s'agit des évêques de l'Orient chrétien. Or la notice de Lequien est déplorablement brève (2). De Thaddée, il ne connaît rien autre que le livre contre les Juifs, qu'il cite d'après le cod. reg. 1827 (c'est notre cod. 887); et il en place l'activité vers 1298 : à la fin de son livre l'auteur écrit en effet que « depuis l'Ascension du Christ jusqu'à présent, il y a mille deux cent soixante-cinq ans ». D'ailleurs, la chronologie des patriarches de Jérusalem à la fin du XIIIe siècle est fort incertaine. Ni Thaddée, ni Athanase III qui lui est donné par Lequien comme prédécesseur, ni les successeurs immédiats de Thaddée ne sont nommés dans le catalogue de Dorothée. Athanase III devait vivre sous Michel Paléologue (1261-1282); Lequien rapporte qu'il fut tué à son retour de Constantinople où il était allé s'occuper de l'union entre Grecs et Latins. Sophronius III et Athanase IV sont mentionnés à la suite par Nicéphore Calliste (*Hist. Eccles.*, t. II, l. XIV, c. 39).

Parmi les historiens de la littérature, les uns, comme Cave, omettent le nom de Thaddée, les autres, comme Fabricius, se contentent de le citer au nombre des auteurs qui ont écrit contre les Juifs (3). La complète histoire de la littérature byzantine de K. Krumbacher n'est pas mieux renseignée (4). Et pour en avoir le cœur net, je me suis adressé au T. R. Père Lagrange qui a bien voulu me répondre à ce sujet le 7 avril 1921 : « Les Grecs ont vraiment fait de leur mieux à propos de votre Thaddée, consultant non seulement la bibliothèque, mais encore les

(1) Mc Giffert, *Dialogue between a christian and a Jew*, Marburg, 1889, p. 18.

(2) M. Lequien, *Oriens christianus*, t. III, c. 506.

(3) Fabricius-Harles, *Bibliotheca graeca*, t. VI, p. 749.

(4) K. Krumbacher, *Geschichte der byzantinischen Literatur* 2, München, 1897, p. 96. La si renseignée biobibliographie du chanoine U. Chevalier contient aussi le nom de Thaddée, mais sans ajouter aucun renseignement nouveau.

archives. L'épitrope Cléophas y a mis beaucoup de bonne volonté. Rien (1). »

Cette absence complète de renseignements sur un homme, qui, comme archevêque de Jérusalem, avait pu jouer un certain rôle, est bien de nature à étonner. Mais elle peut encore s'expliquer. Et l'on n'a pas le droit de conclure, parce qu'on n'en sait rien, que Thaddée n'a jamais existé. Il faut même croire que ce personnage paraissait à certains avoir accompli une grande œuvre en écrivant contre les Juifs, puisque le titre de son livre est suivi dans le cod. 887 de ces deux vers, dont on ne saurait dire s'ils expriment l'opinion du copiste pour le livre qu'il transcrit, ou la naïve confiance de l'écrivain :

Θαδδαῖος εἴργει τῶν Ἰουδαίων θράσος
ὥσπερ χαλινῷ τῇδε φιμώσας βίβλῳ.

Ce qui est ainsi traduit par le lecteur du suppl. 120, à qui nous devons les notes déjà signalées :

Thaddaeus arcet Judaeorum audaciam
In frani morem tali constringens libro.

L'introduction de l'ouvrage ne semble pas légitimer cette confiance, car rien n'est plus banal que ces quelques lignes :

Ἔδει μὲν ἡμᾶς διεξοδικώτερον τὴν τῶν ἀσεβεστάτων Ἰουδαίων ἅλωσιν, ἣν ὑστάτην καὶ κακοδαιμονεστάτην πασῶν τῶν ἄλλων προσήκαντο, ποικιλίᾳ προοιμίων καὶ γλαφυρῷ τῷ λόγῳ μετεξιέναι. Ἀλλ' ὅτι τὸ τῆς παροιμίας τὸν κανόνα ἡμῖν ἐπεισάγον ῥητὸν τἄλλα τε παραλείπειν πεποίηκεν, ἄρχεσθαι δὲ ἐξ αὐτῶν τῶν πραγμάτων, τὸ ἐνδόσιμον τῆς ὑποθέσεως ἐνέδωκεν, ἄλλως τε καὶ τὸ τῆς μακρηγορίας ἀηδὲς τοῖς ἀνθρώποις ἀπᾷδον πέφυκε· διὰ δὴ ταῦτα οὕτω τοῦ ἔργου ἠρξάμεθα, καὶ τἄλλα ἐάσαντες τὰς πάλαι προρρηθείσας περὶ τῆς ἁλώσεως διὰ τὴν ἀπειθίαν αὐτῶν καὶ σκληροκαρδίαν προρρήσεις διαρρήδην δηλώσομεν.

On peut donner de ce prologue la traduction suivante :

« Il nous faudrait de longs développements pour raconter avec des prologues variés et en un langage élégant la dernière et la plus funeste des conquêtes dont furent victimes les Juifs très incrédules. Mais le dit proverbial qui fournit notre règle

(1) Je tiens à remercier le T. R. P. Lagrange de la complaisance avec laquelle il a cherché à se renseigner. Mes remerciements vont également à l'épitrope Cléophas, du patriarcat grec de Jérusalem.

de conduite nous apprend à omettre tout le reste, et à trouver le prélude de notre sujet dans le récit des faits eux-mêmes. Aussi bien les longs discours sont-ils désagréables aux hommes et souvent faux. Voilà pourquoi nous commencerons ainsi notre ouvrage : nous laisserons de côté tout le reste, et nous montrerons en termes précis les anciennes prédictions relatives à cette conquête qui est due à l'incrédulité des Juifs et à la dureté de leurs cœurs. »

A la suite de cette introduction, qui, nous l'avons déjà remarqué, avait été omise par le scribe du cod. 1285, s'ouvre le récit du dernier siège de Jérusalem par Vespasien et par Titus. Rien d'original dans ce récit, dont une première lecture suffit à donner l'impression du déjà connu. Tous les détails en sont en effet empruntés à l'historien Josèphe ; et notre auteur ne se contente pas de demander à son prédécesseur les idées ou les faits, il copie ; il transcrit servilement des passages entiers ; de temps à autre un changement d'expression, une transposition de phrases, l'omission d'un trait raconté par l'écrivain juif : ce sont là les seules libertés qu'il se permet vis-à-vis de son modèle. Et tout de suite, nous savons dans quel genre littéraire il faut classer l'ouvrage de Thaddée : c'est un centon, c'est-à-dire ce qu'il y a au monde de moins intéressant et de moins original.

La suite du livre ne fait que confirmer ce jugement : la prise de Jérusalem, explique l'auteur, a été prédite par les prophètes et par le Christ. Aussi au récit du siège succède un long défilé d'oracles, dont le groupement peut être dû à l'un de ces recueils de *testimonia* comme nous savons qu'il en existait de longue date.

Les citations bibliques sont confirmées et interprétées par le témoignage des Pères : d'abord de saint Grégoire de Nazianze, à qui est emprunté un long fragment de l'*Orat.* vi, 17-18 ; *P. G.* XXXV, 741 s. ; puis et surtout de saint Jean Chrysostome dont les discours contre les Juifs, spécialement les trois derniers, sont mis au pillage, découpés en fragments, et recopiés sans vergogne. Nous ne quittons saint Jean Chrysostome que pour tomber dans un texte des Constitutions apostoliques, introduit de la manière suivante : περὶ ὧν μέντοιγε ἐν ταῖς ἀποστολικαῖς διατάξεσίν φησιν ὁ θεῖος λόγος. Le passage cité appartient aux

livres VI, cap. 22, 2-5; 20, 5-11 et V, cap. 12, 2 (1).

Après quoi, c'est l'autorité de Théodoret qui est invoquée par le copiste — car on ne peut guère lui donner un autre nom : autant qu'il semble, les morceaux cités appartiennent à la préface du commentaire sur Daniel, et au commentaire de Joël. Le grand Cyrille (d'Alexandrie) apporte ensuite son témoignage pour expliquer des textes de Joël et de Zacharie : si les citations ne sont pas absolument textuelles, on retrouve sans peine dans les commentaires de l'évêque d'Alexandrie les passages dont s'est inspiré notre traité (2).

Le tout s'achève par une chronologie, que suit dans les mss. 887 et Sup. 120 une brève conclusion : « Il y a donc depuis Adam jusqu'à la dernière conquête de Jérusalem cinq mille deux cent soixante-deux ans ; depuis la première construction du temple de Salomon et de la ville, mille quatre-vingt-huit ans ; depuis la seconde construction, cinq cent quatre-vingt-seize ans ; depuis le siège sous Antiochus, deux cent quarante-huit ans ; depuis l'Ascension du Christ jusqu'à présent, mille deux cent soixante-cinq ans.

« Que personne n'hésite maintenant, étant évident que c'est à cause de leur incrédulité et de leurs souillures, du sang qui couvre leurs mains et de cette transgression scélérate qu'ils ont souffert ces maux. Et depuis la dernière prise de Jérusalem, tant d'années ont passé qu'ils n'ont pas pu et ne pourront pas être délivrés de ces calamités. »

On peut citer le texte grec de ce dernier paragraphe :

Ἀπὸ τῆς ἀναλήψεως τοῦ Χριστοῦ ἕως τοῦ νῦν ασξε'. Μηδεὶς τοίνυν ἀμφιγνοείτω, φανεροῦ ὄντος ὡς τῆς ἀπιστίας αὐτῶν καὶ μιαιφονίας καὶ τῆς παλαμναίας ἐκείνης παρανομίας ταῦτα πεπόνθασι. Καὶ γὰρ ἐκ τῆς ἐσχάτης ἁλώσεως τοσούτων παρελθόντων ἐνιαυτῶν οὐκ ἐδυνήθησαν οὔτε δυνήσονται τῶν δεινῶν ἀπαλλαγῆναι.

Dans le ms. 1285, la conclusion est remplacée par une citation du canon des chroniques d'Eusèbe. Et cela est bien étonnant ; car ainsi se trouve fortifiée l'impression que le scribe de ce manuscrit s'est borné à copier, sans nom d'auteur, sans titre,

(1) F. X. Funk, *Didascalia et Constitutiones apostolorum*, Paderbonae, 1906, t. I, p. 355, 20-357, 23 ; 351, 7-353, 8 ; 358, 8-26 ; 267, 8-19.

(2) Cf. en particulier Cyrille Alex., *in Isa.* ii 2, c. 13.

sans introduction, et sans conclusion, le chapitre détaché d'un ouvrage plus considérable.

C'est là en effet ce qui est arrivé; car, si l'on met à part les quelques lignes du début et de la fin que j'ai recopiées ici, tout notre texte n'est autre qu'un chapitre de Georges Hamartolos. On connaît ce chroniqueur byzantin qui écrivait au milieu du IXe siècle, sous le règne de Michel VII, et l'on sait le succès obtenu par sa chronique, devenue le livre de chevet, et la source inépuisable de tous ses successeurs dans l'art de raconter l'histoire (1).

Que l'on ouvre cette chronique de Georges Hamartolos, au chapitre 128 du livre III (*P. G.* CX, 452) : c'est ce chapitre intitulé περὶ τῆς ἁλώσεως Ἱερουσαλήμ, qui constitue précisément d'un bout à l'autre toute l'œuvre attribuée par nos manuscrits à Thaddée de Péluse. Il suffit de le lire pour s'en rendre compte. Au plus, dans les deux ou trois passages consacrés à la chronologie ont été introduits des changements de chiffres, destinés à cadrer avec les dates actuelles. Ainsi Georges écrit, à propos du temps écoulé depuis la ruine de Jérusalem : νῦν δὲ οὐδὲν τοιοῦτον γεγένηται, ἀλλὰ φ' ἐτῶν ἐξ ἐκείνου διελθόντων etc. (*P. G.* CX, 489 *C*), ce que Thaddée corrige ainsi : ἀλλὰ χιλίων ἑκατὸν ἐτῶν (fol. 19 v.) (2). On peut remarquer d'ailleurs que tout le passage est emprunté à saint Jean Chrysostome, *Adv. Iud.* VI, 2 ; *P. G.* XLVIII, 905, qui écrivait : νυνὶ δὲ οὐδὲν τοιοῦτον γεγένηται ἀλλ' ἑκατὸν καὶ δὶς τοσούτων ἐτῶν καὶ τρὶς καὶ τετράκις καὶ πολλῷ πλειόνων παρελθόντων· πεντακοσιοστὸν γὰρ λοιπὸν ἐξ ἐκείνου ἐστὶν ἔτος μεχρὶς ἡμῶν. De même, à la fin de son traité, Thaddée écrit : γίνονται οὖν... ἀπὸ τῆς ἀναλήψεως τοῦ Χριστοῦ ασξε' (fol. 27 r.). Georges Hamartolos porte le chiffre μϐ', qu'il faut probablement corriger en ωϐ' (*P.G.* CX, 508 *A*).

Il est dès lors inutile de se préoccuper davantage de l'écrit de Thaddée de Péluse contre les Juifs. L'étude de cet écrit appartient à la critique de Georges le Moine, dont on connaît

(1) Cf. K. KRUMBACHER, *op. cit.*, p. 352 ss.

Parmi ceux qui ont ainsi pillé Georges Hamartolos, il faut, du moins pour ce qui regarde ce chapitre de la Chronique, citer Georges Kedrenos (fin du XIe s.), qui recopie, lui aussi, toute la seconde partie de notre texte; *P.G.* CXXI, 421-464.

(2) Je cite le fol. du ms. 1285.

l'excellente édition préparée par les soins de M. de Boor (1). Le nom seul de Thaddée subsiste, à défaut d'un ouvrage original qui puisse se réclamer de lui. On peut croire, conformément aux indications des manuscrits, qu'un personnage de ce nom fut en effet patriarche de Jérusalem dans les dernières années du XIIIe siècle ; peut-être séduit par la force des arguments rassemblés par Georges contre les Juifs, fit-il copier à part le chapitre du chroniqueur, en lui ajoutant introduction et conclusion ; encore le ms. 1285 nous permet-il de croire que le chapitre de Georges a circulé seul, sans les quelques lignes originales qui l'entourent dans les deux autres copies. Mais l'obscurité qui enveloppe le nom de Thaddée est plus complète que jamais. La seule chose que l'on savait de lui était l'existence de son œuvre littéraire : il faut même lui refuser cette œuvre, et rayer définitivement son nom dans les Histoires de la littérature byzantine, et parmi ceux des écrivains antijudaïsants. Ce que l'on appelait jusqu'ici l'*adversus Iudaeos* de Thaddée de Péluse n'est qu'un centon, copié textuellement dans la Chronique de Georges Hamartolos.

Gustave BARDY.

Lille.

(1) C. DE BOOR : *Georgios Monachos, Chronicon*, 2 vol., Leipzig, 1904-1905.

MANUSCRITS ORIENTAUX

DE LA BIBLIOTHÈQUE ASBAT

(*Suite*) (1)

IX. — Volume contenant : 1. *Page 1* — La révélation des mystères sur es leçons des oiseaux et des fleurs. Ce sont des leçons morales prêchées par la bouche même des oiseaux et des fleurs et tirées des qualités qu'offrent leurs natures. — 2. *Page 72* — Des sentences qui ressemblent aux perles (ce sont des sentences morales). — 3. *Page 76* — Quelques poésies amoureuses, avec une longue prière d'Al-Harîrî. — 4. *Page 84* — Kitab al-Faraëd vel-Qalaïd ou livre des raretés et des colliers de perles. C'est un ouvrage de morale comprenant une préface et huit chapitres : Le 1er sur la vie dévote et le détachement du monde ; le 2e sur l'intelligence et la science ; le 3e sur la modestie de la langue ; le 4e sur la bonne conduite ; le 5e sur la culture de l'esprit ; le 6e sur le bon caractère ; le 7e sur la bonne direction ; le 8e sur l'éloquence. Ce 4e livre d'un bout à l'autre est composé de sentences morales. Le dernier chapitre en est incomplet. Tout le manuscrit est rédigé en arabe très littéraire. Écrit probablement au XVIIe siècle. Belle écriture, bon état, 148 pages de 17 lignes, relié, 20 × 14 × 2.

X. — L'hygiène du corps, tiré du livre Al-Mo fradat d'Abou'ç-Çalt Omayya ben Abd el-Aziz et connu sous le nom de « ce qui est indispensable au médecin et qu'il ne peut ignorer ». Il comprend 40 chapitres. L'auteur en est David le savant médecin chrétien. C'est un ouvrage bien composé et tout à fait pratique. Écrit probablement au début de XIXe siècle. 215 pages de 14 lignes, en bon état, cart., 19 × 12 × 2 1/2.

Abou'ç-Çalt Omayya ben Abd el-Aziz naquit en 1068 à Denia en Espagne. En 1096 il se rendit à Alexandrie et de là au Caire. Pour avoir tenté de renflouer un navire échoué et n'y avoir pas réussi, il fut mis en prison et y resta jusqu'en 1111. Il quitta l'Égypte à la suite de cette mésaventure et alla à Mehdia en Tunisie, où il fut bien accueilli et où il mourut en 1134. Outre son présent ouvrage qui est un recueil de remèdes simples, il a laissé un traité de l'astrolabe, des problèmes astronomiques avec figures, et un traité de logique appelé Taqwîm ed-Dhin.

(1) Cf. *ROC*, *supra*, p. 194.

XI. — Kamil eç-Çinâa et-Tibbiya (traité complet de l'art médical), connu sous le nom de El-Kitab el-Malaki (Livre royal), par Ali ben Abbas. Il est divisé en deux parties : le présent manuscrit ne contient que la deuxième qui est divisée en 111 chap. Tout le premier chapitre manque ainsi qu'une page environ du deuxième. Écrit en 832 de l'Hégire (1248), date que l'on trouve à la fin. — Arabe littéraire, 247 pages de 15 lignes. — A la fin, 11 pages consacrées à des recettes. Bon état, relié, 18 × 15 × 3.

Ali ben Abbas était médecin du prince bonide Adod ed-Daula. Il était fils d'un Mazdéen (d'où son nom de Madjousi) et né à el-Ahwaz, en pleine Susiane. Il mourut en 944.

XII. — Remèdes contre les fièvres. Ouvrage composé de deux parties : la 1re, théorique, est de huit chapitres; la 2e pratique, treize chapitres. Le livre est emprunté à plusieurs auteurs anciens dont la liste est en tête de l'ouvrage. L'auteur en est anonyme, arabe correct. Probablement du XVIIIe siècle. 102 pages, 16 lignes, bon état, relié, 22 × 16 × 2.

Je crois que l'auteur du présent manuscrit est Ishaq ben Soléïman el-Israïli qui naquit en Égypte et, sous le prince aglabite Ziyâdet-Allah III, se rendit à Kairouan. Plus tard, après la chute des Aglabites en 908, il passa au service du khalife fatimite El-Mehidi et mourut en 932. Il écrivit un livre sur les fièvres, un traité des aliments et des médicaments, un ouvrage sur l'urine et des recherches sur les éléments.

XIII. — Kachf er-Raïn ou ophtalmologie, par Mohammed ibn Saïd el-Ansari connu sous le nom de ibn al-Akfâni. Il comprend trois parties : la 1re sur l'état général de l'œil; la 2e sur les maladies des yeux, leurs causes, leurs indices et leurs remèdes en général; la 3e sur les remèdes simples et composés particuliers aux yeux. Écrit en 720 de l'Hégire (1320), date placée à la fin. L'arabe en est correct, 98 pages, 30 lignes. A la fin du manuscrit on trouve deux pages contenant des recettes. Bon état, relié, 18 × 13 1/2 × 1.

Ibn el-Akfâni laissa une encyclopédie sur soixante sciences différentes, Irchâd el-Qâçid (la direction de celui qui recherche les plus hautes questions) et y joignait des traités de médecine domestique (Ghonyat el-Labîb), d'application de la saignée (Nihâyet el-Qaçd). Il écrivit aussi des ouvrages sur les pierres précieuses (Nokhab Edh-Dhakhâïr) et sur l'achat des esclaves (en-Nazhar wet-Tahqîq). Il mourut en 1348.

XIV. — Grammaire arabe par Al-Khabici. Écrite en 801 de l'Hégire (1398), date placée à la fin. Belle écriture, 602 pages, 14 lignes. Les marges sont notées d'une manière originale. Bon état, relié, 23 1/2 × 14 × 5.

XV. — Volume écrit au XVIIe siècle, contenant :

1° *Page 1.* — Nilus l'ancien. Massacre des religieux du Sinaï. *Inc. :* « Lors de l'invasion des barbares, pendant que je voyageais errant, je vins à Faran, j'entendis des voyageurs faire l'éloge de la vie du désert et la louer parce qu'elle est remplie de calme... »

2° *Page 39.* — Livre des preuves attribué à Jacob le Juif converti, divisé en neuf assemblées. *Inc. :* « Mes amis, il y avait au temps d'Héraclius, roi des Grecs, un officier du nom Sergius al-Abrah; ce roi lui délivra un diplôme d'investiture par lequel il le nommait gouverneur de la ville

d'Ifriqiya et de Carthage. Sergius était un homme de haute importance et un grand tyran. L'édit qu'il avait en mains disant que le roi très clément ordonnait à tous ses sujets de baptiser tous les Juifs qui se présenteraient avec le véritable désir de se faire chrétiens. Sergius, dès son arrivée en Afrique, commanda de réunir les Juifs dans sa cour. Or Joseph le converti, lui qui avait pris soin, avec la collaboration de son fils Simon, d'écrire le présent ouvrage, raconta que nous étant présentés devant lui il nous dit : « N'êtes-vous pas les serviteurs du roi très clément? N'êtes-vous pas ses sujets obéissants? » — Nous répondîmes unanimement : « Oui, il est vrai, nous sommes les sujets du roi très clément. » Sergius dit : « Le roi veut que vous soyez baptisés. » En entendant ces paroles, nous fûmes grandement effrayés et pas un de nous n'osa dire un mot. Sergius reprit : « Pourquoi vous vois-je silencieux? Pourquoi ne répondez-vous pas? » L'un de nous, nommé Jonas, lui dit : « Nous ne ferons rien de ce genre, car le temps du saint baptême n'est pas encore arrivé. » A cette réponse, Sergius se mit en colère et, se précipitant sur cet homme, il le frappa. Puis il ajouta : « Vous n'êtes donc pas des sujets fidèles, car vous n'obéissez pas à votre maître. » Nous demeurâmes dans une grande inquiétude et une grande peur, ne pouvant rien répondre. Il ordonna donc de nous faire baptiser malgré nous; puis, bon gré mal gré, on nous baptisa. Aussi, nous restâmes dans une grande tristesse. Cependant Dieu très bon et miséricordieux, qui donne la paix à ses sujets, nous fit connaître un homme habile dans l'interprétation de la loi, nommé Jacob. Il était de l'Orient, de la ville de Saint-Jean d'Acre; il avait approfondi les livres des saints prophètes. Il vint dans notre ville pour faire le trafic. Dès qu'il eut appris la conduite du Consul, relative au baptême des juifs, il fut saisi de peur et, par précaution, il se donna le nom de chrétien. Pour sa grande bonté, Dieu ménagea à Jacob un homme pour lui acheter sa marchandise et, après en avoir discuté le prix, il lui acheta trois pièces. Or c'était le soir. « Le temps nous manque, dit l'acheteur à Jacob; vous viendrez demain matin prendre l'argent qui vous est dû. » Jacob, l'ayant quitté, descendit les escaliers de la maison. Tout à coup le pied lui manqua. « Adonaï, Adonaï, répéta-t-il en hébreu, aie pitié de moi. » Le maître de la maison, l'ayant entendu parler ainsi, reconnut qu'il était juif. Cependant ces mots, prononcés en hébreu, n'étaient pas pour lui la preuve certaine du judaïsme de Jacob, jusqu'à ce que, l'ayant pris au bain, il vit qu'il était circoncis. Il tint alors pour certain ce qu'il n'avait jusqu'alors que soupçonné. A l'instant même, l'acheteur court auprès du consul et l'en informe : « Voici, dit-il, un juif qui se fait passer pour chrétien. » On le saisit et on lui propose le baptême et il dit : « Le temps du saint baptême n'est pas arrivé. » On le met en prison et il y demeure cent jours. On lui propose ensuite le baptême de nouveau, et il dit : « Je suis prêt à supporter la mort, la croix et le feu, mais je ne me ferai pas baptiser. » On se saisit alors de lui et on lui administre le baptême... » (voir *Patrologia Orientalis,* tome VIII, fascicule 5, page 717, où nous avions donné à M. F. Nau la description du manuscrit avec l'incipit et le desinit du texte).

3° *Page 103.* — Leçons du vénérable Stomathalasa (ou bouche de mer),

et les douze préceptes qu'il a donnés à son élève Taoun. *Inc. :* « Moi, Stomathalassa, si je converse avec quelqu'un, je m'adresse à tous pour les mettre sur le chemin de la crainte de Dieu, surtout toi, ô sage, fils de la sagesse. Je te demande d'être sage, disciple de la sagesse. Aime, mon fils, la sagesse et elle t'aimera. Hais toute chose et acquiers la sagesse et occupe-toi d'elle plus que de toute autre chose. Que ta conversation soit toujours avec les sages. Car il n'est pas de richesse préférable à la sagesse, ni de don plus honorable... »

4° *Page 115.* — Discours de saint Jean Damascène, sur l'Annonciation. *Inc. :* « C'est le moment, mes chers frères, de chanter avec David : Qu'elles sont grandes vos œuvres, ô Seigneur; vous les avez faites avec sagesse. La présente fête est l'ouverture de toutes nos fêtes. D'elle a rayonné sur nous notre salut. C'est aussi le commencement de notre conservation. Car, par le péché originel, les grands crimes et les nombreuses fautes que nous y avons joints, nous avons été réduits à nous asséoir dans les ténèbres et à habiter les ombres de la mort... »

5° *Page 119.* — Discours du Patriarche d'Antioche Euthymius, pour consoler les fidèles d'Alep : il y avait des catholiques l'année où il devint patriarche d'Antioche. Après qu'il eut quitté la ville, il y eut une peste violente. Il y périt environ 500 personnes du rite grec en trois mois, l'année 1430. Cette date n'est point exacte. Le scribe devait mettre 1630 au lieu de 1430. *Inc. :* « Consolez mon peuple, consolez-le, dit Dieu, par la bouche du prophète. O prêtres, parlez au cœur de Jérusalem et consolez-la. Si Dieu a ordonné aux prêtres, dans les saints livres, de consoler son peuple, nous qui sommes les chefs des prêtres, il nous faut sept fois plus consoler le peuple de Dieu, aux temps des tristesses et des chagrins, surtout à cause de la séparation des amis et des parents... »

6° *Page 134.* — Admonitions qui se lisent à l'élection d'un patriarche, d'un évêque, d'un prêtre, et d'un diacre.

7° *Page 145.* — Traité sur l'Unité et Trinité de Dieu. *Inc. :* « O bien-aimé frère, que Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu vivant, éclaire les yeux de ton intelligence par la lumière de son Esprit-Saint, le consolateur, pour que tu comprennes les mystères de sa divinité. Dans la lettre que tu m'as adressée, tu me dis que tu t'étonnes de la Trinité et de l'Unité de Dieu, et que tu ne sais pas comment il est un et trois. Tu me demandes encore de t'expliquer l'Incarnation du Fils de Dieu et son Crucifiement. Je réponds à ton désir. J'expliquerai, dans ce livre, la Trinité et l'Unité de Dieu de deux manières : la première pour les gens simples et ignorants, la deuxième pour les hommes intelligents et les savants... »

8° *Page 158.* — Traité sur les causes de l'Incarnation.

9° *Page 185.* — Exégèse de certains livres de l'A. T. pour y prouver la divinité de la religion chrétienne.

10° *Page 198.* — Commentaires sur la Pâque, l'Agneau et la Transformation du pain et du vin au corps et au sang de Notre-Seigneur.

11° *Page 207.* — Le combat que le démon livre aux chrétiens et comment ceux-ci doivent triompher.

12° *Page 222.* — Sur le commandement du jour dominical.

13° *Page 231.* — Sur le jeûne du mercredi et du vendredi et ses causes.

14° *Page 237.* — Qu'est-ce que le jeûne et comment l'observer.

15° *Page 245.* — Réponses à certaines questions d'un élève à son maître, concernant la religion chrétienne : *Inc. :* L'élève dit : « Comme vous savez, ô maître, les chrétiens habitent aujourd'hui parmi les musulmans et les juifs qui se nomment monothéistes et blâment les chrétiens qui croient à la Trinité, en les traitant d'impies et les scandalisant. De même, ils les blâment sur l'Incarnation de Jésus-Christ, sa Passion, son Crucifiement et sa Mort. Les chrétiens ne savent que leur répondre, ignorent leurs dogmes et ne savent défendre leur religion. Je désire donc que vous m'appreniez tout cela, d'une manière conforme à la raison et à la sainte Écriture. » — Le maître répondit : « Nous autres chrétiens, nous croyons que Jésus-Christ est Notre-Seigneur, que Dieu est trine et aussi un à la fois. Mais du point de vue auquel il est un, il n'est pas trine et vice versa. Il est un quant à sa substance et à sa nature, et trine quant au nombre, c'est-à-dire quant aux personnes. C'est ce que témoignent les livres divins dans l'A. et le N. T. Je t'expliquerai cela d'une manière accessible à l'intelligence et compréhensible... »

16° *Page 287.* — Discours de saint Isaac le Grand sur la mort et le détachement du monde périssable. *Inc. :* « Mes frères et mes amis, j'ai aimé à examiner toute chose, je n'ai rien trouvé de plus grand que la crainte de Dieu. J'ai vu que toutes les créatures se décomposaient et j'ai eu peur de ne pas rester. J'ai vu la créature périr et j'ai été persuadé que je n'allais pas rester. J'ai vu les vivants mourir et j'ai été convaincu que je mourrai comme eux... »

17° *Page 291.* — Discours de saint Isaac sur la pénitence. *Inc. :* « Heureux celui qui a peu de soucis pour les gains passagers, a borné sa préoccupation à une seule chose, et s'est contenté du pain quotidien, puisque tous les Livres nous disent chaque jour que la mort nous poursuit. Si le monde entier nous appartenait, il ne nous servirait de rien, au dernier jour où le jugement aura lieu. O riches, craignez la mort et donnez l'aumône aux pauvres; car la mort viendra à vous, et même elle est dans vos cœurs et vous ferme la bouche... »

Il semble que tous ces ouvrages ont été traduits du grec et du syriaque, hormis un seul, le n° 5. L'arabe est tantôt correct, tantôt il ne l'est pas, Des n°s 7 à 15, c'est la composition d'un même auteur anonyme. Nous n'avons cité que l'inc. du n° 7, parce que les autres sont la même chose à peu près. Cette composition est apologétique et a de la valeur, y compris le n° 15. — 293 pages de 29 lignes bien serrées, bon état, relié sur bois, $23 \times 17 \times 5$.

Nilus, après avoir été préfet du prétoire à Constantinople et marié, quitta le monde pour se retirer au Sinaï avec son fils Théodoulos vers l'an 390, et il y mourut vers 430. Nilus est un des plus cultivés parmi les auteurs ascétiques. Il écrivit beaucoup de traités : un traité de la perfection chrétienne; un traité de la supériorité des moines du désert sur ceux des villes; un autre des huit esprits de malice; un autre de la pauvreté volontaire, dédié à Magna, diaconesse d'Ancyre; plusieurs autres opus-

cules du même genre; la dévastation du Sinaï par les Arabes et la délivrance merveilleuse de son fils Théodoulos. Cet ouvrage est une apologie de la Providence sous une forme emphatique, mais colorée et pittoresque. Enfin sa correspondance, qui compte plus de mille lettres, est une règle de direction et en même temps une vraie mine de renseignements sur les usages monastiques et séculiers de son temps.

Après saint Ephrem on cite, parmi les poètes et les auteurs d'homélies les plus importants dans l'Église syrienne, le prêtre Isaac le Grand. Celui-ci naquit à Amid et étudia à Édesse sous la direction de Zénobius, le disciple de saint Ephrem. Ses études achevées, il se rendit à Antioche et, après y avoir été ordonné prêtre, il se retira dans un couvent aux environs de la ville. Il est mort vers 460. Ses homélies métriques sur les guerres des Perses et sur les invasions des Arabes sont intéressantes au point de vue de l'histoire, des mœurs et de la religion des Arabes. Il a peu écrit en prose. Mais ses œuvres poétiques sont volumineuses.

XVI. — Commentaire du livre intitulé « Kachf er-Raïn » ou Médecine optique d'Ibrahim ben Saïd al-Ansari connu sous le nom de Ibn al-Akfani (voir ms. XIII). Il comprend une préface et trois écrits : le 1er sur ce qu'est l'œil, de quoi il est composé, l'utilité de ses parties et son état; les 2e et 3e, voir ms. XIII, 1, 2, 3. L'arabe en est littéraire. Le commentateur est anonyme. Écrit probablement au XVIe siècle. Belle écriture. A la fin, il est dit : cette copie a été faite sur l'original de l'auteur. 395 pages de 17 lignes, relié en bois, bon état, 22 × 15 × 5.

XVII. — Volume écrit probablement au début du XVIIIe siècle, comprenant :

1° *Page 1.* — Livre qui enseigne la médecine optique, par Ali ibn abou'l-Hazm al-Qorchi. Il comprend une préface et deux parties : la préface est de trois chapitres; la 1re partie a deux subdivisions et elle renferme les règles de cet art; la 2e a sept subdivisions, et elle parle de la division de cet art et de l'application de ses principes dans la pratique. Ces subdivisions se subdivisent à leur tour à trois reprises avec de nombreux numéros. C'est un ouvrage très bien composé, mais malheureusement à la fin il en manque une partie. L'auteur est connu par « Ibn en-Nafis; » il mourut en 1290, après avoir commenté plusieurs livres d'Avicenne.

2° *Page 193.* — Livre des causes et des signes par Mouhammed ben Ali ben Omar as-Samarqandi. C'est un livre de médecine qui traite des maladies, de leurs signes et de leurs remèdes. Il est bien rédigé. Quelques pages manquent à la fin.

3° *Page 315.* — « Kitab an-Nozhat » ou promenade agréable qui cultive l'esprit et donne la santé, par le docteur Daoûd el-Antâki. Il comprend une préface, 8 chapitres et une conclusion. La préface est très belle, l'auteur y parle de toutes les sciences et de leurs divisions. Malheureusement une bonne partie en manque à la fin.

4° *Page 395.* — Kitab at-Tadhkira, ou memento pour les hommes de bel esprit des faits merveilleux en médecine, par le même Dâoud el-Antâki. C'est un ouvrage de médecine qui a une préface, 4 chapitres et une con-

clusion. La préface est très belle, elle renferme les divisions des sciences. Une partie de la fin manque. — 533 pages de 29 lignes, bon état, relié, 17 × 13 × 3 1/2.

Daoûd ben Omar el-Antâki était un célèbre médecin; il habitait le Caire, bien qu'originaire d'Antioche ; son père habitait le village où est le tombeau du fameux Habib le Charpentier. Daoûd fut guéri d'un rhumatisme congénital par les soins d'un médecin grec, qui lui apprit sa langue. Lorsqu'on l'interrogeait sur un sujet scientifique, il dictait immédiatement de quoi remplir dix à vingt pages de texte. En dehors de ses ouvrages de médecine, il a laissé le Tezyîn el-Aswâq, anthologie de prose et de vers sur l'amour. Il mourut aveugle à la Mecque en 1599.

XVIII. — Médecine chimique par Bar Aklises. C'est un ouvrage, qui parle d'abord de la médecine théoriquement, puis pratiquement, en six traités. Il semble être traduit du latin. L'arabe en est correct. Probablement du XVIIe siècle. 92 pages de 30 lignes, bon état, relié, 21 × 16 × 2.

XIX. — Épître sur la maladie al-Maraqia (neurasthénie) par Afiad Mostafa. Elle comprend 9 chapitres où l'auteur cite les causes, les signes et les remèdes de la maladie. L'auteur dit dans la préface qu'il a composé son ouvrage après avoir consulté beaucoup d'auteurs latins et des livres anciens. L'arabe en est correct. Du XVIIIe siècle à ce qu'il semble. 53 pages de 17 lignes, bon état, relié, 21 × 14 × 1.

XX. — Volume écrit en l'an 965 de l'Hégire (1557), date placée à la fin. Il comprend :

— 1° Risala fi el-Fased, « Traité sur la saignée » en 10 chapitres, par Abou al-Hasan Hibat-Allah ibn Saïd at-Tilmidh. L'auteur était prêtre à Bagdad; il étudia la médecine chez Saïd ben Hibat-Allah; il écrivit el-Aqrabazin; il mourut vers 1164. Le manuscrit est incomplet à la fin.

— 2° Kamil eç-Çinâa et-Tibbiyé (le traité complet de l'art médical) par Ali ben Abbas (voir manuscrit XI). Le commencement manque.

202 pages de 17 lignes. Les auteurs des deux ouvrages sont connus dans le monde savant. Bon état, broché, 22 × 16 × 3.

XXI. — Petite grammaire de Bar-Hébreus; le texte est accompagné de gloses et de commentaires, et suivi du traité De vocibus æquivocis. Ecrite en 1958 des Grecs (1647), date située à la fin. Très belle calligraphie, le scribe en est Behnam Siloub le moine. A la fin du ms. on trouve un poème de 22 vers, très original et tout à fait à l'orientale, fait par le scribe. 155 pages, bon état, relié, 24 × 18 × 3.

XXII. — Livre du paradis intellectuel ou explication des arbres de vertu que Dieu a plantés dans la nature humaine, par notre père glorieux, saint Grégoire, évêque de Nysse, contenant 24 chapitres : *Inc.* du 1er : « Le saint Évangile appelle le cœur de l'homme une terre. Car Dieu a créé Adam, la première créature humaine, et a formé son corps des quatre éléments dont il a formé toutes les autres créatures, à savoir : le feu, l'air, la terre et l'eau. » Traduit du grec en arabe correct. Du XVIIe siècle. Belle callig. 355 pages de 17 lignes, bon état, cartonné, 20 × 14 × 3.

Grégoire, frère cadet de saint Basile fut sacré par lui évêque de Nysse (Cappadoce) en 371. En 381, il assista au concile de Constan-

tinople, où il procura le triomphe posthume de la politique ecclésiastique de saint Basile. Ce fut le grand rôle de sa vie. Il mourut vers 394. Il a laissé un grand nombre d'œuvres exégétiques, théologiques et oratoires. Les écrits exégétiques sont : la suite à l'Hexaméron de Basile; l'œuvre du sixième jour de la création ; la perfection dans la vertu; les titres des Psaumes: l'opuscule sur le traditionnel sujet de la pythonisse d'Endor; une homélie sur le psaume VI; huit homélies sur l'Ecclésiaste; quinze homélies sur le Cantique; cinq homélies sur l'Oraison dominicale; huit sur les béatitudes. Ses écrits théologiques sont : un exposé didactique de la doctrine catholique à l'usage des chrétiens qui doivent instruire les catéchumènes et répondre aux difficultés des païens, des juifs et des hérétiques; sur la Trinité, la Rédemption et les Sacrements; défense de saint Basile contre les attaques d'Eunomius, et défense de la consubstantialité contre l'arianisme; deux livres contre Apollinaire; apologie de la Trinité contre les païens, en quatre opuscules; un opuscule pour montrer qu'il n'y a pas trois dieux; un autre sur la divinité du Fils et de l'Esprit; un autre dédié à Eustathe de Sébaste; un autre contre les Macédoniens; un dialogue entre Grégoire et sa sœur Macrine, sur l'âme, la mort, la résurrection et la consommation finale; apologie de la liberté humaine contre le fatalisme astrologique; apologie de la Providence. Ses opuscules ascétiques : un traité sur la vie chrétienne; un autre sur la perfection chrétienne; un autre sur la fin de l'homme; un opuscule sur la jeunesse de saint Grégoire de Nazianze. Ses homélies et ses discours sont : contre ceux qui diffèrent le baptême, contre les usuriers, sur la divinité du Fils et de l'Esprit, sur sa propre ordination; ses panégyriques des quarante martyrs de Sébaste, de saint Ephrem, de saint Étienne, de saint Théodore. Ses éloges funèbres de saint Basile, de Mélèce d'Antioche, de la princesse Pulchérie, fille de Théodose et de l'impératrice Flacilla, sa femme. Une vie de saint Grégoire de Néocésarée et une vie de sa sœur Macrine. Enfin ses lettres.

XXIII. — Horologion ou prières pour les sept temps, traduit du grec en arabe par le patriarche Euthymius al-Hamaoui. C'est le Bréviaire selon le rite grec; arabe correct. Du XVIIe siècle, 472 pages de 17 lignes, bon état, cart., 20 × 16 × 5.

Euthymius était évêque grec de la ville d'Alep. Il fut élu pariarche d'Antioche en 1630. Sa conversion à l'Église romaine amena sa mort en 1637.

XXIV. — Discours pour le samedi saint par saint Épiphane évêque de Chypre, sur la sépulture du Sauveur, sur Joseph d'Arimathie et sur la descente du Sauveur aux enfers.

Épiphane, originaire d'Éleuthéropolis en Palestine, a, tout jeune, fondé un monastère dans son village natal. En 367 il est nommé évêque de Salamine en Chypre. Il fait beaucoup de voyages, à Antioche, à Rome, à Jérusalem, à Constantinople, pour la défense de la doctrine catholique. Il sait l'hébreu, le syriaque, le copte, le grec et le latin; il a amassé, dans ses voyages et dans ses lectures, une grande somme de connaissances et toute son érudition est employée à la défense de l'orthodoxie. Il mourut en 403.

Ses œuvres sont surtout polémiques : une exposition de la doctrine catholique, contre les erreurs de son temps : « La boîte aux drogues ». Une introduction à l'Ancien Testament; les douze pierres précieuses qui ornent le rational du grand prêtre juif; enfin sa correspondance.

Inc. : « Aujourd'hui, un grand silence règne sur la terre. Pourquoi ce grand silence et ce calme profond? C'est parce que le Roi s'est endormi. La terre a eu peur et s'est tue, parce que le Seigneur s'est reposé avec son corps. Le Seigneur s'est reposé avec son corps et les enfers ont tremblé. Dieu s'est reposé un peu et il a ressuscité les habitants des enfers qui s'y trouvaient depuis longtemps. Où sont maintenant ces cris, ces voix, ces tumultes qui entouraient jadis le Sauveur? Où sont les impies? Où sont les foules tumultueuses, les dignitaires, les hommes portant des armes et des lances? Où sont les rois, les prêtres et les juges? Où sont les flambeaux et les épées? ... » — Traduit du grec en arabe correct. Probablement du XVIIe siècle. 62 pages de 12 lignes, bon état, relié, 16 × 11 × 1 1/5.

XXV. — Volume écrit vers le XIVe siècle, contenant :

1° *Page 1.* — Histoire du sage Hikar et de ce qui lui est arrivé avec Nadan et le roi d'Égypte. *Inc. :* « Ce fut Hikar, fils de Senharib, fils de Salem, de la ville de Mossoul, et c'était un sage intelligent, expérimenté et scribe du roi. Parlant de lui-même, il dit : « Moi, Hikar, scribe du roi, j'étais un jeune homme, je me suis marié et je n'ai point eu d'enfants. J'avais une soixantaine de femmes et je leur ai bâti soixante palais. N'ayant pas eu d'enfants, j'ai offert un sacrifice et présenté des parfums, afin que Dieu les agréât et m'envoyât un enfant... »

2° *Page 98.* — Histoire de Chaddad ben Ad. *Inc. :* « Et pendant qu'il racontait, il dit : Lorsque Dieu donna à Salomon, fils de David, le grand royaume, dont on ne peut avoir une idée et qui est indescriptible, son organisation était si admirable, qu'aucun roi de la terre n'en avait joui avant lui, et qu'aucun n'en jouira après lui. Telles étaient ses qualités. De plus, Dieu avait soumis à son ordre les génies et les hommes, les oiseaux et les bêtes féroces, le vent et tout ce que Dieu avait créé. Puis il lui donna un tapis en soie verte, dont la longueur était de soixante-dix parasanges et la largeur tout autant. Salomon étendait ce tapis et mettait son trône dessus, se faisait entourer des rois et des princes, des savants d'Israël... »

Ces deux livres sont des anciens contes populaires connus.

3° *Page 181.* — Histoire de sainte Marine déguisée en homme. *Inc. :* « Cette sainte, mes frères, était une fille vierge, conduite par son père dans ce couvent qu'on appelle couvent de Qannoubîne, et cette sainte est celle qu'on a calomniée... »

4° *Page 213.* — La chasse aux soucis. Ouvrage composé d'une préface et de 12 chapitres : 1° Traité de la vertu de religion et du vice de l'impiété; 2° L'éloge de la continence et le blâme de l'avidité; 3° L'utilité de la reconnaissance et le mal causé par l'ingratitude; 4° La grandeur de l'humilité et la bassesse de l'orgueil; 5° L'excellence de la bonté et le mal de la cruauté; 6° Le profit de la pénitence et le dommage de l'im-

pénitence; 7° L'excellence de la raison et le vice de l'obéissance aux passions; 8° L'utilité du conseil et le sort que fait le caprice; 9° l'éloge du bon caractère et le blâme du mauvais caractère; 10° la grandeur de la générosité et la bassesse de l'avarice; 11° le bien de la justice et le mal de l'injustice; 12° l'utilité de la clémence et le mal de l'audace. — L'auteur en est Élie le Nestorien, évêque de Nisibe (XI[e] siècle). Dans la préface, il dit que pour la composition de son livre il a consulté plusieurs auteurs et écrivains célèbres, notamment Galinus le sage, et Jacob, fils d'Isaac al-Kindi, arabe littéraire. *Inc.* : « Comme les soucis égalaient l'ardeur, et que la joie et le bonheur égalaient les grâces, votre ardeur (Dieu vous aide toujours) était grande, et les grâces de Dieu pour vous plus grandes encore, il a fallu que vos préoccupations soient multiples. Si la joie dépasse le souci, il faut que le remerciement dépasse le souci... »

5° *Page 325.* — Histoire d'Isaac, fils d'Abraham. Le commencement manque. *Inc.* : « ... Choisissez un veau gras et dix chèvres, pour les immoler et faire une invitation en l'honneur de notre fils pour manger et boire, comme le Seigneur m'a dit en songe. Partez aussi chez les habitants de cette ville et faites-en venir trois ou cinq nourrices qui allaitent des petits enfants ou des fillettes. Notre père Abraham fit comme Sara le lui avait ordonné. Puis toutes les femmes vinrent manger et boire chez Sara. Alors leur lait s'épuisa. Sara se mit à allaiter tous leurs enfants. Malgré tout cela, son lait, le lait de son fils Isaac, abonda pendant trois jours, et les femmes étaient chez elle. Les trois jours écoulés, elles partirent pour leurs pays et parlèrent de ce qu'elles avaient vu. Le bruit donc se répandit que l'enfantement de Sara était vrai. Isaac grandit et il eût l'âge de quatorze ans... » — Suit l'apparition de Dieu à Abraham et son ordre au sujet de l'immolation de son fils unique Isaac.

6° *Page 347.* — Extrait de la vie de Siméon Salus. — *Inc.* : « Que les prières de saint Siméon, mes frères, et de son frère l'abbé Jean le spirituel, soient avec vous et nous, amen. Un jour, mes frères (que Dieu vous garde), ce Jean dit à saint Siméon Salus : « N'irons-nous pas au bain, mon père, pour nous laver? » Quand cet élu entendit cette parole, il se mit à rire, le quitta et s'en alla. Ce bienheureux, mes frères, les jours du Carême et ceux de Pâques, n'avait rien mangé et avait jeûné. Sur la parole que lui dit son frère à propos de l'entrée au bain, il ôta tous ses habits, en fit un paquet et le plaça sur sa tête... »

7° *Page 367.* — Le livre du Cantique des Cantiques et la Sagesse de Salomon, contenant des allusions à Jésus-Christ, à la Vierge Marie, au saint Chrême, à l'Église, aux prêtres de Jésus-Christ et aux Juifs. — *Inc.* : « Le sage dit : Je nage dans mes vins; couvrez-moi des baisers de votre bouche, parce que votre amour vaut mieux que le vin. La brise de vos parfums est agréable. Votre nom est une huile excellente. Voilà pourquoi vous ont aimé les jeunes filles. Attirez-moi et je vous suivrai. Faites-moi entrer, ô Roi, dans votre palais, pour que je jouisse de vous. Votre amour vaut mieux que le vin. Je suis noire, mais belle... »

8° *Page 390.* — Histoire des sept enfants d'Éphèse. — *Inc.* : « Nous vous apprenons, mes frères, leur histoire. Du temps de Dèce, le méchant,

ces sept étaient parmi les soldats du roi. Il leur avait distribué des charges, et les avait établis intendants de tous ses trésors... » — Il n'y a ici que quatre pages de cette histoire.

9° *Page 395.* — Histoire de Suzanne et des deux vieillards. — *Inc.* (le commencement manque) : « ... Et s'il survenait une fête ou un anniversaire, les prêtres et les vieillards se réunissaient chez lui (le mari de Suzanne) avec le peuple d'Israël. Et la femme de cet homme, Suzanne, entrait dans son jardin aux jours d'été, de la chaleur et de l'ardeur du soleil. Elle prenait avec elle ses servantes et ceux qu'elle aimait. Elle se mettait sous l'ombre des arbres du jardin. Un jour, après une longue attente, deux vieillards d'Israël la virent et remarquèrent sa beauté et sa splendeur. Le démon les rendit épris de son amour, sans que l'un des deux révélât à l'autre ce qu'il y avait dans son cœur; ces deux vieillards se mirent à venir fréquemment dans la maison de Joachim, en apparence, par amour pour lui, et, dans le secret de leurs cœurs, pour un but différent... »

10° *Page 431.* — Extrait de notre bienheureux Père Nilus sur les souffrances de l'âme et sur ses affections. — Contient 8 chapitres : 1° des désirs; 2° des passions de la luxure; 3° de l'amour de l'argent; 4° de la colère; 5° de la tristesse; 6° de l'ennui; 7° de la vaine gloire; 8° de l'orgueil; — cet ouvrage est bien rédigé, soit au point de vue de l'arabe, soit au point de vue de la composition elle-même.

11° *Page 480.* — 16 Miracles attribués à la Sainte Vierge.

12° *Page 524.* — Complément de la vie de Siméon Salus citée plus haut.

Hormis les n°s 1, 2, 4, 10, qui sont en bon arabe, les autres, traduits du syriaque, sont en langue peu correcte. 535 pages de 13 lignes, bon état, relié sur bois, 17 × 12 × 8 1/2.

XXVI. — Manuscrit écrit en 7052 d'Adam (1544), date placée à la page 138. Il contient :

1° *Page 1.* — Histoire de l'Icone de Notre-Dame qui se trouve au monastère de Said-Naia, bourgade près de Damas. En Syrie, la renommée de cette Icone miraculeuse et de ce monastère très ancien est très répandue. A l'Assomption les chrétiens y vont en pèlerinage de tous les côtés de la Syrie pour s'acquitter d'un vœu ou demander une grâce.

2° *Page 28.* — Histoire de la dormition de Notre-Dame, la mère de la lumière, par le théologien saint Jean l'Évangéliste. — *Inc.* : « En ce temps-là, la Vierge s'en allait quotidiennement au Sépulcre de son Fils le prier et le glorifier. Le démon suggéra à un juif, qui la voyait y aller fréquemment et prier beaucoup, d'aller trouver les chefs des prêtres et de les mettre au courant de ce qui se passait. Ces chefs avaient des hommes qui gardaient le Sépulcre et empêchaient d'entrer ceux qui voulaient s'y sanctifier. Ils envoyèrent donc demander aux gardes du Sépulcre des renseignements sur ce sujet. Ceux-ci nièrent et jurèrent qu'ils n'avaient laissé personne entrer au Sépulcre. Quant à la Vierge très pure, le Seigneur leur avait fermé les yeux pour ne point la voir, lorsqu'elle y entrait prier et en sortait, de sorte qu'elle n'était pas aperçue par les juifs gardiens du Sépulcre. A l'âge de cinquante-cinq ans, l'année 345 d'Alexan-

dre, l'année 8 de l'Ascension de Notre-Seigneur au ciel, le 28 juillet, un mercredi, de bon matin, la Vierge très pure prit du feu et de l'encens et s'en alla comme à l'ordinaire au cimetière prier près du Sépulcre, ayant peur des juifs. Quand elle y arriva, elle plaça l'encens à la porte du Saint-Sépulcre. Puis, levant les yeux au ciel, elle dit : Mon Seigneur et mon bon fils, envoyez me prendre de ce monde rempli de tristesse et d'inquiétude... »

3° *Page 60.* — Panégyrique de saint Jean-Baptiste, pour le jour de sa naissance, par saint Jacques, frère du Seigneur. — *Inc. :* « Je désire parler en présence de tous les auditeurs qui aiment vraiment entendre les saints Livres inspirés du Saint-Esprit, et qui désirent s'offrir au Seigneur, dont la lumière brille sur tous les hommes. — Seigneur, faites-nous voir votre vraie lumière qui s'est manifestée aux gentils et a dissipé la puissance des ténèbres de toute la terre. Je vous demande aussi votre secours pour faire connaître toutes vos œuvres, parce que tous les biens viennent de vous. Aidez-moi donc, Seigneur, et faites-moi boire de votre saint calice, pour que je puisse parler de l'excellence de ce prophète et de ce prêtre Baptiste, le vierge et grand martyr, parce que vous êtes le plus grand martyr et le roi des martyrs. Tous les justes vous attendent et ont confiance en vous. Donnez-moi, Seigneur, de vos trésors, des perles et des émeraudes, pour en former une couronne pour votre élu. Conduisez-moi, Seigneur, selon votre volonté pour parler de l'enfant de la stérile... »

4° *Page 98.* — Histoire de l'homme de Dieu, saint Alexis. — *Inc. :* « En ce temps-là, il y avait à Rome un homme du nom d'Euphémianos, ayant une femme appelée Aglabis. Euphémianos était bon et avait beaucoup d'esclaves. Tous deux craignaient le Seigneur et suivaient ses commandements. Leur repas durait neuf heures. La plupart du temps, ils mangeaient avec les étrangers et les indigents. La femme d'Euphémianos était stérile. Ils n'avaient pas d'enfant; Dieu leur envoya un enfant. Ils s'en réjouirent beaucoup. Ils l'appelèrent Alexis. Quand il eut grandi et atteint l'âge de la discrétion, on l'éduqua dans les sciences et la sagesse, jusqu'à ce qu'il fût parfaitement instruit. Alors le père dit à la mère : Marions notre enfant et réjouissons-nous-en... »

5° *Page 128.* — Récit ascétique utile emprunté aux écrits d'un des saints pères.

6° *Page 139.* — La mort du prophète Moïse. *Inc. :* « Quand Dieu (louange lui soit rendue) voulut prendre l'âme de Moïse, il lui envoya l'ange de la mort. Celui-ci se présenta devant Moïse qui en détourna ses regards. Mais comme il resta longtemps, Moïse lui dit : « Qui êtes-vous? — Je suis l'ange de la mort, lui répondit-il. — Êtes-vous venu pour me faire une visite, ou pour prendre mon âme? — Je suis venu pour prendre votre âme. — Par Celui qui vous a envoyé, allez loin de moi. » L'ange de la mort partit auprès de son Dieu et lui dit : « Votre serviteur Moïse déteste la mort plus qu'aucun autre ne l'a fait. Il m'ordonna par Vous de le quitter et je l'ai fait. » Il retourna de nouveau auprès de Moïse qui en eut une grande peur. L'ange de la mort dit à Moïse : « O Moïse, vous savez que Dieu a bien des droits sur vous... »

7° *Page 153.* — Homélie de saint Basile sur le dimanche, le mercredi, le vendredi et sur la séparation de l'âme du corps. — *Inc. :* « Nous vous annonçons, ô frères, que le vendredi est un grand jour, au ciel et sur la terre ; c'est un jour de grande peur et de grands dangers, plus que les autres jours. Voilà pourquoi il a été nommé parascévé et consacré au jeûne, à la prière et à l'aumône. Nous vous annonçons, ô frères, que le vendredi, les maudits juifs pénétrèrent chez le juge qui était à la tête d'Israël aux jours d'Hérode, le roi, et lui dirent : « Seigneur, nous avons vu aujourd'hui dans notre ville un groupe d'étrangers venus de l'Orient, disant : Nous avons vu que sur la terre est né un grand roi, nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus l'adorer... »

8° *Page 172.* — Histoire de la sage et logicienne sainte Catherine qui parcourait les villes et les villages. — *Inc. :* « L'année trois cent cinquante, au temps du roi tyran, qui transgressait la loi et s'était élevé contre Dieu, Maxence, qui fit une persécution terrible aux chrétiens pour leur foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ, cet Empereur impie s'assit sur son trône dans la ville d'Alexandrie. Puis il commanda que chaque dimanche des victimes fussent immolées à ses faux dieux dans toutes les villes et dans les villages. Il avait écrit une lettre disant : « De la part de l'Empereur Maxence, roi d'Égypte et de ses provinces, salut à vous, représentants et gouverneurs. Vous devez venir dans la grande ville d'Alexandrie pour connaître la loi dictée par notre religion. Celui qui ne nous écoute pas, doit être conduit pour subir les pires châtiments : le feu, la décapitation ». Cette lettre fut envoyée à tous ceux qui étaient dans son royaume et sous son autorité... »

9° *Page 220.* — Récit du martyre de saint Jacques l'Intercis. — *Inc. :* « Dans le temps passé, il y avait un homme nommé Jacques. Il habitait la ville de Perse. Il était chrétien, craignant Dieu et ayant foi en Jésus-Christ. Sa mère et sa femme étaient aussi chrétiennes. Il avait grand crédit à la cour du roi persan Iasdadjar. Il recevait du roi de grands dons et de riches cadeaux. Car ce roi l'aimait beaucoup. Le roi s'efforça de détourner Jacques de la foi en Jésus-Christ à cause de la grande amitié qui les liait. Et il lui dit : « Je veux que vous soyez avec moi dans mon culte, ma religion et dans mon obéissance. » Jacques lui obéit et embrassa sa religion. Quand sa mère et sa femme apprirent cette nouvelle, elles lui envoyèrent une lettre... »

10° *Page 296.* — Un des miracles de saint Thomas l'Apôtre. Tout le volume semble être traduit du syriaque et du grec ; l'arabe en est assez correct. 303 pages de 15 lignes, bon état, relié sur bois, 16 × 10 × 4.

XXVII. — Les saints Évangiles. Ils sont divisés comme il suit : saint Matthieu en 101 chapitres ; saint Marc en 54 ; saint Luc en 86 ; saint Jean en 46. — La reliure en est bizarre ; les feuilles, d'abord éparses, ont été réunies à tort et à travers et puis elles ont été reliées ; ms. du XVe siècle, 319 pages de 19 lignes. — Arabe correct, belle écriture, bon état, relié, 22 × 16 × 4.

XXVIII. — Liste des patriarches d'Antioche depuis l'Apôtre saint Pierre jusqu'à Georges d'Édesse qui fut nommé patriarche l'an 2057 de l'ère grecque (1746). Les noms des patriarches célèbres sont accompagnés de

leurs actes les plus importants. — La liste est contenue dans trois feuilles détachées d'un manucrit que nous ne possédons pas. — Écrite en syriaque, 33 × 23.

XXIX. — Volume contenant : 1° Onze miracles de la Sainte Vierge.

2° *Page 32.* Les larmes versées sur la séparation des Grecs; en deux parties : la 1re sur le péché du schisme et ses conséquences; la 2e sur l'histoire du schisme : la première divisée en huit chapitres: la deuxième en dix. Mais le présent manuscrit n'en contient que deux chapitres. L'auteur en est le P. Antoine Ventura jésuite.

3° *Page 53.* — De la connaissance et de la distinction des péchés, nécessaires aux prêtres pour donner l'absolution. — Anonyme.

4° *Page 102.* — Quelques questions théologiques. — Anonyme.

5° *Page 134.* — Quinze homélies anonymes en abrégé.

Écrit vers le début de XVIIIe siècle. — Arabe correct, 159 pages de 24 lignes, bon état, relié, 21 × 16 × 1 1/2.

XXX. — Trente-huit sermons d'un auteur anonyme. Arabe simple, écrit probablement au XVIIIe siècle, 570 pages de 20 lignes, bon état, relié, 21 × 15 × 3.

XXXI. — Volume contenant : 1° Livre de médecine théorique et pratique. — 2° *Page 296* — tout ce dont le médecin a besoin de savoir concernant les remèdes. — C'est une traduction Anonyme, Arabe correct. Écrit en 1251 de l'Hégire (1835), date placée à la dernière page. 389 pages de 22 lignes, bon état, cart., 21 × 16 × 4.

XXXII. — Livre sur la patience de Job, composé : 1° de quatre chapitres sur les malheurs survenus à Job; 2° de quatre longs sermons de saint Jean Chrysostome; 3° de douze discours en abrégé de saint Jean Chrysostome, où il parle aussi des calamités de Job. L'auteur est le P. jésuite Antoine Ventura. Il l'a composé pour porter les chrétiens d'Orient à supporter avec patience et résignation les souffrances et les misères de ce monde. — Écrit vers le début de XVIIIe siècle; arabe correct, belle écriture, 222 pages de 16 lignes, bon état, relié, 17 × 11 × 2.

XXXIII. — Explication de la différence entre les actions naturelles et les actions surnaturelles, ce qui est très nécessaire pour ceux qui veulent servir Dieu dans la pureté, la vertu et la bonne intention. Contient une préface et deux parties : dans la 1re, il parle des trois façons de servir Dieu : naturelle, ordonnée et complète; cette partie est divisée en 3 chapitres. Dans la 2e partie, il traite du but de la véritable piété; celle-ci est divisée en 9 chapitres. Il y a enfin la conclusion du livre. — Anonyme. — Probablement au début du XIXe siècle. Arabe correct, belle écriture, 122 pages de 18 lignes, bon état, relié, 21 × 15 × 1.

XXXIV. — Livre d'éloquence et de rhétorique. Contient une préface, cinq parties et une conclusion : la 1re partie est de 23 chapitres; la 2e de onze; la 3e de treize; la 4e de trente-sept; la 5e de quatre. — Traduit du grec, en bon arabe. — Les exemples qu'on y trouve sont tirés des Pères de l'Église grecque. — Ni auteur, ni traducteur ne nous sont connus. — Écrit en 1869, la date se trouve à la fin. — 235 pages de 19 lignes, bon état, relié, 20 1/2 × 14 × 1 1/2.

XXXV. — Livre intitulé « le rocher de la foi », défendant la Religion contre les Luthériens et les Protestants. L'auteur est l'archevêque Stéphanos Iavidiski de Riazan, en Russie. Composé en langue slave. L'auteur est russe orthodoxe, il l'a écrit en trois volumes. — Le traducteur est l'évêque de Diarbékir et de Mésopotamie, Mgr Macaire, qui a résumé les trois volumes en un petit livre et l'a traduit en arabe, en 1852. Du 1er volume, il a pris deux préfaces, l'une pour les lecteurs, l'autre pour les chrétiens orthodoxes; il a pris aussi deux parties : la 1re de la vénération pour les images, la 2e de l'adoration de la sainte croix. Du 2e volume, il a pris quatre parties : la 1re sur l'Eucharistie, la 2e sur le recours aux anges et aux saints, la 3e sur les âmes des saints, la 4e sur la distribution des aumônes pour les âmes des morts. Du 3e volume, il a pris 4 parties : la 1re sur la tradition, la 2e sur la sainte messe, la 3e sur les jeûnes, la 4e sur les bonnes œuvres. Le livre se termine par une conclusion. — Arabe correct, belle écriture, 88 pages de 22 lignes, bon état, relié, 26 1/2 × 15 × 1/2.

XXXVI. — Volume contenant : 1° Règlements de vie pour les femmes pieuses du monde, par le P. Djébraïl Farhât, supérieur des religieux libanais. Ces règlements sont au nombre de vingt : Sur l'obéissance — la chasteté — la pauvreté volontaire — les vêtements — l'habitation — la table — le travail et le silence — la prière mentale et la présence de Dieu — la prière vocale — l'examen de conscience et la contrition parfaite — la confession et la manifestation des pensées — la communion de la sainte Eucharistie — la charité — la politesse et la modestie — la patience — la vie érémitique — le renoncement à soi-même — l'humilité et la douceur — les maladies — la pratique de ces règlements.

2° *Page 28.* — Épître du même auteur, qui commente les règlements précédents; cette épître porte le nom d'« abrégé de la perfection chrétienne » et comprend aussi vingt chapitres. — Bon arabe, écrit au début du XVIIIe siècle, 116 pages de 17 lignes, bon état, relié, 16 1/2 × 11 × 1 1/2.

Djébraïl ben Farhât appartenait à la famille de Matar qui existe encore. Né à Alep en 1660, il étudia l'arabe auprès du cheïkh Soléimân en-Nahwî; il apprit aussi le syriaque et l'italien. Il entra dans les ordres à vingt-trois ans; et quitta sa ville natale, en compagnie de plusieurs jeunes gens, pour se retirer loin du monde dans un monastère du Liban. Leur communauté fut approuvée par le Patriarche maronite Istifân ed-Dowaïhî d'Ehden en 1694, qui les établit dans le monastère de Sainte-Maure à Ehden. En 1711 Djébraïl se rendit à Rome, fut bien accueilli par le Pape, revint au Liban, puis se rendit en 1721 à Alep pour y corriger la traduction en arabe des œuvres de saint Jean Chrysostome, à la demande de l'évêque melchite. En 1725 il fut sacré évêque d'Alep et reçut le nom de Germanos. Il mourut en 1732. Le célèbre poète Nicolas eç-Çâigh, supérieur des moines melchites, qui était son compatriote et l'ami de sa jeunesse, a composé une élégie sur sa mort. En dehors de son Divan, qui comprend des poésies sacrées et édifiantes, de sa grammaire arabe Bahth el-Matâlêb, et son dictionnaire Ahkâm bâb el-Irâb, Germanos a laissé d'autres écrits au nombre de cent.

XXXVII. — Volume contenant :

1° Éloge littéraire adressé à un gouverneur de Karkouk (bourgade près de Mossoul dans la Mésopotamie), qui s'appelait Mohammed Taqi ed-Dine. Il comprend, en dehors de la préface et de la péroraison, 30 chapitres, nombre des lettres alphabétiques dont chacune sert de rime aux vers de tout un chapitre; chaque chapitre est écrit moitié en prose et moitié en vers. L'auteur en est Ahmed Izzat al-Amri de Mossoul.

2° *Page 67.* — Éloges de l'auteur de l'ouvrage précédent, par plusieurs auteurs; ils sont au nombre de 5 et composés sur le modèle des éloges précédents.

3° *Page 91.* — Ouvrage contenant des éloges, composés par le même auteur que le premier, et suivant en tout la même méthode, adressés à un autre personnage, au premier vizir ou premier ministre du Sultan, du nom de Fouäd.

4° *Page 158.* — Deux éloges adressés à l'auteur du livre pour son second ouvrage; comme dans le numéro deux, ils appartiennent à des auteurs différents.

Très beau style; du XIXe siècle, 170 pages de 13 lignes, bon état, relié, 23/2 × 16 × 1 1/2.

XXXVIII. — Recueil de certains discours tirés des saints Pères :

1° *Page 1.* Annonciation de la T. S. V., par saint Jean Chrysostome.

2° *Page 9.* Annonciation, par le même.

3° *Page 15.* Annonciation, par le même.

4° *Page 18.* Nativité de saint Jean-Baptiste, par saint Ephrem.

5° *Page 22.* Nativité de N.-S. J.-C., par saint Jean Chrysostome.

6° *Page 26.* Nativité de N.-S. J.-C., par saint Basile, évêque de Césarée.

7° *Page 32.* Circoncision de N.-S., par saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie.

8° *Page 37.* Baptême de N.-S. J.-C. au Jourdain, par saint Jean Chrysostome.

9° *Page 41.* Mort de saint Jean-Baptiste, par le même.

10° *Page 43.* Présentation de N.-S. J.-C. au temple par les mains du vieillard saint Siméon, par Jacques de Sarug.

11° *Page 48.* Jonas le prophète, pénitence des Ninivites et leur retour à Dieu, par le même.

12° *Page 64.* 1er dimanche du Carême, par saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie.

13° *Page 71.* Carême, par saint Jean Chrysostome.

14° *Page 75.* Fuite du péché, pour le premier jeudi du Carême, par Jacques de Sarug.

15° *Page 79.* 5e dimanche du Carême, par saint Jean Chrysostome.

16° *Page 89.* Pénitence, par saint Ephrem.

17° *Page 94.* Résurrection et séparation de l'âme du corps, par sain Ephrem.

18° *Page 97.* Pénitence et jugement dernier, par saint Ephrem.

19° *Page 100.* Mort et séparation de l'âme du corps, par saint Ephrem.

20° *Page 105.* Abraham et Sara et leur entrée en Égypte et ce qu'ils

eurent avec Pharaon et comment Dieu les en a sauvés, par saint Ephrem.

21° *Page 112*. Pénitence, par saint Ephrem.

22° *Page 116*. Pénitence, et explication de la parabole « du riche et du pauvre Lazare », par saint Basile le Grand.

23° *Page 125*. Carême, par saint Jean Chrysostome.

24° *Page 137*. Fin dernière, par le même.

25° *Page 142*. Carême, mardi de la 4e semaine, par le même.

26° *Page 145*. Carême, mercredi de la 4e semaine, par saint Ephrem.

27° *Page 149*. Vanité du monde, par Saint Basile le Grand.

28° *Page 156*. Pénitence, par saint Jean Chrysostome.

29° *Page 160*. Parabole du Samaritain, par saint Théodose.

30° *Page 163*. Mort, aumône, charité, séparation de l'âme du corps, par saint Grégoire.

31° *Page 171*. Pénitence, par saint Ephrem.

32° *Page 183*. Même sujet, par le même.

33° *Page 190*. Même sujet, par le même.

34° *Page 195*. Même sujet, par le même.

35° *Page 199*. Fin dernière, par Jacques de Sarug.

36° *Page 212*. Comment une âme attristée par les tentations du démon, doit recourir avec instance à Dieu, par saint Ephrem.

37° *Page 218*. Pénitence, par saint Ephrem, qui en le prononçant versa de chaudes larmes pour ses péchés.

38° *Page 221*. Vieillesse et jeunesse, par saint Ephrem.

39° *Page 226*. Fête des Rameaux, par saint Théodose.

40° *Page 231*. Parabole des dix vierges, par saint Jean Chrysostome.

41° *Page 237*. Parabole du figuier desséché, par saint Jean Chrysostome.

42° *Page 244*. Mercredi saint, par saint Ephrem.

43° *Page 247*. Joseph fils de Jacob, et comment ses frères le jetèrent dans le puits, par Jacques de Sarug.

44° *Page 255*. Trahison de Judas, par saint Ephrem.

45° *Page 258*. Mort de N.-S. J.-C. et les prodiges qui accompagnèrent sa mort et sa résurrection glorieuse, par saint Cyrille d'Alexandrie.

46° *Page 277*. Cène divine, par saint Théophile, patriarche d'Alexandrie.

47° *Page 284*. Marie la pécheresse, par saint Jean Chrysostome.

48° *Page 291*. Triple reniement de saint Pierre, par le même.

49° *Page 296*. Abraham immolant son fils Isaac en holocauste, par Jacques de Sarug.

50° *Page 307*. Vendredi saint, par le même.

51° *Page 314*. Bon larron, et l'ange gardien du paradis terrestre, par le même.

52° *Page 322*. Bon larron, par saint Ephrem.

53° *Page 329*. Mort d'Aaron, frère de Moïse, par Jacques de Sarug.

54° *Page 338*. Résurrection de N.-S. J.-C., par saint Jean Chrysostome.

55° *Page 342*. Imitation de N.-S. J.-C., par Jacques de Sarug.

56° *Page 348*. Pâques, par saint Jean Chrysostome.

57° *Page 349*. Vendredi saint, par saint Bernard.

58° *Page 363.* Sépulture de N.-S. J.-C. et Joseph d'Arimathie, par saint Épiphane, évêque de Chypre (voir ms. XXIV).

59° *Page 377.* Descente de N.-S. J.-C. aux limbes et délivrance des âmes y détenues, par saint Jean Chrysostome.

60° *Page 385.* Jugement dernier, peines des pécheurs et retour à Dieu, par saint Ephrem.

61° *Page 389.* Même sujet, par le même.

62° *Page 393.* Vision de saint Jean Chrysostome, racontée par lui-même, sur le jugement dernier.

63° *Page 400.* Parabole de la vigne, par Kir-Yasoun, évêque de Gazzeh.

64° *Page 407.* Discours de consolation aux habitants d'Alep, à la suite d'une peste violente survenue en cette ville, par Euthymios, patriarche d'Antioche (v. ms. XV, 5).

65° *Page 423.* Séparation de l'âme du corps et jugement dernier, par saint Cyrille d'Alexandrie.

66° *Page 438.* Vanité du monde.

67° *Page 442.* Annonciation.

Écrit en 1707, date placée à la page 438. Bon arabe, belle call. carshouni, bon état, relié, 32 × 22 × 4.

XXXIX. — Volume contenant : — 1° *Page 1.* Traité sur la théologie et la perfection dont les savants se préoccupent, par Bar-Hebræus, interprété : — 1° par Khamis bar-Qardahé, écrivain nestorien du XIIIe siècle. — 2° par Jésuyab, évêque d'Arbèle en l'an 1676 de l'ère grecque (1365). — 3° par Joseph II, patriarche des Chaldéens à la fin du XVIIe siècle. — Ce traité et ces interprétations sont en vers syriaques.

2° *Page 137.* Éloge de la solitude et la manière de se conduire avec le prochain, par Joseph II, patriarche des Chaldéens en 1698.

3° *Page 169.* Discours sur la sagesse divine, par Bar-Hebræus.

4° *Page 188.* Discours sur la grandeur et l'origine de l'âme et sa décadence par la désobéissance.

5° *Page 191.* Discours sur la voie des vertueux et ses trois degrés.

Tout le ms. est composé en vers syriaques (1). 206 pages de 19 lignes, très belle call., bon état, relié sur bois, 23 1/2 × 17 × 3 1/2.

Khamis bar-Kardahé d'Arbèle est l'auteur d'un recueil d'hymnes, dans lesquelles il expose la vie, les paraboles et les miracles du Sauveur; d'autres hymnes traitent de la pénitence. Les hymnes se trouvent introduites dans les offices des Nestoriens.

(*A suivre.*)

P. ASBAT.

(1) Il fut écrit vers la fin du XVIIe siècle.

LA POÉSIE CHEZ LES ÉTHIOPIENS

POÉSIE AMHARIQUE

Lorsqu'on parcourt les manuscrits qui constituent le fonds de la littérature éthiopienne, on est frappé dès l'abord de la pénurie des ouvrages écrits en vers. Chez un peuple dont les origines remontent à la plus haute antiquité et dont le pays pittoresque, l'heureux climat semblent être une invite aux œuvres pathétiques et lyriques, aux récits merveilleux, à la description des grandes émotions et des grands enthousiasmes, en un langage rythmé et mesuré, on s'étonne du peu d'ampleur de sa poésie, du nombre restreint de ses poètes.

A part quelques compositions en l'honneur de personnages princiers, les manuscrits de langue *ge'ez*, qui sont les plus anciens manuscrits écrits du peuple éthiopien, ne nous offrent que des ouvrages d'un caractère purement religieux (1). Ce peuple, dont la dynastie remonte, suivant la légende, jusqu'à Salomon et la reine de Saba, qui vit depuis des siècles une croisade continuelle pour conserver sa religion, dont l'amour ardent de son sol, comme de tout ce qui tient à sa race, l'a fait indestructible et dont toute l'histoire est une véritable épopée, ce peuple de guerriers ne connaît point les longs poèmes où l'on chante les héros et leurs exploits, les fastes de la patrie, le courage et la vertu de ses enfants. La poésie épique est totalement ignorée des Éthiopiens. Rien, du moins, ne nous est parvenu, attestant l'existence de ce genre au pays des négus. Rien également de la poésie pastorale, que ses

(1) Ces poésies en l'honneur des rois 'Amda Sejon, Zar'a Jā'qob, se trouvent dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale et ceux d'Oxford. Elles ont été publiées pour la première fois par Praetorius avec une traduction; I. Guidi en a réédité le texte.

montagnes, ses vallées, ses cours d'eau, ses déserts, sa flore et sa faune auraient pu inspirer. L'art dramatique, comme chez les autres peuples sémites, n'a rien produit aussi; la poésie didactique n'a jamais tenté ses *dabtaras*. Tout entier, semble-t-il, à sa croyance, en faisant l'âme même de son nationalisme, la confondant avec lui, il ne peut nous offrir que des poésies purement religieuses, se rattachant le plus souvent aux offices de sa liturgie. Encore il faut ajouter que, même pour ces dernières, s'il n'eût tenu qu'aux Éthiopiens, nous ne les connaîtrions qu'imparfaitement, incomplètement. C'est grâce à des recueils établis par des Européens qui ont vécu au milieu d'eux, qu'il nous a été donné de pouvoir les étudier.

Le poète éthiopien en effet n'écrit pas son œuvre généralement. S'il attache du prix à l'inspiration, aux sentiments, aux pensées, à la forme, à la maîtrise de l'expression, il attache une plus grande importance à l'impromptu de son œuvre, à l'improvisation. Est-ce là vanité, le fait d'une simple supercherie pour mieux faire apprécier son art? *Dabtaras*, lettrés et rimeurs restent muets sur les motifs et nous ne pouvons que constater le fait. C'est à raison de ce fait, de ce caractère d'improvisation de la poésie éthiopienne et afin de lui conserver ce caractère, qu'un très petit nombre d'œuvres poétiques ont été confiées aux manuscrits.

D'autre part, il faut le noter, chez les Éthiopiens, comme chez les autres peuples de la grande famille sémite, parallèlement à la langue que nous appelons littéraire, celle des documents écrits, langue relativement fixe et stable, il existe un autre langage : celui du peuple. C'est une corruption le plus souvent du langage littéraire, un langage mobile et fluctuant, comme sont les penchants et les goûts du peuple qui le parle. Il est exclusivement réservé pour exprimer la pensée qui vole et qui fuit; il ne s'écrit pas. La langue littéraire seule est consacrée à ce qui doit demeurer. C'est en quelque sorte l'application faite au langage d'un proverbe connu, qu'on peut employer ici en l'adaptant : *Verba volant, scripta manent*. Une langue qui se parle mais ne s'écrit point, pour ce qu'on ne veut pas conserver; une langue qui ne se parle pas mais s'écrit, seulement pour ce qui doit demeurer.

Chez les Éthiopiens, à côté du *ge'ez*, nous relevons deux

dialectes auxquels il a donné naissance. Ce sont le Tigré (ትግሬ ፡) et le Tigrigna (ትግር ኛ፡). Il faut encore ajouter à ces dialectes la langue amharique (አማርኛ ፡), dont l'origine immédiate n'est point le *ge'ez*, et les idiomes parlés dans les provinces du Harrar et du *Gouragiè*.

Mais en tous ces dialectes, dont quelques-uns déjà ont commencé à être écrits, le peuple qui les utilise, cédant parfois, comme tout peuple, au besoin de donner une expression plus vive, plus animée, à certains de ses sentiments, les a formulés en un langage rythmé, cadencé, mesuré. En tous ces dialectes, en tous ces langages vulgaires, on compose en effet, on récite, on chante des poésies, et ce que la langue littéraire ne nous a point transmis, ce qu'elle semble s'interdire, ces dialectes s'en sont emparés, ces langages nous le font connaître. Nous ne saurions embrasser ici l'œuvre poétique de tous ces idiomes pour l'exposer, l'étudier. Déjà, du reste, quelques travaux ont été faits sur certains de ces dialectes (1). Nous avons recueilli, pour notre part, quelques observations sur la poésie amharique à l'occasion d'un recueil de chansons que nous possédons; nous nous bornons à cette langue.

I. LES SOURCES

LES POÈTES, LEURS THÈMES. LE MAD BET; LES AZMARIS; LES LETTRÉS.

La poésie en langue *ge'ez*, avons-nous dit, représente, à proprement parler, la poésie classique et religieuse. Celle en langue amharique est une poésie presque exclusivement profane; elle est essentiellement populaire.

Cette poésie populaire provient des sources d'où elle jaillit chez tous les peuples. Elle a les mêmes origines, les mêmes causes humaines, les mêmes motifs universels. L'amour, la haine, la tristesse, la joie, la raillerie, l'admiration, le désespoir, la confiance, c'est là ce qui provoque tour à tour chez

(1) Cf. XIV[e] Congrès international des Orientalistes, Alger, 1905. XIII[e] congrès international des Orientalistes, Hambourg, 1902. *Canti popolari tigrai* dans *Zeitschrift für Assyriologie*, tomes XVII, XVIII, XIX.

le poète l'expression rythmée de ses sentiments. Néanmoins, chez certains peuples, ces sources elles-mêmes ont un caractère d'originalité tout particulier dû au milieu, au tempérament, à la mentalité, aux croyances, aux mœurs, aux usages, et ce coefficient ne manque pas de curieux ni de piquant chez les populations soumises au sceptre du négus.

LE MAD BET. — C'est à la femme, chez ce peuple guerrier, que revient une grande part de la production poétique. Dans le Choa, c'est le *Mād bēt* ማድ ፡ ቤት ፡, la pièce de la maison où se triture le grain, où se fait le pain, qui voit éclore une grande partie des poésies populaires. Or, dès que la maison est de quelque importance, le personnel féminin y est fort nombreux. Il devient d'autant exubérant et démonstratif que son nombre s'accroît, et quand la femme abyssine est occupée aux travaux domestiques, il faut qu'elle chante, qu'elle manifeste ses sentiments réels ou simulés; aussi souvent elle improvise. Par suite de cette pratique constante, il arrive à son esprit, à sa malignité, à sa sensibilité, de faire une trouvaille heureuse, impressionnante ou piquante. Et aussitôt, tout le monde du *Mād bēt* d'en rire, d'en pleurer, de la répéter, de la modifier aussi au gré de son goût, de ses aptitudes rythmiques. La chanson finit par sortir de là sous une forme définitive, et si le sentiment qu'elle exprime s'étend au delà des passions intimes ou du cercle familial auquel elle s'adresse, la chanson devient populaire, elle fait le tour du Choa, souvent même de l'Abyssinie. La dame, la *wajzaro* ወይዘሮ ፡ s'empressera elle-même de l'apprendre. On peut dire que chaque maison importante a son chant ou ses chants particuliers. On chante le maître de la maison, on vante sa générosité, sa bravoure. On le raille aussi, car l'Abyssin est facilement frondeur. Mais c'est l'homme qui met généralement ce grain de sel dans la note admiratrice et louangeuse de la femme; c'est sa part de collaboration dans l'œuvre du *Mād bēt*.

Comme l'homme chante la femme, la femme chante l'homme. Elle vante sa force, ses mâles vertus, ou bien elle se répand en reproches contre ses travers, ses défauts, ou bien, mélancolique, elle laisse échapper ses plaintes contre celui qu'elle a choisi pour lui donner son amour. Compagne de l'homme à la guerre, sa note poétique monte plus haut. Elle chante les

exploits des guerriers, elle célèbre leur bravoure, leur courage, leur vaillance et c'est par là qu'elle participe à la poésie la plus vivante et la plus nationale. Le sentiment moins naïf s'y élève alors; elle admire véritablement, son âme tout entière vibre et elle atteint parfois, dans sa pensée comme dans son expression, jusqu'aux accents de la poésie grande et noble dans toute la littéralité de ce mot. Comme toujours, c'est ici la même collaboration anonyme aboutissant après plus ou moins de tâtonnements à la strophe définitive. Mais la chanson ainsi conçue a les ailes plus larges, le vol plus ample. Elle se propage plus facilement, se répand plus rapidement, soit qu'il s'agisse d'un chant d'amour ou d'un chant de triomphe, soit qu'une complainte de deuil s'élève sur le sort d'un héros tombé dans le combat.

Dans la vie des camps, la collaboration de l'homme à la poésie féminine est plus grande que partout ailleurs, cela se conçoit. En effet, chaque Abyssin de marque depuis le *betwadad* ብትወደድ ፡ jusqu'au *salaqā* ሸለቃ ፡ a son chant, soit qu'il s'agisse de vanter sa propre valeur guerrière, soit qu'il faille dénigrer celle de l'adversaire ou de l'ennemi, et tous ses gens tiennent à honneur de le grandir et de l'exalter. Ces compositions, nées de la guerre, sont plus fugitives en général que les autres poésies. Elles tiennent à des circonstances anormales qui n'ont point la continuité, la stabilité de la vie paisible du *Mād bēt*, et il n'y a guère que les exploits réels ou fictifs des braves et des héros, dont l'écho survivra à la durée d'une campagne ou à la saison des pluies qui la suit.

Mais ces armées qui passent comme un vent d'orage, détruisant les récoltes, brûlant les maisons, laissent des traces plus profondes et plus douloureuses dans le cœur des mères privées de leurs enfants ou chez les femmes qui ont vu le foyer éteint avant de voir la maison en flamme. Et ici la poésie féminine revient de nouveau. Ce sont les chants de lamentation et de deuil, mêlés parfois à des accents remplis de fiel, à l'adresse des rois ou des chefs, et où l'inspiration et la haine se dissimulent souvent à l'abri d'une allusion habilement évoquée, d'un jeu de mots finement glissé.

La maison, l'amour, la guerre, tels sont les thèmes de la poésie la plus populaire, la plus naïve et la plus nationale

qu'enfante l'esprit féminin. Mais pour comprendre le sens intime de cette poésie, il faut tenir compte des biens de famille, tels que les conçoit la mentalité abyssine. C'est le maître de la maison, qui dans une famille en est en même temps le seigneur au sens mérovingien du mot. Au point de vue civil comme militaire, il a tous les pouvoirs. C'est lui qui est le vrai, le seul chef pour tous ses membres, comme pour la domesticité. Et l'Éthiopie tout entière reproduit cette fiction au jour du *geber* ግብር ፡. Ce jour-là, le roi des rois réunit autour de lui les plus grands de son empire, les chefs de son armée. Ils mangent devant lui, tels des serviteurs dans une bonne maison, tels des enfants dans la famille. Comme le mot l'indique, ce banquet est le tribut du père à ses enfants, du chef de maison à ses serviteurs. Et les enfants et les serviteurs lui rendent hommage de leur côté. Le *mād bēt* paie son tribut au moyen de la poésie. Il n'y a pas de maître de maison, de personnage un peu important, nous l'avons dit, qui n'ait provoqué une série de chants. Tour à tour docile et frondeur, il exalte les largesses de son maître, ses bontés, ou il critique son peu de générosité, sa brutalité, et cette pointe de satire, qu'on trouve dans les chants d'amour comme dans les chants de guerre, est la caractéristique de cette poésie, la seule vraiment populaire chez les Éthiopiens, car, en même temps qu'elle dépeint leur âme, elle jaillit spontanément et sans effort d'une joie, d'une douleur ou d'une passion vivement ressentie.

Les Azmaris. — Cependant, quoi qu'il en soit de la large part que tiennent dans la poésie amharique ces compositions aux origines toutes domestiques et dont les auteurs, pour la plupart, sont des femmes : broyeuses de grain, cuiseuses de pain, batteuses de lait, il existe en Abyssinie une corporation de poètes professionnels, dont les allures, le genre, la manière de vivre rappellent nos troubadours et nos trouvères du moyen âge, nos ménestrels, les rapsodes des Grecs, les bardes des Gaulois, les minnesinger des peuples germains. Ce sont les *azmaris* አዝማሪ ፡ (ዘመረ ፡), les chanteurs.

Il y a les *azmaris* du roi et des grands. Ils sont attachés à ces personnages princiers d'une façon honorifique, comme nos troubadours et nos trouvères autrefois étaient attachés aux comtes, aux seigneurs. C'est un pur lien de vassalité. Le roi

des rois, les ras, les grands accordent à leurs *azmaris*, outre le vivre, certaines distinctions, mais ce qui est plus productif pour eux, c'est l'autorisation qu'on leur accorde d'aller porter ailleurs leur verve et leur esprit. Ils s'en vont alors courant à travers les provinces, parfois recommandés par leurs protecteurs, souvent méprisés comme des vagabonds, toujours redoutés à cause de la causticité de leur langue et d'une sorte d'impunité dont l'usage les a revêtus. l'*azmari* peut en effet tout dire, ou plutôt il peut tout chanter, car là aussi, en ce pays, tout ce qu'on ne peut dire sans danger, on le chante, comme on a dit jadis ailleurs (1).

Généralement l'*azmari* est accepté ou recherché, surtout à la fin des festins, alors que le *brundo* ብሩንዶ ፡ arrosé d'un hydromel généreux a rendu les cœurs enclins à l'indulgence (2). Il paie en louanges celui qui le nourrit et l'héberge, et sa faconde se montre généreuse en raison des libations dont on l'abreuve ou des thalers dont on l'enrichit. Ses compositions ont toujours un caractère de flatterie. Lorsqu'il a pris place au logis, il est le seigneur du lieu, il remplit tout de ses éclats de voix. Il a la plus haute opinion de lui-même, et s'il a quelque chose sur le cœur, il s'en délivre sans égards pour celui qu'il a mission de louer. Et il arrive parfois qu'un personnage fatigué de ces critiques exprime à haute voix le mépris où il le tient. Il se trouve même des cas où la domesticité fait sentir plus vivement à l'*azmari* son mécontentement et son indignation. Mais alors celui-ci se venge, sa verve railleuse s'exhale impitoyable jusque devant le trône du négus, et bien souvent tel grand seigneur s'est repenti d'avoir tenté de se faire justice.

Ce rôle de l'*azmari* dans la société abyssine, sa vie errante, sa façon de vivre à la manière des parasites de l'ancienne Rome, indique le caractère lyrique et dithyrambique de sa poésie. Son art est tout d'improvisation. Il voyage habituellement en compagnie de deux ou trois collègues, disciples

(1) L'*azmari* se recrute dans le sexe fort, néanmoins il se trouve aussi des femmes troubadours et poètes; elles n'ont rien de commun avec les *qeriē* ቀሬ ፡, sorte de ballerines qui rappellent les Almées de l'Orient arabe.

(2) Le *brundo* est un mets fait de viande crue, coupée en minces lanières, dont certaines régions d'Abyssinie sont très friandes. Il rappelle la *melouḫia* des Égyptiens modernes.

comme lui des muses, et sa viole serrée contre la poitrine, son archet à la main, il chante d'après ce que les circonstances lui dictent. Il traduit les sentiments que l'assemblée, le milieu dans lequel il se trouve lui suggère, ou bien ne s'écoutant que lui-même, il exprime ce que la fertilité de son esprit, de son imagination lui inspire. Si l'inspiration lui fait défaut, il la provoque, il l'attend en prolongeant ses vocalises en s'accompagnant sur sa viole, multipliant les fioritures sur l'unique corde de son instrument, dont il joue ordinairement avec une remarquable dextérité (1).

Cette poésie, abandonnée ainsi aux hasards de l'improvisation, est en général inférieure en forme sinon comme pensée à la poésie populaire germée spontanément dans le *mād bēt* de la domesticité féminine. Les prétentions de la gent *azmari*, leur esprit de suffisance en est la principale cause. D'autre part, il faut à la poésie pour être communicative cette chaleur que procure seul l'enthousiasme d'une passion vraie qui s'épanche; la poésie salariée ne saurait avoir ce caractère et l'*azmari* vit toujours aux dépens de celui qui l'écoute. Il faut reconnaître pourtant que certaines de leurs pièces ne manquent point parfois d'inspiration et d'un art réel et que quelques-unes d'entre elles sont moins éphémères que les fumées des festins où elles ont été conçues. Elles obtiennent alors la faveur populaire et se répandent dans le pays entier, elles s'en vont porter au loin la renommée de l'*azmari* qui se traduit pour lui en un gîte assuré pour sa misère et une table toujours ouverte pour sa faim.

Les Lettrés. — A côté de ce double facteur, la femme et le soldat, qui représente la poésie purement populaire, l'*azmari* qui personnifie la poésie professionnelle, il faut signaler la part qui provient de la religion.

La croyance chez l'Abyssin, avons-nous déjà dit, est le corollaire, la caractéristique de sa nationalité. C'est pour sa foi qu'il a guerroyé dans les luttes séculaires qu'il a dû soutenir, alors qu'autour de lui le flot de l'Islam essayait de le submerger, tantôt brutal comme au temps de Gran, tantôt perfide comme

(1) C'est pour ce motif que les chants des *azmaris* sont appelés parfois የሌሌ ፡ ዘፈን ። Chants de lēlē, de la syllabe lē ሌ ፡ sur laquelle l'*azmari* vocalise quand l'inspiration lui fait défaut.

à l'époque du Ras Ali. Aussi le mot d'Amhara, qui désigne l'habitant de la région de ce nom, signifie également chrétien, comme le nom de Galla désigne le musulman.

Les productions inspirées par cette foi sont très nombreuses. Le mendiant አሚና ፡ fait entendre le plus souvent une cantilène religieuse. Le moine gyrovague, dont la corporation est si répandue en ce pays, chante aussi des vers pieux en sollicitant la charité. Ces productions n'ont guère comme note caractéristique que la naïveté de la pensée et l'impéritie de l'art. Tout autres sont celles des *dabtarās* ደብተራ ፡, *des alaqa* አለቃ ፡, des clercs de tous ordres. Ces hauts personnages de la culture intellectuelle, de l'étude du ge'ez, ne dédaignent pas, en effet, de se mêler aux muses en utilisant la langue parlée. Ils exercent là leur verve, leur inspiration, appliquant au dialecte vulgaire les procédés du haut langage, s'évertuant à y observer des règles du *sawāsewe* ሰዋስው ፡. Les sujets qu'ils abordent sont tantôt profanes, tantôt religieux. Ces derniers cependant les attirent plus particulièrement. Ils célèbrent alors les martyrs en retraçant leurs actes, les mystères du Sauveur et de la Vierge, ou bien ils s'adonnent à la composition du *qenē* liturgique.

Mais cette poésie n'a point le parfum d'originalité ni la saveur rythmique de la poésie populaire. A cause des mots à double entente cachant un double sens, dont elle est remplie, des initiés seuls peuvent la goûter. Il faut, pour la comprendre, une connaissance très étendue de l'histoire aussi bien sacrée que profane, une science approfondie de la rhétorique éthiopienne faite des artifices les plus subtils. Moins primesautière, moins spontanée que la poésie du *mād bēt* et des *azmaris*, sa langue cependant est toujours pure et correcte, ses expressions sont plus relevées, son allure plus littéraire, elle représente en son purisme et son austérité l'amharique classique (1).

Telles sont les sources de la poésie amharique. A part quelques particularités tenant au tempérament, au caractère, aux mœurs, aux usages, à l'ensemble de ce qui constitue la phy-

(1) Les lettrés professent le plus profond mépris pour la poésie du *mād. bēt* et des *azmaris*, et pour marquer leur dédain, ils la désignent sous le nom de የሴት ፡ አማርኛ ። « amharique de femme ».

sionomie de l'Abyssin, ce sont celles, on le voit, qu'on rencontre chez tous les peuples. Sous des dehors divers, l'âme humaine est partout semblable. Elle a partout les mêmes aspirations, les mêmes passions et cette âme universelle que nous trouvons ici dans les sentiments qui l'animent, nous allons la retrouver dans l'expression de ces sentiments en la forme qui est propre à la poésie.

II. LA VERSIFICATION

Rime. Prosodie. Métrique. Rythme.

Quelles sont les règles suivies par le monde du *mād bēt*, les *azmaris*, les dabtaras, dans la confection de leurs poésies? Y a-t-il des préceptes concernant la facture des vers, de la strophe? Existe-t-il des lois réglant la prosodie, la métrique, le rythme, la mesure des syllabes, leur arrangement, l'harmonie des sons, la disposition des vers entre eux?

A première vue, à part la rime qui frappe les yeux de quiconque considère la poésie amharique, à défaut du son qui la souligne pour qui l'entend chanter ou réciter, toutes ces notions paraissent étrangères aux poètes abyssins. Une conception artistique cependant se trouvant à la base de cette poésie, comme de toute poésie, quelque modeste qu'elle puisse être, il existe assurément des principes qui la régissent, des préceptes qui règlent son mouvement, son allure, car qui dit poésie dit mesure, harmonie.

Ces principes, ces règles, nous ne les trouvons consignés nulle part; le ሰዋስው ፡ ne les formule point, il nous faut les déduire de l'examen de cette poésie. C'est une question de fait seule que nous pouvons enregistrer et malgré le désordre, l'incohérence que nous présentent parfois certaines compositions que nous possédons et dont la valeur technique n'est point toujours le motif de leur conservation, nous pouvons constater que des lois, des règles, des préceptes inspirent et guident cette poésie, s'ils ne la dirigent point constamment et rigoureusement.

La Rime. — Nous l'avons dit : la rime est ce qui frappe dès l'abord dans la poésie abyssine. Elle paraît être la grande

préoccupation du compositeur, la condition qu'il estime la plus importante, celle qu'il regarde comme essentielle pour faire œuvre poétique.

Comme en français, elle est constituée par l'uniformité de son qui existe entre les syllabes finales de deux mots. Ce son peut être celui d'une voyelle seule non suivie d'une consonne muette; il suffit que la voyelle soit identique dans les deux mots. Il ne semble pas indispensable que la consonne d'appui doive être la même; toutefois, plus habituellement on trouve cette consonne comme le montrent les vers suivants.

የቴዎድሮስ ፡ ፈረስ ፡ ቃላቂ ፡ ቃጠቅ ፡ ትንሹ ፡ ጐሎ ፡
ጓራቱ ፡ ትግሬ ፡ ግምባሩ ፡ ወሎ ፤
ቴዎድሮስ ፡ ቢመጣ ፡ ዓይኑን ፡ አፍጥጦ ፡
ወይ ፡ መሸሸግያ ፡ ትንሽ ፡ ቁጥቋጦ ።
እሳት ፡ መጥቶ ፡ ተቋራ ፡
ድፍን ፡ ሀበሻን ፡ ሊበላ ፡
እንግሊዝ ፡ መጥቶ ፡ አጠፋው ፡
አእግዚአብሔር ፡ እግዚአብሔር ፡ አለው ። (1)

Lorsque la rime est constituée par une voyelle suivie d'une consonne muette, cette consonne muette finale est semblable dans les deux mots, mais la consonne d'appui de la voyelle, comme nous l'avons dit pour la rime purement voyelle, n'est point toujours la même.

ያች ፡ በቅሎ ፡ ምን ፡ ይገርማት ፡
ሰባራውን ፡ ቢጭኑባት ። (2)

ያለ ፡ ጊዜው ፡ ጊዜ ፡ ማን ፡ እሸት ፡ አምጥቷል ፡
በዚህ ፡ በቤታችኑ ፡ ጥርጣሬ ፡ መልቷል ። (3)

ለጋማሽ ፡ እንጀራ ፡ ለብርሌ ፡ ጠጅ ፡
ደግ ፡ ሽህ ፡ ቀረ ፡ የክርስቲያን ፡ ወዳጅ ። (4)

(1) Cf. J. Guidi : *Proverbi, strofe e racconti abissini*, Roma, 1894, p. 122. Nous citons ce travail dans la suite sous l'abréviation G. P.

(2) G. P., p. 48.

(3) G. P., p. 53.

(4) Cette pièce est extraite d'un recueil fait d'après d'autres recueils par un

Pour ces dernières rimes, il est à remarquer que souvent ce n'est point la voyelle précédant la consonne muette finale qui constitue la rime, c'est la dernière consonne. En ce cas, le *ĕ* du sixième ordre qui l'affecte, bien que quiescent, est traité comme mobile et prend le son *eu* français qu'on fait sentir à la lecture. C'est de la mesure du vers que dépend cette lecture. Tel le vers suivant :

ያን ፡ የመሰል ፡ ጡንቻ ፡ ያን ፡ የመሰል ፡ ባት ፡
እንደምን ፡ አድርገው ፡ እሳት ፡ አገቡት ። (1)

Ce vers est lu comme il suit :

jān jamassal tuntchā jān jamassal bāteu
endamen adergaw esāt agabbuteu

Nous avons une rime purement voyelle avec la consonne d'appui.

On trouve aussi l'adjonction de certaines particules, de certains pronoms, que le sens ni la syntaxe ne réclament, mais qui sont ajoutés pour aider à la rime ainsi que nous le voyons dans le vers suivant :

ንውና ፡ ጢሩ ፡ ሲል ፡ አሙሴ ፡
እምላክን ፡ መስሎ ፡ ቴዎድሮሴ ። (2)

Le pronom suffixe de la première personne du premier vers n'est ici que pour le besoin de la rime (3).

Lorsqu'on a pour lettre finale les semi-voyelles ው ou ይ, celles-ci demeurent toujours semi-voyelles et servent à former des sons diphtongues constituant une seule syllabe avec la voyelle qui les précède.

abyssin à notre intention ; les pièces que nous en donnons, nous les indiquons avec leur numéro d'ordre, sous le sigle M. C. Celle-ci a le n° 80. Nous avons conservé l'orthographe des manuscrits afin d'aider à mieux noter les règles de prosodie et de versification qui peuvent s'en dégager.

(1) G. P., pp. 78, 80.

(2) G. P., p. 123.

(3) Il y a aussi des suppressions, telle celle du suffixe négatif ም qui est fréquente.

ሰው ፡ በልቡ ፡ ሐዘን ፡ ሲገባ ፡
ጨረቃ ፡ ወጣች ፡ ከዚያ ፡ ላይ ፡
የኔን ፡ መከራ ፡ ልታይ ፡, etc. (1)

ምሽቱ ፡ ጠይቱ ፡ ፈረሱ ፡ ደናው ፡
ፈረ ፡ ይሉታል ፡ ንገር ፡ ቢያቆየው ፡ (2)

ትንታግ ፡ የሚመስለው ፡
እንገቱ ፡ ደረቱ ፡
የተሰነደደው ፡
አፍንጫና ፡ ፊቱ ። (3)

Dans tous ces vers, les rimes terminées par les semi-voyelles ው ou ይ, se lisent *aou, aï*. Nous ne trouvons la consonne d'appui chez aucune d'elle; elle n'est pas exclue cependant; la difficulté de former ces rimes en est la seule cause.

A part l'accouplement des rimes deux à deux, nous n'avons relevé aucune règle pour la disposition des rimes. Il n'y a point de distinction entre elles, la question de l'alternance ne se pose pas. Signalons une particularité qu'on relève dans certaines pièces : la présence d'un vers qui n'a point de vers rimant avec lui. Ce vers se trouve placé soit au commencement, soit dans le corps de la pièce; on l'appelle ቤራ ፡ ou vers chauve.

La Prosodie. — En amharique comme en *ge'ez*, les syllabes ont une quantité prosodique; elles sont longues ou brèves. Cette quantité n'est déterminée que par la nature de la voyelle formant la syllabe, sans égard pour les consonnes qui peuvent l'accompagner ou la suivre. Les voyelles du premier et du sixième ordre *ă* et *ĕ* sont brèves; toutes les autres sont longues.

Cette quantité, ainsi que nous le trouvons en maintes langues anciennes et plusieurs langues modernes, ne paraît jouer aucun rôle dans la facture du vers amharique, ou du moins aucun rôle semblable. L'unité de son que représente chaque syllabe entre

(1) M. C. 65.
(2) M. C. 101.
(3) G. P., p. 79.

seule en ligne de compte. On peut en juger par les vers suivants :

በደም ፡ የበቀለ ፡ እሸት ፡ ይበላሉ ፡
አዘራው ፡ መነሸው ፡ ያን ፡ ግብጥ ፡ እንደግባስ ፡ (1)

bădăm jăbăqălă ĕsăt ĭbălālū
ăzărrāw mănăssăw iān gĕbṭ ĕndă gĕbbās

Ces deux vers sont construits selon une facture uniforme; ils sont estimés d'une mesure semblable, bien que la quantité prosodique des syllabes qui les composent ne soit pas identique.

Afin de réaliser cette mesure syllabique, pour la sauvegarder, la grammaire souffre parfois quelques exceptions de morphologie ou de syntaxe. Mais plus fréquemment, la forme ne pouvant être modifiée sans compromettre le sens de la pensée, c'est la lecture ou le chant qui corrigent ce que la forme pourrait avoir de défectueux pour la mesure.

Nous l'avons déjà vu, en parlant de la rime : la voyelle du sixième ordre, alors qu'elle devrait être quiescente, est traitée comme mobile en certains cas. Cette particularité se rencontre également dans le corps du vers.

ራስ ፡ ምክር ፡ ያብዙ ፡
ዘመድ ፡ ወደጅ ፡ ይግዙ ፡ (2)

ras meker jabezu (jabzu)
zamad wadadj igzu

Réciproquement, une mobile est rendue quiescente et la morphologie dans l'exemple suivant se trouve atteinte de ce fait.

ያን ፡ የመሰል ፡ ጡንቻ ፡ ያን ፡ የመሰል ፡ ቤት ፡ (3)

On devrait avoir **የመሰለ ፡** mais pour raison de mesure dans les syllabes, l'*ă* du premier ordre est remplacé par un *ĕ* du sixième ordre.

(1) M. C. 90.
(2) G. P., p. 185.
(3) G. P., pp. 78, 80.

Pour le même motif, la semi-voyelle ው qui forme habituellement une diphtongue avec la voyelle qui la précède, est traitée parfois comme une voyelle avec le son *ou*, formant ainsi une syllabe séparée.

ያለ ፡ ጊዜው ፡ ጊዜ ፡ ማን ፡ እሸት ፡ አምጥቷል ፡ (1)

jāla gizieu giziē man 'ešat 'amṭetual

ይመልሰው ፡ እንጂ ፡ እረናው ፡ ባወቀ ፡
የሚችለው ፡ የለም ፡ ያስ ፡ ላም ፡ ከዘለቀ ። (2)

imallesau 'endji erranāu bāwwaqa
jammitchelau jallam jās lām kazallaqa

Nous avons dans ces exemples la diphtongue telle que la veut la lecture régulière; mais dans les vers suivants nous avons la disjonction de la semi-voyelle d'avec la voyelle qui la précède.

እንዴት ፡ ተሰቀለ ፡ አማኑኤል ፡ ጎሹ ፡
ሐዋርያት ፡ ጋሎች ፡ ትተውት ፡ ቢሸሹ ። (3)

'endiet tasaqqala Amānuel Gošu
hawārjiat gallocth tetaout bišašu

በል ፡ በለውና ፡ በረጋርም ፡ ሰልፉ ፡
እንደ ፡ ወለዳች ፡ እናቱ ፡ ትልፉ ። (4)

bal balaounā barazēm salfā
'enda walladatch 'ennātu telfā

Une particularité analogue se rencontre pour la semi-voyelle የ précédée d'une lettre accompagnée d'une voyelle du septième ordre. Tantôt on fait entendre les deux sons *i*, tantôt ces deux voyelles sont contractées en une seule, selon les besoins de la mesure.

(1) G. P., p. 53.
(2) G. P., p. 54.
(3) G. P., p. 52.
(4) G. P., p. 16.

ሰንዶ ፡ በዚያ ፡ ማዶ ፡
መሰለ ፡ በረይ ። (1)

Sandē baziā mādo massala barado

ሰው ፡ ሁሉ ፡ ሲሰድብህ ፡ ሲያማህ ፡ እሰማለኍ ፡

sau hullu sisadbeh si-iammāh ʿesamâllahu.

Ce phénomène de contraction, nous le relevons aussi entre deux mots juxtaposés, dont le second commence par une gutturale. Il constitue la crase qui consiste à fondre en un son unique la voyelle finale d'un mot avec la voyelle initiale du mot qui le suit. La crase a lieu lorsque la gutturale a une voyelle du sixième ordre, ou bien quand elle est homophone avec la voyelle finale du mot qui la précède, ou bien encore quand la voyelle finale est du sixième ordre. On la rencontre aussi entre deux sons voyelles pouvant former une diphtongue, comme *ua ue, ui uo, oa, oe,* etc.

ድንግል ፡ አልቅሳ ፡ አወጣች ፡ አንድ ፡ አበባ ፡
ያን ፡ አበባ ፡ አስረው ፡ ገረፉት ፡ እንደ ፡ ሌባ ። (2)

Dengel 'alqesā 'awaṭṭātch and ababā
jan 'ababāsrạu garrafut 'enda lebā.

ሰው ፡ ሁሉ ፡ ሲሰድብህ ፡ ሲያማህ ፡ እሰማለኍ ፡
እኔ ፡ ስደረድር ፡ ስክብ ፡ እኖራለኍ ። (3)

saw hullu sisadbeh si-immāhsamāllahu
enē sedaradder sekeb enorāllahu

እንደ ፡ ምን ፡ ይኖራል ፡ ጎጃሜ ፡ ሳያርስ ፡
በሬ ፡ ሳላይ ፡ መጣኍ ፡ ከዚያ ፡ እስከዚህ ፡ ድረስ ። (4)

enda men inoral godjamē saiiars
barē sālāj maṭṭaw kakiaszazih dras.

(1) M. C. 106.
(2) G. P., p. 46.
(3) G. P., p. 53.
(4) G. P., p. 56.

አሥር ፡ ነዶ ፡ አገምባጯ፡
ወልደ ፡ ውሻ ፡ ገልማጭ ። (1)

asser naddoagambāch
walda wusa galmāch.

Cette crase n'est point obligatoire dans la lecture régulière, elle est subordonnée seulement au besoin de la mesure. Le vers suivant nous le montre.

እንዴት ፡ ቀሰቀለ ፡ አማኑኤል ፡ ጎሹ ፡
ሐዋርያት ፡ ጋሎች ፡ ትተውት ፡ ቢሸሹ ። (2)

endēt tasaqqala Amanuel Gošu
hawariat gāllotch tetawt bišašu

Toujours pour le même motif, afin de sauvegarder la mesure, avec la contraction nous trouvons aussi la disjonction, le dernier vers de la strophe suivante semble nous en offrir un exemple. La forme ታወቀ ፡ du radical አወቀ ፡ et du préfixe ተ du passif paraît devoir se lire effectivement en faisant sentir les deux sons voyelles réunis sous la lettre ታ afin de conserver la mesure du vers.

ሰኞ ፡ መቅደላ ፡ ተጨነቀ ፡
ሰው ፡ መሆኑ ፡ ታወቀ ። (3)

sanō maqdalā tachennaqa
saou mahonu taawaqa

En parlant du son qui doit constituer la rime, nous n'avons pas parlé de la quantité prosodique de la voyelle de cette rime, mais, on peut le voir d'après les exemples donnés ci-dessus, cette quantité est généralement identique dans les deux mots. Dans les rimes diphtongues, la similitude de quantité est moins fréquente que dans les autres rimes, mais comme pour la consonne d'appui, cela tient à la difficulté même de les for-

(1) G. P., pp. 79, 81.
(2) G. P., p. 52.
(3) G. P., p. 123.

mer. Les cas sont plus rares dans les autres rimes; mais on en trouve cependant.

ላየው ፡ የሚያስምም ፡ ሲሒድ ፡ ሲጐላመም ፡
ባለ ፡ ሎፌሳ ፡ ለምድ ፡ አካሔዱ ፡ መልካም ። (1)
የንፋስ ፡ ልበልባ ፡ የበረድ ፡ እዘራር ፡
ስዋ ፡ መሬት ፡ ቃስሮ ፡ መፈቻው ፡ ጎንደር ። (2)

La Métrique. — Ce que nous venons de dire de la prosodie, les différentes modifications de la syllabe que nous venons de signaler impliquent le souci d'une mesure et partant l'existence d'une métrique. Dans cette métrique, c'est la syllabe seule prise dans son unité qui est envisagée; c'est elle qui constitue l'élément fondamental de la facture matérielle du vers dont le nombre est la règle première.

Le nombre de syllabes dans les vers nous offre une assez grande variété. Nous relevons des vers de douze syllabes, pareils à nos alexandrins, et d'autres de moindre longueur, jusqu'à quatre et même trois syllabes; le vers de dix syllabes est toutefois le plus fréquent.

Dans beaucoup de ces vers, nous relevons une coupe, qui rappelle notre hémistiche; elle paraît avoir pour but d'aider à la mesure, de souligner la cadence et l'harmonie des mots. Beaucoup de vers cependant sont dépourvus de cette coupe; les vers boiteux eux-mêmes ne sont pas rares; la mélodie sur laquelle ils sont chantés en est sans doute, le plus souvent, la cause.

የሰጠህኝ ፡ መሬት ፡   ለኔ ፡ መች ፡ ባነሰኝ ፡
አስቻገረኝ ፡ እንጂ ፡   መጭ ፡ እየወረሰኝ ። (3)

እንጦጦ ፡ ሰስጠይቅ ፡   አቃቂ ፡ ነው ፡ አሉኝ ፡
አቃቂ ፡ በስጠይቅ ፡   የርር ፡ ላይ ፡ ነው ፡ አሉኝ ፡
የርር ፡ ላይ ፡ በስጠይቅ ፡   ምንጀር ፡ ላይ ፡ ነው ፡ አሉኝ ፡
ምእጀር ፡ ላይ ፡ በስጠይቅ   አዋሽ ፡ ላይ ፡ ነው ፡ አሉኝ ፡

(1) G. P., pp. 79, 81.
(2) M. C. 85.
(3) G. P., p. 61.

ልኬ ፡ ተላልኬ ፡	አጣሁት ፡ ያነን ፡ ሰው ፡
እሳት ፡ ላይ ፡ ቁጭ ፡ ብዬ ፡	እንባዬን ፡ ላፍሳው ፡
አቻውን ፡ እስቲያገኝ ፡	እብድ ፡ እይዶለም ፡ ሰው ። (1)
የጎሹን ፡ ገደይ ፡	አበጅኍ ፡ ቢላችኍ ፡
ይህን ፡ ባለ ፡ ጊዜ ፡	ምን ፡ ትሉታላችኍ ። (2)

Dans les premiers vers, la césure se trouve régulièrement après le sixième pied; dans les deux derniers, elle se trouve placée après le cinquième pied, puis après le sixième.

ያባ ፡ ፈንቅል ፡ ልጅ ፡	ካሳ ፡ ይሉታል ፡
ጠጅ ፡ በብርሌ ፡	ጠላ ፡ በጽዋ ፡
ያሉላ ፡ አሽከሮች ፡	ገዳይ ፡ ምጽዋ ። (3)
በትግሬ ፡ በኩል ፡	ቋያ ፡ ቢነሣ ፡
በጎጃም ፡ በኩል ፡	ቋያ ፡ ቢነሣ ፡
በሸዋም ፡ በኩል ፡	ቋያ ፡ ቢነሣ ፡
አረበረበዉ ፡	አጠፋው ፡ ካሳ ። (4)

መጻፍ ፡	ያመረው ፡ ሰው ፡
የብረት ፡ ብርዕ ፡	ያሻል ፡
መቃብር ፡	ክፉ ፡ ነው ፡
ቀለም ፡	ያበላሻል ። (5)

Ces vers de dix pieds et de six pieds, comme les précédents, ont une coupe bien marquée; la césure du dernier quatrain semble faite pour souligner le sens de la pièce.

Le Rythme. — Après avoir constaté l'existence d'une métrique, tout ausi réelle que celle de la rime, il nous reste à parler du rythme, c'est-à-dire de l'emploi des vers selon leur mesure, de la distribution des rimes, du groupement des vers, de la disposition de la forme en un mot, qui doit aider à l'ex-

(1) M. C. 69.
(2) G. P., p. 57.
(3) M. C. 89.
(4) M. C. 93.
(5) M. C. 72.

pression de la pensée ou du sentiment que veut rendre le poète.

La poésie amharique, sous ce rapport, est loin d'avoir la richesse qu'on trouve dans la poésie arabe ou dans la poésie occidentale en général. Ce qui explique cette différence, tient au but même que poursuivent ces poésies. Elle doit être attribuée, pour l'amharique, à la part prépondérante qui revient au chant et auquel la versification tout entière, nous l'avons déjà dit, se trouve subordonnée. Presque toutes les compositions sont faites en effet pour être chantées; la poésie abyssine est avant tout un art de troubadours, d'aèdes, de chansonniers. Le chant ne varie pas cependant avec toutes les pièces; chaque nouvelle poésie ne voit pas naître un air nouveau. Il n'y a qu'un nombre d'airs assez restreint en vogue, et c'est de la pénurie même de ces airs, auxquels les poètes doivent adapter leurs productions, que provient la pauvreté de leur rythme. L'habitude, la routine subissent difficilement les innovations en matière de chant et quand une nouvelle mélodie finit par acquérir droit de cité, on la signale, on la fait remarquer.

Nous ne traiterons pas ici du chant, il appartient à une autre science. Signalons seulement, pour ce qui concerne la rime, que celle-ci se rencontre parfois uniforme dans quelques pièces, mais plus habituellement elle est variée et accouplée par deux, trois, quatre ou cinq vers. Les pièces à rimes alternées sont rares.

Dans l'emploi des différents mètres, nous ne relevons rien de particulier; et dans leur combinaison le mètre est le plus souvent uniforme dans une même pièce. Nous nous bornons à l'indication de ces caractéristiques, les exemples que nous avons déjà donnés, ceux que nous donnons plus loin dans l'exposé des différents genres de poésie suffiront pour en avoir une idée complète.

Mais en achevant ces remarques sur la versification amharique : la prosodie, le rythme, la métrique en particulier, afin de prévenir toute confusion, qu'on veuille bien noter que les rapprochements que nous avons faits avec la versification occidentale et la versification française ne sont ici que des comparaisons. Nous avons voulu noter l'existence d'une prosodie, d'un rythme et d'une métrique dans la poésie amharique, autant que cela nous a paru à l'examen des pièces qu'il nous

a été donné d'étudier. Pour faire ressortir l'existence de cette versification, nous nous sommes servi d'une versification connue, mais nos remarques ne veulent que signaler simplement cette existence sans plus. Aller au delà, conclure à une assimilation entre les deux termes de notre comparaison serait, il est inutile de le dire, travestir notre pensée.

Comme on l'a déjà fait remarquer pour la poésie *tigrai* (1), c'est l'existence d'une versification dont le poète amharique n'a peut-être qu'une demi-conscience, pour ainsi dire, mais qui n'en existe pas moins réellement, que nous relevons ici. Quant à ce qui fait le génie même de cette versification, c'est à la poésie arabe qu'il faut sans doute le demander, en admettant parallèlement à ce fond sémite un coefficient de particularité et d'originalité dû à la mentalité abyssine, dont il nous est impossible, pour le moment, de déterminer la part.

(*A suivre.*)

M. Chaîne.

(1) L'esame de' canti da me raccolti, sembra fare quà e là scorgere qualche accenno a una incosciente formazione di metri, segnatamente in quelli che si usa cantare con accompagnamento di tamburi e di batter di palme : il ritmo delle mani e del *Kabaro* sembra talora avviare a un ritmo ne' versi. È, ripeto, una specie di lavorio incosciente, interiore : ne deriva la forma vaga di tale ritmo, senza regola precisa, con numerose modificazioni e varianti. Un esame attentissimo mi farebbe rilevare essenzialmente due specie di metri, *ecc.* cf. I. C. Conti Rossini : *Canti popolari tigrai* dans *Zeitschrift für Assyriologie*, Bd XIX, p. 341.

MÉLANGES

I

LES CATHOLICOS D'AGHTHAMAR

Dans mon étude sur la « Chronologie de l'Histoire d'Arménie », publiée dans cette Revue (1), j'avais donné sous ce titre la liste des catholicos (patriarches suprêmes) ayant résidé à Aghthamar, une des îles du lac de Van.

Depuis, un des membres de la savante Congrégation des Mekhitharistes de Vienne, le R. P. Nersès Akinian, a repris ce sujet et, après un minutieux examen, a établi une autre liste, plus complète que la mienne.

Il n'est donc pas inutile pour mes lecteurs de trouver ici une nouvelle liste, basée sur le savant travail du P. Akinian, **Գաւազանագիրք Կաթողիկոսաց Աղթամարայ.** Vienne, 1920.

1. David I. Thornikian, 1113 — 1165 (?)
2. Stéphanos I, 1165 (?) — 1185/90 (?)
3. . . . . 1185 — 1272.
4. Stéphanos II. Séfédinian, ? — 1272.
5. Stéphanos III. Séfédinian, 1272 — 1296 (?)
6. Zacharia I. Séfédinian, 1296 — 1336.
7. Stéphanos IV. Artzrouni, 1336 (?) — 1346.
8. David II. Séfédinian, 1346 — 1368 (?)
9. Zacharia II. le Martyr, 1369 — 1393.
10. David III. d'Aghthamar, 1393 — 1433.
11. Zacharia III. d'Aghthamar, 1434 — 1464.
12. Stéphanos V. Gurdjibéguian, 1464 — 1489.
13. Zacharia IV, 1489 — 1496.

(1) Voir *ROC*, année 1914, n°s 3 et 4.

14. Atom I, 1496 — 1510.
15. Hovhannès I, 1510 — 1512.
16. Grigoris I. d'Aghthamar, 1512 — 1544 (?)
17. Grigoris II. le Jeune, 1544 (?) — 1586 (?)
18. Grigoris III, 1586 (?) — 1612 (?)
19. Martyros I. de Moks, 1660 — 1662.
20. Petros I, † 1670.
21. Stéphanos VI, 1671 (?)
22. Karapet I, 1677.
23. Hovhannès II, 1669.
24. Markos I, ? — ?
25. Thomas I. Doghlanbéguian, 1681 — 1698
26. *Avétis I.* (antipatriarche), 1697.
27. Sahak I. d'Artzké, 1698 — 1698.
28. Hovhannès III, 1699 — 1704.
29. Haïrapet I. Verdanessian, 1705 — 1707.
30. Grigoris IV. de Gavache, 1707 — 1711.
31. Hovhannès IV. de Haïotz Dzor, 1720.
32. Thomas II. d'Amuk, ? — ?
33. Ghazar I. de Moks, ? — ?
34. Grigor V. de Hizan, 1725.
35. Baghtasar I. de Bitlis, 1735 (?) — 1736.
36. Sahak II. d'Aghbak, ? — ?
37. Hakob I. d'Amid, ? — ?
38. Nikoghaïos I. de Sparkert, 1736 — 1751.
39. Grigor VI, 1751 — 1761.
40. Thomas III. d'Aghthamar, 1761 — 1783.
41. Karapet II. de Van, 1783 — 1787.
42. *Hovhannès de Sparkert* (antipatriarche), ? — ?
43. Markos I. de Chatak, 1788 — 1791.
44. Théodoros I, 1792 — 1794.
45. Michael I. de Van, 1796 — 1810.
46. Karapet III. de Chatak, † 1813 (?)
47. Khatchatour I. le Thaumaturge, 1803 — 1814.
48. Karapet IV, † 1816 (?)
49. Harouthioun I. de Taraun, † 1823.
50. Hovhannès V. de Chatak, 1823 — 1843.
51. Khatchatour II. de Moks, 1844 — 1851.
52. Gabriel Chiroïan, 1851 — 1857.

53. Petros II. Bulbulian, 1858 — 1864.
54. Khatchatour III. Chiroïan, 1864 — 1895.
Vacance depuis 1895 jusqu'à présent.

K. J. BASMADJIAN.

II

CONTRIBUTIONS A LA PHILOLOGIE ÉTHIOPIENNE

(*Suite*) (1)

2. — ADDITIONS SÉMANTIQUES

8

Forme verbale አንገፈ, II, 1

a) Dillmann hésite à attribuer à la forme verbale **አንገፈ**, II, 1 le sens de la forme **ነገፈ**, I, 1 : « *excutere, decutere* ». Il doute, en effet, de la correction de la leçon des *Actes des Apôtres*, XXVIII, 5, qu'il donne comme référence. PLATT, dans son *Novum Testamentum*, p. 257, pense comme Dillmann, puisqu'il établit son texte de la manière suivante : **ወነገፈ ፡ ጳውሎስ ፡ እዴሁ ፡ ወነጽሐ ፡ ለአፍዖት ፡ ውስተ ፡ እሳት**. Il rejette donc la forme **አንገፈ**, II, 1, pour adopter **ነገፈ**, I, 1.

b) Nouveaux sens que nous donnons : les mêmes sens que ceux que Dillmann attribue à **ነገፈ**, I, 1 : *excutere, decutere, secouer, faire tomber en secouant.*

c) Texte : **ሐለየ ፡ በምክር ፡ ሠናይ ፡ ከመ ፡ ይምትሮ ፡ እምሥጋሁ ፡ ከመ ፡ ኢይማስን ፡ ኵሉ ፡ መለያልያት ። ወረሰየ ፡ ደሞ ፡ ላዕለ ፡ ርእሱ ፡ ወአውገዘ ፡ ወአንገፈ ፡ ጸበለ ፡ አሣእኒሁ ፡ ዲበ ፡ ኖኅተ ፡ ቤቱ ፡ ለውእቱ ፡ ብእሲ ፡ ርኩስ ።** (*Abba Abraham*)

(1) Cf. *ROC*, 1915-1917, p. 439; 1918-1919, p. 103, p. 314 et p. 401; 1920-1921, p. 65.

songea (1), *dans un bon sentiment* (2), *à retrancher* (3) (*le secrétaire du roi d'Égypte*) *du corps* (4) (*ecclésiastique*), *afin que tous les membres ne se corrompent pas* (5). *Il mit son sang sur sa tête; il l'excommunia et secoua la poussière de ses souliers sur la porte de la maison de cet homme impur.* Ce texte est inédit. Il est tiré du *Synaxaire éthiopien* (*IV. — Le Mois de Tâḥschâsch*), dont l'édition est en cours d'impression dans la *Patrologia Orientalis* Graffin-Nau.

d) Contexte : le texte que nous venons de citer constitue le septième paragraphe du récit de la vie d'Abba Abraham, le Syrien (*Excommunication du secrétaire du roi d'Égypte*). Abba Abraham n'excommunia le secrétaire qu'après avoir eu la certitude « *que cet homme malheureux se séparait lui-même,* (*de*) *sa seule* (6) (*initiative*), *et se perdait* (7), *de sa* (*propre*) *volonté, du troupeau du Christ, et qu'il était devenu totalement* (8) *un membre corrompu* ». (Traduction du commencement du septième paragraphe.) Voici le texte arabe : نفض غبار نعله على بابه. (*Abba Abraham*) *secoua la poussière de sa sandale sur sa porte* (*la porte du secrétaire*). Cf. René Basset, *Le Synaxaire arabe jacobite* (*Rédaction copte*). *II. — Les Mois de Hatour et de Kihak,* p. 309.

9

Forme verbale ሰመየ, I, 1

a) Sens donnés par Dillmann : « 1) *nomen imponere, nominare, nuncupare, appellare*... 2) *vocare, pronuntiare* nomen alicujus... *praedicare* vel *profiteri* nomen alcjs. » Cf. *Lex. aeth.*, col. 340.

b) Nouveaux sens que nous donnons : *invoquer*, *prier* (en

(1) M. à m. : *pensa.*
(2) Sens de *conseil, considération, avis.*
(3) M. à m. : *à le couper.*
(4) M. à m. : *de son corps.*
(5) M. à m. : *ne soient pas corrompus.*
(6) M. à m. : *seulement.*
(7) M. à m. : *était perdu.*
(8) M. à m. : *tout entier.*

attribuant à ce dernier verbe le sens d'*appeler Dieu ou les saints à son secours*). A rapprocher de certains sens de **ጸውዐ**, I, 2.

c) Texte : **ሶበ ፡ ሰአለ ፡ ኀቤኪ ፡ እንዘ ፡ ስመኪ ፡ ይሰሚ ።**

. . . .

በከመ ፡ አድኀንኪ ፡ ነፍሰ ፡ ዳንኤል ፡ ቀዳሚ ።
አድኅኖትየ ፡ ማርያም ፡ ድግሚ ፨

Lorsque (Abba Daniel) t'eut priée (1), *en invoquant ton nom...*

. . . .

De même que tu as sauvé l'âme de Daniel autrefois,
Renouvelle, Marie, mon salut.

Ce texte est inédit. Il est tiré du *Synaxaire éthiopien* (*IV. — Le Mois de Tâḫschâsch*), dont il a été question plus haut, p. 330.

d) Contexte : le texte que nous venons de citer constitue le commencement (premier vers) et la fin (quatrième et cinquième vers) du *salâm* d'Abba Daniel de Dabra-Sihat. Les deuxième et troisième vers, qui se rapportent à Euloge, n'éclairent pas notre texte.

10

Forme nominale መፍትው

a) Sens donnés par Dillmann : « *desiderabilis, exoptatus*, passim *res desiderabilis*... a) sive *jucundus, amoenus*, sive *praestans, eximius*, sive *pretiosus, carus*, ἐπιθυμητός... b) *necessarius*... c) *conveniens, decorus*... d) *reus.* » Cf. *Lex. aeth.*, col. 1369-1370.

b) Sens nouveaux que nous donnons : *allèchement, appât.* (La forme **መፍትው** est parfois employée en tant que substantif.)

c) Texte : **ፍትወት ፡ ያወርዶ ፡ ለሰብእ ፡ ውስተ ፡ መስገርት ፡**

(1) M. à m. : *eut demandé à toi.*

ሰይጣን ፨ ወ[በ]መፍትዎተ ፡ መባልዕት ፡ ተሠግረ ፡ አቡነ ፡ አዳም ፡ በአፈ ፡ ሔዋን ፨ *La concupiscence* (1) *fait descendre l'homme dans le filet de Satan.* (*C'est au moyen des*) *allèchements des aliments* (*que*) *notre père Adam a été attrapé par la bouche d'Ève.* Ce texte est inédit. Il est tiré du *Qalêmenṭos* (fol. 88 r° a). La traduction du chapitre dans lequel se trouve le passage en question a été donnée dans *ROC*, 1920-1921, p. 28.

d) Contexte : la citation que nous venons de faire est précédée d'une recommandation ascétique aux fidèles, où il leur est conseillé « *de ne pas devenir désireux d'*(*accomplir*) *le mal* (2) » (ወኢይኩኑ ፡ ፈታውያነ ፡ ለእከይ), et suivie de l'indication du châtiment d'Adam pour son péché : l'expulsion du paradis terrestre et la malédiction de la terre.

Table des Additions morphologiques 1-10

Chaque série de dix *additions*, soit *morphologiques*, soit *sémantiques*, sera suivie d'une *table*, les matériaux des études de lexicographie ayant besoin d'être classés, au fur et à mesure qu'ils se trouvent réunis.

1. — Table des Additions morphologiques 1-10.

1. — **መክልኢ**, *évitement, empêchement*. Cf. *ROC*, 1918-1919, p. 104-105.

2. — **አስተሐወጸ**, IV, 2, *considérer, examiner, regarder, méditer* (*attentivement pour soi*). Cf. *Ibid.*, p. 105-106.

3. — **መግዝም**, *coupant, tranchant*. Cf. *Ibid.*, p. 314-315.

4. — **ቈለመመ**, qdrl. I, *attraper au moyen d'une longe ou d'une corde* (par un nœud coulant : sorte de prise au lasso). Cf. *Ibid.*, p. 315-317.

(1) Sensde *désir*.
(2) Sens de *malice*.

5. — **ሰገረ** et **ሰግረ**, I, 1 (**ሠገረ** et **ሠግረ**, I, 1), *illaqueare, irretire; laqueis, retibus, hamis capere*. Cf. *Ibid.*, p. 317-318.

6. — **ጽንጋሌ**, *exposé, compte rendu, interprétation, récit*. Cf. *Ibid.*, p. 401-402.

7. — **አኅሠሠ**, II, 1, *quaerere, investigare, explorare, scrutari, perscrutari*. Cf. *Ibid.*, p. 402-403.

8. — **ተቀፅዐ(ተቀጽዐ)**, III, 1, *être coupé, être taillé, être ajusté, être adapté, être raccommodé,* lorsqu'il s'agit d'un morceau d'étoffe ou de cuir. Cf. *Ibid.*, p. 404-405.

9. — **ሎዝ**, *lédon, ladanum*. Cf. *ROC*, 1920-1921, p. 65-67.

10. — **ተቅሰም**, *condiment, assaisonnement*. Cf. *Ibid.*, p. 67-68.

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 2 Mars 1921.

BIBLIOGRAPHIE

G. Barnabé Meistermann, O. F. M., *Capharnaüm et Bethsaïde,* suivi d'une étude sur l'âge de la Synagogue de Tell-Houm, 2 cartes gravées, 2 plans et 14 photogravures. Paris, Auguste Picard éditeur, 1921.

Le Père franciscain Meistermann, qui s'est spécialisé dans les questions de géographie et de topographie palestiniennes, vient de consacrer une nouvelle étude à Capharnaüm et à Bethsaïde, ces deux villes qui jouent un si grand rôle dans l'histoire évangélique. Au nord du lac de Tibériade, à environ 3 kilom. au sud-ouest de l'embouchure du Jourdain supérieur, s'étend un champ de ruines en pierre basaltique que les indigènes appellent *Tell-Houm.* C'est là qu'il faut fixer le Capharnaüm de l'Évangile, la ville où le Messie établit son domicile, où il vit Matthieu, où il accomplit de nombreux miracles. La ville s'étendait au bord d'un lac poissonneux, au milieu de champs renommés pour l'excellence de leur froment. Au point de vue économique, elle acquit une certaine importance à l'époque romaine. Il y eut dans ses murs une colonie chrétienne aux premières années de la seconde moitié du IVe siècle. Elle a survécu plus longtemps que Corozaïn et Bethsaïde, mais elle était frappée par la malédiction du Christ : « Et toi, Capharnaüm, qui t'élèves jusqu'au ciel, tu seras abaissé jusqu'aux enfers! »

Quant à la ville de Bethsaïde, c'est en Galilée qu'il la faut placer d'après les Évangiles, et à l'occident du lac de Tibériade, d'après les écrivains du IVe siècle, Eusèbe, S. Jérôme, S. Épiphane. Il ne faut donc pas la confondre avec Julias du nord du lac, comme l'ont soutenu beaucoup d'auteurs modernes. Dans les environs de Julias, il n'y a en effet ni montagne, ni désert. Cherchons au contraire le lieu désert à l'ouest de Capharnaüm : là, à 3 kilom. de cette ville et au nord de la Bethsaïde de la plaine de Gennésareth s'ouvre un remarquable désert dans le sens de l'Évangile, c'est-à-dire un canton montagneux resté inhabité et inculte, mais couvert, au printemps, d'une végétation sauvage. C'est là qu'avant la fin du XVIe siècle tous les écrivains qui indiquent le site du désert de Luc IX, 10, localisent la scène de la multiplication des pains, et cette tradition, recueillie par les pèlerins dès le IVe siècle, est restée unique et constante.

L'ouvrage du Père Meistermann se termine par une longue étude sur les ruines d'une vaste synagogue exhumée à Tell-Houm. Or nous savons déjà par l'Évangile (Luc VII, 1-5) que Capharnaüm possédait une synagogue bâtie par le centurion romain qui y tenait garnison. Beaucoup

d'auteurs modernes ont soutenu que ces ruines provenaient d'un édifice construit à l'époque de Septime-Sévère. Mais cet empereur, répond le Père franciscain, fut un ennemi des juifs : comment leur aurait-il construit cette riche synagogue? Elle est antérieure au désastre qui a frappé la nation juive en l'an 70, elle est l'œuvre du centurion de l'Évangile.

Joseph BUREL.

Abbé Étienne DRIOTON, *Cours de Grammaire Égyptienne à l'usage des étudiants de l'Institut Catholique de Paris,* Nancy, Librairie Drioton père et fils, 1922, XI-188 pp. in-4°.

L'étude de la langue égyptienne ne rentre pas directement dans le cadre des questions auxquelles est consacrée la *Revue de l'Orient chrétien,* j'espère cependant que ses lecteurs voudront bien m'excuser de leur présenter brièvement ce volume, car l'un ou l'autre d'entre eux, dédié à la langue et à la littérature coptes, sera peut-être heureux de connaître une bonne introduction à l'étude de cette langue de l'ancienne Égypte, dont l'évolution prolongée pendant deux millénaires environ a eu pour terme la langue copte. Il n'est pas indifférent pour un lecteur de Chenoudi, par exemple, de pouvoir lire les hiéroglyphes et consulter un dictionnaire-égyptien, afin de préciser le sens étymologique de quelque expression populaire vieille comme les pyramides ou d'analyser à fond quelque construction obscure.

L'exposé de la grammaire est divisé en trois parties, lecture et généralités, morphologie, syntaxe; il se rapporte tout entier à la forme la plus parfaite de l'égyptien, c'est-à-dire la langue usuelle du Moyen Empire, qui a survécu à celui-ci comme langue littéraire. Un soin tout particulier est donné à la morphologie du verbe, qui dépasse 50 pages, et à la syntaxe de la phrase (20 pages). Des listes distribuées logiquement donnent les signes alphabétiques, syllabiques, un choix d'idéogrammes déterminatifs, tous les mots égyptiens étudiés ou simplement cités dans la grammaire. Une table de matières suivant l'ordre des pages au début du volume, un index alphabétique à la fin permettent de retrouver immédiatement la page à relire, le paradigme ou la règle de syntaxe à vérifier, faisant du cours de M. Drioton un livre de consultation des plus pratiques.

Je ne saurais trop louer la clarté qui rayonne à toutes les pages de ce volume, clarté de l'autographie, clarté de la méthode, clarté des formules, tout concourt à rendre la lecture facile et attrayante. Les élèves de l'École de Langues Orientales de l'Institut Catholique de Paris ont eu déjà de fort utiles secours dans les notes de grammaire syriaque autographiées jadis par Mgr Graffin, ou dans le petit traité de grammaire arabe de M. Carra de Vaux, le livre de M. Drioton continue dignement la série; pour l'honneur de l'Institut Catholique, je lui souhaite une large diffusion. Je n'ai noté qu'un *lapsus calami*, p. 51, n° 91, *ordinaux* au lieu de *cardinaux.*

Rome, le 10 décembre 1921.

Eugène TISSERANT.

W. E. CRUM, *Short texts from coptic ostraca and papyri. Oxford University Press.*, 1921. 4°,-XII-149 pp.

M. W. Crum publie quatre cent cinquante petits textes inédits qu'il emprunte au menu peuple des documents antiques dispersés dans les musées et dans les collections privées du monde entier : ostraca, éclats de calcaire, fragments de papyrus... Le but du savant coptisant, ami de cette Revue, est de fournir ainsi un répertoire des textes auxquels il se propose de renvoyer le plus souvent dans le *Dictionnaire Copte* qu'il prépare. Si ces textes, en effet, sont à peu près dénués de tout intérêt littéraire, ils représentent pour le philologue les archives mêmes du langage populaire : mais, à notre point de vue, l'historien de l'Egypte chrétienne trouvera, lui aussi, à glaner dans ces documents, — et notamment dans la riche collection de *lettres* qu'ils renferment (nos 170-397; 446-450), — une foule de renseignements de première main sur la société égyptienne de Thébaïde du VIe au VIIIe siècle, et sur les préoccupations quotidiennes, sur lesquelles les œuvres littéraires sont muettes, de ses prêtres, de ses diacres, de ses moines et même de certains de ses évêques (nos 175, 177, 192, 250, 326, 352, 384, 405). A côté de ces documents d'intérêt privé, quelques fragments qui mettent en lumière des traits de la piété égyptienne de cette époque : ostraca qui portent inscrits des *versets de psaumes* (nos 2-12, 406-410), ou des *passages d'homélies*, dont telle est attribuée à Isaïe de Scété (no 29), et telle autre à saint Grégoire de Nysse (no 31); — *prières grecques* au Christ (no 21) ou à saint Michel (no 23); — teneur du *symbole* de Nicée, qui, dans un texte fragmentaire mais rigoureusement exact, porte une addition correspondant au καθεζόμενον ἐκ δεξιῶν τοῦ Πατρὸς du concile de Constantinople (no 15); — fragments de l'*office du soir* (λυχνικόν, no 25) et d'un *hymne marial* (no 27); — citation d'un curieux *catéchisme liturgique* (no 16 : *Il nous est crié par les prêtres :* Ἄνω ὑμῶν τὰς καρδίας, *c'est-à-dire : Élevez vos cœurs, et nous répondons :* Ἔχομεν πρὸς τὸν Κύριον, *c'est-à-dire : Nous les avons vers le Seigneur*); — *prière* naïve pour les gens et les bêtes du monastère, tracée par Franghé de sa propre main (no 18); — mais surtout (no 17) la belle *oraison d'une communauté chrétienne pour une autre*, livrée par un ostracon du Louvre, et qui, écrite dans une langue archaïque, retient comme un parfum de primitive Église :

Que le Dieu miséricordieux, Notre-Seigneur Jésus-Christ, garde votre communauté tout entière depuis le petit jusqu'au grand, et qu'il vous bénisse de toutes les bénédictions célestes; qu'il nous accorde de faire sa volonté et qu'il fasse miséricorde à nos misérables âmes à son tribunal redoutable au moment fatal : car il est miséricordieux et nous, infimes pécheurs, nous prions pour votre salut.

Une série d'index fait de ce livre un précieux instrument de travail.

M. W. E. Crum annonce en outre qu'un volume de traductions complétera cette publication : ce livre sera le bienvenu pour tous ceux qui ne dédaignent pas les sources les plus humbles de l'histoire du christianisme oriental.

Et. DRIOTON.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS.

LES INSCRIPTIONS ARMÉNIENNES D'ANI

DE BAGNAÏR ET DE MARMACHÊN

INTRODUCTION

Il y a une vingtaine d'années, après avoir accompli une mission scientifique à Edchmiatzine et aux ruines de Zouarthnotz, mission que le catholicos d'Edchmiatzine, S. S. Mkrtitch Khrimian m'avait confiée, et dont le résultat, — l'intéressante inscription cunéiforme vannique de Rousas II, fils d'Arguistis II, contemporain de Sennachérib, — fut publié par moi dans le *Recueil de Travaux* de mon éminent et regretté maître G. Maspero (1), je m'étais proposé dans ma revue *Banasêr* d'entreprendre des voyages scientifiques en Arménie russe, turque et persane, et de préparer un ouvrage complet sur la topographie, sur les monuments historiques et surtout sur les inscriptions anciennes de l'Arménie (2).

Les deux cent vingt-trois inscriptions arméniennes qui ont été l'objet d'un travail dont lecture a été donnée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (3), ont été recueillies par moi-même, en 1903, pendant une autre mission, cette fois-ci à Ani, à Bagnaïr (aujourd'hui *Kozlidja*) et à Marmachên (aujourd'hui *Kanlidja*), dans le but de former la base d'un *Corpus Inscriptionum Armenarum*. Comme ancien élève du P. V. Scheil, j'ai aussi pu recopier et collationner, près de Marmachên, une inscription cunéiforme vannique d'Arguistis, probablement

(1) Voir *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie egyptiennes et assyriennes*, vol. XXIII.

(2) *Banasêr*, revue archéologique, historique, linguistique et critique, 1900, pages 272-276.

(3) Séance du 12 juillet 1916.

d'Arguistis I, en cinq lignes, dont voici le texte, la transcription et la traduction (1) :

AN *Ḫal-di-ni-ni al-su-u-ši-i-ni*
(D.P.) *Ar-gi-iš-ti-še a-li-e*
ḫa-u-bi (D.P.) *E-ri-a-ḫi eba-ni*
ḫa-u-bi patari Ir-da-ni-u-ni
pa-ri ebani Iš-qi-gu-lu-u
« Aux Khaldiens grands,
Arguistis dit :
J'ai conquis la contrée du fils d'Erias ;
j'ai conquis la ville d'Irdanius,
en dehors du pays d'Isqigulus. »

Ani, Bagnaïr et Marmachèn se trouvent dans l'Arménie russe, entre Kars et Érivan ; Ani et Marmachèn sont situés sur l'Arpa-tchaï, près d'Alexandropol, tandis que Bagnaïr est sur la pente de l'Aladja-dagh, à 7 kilomètres de distance d'Ani vers l'ouest. Ces villes ont joué un grand rôle pendant le règne des Bagratides arméniens, et Ani fut, pendant quatre-vingt-quatre ans, de 961 à 1045, la capitale de cette dynastie glorieuse qui nous a laissé tant de monuments jusqu'aujourd'hui encore en ruines et tout à fait abandonnés depuis l'invasion de Timour-leng (1385). Malgré son état actuel, Ani « est un musée inappréciable, une cité médiévale conservée par enchantement, telle que n'en possède aucune autre nation », comme disait, il y a une vingtaine d'années, M. Gustave Schlumberger, dans le *Journal des Débats* du 10 octobre 1895.

(1) Cette inscription a été découverte par J. Kästner et publiée pour la première fois dans les *Mélanges Asiatiques* de l'Académie de Saint-Pétersbourg, t. IV, p. 171.

Pour démontrer l'importance de ces trois villes, je dirai seulement que parmi les 223 inscriptions arméniennes que j'ai copiées, 143 proviennent d'Ani, 66 appartiennent à Bagnaïr, et 14 sont de Marmachên. La plupart de ces inscriptions ont été écrites au XIIIe siècle, mais la plus ancienne, celle que j'ai déjà publiée dans le *Journal Asiatique* (1), remonte au VIIe siècle (2), et la plus récente est du XIVe siècle (3).

Puisque Ani et ses environs ont subi des dominations différentes et que leurs maîtres étaient de races variées, on peut classer mes inscriptions en cinq périodes distinctes :

I. *Période arménienne* (622-1045), c'est-à-dire des inscriptions écrites pendant la royauté où les souverains étaient exclusivement arméniens.

II. *Période grecque* (1045-1064) ; les inscriptions sont écrites sous la domination byzantine.

III. *Période des Seldjoukides de Perse* (1064-1124, 1126-1161, 1166-1174 et 1192?-1199) ; ces Seldjoukides ont nommé comme maîtres du pays les princes de la famille des Béni-Cheddad, lesquels ont gardé Ani sous leur domination même après la chute de la dynastie des Seldjoukides de Perse (1194).

IV. *Période géorgienne* (1124-1126, 1161-1166 et 1174-1191). Au cours de cette période, une ère nouvelle commença pour les Arméniens, car, en 1191, les princes arméniens de Lori, les frères Zacharia et Ivané Mkhargrdzélitzé (= Longue-main), officiers supérieurs de la reine Thamar (1184-1212), après avoir conquis, pour le compte de celle-ci, Ani et ses environs, sont devenus, sur l'ordre de Thamar, les maîtres absolus de cette contrée, de 1199 jusqu'à 1236 (4).

V. *Période mongole*, où les mêmes princes arméniens de la famille de Mkhargrdzel sont rétablis dans leurs fonctions, sous la suzeraineté des Mongols, de 1236 jusqu'à 1348, époque à laquelle les inscriptions en question se taisent pour toujours !

Il ressort de cette énumération qu'Ani a été occupé alterna-

(1) *Journal Asiatique*, juillet-août 1914, pages 160-161.

(2) Voir l'inscription N° **1**.

(3) Voir les Nos **93** et **94**.

(4) Zacharia était le généralissime de l'armée géorgienne, tandis que Ivané était l'intendant du palais royal.

tivement par les Arméniens, par les Byzantins, par les Persans, par les Géorgiens, ainsi que par les Mongols, et tous ont dû laisser leurs traces dans cette capitale. En effet, en dehors des inscriptions arméniennes, j'ai eu le bonheur de trouver à Ani le premier fragment d'une inscription grecque dont je publie dans cet ouvrage la photographie (1). Plusieurs inscriptions musulmanes, c'est-à-dire des inscriptions appartenant aux Persans et aux Mongols, ont été retrouvées et copiées à Ani, en 1848, par un savant russe, N. Khanykof; et les quelques inscriptions géorgiennes d'Ani ont été interprétées par M. Brosset et par N. Marr.

Ani a aussi été occupé par les Arabes, mais on n'y trouve aucun vestige d'inscription écrite par eux-mêmes ou par les Arméniens de cette époque, car cette ville n'était qu'un petit bourg ou mieux un village pendant la domination arabe sur cette partie de l'Arménie.

Il faut avouer pourtant qu'il existe une dizaine d'ouvrages sur les inscriptions arméniennes de ces trois localités, mais un examen, même sommaire, permettrait de démontrer leurs défectuosités, car tous ces ouvrages sont préparés ou à la hâte (comme chez P. Nersès Sarguissian) (2), ou par des gens inexpérimentés dans le déchiffrement des inscriptions (comme les PP. Sarguis Djalaliantz (3), Hovhannès Chahkhatouniantz (4) et Abel Mkhithariantz) (5), ou bien encore par d'autres n'ayant jamais vu personnellement ces inscriptions (comme les PP. Minas Bejechkian (6) et Léonce Alishan (7), MM. Brosset (8) et K. Kos-

(1) Figure n° 1.

(2) *Topographie en Arménie Mineure et en Arménie Majeure* (en arménien). Venise, 1864.

(3) *Voyage en Arménie Majeure* (en arménien). Tiflis, I, 1842; II, 1853.

(4) *Description de la Cathédrale d'Edchmiatzine et les cinq cantons d'Ararat* (en arménien). Edchmiatzine, I et II, 1842.

(5) *Voyage à Ani* (en arménien). Constantinople, 1855. — *Topographie des couvents de Marmachên à Chirak* (en arménien). Vagharchapat, 1870.

(6) *Voyage en Pologne et d'autres endroits habités par les Arméniens descendant des ancêtres de la ville d'Ani* (en arménien). Venise, 1830.

(7) *Chirak, topographie illustrée* (en arménien). Venise, 1881.

(8) *Les Ruines d'Ani, capitale de l'Arménie sous les rois Bagratides, aux Xe et XIe s.; Histoire et Description.* Saint-Pétersbourg, I, 1860; II, 1861. — *Voyage archéologique en Transcaucasie. Rapports sur un voyage archéologique dans la Géorgie et dans l'Arménie, exécuté en 1847-1848.* Saint-Pétersbourg, I, 1849; II, 1850; III, 1851.

taniantz) (1). Il est intéressant de constater que même Brosset ne fait pas exception, malgré qu'il ait eu à sa disposition les « copies » de Julius Kästner et les « estampages » d'Abich. Ce qui a rendu difficile la tâche de Brosset, c'est que les copies de Kästner ne sont que de simples croquis faits au crayon; le copiste était un excellent dessinateur, mais ne savait pas lire l'arménien, d'une part; d'autre part, les estampages d'Abich ne sont pas toujours à la hauteur, car « bon nombre de pierres à inscriptions d'Ani sont dans un état déplorable », remarque avec raison Brosset (2). Et encore, les auteurs mentionnés ne citent pas *toutes* les inscriptions de ces trois localités, soit par négligence, soit parce qu'il y en a qui n'ont été mises à jour que récemment par M. N. Marr (3) et par moi-même. Je dois ajouter pourtant que quelques jours avant mon départ d'Ani, j'ai eu la bonne fortune d'y déterrer une longue et nouvelle inscription, mais je n'ai pas eu le temps nécessaire pour la nettoyer et la déchiffrer entièrement.

Parmi les inscriptions que je présente ici, il y en a qui, malheureusement, sont tout à fait perdues pour la science ou sont à moitié mutilées; malgré cela, j'ai jugé nécessaire de donner *toutes les inscriptions,* en rétablissant celles qui aujourd'hui n'existent plus et en complétant les parties détériorées. J'ai suivi dans ce cas les ouvrages de mes prédécesseurs. J'ai marqué d'un astérisque les inscriptions qui sont aujourd'hui perdues, par conséquent celles que je n'ai pas vues; et j'ai mis entre deux crochets [ ] les parties restaurées par moi, indiquant dans les deux cas les travaux consultés et utilisés; là où je n'ai cité aucun ouvrage, la restauration est de moi.

En outre, j'ai pris soin de classer mes inscriptions par ordre chronologique. J'ai cru devoir mettre aussi l'année de celles auxquelles manquait la date et dont on pouvait approximativement indiquer l'époque; les autres, je les ai placées à la fin de chaque partie. J'ai en même temps numéroté les lignes de chaque inscription.

(1) *Annales sur pierres, Recueil des inscriptions arméniennes* (en arménien). Petropoli, 1913.

(2) *Les Ruines d'Ani,* p. 6.

(3) Voir *Bulletins de la Section orientale de la Société impériale d'Archéologie russe* (en russe). Saint-Pétersbourg, 1893.

Inutile de dire que les inscriptions arméniennes, comme toutes celles des peuples anciens, sont écrites en lettres majuscules, et que les mots ne sont pas séparés les uns des autres. Il n'y a presque pas de ponctuation; pas d'alinéa. A la fin de la ligne les mots sont coupés en deux au hasard, suivant la place disponible, sans aucun souci de la règle générale. L'orthographe de quelques mots est tout à fait différente de celle qu'on trouve chez les auteurs arméniens classiques; et linguistiquement il est prouvé que la forme **ՏԵՐՈՒԹԻՒՆ** des inscriptions d'Ani est plus correcte que le **ՏԷՐՈՒԹԻՒՆ** des classiques. La lexicologie et la grammaire nous sont présentées dans les inscriptions arméniennes sous un aspect différent de celles des auteurs anciens. On y voit souvent les formes dialectales et vulgaires, par exemple, **ԱՂՎՈՐ** « beau » pour *գեղեցիկ* (N° **108**), **ԱՆԴԱՐՁ ԱՌՆԵԼ** « léguer » pour *կտակել* (N° **174**), **Ի ԴՐՈՒՑ** « de dehors » pour *արտաքուստ* (N° **67**) etc.; des pluriels formés par les désinences : **-ԵԱՐ** (N° **14**), **-ԵՐ** (Nos **18, 40, 93, 166, 168, 195, 204, 212**) et **-ԱՆԻ** (Nos **14, 16, 28, 40, 66, 68, 69, 70, 74, 79, 87, 171, 212, 214**), au lieu de *-ք*. Il est surprenant surtout de voir, à Ani, si loin de la Petite Arménie, l'emploi des titres de **ՊԱՐՈՆ** « baron » (Nos **24, 56, 66, 67, 74, 83, 87**) et de « baronne » (Nos **66, 87**), et aussi le mot **ՊԱՏՐՈՆ** « patron, maître » (Nos **24, 48, 49, 68, 76, 87, 88, 89, 138, 174, 180, 214**), mots introduits en Cilicie pendant les expéditions des Croisades (1). Toutes ces différences dialectales et grammaticales sont indiquées au bas de chaque inscription et marquées dans une liste à la fin de cet ouvrage. Le lecteur trouvera là, dans cette liste, tous les noms propres mentionnés dans ces 223 inscriptions, ainsi que tous les mots qui ont une importance historique ou une valeur lexicographique. Mais je

(1) J'ai aussi relevé ce mot de **ՊԱՏՐՈՆ** « patron, maître » dans une inscription arménienne de l'église de Sainte-Rhiphsimé, près d'Edchmiatzine, datée de **ՉԽԵ** (= 1296). Mais cette inscription est écrite sous le gouvernement de Chahnchah II, ainsi que nous le voyons dans le texte; par conséquent, il ne faut pas s'étonner que le mot en question soit allé jusqu'à Vagharchapat. L'existence de ces mots dans la Grande Arménie s'explique par là que les Mkhargrdzélitzés étaient en relation avec les rois de la Petite Arménie et que, d'après le témoignage de Kirakos (ch. III), Zacharia II expédia des ambassadeurs chez le roi et le catholicos de Cilicie.

me hâte de dire que je n'ai pas jugé nécessaire d'attirer l'attention sur un autre fait qui est général dans ces inscriptions : c'est l'omission de la lettre Յ. En arménien, lorsqu'un mot est terminé par Ա et Ո, ces deux voyelles sont toujours suivies d'un Յ; ce Յ manque ici; de même ne sont pas marqués les Յ finals des génitifs-datifs, des ablatifs ainsi que des 3e personnes du singulier des temps présents. On trouvera ce Յ dans ma transcription.

Enfin, il y a, philologiquement et historiquement, beaucoup de choses à relever dans ces inscriptions qui intéresseront les savants.

Pour compléter mon travail j'ai cru devoir mettre sous les yeux des lecteurs quelques photographies des inscriptions et des monuments d'Ani, de Bagnaïr et de Marmachên, et d'ajouter, à la fin du volume, le plan d'Ani, ainsi que trois tableaux généalogiques : celui des Rois Bagratides arméniens, celui des Nouveaux Pahlavides et celui des Princes Mkhargrdzélitzé, ces deux familles ayant fourni les souverains de ces trois endroits.

Aussi ne puis-je terminer mon introduction sans dire quelques mots sur l'histoire d'Ani et de ses environs.

L'origine d'Ani est très ancienne. On ne sait au juste par qui et à quelle époque cette ville fut fondée. Nous savons seulement que vers 321 de l'ère chrétienne elle a été offerte par le roi d'Arménie, Tiridate III, à la famille noble des Kamsarakans, qui était apparentée à Tiridate. L'inscription N° 1 que j'ai été le premier à trouver à Ani, nous montre qu'en 622 la ville était déjà peuplée et qu'un certain religieux, Abisoghom vardapet, était le constructeur de la plus ancienne église de l'acropole.

Au VIIIe siècle, d'après les historiens arméniens, les Kamsarakans ont vendu le canton de Chirak, y compris Ani, au général Achot Msaker (+ 825), de la famille des Bagratides arméniens. Alors les Bagratides, après avoir traîné leur trône à Chirakavan (1) et à Bagaran, l'ont transporté définitivement à Ani.

Ce fut Achot III (953-977) qui, en 961, transforma Ani en capitale. Ce roi fit entourer la ville de murailles. Son fils, Sembat II (977-989), succédant à son père, a considérablement agrandi la capitale, la fortifiant par de solides remparts et de

(1) Aujourd'hui *Bach-Cheuréguel*.

grosses tours, isolés du monde extérieur par des fossés profonds. Il a aussi commencé la fondation de l'Église Cathédrale (1), mais il mourut avant l'achèvement; ce fut la pieuse reine Katranidê, épouse de son successeur, Gaguik I (989-1020), qui compléta cette œuvre (2). L'architecte de ce monument et de plusieurs autres édifices d'Ani était le célèbre Tiridate, qui restaura, « plus solidement qu'auparavant », les murs de Sainte-Sophie à Constantinople, lesquels s'étaient lézardés à la suite du tremblement de terre de 989 (3).

Pendant que la reine Katranidê construisait, dans le centre de la ville, la Cathédrale, dédiée à la Sainte Mère de Dieu, le roi Gaguik, dans un autre quartier d'Ani, sur la hauteur de Tsaghkadzor, érigeait une magnifique église, chef-d'œuvre de l'architecte Tiridate, et dédiée à saint Grégoire l'Illuminateur. C'est ce même Tiridate qui, aux frais du « Prince des Princes » Grigor le Pahlavide (+ 982), a dirigé la construction de l'église de Saint-Grégoire, appartenant à la famille des Apoughamriens. Pour l'entretien de cette église, l'épouse de ce prince, Chouchik, « Dame des Dames », offre des propriétés (4). Un de leurs fils, le prince Aplgharip, construisait à ses frais l'église de Saint-Sauveur (5), et peut-être aussi celle des Apôtres, et l'autre fils, le généralissime Vahram, érigeait à Marmachên l'église de Saint-Étienne dont l'érection dura quarante et un ans, comme l'indique l'inscription N° **212**.

L'église de la Sainte-Mère de Dieu à Bagnaïr fut aussi fondée par un membre de la famille des Pahlavides, un des fils du généralissime Vahram, Sembat le Magistère (6).

En dehors des églises déjà citées, il en existe encore deux autres renommées par leurs ornements et leur beauté; ce sont : 1° l'église de Saint-Grégoire l'Illuminateur ou « Nakhchli », c'est-à-dire « Peint », à cause des nombreuses peintures murales à l'intérieur, et 2° l'église de Saint-Jean, à Qiz-qalé.

(1) V. l'inscription N° **2**.
(2) V. N° **8**.
(3) Cf. Açoghik, *Histoire Universelle*, livre III, ch. XXVII.
(4) V. N° **3**.
(5) V. N°s **13** et **14**.
(6) M. Brosset, *Collection d'Historiens arméniens*, t. II, p. 443. Saint-Pétersb., 1876. Ici le chroniqueur, Samuel d'Ani, donne le chiffre de 1012, comme date de la fondation de cette église, mais ce doit être celle de l'achèvement.

Ces deux monuments ont été construits après la chute de la dynastie des Bagratides, sous la souveraineté de Zacharia II le Grand, comme l'indiquent les inscriptions Nos **28-29** et **40**. Ce prince et son frère sont appelés dans l'inscription N° **29**, rédigée par leur propre mère, « rois des Arméniens »!

Les vrais rois des Arméniens de la dynastie des Bagratides sont les suivants :

1. Achot I, 885-890.
2. Sembat I, 890-914.
3. Achot II le Fer, 914-929.
   Achot l'usurpateur, 921.
4. Abas, 929-953.
5. Achot III le Miséricordieux, 953-977, à Ani.
6. Sembat II le Conquérant, 977-989, à Ani.
7. Gaguik I Chahnchah, 989-1020, à Ani.
8. Sembat III ou Jean Sembat, 1020-1042, à Ani.
9. Achot IV, 1020-1042.
10. Gaguik II, 1042-1045, à Ani, + 1079 à Cyzistra (1).

La mort de Sembat III déchaîna contre Ani les attaques des Byzantins qui s'en disputaient la possession, car la ville avait été léguée aux Grecs par Sembat. Mais celui-ci avait agi sans le consentement des Arméniens, qui résistèrent de toutes leurs forces à l'invasion étrangère. Le mouvement contre les traîtres était dirigé par le célèbre généralissime Vahram le Pahlavide, qui réussit à écarter les étrangers et à faire monter sur le trône Gaguik II, fils d'Achot IV, le rival de Sembat III. Mais les querelles et les intrigues autour du royaume d'Ani ne cessèrent pas. Le jeune roi fut, par ruse, attiré à Constantinople, y fut retenu d'abord et ensuite exilé en Cappadoce par Constantin Monomaque, empereur d'Orient (1042-1054). Ce fut la fin du royaume d'Arménie (1045)! Alors les soldats de l'empereur byzantin pénétrèrent avec fureur en Arménie et traitèrent impitoyablement les habitants; ils ravagèrent tout et après avoir attaqué à quatre reprises la citadelle d'Ani, ils s'en emparèrent. Un historien contemporain, Aristakès de Lastivert, qui nous raconte cet événement, ajoute ces lignes : « Quand je me souviens des faits de ce désastre, je perds la tête, j'ai le délire, mes mains

(1) V. ma *Chronologie de l'Histoire d'Arménie*, p. 7. Paris, 1915.

tremblent d'effroi et il m'est impossible de continuer mon récit... (1). »

Ce n'est pas tout.

En 1064, Alp-Arslan continua plus cruellement encore l'œuvre destructrice des Grecs. Les Seldjoukides de Perse se ruèrent sur Ani et y passèrent au fil de l'épée tous les habitants. En voici le témoignage du même historien : « Il fallait voir les souffrances et l'agonie des hommes de tout âge; car on arrachait les enfants du sein de leurs mères et on les frappait impitoyablement contre les pierres, tandis que les mères arrosaient de leur sang et de leurs larmes leurs enfants; on massacrait le père et le fils ensemble; les vieillards et les jeunes, les prêtres et les diacres trouvaient tous également la mort par le fer. Ainsi, d'un bout à l'autre, la ville fut remplie de cadavres, et il fallait se frayer un passage au-dessus de ces cadavres. La grande rivière (2) qui passe par le côté de la ville prit la couleur du sang, tant étaient nombreux les tués et les cadavres qui devinrent la proie des animaux domestiques et sauvages; car il n'y avait personne pour les ensevelir et les couvrir de terre... (3). »

Quand Alp-Arslan fut devenu le maître d'Ani et de ses environs, il vendit la ville, en 1072, à un membre de la famille des Béni-Cheddad, Chaour ou Aboul-Séwar I, émir de Dowin, qui l'acheta pour son fils, Manoutchar. La ville fut reconstruite et peuplée de nouveau pendant que Manoutchar en fut le seigneur. Mais le fils de celui-ci, Chaour II, ne trouvant pas suffisant le nombre de mosquées que son père avait érigées à Ani, transforma en mosquée la Cathédrale des Arméniens, en même temps qu'il opprimait et maltraitait les habitants chrétiens. En 1124, ces derniers, pour se débarrasser de Chaour, livrèrent la ville au roi de Géorgie, David II le Réparateur. Après la mort de David, en 1126, Ani fut attaqué et repris par le fils de Chaour, Phadloun II. Pendant cette lutte une Arménienne du nom d'Aïtseamn (= la chèvre) assaillit du haut des murailles avec des pierres les adversaires. Voici à ce sujet les paroles du chroniqueur, Samuel d'Ani : « Il y avait sur les

(1) Aristakès de Lastivert, *Histoire*, chapitre x. Venise, 1844.
(2) Arpa-tchaï, *Akhourean* des auteurs arméniens.
(3) Aristakès de Lastivert, *Histoire*, ch. XXIV.

remparts une brave femme, au cœur viril, qui chassait à coups de pierres les ennemis s'efforçant de passer par les créneaux, sans tenir compte des flèches tombant sur elle du dehors : on l'appelait la Chèvre, nom répondant à son agilité (1). »

Enfin Ani, après avoir changé plusieurs fois de maîtres, passa définitivement aux Mongols (1236), grâce aux attaques furieuses de Tchormaghoun, général d'Ogotaï (2).

On ne sait rien de précis sur Ani pendant l'occupation des Mongols. Nous savons seulement, d'après les dernières inscriptions de la ville (N[os] **93** et **94**), qu'en 1348 Ani était encore habité. Nous savons aussi par une monnaie mongole au nom de « Sultan Ahmed Bahader Khan », de la dynastie des Djelaïrs, frappée en « Arménie », c'est-à-dire à Ani, que la vie continuait toujours dans la cité jusqu'à l'époque où régna ce prince (1382-1385). Mais, en 1385, Timour a complètement saccagé cette charmante ville ainsi que tout le canton de Chirak, et les quelques centaines de réfugiés qui purent échapper aux massacres, allèrent s'installer d'abord « dans la péninsule de Crimée, puis, se séparant en deux colonnes, passèrent, les uns en Galicie, en Podolie et en Volhynie, les autres en Moldavie (3) ». D'autres encore préférèrent aller à Astrakhan, à Djoulfa arménienne, à Trébizonde, à Van, à Sivas, en Cilicie et ailleurs.

Le dernier coup fut porté à Ani pendant la guerre russo-turque de 1877, époque à laquelle la ville était encore entre les mains des Turcs et où elle fut transformée en poste d'observation.

Le *Journal des Débats* du 22 avril 1922 annonce la destruction systématique des monuments arméniens par les Kémalistes et il donne comme certaine la dispersion du musée d'Ani et des inscriptions arméniennes que nous publions.

(1) M. Brosset, *Collection d'Historiens arméniens*, t. II, p. 461.
(2) Il est très probable que l'inscription N° **59** vise les Mongols.
(3) K. J. Basmadjian, *Histoire Moderne des Arméniens*, p. 38. Paris, 1917.

I

LES INSCRIPTIONS D'ANI

1

ANI. — Sur le mur extérieur d'une petite église sans coupole, au sommet de l'acropole (le n° 11 de notre Plan), côté Sud :

1. +[Ե]ՍԱԲԻՍՈՂ[ՈՄ]
2. ՎԱՐԴԱՊԵՏՇԻՆ Է
3. ՑԻՋԵԿԵՂԷՑԻՍ ԻԹՈ
4. ԻԱԿԱՆ[Ո]ԻԹԵԱՆՀԱ

Transcription : [Ե]ս՝ Աբիսող[ոմ] վարդապետ, շինեցի 'զեկե-ղեցիս, ի թուական[ո]ւթեան ՀԱ ։

Traduction : « [M]oi, Abiçogh[om] vardapet, j'ai construit cette église, en l'[a]n 71. »

L'année 71 de l'ère arménienne correspond à la date **622** après J.-C. (Consulter Ed. Dulaurier, *Recherches sur la Chronologie arménienne*. Paris, 1859).

On notera l'emploi incorrect de է dans շինեցի et dans զե-կեղեցիս.

Au sujet de cette inscription voir mes articles dans le *Mschak,* journal arménien de Tiflis, 1903, n° 186, et dans le *Journal Asiatique,* 1914, juillet-août, p. 160-161. — *Figure n°* 2.

2

ANI. — Sur le mur extérieur de la Cathédrale (le n° 1 de notre Plan), près de la base, côté Nord :

ՍՄՊԱՏ[ԱՅԷ]

Transcription : Սմպատ[այ (Բ) է] ։

Traduction : « [C'est de] Sembat (II). »

A noter Սմպատ pour Սմբատ.



Figure n° 1. — Fragment d'inscription byzantine à Ani. Voir page 340.

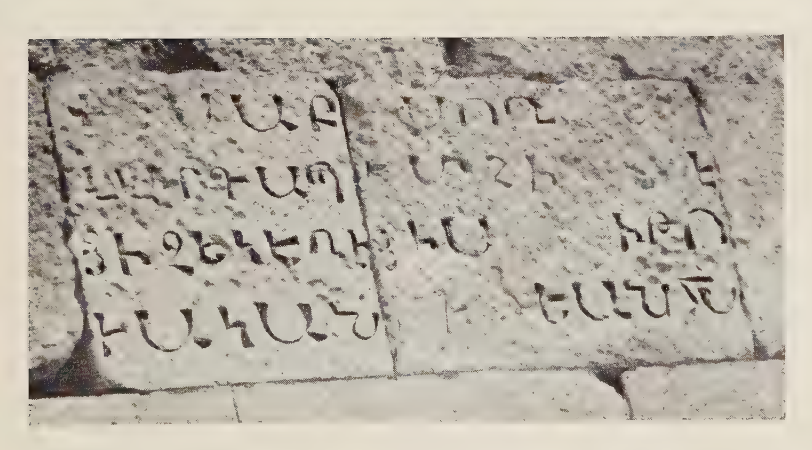


Figure n° 2. — Inscription N° 1. Voir page 348.

Le roi Sembat II est le vrai fondateur de la Cathédrale d'Ani, qui est le premier monument de l'art ogival en Arménie. V. N° 8.

Sans date, mais cette inscription est sûrement de 980 de notre ère.

3

ANI. — Sur le mur extérieur de l'église Saint-Grégoire des Apoughamriens (le n° 5 de notre Plan), côté Est :

1. +ՔՍԱԾՅՈՐԺԱՄ
2. ԳԱՍՓԱՌՈՔՀԱՒՐ
3. ԻՆՈՐՈԳԵԼԶԵՐԿԻՐ
4. ՈՂՈՐՄԵԱԳՐԻԳՈՐՈԾԱ
5. ՌԱՒՔՈ

Transcription : *Քրիստոս Աստուած, յորժամ գաս փառոք հաւր ի նորոգել զերկիր, ողորմեա՛ Գրիգորոյ, ծառայի քո :*

Traduction : « Christ Dieu, quand tu viendras dans la gloire de ton Père, pour renouveler la terre, aie pitié de Grigor, ton serviteur ! »

Ligne 2 : la forme *փառոք* indique incontestablement qu'à cette date l'*ô* manquait chez les Arméniens et que *աւ* se prononçait *ո* = *օ*.

Sans date, mais elle est sûrement de 980-982 de notre ère.

4

ANI. — Sur la façade, au-dessus de la porte de l'église de Saint-Grégoire, appartenant à la famille des Apoughamriens (le n° 5 de notre Plan) :

1. ԿԱՄԱՒՔՆԱՅԻՆԽԳԹՈՒԵՍՇՈՒՇԱՆՏԻԿՆԱ(Յ)
2. ՏԻԿԻՆԶԻՒԳԱԿԻՑԳՐԻԳՈՐՈՅԻՇԽԱՆԻԵՏՈՒԶՄՐՈՒ
3. ԱՆԱԿՈՒՂՊԱԿՍԻՍԲԳՐԻԳՈՐԻՍԿՈՐՀԱԿԱՌ (*sic*) ԳԱՅ ԻՄՈՑԿԱ(Մ)
4. ՅԱՒՏԱՐԱՑՑԺԸԻՑՆՆԶՈՎԱԾԷՀՈԳՈՎԵՒՄԱՐՄՆՈՎԵ ԻՔԱ

Transcription : *Կամաւքն Աստուծոյ, ի ՆԽԳ թուականիս, ես՝ Շուշան, տիկնաց տիկին, զուգակից Գրիգորոյ իշխանի, ետու զՄրու-*

անայ կուղպակս ի Սուրբ Գրիգոր ։ Իսկ որ հակառակ գայ յիմոց կամ յաւտարաց, ՅԺԸիցն նզոված է հոգով եւ մարմնով, եւ քա ։

Traduction : « Par la volonté de Dieu, en l'an 443, moi, Chouchan, dame des dames, épouse du prince Grigor, j'ai donné les boutiques de Mrouan à Saint-Grégoire. Quiconque des miens ou des étrangers y met obstacle, est spirituellement et corporellement maudit par les 318 (Pères), et... »

Cette inscription est restée inachevée, mais elle fut écrite une seconde fois, comme on le verra au N° **5**.

La date 413 de l'ère arménienne correspond à la date **994** de notre ère.

Ligne 2 : զեւգակից pour զուգակից. — 3 : On notera l'emploi de la forme vulgaire կուղպակ pour կրպակ = boutique.

5

ANI. — Au-dessus de l'inscription précédente :

1. ՅԱՆՈՒՆԱՅԿԱՄԵ
2. ՂԵՒԻՄՇՈՒՇԱՆԱՏԻԿՆԱՅՏԻԿ
3. ՆՈՋՈՐԵՏՈՒՋՄՐՈՒԱՆԱԿՈՒՂՊԱԿԵ (*sic*) ԻՍԲ
4. ԳՐԻԳՈՐ ։ Չ̅ ։ ԴՐԱՄ ։ Է̅ ։ ՍէԳԱՒ. ԵՒԾ̅ ։ ՄՐԱՈՒՆԱԺ.
Չ̅ ։ ԱՒՐԺԱ
5. ՄԻՔ̅Ր

Transcription : Յանուն Աստուծոյ, կամ եղեւ իմ՝ Շուշանայ, տիկնաց տիկնոջ, որ ետու զՄրուանայ կուղպակս ի Սուրբ Գրիգոր, Չ դրամ. Է Սէդայի, եւ Ծ Մրուանայ ։ ԺՉ աւր ժամ ի Քրիստոս ։

Traduction : « Au nom de Dieu, j'ai eu le désir, moi, Chouchan, dame des dames, et j'ai donné à Saint-Grégoire les boutiques de Mrouan (ainsi que) 80 drachmes, (dont) 7 de Sêda et 50 de Mrouan. 16 jours d'offices au Christ. »

Les trois dernières lignes de cette inscription sont tracées entre celles de la précédente.

Sans date, mais elle est sûrement de la même époque que la précédente, c'est-à-dire de l'an **994** de notre ère.

Ligne 3 : կուղպակե pour կուղպակս = կրպակս = les boutiques.

Figure n° 3. — Inscriptions Nos 8 et 9. Voir pp. 351 et 353.

6

ANI. — Dans une des grottes creusées dans la vallée de Tsaghkadzor ou d'Aladja-Tchaï :

1. ՔԱԾՈՂՈՐՄԵԱՇՈ
2. ԻՇԱՆԱԱՂԱԽՆՈ
3. ՔՈ

Transcription : *Քրիստոս Աստուած, ողորմեա՛ Շուշանայ, աղա-խնոյ քո ։*

Traduction : « Christ Dieu, aie pitié de Chouchan, ta servante ! »

Sans date, mais elle doit être postérieure à **994**, entre **994** et **1036/40**.

7

ANI. — Sur l'extérieur de la grande muraille de la ville, entre la porte principale et celle de Kars (entre n° 21 et n° 22 du Plan) :

ԱՇՈՏՈՅԻՇԽԱՆ[ԱՅԻՇ]ԽԱՆԻԷ

Transcription : *Աշոտոյ իշխան[աց իշ]խանի է ։*

Traduction : « C'est d'Achot, prince [des pr]inces ».

Cette inscription ne peut être postérieure à **1002**.

8

ANI. — Sur l'extérieur du mur de la Cathédrale (le n° 1 de notre Plan), côté Sud :

1. ԻՆԾԹՀԱՅՈՑ+ՄԺԹԹՀՈՌՈՄՈՑԲԵՆԻԱՄԻ(Ն)ԳՐԷ
2. +ԻԺԱՄԱՆԱԿՍ ԱԾԱՊԱՏԻԻԵԻՀՈԳԵԻՈՐ ՏՆՍԱՐԳ
3. ՍԻՀԱՅՈՑԿԱԹԱՂԻԿՈՍԻԵԻԻՄԵԾԱՓԱՌԹԱԳԱԻ
4. ՈՐՈԻԹԵԱՆՆԳԱԳԿԱՀԱՅՈՑԵԻՎՐԱՑՇԱՀԱՆՇԱՀԻ
5. ԵՍԿԱՏՐԱՆԻԴԷՀԱՅՈՑԹԱԳՈԻՀԻԴՈԻՍՏՐՎԱՍԱԿԱ
6. ՍԻԻՆԵԱՑԹԱԳԱԻՈՐԻՅՈՂՈՐՄՈԻԹԻԻՆՆ ԱՅԱՊԱԻ
7. ԻՆԵՑԱԵԻՀՐԱՄԱՆԱԻԱՌՆԻՄՈԳԱԳԿԱՇԱՀԱՆՇԱՀԻ
8. ՇԻՆԵՑԻՉՄԻԿԱԹԱՂԻԿԷՍՁՈՐԷՐՀԻՄՆԱԴՐԵԱԼ

9. ՄԵԾԻՆՍՄՊԱՏԱԵԻԿԱՆԳՆԵՑԱՔՏՈԻՆԱ̅Ց̅ՆՈՐՈԳ
10. ԵԻԿԵՆԴԱՆԻԾՆՈԻՆԴՀՈՅԳԵԻՈՐԵԻԱՐՁԱՆՄՇՏ
11. ՆՋԵՆԱԻՈՐԶԱՐԴԱՐԵՑԻԵԻԶԱՐԴԻԻՔՊԱՏՈԻԱԿ
12. ԱՆԱԻՔՆՈԻԷՐՔԻՆՁԻՔ̅Ս̅ԵԻԶԱՐՄԻՑԻՄԵԻՈՐԴՈՑ
13. ՍՄՊԱՏԱԱԲԱՍԱԵԻԱՇՈՏՈ

Transcription : *Ի ՆԾ թուականիս Հայոց, ՄԺԹ թուականին Հոռոմոց, Բենիամին գրէ. Ի ժամանակս աստուածապատիւ եւ հոգեւոր տեառն Սարգսի, Հայոց կաթողիկոսի, եւ ի մեծափառ թագաւորութեանն Գագկայ (Ա), Հայոց եւ Վրաց շահանշահի, ես՝ Կատրանիդէ, Հայոց թագուհի, դուստր Վասակայ, Սիւնեաց թագաւորի, յողորմութիւնն Աստուծոյ ապաւինեցայ, եւ հրամանաւ առն իմոյ՝ Գագկայ շահանշահի՝ շինեցի զսուրբ կաթողիկէս, զոր էր հիմնադրեալ մեծին Սմպատայ (Բ). եւ կանգնեցաք տուն Աստուծոյ, նորոգ եւ կենդանի, ծնունդ հոյգեւոր եւ արձան մշտնջենաւոր. զարդարեցի եւ զարդիւք պատուականաւք, նուէրք ինձ ի Քրիստոս, եւ զարմից իմ եւ որդւոց՝ Սմպատայ, Աբասայ եւ Աշոտոյ :*

Traduction : « En l'an 450 des Arméniens, en 219 du comput des Grecs, Benjamin écrit : Au temps du seigneur spirituel, honoré de Dieu, Sarguis, catholicos des Arméniens, et sous le majestueux règne de Gaguik (I), chahnchah d'Arménie et de Géorgie, moi, Katranidê, reine d'Arménie et fille de Vaçak, roi de Siuniq, j'ai eu recours à la miséricorde de Dieu et, avec la permission de mon époux, Gaguik, chahnchah, j'ai construit cette sainte Cathédrale dont les fondements avaient été posés par le grand Sembat (II); nous avons érigé la maison de Dieu, nouvelle et vivante, comme un enfant spirituel et un monument éternel; je l'ai embellie d'ornements précieux, offrandes faites au Christ par moi, par ma famille et par mes fils Sembat, Abas et Achot. »

Lignes 3 et 8 : *կաթաղիկոս* et *կաթաղիկէ* pour *կաթողիկոս* et *կաթողիկէ*. — 9 et 13 : *Սմպատ* pour *Սմբատ*. — 10 : *հոյգեւոր* pour *հոգեւոր*.

La date 450 de l'ère arménienne correspond à la date **1001** de notre ère.

Cette inscription a été terminée par une autre personne, qui a continué à écrire sur la 13e ligne, ainsi qu'on le verra dans le

numéro suivant. — Pour le vrai fondateur de la Cathédrale V. aussi N° **2**. — *Figure n° 3.*

9

ANI. — Sur le mur extérieur de la Cathédrale, à la suite de l'inscription précédente :

1. ՀՐԱՄԱՅԵԱԼԵՄԵՍՏՐ
2. ՍԱՐԳԻՍՍՊԱՍԱՒՈՐԱՑԵԿԵՂԵՑՒՈՅՍՅԵՏԵԼԻՑԲԱ
3. ՐԷՊԱՇՏԹԱԳՈՒՀՒՈՅՍԶՎԱՐԴԱՒԱՐԻՆՑԻՍ
4. ՆԵԱԿՍՆՄԻՈՎՔԱՌԱՍՆԻՒԿԱՏԱՐԵԼԱՆԽԱՓԱՆ
5. ՄԻՆՉԵՒԻԳԱԼՈՒՍՏՆՔԻ. ԷԹԷՈՔԶԱՐՁԱՆԱԳՐ
6. ԵԱԼԴԱՆՓՈՅԹԱՌՆԷԴԱՏԱՊԱՐՏԵԱԼԵՂԻՑԻՔԷ
7. ԻՎԵՑՌՆԼԵՒԳԱՄԱՑՆԱԴԱՄԱ. ԻՌԵՒԲԺԱՄԻՄԱՐ
8. ՄՆԱՆԱԼՈԱԾՆԲԱՆԻՉԵՒԺԱԱՄԻՀԱՒԱՏԱԼՈՒՔՍ
9. ՀԱՅՈՑԳՐԵՑԱՒՅԻՇԱՏԱԿԱՐԱՆՍԻՁԵՌՆԻՄԲԵՆԷ.

Transcription : Հրամայեալ եմ, ես՝ տէր Սարգիս, սպասաւորաց եկեղեցւոյս, յետ ելից բարէպաշտ թագուհւոյս՝ զՎարդաւարին յիսնեակն միով քառասնիւ կատարել անխափան, մինչեւ ի գալուստն Քրիստոսի : Էթէ ոք զարձանագրեալդ անփոյթ առնէ, դատապարտեալ եղիցի ի Քրիստոսէ :

Ի վեց հազար չորեքհարիւր երեսուն եւ երեք ամացն Ադամայ, ի հազար եւ երկոտասան ամի մարմնանալոյ Աստուածն Բանի, ի Չ եւ ԺԱ ամի հաւատալոյ ի Քրիստոս Հայոց, գրեցաւ յիշատակարանս ի ձեռն իմ՝ Բենիամինէ :

Traduction : « Moi, dom Sarguis, j'ai imposé aux serviteurs de cette église de célébrer, après le décès de la pieuse reine, jusqu'à la venue du Christ, une messe, sans opposition, pendant la cinquantaine de la Transfiguration. Si quelqu'un néglige ce qui est écrit ici, qu'il soit condamné par le Christ.

« En 6433 depuis Adam, en 1012 de l'incarnation du Verbe divin, en 711 depuis la conversion des Arméniens au Christ, ce mémorial fut écrit par moi, Ben(jamin). »

Cette partie de l'inscription est donc de **1012**, et la date de la conversion des Arméniens au christianisme remonte à 301.

Ligne 2-3 : բարէպաշտ pour բարեպաշտ. — 3 : Վարդաւար

pour *Վարդավառ*. — 4 : *քառասուն*, dans le sens de « messe », n'existe pas dans les dictionnaires; mais il est certain qu'il signifie « messe ». — 5 : *էթէ* pour *եթէ*, ce qui prouve que *ե*, au commencement des mots, ne se prononçait pas *yé*, mais bien *é*, contraire à la théorie de beaucoup de grammairiens actuels. V. aussi les N^os **11, 28, 33, 39, 40, 49 58, 83, 88, 96, 109, 117, 156, 162, 173, 174, 176, 180, 182, 185, 186, 204, 214**. — *Figure n° 3*.

10

ANI. — Au-dessus de la porte d'entrée de l'église des Apôtres (le n° 2 du Plan) :

1. [ՆԶ.ԹՈՒ.
2. ՇՆՈՐՀԻՆԱՅԵՍԱԲՈՒՂԱՄՐՈՐԴԻՎԱՀՐԱՄԱՅԻՇԽԱՆ ԱՅԻՇԽԱՆԻԵՏՈՒԶԿԱ]ՌՆՈՒՏԻԱՐՏՆԻ
3. [ՍԲԱՌԱՔԵԼՔՍՎՍԵՂԲԱՒՐԻՄՈԳՐԻԳՈՐՈՅԱՌՈՂՋ ՈՒԹԵԱՆԵՒԿԵՆԱՑՆՅԵՐԿԱՐՈ]ՒԹԵԱՆ

Transcription : [*ՆԶ թուականիս, շնորհիւն Աստուծոյ, ես՝ Աբու-ղամր, որդի Վահրամայ իշխանաց իշխանի, ետու զԿա]ռնուտի արտն ի [Սուրբ Առաքեալքս, վասն եղբաւր իմոյ՝ Գրիգորոյ առողջութեան եւ կենացն յերկարո]ւթեան :*

Traduction : « [En 480, par la grâce de Dieu, moi, Apoughamr, fils de Vahram, prince des princes, j'ai donné] le champ [de Ca]rnout aux [Saints-Apôtres, pour la santé et la prolong]ation [de la vie de mon frère Grigor.] »

Restitution d'après Abich, cité par Brosset (*Voyage archéologique en Transcaucasie*, 3e Rapport, p. 86), d'après Alishan (*Chirak*, p. 60) et d'après Sarguissian (*Topographies*, p. 130).

La date 480 de l'ère arménienne correspond à la date **1031** de notre ère.

11

ANI. — Sur le mur extérieur de l'église de Saint-Grégoire des Apoughamriens (le n° 5 du Plan) :

1. +ԿԱՄԱՒԲՆԱՅԵՍՎԱՀՐԱՄԻՇԽԱՆԱՅԻՇԽԱՆԵՏՈՒԶ ԻՄՈՐԴՈՅՆԶԱՊՈՒԽԱՄՐԻՈԳԵԲԱԺԻՆԵՒԳ

2. ՆԵՑԻԲ̅ԿՈՒՂՊԱԿԶԼՈՐԱԳՈՅՆԻՆԵՒԶՈՐՍԱՒՏԻՆՈՇԱ ԿԱՆՑԵՏՈՒԻՍԲԳՐԻԳՈՐԻԵՒՔԱ(ՀԱ)Ն(ԱՅՔ)ԵԿԵՂԵՑԻՔՍ

3. ՈՐՈՒՆԻՆԻՏԱՐԻՆԳ̅ՔԱՌԱՍՈՒՆՔԱՐԴԷԹԷՈՔՀԱԿԱ Ռ(ԱԿ)ԳԱՅԻՄՈՅԿԱՄՅԱՒՏԱՐԱՑՆԶՈՎԵԱԼԵՂԻՑ(Ի)

4. ԻՀԱՒՐԷԵՒՅՈՐԴՈԵՒԻՍԲՀՈԳՈՅՆՅ̅Ժ̅Ը̅ՀԱ(ՅՐԱՊԵՏԱ Ց)ԵՒԱՊՈՒԽԱՄՐԻՄԵՂԱՑՆՊԱՐՏԱԿԱՆԵՂԻՑԻԱՌԱՋԻԱՅ

Transcription : *Կամաւքն Աստուծոյ, ես՝ Վահրամ, իշխանաց իշխան, ետու զիմ որդւոյն՝ զԱպուխամրի ոգեբաժին, եւ գնեցի Բ կուղպակ, զԼորագոյնին եւ զՈրսաւտին, Ոշականց. ետու ի Սուրբ Գրիգորի. եւ քահանայք եկեղեցիքս որ ունին՝ ի տարին Գ քառասունք ։ Արդ, էթէ ոք հակառակ գայ յիմոց կամ յաւտարաց, նզովեալ եղիցի ի Հաւրէ, եւ յՈրդւոյ, եւ ի Սուրբ Հոգւոյն, ՅԺԸ հայրապետաց, եւ Ապուխամրի մեղացն պարտական եղիցի առաջի Աստուծոյ ։*

Traduction : « Par la volonté de Dieu, moi, Vahram, prince des princes, j'ai donné la rançon de l'âme de mon fils, Apoughamr, et j'ai acheté deux boutiques, celle de Loragouyn et celle d'Orsaut, aux Ochakaniens; je les ai données à Saint-Grégoire, et les prê(tres) de cette église qui les tiennent, (doivent) 3 messes par an. Or, quiconque, des miens ou des étrangers, s'y opp(ose), qu'(il) soit maudit du Père, du Fils et du Saint-Esprit, (ainsi que des) 318 Pè(res), et qu'il soit chargé devant Dieu des péchés d'Apoughamr. »

Ligne 1 : *ոգեբաժին*, quoique ne se trouvant pas dans les dictionnaires arméniens, signifie sans doute « rançon de l'âme ». — 2 : *Ոշական* pour *Օշական*, ce qui prouve que la lettre *ո* (*o* bref) se prononçait, au commencement des mots, comme un simple *o*, au lieu du *vo* actuel. — 3 : *էթէ* pour *եթէ*; V. à ce sujet le N° 9.

Sans date, mais elle est écrite entre **1031** et **1033**.

12

ANI. — Sur le mur intérieur de la Cathédrale (le n° 1 du Plan), à côté de la porte méridionale :

[ԻԹ]ՈՒ ։ Ն̅Ձ̅Բ̅ ։

Transcription : [Ի Թ]ուականիս ՆՁԲ ։

Traduction : « [En l'a]n 482. »

La date 482 de l'ère arménienne correspond à la date 1033 de notre ère.

13

ANI. — Sur le mur extérieur de l'église de Saint-Sauveur (le n° 6 du Plan), côté Nord :

1. +ԻՆՁԴԹՈՒԱԿԱՆԻՍԵՍԱՊԼՂԱՐԻՊՄԱՐԶՊԱՆԵԴԻ
2. ՀՐՈՎԱՐՏԱԿԻՍՄՊԱՏԱՇԱՀԱՆՇԱՀԷԱՌԿԱՅՍՐՆ
3. ՅՈՒՆԱՅՄԻԽԷԼԻԿՈՍՏԱՆԴԻՆՈՒՊՈԼԻՍԵՒՇԱՏՁԱՆԻ ԻԵՒ
4. ՄԵԾԱԾԱԽԳԱՆՁԻՒԲԵՐԻՄԱՍՆԻՍՐԲՈԽԱՁԷՆԵՒԵԿ
5. ԵԱԼԿԱՏԱՐԵՑԻԶՏԱՃԱՐՍԶԱՅՍԵՒԶՆՇԱՆՆԼՈՒՍՈԿԱ
6. ՆԳՆԵՅԻՒՊՍԱԿՀԱՐՍԻՆՍՔԻԵՒԵԴԻԼՈՒԾՍՊԱՍԱՒՈՐ ԱՅԵԿԵՂ
7. ԵՅՈՅՍԶԿԻՒՐԱԿԷԻՆԱՒՐՆԳԻՇԵՐԱՊԱՇՏԱՒՆԱՌՆԵԼ ՄԻՆՁԵՒ
8. ԻԳԱԼՈՒՍՏՆՔԻԵՒՔԱՀԱՆԱՈՐՄԵՌԱՆԻՒՍԲՓՐԿՁԻՍ Բ̅ՄԻԿԱԼ
9. ՅԵՆՅԵԿԵՂԵՅԻՔԴԵՒԵԹԵՈՔԻՔԱՀԱՆԱՅԻՅԵԿԵՂԵՅՈ ՅՍԵՒ
10. ՅԻՄՍՊԱՍՈՒՅՍԵՒԿԱՄԻԳՐԵՆՈՅՍՅԱՓՇՏԱԿԷԿԱՄ ԾԱԽԵԼՈՎ
11. ԿԱՄԶԻՆՁԵՒԻՅԷՊԱՏՃԱՌԱՆԱՒԵՒԿԱՄԶԱԳԱՀՈՒԹ ԵՆ
12. ԶՀԵՏԵՐԹԱԵՒԶԵԿԵՂԵՅՈՅՍՄՈՒՏՔՍԽՈՐԷԵՒՍԲՓՐ ԿՁԻՍԻՊԷՏՍՈԶԱ
13. ՆՅՈՒՅԱՆԼՅՃԸՀԱՅՐԱՊԵՏԱՅՆՆԶՈՎԵԱԼԼԻՅԻԵՒՈՐ ԶԳՐԻԳՈՐԻՐԻ
14. ՅՈՒՈՐԴԻՔՍՅԵԿԵՂԵՅՊԱՆՈՒԹԵՆԷՀԱՆԷԿՐԿԻՆԱՆ ԻԾԻՅԴՊԱՐՏԱԿԱՆԼԻՅԻ
15. ԻՍԿԿԱՏԱՐԻԶԳՐԻՍԱՒՐՀՆԵԱԼԼԻՅԻ ։ ԶԳԵՈՐԳԳՐԻ ԶՅԻՇԵՍԶ(Ի)ՔԻՏՐ ։

Transcription : Ի ՆՁԴ թուականիս, ես՝ Ապլղարիպ մարզպան,

եղի հրովարտակ ի Սմպատայ (Գ) շահանշահէ առ կայսրն Յունաց՝
Միխէլ, ի Կոստանդինուպօլիս, եւ շատ ջանիւ եւ մեծածախ գանձիւ
բերի մասն ի Սրբոյ Խաչէն. եւ եկեալ կատարեցի զտաճարս զայս,
եւ զնշանն լուսոյ կանգնեցի, ի պսակ հարսինս Քրիստոսի. եւ եղի
լուծ սպասաւորաց եկեղեցւոյս՝ զկիւրակէին աւրն գիշերապաշտաւն
առնել, մինչեւ ի գալուստն Քրիստոսի ։ Եւ քահանայ որ մեռանի
ի Սուրբ Փրկչիս, քառասունք մի կալցեն յեկեղեցիքդ ։ Եւ եթէ ոք
ի քահանայից եկեղեցւոյս՝ եւ յիմ սպասուցս եւ կամ ի գրենոյս
յափշտակէ, կամ ծախելով, կամ զինչ եւ լինէ պատճառանաւք,
եւ կամ՝ զագահութեան զհետ երթայ, եւ զեկեղեցւոյս մուտքս խորէ,
եւ Սուրբ Փրկչիս ի պէտս ոչ անցուցանէ, ՅԺԸ հայրապետացն
նզովեալ լիցի ։ Եւ որ զԳրիգոր իրիցու որդիքս յեկեղեցպանութենէ
հանէ, կրկին անիծիցդ պարտական լիցի ։ Իսկ կատարիչ գրիս՝
աւրհնեալ լիցի ։

ԶԳեորգ գրիչ յիշեսջիք ի Տէր ։

Traduction : « En 484, moi, le marzpan Aplgharip, j'ai remis à Michel, empereur des Grecs à Constantinople, un édit de Sembat (III), chahnchah, et avec beaucoup d'efforts et de grandes dépenses, j'ai apporté une parcelle de la Sainte Croix ; et en rentrant, j'ai achevé ce temple et dressé le Signe de Lumière, comme la couronne de la fiancée du Christ. J'ai aussi imposé aux serviteurs de cette église l'obligation de faire l'office de nuit le dimanche, jusqu'à la venue du Christ. Et si un prêtre de Saint-Sauveur meurt, on dira (pour lui) une messe dans ces églises (*sic*). Si quelqu'un des prêtres de cette église enlève soit mes objets du culte, soit mes livres, si, en dépensant, ou pour n'importe quelle raison, ou bien en se laissant aller à l'avarice, il dérobe les revenus de cette église, et les détourne au préjudice de Saint-Sauveur, qu'il soit maudit par les 318 Pères. Et aussi, celui qui privera les fils du prêtre Grigor de la garde de l'église, qu'il soit doublement anathématisé ; mais que l'exécuteur de cet écrit soit béni ! — Souvenez-vous auprès du Seigneur de l'écrivain Guéorg. »

Ligne 2 : Սմպատ pour Սմբատ. — 3 : Միխէլ pour Միքայէլ. — 8 : Ք̅ pour քառասունք = messe ; V. le N° 9. — 9 : եթե pour եթէ. — 13-14 : իրիցու pour երիցու. — 15 : Գեորգ pour Գէորգ.

L'année 484 de l'ère arménienne correspond à la date **1035** de notre ère.

14

ANI. — Sur le mur extérieur de l'église de Saint-Sauveur (le nº 6 du Plan), côté occidental :

1. +ՅԱՄՍԱԾԱՊԱՏԻՒԵՒՀՈԳԵՒՈՐՏՆՊԵՏՐՈՍԻՀԱՅ
2. ՈՑԿԱԹՈՂԻԿՈՍԻԵՒԻԹԱԳԱՒՈՐՈՒԹԵԱՆՍՄԲԱՏԱ
3. ՈՐԴԻՈԳԱԳԿԱՇԱՀԱՆՇԱՀԻԻՆՁԵԹՈՒԱԿԱՆԻՍԵՍԱՊՂ
4. ՂԱՐԻՊՄԱՐԶՊԱՆՈՐԴԻԳՐԻԳՈՐՈԻՇԽԱՆԻԵՒԹՈՌՆԱ ՊՈՒ
5. ՂԱՄՐԻԵՒԵՂԲԱՅՐՎԱՀՐԱՄԱԵՒՎԱՍԱԿԱՇԻՆԵՑԻԶՍ ՈՒՐԲՓՐԿԻ
6. ՉՍԻՄԱՅՐԱՔԱՂԱՔՍՅԱՆԻՇԱՏՋԱՆԻՒԵՒՄԵԾԱԾԱԽ ԳԱՆ
7. ՁԻՒԵՒԳՆԵՑԻՀԱԼԱԼԸՆՉԻՑԻՄՈՑԿՈՒՂՊԱԿԱՆԻ : Գ : ԵՒՁԻ
8. [ԹԱՀԱՆՔԵՒԱՅԳԻԵՒՀՈՂԵԱՐԵՒԵՏՈՒԻՍՈՒՐԲՓՐԿԻ ՉՍԵՒ
9. ԶԱՐԴԱՐԵՑԻՈՍԿԻՈՎԵՒԱՐԾԱԹՈՎԵՒԱԿԱՄԲՔՊԱՏՈ ՒԱԿԱ
10. ՆԱՒՔԵՒԵՏՈՒԱՒԵՏԱՐԱՆԵՒՏԱՒՆԱԿԱՆԵՒՆՈ
11. ՐՈԳԵՑԻՀԻՆԵՒՆՈՐԿՏԱԿԱՐԱՆԱՒՔԵՒԿԱՆԳՆԵՑԻՄ ԻԼԱՌ
12. ԱՉԻՍԲՓՐԿՉԻՍ.ԱՐԴԵԹԷՈՔԻՄԵԾԱՑԿԱՄԻՓՈՔՈՒ ՆՑ
13. (ՑԻՄՍՊ)ԱՍՈՒՑՍԵՒԿԱՄՅԱՅԼԻՐԱՅՍՈՐԵՏՈՒԵՒՅԱ ՓՇՏ
14. (ԱԿԷԵՒ)ԽԱՓԱՆԼԻՑԻՅԺԸՀԱՅՐԱՊԵՏԱՑՆՆԶՈՎԵԱԼ ԼԻՑԻ
15. (ԻՍԿՅԵՏԵԼԻ)ՑԻՄՈՑՅԱՇԽԱՐՀԷՍ.ԵԴԻԼՈՒԾԻՎԵՐԱ ՍՊԱՍԱՒՈՐԱՑԵ
16. (ԿԵՂԵՑՈՑՍ)ԶՎԱՐԴԵՎԱՌԻՆԽՈՒՆՍՆԱՆԽԱՓԱՆԿԱ ՏԱՐԵԼՄԻՆ
17. (ՉԵՒԻԳԱԼՈՒՍ)ՏՆՔՐԻՍՏՈՍԻ.ԸՆԴՆՄԻՆԵՒԶ
18. .....(ՈՐ)ԴԻՈԳԱԳԿԱՍՄՊԱՏԱՇԱՀԱՆՇԱՀԻ :]

Transcription : Յամս աստուածապատիւ եւ հոգեւոր տեառն Պետրոսի, Հայոց կաթողիկոսի, եւ ի թագաւորութեան Սմբատայ (Գ), որդւոյ Գագկայ (Ա) շահանշահի, ի ՆՁԵ թուականիս, ես՝ Ապլղարիպ մարզպան, որդի Գրիգորոյ իշխանի, եւ թոռն Ապու-ղամրի, եւ եղբայր Վահրամայ եւ Վասակայ, շինեցի զՍուրբ Փըր-կիչս, ի մայրաքաղաքս յԱնի, շատ ջանիւ եւ մեծածախ գանձիւ. եւ գնեցի՝ ի հալալ ընչից իմոց՝ կուղպականի Գ, եւ ձի[թահանք, եւ այգի, եւ հողեար. եւ ետու ի Սուրբ Փրկիչս, եւ զարդարեցի ոսկւով եւ արծաթով եւ ակամբք պատուականաւք. եւ ետու Աւետարան եւ Տաւնական, եւ Նորոգեցի Հին եւ Նոր Կտակարանաւք. եւ կանգնեցի միլ առաջի Սուրբ Փրկչիս : Արդ, եթէ ոք՝ ի մեծաց կամ ի փոքունց՝ չիմ սպասուցս եւ կամ յայլ իրացս որ ետու, եւ́ յափշտա-կէ եւ խափան լիցի, ՅԺԸ հայրապետացն Նզովեալ լիցի : Իսկ, յետ ելից իմոց յաշխարհէս, եդի լուծ ի վերայ սպասաւորաց եկեղեց-ւոյս՝ զՎարդեվառին քառասունսն անխափան կատարել, մինչեւ ի գալուստն Քրիստոսի : Ընդ նմին եւ զ..... որդւոյ Գագկայ՝ Սմպատայ (Գ) շահանշահի :]

Traduction : « Dans l'année du seigneur spirituel, honoré de Dieu, Pétros, catholicos des Arméniens, et sous le règne de Sembat (III), fils de Gaguik (I), chahnchah, en l'an 485, moi, le marzpan Aplgharip, fils du prince Grigor, petit-fils d'Apou-ghamr, et frère de Vahram et de Vaçak, j'ai construit, avec de grands travaux et des dépenses considérables, ce Saint-Sauveur, dans la métropole d'Ani; j'ai aussi acheté, de ma fortune légitime, 3 boutiques et un mou[lin, ainsi qu'une vigne et des terres; et je les ai donnés à ce Saint-Sauveur, que j'ai orné d'or, d'argent et de pierres précieuses; j'ai également donné un Évangile, un Lectionnaire, et un Ancien et un Nouveau Testament; j'ai érigé aussi une stèle devant ce Saint-Sauveur. Or, si quelqu'un, grand ou petit, met obstacle ou enlève soit mes objets du culte, soit d'autres choses que j'ai données, qu'il soit maudit par les 318 Pères. J'ai imposé aux serviteurs de cette église de dire, après mon décès, une messe, sans opposition, à la Transfiguration, jusqu'à la venue du Christ. En même temps (célébrer) aussi pour Sembat (III), chahnchah, fils de Gaguik. »]

Ligne : 7 հալալ, mot arabe signifiant « légitime ». կուղպակ-

անի, forme vulgaire pour կուղպակս, avec une désinence -անի pour le pluriel. — 8 : հողեար, forme vulgaire pour հողս, avec une autre désinence -եար pour le pluriel. — 11 : միլ est l'arabe ميل qui, d'après le P. N. Akinian, ici signifierait « stèle ». — 16 : խ̄ունք pour քառասունք. — 18 : Սմպատ pour Սմբատ.

A partir de l. 8 l'alinéa et les mots placés entre parenthèses ( ) sont de moi, car le texte manquait.

Restitution d'après Bejechkian (*Voyage en Pologne*, p. 73) et d'après Djalaliantz (*Voyage en Arménie Majeure*, t. II, p. 7).

La date 485 de l'ère arménienne correspond à la date **1036** de notre ère.

15

ANI. — Sur le mur extérieur de l'église de Saint-Sauveur (le nº 6 du Plan), côté septentrional :

1. ԻՆՁԵԹՈՒԱԿԱՆԻՍՀԱՅՈՑԵՒԻՄԵԾԱՓԱՌ
2. ԹԱԳԱՒՈՐՈՒԹԵԱՆՍՀՁԱՒՐԵՒՏԻԵԶԵՐԱԿԱԼՍՄԲԱՏ
3. ԱՈՐԴԻՈԳԱԳԿԱՀԱՅՈՑԵՒՎՐԱՑՃԱՀԱՑՆՃԱՀԻԿԱՄԵ
ՂԵՒ
4. ԻՆՁՏՆՊԵՏՐՈՍԻՀԱՅՈՑԿԱԹՈՂԻԿՈՍԻՏԱԼՁԱՅԳԻՆԱ
ՃՆԿԻՈՐ
5. ԻՄԵՐԿՈՐԴՈԱՐԿԱԾԷՐՔՍԱՍԷՐՄԱՐՁՊԱՆԻՆԱՊԼՂԱ
ՐԻՊԱՈՐԴԻՈԳՐԻ
6. ԳՈՐՈՊԱԼՀԱՒՈՒՆԻՈՎԱՍՆԱՌԱՒԵԼՍԻՐՈՑՆԵՒԵՐԱԽ
ՏԵԱՑՆՁՈՐ
7. ԾԱՌԱԵԱԼԷՐՁՍԲԼՈՒՍԱՒՈՐՁԻԱԹՈՌՍԱՐԴՏՈՒԱՔՈ
ՐՄՈՎԵՒ
8. ԾԱՌՈՎՔՊՏՂԱԲԵՐՈՎՔԵՒԱՆՊՏՂԱՒՔԵՒԽՈՏԱԳԵՏ
ՆՈՎՔԵՒ
9. Գ̄ԱՒՐՁՈՒՐԱՁԱՏԻԽԱԼԱԷԵՒԻԳԵՂՁԷՅԱՄԵՆԱՅՆՀԱՍ
ՈՒՑ
10. ԵՒԳՐԵՑԱՔՄԵԾԱՒՀԱՍՏԱՏՈՒԹԵԱՄԲՁԿՏԱԿՍՁԱՑ
ՍԻՍԿՆԱԸՆԾԱԵԱՑՅԻՒՐՃԻՆԵԱԼԵԿԵՂԵՑԻՍԻՍԲՓՐԿԻՉՍ
11. ԲԱԺԱԿԻՎԱՍՆՓՐԿԱԿԱՆԽՈՐՀՐԴՈՑՆՑԻՃԱՏԱԿՀՈԳ
ԽՈՒԻ

12. ՐՈԱՐԴԵԹԵՈՔԶԱՊԱՐԱՆՍԴԶՈՐՇԻՆԵԱԼԷԱՊԼՂԱՐԻ
ՊԱԱՌ
13. ՍԲՓՐԿՉԻՍԵԻԿԱՄԶՈՐԻՆՉՏՈԻԵԱԼԷԻՊԷՏՍԵԿԵՂԵՑ
ՈՑԴԵԻ
14. ՈՐՈՇԷՈՔԵԻԿԱՄՅԱՊԱՐԱՆՍԴԲՆԱԿԻԵԻԶԵԿԵՂԵՑՈ
ՅԴՀՈԳՍԴ
15. ԶՈՐԻՆՉՊԻՏՈԼԻՆԻԵԻԵՐԿԵԻՂԻԻԱՅՈՉՀՈԳԱԻՍԲԼՈ
ԻՍԱԻՈՐՉԷՆ
16. ԵԻՆՈՐԻՆԱԹՈՌԱԿԱԼԱՑՆՄԻՆՉԵԻՑՄԵԶՅԱՄԵՆԵՑ
ՈԻՆ
17. ՆԶՈՎԵԱԼԼԻՑԻԻՍԿԿԱՏԱՐԻՉԳՐՈՅՍԱԻՐՀՆԵԱԼԼԻՑԻ

Transcription : *Ի ՆՁԵ թուականիս Հայոց, եւ ի մեծափառ թագաւորութեանս հզաւր եւ տիեզերակալ Սմբատայ (Գ), որդւոյ Գագկայ (Ա), Հայոց եւ Վրաց շահայնշահի, կամ եղեւ ինձ՝ տեառն Պետրոսի, Հայոց կաթողիկոսի, տալ զայգին Աշնկի, որ ի մեր կորդոյ արկած էր, քրիստոսասէր մարզպանին՝ Ապլղարիպայ, որդւոյ Գրիգորոյ Պալհաւունւոյ, վասն առաւել սիրոյն եւ երախտեացն զոր ծառայեալ էր զսուրբ Լուսաւորչի աթոռս : Արդ, տուաք որմով եւ ծառովք պտղաբերովք եւ անպտղաւք, եւ խոտադետնովք եւ Գ· աւր ջուր, ազատ ի խալաէ եւ ի գեղջէ, յամենայն հասուց : Եւ գրեցաք մեծաւ հաստատութեամբ զկտակս զայս : Իսկ նա ընծայեաց յիւր շինեալ եկեղեցիս՝ Սուրբ Փրկիչս՝ բաժակի, վասն փրկական խորհրդոյն, յիշատակ հոգւոյ իւրոյ : Արդ, եթէ ոք զապարանսդ զոր շինեալ է Ապլղարիպայ առ Սուրբ Փրկչիս եւ կամ զոր ինչ տուեալ է ի պէտս եկեղեցւոյդ՝ եւ որոշէ ոք, եւ կամ յապարանսդ բնակի եւ զեկեղեցւոյդ հոգսդ զոր ինչ պիտոյ լինի եւ երկեւղիւ Աստուծոյ ոչ հոգայ, ի սուրբ Լուսաւորչէն եւ նորին աթոռակալացն՝ մինչեւ ցմեզ՝ յամենեցուն նզովեալ լիցի· իսկ կատարիչ գրոյս՝ աւրհնեալ լիցի :*

Traduction : « En l'an 485 des Arméniens, et sous le majestueux règne de Sembat (III), puissant et conquérant, fils de Gaguik (1), chahnchah d'Arménie et de Géorgie, moi, dom Pétros, catholicos des Arméniens, j'ai bien voulu donner la vigne d'Achnak, défrichée par nous, au marzpan Aplgharip, aimé du Christ, fils de Grigor Pahlavide, par grand amour et

par reconnaissance, (parce qu')il avait servi le siège du Saint Illuminateur. Donc, nous (la lui) avons donnée avec le mur et avec des arbres fruitiers et non fruitiers, ainsi qu'avec des prairies, et de l'eau pour 3 jours, dans un endroit désert, loin de tout village, exempte de tous droits. Et nous avons écrit avec ferme résolution ce testament; quant à lui, il a fait don à l'église de Saint-Sauveur qu'il a bâtie, du vin eucharistique pour le Mystère du salut, en souvenir de son âme. Or, si quelqu'un séparait la maison près de Saint-Sauveur, construite par Aplgharip, ou (s'appropriait) tout ce que (ce prince) a donné pour l'usage de cette église, ou occupait cette maison, ou ne soignait pas tout ce qui est nécessaire à cette église, avec crainte de Dieu, qu'il soit maudit par le Saint Illuminateur et par tous ses successeurs, jusqu'à nous; mais que celui qui accomplira cet écrit soit béni. »

Ligne 3 : շահայնշահ pour շահանշահ. — 6 : Պայհաւունի pour Պահլաւունի. — 7 : ծառաեալ pour ծառայեալ. — 8 : խոտադետին ne se trouve pas dans les dictionnaires, mais le sens « prairie » ressort de la composition du mot. — 9 : խալա ne se trouve pas non plus dans les dictionnaires; c'est, d'après le P. N. Akinian, l'arabe خلا, qui signifie « lieu vide, espace vide, solitude », donc « un endroit désert ». — 10 : ընծաեաց pour ընծայեաց. — 11 : բաժակի, encore un mot qui n'existe pas dans les dictionnaires, mais le sens est certain; car le peuple nomme բաժկի le vin qu'il offre à l'église pour le sacrifice de la messe, c'est le vin eucharistique. — 12 : եթե pour եթէ.

La date 485 de l'ère arménienne correspond à l'année **1036** de notre ère.

(*A suivre.*)

K. J. Basmadjian.

UN RECUEIL D'HOMÉLIES

DU IXe SIÈCLE EN LANGUE SYRIAQUE

Le manuscrit syriaque de la Bibliothèque nationale n° 206 (247 feuillets in-8°) contient du feuillet 9 au feuillet 147 une série de dissertations dues à Moïse Bar-Képha, évêque de Mossoul. Les feuillets 109 à 120 ont déjà été publiés par M. Nau dans *Revue de l'Orient Chrétien* (t. IX, 192) et les feuillets 120 à 126 (t. IX, 225).

Chaque feuillet est écrit sur quatre colonnes.

Moïse Bar-Képha, évêque de Mossoul et de Beit-Ramman, est un auteur du IXe siècle; né en 813, il mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans environ (Rub. Duval, *Litt. syr.*, pag. 391).

L'ouvrage qui nous occupe se divise en 27 chapitres. Ce sont autant d'explications sur les Évangiles des dimanches et des fêtes. L'auteur paraît suivre le cycle liturgique syrien avec toutefois quelques lacunes et quelques variantes que nous signalerons en leur temps.

Nous avons là des exemples de l'homélie exégétique de l'époque : nous sommes en pleine période allégorique : on s'occupe assez peu du sens littéral, ce que l'on veut surtout c'est trouver le sens symbolique de chaque verset pour ne pas dire de chaque mot de l'Écriture. C'est dans ce sens que Moïse Bar-Képha a composé son « livre d'interprétations » ܟܬܒܐ ܕܦܘܫܩܐ.

Nous étudierons aujourd'hui les deux premiers chapitres de l'ouvrage : l'Annonciation de Zacharie et l'Annonciation de la Sainte Vierge : deux morceaux d'inégale longueur et l'on pourrait presque dire d'un genre différent; le premier, le plus long, présente assez bien les caractères de l'homélie telle que nous la concevons, l'auteur suit pas à pas le texte, l'interprétant, l'expliquant, exhortant les fidèles.

Le deuxième morceau, très différent du premier, nous montre, en un exemple frappant, jusqu'où pouvait aller la recherche du symbole pour expliquer les divers passages de l'Écriture.

I

L'ANNONCIATION DE ZACHARIE

L'ouvrage commence par une courte invocation, et la présentation de l'auteur :

ܥܠ ܣܒܪܐ ܕܠܐ ܡܒܗܬܢܐ ܕܬܠܝܬܝܘܬܐ ܩܕܝܫܬܐ ܡܫܪܝܢܢ ܠܡܟܬܒ ܟܬܒܐ ܕܦܘܫܩܐ ܕܡܝܬܪܐ ܒܟܠ ܡܪܝ
ܡܘܫܐ ܒܪ ܟܐܦܐ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܡܘܨܠ ܘܒܝܬ ܪܡܢ

Avec l'espoir qui ne deçoit point de la Trinité sainte, nous entreprenons d'écrire un livre des Interprétations du Révérendissime Mar Moïse Bar-Képha, évêque de Mossoul et de Beith-Raman.

Après ce court préambule, l'auteur entre en matière. Sa première dissertation (feuillet 9 à 11 — 23 colonnes 1/2) a pour sujet l'Annonciation de Zacharie (Luc, I, 5-25). Si cette homélie fut prononcée, elle était destinée au premier des six Dimanches de l'Avent syrien.

Nous suivrons Bar-Képha dans ses explications, en soulignant plus particulièrement ce qui peut présenter un caractère original ou simplement intéressant pour l'exégèse, sans donner une reproduction intégrale du discours.

Les premières phrases nous montrent la préoccupation de l'auteur : découvrir la raison symbolique d'un fait : « pourquoi à l'origine du Christianisme trouvons-nous d'abord S. Jean Baptiste? »

ܒܪܫܐ ܗܟܝܠ ܕܐܘܪܚܐ ܗܕܐ ܕܡܕܒܪܢܘܬܐ ܦܪܘܩܝܬܐ: ܗܝ ܕܒܡܫܝܚܐ ܝܫܘܥ ܒܪܗ ܕܐܠܗܐ ܐܬܬܩܢܬ:
ܠܦܘܪܩܢܐ ܕܥܠܡܐ ܘܠܚܘܕܬܐ ܕܒܢܝ̈ܢܫܐ: ܝܘܚܢܢ ܡܩܕܡ. ܘܗܕܐ ܠܗ ܒܐܝܠܝܬ ܘܐܝܟ ܕܒܥܝܐ ܡܠܬܐ. ܐܝܟܢܐ
ܐܝܟܢܐ ܕܢܗܘܐ ܩܕܡ ܡܠܟܐ ܡܫܝܚܐ. ܘܡܠܐܟܐ ܕܐܙܠ ܩܕܡ ܦܪܨܘܦܐ ܕܡܠܟܐ: ܐܝܟܢܐ ܕܐܦ ܐܫܬܕܪ
ܐܫܬܕܪ. ܒܐܝܠܝܬ ܗܘ ܡܩܕܡܐ ܒܐܘܪܚܐ ܣܓܝܐܐ ܐܝܟ ܐܝܬܘܗܝ ܕܐܘܪܚܐ ܘܫܒܝܠܐ ܒܪܝܫܐ ܕܟܠܗܝܢ ܐܝܟܢܐ
ܕܐܝܬܘܗܝ ܗܘ ܪܒܐ: ܘܡܛܠ ܗܢܐ ܡܩܕܡܘܬܐ ܕܐܝܬܝܗ: ܐܝܟܢܐ ܠܗ ܗܘܐ ܡܩܕܡܐ.

Au début de ce régime libérateur, qui par le Messie Jésus, fils de Dieu, a été institué pour le salut du monde et la rénovation des hommes, Jean vient en premier lieu. Et ceci très justement, comme l'exige la raison.

Si en effet il est le héraut qui marche devant le Messie Roi, et l'envoyé qui va devant le Seigneur, comme on l'appelle, c'est bien à lui à juste titre d'inaugurer le régime nouveau. Et si la loi et les prophètes vont jusqu'à Jean (Luc, XVI, 16) comme en a témoigné Celui qui est la vérité, et si depuis Jean et dans la suite le royaume des cieux [est annoncé], comment celui-ci n'en serait-il pas l'instaurateur?

On pourra remarquer l'emploi du mot ܐܘܪܚܐ (voie, chemin) pour signifier religion. C'est le même mot qu'on retrouve au chapitre IX des Actes (Act., IX, 2) où Saul se promet d'amener enchaînés à Jérusalem les gens, hommes ou femmes, de cette religion, τῆς ὁδοῦ, dit le grec, hujus viae, traduit le latin; ὁδός, employé dans ce sens, paraît bien n'être qu'une traduction littérale du mot ܐܘܪܚܐ.

Un autre fait symbolique, c'est la conception de Jean par des parents âgés et stériles :

ܠܐ ܓܝܪ ܐܝܟ ܢܡܘܣܐ ܕܟܝܢܐ ܐܬܒܛܢ ܘܐܬܝܠܕ܀ ܐܠܐ ܒܡܥܒܕܢܘܬܐ ܕܛܝܒܘܬܐ ܡܚܕܬܢܝܬܗ ܕܥܠܡܐ܀
ܒܛܢܗ ܘܡܘܠܕܗ. ܡܢ ܐܒܗ̈ܐ ܓܝܪ ܩܫܝܫܐ ܘܡܫܬܡܫܐ ܒܫܢ̈ܝܐ ܘܥܩܪ̈ܐ ܕܡܟܠܝܢ ܗܘܘ ܟܝܢܐ܀ ܡܢ
ܡܢܐ ܠܗ ܡܦܪܢܣܐ ܕܒܢܝܐ. ܐܦܣܪܐ ܕܝܢ ܐܪܙܢܝܬܐ ܗܝ ܨܒܘܬܐ. ܕܗܘ ܓܝܪ ܥܠܡܐ ܡܫܬܒܗܪ. ܗܘ ܕܥܬܝܩ
ܘܒܠܐ ܒܚܛܗ̈ܐ: ܐܠܐ ܕܗܘܐ ܗܘܐ ܥܩܪܐ ܠܗ ܦܐܖ̈ܐ ܕܡܝܬܪܘܬܐ. ܕܥܬܝܕ ܕܢܬܚܕܬ ܒܚܕܘܬܐ ܘܢܬܠ ܦܐܖ̈ܐ
ܕܟܐܢܘܬܐ܀ ܒܝܕ ܒܪܐ ܕܒܬܘܠܬܐ ܡܠܬܐ ܕܐܬܒܣܪ. ܗܘ ܕܝܘܚܢܢ ܗܘܐ ܐܝܙܓܕܗ܀

Ce n'est certes pas selon les lois de la nature qu'il a été conçu et engendré; mais c'est à l'action de la grâce, rénovatrice du monde, qu'est due sa conception et sa génération par des parents avancés en âge et stériles, chez lesquels la nature s'opposait à la procréation d'enfants. Et la chose est symbolique : c'est la figure du monde vieilli et usé par le péché, infécond en fruits de vertu, mais prêt à être rajeuni, et rénové pour porter des fruits de justice, par le fils d'une Vierge, le Verbe incarné, celui dont Jean est l'envoyé.

Tout d'ailleurs est symbolique : l'endroit de l'annonciation, le temps, les circonstances :

ܡܢ ܗܪܟܐ ܡܕܝܢ ܐܬܒܫܪ ܒܝܠܕܗ. ܒܗܝܟܠܐ ܗܘ ܓܝܪ ܕܡܪܝܐ. ܕܡܬܩܪܐ. ܘܡܕܒܚܗ ܕܒܣܡ̈ܐ
ܡܕܡܕܝܢܐ. ܘܡܕܒܚܗ ܕܒܣܡ ܠܐ ܐܣܝܪ ܗܘܐ ܕܢܬܠܒ ܡܢ ܗܪܟܐ ܕܢܗܘܐ. ܘܕܢ ܕܚܫܡܫܬܐ ܐܚܪܢܝܬܐ܀
ܕܢܬܚܘܐ ܕܐܫܬܡܠܝ ܗܘ ܕܠܡܫܡܫܬܐ ܡܫܡܫܬܐ. ܘܕܒܗ ܒܗ ܕܡܝܬܐ ܐܚܪܢܝܬܐ ܪܒܐ ܐܬܚܙܝ܀ ܕܢܬܚܘܐ
ܕܡܠܘܢ ܠܗܘܢ ܬܪܝܢ ܩܕܝܫܐ ܕܐܝܠܐ ܠܗ ܡܫܬܡܠܝܢ ܕܬܪܬܐ. ܘܡܪܝܐ ܕܫܘܡܠܝܐ܀ ܕܢܬܩܪܒ ܕܢܚܙܐ ܕܗܝܟܠܐ
ܗܘ ܕܡܢܐ ܡܬܡܫܚܢܝܬܐ ܕܫܘܡܠܝܐ܀ ܒܗܘ ܡܫܬܢܐ ܠܟܠܗܘܢ ܒܡܘܫܐ ܕܡܬܢܒܝܐ ܥܠ ܫܘܡܠܝܐ ܕܟܢܫܬܐ܀
ܗܘ ܥܠ ܗܘ ܡܫܬܢܐ ܕܫܡܥܘܢ ܡܫܝܚܐ: ܗܘ ܕܫܡܥܗ ܐܚܪܢ ܫܘܡܠܝܐ ܒܪܝܫܗ. ܘܡܫܬܡܠܝܐ ܕܒܠܡܐ:
ܥܡ ܡܫܬܡܫܢܝܬܐ. ܕܫܡܫܬܐ ܒܢܝܐ܀ ܘܥܡ ܫܡܫܬܐ ܕܐܬܪܘܗܝ ܡܫܬܐ܀ ܘܡܫܬܡܠܝܐ ܕܫܡܫܘܗ
ܡܫܬܡܫܝܢ ܫܢܝܐ܀

A droite de l'autel fut annoncée sa conception. Il est en effet le héraut du Seigneur qui est assis à la droite. Sa droite a institué le baptême.

Sa droite s'est posée sur la tête de celui qui est assis à la droite de la Majesté.

Elle fut annoncée pendant le temps du service au temple pour indiquer le terme du premier ministère.

Dans le Saint des Saints, Zacharie son père fut rendu muet pour montrer que les symboles cessent, et que celui qui doit les réaliser va venir.

Au temps de la propitiation : pour annoncer que ce sera un prédicateur de pénitence, préparant à la miséricorde; qui conduira les hommes dans la voie menant à la propitiation complète, c'est-à-dire à la foi en Jésus le Messie, dans le sang duquel le Père a placé la rédemption du monde, par le baptême d'adoption de fils, par la réception de ses mystères saints et par la pratique de ses préceptes vivifiants.

En passant, Bar-Képha fixe une date : c'est le 10 du 7e mois, jour de la propitiation (fête des Expiations. Cf. Lévit., XXIII), qu'eut lieu l'annonciation. Il reviendra plus loin sur ce sujet, qui servira de point de départ à toute une argumentation pour fixer l'annonciation de Marie :

Pourquoi le 10 du mois? parce que, avec Jean, prend fin la loi qui tirait sa force des dix commandements.

« Aux jours d'Hérode » (Luc, I, 5). Bar-Képha suit ici l'exégèse traditionnelle; il y voit, comme tout le monde, l'accomplissement de la prophétie de Jacob.

Quant au lieu de l'annonciation, c'est le Saint des Saints, il y a encore là un symbole :

ܣܒܪܬܗ ܕܝܘܚܢܢ. ܠܐ ܒܝܬ ܒܠܘܛܐ ܕܡܡܪܐ ܘܠܐ ܒܨܘܥܢ ܐܠܐ ܒܩܘܕܫ ܩܘܕܫܐ. ܗܘ ܓܝܪ ܐܬܪܐ ܗܢܐ
ܕܒܝܬ ܚܘܣܝܐ ܘܕܣܝܡ ܒܣܡܐ. ܘܟܣܝܐ ܕܒܝܬ ܩܘܕܫܐ ܗܝܟܠܐ: ܠܫܡܝܐ ܡܕܡܐ.

Cette annonciation se fit non pas au chêne de Mamré, ni à Zoan, mais dans le Saint des Saints. Car cet endroit de la maison de miséricorde, de l'imposition de l'encens, ce lieu retiré du temple saint, figure le ciel.

A la vue de l'ange, Zacharie fut troublé. De même Daniel, autrefois. Mais l'ange le rassure : « Ne crains pas, ta prière a été écoutée. » Ici Bar-Képha prend parti parmi les diverses interprétations de cette phrase et se rallie à l'opinion traditionnelle :

ܡܬܦܢܝܢܐ ܕܝܢ ܘܡܬܦܫܩܢܐ ܡܠܠܗ ܕܡܠܐܟܐ. ܡܛܠ ܗܘ̇ ܕܐܫܬܡܥܬ ܨܠܘܬܟ. ܡܬܒܥܝܐ ܡܢܐ ܡܕܡ ܐܚܪܢܐ
ܐܡܪܝܢ ܕܡܛܠ ܗܘܐ. ܘܡܬܚܫܒܝܢ ܠܦܘܪܩܢܐ. ܗܘ̇ ܕܐܬܠܝܢ ܠܐܒܗܝܢ ܐܠܐ ܠܗ ܒܪܐ. ܕܡܫܝܚܐ ܒܥܠܡܐ:
ܕܗܢܘܢ ܕܠܐ ܢܬܒܠܠ. ܘܗܘܐ ܠܐ ܡܫܟܚܢ ܡܛܠ ܕܐܦܠܐ ܠܡܠܐܟܐ ܡܢ ܗܠܝܢ ܗܘܐ ܡܦܪܩ ܡܡܫܚܐ. ܘܐܠܐ ܠܡܥܒܕܘ

ܠܛܘܪܐ ܕܐܠܝܐ. ܘܡܫܝܚܘܬܐ ܕܐܘܪܫܠܡ. ܐܠܝܫܒܥ ܕܝܢ ܕܐܬܐ ܣܒܠܬ ܠܥܒܪܐ. ܗܘ ܕܝܢ ܣܠܩ ܣܘܟܠܗ
ܕܒܠܥܕܝܗ. ܐܦ ܓܝܪ ܗܘ ܗܘ ܡܫܕܪ. ܗܘܐ ܠܐܢܫ ܗܘܐ. ܡܫܕܪ ܗܘ ܓܝܪ ܕܫܘܡܠܝܐ. ܘܗܘ ܕܒܪܐ ܠܥܠ ܗܘܐ
ܡܢܙܐ ܗܘܐ. . . . . ܘܗܘܐ ܕܗܘܐ ܠܡܥܒܕ ܐܠܗܐ ܠܐܚܪ
ܠܡ ܒܪܐ ܘܐܡܪܐ ܗܡܢܗ ܡܫܝܚܐ. ܗܘܐ ܡܫܘܕܥܢܐ. ܕܗܐ ܡܢ ܒܪܗ ܗܕܝ ܣܒܝܠܐ ܠܡܢܝܚ ܟܠ ܠܥܠܡܐ. ܗܘܐ
ܓܝܪ ܡܫܘܕܥ ܫܡܐ ܕܝܘܚܢܢ܀

« Ne crains pas, ta prière a été écoutée. » Les docteurs ont disserté de diverses façons sur ces mots : ta prière a été écoutée. Pour les uns, Zacharie pria pour obtenir un enfant. Et ils donnent l'argument : « *ta femme Élizabeth t'enfantera un fils* » comme conséquence de « tu n'as pas craint » « ne crains pas ». Ceci n'est pas vrai; car il n'a pas cru ce que lui annonçait l'ange à ce sujet; et il invoqua la stérilité de sa femme et leur vieillesse à tous deux. L'opinion suivante est bien plus vraie : en ce jour de propitiation il pria pour la rédemption du monde; et c'est à cause de cela que ce jour était appelé jour de la propitiation.

« Et voici qu'Élizabeth ta femme t'enfantera un fils et tu l'appelleras Jean », ce qui veut dire que dès maintenant la miséricorde a commencé à se répandre sur le monde. Telle est en effet la signification du nom de Jean.

A propos du trouble de Zacharie, Bar-Képha a déjà effleuré le souvenir de Daniel, il va y revenir plus longuement pour commenter la parole : « ta prière a été exaucée ». Pour lui, Zacharie tout comme autrefois Daniel (Dan., IX) était en prière, confessant son péché et le péché d'Israël, et déposant sa supplication devant Dieu pour le salut du peuple. On remarquera que Zacharie est considéré comme grand prêtre. A la fin de la prière l'ange Gabriel est envoyé à Zacharie comme à Daniel, le message de l'archange se ressemble dans les deux cas :

ܡܛܠ ܕܐܝܟ ܒܝܘܡܬܐ ܐܝܟܢܐ ܗܘܐ ܕܢܬܝܐ. ܘܡܢ ܗܘܐ ܕܐܬܝܗܘܢ ܩܕܡ ܐܠܗܐ. ܘܡܛܠ ܕܐܠܝܗ ܗܘ
ܕܗܘܘܗܝ ܒܡܟܬܒܐ ܩܕܝܫܐ. ܘܚܙܐ ܕܡܢ ܒܪܗ ܡܫܡܠܝ ܒܬܪܥܐ ܡܘܥܕܐ ܕܟܬܒܐ ܢܒܝܐ ܕܡܫܝܚܐ ܡܠܟܐ
ܕܡܥܒܕܐ ܡܠܟܐ. ܐܝܟ ܕܡܢ ܐܠܗܘܬܐ ܕܐܝܬ ܐܬܝܐ ܡܫܝܚܐ. ܠܐ ܢܥܒܪ ܫܒܛܐ ܡܢ ܝܗܘܕܐ. ܘܠܐ ܡܚܘܝܢܐ
ܡܢ ܪܓܠܘܗܝ. ܐܦܘܪܝܡܐ ܐܠܗܐ ܗܘܐ ܗܘ ܕܡܫܡܫ. ܗܘ ܕܡܢ ܐܒܘܬܐ ܡܢܗ. ܐܘܪܫܠܡ. ܡܢ ܐܬܐ ܕܝܢ
ܦܠܚܢܐ. ܘܐܦ ܕܡܢ ܦܫܛܐ ܡܫܬܡܫܢܐ ܕܝܫܪܐܝܠ. ܕܡܢ ܒܪܗ ܦܠܚܝܢ ܠܗܘܢ ܘܐܘܦܝܗ. ܡܛܠ ܡܚܝܠ ܐܦܢܝܐ
ܕܝܢ ܗܘܐ ܕܢܚܙܐ ܗܘ ܕܝܢ ܒܪܢܫܐ ܕܢܬܐ. ܐܠܐ ܕܢܬܚܙܐ ܠܟܠܐ ܘܠܚܘܕܝܐ ܠܥܠ ܠܐܠܗܐ ܟܠ ܐܦܝ ܦܘܪܩܢܐ
ܗܘ ܕܡܠܟ ܗܘܐ ܕܢܗܘܐ ܠܦܘܪܩܢܐ ܕܟܠܗܘܢ ܒܥܡܡܐ. ܘܠܐ ܠܘܩܒܠ ܠܐܠܗܐ ܕܢܚܐ ܕܦܘܪܩܢܐ ܕܟܠ܀ ܗܘܐ
ܓܝܪ ܐܦ ܕܢܐܠܝܠ ܗܟܢ.

Parce que Zacharie était grand prêtre et juste devant Dieu, son occupation était de méditer les livres saints. Et il vit qu'était déjà au seuil la réalisation des faits, c'est-à-dire la manifestation divine du Messie-Roi, selon les termes fixés par le patriarche Jacob « : Le sceptre ne s'écartera point de Juda... »

« Et l'indicateur (ne fera point défaut) dans tout Israël. » Hérode régnait alors, Iduméen par ses parents, donc Philistin. Et comme les semaines de Daniel sont consommées, qu'y avait-il de plus convenable pour un grand prêtre que de faire monter vers Dieu les prières et les supplications pour obtenir la rédemption qui devait s'étendre sur toutes les nations, et pour que ne soit plus retardée la venue du Rédempteur universel. C'est aussi ce que faisait Daniel (Dan., IX, 2).

« Moi, Daniel, quand j'eus porté mon attention en lisant les livres, sur le nombre d'années dont le Seigneur avait parlé à Jérémie, et qui devaient s'écouler sur les ruines de Jérusalem, soixante-dix ans, je tournai ma face vers le Seigneur Dieu pour l'implorer par la prière » (Dan., IX, 2). Et l'ange vient lui dire : « Au commencement de ta prière une parole est sortie que je viens te faire connaître. » De même en est-il pour Zacharie.

Il sera cause de joie pour un grand nombre, d'abord, parce qu'il annonce la Rédemption, et mieux, parce que, par sa naissance, il a commencé l'œuvre du Rédempteur. Suit alors un éloquent éloge de Jean-Baptiste « grand devant le Seigneur ».

[illegible]

Une autre cause de joie, c'est de voir que dans sa naissance s'est ouverte cette voie du Rédempteur, attendue depuis longtemps, par la manifestation divine, qui d'en haut est apparue pour illuminer ceux qui demeurent dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. Et il sera grand devant le Seigneur. Quoi donc me pousse à dire les prodiges qui furent accomplis par ses mains? par exemple l'institution du baptême; il plaça sa main sur la tête du Seigneur, la force prophétique le prit, et, figure

apostolique, il se mit à prophétiser sur celui qui était attendu. Et quand de près il le montrait en disant : « Voici l'agneau de Dieu qui porte le péché du monde, » alors certes c'est comme docteur qu'il exhortait les foules à la justice et à la bienfaisance selon la qualité des personnes.

Et cet autre trait de sa chasteté, comme le clame son zèle pour la loi divine. Et son blâme contre le roi, qui le mena jusqu'au martyre par le glaive; et tout ce qu'il a fait, en ascète, dans le désert, la sévérité de sa vie, ou la vie angélique dans la chair! Et c'est à cause de cela que la parole du Seigneur est venue en témoignage de la grandeur de Jean: « Il ne s'est pas levé parmi les hommes un plus grand que Jean. »

« Il fut rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère. »

Il tressaillit de joie dans le sein de sa mère en présence du Rédempteur — ce qui n'arriva ni pour Moïse, ni pour Samuel, ni pour Jérémie. Il avait été prédit qu'il serait sanctifié avant de sortir du sein. Et ne fut-il pas rempli de l'Esprit-Saint? et ce qui convertira beaucoup d'hommes au Seigneur leur Dieu, n'est-ce pas la force que contient toute sa prédication, surtout ces sujets qu'il traite à propos du Seigneur.

« Il convient qu'il croisse et que je diminue (Jean, III, 30). C'est lui qui baptisera dans l'Esprit-Saint (Luc, III, 16). C'est lui, l'Époux, le maître du festin, le juge. Il tient le van, il consommera l'iniquité par le feu, lorsqu'il torturera les méchants (Luc, III, 17). Je ne suis pas digne de délier les courroies de ses sandales (Luc, III, 16). »

Dans l'Esprit et la force du prophète Élie, ce sont deux précurseurs. Chacun en son temps a marché devant la face du Seigneur et a été cause de conversion pour beaucoup, en outre:

ܟܗܢܘܬ ܕܬܪܝܗܘܢ ܗܝ ܕܒܬܘܠܘܬܐ ܠܬܪܝܗܘܢ: ܗܝ ܕܝܚܝܕܝܘܬܐ. ܗܝ ܕܡܕܒܪܝܘܬܐ: ܗܘ ܕܛܢܢܐ
ܘܡܟܣܢܘܬܐ ܕܡ̈ܠܟܐ. ܗܝ ܕܪ̈ܕܝܦܐ ܬܪܝܗܘܢ. ܗܘܘ ܐܝܙܒܠ. ܘܗܘ ܗܪܘܕܣ.

Tous deux étaient prêtres, tous deux étaient vierges, ascètes, ermites, pleins de zèle pour réprimander les rois, tous deux furent persécutés par Jézabel et par Hérode.

« Il ramènera les cœurs des pères vers les fils. » Cette parole qui avait été dite pour Élie (Mal., III, 14) est répétée pour Jean-Baptiste. C'est une ressemblance de plus entre les deux précurseurs. Bar-Képha va préciser ce qu'il entend par ramener les cœurs des pères vers les fils.

ܐܒܗ̈ܬܐ ܗܢܘܢ. ܠܟܗ̈ܢܐ ܘܠܡܫܡܫ̈ܢܐ ܘܠܡܕܒܪ̈ܢܐ ܡܢܗ. ܘܠܟܠܗܘܢ ܗܢܘܢ ܕܒܟܠܗܝܢ ܠܡܝܬܝܘ ܠܥܡܐ ܕܢܒܝܐ
ܐܣܝܪܝܢ ✣ ܒ̈ܢܝܐ ܕܝܢ ܕܒܪܐ ܐܠܗܐ ܕܡܬܪ̈ܓܡܢܐ. ܘܐܦ ܒ̈ܢܝܐ. ܒ̈ܢܝܐ ܡܢ ܐܝܟ ܕܡܢܐ ܘܐܝܟ ܠܥܡܐ. ܒ̈ܢܝܐ ܕܝܢ.
ܡܫܠܡܢܐ ܕܒܪ̈ܐ ܘܡܫܠܡܢܐ ܠܥܡܐ. ܐܡܪ ܠܟܘܢ ܕܡܠܟܘܬܗ ܕܗܢܐ ܠܗ ܡܫܠܡܐ ܒܟܠܗ ܕܢܒܝܐ ܘܡܫܡܪܢܐ

[illegible]

Le mot « pères » désigne ici les prêtres, les scribes, les grands et tous ceux qui dans l'ancienne loi occupaient un rang élevé. Les fils ce sont les prédicateurs de l'Évangile, et aussi les justes. Fils selon la nature et selon l'ordre, justes à cause de leur genre de vie, et de la règle de l'enseignement de celui qui entraîne et amène à la vérité non seulement le peuple, mais aussi ramène vers eux ceux de l'ordre des pères.

Et si par « pères » vous entendez les procréateurs naturels, ce n'est pas absurde. D'une autre manière, pour moi, les pères ce sont Abraham, Isaac, Jacob. Leur cœur : c'est qu'ils ont acquis la justice par la foi.

Abraham a cru en Dieu, et cela lui fut imputé à justice. Israël à cause de la justice qu'il prenait dans la loi, ne pouvait que difficilement arriver à la justification gratuite par la foi. Il fallait donc un envoyé, pour conduire les fils d'Abraham et leur enseigner la doctrine de leur père, à savoir que circoncis et incirconcis sont justifiés non par les œuvres de la loi mais par la foi. D'où il ressort qu'ils possèdent le cœur d'Abraham, c'est-à-dire sa doctrine de la justification par la foi, tous les fils d'Israël qui se sont ralliés à la prédication de Jean.

Un tel message fit douter Zacharie; il fit valoir son âge, la stérilité de sa femme. C'est alors que le messager céleste « se présenta » pour bien faire comprendre à Zacharie l'imprudence qu'il commettait en se laissant envahir par le doute :

[illegible]

« C'est moi, Gabriel, qui me tiens devant Dieu. » C'est-à-dire qui manifeste sa grandeur. Célèbre et remarquable, c'est lui qui fut envoyé à Daniel pour lui fixer le terme des semaines (Dan., IX, 20 seq.) et il vient pour l'accomplissement de ce qu'il avait autrefois annoncé allégoriquement à Daniel.

Il est évident qu'il méritait un châtiment, celui qui n'avait pas prêté confiance à un tel messager, et n'avait pas cru à l'avènement de la prophétie, ni aux promesses divines, alors qu'il était institué docteur pour instruire le peuple. C'est pourquoi il sera muet jusqu'à la réalisation de la chose et à la manifestation de la vérité.

Il reçut ce châtiment sur l'ouïe et sur la langue. Sur l'ouïe parce qu'il n'a pas cru ce qu'il a entendu de la part de l'ange; sur la langue parce qu'il n'a pas été persuadé de ce qu'il enseignait aux autres.

Il est écrit : « Voici que je place dans Sion une pierre d'achoppement, et celui qui croit en elle ne sera pas confondu » (Rom., IX, 33). Dès l'entrée de ce chemin de pierres, Zacharie douta et il trébucha contre l'incrédulité. Il fut justement châtié : que sa punition soit utile à d'autres!

Quel jour eut lieu l'annonciation de Zacharie? C'est le 10 de Tischri premier. Ce mois était le septième de l'année. Deux opinions étaient courantes à ce sujet : l'une fixait l'annonciation au 10 du 7e mois en la fête des Expiations, l'autre du 15 au 22, fête des Tabernacles (Cf. Lév., XXIII, 24 seq.; Nombr., XXIX, 1 seq.). Bar-Képha incline pour la première hypothèse :

ܘܟܕ ܐܬܡܠܝܘ ܝܘܡܬܐ ܕܬܫܡܫܬܗ ܐܙܠ ܠܒܝܬܗ܀ ܥܠ ܗܕܐ ܡܫܚܠܦܐܝܬ ܐܣܬܟܠܘ ܡܢ ܡܦܫܩܢܐ܀
ܐܢܫܝܢ ܐܡܪܝܢ. ܕܡܢ ܚܕ ܒܝܪܚܐ ܫܒܝܥܝܐ ܗܘ ܕܐܝܬܘܗܝ ܝܘܡܐ ܕܕܘܟܪܢܐ. ܟܥܐܕܐ ܡܫܒܚܐ ܗܘܐ ܘܥܕܡܐ
ܠܥܣܪܐ ܒܗ ܒܝܪܚܐ ܕܐܝܬܘܗܝ ܝܘܡܐ ܕܚܘܣܝܐ ܥܐܕܐ ܕܝܬܝܪ ܡܝܩܪ ܠܘܬ ܒܢܝ ܐܝܣܪܝܠ. ܗܘ ܕܐܦ
ܫܒܬܐ ܕܫܒܬܐ ܡܬܩܪܝܢܘܗܝ ܒܟܬܒܐ. ܡܫܡܠܝܢ ܗܠܝܢ ܝܘܡܬܐ ܕܬܫܡܫܬܗ܀ ܐܚܪ̈ܢܐ ܕܝܢ ܐܡܪܝܢ ܕܡܢ ܥܣܪܐ ܗܘܐ
ܕܚܘܣܝܐ. ܥܕܡܐ ܠܫܘܠܡܗ ܕܥܐܕܐ ܕܡܛܠܠܐ. ܗܘ ܕܡܫܪܐ ܡܢ ܚܡܫܬܥܣܪ ܒܗ ܒܝܪܚܐ ܫܒܝܥܝܐ. ܘܡܫܬܠܡ
ܒܥܣܪܝܢ ܘܬܪܝܢ. ܐܠܐ ܐܝܟ ܗܘ ܕܡܢ ܚܘܫܒܢܐ ܕܝܘܡܬܐ ܕܒܛܢܐ. ܗܘ ܩܕܡܝܐ ܝܬܝܪ ܡܩܒܠܐ.
ܟܕ ܛܒ ܡܛܠ ܫܬܩܗ ܘܚܪܫܘܬܗ ܕܙܟܪܝܐ. ܕܠܐ ܚܫܚ ܐܝܬܘܗܝ ܗܘܐ. ܠܬܫܡܫܬܐ ܟܘܡܪܝܬܐ.
ܘܠܡܠܦܢܘܬܐ ܕܥܡܐ܀

Et quand furent terminés les jours de son service, il s'en alla en sa maison. Les auteurs ont à ce sujet des opinions diverses. Les uns disent que l'Écriture désigne comme jours de son service les jours qui s'écoulent du 1er du 7e mois, jour de commémoration, jour de fête célèbre, jusqu'au 10 du même mois, qui est le jour de la propitiation, jour de fête très vénérable chez les enfants d'Israël, et qui est appelé dans l'Écriture « Sabbat des Sabbats ». Pour les autres ce service irait du 10e jour jusqu'à la fin de la fête des Tabernacles, qui commence le 15 du 7e mois et finit le 22. Mais en tenant compte des jours de conception, c'est la première opinion qui est préférable. D'autant qu'à cause de son silence et de son mutisme, Zacharie était inutile pour le service sacerdotal et l'enseignement du peuple.

Élisabeth se cacha pendant cinq mois, c'est encore un symbole :

ܘܗܘܐ ܡܢ ܒܬܪ ܝܘܡܬܐ ܗܠܝܢ܆ ܒܛܢܬ ܐܠܝܫܒܥ. ܘܡܛܫܝܐ ܗܘܬ ܢܦܫܗ ܝܪܚܐ ܚܡܫܐ܀ ܐܝܟܢܐ
ܕܢܗܘܐ ܠܥܠܡܐ ܠܝܘܠܦܢܐ܆ ܕܗܘ ܕܠܐܠܝܫܒܥ ܣܒܬܐ ܘܡܫܪܫܬܐ ܚܕܬ܆ ܘܕܥܩܪܘܬܗ ܐܣܝܗ܆ ܐܦ ܠܐܢܫܘܬܐ
ܕܥܬܝܩܐ ܒܥܠܡܐ ܡܚܕܬ. ܘܠܗ ܠܡܦܪܝܘܬܐ ܕܒܢܝܐ ܕܐܠܗܐ ܩܪܒܗ. ܘܗܘ ܕܒܚܡܫܐ ܐܠܦܝܢ ܫܢܝܢ ܡܛܫܝ ܗܘܐ
ܘܡܫܬܟܚ ܡܢ ܕܪܐ ܕܒܢܝ ܐܢܫܐ. ܟܕ ܪܡܝܙ ܗܘܐ ܒܐܠܐܓܘܪܝܐ ܠܟܐܢܐ ܒܠܚܘܕ: ܐܘܕܥ ܒܗ ܒܝܪܚܐ
ܕܫܬܐ ܕܦܘܪܩܢܗ ܕܥܠܡܐ. ܐܬܪܫܡ ܒܒܛܢܬܐ ܡܛܫܝܬܐ܆ ܕܝܘܚܢܢ ܕܝܪܚܐ ܚܡܫܐ܀

Et il arriva qu'après ces jours Élisabeth conçut et se cacha pendant cinq mois. Pour que ceci serve d'enseignement au monde : à savoir que le Seigneur a rajeuni la femme vieille et décrépite qu'était Élisabeth, et qu'il la guérit de la tristesse de sa stérilité. Il a rajeuni l'humanité qui avait vieilli, et il l'a amenée à la procréation d'enfants de Dieu. Et Celui qui, pendant 5000 ans, se tint caché et ignoré des générations humaines, quoique désigné allégoriquement aux justes seulement, il le fit briller dans le sixième mois pour la rédemption du monde. Il fut préfiguré par la conception de Jean, cachée pendant cinq mois.

La fin du discours comporte une assez longue exhortation dans laquelle l'auteur montre la grandeur du sacerdoce du Christ, et l'efficacité de son sacrifice pour la rédemption du genre humain. C'est un résumé de la doctrine de l'Épître aux Hébreux introduit ici à propos des sacrifices qui devaient être offerts pendant les fêtes du 7e mois (Nombr., XXIX), époque de l'Annonciation de Zacharie.

On remarquera, en passant, l'expression : « prêtre à la façon de Melchisédech ». Bar-Képha ne dit pas « prêtre selon l'ordre de Melchisédech » mais « selon le type de Melchisédech ». ܒܛܘܦܣܗ ܕܡܠܟܝܙܕܩ, dit-il, et non pas ܒܛܟܣܗ ܕܡܠܟܝܙܕܩ, ce qui serait l'exacte traduction du grec : κατὰ τὴν τάξιν Μελχισεδέκ.

Et en bon prédicateur, l'auteur termine en souhaitant le ciel à ceux qui l'écoutent : « Le Seigneur vous a affermis dans la foi, il vous délivrera de toute infécondité, il vous donnera quelque chose de meilleur que des fils et des filles : l'amour du prochain et la gloire de son royaume pour l'éternité. »

H. Béguin.

RECHERCHES SUR LA PERSONNALITÉ ET LA VIE D'ABÛ'L-BARAKÂT IBN KUBR

Cet article a pris naissance d'une demande adressée à l'un de nous par M. Victor Loret. Ayant passé plusieurs années à étudier la *Scala Magna* (1), il a bien voulu nous associer à ses recherches sur l'auteur de cet important lexique copte-arabe : ses questions nous ont révélé l'existence d'un problème, ont tracé un programme à nos premières investigations, ont été pour nous le meilleur des stimulants; si cet article a quelque mérite, il lui en revient une bonne part; aussi nous est-il particulièrement agréable de lui exprimer ici notre reconnaissance.

*
* *

Abû'l-Barakât est connu, en Occident, depuis la publication par le jésuite Kircher, en 1643, de la *Scala Magna* (2), et l'utilisation par le dominicain Vansleb, en 1677, du traité des sciences ecclésiastiques intitulé *la Lampe des Ténèbres* (3). Néanmoins, aucune notice ne lui est consacrée dans les encyclopédies où l'on a coutume de trouver des renseignements sur les auteurs chrétiens, *Dictionary of Christian Biography*, *Realencyclopädie für protestantische Theologie und Kirche*, *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, etc. La *Bio-bibliographie* de M. Ulysse Chevalier, bien documentée d'ailleurs même sur les écrivains orientaux, ne contient que quelques mots (4) : « Abou'l-Baracat, moine jacobite, histor.

(1) M. Loret a publié dès 1899 une partie de cet ouvrage : *Les Livres III et IV (animaux et végétaux) de la* Scala Magna *de Schams ar-Riâsah* dans *Annales du Service des Antiquités* (de l'Égypte), tome I.

(2) *Lingua aegyptiaca restituta*, Rome, 1643, p. 41-272.

(3) *Histoire de l'Eglise d'Alexandrie fondée par S. Marc*, Paris, 1677.

(4) 2e éd. Paris, 1905, col. 12.

XIVe siècle » et ne renvoie à aucun ouvrage. L'*Encyclopédie de l'Islam*, qui a consacré un article à Eutychius, aux trois Ibn el-'Assâl, à Sévère Ibn el-Muqaffa' et en annonce un sur el-Makîn (1), ne mentionne pas Abû'l-Barakât.

*
* *

Il nous paraît important, dès l'abord, et tout en conservant la dénomination désormais traditionnelle d'Abû'l-Barakât, de restituer à cet écrivain son véritable nom, celui par lequel ses contemporains le distinguaient des personnages ayant le même surnom patronymique.

Le manuscrit Vatican copte 71, qui est à la fois le plus ancien manuscrit connu d'Abû'l-Barakât et le premier utilisé par un savant européen, nomme l'auteur de la *Scala Magna* (2) شمس الرئاسة ابن الشيخ الاكمل الاسعد المعروف بابن كبر « Šams el-Ri'âsah, fils du cheikh parfait, heureux, connu sous le nom d'Ibn Kubr (3) ». On pourrait croire à la lecture de ce texte

(1) T. II, p. 36, 382, 386, 429.

(2) Vat. copte 71, f. 49v; cf. Kircher, *op. laud.*, p. 41; Loret, *op. laud.*, tirage à part, p. 2, n. 3; Mallon, *Une école de savants égyptiens*, dans *Mél. Fac. Or.*, II, p. 261. Il ne sera pas hors de propos de souligner ici que le manuscrit Vat. copte 71 est bien celui trouvé au Caire en 1615 par Pietro della Valle. Le P. Mallon, dans sa liste des mss. de la *Scala Magna* (*Mél. Fac. Or.*, II, p. 261), indique pour la Bibliothèque Vaticane « Rome Bibl. Vat. (Assemani, *Bibliotheca Orientalis*, III, 1, n° XXXVI (1286 M.), p. 643; n° LIII, p. 644; *Cod. lit.*, daté de 1036 M.) ». Il est regrettable que le P. Mallon, ayant cité pour les mss. arabes de la Bibliothèque Vaticane le catalogue d'Etienne-Évode Assémani imprimé par le card. Mai au tome IV de sa *Scriptorum Veterum Nova Collectio*, n'ait pas utilisé pour les manuscrits coptes la description publiée dans la même collection au tome V; il aurait évité à ses lecteurs plusieurs hésitations et recherches. Quoi qu'il en soit, les manuscrits analysés par Joseph-Simonius Assémani dans les passages allégués de la *Bibl. Orient.* sont les actuels 70 et 73, cf. Mai, *op. laud.*, p. 166 et 168. L'expression employée pour désigner l'autre manuscrit a l'apparence d'un rébus, il faudrait tout au moins la compléter par l'indication d'un tome et d'une page. Car le *Codex liturgicus ecclesiae universae*, qui est de Joseph-Louis Assémani, et non de Joseph-Simonius, comme l'affirme le P. Mallon (*Mél. Fac. Or.*, I, p. 113), compte treize volumes, et dans les huit passages où le P. Mallon le cite à propos des mss. à *Scalae* de la Bibliothèque Vaticane, il n'y a aucune autre précision. D'ailleurs, puisque l'auteur avait commencé à renvoyer à la *Bibl. Orient.*, à défaut de Mai, il aurait pu signaler que le ms. de Pietro della Valle y était sommairement décrit au t. I, p. 587.

(3) On lit les mêmes noms dans le manuscrit du Musée Britannique Or. 850, cf. Mallon, *op. cit.*, p. 261. Le *Catalogue of the coptic manuscripts in the British*

que le nom d'Ibn Kubr s'applique au père de Šams el-Ri'âsah, qui était, ses titres en font foi, un homme considéré. Mais les manuscrits des autres ouvrages, où l'on trouve Šams el-Ri'âsah Abû'l-Barakât (1), et plusieurs passages d'écrivains musulmans qui citent Šams el-Ri'âsah Ibn Kubr ou simplement Ibn Kubr (2), montrent que ce nom s'applique bien à l'auteur de la *Scala Magna*.

Le titre honorifique Šams el-Ri'âsah (3), « le soleil de la supériorité », est d'un genre assez répandu en Égypte, au moins depuis le règne des Fatimites (4). Par lui-même il n'apporte aucune lumière sur la personnalité de l'auteur, mais sa

Museum de W. E. Crum ne reproduit pas le titre contenu dans le manuscrit, il ne donne aucune indication précise sur les titres des sept autres manuscrits de Londres allégués par Mallon, *op. cit.*, p. 260-261, comme contenant tout ou partie de la *Scala*. Les mss. du Vatican, copt. 70 et 73, n'ont pas de titre; de même le ms. du patriarcat copte du Caire (Loret, *op. laud.*, p. 1-2). Quant aux manuscrits de Paris, ni le P. Mallon dans son *Catalogue des* Scalae *coptes de la Bibliothèque Nationale de Paris, Mél. Fac. Or.*, IV, Beyrouth, 1910, p. 78, 81, 82, 84, 85, 89, ni M. Delaporte dans le *Catalogue sommaire des Manuscrits coptes de la Bibliothèque Nationale, ROC*, XVI (1911), p. 389-392, ne rapportent ce qui s'y trouve; ils désignent l'auteur de la *Scala Magna* par le nom d'Abû'l-Barakât, nous nous sommes assurés que les manuscrits ne contiennent aucun nom.

(1) Manuscrits de la *Lampe des Ténèbres*; cf. *infra*.

(2) El-Ṣafadî, Maqrîzî, el-ʿAînî et l'auteur du *Nathr el-Djumân* cités plus bas, de même probablement certains mss. du British Museum, Crum, *op. cit.* On remarquera que ces notices nous laissent ignorer le nom du père d'Abû'l-Barakât.

(3) Par figure de rhétorique, ce surnom se trouve quelquefois abrégé en « el-Šams » avec l'article, par exemple dans des notes marginales du manuscrit de Paris, arab. 203, f. 47^{v}. 73^{v}. Cette manière de s'exprimer, assez fréquente dans les mss., s'emploie également au duel : à l'exemple classique du *Tafsir el-Djalâleïn*, composé par Djalâl el-Dîn el-Maḥallî et son disciple Djalâl el-Dîn es-Suyûṭî (Brock., II, 114, 143-145), nous pouvons ajouter un passage du ms. Br. Mus. Or. 1337, f. 269^{v} وفى ايّامه قتلوا الكريمين بعد نفيهم الى اسوان « et en son temps furent mis à mort les deux Karîm el-Dîn, après leur exil à Assouan ». Il s'agit de Karîm el-Dîn le Grand, intendant du domaine privé, dès avant 700 A. H. et Karîm el-Dîn le Petit, *naẓir el-daoulah*, qui furent arrêtés en 723 A. H. Rectifier en ce sens *Rev. Hist. eccl.*, XVII (1921), p. 504, l. 15-16.

(4) Cf. notamment Tadj el-Ri'âsah (Massé, *Code de la chancellerie*, dans *Bulletin de l'Institut Français du Caire*, XI, p. 68, *Ibn Muyassar*, p. 90; Zettersteen, *Beiträge zur Geschichte der Mamluken*, p. 561; *P.O.*, VIII, p. 566); ʿAlam el-Ri'âsah, surnom de l'écrivain copte Ibn Katib Qeïsar, cf. par ex., Mallon, art. cité, *Mél. Fac. Or.*, I, p. 125; II, p. 229; M. Graf n'a pas reconnu la valeur de ce surnom lorsqu'il a traduit (*Oriens christianus*, 1912, p. 211-3) : « Der ehrwürdige Šeiḫ, der gelehrte Führer, der in der Wissenschaft der Führung Vortreffliche... »; Šams el-Ri'âsah (*P.O.*, VIII, p. 566, Qalqašandî, XI, p. 85).

juxtaposition au nom d'Ibn Kubr dans le manuscrit Vatican copte 71 est précieuse, car elle permet d'identifier l'auteur de la *Scala,* dont la *kunyah* Abû'l-Barakât est omise, avec celui de la *Lampe des Ténèbres.*

Tous les manuscrits connus de cet ouvrage portent la triple dénomination شمس الرئاسة ابو البركات المعروف بابن كبر « Šams el-Ri'âsah, Abû'l-Barakât, connu sous le nom d'Ibn Kubr » (1); l'identité est patente. Il n'en va pas de même pour les traités dogmatiques et polémiques contenus dans les manuscrits du Vatican, arabes 105, 118 et 119, dont l'auteur est désigné par la seule *kunyah* d'Abû'l-Barakât (2); l'absence des noms Ibn Kubr et Šams el-Ri'âsah oblige à quelque réserve; cependant il semble que l'on doit continuer d'en attribuer la paternité à l'auteur de la *Lampe des Ténèbres,* nous n'avons du moins aucune objection positive à exprimer.

Il résulte de la formule المعروف بابن كبر « connu sous le nom d'Ibn Kubr », que notre personnage était communément appelé Ibn Kubr par ses contemporains. Au témoignage apporté par les copistes de ses ouvrages s'ajoute celui de plusieurs écrivains musulmans dans des notices qui seront utilisées ci-dessous. Notons seulement ici les appellations de شمس الرئاسة ابن كبر النصرانى « le chrétien Šams el-Ri'âsah Ibn Kubr » dans un passage du *Nathr el-Djumân*, dont nous devons

(1) Cat. Ahlwardt, n. 10184, t. IX, p. 547 = ms. Diez 4° 111, f. 1v; Vat. arab. 106, p. 2; 623, f. 1; Paris arab. 203, f. 2v; Upsala arab. 486, f. 2r.

(2) Vat. arab. 105, f. 1v, 66v; 119, f. 1v, 59 et 109v. Le Vat. arab. 118 n'a pas de titre. Le P. Mallon cite un autre manuscrit du même ouvrage qui se trouve dans la bibliothèque de Morcos bey Kabis au Caire et dont une copie a été faite pour la bibliothèque de l'Université S.-Joseph de Beyrouth. Quant au manuscrit de Paris que le P. Mallon annonce sous la cote Or. 102 (*sic*), il ne contient pas le traité d'Abû'l-Barakât, mais la « Thériaque des Intelligences dans la Science des Principes » درياق العقول فى علم الاصول. Le P. Mallon a probablement emprunté cette référence à Mai, *Scriptorum veterum nova collectio,* IV, p. 243 (= Assémani), qui renvoie à l'appendice de *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Regiae,* t. I, Paris, 1739, p. 452, avec une faute d'impression CII au lieu de CIII A. Ce manuscrit, copié en l'an 1035 de l'ère kharadjienne (ou de Yezdedjird, d'après de Slane, et non 1035 de l'hégire, comme le disait l'ancien catalogue), actuellement Paris arabe 180 (ancien fonds 103A), a été décrit par de Slane, *Catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque Nationale,* p. 45. Le même ouvrage est contenu dans le ms. 178 (ancien fonds 102 = ancien catalogue p. 111) et 179 (ancien fonds 97 = anc. cat. p. 111), mais les descriptions des trois manuscrits dans l'ancien catalogue ne concordent pas.

la communication à l'obligeance spontanée de M. Guest (1), et de ابن كبر النصراني « le chrétien Ibn Kubr », que nous avons trouvée dans le dictionnaire biographique de Ṣafadî (2), le *Sulûk* de Maqrîzî (3) et la chronique de ʿAïnî (4).

L'Abulbaracat de Vansleb devrait donc être appelé Ibn Kubr, car nous devons tenir compte autant que les Orientaux de la formule المعروف « connu... ». Toutefois, pour ne pas troubler un usage qui a pour lui la prescription, nous proposons simplement de le nommer à l'avenir Abu'l-Barakât (5) Ibn Kubr.

Nous lisons Kubr et non Cabar, comme l'ont fait Kircher (6) et les Assémani (7), ou Kabar comme Marcel (8), ou Kebber, comme Vansleb (9), ou Kibr, comme Riedel, Stern, Baum-

(1) M. Guest, à qui nous avions demandé de vouloir bien vérifier le passage du ms. de Badr el-ʿAïni rapporté ci-dessous, nous a gracieusement communiqué ce qui était dit du secrétaire de Beïbars dans son ms. du *Nathr el-Djumân*, dont on trouvera la description dans *Journal of the Royal Asiatic Society* (1901), *Description of an arabic manuscript*, p. 91 sq.

(2) Nous avons consulté l'exemplaire photographique du *Wâfi bi'l-Wafayât*, constitué par le Duc de Sermoneta et déposé par lui à l'Académie des *Lincei*; voir ce qui a été écrit sur cette collection par G. Gabrielli, *Come si possa ricostituire dei manuscritti il grande dizionario biografico* (Al-Wāfi bi'l-Wafayāt) *di Al-Safadî*, dans *Rendiconti della R. Acc. dei Lincei, cl. mor...* ser. V, vol. XXI (1912), p. 685-757.

(3) D'après le ms. de Paris, voir plus bas.

(4) *Catalogus codicum manuscriptorum orientalium qui in Museo Britannico asservantur, pars secunda, codices arabicos complectens*, t. II, Londres, 1871, p. 561 sq. La citation est empruntée au ms. Add. 22.360, f. 17. Sur Badr el-ʿAïni, voir art. de Marçais dans *Encyclopédie de l'Islam*, I, 217. Ce manuscrit d'el-ʿAïnî porte كبر sans point diacritique. C'est ce nom que M. Brockelmann a interprété Bekr (*Gesch. der arab. Lit.*, II, p. 44). Nous ne savons pas où cet orientaliste a trouvé le nom de Šams el-Ri'âsah, qui n'existe pas dans el-ʿAïnî et que nous avons trouvé seulement dans le *Nathr el-Djumân*. Cet ouvrage aussi donne كبر sans point. Au contraire el-Ṣafadî et Maqrîzî ont ponctué correctement.

(5) Signalons en passant le barbarisme Abû'l-Birkât, emprunté peut-être à Renaudot (voir plus bas) par Butler (*Ancient coptic churches*, I, p. 307; II, p. 105, 143, 176, 177, 251), et par M. Nau, *P. O.*, X, p. 61.

(6) *Op. laud.*, p. 41.

(7) Joseph-Simonius dans *Bibliotheca Orientalis*, I, p. 587; III, 1, p. 643 sq.; Étienne-Évode dans Mai, *Scriptorum veterum nova collectio*, IV, 2e part., p. 214, 216, 241, 242.

(8) *Descr. de l'Égypte*, 2e éd. (1826), XV, p. 112, 120, 130, 134 en note. Marcel dit avoir rapporté d'Égypte « un très beau manuscrit » de la *Scala Magna* : celui-ci, d'après ce que nous communique M. Loret, ne semble pas avoir été retrouvé.

(9) *Op. laud.*, Catalogue des auteurs arabes, après l'avant-propos, non paginé.

stark (1), suivant en cela une transcription adoptée par M. Casanova pour le nom d'une rue du Vieux Caire, *Darb Ibn Kubr* (2), et par analogie avec d'autres noms bien connus tels que Yumn, Yusr, Abû'l-'Usr, Ibn Šukr, Ibn Rušd (Averroës), Ibn Zuhr (Avenzoar), etc.

*
* *

Ce que nous avons dit à propos des manuscrits d'Abû'l-Barakât Ibn Kubr manifeste la variété de son activité littéraire.

Il tient le premier rang parmi les lexicographes coptes : son vocabulaire, disposé suivant un ordre logique, s'étend à toutes les branches de la science de son temps et de son milieu, tandis que la plupart des autres *scalae* ne contiennent que les mots des textes liturgiques et scripturaires (3). Il semble indépendant de ses devanciers, et c'est ce qu'il a heureusement exprimé dans le titre السلم المقفى « la *scala* originale ».

La *Lampe des Ténèbres* est une encyclopédie, unique en son genre, de tout ce qu'un prêtre avait alors besoin de savoir, où l'auteur traite successivement des dogmes, de l'histoire des apôtres et des disciples, des conciles et de leurs canons, des livres inspirés, des ouvrages des Pères, des diverses cérémonies et pratiques religieuses, du calendrier (4).

Dans le livre intitulé l'*Illumination des Intelligences*, Abû'l-Barakât disserte des principes de la foi et des principaux dogmes, Trinité, Incarnation, union des natures en J.-C., de la résurrection des corps, du culte de la Croix et des images, du baptême et de l'Eucharistie; puis, passant à la pratique de la vie chrétienne, il traite de la prière, du jeûne, de l'aumône,

(1) Cf. Sébastien Euringer, *Die Überlieferung der arabischen Übersetzung des Diatessarons* dans *Biblische Studien*, vol. XVII, fasc. 2, Fribourg-en-Brisgau, 1912, p. 34-36, qui note dans les manuscrits une hésitation entre Kabr et Kubr. Baumstark, *Die christlichen Literaturen des Orients*, Leipzig, 1911, vol. II, p. 11, écrit Abû'l-Kibr, avec insertion fautive de l'article.

(2) *Reconstitution topographique de Foustât*, dans *Mém. Institut français du Caire*, XXXV, p. 16.

(3) Mallon, art. cité, *Mél. Fac. Or.*, II, p. 262.

(4) Liste des chapitres dans Mai, *op. laud.*, p. 216; de Slane, *Catalogue des mss. arabes de la Bibliothèque Nationale*, p. 50 sq.

des préceptes évangéliques, terminant cet important traité par un corollaire apologétique contre les Musulmans.

Enfin, la *Réponse aux Musulmans et aux Juifs* est une apologie de la manière dont les chrétiens entendent l'unité divine et la trinité des personnes, ainsi que la divinité de Jésus-Christ.

*
* *

Dans son encyclopédie ecclésiastique, ainsi que dans ses traités dogmatiques et polémiques, Abû'l-Barakât Ibn Kubr se révèle à nous comme prêtre. Tous les manuscrits de la *Lampe* ont la titulature الاب الفاضل القس « le père éminent, le prêtre ». Le manuscrit Vatican arabe 105 (1), f. 1v porte الاب الفاضل العلم الكامل « le père éminent, savant, parfait »; le Vatican arab. 119, au f. 1v : الاب الفاضل الكامل القس الرشيد « le père éminent, parfait, le prêtre orthodoxe »; au f. 59 : الاب الفاضل السعيد القس الكامل الرشيد « le père éminent, heureux, le prêtre parfait, orthodoxe »; puis الاب الفاضل العالم الكامل الفاضل العلّامة القس الجليل الرشيد « le père éminent, savant, parfait, excellent, le très savant prêtre, vénérable, orthodoxe »; enfin, au f. 109v : الاب القدّيس الفاضل العامل العلّامة الكامل القس الرشيد « le père très saint, éminent, agissant, très savant, parfait, le prêtre orthodoxe ».

Dans les manuscrits de la *Scala* (Vat. copte 71 et Br. Mus. Or. 850), bien que le mot القس « prêtre » fasse défaut, il est évident que la titulature ne peut se rapporter qu'à un prêtre : المولى الرئيس العالم العامل القدّيس الشيخ الاجلّ « le maître, le chef savant agissant, très saint, le cheikh très vénérable ».

Les manuels de style protocolaire semblent réserver le titre *qiddîs* « très saint » aux dignitaires ecclésiastiques, le Pape de Rome (2), les patriarches (3), etc. Toutefois, nous trouvons un exemple de ce qualificatif appliqué par un de ses contem-

(1) Voir les réserves formulées ci-dessus.
(2) Qalqašandî, *Ṣubḥ el-A'šâ*, VI, p. 82; VIII, p. 43.
(3) *Ibid.*, VI, p. 82, 90; VIII, p. 39; XI, p. 85.

porains à un auteur qui n'est signalé nulle part comme évêque, Abû Isḥaq ibn el-'Assâl (1). En outre on le rencontre dans la titulature extrêmement riche d'un vizir chrétien du calife fatimite el-Âmir (2), que nous croyons pouvoir identifier avec le moine Abû Nadjâḥ (3); nous retiendrons en conséquence qu'Abû'l-Barakât Ibn Kubr était simple prêtre.

Toujours avec la légère réserve formulée plus haut à propos de l'attribution des traités dogmatiques et polémiques, nous ajouterons que le manuscrit du Vatican arabe 119 qualifie Abû'l-Barakât de médecin (4) ابو البركات المتطبب. Ce trait a servi à Étienne-Évode Assémani à fixer la physionomie de l'écrivain dans une formule stéréotypée, qu'il répète à tout propos : *presbyter medicus coptita* (5).

Une autre qualité a été mise en évidence par le P. Mallon, sur laquelle il y a lieu d'insister : « Prêtre et médecin, paraît-il, il fut secrétaire du Sultan Baïbars ad-Dawâdâr ». Le P. Mallon, qui n'a pas indiqué de référence, a eu tort de qualifier Beïbars el-Dawâdâr de sultan (6). Ce Beïbars n'est pas un inconnu : c'est l'émir Rukn el-Dîn Beïbars el-Mansûrî el-Khitâyî (7), auteur d'une histoire générale du monde (8), depuis la création jusqu'à l'année 1324, intitulée *Zubdat el-Fikrah fî ta'rîkh el-Hidjrah*. Nous ne saurions nous arrêter à donner ici la biographie de cet historien, il suffit de retenir qu'il mourut pendant le mois de ramaḍân 725 (août 1325).

(1) Ibn el-Duheïrî, cité par Mallon, d'après le Paris arabe 53, art. cité, *Mél. Fac. Or.*, I, p. 130.

(2) Cf. Qalqašandî, XIII, p. 369.

(3) Cf. Ibn Muyassar, p. 70-73; Maqrizî, II, p. 291.

(4) Cf. ff. 59, 109v, et المتطبب ajouté en marge, f. 1v.

(5) Cf. Mai, *op. laud.*, p. 214, 241, 242.

(6) *Op. laud.*, II, p. 262. Confusion du même ordre dans Carra de Vaux, *Les penseurs de l'Islam*, I, p. 152. Beïbars, qui « était en 702 intendant du sultan » fut plus tard sultan lui-même, — Malik Muẓaffar Beïbars el-Djašankîr, — et, en conséquence, ne peut être identifié avec Beïbars el-Dawâdâr.

(7) Cf. Zetterstéen, *Beitr. zur Gesch. der Mamluken*, p. 146, 151, 155, 157, 160, 166, 168, 176; Mufaḍḍal, *P. O.*, XIV, p. [383] 547, n. 4; [412] 576, n. 1; Abû'l-Fidâ, *Târikh*, éd. du Caire, 1325, IV, p. 65, 67, s. a. 711 et 712; Quatremère, *Histoire des sultans Mamlouks*, II*a*, p. 83, 85, 129; *b*, p. 2, 135, 181, 188, 191, 197, 200, 211, 245, 249, 255, 264, 275, 276.

(8) Art. de D. S. Margoliouth dans *Encyclopédie de l'Islam*, I, 603. Brockelmann ne parle que d'une histoire de l'Islam, ce que le titre paraît indiquer, *Gesch. der arab. Lit.*, II, p. 44.

Avant le P. Mallon, Brockelmann spécifia, lui aussi sans référence, que Beïbars composa son ouvrage avec l'aide de son secrétaire, le chrétien « Šams ar-rijâsa, b. Bekr (*sic*) (1) ». Le renseignement se trouve dans la citation de Badr el-ʿAïnî par Rieu, à laquelle nous avons fait allusion plus haut (3). Voici ce qu'on y lit : صنّف تأريخا مليحا وسماه بزبدة الفكرة فى تأريخ الهجرة فى أحد عشر مجلّدا واستعان على ذلك بكاتبه ابن كبر النصرانى « Il composa une belle chronique, qu'il intitula *Zubdat el-Fikrah fî ta'rîkh el-Hidjrah*, en onze volumes. Il se fit aider en cela par son secrétaire, le chrétien Ibn Kubr ». M. Guest, à qui nous avions demandé une vérification de ce texte, a eu l'amabilité de nous transcrire un passage d'un manuscrit de sa collection, le *Nathr el-Djumân*, qui confirme cette donnée en la précisant. Cette chronique, dont on ignore l'auteur, a sur celle d'el-ʿAïnî l'avantage d'avoir été rédigée peu de temps après la mort de Beïbars (3) : وكان رة مولعا بالتاريخ يديم مطالعته وألّف كتابا سمّاه زبدة (4) الفكرة فى تأريخ الهجرة فى أحد عشر مجلّدا وتأريخا مختصرا منه فى مجلّدين واستعان على تأليفه فى ابتدائه بكاتبه شمس الرئاسة ابن كبر النصرانى « Il était passionné pour l'histoire, passant son temps à se documenter ; il composa un livre intitulé *Zubdat el-Fikrah fî ta'rîkh el-Hidjrah*, en onze volumes, et en tira une histoire résumée en deux volumes. Il se fit aider *pour la composition du début de l'ouvrage* par son secrétaire, le chrétien Šams el-Ri'âsah Ibn Kubr ».

Ṣafadî, dans sa notice sur Beïbars, cite, lui aussi, la collaboration de son secrétaire et cette allusion, ainsi que celle du *Nathr el-Djumân*, est des plus précieuses, car si ce dernier ouvrage a été composé avant 1361, el-Ṣafadî est mort en 1363 : le *Wâfi bi'l-Wafayât* et le *Nathr* nous donnent donc le témoignage des contemporains de Beïbars et d'Ibn Kubr. N'ayant eu entre les mains qu'une photographie du manuscrit du Musée

(1) *Ibid.*

(2) P. 377.

(3) El-ʿAïnî a vécu de 762 H. (1361) à 855 H. (1451); le *Nathr el-Djumân* a été écrit entre 746 H. (1345) et 762 H. (1361). Cf. Guest, art. cité.

(4) Ms. زند.

Britannique Add. 23.357, dont les pages ont été en partie effacées par l'eau de mer (1), nous n'avons pu transcrire toute la notice, qui se trouve au f. 77v, l. 4 sq.; voici toutefois les mots essentiels : تاريخا كبيرا اعانه كاتبه ابن كبر النصرانى وغيره وكان عاقلا « ... une histoire considérable, il fut aidé par son secrétaire le chrétien Ibn Kubr, et par d'autres ; il était intelligent... »

Ajoutons le témoignage de Maqrîzî; plus récent que ceux du *Nathr* et de Ṣafadî, il est aussi intéressant à retenir que celui d'el-ʿAïnî, puisqu'il appartient au même temps (2) : وله تأريخ سماه زبدة الفكرة فى تأريخ الهجرة يدخل فى أحد عشر سفرا اعانه على تاليفه كاتبه ابن كبر النصرانى « On a de lui une histoire, qu'il appela *el-Zubdat el-Fikrah fî ta'rîkh el-Hidjrah*, qui comprend onze volumes; il se fit aider dans la composition de cet ouvrage par son secrétaire le chrétien Ibn Kubr ».

Abû'l-Maḥâsin enfin a recueilli les mêmes renseignements; il écrit dans ses *Nudjûm* (3) : الفكرة فى تأريخ الهجرة فى أحد عشر مجلدا أعانه على تأليفه كاتبه ابن كبر النصرانى et dans son *Mauhal* (4) : ويقال صنفه باعانة كاتبة ابن كبر النصرانى وغيره.

Il est donc clairement établi qu'Ibn Kubr fut secrétaire du dawâdâr Beïbars, et, qu'en outre de ses fonctions officielles que nous ne pouvons pas définir (5), il collabora à l'œuvre historique de son maître. Qu'Ibn Kubr, prêtre, ait été secrétaire d'un officier mamlouk, cela pourrait paraître étonnant. Mais, sans nous arrêter aux nombreux fonctionnaires chrétiens qu'employèrent de tout temps les gouvernements musulmans de l'Égypte, nous pouvons mentionner des situations tout à fait analogues à la sienne. Ce fut au point que certains écrivains coptes ont passé à la postérité sous la dénomination de *kâtib* « secrétaire », suivi d'un nom de mamlouk. Citons notamment

(1) Cf. Rieu, *Cat. codd. mss. orientalium qui in Mus. Br. asservantur*, Pars II, Londres, 1871, p. 596 : « Summa folia maris aqua olim agglutinata scripturam partim evanidam, partim omnino deletam, exhibent. »

(2) Voir ci-dessus les dates d'el-ʿAïnî, celles de Maqrîzî sont 1365-1442. La notice chronologique de Beïbars el-dawâdâr se trouve dans le manuscrit du *Sulûk*, Paris arabe 1726, f. 399.

(3) Paris, ms. arabe 1783, f. 116; passage inspiré de Maqrizî.

(4) Paris, ms. arabe 2069, f. 106v : ici Abû'l-Mahâṣin a copié Ṣafadî.

(5) Secrétaire particulier ou secrétaire du fonctionnaire ?

le copiste du manuscrit de la *Scala Magna* Vat. copte 71, le *moine* Gabriel, surnommé بكاتب قطلبك « le secrétaire de Qutlubak (1) »; et Ibn Kâtib Qeïsar, dont le père était tellement connu sous le surnom de « secrétaire de Qeïsar » que le fils en hérita (2).

L'œuvre historique de Beïbars, que les bibliothèques d'Europe ne possèdent pas au complet, n'a pas été éditée : nous ne pouvons songer à rechercher les relations entre cet ouvrage et les écrits de son secrétaire Abû'l-Barakât Ibn Kubr. Il est vrai que Maqrîzî (3) et surtout Mufaḍḍal (4), continuateur d'el-Makîn, ont utilisé la chronique de Beïbars, mais ces quelques citations ne nous paraissent pas suffisantes pour fonder un jugement. Voici du moins l'opinion exprimée par M. Blochet, éditeur de Mufaḍḍal, sur la valeur littéraire de Beïbars (5) : « Baïbars al-Manṣouri est un historien tout différent de Nowaïri; c'est un auteur élégant, ou plutôt qui vise à l'élégance; les lauriers d'Imad ad-Din al-Isfahani devaient troubler ses rêves... Bien qu'il y ait dans la chronique de Baïbars, ou plutôt dans les fragments que l'on connaît, des fautes de goût choquantes, il est certain que cet officier, qui était de race mandchoue, comme l'indique assez son surnom d'al-Khitayi, avait attrapé la manière des historiens précieux et décadents, pour ne pas dire ridicules, qui se sont rendus illisibles à force de rechercher une élégance de mauvais aloi. » Cette appréciation, qui diminue Beïbars à nos yeux d'Occidentaux, fait néanmoins ressortir qu'il « visait à l'élégance », et s'efforçait, comme

(1) Cf. f. 168, le folio étant endommagé, il faut probablement restituer au début de la ligne المعروف supposé par la préposition بـ.

(2) Cf. Mallon, *loc. cit.*, I, p. 125. L'émir ʿAlam el-Dîn Qeïsar, auquel il est fait allusion, pourrait être le mathématicien ʿAlam el-Dîn Qeïsar, surnommé Taʿâsîf, dont l'écrivain copte a été le contemporain (vers 1250 = Mallon), puisqu'il mourut en 649 H. (1251), cf. Quatremère, *Histoire des sultans Mamlouks*, I *a*, p. 36; Suter, *Bemerkungen zu Herrn Steinschneiders Abhandlung : « Die arabischen Uebersetzungen aus dem Griechischen »*, dans *ZDMG*, 51 (1897), p. 430.

(3) Quatremère, *op. laud.*, I *b*, p. 150.

(4) *P. O.*, XII, p. [9] 351, n. 2; XIV, p. [327] 491; [378] 542; [398] 562; [402] 566; [417] 581; [429] 593; [444] 608; [456] 620; [468] 632; [502] 666; [506] 670. Il résulte en outre des notes de M. Blochet dans cette édition, à certains des passages cités, que Nuweïrî a lui aussi utilisé Beïbars.

(5) *P. O.*, XII, p. [10] 352. Cf. Blochet, *Histoire d'Égypte de Maqrîzî*, Paris, 1908, p. 30-31.

ʿImâd el-Dîn el-Iṣfahânî, de multiplier les allitérations (1). Cet exercice suppose une solide connaissance de la langue arabe, et, au lieu de reconnaître dans le style de Beïbars « la souplesse avec laquelle les hommes de l'Extrême-Orient savent entrer dans la culture occidentale » (2), on peut se demander s'il ne faut pas y rechercher l'influence de son secrétaire, homme remarquablement instruit et habitué, comme lexicographe, à mettre en œuvre toutes les ressources de la langue arabe (3).

Nous n'en pouvons dire davantage, mais il nous a paru intéressant de poser la question. En tous cas, c'est aller trop loin que de traiter de « très médiocrement instruits » (4) tous les écrivains coptes-arabes du moyen âge. Le P. Mallon a bien fait de vouloir élever un monument à la gloire des auteurs arabes chrétiens d'Égypte (5), parmi lesquels émerge Abû'l-Barakât Ibn Kubr.

*
* *

Il nous reste à déterminer quand vécut et mourut Abû'l-Barakât.

M. Riedel, celui des orientalistes modernes, qui semble avoir le plus étudié notre personnage, écrit (6) : (Abû'l-Barakât)

(1) Abû'l-Mahâṣin loue Beïbars de cette particularité : ومما يدلّ على فضله ما أورده فى تأريخه من الكلام المسجّع « le mérite de cet ouvrage apparaît par les passages en prose rimée que l'auteur y a insérés » (*Mauhal*, Paris, ar. 2069, f. 106v).

(2) *P. O.*, XII, *loc. cit.*

(3) Nous savons d'ailleurs par le témoignage de Ṣafadî, contemporain de Beïbars, qu'Abû'l-Barakât ne fut pas son seul collaborateur; les auxiliaires du dawâdâr devaient tous être des lettrés.

(4) *P. O.*, XII, p. [18] 360.

(5) *Une école de savants* dans *Mél. Fac. Or.*, I, p. 109-131; II, p. 213-264. Voir aussi Conti-Rossini, *Le lingue e le litterature semitiche d'Abessinia* dans *Oriente Moderno*, I (1921), p. 34.

(6) M. Riedel emploie la même formule, à part quelques variantes de rédaction qui n'affectent pas le sens, d'une part dans *Die Kirchenrechtsquellen des Patriarchats Alexandrien*, Leipzig, 1900, p. 15, et d'autre part dans *Der Katalog der christlichen Schriften in arabischen Sprache von Abu'l-Barakat*, dans *Nachrichten von der kgl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Phil.-Hist. Klasse*, 1902, p. 635. M. Riedel corrige tacitement la date erronée d'Assémani en restituant 1363 au lieu de 1365. M. Baumstark indique aussi l'année 1363, *op. cit.*, p. 11. De même M. Euringer, *op. cit.*, p. 34 sq., qui relève l'erreur com-

« welcher nach St. Ev. Assemani (Mai, IV, 242) im Jahre 1079 M (1363 D), in demselben Jahre, wo Johannes von Damaskus den alexandrinische Patriarchenstuhl bestieg, als 90 jähriger Greis starb... » Ainsi, M. Riedel n'a pas d'autre référence à citer que le catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque Vaticane, rédigé par Étienne-Évode Assémani, et imprimé sous une forme abrégée par le cardinal Mai. En voici la teneur exacte (1) : « Auctor Abulbarkatus, inclinante saeculo XIII. claruit, obiitque nonagenarius anno martyrum 1079, Christi 1365, quo Iohannes Damasco oriundus patriarchatum alexandrinum Coptitatum adeptus est ... » L'exemplaire manuscrit concorde avec le texte imprimé, même sur le chiffre 1365, qu'il faut restituer en 1363, l'année 1079 des Martyrs s'étendant de septembre 1362 à septembre 1363.

Mais Assémani n'indique pas la source à laquelle il aurait emprunté cette date. Ce n'est pas un des manuscrits d'Abû'l-Barakât conservés à la Bibliothèque Vaticane, car trois sont de beaucoup antérieurs à 1363, à savoir les Vat. arab. 118 et 119, écrits respectivement en 1323 et 1334, et le fameux manuscrit de la *Scala Magna*, rapporté d'Égypte par Pietro della Valle, Vat. copt. 71, terminé le 19 août 1319 (2); et les autres ne contiennent aucune donnée sur la vie et la mort de l'auteur.

C'est le manuscrit de Paris, arabe 203, qui a fourni la date de 1363, et Vansleb le premier qui l'ait mise en relations avec

mise dans Mai; nous ne tiendrons aucun compte pour le problème qui nous occupe des fragments du Diatessaron appartenant à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth; la restitution du nom du copiste en Abû'l-Barakât ibn Abî 'l-Kheïr (ou Kibr) est très incertaine (cf. p. 66) et plus aventureuse encore la proposition de le considérer comme un oncle de notre auteur (p. 36 : les fragments du Diatessaron sont datés du 20 juillet 1332 = 26 abîb 1048 des martyrs = 25 ḏū'l-qa'dah 732 de l'hégire). Alfred von Gutschmid, *Verzeichniss der Patriarchen von Alexandrien*, dans *Kleine Schriften*, II, Leipzig, 1890, p. 404, rapporte la rédaction du catalogue aux années 1363-1369, mais ne s'occupe pas *ex professo* d'Abû'l-Barakât. Moritz Steinschneider, *Polemische und apologetische Literatur in arabischen Sprache*, Leipzig, 1877, p. 119, répète la donnée d'Assémani (Mai) avec le chiffre erroné 1365.

(1) *Op. laud.*, p. 242; on trouve 1355 à la page 244, mais ici encore le chiffre final est un 5.

(2) La description imprimée par Mai, *Scriptorum veterum nova collectio*, V, part. II, p. 167, indique le 21 babeh, comme Kircher, mais le début des lignes manque dans le manuscrit, au moins depuis la fin du xviiie siècle, date de la restauration, et le mot qui précédait وعشرين a disparu.

Abû'l-Barakât; il écrit en effet dans son *Histoire de l'Église d'Alexandrie* (1) : « ... l'Abulbaracat Ibn Kebber : qui vivoit en l'an des Martyrs 1074, qui etoit l'an de nôtre Seigneur 1363... » Il y a là une faute d'impression : 1071 doit être corrigé en 1079; dans un autre passage, où il donne sa source, Vansleb a noté exactement ce qui se trouve dans le manuscrit (2) : « Le 85, fut Jean de Damas, il fut fait patriarche le 5. de mai, en 1079. C'est icy où finit le Catalogue des Patriarches d'Abulbaracat, ce qui marque qu'il vivoit l'an de Notre-Seigneur 1363 ».

S'appuyant sur le même document, Eusèbe Renaudot écrit dans son *Historia Patriarcharum Alexandrinorum Jacobitarum*, à propos de Jean de Damas (3) : « ordinatus anno Martyrum 1079°, J.-C. 1365°, et in eo desinit Abulbircat nec mortem istius Patriarchae, aut quamdiu sedem tenuerit, notavit unde quod Wanslebius observavit, sub illo vixisse Abulbircatum verisimile est » (4). Il y a dans le texte d'Eusèbe Renaudot une particularité à relever : c'est la date erronée de 1365 au lieu de 1363; la communauté d'erreur entre Renaudot et Assémani indique bien que celui-là est la source de celui-ci.

La formule de Vansleb, Renaudot, Assémani, Riedel, etc., repose donc uniquement sur l'interruption du Catalogue patriarcal dans le manuscrit de Paris arabe 203, constituant un témoignage indirect; mais ceci suppose que le volume est autographe. Ainsi l'a compris Vansleb, car il a écrit sur le f. 1 : « Che questo esemplare sii un originale del autore medesimo si cognosce de quello che si legge sopra l'epistola di S. Pietro. » L'épître mentionnée est la lettre apocryphe de Pierre à Clément; on lit en effet dans la marge supérieure du f. 73ᵛ, où elle commence, à la suite d'une longue note : كاتبها القس الشمس المرحوم مولف الكتاب رحمه الله « Celui qui l'a écrit est le feu prêtre Šams (el-Ri'âsah), auteur de ce livre, que

(1) Passage cité plus haut, p. 9, n. 377.

(2) *Op. laud.*, p. 328.

(3) Paris, 1713, p. 610.

(4) Ce texte d'Eusèbe Renaudot paraît dépendre de Du Sollier, dans *Acta SS.*, t. V iunii, Antuerpiae, 1709, p. 102 : « Dies mortis (Iohannis) ignoratur; quia hic, inquit Vanslebius, desinit *Abulbaracati Patriarcharum Catalogus, unde colligitur, eum vixisse anno nostro MCCCLXIII.* Et id saltem verosimillimum esse, nemo, opinor, negaverit ».

Dieu lui soit miséricordieux! » Rien ne révèle dans la note une main différente de celle du copiste, l'écriture est celle des autres notes marginales, semblable à celle du texte. Nous observons en outre que cette note, ponctuée vers le milieu et à la fin d'un petit cercle analogue à ceux qui divisent le texte, n'est pas une observation dont l'auteur aurait enrichi son exemplaire au hasard d'une lecture, mais une explication rédigée et copiée en même temps que le texte. C'est pourquoi tous les manuscrits de la *Lampe* la contiennent, soit dans la marge, comme celui de Berlin (1), soit insérée à la suite des Canons d'Athanase avec le titre حاشية « marge », comme dans les manuscrits d'Upsala (2) et de la Bibliothèque Vaticane (3).

Les mots reproduits ci-dessus, qui terminent la note dans le seul manuscrit de Paris, où ils ont attiré l'attention de Vansleb, ne se distinguent pas non plus de la note par leur écriture : il semble certain qu'ils ont été écrits en même temps qu'elle, car ils suivent un même alignement oblique, tandis que s'ils avaient été ajoutés après coup, ils auraient été plutôt orientés d'une autre manière, soit inclinés en sens inverse, soit, étant donné le peu d'espace restant, disposés verticalement dans la marge intérieure.

Quoi qu'il en soit, leur addition s'explique par la forme même de la note, dont le début est passablement embarrassé : « Est exposé dans l'exemplaire, d'où ceci est copié, ce dont voici le sens : Il a été trouvé dans l'exemplaire sur lequel j'ai copié, que ce canon saint, du grand et célèbre (4) S. Athanase pour le pays des Egyptiens, formait un seul chapitre; mais moi, le pauvre Michel, qui ne suis pas digne d'être évêque de Tinnîs, j'ai jugé bon, lorsque je le transcrivais, de le vérifier et de le diviser en 107 sections... »

Sans la réflexion finale « celui qui l'a écrit est Šams el-Ri'âsah, auteur de ce livre », on pourrait se méprendre sur l'exemplaire dont il est question au début de la note, lequel n'est pas un

(1) F. 146 v.
(2) F. 72 v.
(3) F. 78 v.
(4) المعظم العظيم dans Paris, Upsala, Vatican ; المعلّم العظيم dans Berlin, d'où la traduction de Riedel, *op. cit.*, p. 58 : « des grossen Lehrers des Landes der Aegypter ».

exemplaire de la *Lampe*, mais bien de la collection où Abû'l-Barakât a trouvé le canon d'Athanase corrigé par Michel de Tinnîs. Le copiste du manuscrit de Berlin, copiste qui prétend avoir eu sous les yeux l'original de la *Lampe* (1), a senti, lui aussi, qu'il fallait éviter toute ambiguïté et a fait précéder la note d'une formule, peu élégante parce qu'elle ressemble trop à la première phrase de la note, mais qui met les choses au point : شرح فى النسخة المنقول منها هذا المجموع ما مثاله « Est exposé dans l'exemplaire d'où est copié cet ouvrage, ce dont voici la reproduction... » Trois manuscrits sont ainsi distingués : celui où les canons d'Athanase forment un seul chapitre, celui où Michel de Tinnîs les a divisés, celui de la *Lampe*. Par deux voies différentes, les copistes des manuscrits de Berlin et de Paris sont arrivés au même résultat, le parallélisme des formules montre donc que dans le manuscrit de Paris le mot « écrire » a le sens de « rédiger », non de « copier ».

La note du f. 73^{v} étant ainsi expliquée, on pourrait nous objecter divers passages, où le manuscrit de Paris se distingue des autres manuscrits de la *Lampe* de la manière dont pourrait se distinguer un autographe. Ainsi au f. 288^{v}, dans une addition au chap. XV, que les mss. d'Upsala et du Vatican ont insérée à sa place, il conserve sans aucun tempérament une formule d'humilité, que les autres copistes n'ont pas hésité à remplacer. Le passage, que nous rapportons plus complètement ci-dessous, commence par les mots : « Le serviteur (de Dieu), pauvre par ses péchés, qui implore du Seigneur le pardon et l'absolution de ses fautes, le compilateur de ce recueil, a dit... » Dans les autres manuscrits (2) on lit : قال الاب الفاضل الرئيس جامع هذا الكتاب نيّح الله نفسه « Le père excellent, le supérieur, compilateur de ce livre, — que Dieu donne le repos à son âme! — a dit : ... » Au f. 176 du manuscrit de Paris, en face d'une exhortation à ceux qui sont ordonnés prêtres, une note marginale commence *ex abrupto* par les mots قد جمعت حقارة المسكين واضعة وصية القساء من كلام الاباء الفضلاء « La bassesse du pauvre, qui diminue (avilit) l'ordre des prêtres, a composé de la

(1) F. 92; voir ci-dessous.
(2) Upsala, f. 172^{v}; Vatican, f. 167^{v}.

parole des pères excellents... » Le copiste du manuscrit d'Upsala (1), qui conserve la formule, l'a fait précéder d'une formule d'introduction : قال الاب القس شمس الرئاسة « (Notre) père, le prêtre Šams el-Ri'âsah, a dit : ... » Mais au f. 47ᵛ du manuscrit de Paris, la divergence des manuscrits devient minime : قال القس الشمس المؤلف قابلت مسكنة العبد العاجز الحقير بفهرسة فصول الدسقلية « Le prêtre Šams (el-Ri'âsah), l'auteur, a dit : l'indigence du serviteur (de Dieu), incapable et humble, a collationné la table des paragraphes de la Didascalie... » Les manuscrits d'Upsala (2) et du Vatican (3) ont, pour toute modification, introduit au début le mot « père », tandis que le manuscrit de Berlin prend occasion de cette note pour signaler qu'il connaît l'original (4) : « (Notre) père, le prêtre Šams el-Ri'âsah, a dit, dans son manuscrit, d'où cette copie a été transcrite : ... »

Tout bien considéré, les particularités du manuscrit de Paris dénotent un copiste qui reproduit scrupuleusement sa source et rien de plus. Voici d'ailleurs un fait qui le montre clairement : au f. 288ᵛ, parlant du patriarche Jean VIII, — nous montrerons ci-dessous qu'il ne peut être question d'un autre patriarche de même nom, — le copiste de Paris reproduit la formule de bénédiction « que Dieu prolonge son action vivifiante! », qui convient uniquement à un vivant, alors que Jean VIII était mort depuis plus de quarante ans. Les copistes d'Upsala (5) et du Vatican (6) ont corrigé en انبا يوانس نيح الله نفسه « Anba Jean, que Dieu donne le repos à son âme! »

D'ailleurs, les conclusions que l'on voudrait tirer de ces particularités iraient à l'encontre de celles que permettraient la note du f. 73ᵛ : si Abû'l-Barakât avait écrit entièrement le manuscrit de Paris, personne n'aurait eu l'idée de signaler qu'il en avait écrit une note.

Ne voulant pas examiner ici *ex professo* les relations qui existent entre les divers manuscrits de la *Lampe des Ténè-*

(1) F. 157ᵛ.
(2) F. 49.
(3) F. 53ᵛ.
(4) F. 92; cette note est traduite dans Riedel, *op. cit.*, p. 28.
(5) F. 172ᵛ.
(6) F. 167ᵛ.

bres (1), nous ne chercherons pas si les divergences entre le manuscrit de Paris et celui de Berlin, qui se dit copié sur l'original, n'excluent pas pour le premier la possibilité d'être cet original, mais il importe de signaler qu'il y avait avant l'intronisation de Jean X, *terminus post quem* du manuscrit de Paris, un manuscrit complet de la *Lampe*, contenant les pièces qui figurent en appendice dans le manuscrit de Paris. Ce renseignement nous est donné par l'important colophon du manuscrit d'Upsala (2), dont voici le passage essentiel : والنسخة الذى نقلت منها هذه النسخة تاريخها السابع العشرين من شهر برمهات سنة ⲁⲟⲅ للشهدا الاطهار « et l'exemplaire sur lequel a été copié celui-ci datait du 27 barmahât de l'année 1073 des Martyrs (= 23 mars 1357) ».

Il n'est donc pas possible de reculer jusqu'en 1363 la composition de la *Lampe des Ténèbres ;* lorsque le manuscrit de Vansleb a été écrit, en 1363 ou peu après, Abû'l-Barakât Ibn Kubr était mort, et il n'y a aucun argument à tirer pour sa biographie de l'interruption du catalogue patriarcal. Quel que soit le point où l'auteur s'était arrêté, la liste a été continuée par le copiste. D'ailleurs dans la rédaction même de cette liste, nous constatons à partir du successeur de Jean IX (1321-1327) l'absence de certains détails, qui étaient donnés pour les patriarches précédents (3). Les quatre derniers nommés sont Benjamin (II) d'el-Damiqrât, Pierre (V), Marc (IV) de Qalyûb et Jean (X) de

(1) Les quatre manuscrits connus de la *Lampe des Ténèbres*, pour ne rien dire des deux copies romaines du XVIII[e] siècle, *Vat. arab. 106* et *Borgia arab. 116*, qui doivent dépendre de *Vat. arab. 623*, présentent assez de variété pour que le problème de leurs relations puisse être élucidé. Nous avons sur ce sujet passablement de notions, mais les exposer nous entraînerait trop loin, sans aller directement à notre sujet. La particularité la plus frappante est que le manuscrit de Paris réunit en une sorte d'appendice plusieurs pièces qui sont à leur place logique dans les mss. d'Upsala et du Vatican. Rien n'indique d'ailleurs que ces pièces aient été rédigées postérieurement à l'ouvrage; c'est dans une d'entre elles, au f. 288[v], qu'on lit la formule signalée ci-dessus « que Dieu rende son action bienfaisante! » appliquée à Jean VIII, dont la mort est mentionnée dans le corps du chap. IX. Ces pièces doivent donc être considérées comme restées dans l'original sur feuillets supplémentaires, ou retrouvées par le copiste de Paris après qu'il aurait copié un exemplaire défectueux.

(2) F. 258.

(3) Une nouvelle traduction de ce catalogue patriarcal est sur le point de paraître dans Jean MASPERO, *Histoire des patriarches d'Alexandrie*, appendice III.

Damas; pour aucun la filiation n'est indiquée, alors qu'elle est donnée constamment à partir de Gabriel II (1133-1145), avec la seule exception de Jean V (1146-1167). Bien plus, ces derniers qui, comme contemporains, devraient avoir les notices les plus circonstanciées, n'ont pas même de façon constante les renseignements que l'on trouve tout au long de la liste : pour Pierre (V) manque l'indication du lieu d'origine, et pour Marc (IV) celle du jour de l'intronisation.

Il apparaît dès lors assez clairement qu'Abû'l-Barakât Ibn Kubr est mort avant l'avènement du patriarche Benjamin (1334), et deux faits d'ordre différent confirment cette conclusion : d'une part, la présence de la formule réservée aux défunts رحمه اللّه « que Dieu lui soit miséricordieux! » dans le manuscrit Vatican arabe 119, daté de l'an 1050 des Martyrs (1334) (1), de l'autre, l'absence d'allusion à la consécration du chrême en l'année 1330 dans le chapitre IX de la *Lampe des Ténèbres*, où sont citées les consécrations de 1015 A. M. (1299), 1021 A. M. (1305) et 1036 A. M. (1320) (2).

Cette dernière date est à retenir, car elle fournit pour la mort d'Abû'l-Barakât un *terminus post quem* des plus précis. A propos de cette consécration, commencée par Jean VIII le lundi saint 28 barmahât 1036 (24 mars 1320) (3), l'auteur ajoute que le patriarche mourut peu après, ce qui eut lieu le 4 baounah 1036 (29 mai 1320).

Nous voici donc au milieu de 1320 : au f. 288^{v} du manuscrit de Paris, on lit : قال العبد الفقير بخطاياه الملتمس من الرب عفوا وتجاووزا عنها جامع هذا المجموع حضرت مع السيّد البطريرك يونس ادام اللّه تعميره رشم معمودية كانت قد كسرت وجبرت من غير تجديد « L'esclave (de Dieu), pauvre par ses péchés, qui implore du Seigneur pardon et absolution de ses fautes, le compilateur de ce recueil, a dit : J'assistai avec (notre) seigneur le patriarche

(1) F. 59, début du texte; nous ne signalons ce fait qu'avec les quelques réserves formulées plus haut.

(2) Voir au sujet de ces procès-verbaux L. Villecourt, *Un manuscrit arabe sur le Saint Chrême dans l'Eglise copte, Revue d'Hist. eccl.*, XVII (1921), p. 501-514 et XVIII (1922), p. 5-19.

(3) Ms. Paris arab. 100, f. 135, l. 2.

Jean (que Dieu prolonge son action vivifiante!) à la consécration d'un baptistère réparé sans être remplacé à neuf ». Ce passage appartient à un complément du chap. XV, et nous avons vu la mort du patriarche Jean VIII mentionnée dans le corps du chap. IX; il serait donc naturel de supposer qu'il s'agit ici du patriarche Jean IX, mais le contexte prouve que la cérémonie en question fut accomplie par Jean VIII, car on lit dans le cours du même récit, au f. 289, au sujet de la consécration d'un baptistère entièrement renouvelé : ثم حضرت معه بعد ذلك بمدّة ... في يوم الاحد العاشر من شهر طوبة سنة تلثين والف للشهدا « ensuite je me trouvai avec ce patriarche, quelque temps après cela, ... le dimanche 10 ṭoubah 1039 A. M. » (9 janvier 1314)... Ce passage n'apporte donc pas de renseignement nouveau : ainsi que nous l'avons noté ci-dessus, Jean IX étant le dernier patriarche dont la famille est indiquée dans le catalogue patriarcal, toutes les données recueillies concourent à démontrer qu'Abû'l-Barakât Ibn Kubr mourut sous son pontificat.

Il semble même que ce fut dès le début : la liste des patriarches est interrompue à diverses reprises pour l'insertion de notices historiques relatives aux chrétientés d'Égypte, après Athanase III (1251-61), Jean VII (1262-93 en deux fois), Jean VIII (1300-1320); la dernière de ces notices fait allusion à des mesures de rigueur prises par le gouvernement du sultan sous le dernier pontificat. La date exacte de cette persécution est déterminée par d'autres textes : le décret ordonnant aux chrétiens le port de turbans blancs fut signé en radjab 700 (mars 1301), et, à la suite de cette décision, plusieurs églises furent démolies (1). Le sultan, probablement pour éviter des troubles, fit fermer toutes les églises de l'Égypte. Or, un peu plus tard, sur des demandes présentées par des ambassades venues de Constantinople et d'Espagne, certaines églises furent rouvertes; les détails donnés par Abû'l-Barakât, qui vivait alors, sont confirmés par Maqrîzî (2). L'envoyé d'Espagne vint en 703 (1303-1304) et d'autres missions de même provenance furent envoyées en Égypte dans les années qui suivirent. Une

(1) *Histoire des Sultans mamlouks*, II *b*, p. 177-179.
(2) *Ibid.*, p. 180, 229.

dernière ambassade, venue de Constantinople, se place en 719 (1319) (1). Il est à présumer d'ailleurs que les églises se rouvrirent peu à peu, et que chrétiens et musulmans vivaient alors en bons termes; un fait le montre, bien qu'il ait occasionné une petite émeute : en 714 (1314), pour une fête à l'église de la Muʿallaqah, on avait emprunté les lampes de la mosquée de ʿAmr au Vieux Caire (2). On s'expliquerait mal, en tout cas, que toutes les églises aient été à nouveau fermées par ordre du sultan en chawwâl 715 (janvier 1316), et que, si l'on en croit Maqrîzî (3), seule, la Muʿallaqah ait été rouverte deux mois plus tard. Dans un résumé, Abû'l-Barakât ne pouvait qu'exprimer la situation générale, sans retracer minutieusement la série des événements qui avaient affecté ses coreligionnaires, mais il termine par une formule de confiance : « Cette situation subsiste jusqu'à maintenant. Nous espérons en la miséricorde de Dieu! »

Or, une véritable catastrophe s'abattit sur les chrétiens d'Égypte dans les jours qui suivirent le 9 rabî II 721 (8 avril 1321) : des incendies furent allumés un peu partout, et au Caire principalement, où les chrétiens ripostèrent, il y eut des journées d'émeute. Finalement les auteurs musulmans enregistrent pour l'Égypte entière la destruction totale de soixante églises (4). Si un événement aussi grave pour la chrétienté copte est passé sous silence par le compilateur de la liste patriarcale lorsqu'il y inscrit le nom de Jean IX, c'est qu'il ne l'a pas connu, ou que du moins il est mort si peu de temps après qu'il n'a pas eu le temps d'ajouter à ce propos une de ces notes dont les manuscrits de la *Lampe*, celui de Paris en particulier, prouvent qu'il n'était pas avare.

Si donc Abû'l-Barakât Ibn Kubr vivait encore lorsque Jean IX fut intronisé le, 1[er] babah 1037 (28 septembre 1320), nous avons tout lieu de croire que sa mort ne tarda pas et fut plus proche de 1320 que de 1327. On comprendra dès lors pourquoi Beïbars el-dawadâr, mort en août 1325, n'eut que pour le début de son

(1) Maqrîzî, *Sulûk*, ms. Paris arab. 1726, f. 333, 360ᵛ, 365, 375.
(2) *Ibid.*, f. 350.
(3) *Ibid.*, f. 358.
(4) Maqrîzî, *Khitât*, éd. de l'Institut Français du Caire, I, p. 208-209 et la note.

histoire (1), conduite jusqu'en 1324, le secours de son savant secrétaire, c'est que celui-ci avait précédé son maître dans la tombe.

*
* *

Arrivés au terme de notre enquête, nous croyons utile d'en résumer ici les résultats : Šams el-Ri'âsah Abû'l-Barakât Ibn Kubr, habituellement connu sous le nom d'Ibn Kubr, fils d'un homme qui avait joui d'une certaine considération, prêtre, peut-être médecin, secrétaire de l'émir Beïbars le dawâdar, a composé un lexique copte-arabe, une encyclopédie ecclésiastique, probablement deux traités dogmatiques et polémiques, et a collaboré aux travaux historiques de son maître. Son activité littéraire se place au premier quart du XIVe siècle; Assémani ne se trompait pas sur ce point, et, croyant qu'il était mort en 1363, il était fondé à le supposer nonagénaire. La *Scala Magna* était écrite avant 1319, puisque nous la trouvons à cette date copiée dans un recueil philologique ; la *Lampe des Ténèbres* fut rédigée aux environs de 1320 ou du moins reçut des compléments jusqu'à cette date ; les traités dogmatiques et polémiques se trouvent dans des manuscrits de 1323 et 1334. L'auteur de ces divers ouvrages n'était pas un jeune homme, mais un savant dans sa pleine maturité. Dans l'état actuel de notre enquête, il nous est impossible d'aller plus loin : en reportant la mort d'Abû'l-Barakât Ibn Kubr aux années 1320-1327, ou même 1320-1321, nous renonçons à fixer l'âge qu'il pouvait avoir.

Eugène TISSERANT.
Louis VILLECOURT.
Gaston WIET.

(1) Ce détail est du *Nathr el-Djumân,* dont le témoignage ne saurait être trop apprécié, puisque l'auteur de cette chronique était contemporain de Beïbars. El-Safadî, en disant que Beïbars eut d'autres collaborateurs que son secrétaire Ibn Kubr, confirme indirectement cette précieuse donnée.

LITTÉRATURE ÉTHIOPIENNE PSEUDO-CLÉMENTINE

III. — TRADUCTION DU QALÊMENTOS

(*Suite*) (1)

LIVRE TROISIÈME

PRODIGES MONTRÉS A PIERRE PAR LE SEIGNEUR

(Fol. 68 v° b à fol. 121 r° a).

CHAPITRE X

Le ministère ecclésiastique.

1. Les places à l'église selon le rang des personnes. — 2. Rôle des diaconesses. — 3. Les diacres et l'office de la prière, matin et soir. — 4. Objet et conditions de la prière. — 5. Soumission et humilité. — 6. Les canons ont été établis pour les fidèles. — 7. Prescriptions contre le vol. — 8. Œuvres de charité fraternelle. — 9. Traitement de la brebis malade. — 10. Enseigner les puissants de ce monde. — 11. Devoirs du magistrat. — 12. Devoirs du roi. — 13. Responsabilité des pasteurs. — 14. Devoirs des pasteurs. — 15. Vigilance des prélats sur eux-mêmes. — 16. Colère du Seigneur contre les pasteurs négligents.

1. Les places a l'église selon le rang des personnes. — (F. 91 r° a) (Bien) connue (est) la place (2) des princes de l'Église : patriarches et

(1) Cf. *ROC*, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915-1917, 1918-1919 et 1920-1921.
(2) M. à m. : *lieu de se tenir debout.*

évêques (1); (celle des) archiprêtres, prêtres, vicaires (2), diacres, lecteurs (3); et (celle des) vieillards, (petits) enfants, laïcs, femmes mariées, vierges, célibataires (4), veuves, orphelins, diaconesses, qui gardent les maisons (F. 91 r° b) des veuves. Leurs places sont séparées entre elles.

2. Rôle des diaconesses. — Que les diaconesses (5) parcourent toutes les maisons des femmes!

3. Les diacres et l'office de la prière, matin et soir. — Que les diacres visitent (6) tous les fidèles, afin qu'ils ne soient pas paresseux (pour prier) le soir et le matin (et pour) se lever matin, (afin d'aller) à l'église rendre grâces (7) au Seigneur. Le soir, parce qu'il a donné le jour, (pendant) lequel les hommes travaillent (8) (et) pendant lequel ils vivent et aident l'indigent. Le matin aussi, ils rendront grâces au Seigneur, en priant de même (9), parce que sont passées (loin) d'eux les ténèbres de la nuit. En outre, (ils lui rendront grâces), parce qu'il (F. 91 v° a) leur a donné le repos. (Au repos succède) le labeur du jour (10). L'aurore du matin ressemble (11) à la résurrection des morts, le sommeil de la nuit ressemble à la mort. C'est pourquoi (12) qu'ils se rendent matin (13) à l'église, comme nous avons ordonné dans les canons, (en leur prescrivant) de ne pas négliger de se rendre matin à l'église!

4. Objet et conditions de la prière. — Soir et matin, à midi et aux heures (canoniques), ils prieront pour eux, pour leur prochain, pour le roi, pour les pays, pour tout (être), pour les oiseaux, pour tous les animaux et pour toutes les créatures que le Seigneur a créées. Ceci donc (est) un commandement (F. 91 v° b) de la part du Seigneur : (à savoir) qu'ils prient pour eux et pour leur prochain, qu'ils se rendent matin (14)

(1) Le terme ጳጳስ (πάππας) a un sens générique.

(2) Ce sens n'est pas indiqué dans le *Lex. aeth.* de Dillmann; comme il s'agit ici d'une énumération précise, ቀሲስ ne peut pas avoir le sens de ካህን (mot qui précède); sa signification équivaut à celle de ንፍቅ ፡ ቀሲስ, *subpresbyter* (d'après Ludolf), *sacerdos assistens* (d'après Renaudot); cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 433.

(3) Transcription du grec ἀναγνώστης.

(4) Il doit s'agir ici des femmes *non mariées;* le pluriel መዓስብ ne peut pas avoir le sens du mot qui le suit : እቤራት, *veuves;* plus bas, le pluriel መበለታት, *veuves* est employé.

(5) Texte : አብያተ ፡ ዲያቆናዊት.

(6) M. à m. : *parcourent.*

(7) M. à m. : *en rendant grâces.*

(8) M. à m. : *font.*

(9) M. à m. : *en disant ainsi.*

(10) Le texte est en mauvais état : እምዘ ፡ ዕለት ፡ ጻማ.

(11) Sens de *devenir semblable, être comparé.*

(12) M. à m. : *c'est pourquoi donc.*

(13) Le verbe ጌሠ, I, 1 a le sens de *faire quelque chose le matin* (*se lever, venir, partir*); le texte porte : ይጊሡ ፡ ነግህ ፡ ወሰርከ ፡ ውስተ ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን.

(14) Cf. *supra*, note 13.

à l'église (et qu'ils implorent) le Seigneur, soir et matin, dans un seul sentiment (1), en s'aimant entre eux (dans une étroite union) avec leur prochain, (en) s'humiliant eux-mêmes devant (2) leur prochain et (en) n'écoutant pas les paroles de calomnie (3) contre leur prochain.

5. Soumission et humilité. — Si (l'on fait un faux) témoignage (4) (contre lui, que le fidèle) se soumette immédiatement et qu'il dise : « Moi-même, j'ai péché; pardonne-moi, (ô mon frère). » Ceci donc (est) l'œuvre des enfants de l'Église sainte. Si l'on se met en colère contre lui, qu'il dise (5) : « Pardonne-moi, (ô mon frère) », et qu'il s'humilie lui-même, comme s'il avait péché, alors qu'on pèche contre lui!

6. Les canons ont été établis pour les fidèles. — Ainsi est (bien) connue l'œuvre (F. 92 r° a) du Christ qui a parfait la loi de l'Église sainte (qui est) la nôtre (et) que nous avons organisée (6), d'après (7) la loi sainte des canons, pour l'âme des chrétiens et des fidèles, qui ont confiance dans le Seigneur et dans la sainte Église. (Le Seigneur a promis) de donner (en) récompense la gloire (8) (à ceux qui) auront supporté (patiemment) la souffrance et le tourment sur la terre, en sorte qu'ils trouveront (9) (l'objet de leur) espérance dans les cieux, (là) où (rien) ne vieillit et ne se corrompt. Il a établi (10) pour eux les canons de l'Église.

7. Prescriptions contre le vol. — Si quelqu'un se chicane (11) avec son prochain et dérobe (12) son bien par iniquité ou renie le dépôt (13) (qui lui a été confié), ordonnez-lui (14) de donner (F. 92 r° b) le double, en compensation de (15) ce qu'il a agi iniquement sur le bien de son prochain. Qu'il n'y ait pas de ravisseur, (ni) de dérobeur (16) et que personne ne frustre son prochain! En effet, (c'est) défendu (17) aux membres (18) de la sainte Église (qui est) la nôtre.

8. Œuvres de charité fraternelle. — (Défends au fidèle) de s'exalter lui-même et d'être inique envers son prochain, mais (ordonne-lui) de s'humilier lui-même envers son prochain et de donner son bien aux

(1) Sens de *pensée, manière de sentir.*
(2) M. à m. : *pour.*
(3) Sens d'*accusation.*
(4) Le texte est en mauvais état.
(5) M. à m. : *il dira.*
(6) Sens de *donner une constitution.*
(7) M. à m. : *par.*
(8) M. à m. : *leur gloire.*
(9) M. à m. : *afin qu'ils trouvent.*
(10) Sens de *donner une constitution.*
(11) Sens de *se blâmer réciproquement.*
(12) Sens de *frustrer, frauder.*
(13) Sens de *garde du dépôt.*
(14) Lire **አዝዝዎ** au lieu de **አዘዝዎ**.
(15) M. à m. : *à la place de.*
(16) M. à m. : *fraudeur.*
(17) M. à m. : *non ordonné.*
(18) M. à m. : *assemblée.*

indigents. Qu'il réjouisse les tristes et qu'il console les chagrins! (Établis) le droit et la paix entre (les fidèles). Que (le fidèle) aide les indigents et qu'il ne ravisse pas (1) le bien de son prochain par iniquité! Ordonne ceci à ceux qui (sont) sous ta puissance, afin qu'ils soient sauvés (2) dans la sainte Église qui (est) au-dessus de tout. (F. 92 v° a) Veille sur eux (3) et fais-leur du bien (4).

9. Traitement de la brebis malade. — Ne répudie pas (la brebis) qui est malade, (ni) la brebis qui est galeuse parmi eux. Ligature (5) les mains et les pieds de celle qui a été brisée, afin que ne périsse pas (6) l'agnelle de ton Seigneur. Porte-la sur tes épaules et introduis-la dans la maison de ton Seigneur, dans le vestibule (7) des vivants. Regarde (8) où (sont ses) blessures, lave-la, scarifie-la et répands sur elle du sel et du vin, — en effet tout est salé par le sel, — afin que cette brebis galeuse soit guérie (9). En effet, tu ne sauras pas (le moment) où (10) elle sera guérie, (mais c'est) afin que tu fasses pour toi des fruits pour le grenier (11) de ton Seigneur, (F. 92 v° b) (notamment) du blé (12) qui sera engrangé. Lorsqu'elle se sera salie (13) par l'idolâtrie (14), lave-la, purifie-la de son péché et rends-la bonne par la pénitence. Ne répudie pas l'agnelle de ton Seigneur. Si elle s'est salie par la débauche et la fornication, pareillement rends-la bonne par la pénitence, afin qu'elle devienne pure pour le grenier de ton Seigneur. (Si elle s'est salie) soit par le reniement du baptême, soit par la violation du jeûne, soit (par) une œuvre mauvaise quelconque, rends-la bonne par la pénitence. Applique-toi (15) à la guérir, afin qu'elle devienne pure, qu'elle soit mise dans le grenier de ton Seigneur et qu'elle ne devienne pas l'ivraie qu'on brûlera dans le feu. Quant à l'ivraie, (F. 93 r° a) c'est le pécheur qui ne se convertit pas à (16) la pénitence, dans les règles (17) de la sainte Église, qui garde ses règles en tout temps.

10. Enseigner les puissants de ce monde. — Quant à toi, ordonne aux princes de l'Église. Qu'eux-mêmes aussi ordonnent aux princes du

(1) M. à m. : *qu'il ne (soit) pas celui qui ravit.*
(2) Sens de *vivre.*
(3) Sens de *pourvoir à.*
(4) Nuance de sens : *rendre bon.*
(5) M. à m. : *lie.*
(6) Sens d'*être perdu.*
(7) M. à m. : *dans la cour du vestibule.*
(8) M. à m. : *vois-la.*
(9) Sens de *vivre.*
(10) M. à m. : *lorsque.*
(11) Sens de *grenier* et de *trésor.*
(12) Sens de *blé-froment.*
(13) Sens d'*être sale.*
(14) M. à m. : *par le culte des idoles.*
(15) Sens de *prendre grand soin.*
(16) M. à m. : *dans.*
(17) M. à m. : *le règlement.*

peuple (1), aux rois et aux magistrats! N'aie pas peur d'eux au sujet des règles de la sainte Église. Expose-leur et enseigne-leur (2) tout ce que nous avons établi (3) pour eux dans la loi.

11. Devoirs du magistrat. — Toi aussi, si tu es magistrat, expose selon la grandeur de ta puissance. Écoute la parole du Seigneur, que t'ont exposée les princes de l'Église. (F. 93 r° b) Ne leur fais pas peur et ne requiers pas (4) contre eux par orgueil et par jactance, afin que le Seigneur ne se fâche pas contre toi. Ne mets pas (5) le désir de vengeance dans ton cœur, parce qu'on t'a exposé exactement (6) la parole du Seigneur au sujet du salut de (ton) âme.

12. Devoirs du roi. — Si tu es roi, selon la puissance (7) de ta royauté, aime la parole du Seigneur (et désire) qu'on te (l')expose. Ne méprise pas celui qui t'a exposé la parole du Seigneur, mais aime-le extrêmement, comme toi-même. Ne l'effraye pas (8), afin que le Seigneur ne te châtie pas dans sa colère. En outre, aie peur de celui qui juge l'âme (F. 93 v° a) et le corps conjointement. Ne néglige pas la parole qu'on t'a exposée. En effet, celui qui méprise la parole du Seigneur, ses jours seront diminués (9). (Le Seigneur) accomplira (10) contre lui toutes les malédictions (11) qu'il a proférées (12) contre *Saül*, *Achab* et *Osias* (13) dans les (14) jours (où) ceux-ci (15) eurent transgressé et méprisé la parole du Seigneur, alors qu'ils étaient rois.

13. Responsabilité des pasteurs. — Ils n'ont pas rendu bonne leur œuvre pour glorifier celui qui les avait rendus grands (16) et ils ne sont pas demeurés dans la droiture à l'égard de (17) leurs inférieurs (18) (les pasteurs) qui ont dispersé les brebis du troupeau du Seigneur, que (lui-même) leur avait données à garder, afin qu'ils les paissent (F. 93 v° b) dans la pureté. Mais s'ils ont perdu (19) (les brebis) qu'il leur avait données à garder, le Seigneur devra les (leur) réclamer. (Il châtiera les coupables),

(1) M. à m. : *de la maison du peuple.*
(2) Sens de *rendre intelligent.*
(3) Sens de *donner une constitution.*
(4) Sens d'*être en procès, avoir un litige.*
(5) Sens de *placer, poser.*
(6) Sens d'*avec soin.*
(7) Sens de *souveraineté.*
(8) Sens d'*intimider.*
(9) Sens d'*être réduit, être moindre.*
(10) M. à m. : *fera.*
(11) M. à m. : *tout mal.*
(12) Sens de *parler.*
(13) ሳኦል, *Sâ'ol;* አክአብ, *'Ak'ab;* ዖዝያን, *'Ozyân.*
(14) M. à m. : *ces.*
(15) M. à m. : *ceux qui.*
(16) Sens d'*élever à une dignité.*
(17) M. à m. : *pour.*
(18) M. à m. : *ceux qui (sont) sous eux.*
(19) Sens de *perdre entièrement, ruiner.*

si ceux qui (sont chargés) de paître : patriarches et évêques (1), ont perdu (2) les âmes.

14. DEVOIRS DES PASTEURS. — Quant à toi, tu paîtras (les âmes et) les corps, ô roi des deux. Prends garde de ne pas perdre les brebis du troupeau du Seigneur. Toi aussi, ô roi, (tu les paîtras), en les nourrissant et (en) les sauvant de ceux qui les oppriment et (des orgueilleux) qui n'observent pas (3) le droit et s'enorgueillissent de (4) la force de leur puissance. Sauve de la main des pécheurs les veuves et les orphelins.

15. VIGILANCE DES PRÉLATS SUR EUX-MÊMES. — (F. 94 r° a) Que les prélats (5) et les patriarches se gardent eux-mêmes, afin que *Satan* ne les vainque pas ! Ornez-les de la pénitence et sauvez-les de la guerre du diable et de sa main, afin que le Seigneur se réjouisse de leur enseignement et de leur observation (6) des règles.

16. COLÈRE DU SEIGNEUR CONTRE LES PASTEURS NÉGLIGENTS. — Gardez le troupeau du Seigneur, en obéissant (7) à ces paroles. Ne négligez pas ce que le Seigneur vous a donné à administrer, afin qu'il ne se mette pas en colère contre vous parce que vous n'avez pas enseigné et n'avez pas admonesté (8) ceux qui vous écoutaient.

(*A suivre.*)

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 2 octobre 1922.

(1) Le terme ጳጳስ a un sens générique; cf. *supra*, p. 396, note 1.
(2) Sens de *détruire, anéantir.*
(3) M. à m. : *ne gardent pas.*
(4) M. à m. : *dans.*
(5) M. à m. : *préposés.*
(6) M. à m. : *action de garder.*
(7) M. à m. : *en écoutant.*
(8) Sens de *corriger.*

LA POÉSIE CHEZ LES ÉTHIOPIENS

POÉSIE AMHARIQUE

(*Fin*) (1)

III. LES GENRES

Le zafan. L'azmare. Bagana. Kerar et qene.

Le chant, dont nous venons de signaler l'influence dans le rythme et que nous avons déjà vu agir puissamment dans la métrique, règle encore la distinction des divers genres de poésie. La classification des genres répond à la classification des chanteurs; leur répartition est celle même que nous avons établie dans l'indication des sources de la poésie et des compositeurs. La domesticité du *mād bēt*, les *azmaris,* les lettrés et les *dabtaras*, ce sont là, avons-nous dit, les principaux auteurs des compositions poétiques. A chacun de ces groupes correspond un genre particulier; chacun a sa manière propre, ses sujets spéciaux, ses chants, et c'est cette classification correspondant à la réalité, que nous allons suivre comme nous l'avons suivie dans la classification des sources.

Le *mād bēt* produit les *Zafans*. Ce sont des chants populaires par-dessus tout, et ils sont presque l'œuvre exclusive de la femme.

L'azmarē est le terme générique dont on se sert pour désigner les compositions, les improvisations des *azmaris.*

Aux lettrés appartiennent les chants de *bagana* et de *kerar*. Enfin le *qenē* et le *salam* sont surtout l'œuvre des *dabtaras*, des prêtres.

Le Zafan. — Le mot de *zafan* signifie à la fois danse et chant. Il tire son origine du verbe ዘፈነ ፡ dont le sens propre

(1) Cf. *ROC,* 1920-1921, p. 306.

est : balancer la tête ou le corps suivant une cadence. Ces mouvements étant parfois accompagnés d'un récitatif, d'une mélopée, de là, par dérivation, le nom de *zafan* appliqué à certains chants, certaines compositions poétiques.

Lorsque le *zafan* est chanté et dansé à la fois, ou simplement chanté, un coryphée **ቀንቃኝ ፡** (**ቀነቀነ ፡** entonner, de **ቅኔ ፡**, **ቀኘ ፡**) module la strophe, le couplet, et le chœur **የተቀበሉ ፡**, ceux qui disent la ritournelle, répète le refrain. Aucun instrument de musique n'accompagne le chant du *zafan* ordinairement; l'assistance, le chœur se contentent d'un battement de mains marquant la mesure ou le contretemps. Souvent aussi, au lieu du battement de mains, le temps fort est marqué par le *maquāmijā* **መቋሚያ ፡**, bâton qui sert à la marche, frappé fortement à terre.

L'air en est monotone, peu varié; le refrain est chanté sur une seule note. La mode règne en Abyssinie, comme partout, en ces sortes de productions. Un air en faveur aujourd'hui est supplanté par un autre le lendemain; un air venant de Gondar ou d'Ankaber fera ainsi rapidement le tour du pays, puis il en disparaîtra.

La forme la plus ordinaire du *zafan* est une strophe composée de deux alexandrins, accompagnée d'un refrain. Les strophes sont plus ou moins nombreuses; le refrain ne comprend que quelques mots répétés à satiété par le chœur, et souvent il est improvisé selon les circonstances.

Il a la note gaie et il ne se prive pas de le faire maintes fois aux dépens d'autrui. Tel ce chant du *mād bēt,* qui est une véritable satire contre le maître de la maison :

አሽከር ፡ ብዙ ፡ ስልጡን ፡ የለበት ፡
ሽበት ፡ ብቻ ፡ ነው ፡ መከር ፡ የለበት ፡
ብርሌም ፡ ብዙ ፡ ማጣት ፡ የለበት ፡
ያማር ፡ ስልቻ ፡ ማሰሪያው ፡ ብረት ፡
ምን ፡ እግዜር ፡ ተቈጣኝ ፡ ገባሁ ፡ በዚህ ፡ ቤት ። (1)

Riche de serviteurs, il ne sait commander;
il n'est qu'un vieux barbon, qui ne sait gouverner.

(1) M. C. 75.

De ses flacons nombreux, rien ne nous désaltère;
une chaîne de fer tient son outre de bière!
Oh! comme contre moi s'irrite le Seigneur
pour qu'en cette maison je vienne serviteur!

Cet autre dépeint les vertus guerrières du même maître; c'est le chef de maison qui parle :

አትናገሩት ፡ ማሜን ፡ እንደሆን ፡
በሰኔ ፡ ጋላ ፡ በሚያዚያ ፡ ዝሆን ። (1)

Si quelqu'un demande quelle est ma maladie, ne le lui dites pas.
En Sanē c'est le Galla; en Mijazia c'est l'éléphant (2).

Un sujet plus populaire et qui défraie plus habituellement les chants du *mād bēt* est celui de l'amour. On y entend alors les accents les plus variés, les sentiments les plus divers, et la muse des broyeuses de grains et des cuiseuses de pain fait vibrer tour à tour toutes les cordes de sa lyre.

I

እንጦጦ ፡ በስጠይቀ ፡ አቃቂ ፡ ነው ፡ አሉኝ ፡
አቃቂ ፡ በስጠይቅ ፡ የርር ፡ ላይ ፡ ነው ፡ አሉኝ ፡
የርር ፡ ላይ ፡ በስጠይቅ ፡ ምንጃር ፡ ላይ ፡ ነው ፡ አሉኝ ፡
ምንጃር ፡ ላይ ፡ በስጠይቅ ፡ አዋሽ ፡ ላይ ፡ ነው ፡ አሉኝ ፡
አዋሽ ፡ ላይ ፡ በስጠይቅ ፡ ጨርጨር ፡ ላይ ፡ ነው ፡ አሉኝ ፡
ጨርጨር ፡ ላይ ፡ በስጠይቅ ፡ ሐረርጌ ፡ ነው ፡ አሉኝ ፡
ሐረርጌ ፡ በስጠይቅ ፡ ጂቡቲ ፡ ነው ፡ አሉኝ ፡
ጂቡቲ ፡ በስጠይቅ ፡ በሕር ፡ ዘለቀ ፡ አሉኝ ፡
ልኬ ፡ ተላልኬ ፡ አጣሁት ፡ ያነን ፡ ሰው ፡

(1) M. C. 70.

(2) C'est-à-dire qu'au moment où se font des expéditions guerrières au mois de juin, il a peur du Galla et prétexte la maladie pour ne pas aller en expédition; de même qu'à l'époque de la chasse, redoutant la rencontre de l'éléphant, il prétexte encore la maladie pour rester chez lui.

እሳት ፡ ላይ ፡ ቁጭ ፡ ብዬ ፡ እንባዬን ፡ ላፍሳው ፡
አቻውን ፡ እስቲያገኝ ፡ እብድ ፡ አይዶለም ፡ ሰው ፡ (1)

Quand je l'ai demandé à Entoto, il est à 'Aqāqi, m'a-t-on dit.
Quand je l'ai demandé à 'Aqāqi, il est vers Jarer, m'a-t-on dit.
Quand je l'ai demandé à Jarer, il est vers Mendār, m'a-t-on dit.
Quand je l'ai demandé à Mendār, il est vers 'Awās, m'a-t-on dit.
Quand je l'ai demandé à 'Awās, il est à Terter, m'a-t-on dit.
Quand je l'ai demandé à Terter, il est à Harar, m'a-t-on dit.
Quand je l'ai demandé à Harar, il est à Djibouti, m'a-t-on dit.
Quand je l'ai demandé à Djibouti, il a franchi la mer, m'a-t-on dit.
J'ai envoyé cent fois après cet homme, je ne l'ai pas trouvé.
Et assise près de mon feu, je pleure.
Cet homme n'est-il pas fou s'il espère trouver mon égale (2)?

II

የንፋስ ፡ ልባልባ ፡ የበረድ ፡ አዘራር ፡
ሸዋ ፡ መሬት ፡ ታስሮ ፡ መፈቻው ፡ ጎንዶር ፡
ሥጋ ፡ በዝብ ፡ ጭኖ ፡ መሳቢያው ፡ ጠፈር ፡
ወሃ ፡ በብርሌ ፡ እሳት ፡ ዳር ፡ ማኖር ፡
ብረት ፡ ምጠድ ፡ ጥይ ፡ ወሃ ፡ መጋባር ፡
የጉም ፡ ፈረስ ፡ ጭኖ ፡ ምላት ፡ መሸገር ፡
አልረባም ፡ አልሰላም ፡ ይቅር ፡ ይህ ፡ ነገር ፡
ከማይሆን ፡ ሰው ፡ ጋራ ፡ ፍቅር ፡ መጀመር ። (3)

Un pantalon de vent, une semence de grêle;
De l'argile compacte du Choa que Gondar délie;

(1) M. C. 69.
(2) C'est l'itinéraire depuis Entoto jusqu'à Djiboúti qui est indiqué ici.
(3) M. C. 85.

Un corps de hyène qu'on porte, lui passant une lanière au cou;
De l'eau dans un verre et placée près du feu;
Une mesure d'eau jetée sur le metad;
Un cheval chargé de brouillards; un gué qui déborde;
Utile à rien, propre à rien et c'est tout.
Pourquoi me suis-je amourachée d'un pareil homme (1)?

III

ጎረዴን ፡ ሆነሽ ፡ ጠፈጥ ፡ አድርጌሽ ፡
ወይ ፡ ድግንም ፡ ሆነሽ ፡ ጠልጠል ፡ እድርጌሽ ፡
ወይ ፡ ሰማ ፡ ሆነሽ ፡ አዙሬ ፡ ጥዬሽ ፡
ወይ ፡ ቀሚስ ፡ ሆነሽ ፡ ጥልቅ ፡ አድርጌሽ ፡
የሱረት ፡ ቅል ፡ ሆነሽ ፡ ከኪስ ፡ አወዬሽ ፡
ከዚያችም ፡ አውጥቼ ፡ ስብሳብ ፡ አድርጌሽ ፡
ሕጥር ፡ ነዉ ፡ ሰንቡል ፡ ነው ፡ አከሊ ፡ ሽታሽ ፡
በንፋሱ ፡ ቆሜ ፡ ተጎዳው ፡ ሁልሽ ፡
ገባ ፡ አትልኝ ፡ ወይ ፡ ስሞተ ፡ ወዳጅሽ ፡
በስራ ፡ አከልትዋ ፡ በጅ ፡ እግርዋ ፡ ገብቼ ፡
ወተት ፡ ብዬ ፡ ቀረሁ ፡ እንደ ፡ ልጅነቴ ። (2)

Si tu étais une épée, je voudrais être ton baudrier;
Si tu étais une écharpe, je voudrais être le support;
Si tu étais une chamma, je te mettrais autour de moi;
Si tu étais une tunique, je me vêtirais de toi;
Si tu étais une tabatière, je te serrerais dans ma poche, je l'en tirerais pour te priser.
Ton parfum est l'égal de celui de l'athar et du samboul;
Et tandis que je me tiens en ton parfum de toi toute qui me rend malheureux,
tu ne me dis pas même d'entrer, à moi ton amant qui se meurt.

(1) Toutes ces épithètes et figures, qui semblent sans grande malice, paraissent simple badinage, cachent pour la plupart, dans beaucoup de pièces, des jeux de mots souvent très acerbes et aussi parfois très lestes.
(2) M. C. 78.

Et je suis allé jusqu'auprès d'elle,
et comme dans mon enfance, j'ai manqué de lait (1).

Mais la femme ne chante pas toujours; elle pleure parfois, même sur commande, en Orient. Elle trouve alors moyen de rythmer l'expression de sa douleur et de donner à ses lamentations une forme esthétique. Comme dans la Rome et la Grèce antiques, comme dans l'Égypte des Pharaons et celle de nos jours encore, un chœur de pleureuses vient rendre les honneurs au défunt aussitôt après le trépas. Quels qu'aient été les sentiments professés vis-à-vis de celui qui n'est plus, aussitôt après la mort, soit par métier, soit par obligation sociale provenant de parenté ou de voisinage, les femmes se rendent auprès du défunt pour pleurer, et quiconque a séjourné en ces contrées se souvient de ces gémissements remplissant un village, un quartier de ville, alors qu'il est survenu un décès. On comprend dès lors que cette douleur artificielle cherche à augmenter ses effets d'autant que la conviction lui fait défaut; on s'explique aussi qu'elle ait tout le loisir de les méditer.

Ce chant funèbre est la *wājtā* ዋይታ ፡ (ዋይ ፡ hélas!). C'est le terme générique dont on se sert pour désigner tout chant de tristesse. C'est le *mušo* ሙሾ ፡, quand au chant des lamentations s'ajoute l'accompagnement du tambour et celui du battement des mains. Ce dernier se fait le plus souvent à un jour marqué, quelque temps après la mort; il est l'occasion de grandes réunions. Le *mušo* comporte un coryphée qui chante le couplet አሚሽ ፡, un chœur qui dit le refrain, ተቀባዮች ፡ ceux qui chantent la ritournelle (2).

Mais ces lamentations, inspirées quelquefois par un sentiment sincère, s'élèvent jusqu'à l'élégie avec une forme plus correcte et un caractère moins bruyant que la *wājtā* ou le *mušo*. Ces productions sont appelées *leqso* ልቅሶ ፡ (ለቀሰ ፡, አለቀሰ ፡ pleu-

(1) Ce morceau rappelle la chanson provençale de Magali du poème « Mireille » de Mistral : il est malheureusement déparé par des jeux de mots comme la poésie précédente.

(2) Le *mušo* se chante parfois en guise de plaisanterie pour la mort d'un animal; l'un des plus connus en ce genre est le *mušo* du singe. On en trouve un sur le rat dans G. P., pp. 66 et 69.

rer un mort). Il en est qui ont un véritable caractère et c'est un des genres où les accents poétiques sont le plus fréquents.

Le *leqso* suivant est attribué à la femme de Théodoros après le suicide de ce dernier lors de sa défaite à Magdala le 14 avril 1868 :

ዳር ፡ እስከ ፡ ዳር ፡ ይዞ ፡ ይግዛዉ ፡ ንጉሥ ፡
እንዲህን ፡ ስሱ ፡ ነው ፡ ጠበንጃ ፡ የሚጐርስ ፡
በዚያ ፡ በመቅደላ ፡ ጩኸት ፡ በረከተ ፡
የሴቱን ፡ አላውቅም ፡ ወንድ ፡ እንድ ፡ ሰው ፡ ሞተ ፡
አያችሁት ፡ በያ ፡ የንበሳውን ፡ ሞት ፡
በሰው ፡ እጅ ፡ መሞትን ፡ ነውር ፡ አደርጎት ። (1)

Le roi qui régnait en maître d'une frontière à l'autre
est si vorace qu'il a avalé son pistolet.
Là-bas, à Magdala, il s'est fait une rumeur puissante :
un homme, qui ne fut jamais l'égal de sa femme, un homme est mort.
Avez-vous vu là-bas la mort du lion,
qui a regardé comme une honte de mourir de la main d'un homme !

Le suivant est de la fille du ras du Godjam, Takla Hajmanot, du temps où elle était prisonnière chez les derviches :

የምትሄዱ ፡ ሰዎች ፡ እንደኔ ፡ እማትቀከ ፡
ድመት ፡ በልታ ፡ ሞተች ፡ ብሉችሁ ፡ ንገሩ ። (2)

O hommes qui partez, sans rester comme moi,
faites-lui mon histoire, dites-lui : elle a mangé du chat, elle est morte (3) !

Cet autre *leqso* est celui d'une femme inquiète sur le sort de son mari parti à la guerre, il dit les tristesses et les craintes de celle qui est restée seule à la maison :

(1) M. C. 63.
(2) M. C. 96.
(3) Manger du chat chez les Abyssins est le comble de la misère et de l'abjection.

ጤፍንም ፡ አጤዱት ፡ አበሉት ፡ ለላም ፡
ገብሱንም ፡ አጤዱት ፡ ሰጡት ፡ ለፈረስ ፡
እንዴት ፡ እሆናለሁ ፡ በቅሎ ፡ እስቲመለስ ። (1)

Le tēf ils l'ont moissonné, ils l'ont fait manger au bétail.
L'orge ils l'ont moissonnée, ils l'ont donnée aux chevaux.
Que vais-je devenir jusqu'à ce que son mulet revienne (2)*!*

Ce sont les lamentations des sœurs du défunt, qu'expriment les vers suivants :

ያልዓዛርን ፡ እቶች ፡ እስኪ ፡ ጠይቋቸ ፡
እንደ ፡ ምንድር ፡ ቢያዝኑ ፡ ዳነ ፡ ወንድማቸ ። (3)

Interrogez les sœurs de Lazare!
Combien elles durent être tristes pour que leur frère fût ressuscité (4)*!*

C'est la fille du malheureux guerrier victime de la cruauté du ras Mariē qui exhale sa douleur dans le *leqso* suivant. Il est remarquable par l'élévation des sentiments; le fond comme la forme en font une pièce vraiment lyrique (5) :

እወይ ፡ ሰበጋዲስ ፡ የሁሉ ፡ ወዳጅ ፡
ዶገ ፡ ሸሀ ፡ ቀረ ፡ በውብሰት ፡ እጅ ።

Hélas! Sabagadis, l'ami de tous,
est tombé à Dagašeha entre les mains de Webesat!

እወይ ፡ ሰበጋዲስ ፡ የድኃ ፡ ምሰሶ ፡
ዶገ ፡ ሸሀ ፡ ቀረ ፡ በደም ፡ ተመለሶ ።

Hélas! Sabagadis, le soutien du pauvre,
est tombé à Dagašeha, baigné dans son sang.

(1) M. C. 88.

(2) Le *tēf* est la céréale préférée dans l'Abyssinie du Nord, dont on se sert pour faire le pain.

(3) G. P., p. 129.

(4) Allusion à la résurrection de Lazare, frère de Marthe et de Marie-Magdeleine.

(5) M. C. 80. C'est à Māj Eslāmāj que Sabagadis (Abba Gherei) fut battu et fait prisonnier, puis massacré par les gens du ras Mariē.

ይዚህ ፡ አገር ፡ ሰዎች ፡ በጎ ፡ ይኖራሉ ፡
በደም ፡ የበቀለ ፡ እሸት ፡ ይበላሉ ።

Les hommes de cette contrée demeureront bons,
car ils mangeront le grain qui a germé dans son sang.

የህዳር ፡ ሚካኤል ፡ ማን ፡ ይዘክራላ
መሬ ፡ ገደለው ፡ በምስት ፡ ሺህ ፡ ጋላ ፡
ለግማሽ ፡ እንጀራ ፡ ለብርሌ ፡ ጠጅ ፡
ደገ ፡ ሸሀ ፡ ቀረ ፡ የክርስቲያን ፡ ወዳጅ ።

En Hedar qui fera le banquet commémoratif de Michel?
Mariē l'a tué avec cinq mille Gallas.
Qui servira la miche de pain, le verre de tedj?
A Dagašeha est tombé l'ami des chrétiens.

En nous bornant au peuple, en demeurant en dehors du monde des professionnels, dont nous parlerons tout à l'heure, la part qui revient à l'homme dans la poésie populaire est moins riche, nous l'avons déjà dit, et de qualité moindre que la part qui revient à la femme. L'homme en Abyssinie a beaucoup moins que sa compagne le sentiment de la forme et du rythme. Il est brutal dans ses effets, souvent vulgaire dans son expression; il se limite à peu près à deux genres qui ont tous deux pour thème la guerre, le combat. C'est le *gararā* ገረራ ፡ et le *fāqarā* ፋቀራ ፡

Le *gararā* est la chanson de guerre, la chanson qui exalte les courages ou magnifie les exploits. C'est aussi la chanson du chasseur qui se dispose à aller attaquer le lion, l'éléphant ou le léopard.

Le *fāqarā* est la chanson de marche proprement dite, la chanson du soudard. La vantardise paraît être l'unique sentiment qui l'anime; les héros que le bon Homère nous représente en effet allant devant le camp des Troyens jeter leurs provocations tumultueuses, nous apparaissent souvent modestes auprès de nos guerriers abyssins. Lorsque les soldats des ras ou du négus se célèbrent eux-mêmes, ils ne connaissent point de mesure et volontiers ils s'appellent lions et fils de lions. Les gens du Tigré,

du Godjam se font remarquer particulièrement dans ce genre d'hyperbole.

ነጋሪት ፡ አገሳ ፡
ውቤ ፡ ገሰገሰ ፡
ወዴት ፡ ትገባለህ ፡ ሰባጋዲስ ፡ ካሳ ። (1)

Le tambour a résonné,
Oubiē se hâte;
où te réfugieras-tu, Sabāgādis Kāsā (2)*?*

ሜጫን ፡ ትግሬን ፡ ደሞትን ፡ ገረመው ፡
ሸዋንም ፡ ገረመው ፡ እኔን ፡ ገረመኝ ፡
አምላክ ፡ ዮሐንስን ፡ ገድሎታል ፡ መሰለኝ ። (3)

Le Mētchē, le Tigré, le Damot, il les a terrorisés;
le Choa, il l'a terrorisé; moi-même, il m'a terrorisé.
Dieu a fait périr le roi Jean, me semble-t-il (4).

ባፍለኝ ፡ ስናዲር ፡ በአረብ ፡ ጐራዴ ፡
አጭሩን ፡ ከሁለት ፡ ረጃጅሙን ፡ ከሶስት ፡
ሳይበጣጥሰው ፡
ሃሰንን ፡ መክሮ ፡ ማን ፡ በመለሰው ፡
ያቦ ፡ ፈንግሊ ፡ ልጅ ፡ ወሬሳው ፡ ካሳ ፡
አረር ፡ ማተቡ ፡
ፈንዜ ፡ ክታቡ ፡
የሜዳ ፡ ዘሆን ፡ የዱር ፡ አንበሳ ፡
ሳይደመሰሰው ። (5)

Avec le nouveau fusil, l'épée arabe,
tandis qu'ils mettent en deux les petits, les grands en trois,
les mutilant,

(1) M. C. 64.

(2) Ce refrain se rapporte aux événements de 1842, lorsque le *ras Oubiē,* après une expédition contre Kāsā, le fils de *Sabāgādis,* devint momentanément prince de tout le Tigré.

(3) M. C. 61.

(4) Couplet des Choans, sujets de Ménélik, contre le roi Jean IV (1868-1889).

(5) G. P., p. 125.

Qui donc, en écoutant Hassan, se sauverait,
avant que le fils d'Abbā-Fangel, Warēsāw Kāsā,
dont le fusil est le scapulaire,
le sabre le Kétab,
lui l'éléphant de la plaine, le lion de la forêt,
avant que Kāsā l'extermine (1)?

Avec les *zafans* des femmes et des guerriers, on peut citer aussi ceux des enfants, ceux du moins faits pour eux et qu'ils chantent en certaines circonstances, à certains jours de fête. Il y a aussi ceux des pauvres, des mendiants, des miséreux de toutes sortes, estropiés ou lépreux, qui s'en vont demandant l'aumône en chantant à travers les villages ou dans les assemblées. Mais les assemblées, nous l'avons vu, les grandes réunions privées ou publiques, ont leurs poètes spéciaux. Le *zafan* qui s'y fait entendre porte le nom même de ceux qui le composent : c'est l'*azmarē*.

L'AZARME. — L'*azmarē,* comme le *zafan,* est chanté. Il est accompagné par la viole monocorde, le *masanqo* መሰንቆ ፡, d'où son nom aussi de chant de *masanqo*. L'auditoire participe au chant, soit en disant le refrain, soit en répétant le couplet, suivant le genre de composition adopté par l'*azmari;* mais plus habituellement l'azmari chante seul. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le trouvère abyssin se livre à l'improvisation. Il s'inspire des temps, des lieux, des personnes, des événements; il traduit tantôt les sentiments de ceux qui l'écoutent, tantôt les siens propres. Chantre et poète des assemblées bruyantes et joyeuses, des festins et des réunions de fête, il fait en général sonner une note gaie. Il flatte, il se plaint aussi parfois, il récrimine, il critique, il se moque. Mais ses vers et ses chants,

(1) Ces vers appartiennent à une chanson composée lors de la bataille de *Gura,* qui eut lieu la sixième année du règne de Jean IV (1868-1889). Cette expédition fut organisée par les Égyptiens pour venger leur défaite de *Guda Gadi.* L'armée du Khédive, forte de 20.000 hommes, était sous les ordres de Mouley Hassan Pacha, fils du Khédive, et de Regheb Pacha. A la rencontre de *Gura* ce fut un désastre complet pour l'Égypte. Hassan et tous les officiers furent faits prisonniers et durent tout nus défiler devant le trône du négus, qui, par un raffinement de malice, fit tatouer deux croix sur les bras du prince Hassan. La rançon générale fut fixée à 25 millions. Cf. M. Chaîne : *Histoire du règne de Jean IV, roi d'Éthiopie* (1868-1889), dans *Revue sémitique,* 1913.

comme les airs de sa viole, s'envolent fugitifs sans laisser de trace, sans grande valeur littéraire du reste. Ce n'est guère que lorsqu'une improvisation répond à un sentiment vraiment populaire, éveille un enthousiasme patriotique ou national, que le morceau, redemandé, répété, perfectionné, prend peu à peu une forme définitive, devient stable et passe à la postérité. C'est alors l'*azmarē* proprement dit; c'est le *qararta* ቀረርታ ፡ s'il touche la note patriotique. Il est regrettable que toutes les compositions des azmaris ne nous soient pas conservées; elles constituent une littérature d'actualité, car elles sont en général le reflet de l'opinion publique, de celle du moment. L'*azmari* est une gazette ambulante, ses œuvres seraient une véritable source pour l'histoire de l'Abyssinie.

የማዶ ፡ ሰው ፡ አንድ ፡ ይወጓል ፡ አንድ ፡ ይወጉአል ፡
ከቤት ፡ ሒዶ ፡ ምን ፡ ያወጓል ፡
ያች ፡ በቅሎ ፡ ምን ፡ ይገርማት ፡
ሰባሪውን ፡ ቤጭኑባት ። (1)

Cet homme là-bas a-t-il blessé ou a-t-il été blessé?
que dire en retournant à la maison?
Mais ce mulet, lui, qu'il est superbe à voir
lorsqu'on l'a chargé d'un blessé (2)!

Comme les soldats, les ras et les princes sont en butte à leurs lazzi.

ያበፈንግል ፡ ልጅ ፡ በሬሣው ፡ ከሳ ፡
ጬጬሆ ፡ ቢዘልቅ ፡ ሸዋ ፡ እጅ ፡ ነሣ ፡
እንጬቱ ፥ ሸዋ ፡ እሳቱ ፡ ትግሬ ፡
ምድጃው ፡ ወሎ ፡ ይክን ፡ ሱበስበ ፡ ያዘው ፡
ያባ ፡ በረን ፡ ልጅ ፡ ማመዶ ፡ ነው ።
(ያባ ፡ በረን ፡ ልጅም ፡ አመዶ ፡ ነው ።) (3)

(1) G. P., p. 48.

(2) Il s'agit ici d'un soldat qui, en fuyant, s'est blessé. Il est ramené chez lui sur un mulet, et l'*azmari* raille sa lâcheté en se demandant s'il faut dire aux siens qu'il a été blessé par l'ennemi ou bien que c'est en frappant l'ennemi qu'il s'est blessé.

(3) M. C. 102.

Le fils d'Abba Fangel Borēsāw Kāsā,
lorsqu'il passa au Tchētchēē, le Choa lui rendit hommage.
Le Choa fut le bois, le Tigré le feu,
le Walo le brasier qui le prit après l'avoir saisi.
Le fils d'Abba Bāran est un mahométan (1).

Les couplets suivants sont encore sur Kāsā, le roi Jean. Mais comme les premiers vers le vilipendent, ceux-ci l'exaltent.

(1) Le jeu de mots porte sur les mots ልጅ ፡ ማመዴ ፡ qui peuvent se lire ልጅም ፡ አማዴ ፡, d'où les deux sens : le fils de *Bāran* est mahométan, le fils de *Bāran* est ma cendre.

Le jeu de mots, nous l'avons dit, est ce que recherche le poète abyssin, surtout l'*azmari*. Mais souvent à cause de cela, il tombe dans la puérilité et plus souvent encore dans l'obscurité.

ንባቡን ፡ በማጉላት ፡
ምስጢሩን ፡ በማርቀቅ ።

Les mots sont toujours clairs,
mais le sens est obscur.

Cette obscurité cependant ne demeure pas impénétrable pour les initiés du *semnā warq* ሰምና ፡ ወርቅ ፡ cire et or, et du *'ajna wahā* ዓይን ፡ ወሃ ፡ le regard dans l'eau.

ንጉሥ ፡ ቴዎድሮስ ፡ እጅግ ፡ ተዋረዱ ፡
የሸዋን ፡ ሰው ፡ ሁሉ ፡ እጅ ፡ ነሥተው ፡ ሔዱ ። (M. C. 107).

On peut comprendre ces vers comme il suit :

Le roi Théodoros s'est fort humilié;
à tous les gens du Choa il a rendu hommage, et il est parti.

Ou bien :

Après être descendu, le roi Théodoros
a fait couper les mains de tous les gens du Choa et il est reparti.

ጥቂት ፡ ሰው ፡ ሞተ ፡ አሊ ፡ ከጋሎች ፡ ከተማ ፡
እያሌ ፡ አይሞታም ፡ ሆይ ፡ ደስ ፡ እንዲለኝማ ። (M. C. 69).

Ces vers peuvent offrir un triple sens :

Peu d'hommes sont morts au camp des Gallas d'Ali,
Que n'en est-il mort beaucoup (እያሌ ፡) *pour que je me réjouisse!*

Ou bien :

Que n'est-il donc mort maître Ali (እያ ፡ አሊ ፡) *pour que je, etc...*

Ou encore :

Que n'est-il mort cet âne d'Ali (እህያ ፡ አሊ ፡) *pour que, etc...*

በትግሬ ፡ በኩል ፡ ቋያ ፡ ቢነሣ ፡
በጎጃም ፡ በኩል ፡ ቋያ ፡ ቢነሣ ፡
በሸዋም ፡ በኩል ፡ ቋያ ፡ ቢነሣ ፡
አረበረበው ፡ አጠፋው ፡ ካሳ ። (1)

Quand un feu d'herbes envahit le pays du Tigré,
quand un feu d'herbes envahit le pays du Godjam,
quand un feu d'herbes envahit le pays du Choa,
Kāsā l'asperge et l'éteint.

ያባፈንቅል ፡ ልጅ ፡ ካሳ ፡ ይሉታል ፡
ጠጅ ፡ ቡበርሌ ፡ ጠላ ፡ በጽዋ ፡
ያሉላ ፡ አሽከሮች ፡ ግዳይ ፡ ምጽዋ ። (2)

Le fils d'Abba Fanqel Kāsā a dit :
Le tedj dans le verre, la bière dans la coupe,
les soldats d'Aloula vont détruire Massaouah!

Le couplet qui suit nous donne encore la mesure de la flatterie et de l'adulation chez le troubadour abyssin :

እንደ ፡ መነኩሴ ፡ ተጸፍቶ ፡ በፉ ፡
ምችግ ፡ ጦር ፡ ነቃይ ፡ መሸሸ ፡ ሰይፉ ። (3)

Autant un moine scande de psaumes de ses lèvres,
autant Mašaša pare de javelines dans sa défense (4).

Il n'ignore cependant point la vraie sagesse et il donne parfois d'utiles conseils. Tels les vers suivants à l'adresse du ras Guksa :

ራስ ፡ ምክር ፡ ያብዙ ፡
ዘመድ ፡ ወዳጅ ፡ ይግዙ ፡

(1) M. C. 93.

(2) M. C. 89. Ce couplet se rapporte à la campagne italienne de 1887 qui aboutit au désastre de Dogali où le ras Aloula extermina une petite colonne de 500 hommes commandés par le major Cristofori, qui se firent tous tuer ou blesser héroïquement jusqu'au dernier. Cf. M. Chaîne : *Histoire du règne de Jean IV*.

(3) M. C. 77.

(4) L'habileté d'un guerrier abyssin consiste surtout à parer des javelines avec son bouclier dans les tournois aux armes courtoises, ጉክስ ፡

እጅግ ፡ አይመኑ ፡ ራስ ፡ ራስዎን ፡
አያድንምና ፡ ሰው ፡ የገዘ ፡ ነፍሱን ። (1)

Que le ras ait de nombreux conseillers,
qu'il se concilie parents et amis;
que le ras ne se fie point à lui seul,
car l'homme par lui-même ne peut se sauver.

Il n'oublie pas également d'exposer ses requêtes soit pour lui, soit pour ses amis.

የሰጠህኝ ፡ መሬት ፡ ለኔ ፡ መች ፡ ባነሰኝ ፡
አስቸገረኝ ፡ እንጂ ፡ መጫ ፡ እየወረሰኝ ። (2)

Le terrain que tu m'as donné n'est point trop petit pour moi,
aussi suis-je affligé de voir la mauvaise herbe s'en emparer (3).

አንድ ፡ እንጀራ ፡ በኔ ፡ ምነው ፡ ትኰራለህ ፡
በጌቶቹማ ፡ ፊት ፡ ተነባበራለህ ፡
የጌታው ፡ ቤት ፡ ዋንጫች ፡
ሁሉ ፡ ነጫጮች ፡ ሁሉ ፡ ጥቃቅኖች ፡
በሊህ ፡ ጠጥቼ ፡ ምን ፡ ሊጠቅመኝ ፡
በተሰቀለው ፡ ስጠኝ ። (4)

O pain unique, pourquoi te dresses-tu orgueilleux devant moi,
alors qu'en face des grands tu t'inclines avec révérence?
Les coupes de la maison du maître
sont toutes blanches et petites,
en buvant en elles quel est mon avantage?
Donne-moi donc à boire avec cette autre coupe qui est pendue (5).

(1) G. P., p. 55.
(2) G. P., p. 61.
(3) La mauvaise herbe désigne ici les officiers royaux qui dépouillent sans cesse les pauvres gens.
(4) G. P., pp. 48 et 129.
(5) Le poète joue sur le mot ተነባበረ ፡ *faire la révérence, être en grande quantité,*

Voici des couplets de *qarartā* sur le roi de Jean :

ፍቅርህን ፡ እንዲ ፡ ጠብህን ፡ ማን ፡ ችሎ ፡
የንጉሥ ፡ አሽከር ፡ ተስፋዬ ፡ እንግሎ ፡
እናቱ ፡ በብር ፡ አባቱ ፡ አንበሳ ፡
ያባፈንግል ፡ በረሳው ፡ ካሳ ፡
ከቱርኮች ፡ ይወጋል ፡ ስንኳን ፡ ታንከሳ ፡ (1)

Qui peut soutenir ton amitié, ta colère?
Le serviteur du roi est Tasfājē Engelo;
sa mère une tigresse, son père un lion;
le fils d'Abba Fangel Borasāwe Kāsā,
les Turcs l'ont blessé, aussi il boite.

ወልቃይት ፡ ጸገዴን ፡ ሰሜን ፡ አርማጨሆን ፡
ትግሬንና ፡ ላስታን ፡ ይኸን ፡ ሁሉ ፡ ይዘው ፡
ጎጀምን ፡ አጥፍተው ፡ ማተማ ፡ ላይ ፡ ወርደው ፡
አደራሽ ፡ ተገኝተው ፡ ሥጋ ፡ ጤልከኛወን ፡ ለምን ፡ ያበዙታል ፡
ይህ ፡ ሁሉ ፡ በርስዎ ፡ ተመተር ፡ ብሎታል ። (2)

Walqait, Tsagade, Samen, Armatche,
Tigrē, Lasta, tout cela est son butin.
Le Godjam dévasté, il est descendu vers Matama;
il a donné audience à son favori, l'officier
du parc à bétail; l'utilité qu'il a retirée
de tout ce carnage qu'il vient de faire, a été son entretien (3).

ስላም ፡ ለከ ፡ ጻድቁ ፡ ንጉሥ ፡
አባትህ ፡ ሚካኤል ፡ እናትህ ፡ ሥላስ ፡
በክርስቶስ ፡ ኃይል ፡ በጽዮን ፡ መቅደስ ፡

dont le premier sens est évoqué par le verbe ኰራ ፡ *être orgueilleux.* On peut aussi entendre በተሰቀለው ፡ *par l'amour de celui qui est crucifié.*

(1) M. C. 97.

(2) M. C. 91.

(3) Ces couplets sont dus aux azmaris du Choa à l'époque où Ménélik déjà sûr de la succession du roi Jean, après le traité signé la onzième année du règne de ce dernier, n'attendait plus que la mort du fils d'Abba Fangel pour s'emparer du trône.

አንደግድጎ ፡ ቅለው ፡ ቱርክን ፡ እንደገብስ ፡
ባጠፈጡው ፡ ባሩድ ፡ በሰጫ ፡ ነው ፡ እርሳስ ፡
አዘራው ፡ መነሸው ፡ ያን ፡ ግብጥ ፡ እንደገብስ ፡
ሰላም ፡ ለከ ፡ ሰላም ፡ ጻድቁ ፡ ንጉሥ ፡
ቀኑን ፡ በሰው ፡ አምሳል ፡ ጢወጣ ፡ ፈረስ ፡
የሌሊቱን ፡ ስግደት ፡ ጸሎት ፡ ያውቃል ፡ ክርስቶስ ፡
ሰላም ፡ ለከ ፡ ሰላም ፡ ጻድቁ ፡ ንጉሥ ። (1)

Salut à toi, roi juste!
Ton père est Michel et ta mère, Selas.
Ta puissance est dans le Christ, ton sanctuaire à Sion.
Alors que tu entassais le Turc comme on entasse l'orge,
Comme la poudre sentait bon, comme impatientes étaient tes balles
dispersant et vannant les Égyptiens comme de l'orge!
Salut à toi, roi juste!
Quand tu sors à cheval, tu es l'image même du législateur;
Le Christ connaît ta prière et ton oraison nocturne.
Si David régnait une fois encore, sa prière n'atteindrait pas la tienne (2).

Dans les couplets suivants l'azmari chante les victoires du Choa et de son roi Ménélik :

ትግሬንም ፡ አየነው ፡ ላጨነው ፡
ጎጃምን ፡ አየነው ፡ ላጨነው ፡
ቤግምድር ፡ አየነው ፡ ላጨነው ፡
አባደኛሁ ፡ ብቻ ፡ ገና ፡ ቁንደለ ፡ ነው ። (3)

Le Tigré nous a vus et nous l'avons tondu;
le Godjam nous a vus et nous l'avons tondu;
le Begameder nous a vus et nous l'avons tondu;
Abba Dagna seul encore a les cheveux tressés (4)*!*

(1) M. C. 90.
(2) Cette pièce est adressée au roi Jean; elle rappelle sa victoire de Gura contre les armées égyptiennes conduites par le prince Hassan, fils d'Ismaïl Pacha.
(3) M. C. 98.
(4) Allusion à l'usage de porter les cheveux tressés tel qu'il existe en Abyssinie.

የትግሬወም ፡ አለን ፡ አቤት ፡ አቤት ፡
ቤግምድርም ፡ አለን ፡ አቤት ፡ አቤት ፡
የጃም ፡ ወሉም ፡ ወልቃይት ፡ ጸገዴም ፡
ደምቢያም ፡ አለን ፡ አቤት ፡ አቤት ፡
ሸዋ ፡ ብቻ ፡ ቀረን ፡ የገላ ፡ ጎረቤት ። (1)

Les gens du Tigré ont dit : Abiet! Abiet!
Ceux du Begameder ont dit : Abiet! Abiet!
Ceux du Djemo, les Wolos, les Walqait, les Tsagade,
ceux du Dambja ont dit : Abiet! Abiet!
Ceux du Choa seuls, nous demeurons simples voisins des Gallas (2).

Le *qarartā* suivant est consacré au récit de la mort du roi Théodoros, qui, battu à Magdala, se suicida sur le champ de bataille afin de ne point être fait prisonnier :

የቴዎድሮስ ፡ ፈረስ ፡ ታላቁ ፡ ታጠቅ ፡ ትንሹ ፡ ጐሎ ፡
ጅራቱ ፡ ትግሬ ፡ ግምባሩ ፡ ወሎ ፡
ቴዎድሮስ ፡ ቢመጣ ፡ ዓይኑን ፡ አፍጥጠ ፡
ወይ ፡ መሸሸግያ ፡ ትንሽ ፡ ቍጥቋጠ ።

Le grand cheval de Theodoros est Tātaq, le petit est Gualo;
sa queue est dans le Tigré, sa tête chez les Walos.
Quand Theodoros arrive les yeux hors de leur orbite,
une retraite pour me cacher!

ንዑና ፡ ሑሩ ፡ ሲል ፡ አሙሴ ፡
አምላክን ፡ መስሎ ፡ ቴዎድሮሼ ፡
ሰኞ ፡ መቅደላ ፡ ተጨነቀ ፡
ሰው ፡ መሆኑ ፡ ታወቀ ፡

Venez, allez, disait-il, le jeudi.
Theodoros ressemblait à Dieu.
Mais le lundi, encerclé à Magdala,
sa nature d'homme fut manifeste.

(1) M. C. 83.
(2) Le dernier vers signifie que les Choas n'ont pas été vaincus et n'ont pas été soumis par les Gallas.

እሳት ፡ መጥቶ ፡ ተቋራ ፡
ድፍን ፡ ሀበሻን ፡ ሊበላ ፡
እንግሊዝ ፡ መጥቶ ፡ አጠፋው ፡
ለእግዚአብሔር ፡ እግዚአብሔር ፡ አለው ። (1)

Une flamme était venue jusqu'à Quārā
pour consumer l'Abyssinie entière,
mais l'Anglais arriva et l'éteignit.
Le seigneur avait trouvé son Seigneur.

Bagana et Kerar. — Après avoir parlé de la poésie du peuple et des poètes populaires, nous arrivons à la poésie des lettrés : lettrés amateurs, *nataq* ነጠቅ ፡ et lettrés professionnels, *dabtaras* ደብተራ ፡. Cette poésie est chantée avec accompagnement de l'instrument réputé noble en Abyssinie : la lyre. *Le masanqo,* la viole dont nous venons de parler, est en effet méprisée des lettrés à l'égal des improvisateurs qui s'en servent comme des pièces dont elle soutient le chant. Cet instrument monocorde leur paraît jeter un défi à leur science, à raison du peu d'ampleur de ses gammes, du nombre réduit de ses sons; ils n'admettent que la lyre ou la cithare à cordes multiples. La lyre a huit ou dix cordes, on la désigne sous le nom de *Baganā* በገና ፡; la cithare, *Kerar* ክራር ፡, de dimension moindre, n'a que cinq ou six cordes. L'une et l'autre sont frappées avec un plectre, d'où l'expression : በገና ፡ መታ ፡ frapper la *baganā,* comme le tambour ከበሮ ፡ መታ ፡. Du reste, les chants de *baganā* et de *kerar* s'appellent indifféremment የበገና ፡ ዜማ ፡, የክራር ፡ ዜማ ፡, ou መምቻ ፡ ዜማ ፡ chants mesurés, cadencés.

Les chants accompagnés par la *baganā* et ceux accompagnés par le *kerar* diffèrent plutôt par le thème que par la forme. Les premiers se rapportent à des sujets graves, religieux parfois, les seconds à des motifs profanes, et les uns et les autres ne se distinguent des *zafans* et des *azmarē* que par une tenue plus littéraire, une langue plus pure. On peut en juger par le *tekāzē* ተካዜ ፡ suivant qui est une élégie rappelant le *leqso :*

(1) G. P., p. 122; cf. M. C. 63, cité plus haut.

ሰው ፡ በልቡ ፡ ሐዘን ፡ ሲገባ ፡
ጨረቃ ፡ ወጣች ፡ ከዚያ ፡ ላይ ፡
የኔን ፡ መከራ ፡ ልታይ ፡
በይ ፡ ጥላቂና ፡ ይጨለም ፡
የኔ ፡ መከራ ፡ አይለቅም ፡
እንዳልበራው ፡ ጠፋ ፡ አለቀ ፡
የሰሜ ፡ አገሩ ፡ ራቀ ። (1)

Quand dans le cœur de l'homme pénètre la tristesse,
c'est la lune qui vient éclairer celui-ci.
Pour que tu puisses voir le mal qui est le mien,
ah! que l'obscurité se fasse plus profonde!
Mon mal ne finira pas;
ma lampe jette ses dernières clartés, elle s'éteint,
car le pays du Samen est trop loin.

Cette composition est attribuée à la fille du *ras Oubiē*. On le voit, si on le compare au *leqso* de Sabagadis que nous avons donné plus haut, celui-ci n'est pas supérieur par l'expression des sentiments; il n'en diffère que par la forme.

Le suivant fut composé à la mort de *'Ar'ajāhā, Selāsē* fils du roi Jean; il est loin d'avoir la mélancolie et l'expression de douleur du précédent :

በስከ ፡ ሸዋም ፡ በኩል ፡ ገቢያ ፡ ሲሰማማ ፡
በስከ ፡ ጎጃም ፡ በኩል ፡ ገቢያ ፡ ሲሰማማ ፡
በስከ ፡ ብገምድርም ፡ በስከ ፡ ቋራም ፡
በስከ ፡ ትግሬም ፡ በኩል ፡ ገቢያ ፡ ሲሰማማ ፡
እኛም ፡ አውቀነዋል ፡ እንዳይገዛንማ ። (2)

Pendant qu'au pays du Choa, au marché on se mettait d'accord,
pendant qu'au pays du Godjam, au marché on se mettait d'accord,
pendant qu'au Begemeder, au Quaram,

(1) M. C. 65.
(2) M. C. 94.

au marché du Tigré, on se mettait d'accord,
nous savions, nous, qu'il ne nous achèterait certainement pas (1).

Les vers de *kerar* que nous donnons ci-après, rapportant la lutte entre les rois du Choa et du Godjam, rappellent maints couplets des *azmaris* dans leurs *qarartā :*

ንጉሡ ፡ ለንጉሥ ፡ ቢፋረድ ፡
ካሳ ፡ ዝም ፡ አለ ፡ የበይ ፡ ምረድ ፡
የምበቡ ፡ ልታ ፡ የልክሰክሱ ፡
ደጃች ፡ አምበየ ፡ ስስት ፡ ጊዜ ፡ ፊሱ ፡
እየወደቁ ፡ እየተነሱ ፡
ደጃች ፡ አምበየስ ፡ ቢወፍሩ ፡ ነው ፡
ኩሩ ፡ ንጉሤ ፡ ቀጭኑ ፡ ምነው ፡
፮ወር ፡ ስበ ፡ በ፲ተኛው ፡
ጎጃም ፡ ገዳይ ፡ ከተረበኛው ፡
አልስጥም ፡ ብሎ ፡ ዘወዱን ፡ ለዚ ፡ ሰው ፡
ግራ ፡ ቀኝ ፡ ጎኑን ፡ በረር ፡ አረሰው ። (2)

Tandis qu'il faisait combattre le roi contre le roi,
Kāsā, la lime d'acier, se taisait.
Trois fois le Dadjaz Ambaja fut ébranlé;
toutes les fois qu'il tombait, il se relevait.
Mais alors que le Dadjaz Ambaja était gras,
pourquoi l'orgueilleux Negousē était maigre?
Après six mois, le dixième,
le lutteur Godjamite, ce faiseur de chanson,
dit à Kāsā : Ne donne pas la couronne à cet homme,
on lui a labouré les flancs avec les balles (3).

(1) Le fils du roi Jean avait épousé *Zawditu,* la fille de Ménélik, après une série de guerres soutenues par le roi du Choa, et d'après le contrat, le trône du roi Jean devait revenir à Ménélik. C'est ce qu'exprime le *tekazē* donné ici. Après toutes les expéditions du roi Jean dans le Choa, le Godjam, le Bégameder, son fils ne devait point régner.

(2) M. C. 82.

(3) Après une expédition contre les Gallas où il échoua, le roi Jean avait entrepris la lutte contre Ménélik, roi du Choa, mais il fut battu et obligé de demeurer sur la défensive. Il excita alors le ras Adal contre le Choa. Le ras Adal fut

On peut joindre aux chants de *Baganā* et de *Kerar* le *Tarat* ተረት ፡ c'est ainsi qu'on appelle les proverbes rimés dont beaucoup deviennent populaires; ils constituent la poésie apophtegmatique de l'Abyssinie.

እባብ ፡ የአየ ፤
ልጥ ፡ የሸሸ ። (1)

qui a vu un serpent, fuit une écorce.

ቀን ፡ ሲደርስ ፡
አምባ ፡ ይፈርስ ። (2)

Il arrive un jour où le Montfort est pris.

አገር ፡ ላጣ ፡ ሰሜን ፡
ምግብ ፡ ላጣ ፡ ጎመን ። (3)

A qui n'a pas de patrie, le Samen;
à qui n'a pas de quoi manger, un chou (4).

battu à son tour, blessé, fait prisonnier, et Jean, l'instigateur de cette guerre, dut accepter alors une transaction. Ménélik conservait toutes ses possessions, le ras Adal Takla Hajmanot redevenait simple ras du Godjam et la succession de Jean était dévolue à Ménélik.

Dans cette pièce, il est également fait allusion à la réputation des Godjamites, connus par leurs chansons aussi célèbres qu'inoffensives.

ወትሮም ፡ ልማዱ ፡ ነው ፡ ጎጃሜ ፡ ለልቅሶ
አይዋጋም ፡ እንጂ ፡ ጠበንጃ ፡ ተኵሶ ። (M. C. 74).

Toujours, selon son habitude, le Godjamite est au leqso,
mais son fusil ne blesse jamais quand il part.

Il y a ici un jeu de mots dans la rime du dernier vers; le poète laisse entendre ተኮሶ ፡, d'où le sens :

Mais son fusil ne blesse certainement pas, il est chargé de kousso!

(Le kousso est le remède employé pour expulser le ténia.)

(1) M. C. 86.
(2) M. C. 95.
(3) M. C. 143.
(4) Presque toutes les régions ont leurs proverbes pour chanter leurs avantages ou dire leurs travers. On dit du *Wagarâ :*

ከቤት ፡ ሲገቡ ፡ ጢሱ ፡
ከደጅ ፡ ሲወጡ ፡ ነፋሱ ፡
እህሉን ፡ ሲበሉት ፡ ፊሱ ። (M. C. 112)

Ces compositions amhariques des lettrés ne sont qu'un passe-temps, une diversion à leurs études habituelles.

L'objet de leur application est par-dessus tout la langue littéraire, liturgique, le ge'ez. La science de la poésie étant le couronnement de ces études, c'est dans l'art du *qenē* que s'exercent tout particulièrement les *dabtaras* et il leur arrive parfois aussi de transposer en amharique quelques-uns des sujets qu'ils traitent en ge'ez. Nous donnons en terminant un spécimen de ces compositions :

በስመ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡
፩አምላክ ፡ ብየ ፡ ሰላምታ ፡ ላደርስ ፡
እንዴት ፡ አለህ ፡ አንተ ፡ የላይኛው ፡ ንጉሥ ፡
እስከ ፡ ትፀራኝ ፡ መጥቼ ፡ እስከ ፡ ይህ ፡ ድርሥ ፡
ያስደንቃል ፡ አናዋራቸው ፡ ከጥንቱ ፡
የአብ ፡ የወልድ ፡ የመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ የሶስቱ ፡
ሶስት ፡ ናቸው ፡ ባካል ፡ በገፅ ፡ በስም ፡
አንድ ፡ ናቸው ፡ በትእዛዝ ፡ በግበር ፡ ፍጹም ፡
ብቻቸውን ፡ እምቅድመ ፡ ዓለም ፡ ሲኖሩ ፡
ዓላም ፡ መፍጠር ፡ እሁድ ፡ በሰርክ ፡ ጀመሩ ። (1).

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit,
Dieu un, que ton salut me parvienne!
Je te sais, toi, le roi suprême,
avant que tu m'appelles et que j'atteigne cette science :
Celui qui est admirable, existant par lui-même depuis le commencement,
celui qui est trine : Père et Fils et Saint-Esprit,
qui est trine de personne, d'aspect, de nom,
qui est unique absolument de volonté, d'action,
qui, existant seul depuis le commencement du monde,
entreprit, le soir du Dimanche, la création de l'univers (2).

(1) M. C. 73.

(2) Voir dans la collection des manuscrits Mondon Vidailhet, des pièces religieuses de plus longue haleine. Cf. M. Chaîne : *Catalogue des manuscrits éthiopiens de la collection Mondon Vidailhet*, Paris, 1913. Nos 38, 40, 41, 42. Voir aussi : M. Chaîne : *Catalogue des manuscrits éthiopiens de la collection Antoine d'Abbadie à la Bibliothèque nationale*, Paris, 1912, n° 229.

On le voit, quel que puisse être l'esprit de foi, la conviction religieuse que dénotent ces dernières compositions, nous sommes loin de la véritable poésie. La préoccupation de la forme semble paralyser le poète. En dehors des figures et lieux communs enseignés par le *Sawāsewe*, nous ne relevons aucune originalité, nul souffle de réelle inspiration. Une langue neuve encore, un instrument primitif manquant de souplesse, en est peut-être la principale cause, nous pourrons mieux le constater en examinant la poésie ge'ez qui n'est certainement pas « exemple frappant de pauvreté et de laisser aller » pour qui veut bien ne pas l'étudier à travers l'art poétique d'Horace ou de Boileau.

Mais sans vouloir rien préjuger de ce que furent les anciens Éthiopiens, nous ne saurions dénier à leurs descendants des talents ou tout au moins des aptitudes poétiques; nous ne saurions refuser de reconnaître qu'il y a chez les modernes abyssins une conception véritable, un art réel de la poésie.

Dans la plupart des observations que nous avons faites concernant la versification, il y a sans doute des points à compléter, à préciser. Le nombre restreint de compositions qu'il nous est donné de consulter, ne nous permet pas d'ériger nos remarques en lois et, d'autre part, aucun orientaliste n'ayant abordé l'étude de cette question, nul travail ne nous a fourni d'indications à ce sujet. Mais il n'en demeure pas moins acquis que des règles et des lois président à la confection de la forme, qu'il existe un art poétique.

Dans les divers sujets qui servent de thème à la poésie, souvent l'esprit remplace l'inspiration; les effets de mots suppléent aux sentiments. L'origine, le but de la plupart des pièces nous expliquent cette caractéristique : elles émanent en grande partie des sphères populaires et appartiennent au genre chanson. Mais là encore, en quelques-unes des pièces que nous avons examinées, traitant des sujets nobles et graves, le sentiment de la sincérité ne laisse pas de se manifester d'une manière à la fois vraie et heureuse (1), et à ce titre, malgré une

(1) Signalons, parmi les pièces que nous avons citées, la complainte de l'amant (M. C. 69), les imprécations de l'amante (M. C. 85) se développant, l'une

forme qui s'offre à nous vague et imprécise dans ses lois, sans rigueur absolue dans ses règles, il convient de reconnaître chez le peuple abyssin l'existence d'une véritable poésie :

L'art ne fait que des vers, le cœur seul et poète.

M. Chaîne.

à travers un itinéraire de voyage, l'autre au moyen de figures empruntées aux mœurs, aux choses du pays. Signalons la cantilène d'amour qui rappelle la chanson de Magali (M. C. 78) :

si tu te faisais une dague,
je serais pour toi baudrier;
si tu te faisais une écharpe,
mes épaules te porteraient;
si tu te faisais la chamma,
de toi je m'envelopperais;
et si tu devenais tunique,
de toi je me revêtirais.

Quelle belle et noble pensée aussi que celle exprimée par la fille du ras Oubiē, pleurant la mort de son père tombé à la guerre sur un sol étranger :

Mais les hommes de cette contrée seront bons,
car ils mangeront le grain qui a germé dans son sang!

MANUSCRITS ÉTHIOPIENS

APPARTENANT A M. N. BERGEY

1

Le Weddâsê-Mâryâm.

Il n'est pas rare de rencontrer en France, en dehors des riches recueils qui se trouvent dans les bibliothèques publiques de Paris (1) ou de province (2), des *collections privées* de manuscrits éthiopiens. Nous pouvons citer celles de MM. Jean Duchesne-Fournet, Marcel Cohen, Hugues Le Roux, celle de la Congrégation de la Mission (3) et aussi celle de M. Émile Delorme que nous analysons dans la *Revue de l'Orient chrétien* (4).

Aujourd'hui, nous présentons aux lecteurs un des manuscrits éthiopiens de M. N. Bergey (5). Ce manuscrit nous a été communiqué par le P. Azaïs, franciscain, qui a fait, comme missionnaire, un long séjour en Abyssinie et qui récemment a employé, pendant la période précédant sa démobilisation, les loisirs que lui laissaient ses fonctions d'aumônier militaire, à faire des fouilles en Thrace. Ces fouilles lui ont permis d'envoyer au Musée du Louvre plusieurs vases et objets en terre cuite, lesquels sont d'intéressants spécimens des travaux d'art de l'ancienne civilisation thrace.

Le manuscrit de M. N. Bergey contient l'office de la Sainte Vierge connu sous le nom de *Weddâsê-Mâryâm :* — I. *Weddâsê* proprement dit (**ውዳሴ ፡ ማርያም**, *Louanges de Marie*).

(1) D'après M. Chaîne, le fonds ge'ez et amharique de la seule Bibliothèque Nationale est de 582 mss. Cf. *ROC,* 1914, p. 3.

(2) Aix, Arras, Besançon.

(3) Le catalogue de ces collections privées a été dressé par M. Chaîne dans *ROC,* 1914, p. 3 et p. 247.

(4) Cf. *ROC,* 1912, 1914, 1915-1917 et 1918-1919.

(5) Cf. *Æthiops*, 1922, p. 12.

— II. *Weddâsê wa-Genây* (ውዳሴ ፡ ወግናይ, *Louanges et (humbles) actions de grâces*) (1).

Bien qu'il ait été revisé, — les corrections et surcharges qui figurent dans les interlignes l'indiquent nettement, — le manuscrit de M. N. Bergey renferme de nombreuses fautes. Nous les avons toutes consignées dans les notes que nous ajoutons à la partie du texte que nous éditons. Le cas le plus topique est, au point de vue morphologique, la répétition constante de la forme ዕረቡ (*sic*), au lieu de ረቡዕ, *mercredi*. La ponctuation, elle aussi, est souvent défectueuse.

I. — **Weddâsê-Mâryâm**.

1) Pour le lundi.

(F. 3 r°) ውዳሴሃ ፡ ለእግዝእትነ ፡ ማርያም ፡ ድንግል ፡ ወላዲተ ፡ አምላክ ፡ ዘይትነበብ ፡ በዕለተ ፡ ሠኑይ ፡ ፈቀደ ፡ እግዚእ ፡ ያግዕዝ ፡ ለአዳም ፡ ኅዙነ ፡ ወትኩዘ ፡ ልብ ፡ ወያግብዖ ፡ ኀበ ፡ ዘትካት ፡ መንበሩ ፤ ሰአሊ ፡ ለነ ፡ ቅድስት ። ሠረቀ ፡ በሥጋ ፡ እምድንግል ፡ ዘእንበለ ፡ ዘርዓ ፡ ብእሲ ፡ ወአድኀነነ ። ለሔዋን ፡ እንተ ፡ አስሐታ ፡ ከይሲ ፡ ፈትሐ ፡ ላዕሌሃ ፡ እግዚአብሔር ፡ እንዘ ፡ ይብል ፡ ብዙኀ ፡ አበዝሆ ፡ (2) ለሕማምኪ ፡ ወለጻዕርኪ ፡ ሠምረ ፡ ልቡ ፡ ኀበ ፡ ፍቅረ ፡ ሰብእ ፡ ወአግአዘ ። (3) ሰ ፡ አቅ ። (4) (F. 3 v°) ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ቃል ፡ ዘተሰብአ ፡ ወኃደረ ፡ ላዕሌኪ ፡ ወርኢ

(1) Cf. K. Fries, *Weddâsê Mâryâm, ein aeth. Lobgesang an Maria*, Leipzig, 1892 et I. Guidi, *Weddâsê Mârjâm*, [Rome, 1900]. Le lieu et la date ne sont pas indiqués. — C. Conti Rossini, dans ses *Note per la storia letteraria abissina*, écrit : « Altre laudi di Maria, che credonsi di origine aramea e derivate, per l'argomento, da S. Efrem o da un suo contemporaneo, e, per la forma, da Sabbas o da un suo contemporaneo, son quelle del *Weddāsē Māryām* : par difficile ammettere che veramente sieno state volte dal copto direttamente in ge'ez poco dopo la conquista musulmana dell' Egitto, mentre invece più verisimile sembrerebbe che da un testo arabo, sia pur diverso da quello ora a noi noto, sieno state tradotte durante il secondo periodo della letteratura abissina, in ogni caso non dopo il secolo xv. » *Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei*, ser. V, vol. VIII, p. 268-269.

(2) Ms. : አበዝሆ.

(3) Mot en surcharge (de seconde main et peu lisible sur le ms.).

(4) Ms. : አቅ (*sic*).

ነ ፡ ስብሐቲሁ ፡ ከመ ፡ ስብሐተ ፡ (1) ፩ዋህድ ፡ ለአቡሁ ፡ ሠምረ ፡ ይሣሃለነ ፡ ሰ ፡ ቅ ፡ (2) ኢሳይያስ ፡ ነቢይ ፡ በመንፈሰ ፡ ትንቢት ፡ ምሥጢሮ ፡ (3) ለአማኑኤል ፡ ወበእንተዝ ፡ ፀርሐ ፡ እንዘ ፡ ይብል ፡ ሕፃን ፡ ተወልደ ፡ ለነ ፡ ወልድ ፡ ተውህበ ፡ ለነ ፤ (4) ሰ ፤ ቅ ። ተፈሣሕ [፡] ወተሐሠይ ፡ አዘመደ ፡ እጓለ ፡ እመሕያው ፡ እስመ ፡ አፍቀሮ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለዓለም ፡ ወመጠወ ፡ (5) ወልዶ ፡ ዋህደ ፡ ከመ [፡] ይሕየው ፡ ኵሉ ፡ ዘየአምን ፡ ቦቱ ፡ እስከ ፡ ለዓለም ፡ ፈነወ ፡ ለነ ፡ መዝራዕቶ ፡ ልዑለ ፤ ሰ ፡ ለ ፤ ቅ ። ... (F. 3 r°) *Louanges de Notre-Dame la Vierge Marie* [Mâryâm], *génératrice de Dieu, qui sont récitées le jour du lundi. — Le Seigneur voulut délivrer* (6) *Adam* ['Adâm], *triste et chagrin de cœur, et le ramener* (7) *à son ancienne demeure* (8). *Intercède* (9) *pour nous, Sainte.* (*Notre-Seigneur*) *est né* (10), *dans la chair, de la Vierge, sans semence d'homme et nous a sauvés. Ève* [Hêwân], *que le serpent* (11) *avait séduite* (12), *le Seigneur a jugé contre elle, en disant : J'augmenterai beaucoup ta souffrance et ton tourment* (13). (*Mais*) *son cœur tint pour* (14) *agréable l'amour des hommes et* (*les*) *délivra* (15). *Intercède* (16) (*pour nous*), *ô Sainte.* (F. 3 v°) *Jésus-Christ, le Verbe qui s'est fait homme et a demeuré* (17) *en* (18) *toi, nous avons vu sa gloire, comme la gloire de l'Unique* (19) *de son*

(1) Ms. : ስብሐት.
(2) Ici se trouve un petit espace blanc.
(3) La lettre ሥ est en surcharge.
(4) Ms. : ተውበለነ (*sic*).
(5) La lettre መ est en surcharge.
(6) Sens de *libérer, donner la liberté.*
(7) Sens de *restituer, rendre.*
(8) Ce sens est peu fréquent; il se rapproche de celui de la forme ምንባር.
(9) Sens de *demander,* ici et plus bas.
(10) Sens de *se lever* (*astres*), *commencer* (*nouvelle lune*).
(11) Sens de *dragon.*
(12) Sens de *faire errer.*
(13) Sens de *torture, douleur* (*violente*).
(14) M. à m. : *vers.*
(15) Cf. *supra,* note 6.
(16) Cf. *supra,* note 9.
(17) Sens d'*habiter.*
(18) M. à m. : *sur.*
(19) M. à m. : *du seul Unique.*

Père. Il a daigné être clément envers nous. Intercède (pour nous), Sainte. Le prophète Isaïe ['Isâyyâs] *par l'esprit de prophétie (nous a révélé) le mystère d'Emmanuel* ['Amânou'êl]. *C'est pourquoi il s'est écrié* (1), *en disant : Un (petit) enfant nous est né; un fils nous a été donné* (2). *Intercède (pour nous), Sainte. Réjouis-toi et exulte (d'allégresse), ô famille* (3) *des hommes* (4), *car le Seigneur a aimé le monde et a livré son Fils unique, afin que vive* (5) *éternellement* (6) *tout (être) qui croira en lui. Il a envoyé pour nous son bras élevé. Intercède pour nous, Sainte.*

2) Pour le mardi.

(F. 5 r°) **ውዳሴሃ ፡ ለእግዝእትነ ፡ ማርያም ፡ ድንግል ፡ ወላዲ
ተ ፡ አምላክ ፡ ዘይትነበብ ፡ በዕለተ ፡ ሠሉስ ፡** (7) **እክሊለ ፡ ምክሀ
ነ ፡ ወቀዳሚተ ፡ መድኃኒትነ ፡ ወመሠረተ ፡ ንጽሕነ ፡ ኮነ**[፡] **በማ
ርያም** [፡] **ድንግል ፡ እንተ ፡ ወለደት ፡ ለነ ፡ ዘእግዚአብሔር ፡ ቃ
ለ ፡ ዘኮነ ፡ ሰብአ ፤ በእንተ ፡ መድኃኒትነ ፨ እምድኅረ ፡ ኮነ ፡ ሰብ
አ ፡** (8) **ጥዩቀ ፡ አምላክ ፡ ፍጹም ፡ ውእቱ ፡ ወበእንተዝ ፡ ወለደ
ቶ ፡** (9) **እንዘ ፡ ድንግል ፡ ይእቲ ፡ መንክር ፡ ኃይለ ፡ ወሊዶታ ፡
ዘኢይትነገር ፤ ሰ ፤ ቅ ፨ እስመ**[፡] **በፈቃዱ ፡ ወበሥምረተ ፡ አቡ
ሁ ፡ ወበመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ መጽአ ፡** (10) **ወአድኀነነ ፨ ዓባይ ፡ ውእ
ቱ ፡ ስብሐተ ፡ ድንግልናኪ ፡** (F. 5 v°) **አማርያም ፡ ድንግል ፡ ፍ
ጽምት ፡ ረኪበኪ ፡** (11) **ሞገሰ ፡ እግዚአብሔር ፡ ምስሌኪ ፡ አንቲ ፡
ውእቱ ፡ ሰዋስው**[፡] (12) **ዘርእየ ፡ ያዕቆብ ፡ እምድር ፡ ዘይበጽሕ ፡**

(1) M. à m. : *a crié.*
(2) Is., IX, 6.
(3) Sens de *parenté, souche, race.*
(4) Sens de *fils de l'homme.*
(5) Sens d'*être sauvé.*
(6) M. à m. : *jusqu'à jamais.*
(7) Ms. : **ሠሉሰ.**
(8) Ponctuation du ms. : **መድኃኒትነ ፡ እምድኅረ ፡ ኮነ ፡ ሰብአ ፨**
(9) Ms. : **ወለድቶ** (*sic*).
(10) Ms. : **መጸአ** (*sic*).
(11) Ms. : **ረኪብኪ** (*sic*).
(12) Ms. : **ሰዋስ** (*sic*).

እስከ ፡ (1) ሰማይ ፡ ወመላእክተ ፡ እግዚአብሔር ፡ የአርጉ ፡ ወይወርዱ ፡ ውስቴታ ፤ ሰ ፤ ቅ ፨ አንቲ ፡ ውእቱ ፡ ዕፀ ፡ ዘርእየ ፡ ሙሴ ፡ በነደ ፡ እሳት ፡ ወኢትውኢ ፡ ዘውእቱ ፡ ወልደ ፡ እግዚአብሔር ፡ መጽአ ፡ ወኃደረ ፡ ውስተ ፡ ከርሥኪ ፡ ወእሳተ ፡ መለኮቱ ፡ ኢያውአየ ፡ (2) ሥጋኪ ፤ ሰ ፤ ቅ ፨... (F. 5 r°) *Louanges de Notre-Dame la Vierge Marie, génératrice de Dieu, qui sont récitées le jour du mardi. — La couronne de notre fierté* (3), *le principe de notre salut et le fondement de notre pureté viennent de* (4) *la Vierge Marie, qui a enfanté pour nous le Verbe du Seigneur, qui s'est fait* (5) *homme pour* (6) *notre salut. Après qu'il s'est fait homme, certainement il est Dieu parfait. C'est pourquoi elle l'a enfanté, en étant vierge. La puissance de son enfantement (est) un prodige ineffable. Intercède (pour nous), Sainte. C'est* (7) *sur la volonté et sur l'agrément de son Père et sur (celui) de l'Esprit-Saint qu'il est venu et nous a sauvés. Grande est la gloire de ta virginité,* (F. 5 v°) *ô Marie, vierge parfaite, ayant trouvé la grâce du Seigneur avec toi. Tu es l'échelle que vit Jacob* [Yâ'qob], *qui parvenait de la terre jusqu'au ciel et en laquelle les anges du Seigneur montaient et descendaient. Intercède (pour nous), Sainte. Tu es l'arbuste* (8) *que vit Moïse* [Mousê] *dans la flamme de feu et (qui) ne se consumait pas* (9). *Ce qui signifie que* (10) *le Fils du Seigneur est venu, a habité dans ton sein* (11) *et que le feu de sa divinité n'a pas consumé* (12) *ta chair. Intercède (pour nous), Sainte.*

(1) La lettre ስ est en surcharge.
(2) Ms. : ኢያውእየ (*sic*).
(3) Sens d'*action de se glorifier*.
(4) M. à m. : *sont en*.
(5) M. à m. : *est devenu*.
(6) Sens d'*à cause de*.
(7) Mise en relief au moyen de እስመ.
(8) Sens général d'*arbre*.
(9) Sens de *brûler*.
(10) M. à m. : *c'est-à-dire* (*ce qui est*).
(11) Sens général de *ventre*.
(12) Sens de *brûler* (actif).

3) Pour le mercredi.

(F. 8 v°) ውዳሴሃ ፡ ለእግዝእትነ ፡ ማርያም ፡ ድንግል ፡ ወላዲተ ፡ አምላክ ፡ ዘይትነበብ ፡ (1) በዕለተ ፡ ረቡዕ ፡ (2) ኵሉ ፡ ሠራዊተ ፡ ሰማያት ፡ ይብሉ ፡ ብፅዕት ፡ አንቲ ፡ እምሰማይ ፡ ዳግሚት ፡ ዲበ[፡] ምድር ፡ ኆኅተ ፡ ምሥራቅ ፡ ማርያም[፡] ድንግል ፡ ከብካብ ፡ ንጹሕ ፡ ወመርዓ ፡ ቅዱስ ፡ ነጸረ ፡ አብ ፡ እምሰማይ ፡ ወኢረከበ ፡ ዘከማኪ ፡ ፈነወ ፡ ዋህዶ ፡ ወተሰብአ ፡ እምኔኪ ፤ ሰ ፤ ለ ፤ ቅ ። ኵሉ ፡ ትውልድ ፡ ያስተበጽእኪ ፡ ለኪ ፡ ለባሕቲትኪ ፡ ኦእግዝእትነ ፡ ወላዲተ ፡ አምላክ ። ተነበዩ ፡ ላዕሌኪ ፡ (F. 9 r°) ዓቢያተ ፡ ወመንክራተ ፡ ኦሀገረ ፡ እግዚአብሔር ፡ እስመ ፡ ከንኪ ፡ አንቲ ፡ ማኅደረ ፡ ለፍሱሓን ፡ (3) ኵሎሙ ፡ ነገሥተ ፡ ምድር ፡ የሐውሩ ፡ በብርሃንኪ ፡ ወአሕዛብኒ ፡ በፀዳልኪ ፡ ኦማርያም ፡ ኵሉ ፡ ትውልድ ፡ ያስተበፅዑኪ ፡ ወይሰግዱ ፡ ለዘተወልደ ፡ (4) እምኔኪ ፡ ወያአብይዎ ፤ (5) ሰ ፤ ለ ፤ ቅ ። ... (F. 8 v°) *Louanges de Notre-Dame la Vierge Marie, génératrice de Dieu, qui sont récitées le jour du mercredi. — Toutes les armées des cieux disent : Tu es bienheureuse, depuis le deuxième ciel (jusque) sur la terre. (Tu es) la porte de l'Orient, Vierge Marie. (Tu es) la noce pure et la noce sainte. Le Père a regardé du (haut) du ciel et il n'a trouvé (personne) comme toi. Il a envoyé son Unique, (qui) s'est fait homme de toi. Intercède pour nous, Sainte. Toutes les générations te proclameront bienheureuse, toi seule, ô Notre-Dame, génératrice de Dieu. (Les prophètes) ont prophétisé sur toi* (F. 9 r°) *de grandes (choses) et des merveilles, ô cité* (6) *du Seigneur. En effet, tu es toi-même la demeure* (7) *des joyeux. Tous les rois de la terre vont en ta lumière; les peuples aussi (vont) en ta splendeur, ô Marie. Toutes les générations te proclameront bienheureuse,*

(1) Graphie du ms. : ዘይትን ፡ በብ.
(2) Ms. : ዕረቡ (*sic*).
(3) Ms. : ለፍሱሐን (*sic*).
(4) Ms. : ለዘተወደ (*sic*).
(5) Ms. : ወየአብይዎ (*sic*).
(6) Sens de *ville*.
(7) Sens général d'*habitation*.

adoreront Celui qui est né de toi et le magnifieront. Intercède pour nous, Sainte.

4) POUR LE JEUDI.

(F. 12 v°) ውዳሴሃ ፡ ለእግዝእትነ ፡ ማርያም[፡] (1) ድንግል ፡ ወላዲተ ፡ አምላክ ፡ ዘይትነበብ ፡ በዕለተ ፡ ሐሙስ ፡ ዕፀ ፡ እንተ ፡ ርእየ ፡ (2) ሙሴ ፡ በነደ ፡ እሳት ፡ ውስተ ፡ (3) ገዳም ፡ ወአዕጹቂሃ ፡ ኢትውኢ ፡ ትመስል ፡ ማርያም ፡ ድንግል ፡ ዘእንበለ ፡ ርኩስ ፡ ተሰብአ ፡ (4) እምኔሃ ፡ ቃለ ፡ አብ ፡ ወኢያውዓያ ፡ እሳተ ፡ መለኮት ፡ ለድንግል ፡ እምድኅረ ፡ (5) ወለደቶ ፡ ድንግልናሃ ፡ ተረክበ ፡ ወመለኮቱ ፡ ኢተወለጠ[፡] ኮነ ፡ ወልደ ፡ እጓለ ፡ እመሕያው ፡ አምላክ ፡ ዘበአማን ፡ (6) መጽአ ፡ ወአድኃነነ ፡ ሰ[፡] ቅ ፨ (F. 13 r°) ናዓብየኪ ፡ ኵልነ ፡ አእግዝእትነ ፡ (7) ወላዲተ ፡ አምላክ ፡ እስመ ፡ ማህልኪ ፡ ይከውን ፡ (8) ላዕለ ፡ ኵልነ ፨ (9) ትምክሕተ[፡] ኵልነ ፡ ድንግል ፡ ማርያም[፡] ወላዲተ ፡ አምላክ ፡ ዘበእንቲአሃ ፡ ተስእረ ፡ ዘቀዳሚት ፡ መርገም ፡ (10) እንተ ፡ ኀደረት ፡ ዲበ ፡ ዘመድነ ፡ በእልወት ፡ ዘገብረት ፡ ብእሲት ፡ በልዓት ፡ እምዕፀ ፡ በእንተ ፡ ሔዋን ፡ ተአጽወ ፡ ኆኅተ ፡ ገነት ፡ ወበእንተ ፡ ማርያም ፡ ድንግል ፡ ተርህወ ፡ ለነ ፡ ዳግመ ፡ ከፈለነ ፡ ንብላእ ፡ እምዕፀ ፡ ሕይወት ፡ ዘውእቱ ፡ ሥጋሁ ፡ ለክርስቶስ ፡ ወደሞ ፡ ክቡረ ፡ በእንተ ፡ ፍቅረ ፡ ዚአነ ፡ መጽአ ፡ ወአድኃነነ ፨ ... (F. 12 v°) *Louanges de Notre-Dame la Vierge Marie, génératrice de Dieu, qui sont récitées le jour du jeudi. — Elle ressemble à l'arbuste* (11) *que vit Moïse* [Mousê] *dans la flamme de feu dans le désert et (dont)*

(1) La lettre ም est en surcharge.
(2) La lettre እ est en surcharge.
(3) Ms. : ወስተ (*sic*).
(4) Ms. : ተሰብእ (*sic*).
(5) Ms. : እምድረ (*sic*).
(6) Graphie du ms. : ዘበ ፡ አማን.
(7) La lettre ት est en surcharge.
(8) Ms. : ይከ ፡ ን (*sic*).
(9) Ms. : ኩልነ (*sic*), et plus bas.
(10) Ms. : መርገመ.
(11) Sens général d'*arbre*.

les branches ne se consumaient pas (1), *la Vierge Marie. Sans impureté* (2), *le Verbe du Père s'est fait homme de (la Vierge). Le feu de la divinité n'a pas consumé* (3) *la Vierge. Après qu'elle eut enfanté (le Verbe), sa virginité est demeurée. La divinité (du Verbe) n'a pas été changée. Le Fils de l'homme est Dieu véritable. Il est venu et nous a sauvés. Intercède (pour nous), Sainte.* (F. 13 r°) *Nous te magnifions tous, ô Notre-Dame, génératrice de Dieu, car ta clémence est sur nous tous. (Elle est) la fierté* (4) *de nous tous la Vierge Marie, génératrice de Dieu, par laquelle a été effacée* (5) *l'ancienne* (6) *malédiction, qui était demeurée* (7) *sur notre famille (humaine) par la prévarication* (8) *que fit la femme, (quand) elle mangea (du fruit) de l'arbre. Par Ève* [Hêwân] *a été fermée la porte du paradis; par la Vierge Marie elle a été ouverte pour nous à nouveau. (Le Fils de Dieu) nous a distribué* (9) *à manger* (10) *du (fruit) de l'arbre de vie, c'est-à-dire* (11) *la chair du Christ et (nous a donné à boire) son sang glorieux. Par amour pour nous il est venu et nous a sauvés.*

5) Pour le vendredi.

(F. 17 r°) ውዳሴሃ ፡ ለእግዝእት[ነ ፡] ማርያም ፡ ድንግል ፡ ወላዲ[ተ] ፡ አምላክ ፡ ዘይትነበብ ፡ [በ]ዓርብ ፡ በኵር (F. 17 v°) ክት ፡ አንቲ ፡ እምአንስት ፡ ወቡርክ[ት] ፡ ፍሬ ፡ ከርሥኪ ፡ አማርያም ፡ ድንግል ፡ ወላዲተ ፡ አምላክ ፡ ዘእንበለ ፡ ርኵስ ፡ ሠረቀ[፡]ለ[ነ] ፡ እምኔኪ ፡ ፀሓየ ፡ (12) ጽድቅ ፡ ወዓቅረበነ ፡ ታሕተ ፡ ክነፊሁ ፡ እስ

(1) Sens de *brûler* (neutre).
(2) M. à m. : *impur.*
(3) Sens de *brûler* (actif).
(4) Sens d'*action de se glorifier.*
(5) Sens d'*être aboli.*
(6) M. à m. : *la première.*
(7) Sens d'*habiter.*
(8) Sens de *rébellion* (*transgression*).
(9) Sens de *diviser, partager.*
(10) M. à m. : *afin que nous mangions.*
(11) M. à m. : *ce qui est.*
(12) Ms. : ፀሐየ.

መ ፡ ውእቱ ፡ ፈጠረነ ፨ ሰ ፡ ለ ፤ ቀ ፨ ለኪ ፡ ለባሕቲትኪ ፡ ኦእግዝእትነ ፡ ወላዲተ ፡ አምላክ ፡ እመ ፡ ብርሃን ፡ አንቲ ፡ ናዐብየኪ ፡ በስብሐት ፡ ወበውዳሴ ፨ ብርክት ፡ አንቲ ፡ ተዐብዪ ፡ እምሰማይ ፡ ወትከብሪ ፡ እምድር ፡ ወላዕለ ፡ ኵሉ ፡ ሕሊናት ፡ መኑ ፡ ዘይክል ፡ ነቢብ ፡ (1) ዕበየኪ ፡ ኦማርያም ፡ መላእክት ፡ ያዐብዩኪ ፡ ወሱራፌል ፡ ይሴብሑኪ ፡ (F. 18 r°) እስመ ፡ ዘይነብር ፡ ዲበ ፡ ኪሩቤል ፡ ወሱራፌል ፡ መጽአ ፡ ወኃደረ ፡ ውስተ ፡ ከርሥኪ ፡ (2) መፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡ አቅረበነ ፡ ኀቤሁ ፡ ዘዚአነ ፡ ሞተ ፡ ነሥአ ፡ ወእንቲአሁ ፡ ሕይወተ ፡ ወሀበነ ፡ ዘሎቱ ፡ ክብር ፡ ወስብሐት ፨ ሰ ፤ ለ ፤ ቀ ፨

... (F. 17 r°) *Louanges de Notre-Dame la Vierge Marie, génératrice de Dieu, qui sont récitées le vendredi.* — (F. 17 v°) *Tu es bénie parmi les femmes. Le fruit de ton sein* (3) *(est) béni, ô Vierge Marie, génératrice de Dieu. Sans impureté* (4), *le Soleil de justice s'est levé pour nous de toi. Il nous a fait approcher sous ses ailes, car lui-même nous a créés. Intercède pour nous, Sainte. Toi seule, ô Notre-Dame, génératrice de Dieu, mère de la Lumière, nous te magnifions en glorifications et en louanges. Tu es bénie. Tu es plus grande que le ciel. Tu es plus glorieuse* (5) *que la terre. (Tu es) au-dessus de toutes les intelligences* (6). *Qui (est-ce) qui pourra exprimer* (7) *ta grandeur, ô Marie? Les anges te magnifient et les Séraphins te glorifient.* (F. 18 r°) *En effet, celui qui trône* (8) *sur les Chérubins et les Séraphins est venu et a habité dans ton sein* (9). *L'ami des hommes nous a fait approcher de lui. Il a pris notre propre mort et nous a donné sa propre vie, (lui) à qui (soient) honneur et gloire. Intercède pour nous, Sainte.*

(1) Ms. : ነብብ (*sic*), primitivement.
(2) Ms. : ኪርሥኪ (*sic*).
(3) Sens de *ventre*.
(4) M. à m. : *impur*.
(5) Sens aussi d'*être précieux*.
(6) Autre sens : *les pensées*.
(7) Sens de *parler*.
(8) Sens d'*être assis*.
(9) Cf. *supra*, note 3.

6) Pour le samedi

(F. 20 v°) ውዳሴሃ ፡ ለእግዝእትነ ፡ ማርያም ፡ ድንግል ፡ ወላዲ
ተ ፡ አምላክ ፡ ዘይትነበብ ፡ በዕለተ ፡ ቀዳሚት ፡ ሰንበት ፡ ንጽሕት ፡
ወቡርክት ፡ ቅድስት ፡ በኵሉ ፡ እንተ ፡ አቀፈቶ ፡ (1) ለእግዚእ ፡
በእራኃ ፡ ወኵሉ ፡ (2) ፍጥረት ፡ ይትፌሥሑ ፡ ምስሌሃ ፡ እንዘ ፡
ይጸርሑ ፡ ወይብሉ ፡ ሰአሊ ፡ ለነ ፡ ቅድስት ፨ ተፈሥሒ ፡ አምልዕ
ተ ፡ ጸጋ ፡ ተፈሥሒ ፡ እስመ[፡] ረከብኪ ፡ ሞገሠ ፡ ተፈሥሒ ፡ እግ
ዚአብሔር ፡ ምስሌኪ ፡ (F. 21 r°) ናስተበፅዕ ፡ (3) ዕበየኪ ፡ ግር
ምት ፡ ድንግል ፡ ንፌኑ ፡ ለኪ ፡ ፍሥሐ ፡ (4) ምስለ ፡ ገብርኤል ፡
እስመ ፡ እምፍሬ ፡ ከርሥኪ ፡ ከነ ፡ መድኃኒተ ፡ ዘመድነ ፡ ወአቅ
ረበነ ፡ ኀበ ፡ እግዚአብሔር ፡ አቡሁ ፨ ሰ ፤ ለ ፤ ቅ ፨ ከመ[፡] ኮብከ
ብ ፡ ዘአልቦ ፡ ጥልቀት ፡ መንፈስ[፡] ቅዱስ ፡ ኃደረ ፡ ላዕሌኪ ፡ ወኃይ
ለ ፡ ልዑል ፡ ጸለለኪ ፡ አማርያም ፡ አማን ፡ ወለድኪ ፡ ቃለ ፡ ወልደ ፡
አብ ፡ ዘይነብር ፡ ለዓለም ፡ መጽአ ፡ ወአድኃነነ ፡ እምኃጢአት ፨
ሰ ፤ ቅ ፨ አንቲ ፡ ውእቱ ፡ ዘመድ ፡ ዘእምስርወ ፡ ዳዊት ፡ ወለድኪ ፡
ለነ ፡ በሥጋ ፡ መድኃኔነ ፡ (5) ኢየሱስ ፡ ክር (F. 21 v°) ስቶስ ፡ ዋ
ህድ ፡ ቃል ፡ ዘእምአብ ፡ (6) ዘእምቅድመ ፡ ዓለም ፡ ኅቡዕ ፡ ኀብ
ዓ (7) ርእሶ ፡ ወነሥአ ፡ እምኔኪ ፡ አርአያ ፡ ገብር ፡ ሰ ፤ ለ ፤ ቅ ፤ ኮን
ኪ ፡ ዳግሚተ ፡ ሰማየ ፡ (8) ዲበ ፡ ምድር ፡ አወላዲተ ፡ አምላክ ፡ ዘ
እንበለ ፡ ርኵስ ፡ ሠረቀ ፡ ለነ ፡ እምኔኪ ፡ ፀሐየ ፡ (9) ጽድቅ ፡ ወወለ
ድኪዮ ፡ በከመ ፡ ትንቢተ ፡ (10) ነቢያት ፡ ዘእንበለ ፡ ዘርእ ፡ (11) ወኢ
ሙስና ፨ ሰ ፤ ለ ፤ ቅ ፨ ... (F. 20 v°) *Louanges de Notre-Dame la Vierge Marie, génératrice de Dieu, qui sont récitées le*

(1) Nous laissons subsister l'orthographe du ms. (pro ሐቀፈቶ).

(2) Ms. : ወኩሉ (*sic*); cf. *supra*, p. 432, note 9.

(3) Graphie du ms. : ናስተ ፡ በዕዕ.

(4) Ms. : ፍሥሑ.

(5) Ms. : መድኃኒኒ (*sic*).

(6) Graphie du ms. : ዘእም ፡ አብ.

(7) Ms. : ኅበዓ (*sic*).

(8) Ms. : ሰማይ.

(9) Ms. : ፀሐየ.

(10) Ms. : ትንቢት.

(11) Ms. : ዘረእ (*sic*), primitivement.

jour du samedi (1). — (*Marie est*) *pure, bénie* (*et*) *sainte tout à fait.* (*C'est elle*) *qui a étreint le Seigneur dans ses mains* (2). *Toutes les créatures se réjouissent avec elle, en criant et disant : Intercède pour nous, Sainte. Réjouis-toi, ô pleine de grâce. Réjouis-toi, car tu as trouvé la grâce. Réjouis-toi,* (*car*) *le Seigneur* (*est*) *avec toi.* (F. 21 r°) *Nous proclamons bienheureuse ta grandeur,* (*ô*) *auguste Vierge. Nous t'envoyons la joie avec Gabriel* [Gabr'êl]. *En effet, par le fruit de ton sein* (3) *est survenu* (4) *le salut de notre famille* (*humaine. Le Fils de Dieu*) *nous a fait approcher du Seigneur, son Père. Intercède pour nous, Sainte.* (*Tu ressembles*) *aux noces* (5) *qui n'ont pas de souillure* (6). *L'Esprit-Saint a habité en* (7) *toi et la puissance du Très-Haut t'a ombragée, ô Marie. Véritablement tu as enfanté le Verbe, le Fils du Père, qui demeure éternellement. Il est venu et nous a sauvés du péché. Intercède* (*pour nous*), *Sainte. Tu es* (*d'une*) *famille qui* (*est issue*) *de la souche* (8) *de David* [Dâwit]. *Tu as enfanté pour nous dans la chair Notre-Sauveur Jésus-Christ,* (F. 21 v°) *l'Unique, le Verbe, qui* (*vient*) *du Père* (*et*) *qui* (*était*) *avant le monde. Le caché s'est caché lui-même et a pris de toi l'aspect* (9) *d'un esclave* (10). *Intercède pour nous, Sainte. Tu es le deuxième ciel sur la terre, ô génératrice de Dieu. Sans impureté* (11), *le Soleil de justice s'est levé pour nous de toi. Tu as enfanté* (*le Verbe*), *selon la prophétie des prophètes, sans semence, ni corruption. Intercède pour nous, Sainte.*

7) Pour le dimanche.

(F. 23 r°) **ውዳሴሃ ፡ ለእግዝእትነ ፡ ማርያም ፡ ድንግል ፡ ወላዲ**

(1) M. à m. : *l'ancien* (*premier*) *sabbat.*
(2) M. à m. : *ses paumes.*
(3) Cf. *supra*, p. 434, note 3.
(4) Sens de *devenir*, *avoir lieu.*
(5) M. à m. : *comme les noces.*
(6) Sens de *tache.*
(7) M. à m. : *sur.*
(8) Sens de *racine.*
(9) Sens d'*image.*
(10) Nuance de sens : *serviteur.*
(11) M. à m. : *impur.*

ት ፡ አምላክ ፡ ዘይትነበብ ፡ በዕለተ ፡ ሰንበተ ፡ ክርስቲያን ፡ ተሰመይኪ ፡ ፍቅርት ፡ ቡርክት ፡ እምአንስት ፡ አንቲ ፡ ውእቱ ፡ ዳግሚት ፡ (1) ቀመር ፡ እንተ ፡ ተሰመይኪ ፡ ቅድስተ ፡ ቅዱሳን ፡ ወውስቴታ ፡ ጽላተ ፡ ኪዳን ፡ ፲ቃላት ፡ እለ ፡ ተጽሕፉ ፡ በአጻብዒሁ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ ቀዲሙ ፡ ዜነወነ ፡ በየውጣ ፡ እንተ ፡ ይእቲ ፡ ቀዳሚ ፡ ስሙ ፡ ለመድኃኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘተሰብአ ፡ እም (F. 23 v°) ኔኪ ፡ ዘእንበለ ፡ ውላጤ ፡ ወኮነ ፡ አራቄ ፡ ለሐዲስ ፡ ኪዳን ፡ በውሂበ ፡ (2) ደሙ ፡ ቅዱስ ፡ አንጽሐሙ ፡ ለመሐይምናን ፡ ወለሕዝበ ፡ (3) ንጹሓን ፡፡ (4) ሰ[አ]ሊ ፤ ለነ ፤ ቅ ፡፡ ወበእንተዝ ፡ ናዓብየኪ ፡ ኵልነ ፡ (5) ኦእግዝእትነ ፡ ወላዲተ ፡ አምላክ ፡ ንጽሕት ፡ ኵሎ ፡ ጊዜ[፡] ንስእል ፡ ወናንቀዓዱ ፡ ኀቤኪ ፡ ከመ ፡ ንርከብ ፡ ሣህሎ ፡ በኀበ[፡] መፍቀሬ ፡ ሰብእ ፡፡ ... (F. 23 r°) *Louanges de Nôtre-Dame la Vierge Marie, génératrice de Dieu, qui sont récitées le jour du dimanche* (6). — *Tu as été appelée bien-aimée* (*et*) *bénie entre les femmes. Tu es la deuxième arche* (7) *qui a été appelée* (8) *le Saint* (9) *des saints et dans* (*laquelle se trouvent*) *les tables du Testament* (*contenant*) *les Dix Paroles* (10) *qui ont été écrites par les doigts du Seigneur autrefois.* (*Le Seigneur*) *nous a annoncé Iota* (11),

(1) Ms. : ዳግሚተ.
(2) Ms. : በውሂዘ (*sic*).
(3) Il y a un grattage dans le ms.
(4) Ms. : ንጹሖን (*sic*).
(5) Ms. : ኰልነ (*sic*); cf. *supra*, p. 432, note 9 et p. 435, note 2.
(6) M. à m. : *du sabbat des chrétiens.*
(7) Sens de *maison voûtée.*
(8) M. à m. : (*toi*) *qui as été appelée.*
(9) M. à m. : *sainte.*
(10) Le Décalogue.
(11) Le rédacteur joue sur le mot የውጣ, ἰῶτα, en l'employant avec un double sens : 1° pour désigner la première lettre du nom de *Jésus*, Ἰησοῦς; 2° pour le *Décalogue*, ፲ቃላት. Cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 1076 : « ... Usurpatur pro *nomine Jesu* ipsius, ut : መርቆሬዎስ ፡ ስማዕተ ፡ የውጣ ፡ Enc. Masc. 18... Deinde cum ι i. e. ፲ signum numeri *denarii* sit, የውጣ ፡ pro *decem* usurpant poëtae, rhythmi finalis causa : ፈጻሚ ፡ ለትእዛዘ ፡ አብ ፡ ቀዲሙ ፡ ዘዜነወነ ፡ በየውጣ ፡ i. e. in decalogo, Enc. Ter 25; Maria ፈጻሚተ ፡ ቃላት ፡ የውጣ ፡ Enc. Nah. 16. — « Hinc sumit auctor Encomii Mariae (Laud. Mar.) occasionem, illam cum Sancto Sanctorum comparandi, quia in hoc tabulae Decalogi (Jotae) repositae, illa autem Jesum (Jotam) in utero gestaverit. » Lud. »

c'est-à-dire le commencement du nom de Notre-Sauveur Jésus-Christ, qui s'est fait homme de (F. 23 v°) *toi sans changement et est devenu le réconciliateur* (1) *du Nouveau Testament, en donnant* (2) *son sang saint.* (*Par ce don*) *il a purifié les fidèles et le peuple des purs. Intercède pour nous, Sainte. C'est pourquoi nous te magnifions tous, ô Notre-Dame, génératrice de Dieu, pure. A tout moment, nous* (*te*) *prions* (3) *et nous élevons* (*notre âme*) *vers toi, afin que nous trouvions clémence* (4) *auprès de l'ami des hommes.*

II. — **Weddâsê wa-Genây.**

(F. 25 v°) **ውዳሴ ፡ ወግናይ ፡** (5) **እሙ ፡ ለአዶናይ ፡ ቅድስት ፡ ወብፅዕት ፡ ስብሕት ፡ ወብርክት ፡** (6) **ክብርት ፡ ወልዕልት ፡ አንቀጸ ፡ ብርሃን ፡ ማዕረገ ፡ ሕይወት ፡ ወማኅደረ ፡ መለኮት ፡፡ አቅድስት ፡** (7) **ቅዱሳን ፡፡ አንቲ ፡ ውእቱ ፡ እግዝእ** (F. 26 r°) **ትነ ፡ ወላዲተ ፡** (8) **አምላክ ፡ ማርያም ፡ ድንግል ፡ ተሰመይኪ ፡ ሥምረተ ፡ አብ ፡ ወማኅደረ ፡ ወልድ ፡** (9) **ወምጽላላተ ፡ ቅዱስ ፡ መንፈስ ፡ አቡርክት ፡ እምኵሉ ፡** (10) **ፍጥረት ፤** ... (F. 25 v°) *Louanges et* (*humbles*) *actions de grâces.* — (*Tu es*) *la mère d'Adonaï* ['Adonày]. (*Tu es*) *sainte, bienheureuse, glorieuse, bénie, illustre et élevée.* (*Tu es*) *la porte de la lumière, le degré de la vie et la demeure* (11) *de la divinité, ô sainte* (*parmi*) *les saints* (12). *Tu es Notre-Dame,* (F. 26 r°) *génératrice de Dieu,*

(1) Sens de *médiateur, arbitre.*
(2) M. à m. : *par le donner.*
(3) Sens de *demander.*
(4) M. à m. : *sa clémence.*
(5) Ms. : **ውግናይ** (*sic*).
(6) Ms. : **ወቡርክት**, primitivement.
(7) Ms. : **ኦድስ** (*sic*); suit un grattage.
(8) Ce mot est écrit sur un grattage.
(9) Ms. : **ወልድኪ**, primitivement, mais deux petits traits horizontaux au-dessus et au-dessous de **ኪ** indiquent que cette lettre doit être considérée comme biffée.
(10) Ms. : **እምኵሉ** (*sic*); cf. *supra*, p. 432, note 9 ; p. 435, note 2 et p. 437, note 5.
(11) Sens d'*habitation.*
(12) M. à m. : *sainte des saints.*

Vierge Marie. Tu as été appelée la délectation du Père, la demeure (1) *du Fils et le tabernacle* (2) *du Saint-Esprit, ô bénie entre* (3) *toutes les créatures.*

(F. 35 r°) በእንተ ፡ ተሠግዎቱ ፡ ለወልዴ ፡ አምላክ ፡ እምኔኪ ፡ አሰአሊተ ፡ ሕይወት ፡ ለነፍሳቲነ ፡ አጼጋዊተ ፡ ምሕረት ፡ ለእለ[፡] የአምኑ ፡ በጸሎታ ፡ ሰአሊ ፡ ለነ ፡ ኀበ ፡ እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፨ ያጽንእነ ፡ በርትዕት ፡ ሃይማኖት ፡ ውስተ ፡ አሚነ ፡ ዚአሁ ፡ ወዘአቡሁ ፡ ወዘቅዱስ ፡ መንፈስ ፡ ይጸግወነ ፡ ሣህሎ ፡ (4) ወምሕረቶ ፡ ይሥረይ ፡ ኃጢአቲነ ፡ በብዝኃ ፡ ምሕረቱ ። ስብሐት ፡ (F. 35 v°) ለኪ ። አወላዲተ ፡ እግዚአ ፡ ኵሉ ፡ (5) አኰቴት ፡ (6) ወክብር ፡ ለአብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ይእዜኒ ፡ ወዘልፈኒ ፡ ወለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ፡ ወአሜን ፡ ለይኩን ፡ ለይኩን ፨ ወልድኪ ፡ ሣህሎ ፡ ይክፍለነ ፡ ሰአሊ[፡] ለነ ፡ ቅድስት ፨ (F. 35 r°) *Au sujet de l'Incarnation du Fils de Dieu de toi. O demandeuse de vie pour nos âmes, ô dispensatrice* (7) *de miséricorde pour ceux qui croient en ta* (8) *prière, intercède pour nous auprès de Notre-Seigneur Jésus-Christ,* (*afin qu'il*) *nous affermisse dans la foi droite* (*et*) *dans la croyance à lui, à son Père et au Saint-Esprit, qu'il nous accorde sa clémence et sa miséricorde* (*et*) *qu'il pardonne nos péchés, dans la grandeur* (9) *de sa miséricorde. Gloire* (F. 35 v°) *à toi, ô génératrice du Seigneur de toutes* (*choses*). *Action de grâces et honneur au Père,* (*au*) *Fils et* (*à*) *l'Esprit-Saint, maintenant, toujours et pour les siècles des siècles. Amen. Amen. Ainsi soit-il. Ainsi soit-il. Que ton Fils nous distribue* (10) *sa clémence! Intercède pour nous, Sainte.*

ወበሣ (F. 36 r°) ድስ ፡ ወርኀ ፡ (11) ተፈነወ ፡ ገብርኤል[፡]

(1) Cf. p. 438, note 11.
(2) M. à m. : *les ombrages* (*les tabernacles*).
(3) Autre sens : *plus que*.
(4) La lettre ሀ est en surcharge.
(5) Cf. *supra*, p. 432, note 9; p. 435, note 2; p. 437, note 5; p. 438, note 10.
(6) Ms. : አኮቴት (*sic*).
(7) Sens de *donatrice, distributrice*.
(8) M. à m. : *sa*.
(9) M. à m. : *multitude* (*intensité*).
(10) Sens de *diviser, partager*.
(11) Le signe de ponctuation ፡ a été gratté.

መልአክ ፡ እምኀበ ፡ እግዚአብሔር ፡ ኀበ ፡ አሐቲ ፡ ሀገር ፡ (1) ዘገሊላ ፡ እንተ ፡ ስማ ፡ ናዝሬት ፡ ኀበ ፡ ድንግል ፡ (2) እንተ ፡ ተፍሕረት ፡ ለብእሲ ፡ ዘስሙ ፡ ዮሴፍ ፡ ዘእምቤተ ፡ ዳዊት ፡ ወስማ ፡ ለይእቲ ፡ ድንግል ፡ ማርያም ፡ ቦአ ፡ መልአክ ፡ (3) ኀቤሃ ፡ ወይቤላ ፡ ተፈሥሒ ፡ አምልዕተ ፡ ጸጋ ፡ እግዚአብሔር ፡ ምስሌኪ ፡ ወርእያ ፡ ደንገጸት ፡ እምቃሉ ። ወኃለየት ፡ ወትቤ ፡ እፎ ፡ ከመዝኑ ፡ እንጋ ፡ አምኃ ፡ ይትአምሑ ፡ ወይቤላ ፡ መልአክ ፡ ኢትፍርሂ ፡ ማርያም[፡] እስመ ፡ ረከብኪ ፡ ሞገሰ ፡ እምኀበ ፡ እግዚአብሔር ። ወናሁ ፡ ትፀንሲ ፡ ወትወልዲ ፡ ወልደ ፡ ወትሰምይዮ ፡ (4) ኢየሱስ ፡ ውእቱ ፡ (F. 36 v°) ዓቢይ ፡ ወይሰመይ ፡ ወልደ ፡ እግዚአብሔር ፡ ልዑል ፡ ወይስኀቦ ፡ እግዚአብሔር ፡ አምላክ ፡ (5) መንበረ ፡ ዳዊት ፡ (6) አቡሁ ፡ ወይነግሥ ፡ ለቤተ ፡ ያዕቆብ ፡ ወአልቦ ፡ ማኅለቅት ፡ ለመንግሥቱ ፡ ትቤሎ ፡ ማርያም ፡ ለመልአክ ፡ እፎኑ ፡ ይከውነኒ ፡ ዝንቱ ፡ ዘኢያአምር ፡ (7) ብእሴ ፡ እፎኑ ፡ ይከውነኒ ፡ አውስአ ፡ መልአክ ፡ ወይቤላ ፡ መንፈሰ ፡ እግዚአብሔር ፡ ቅዱስ ፡ ይመጽእ ፡ ላዕሌኪ ፡ ወኃይለ ፡ ልዑል ፡ ይጼልለኪ ፡ (8) ዝኒ ፡ ይትወለድ ፡ ቅዱስ ፡ ወይሰመይ ፡ ወልደ ፡ እግዚአብሔር ፡ ልዑል ፡ ወናሁ ፡ ኤልሳቤጥኒ ፡ እንተ ፡ እምአዝማድኪ ፡ ይእቲኒ ፡ ጸንሰት ፡ ወረከበት ፡ (9) (F. 37 r°) ወልደ ፡ በልሕቀቲሓ ፡ ወበርስአቲሃ ፡ (10) ወናሁ ፡ ሳድስ ፡ ወርኃ ፡ ለእንተ ፡ ይብልዋ ፡ መካን ፡ እስመ ፡ አልቦ ፡ ነገር ፡ ዘይሰአኖ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ ትቤሎ ፡ ማርያም ፡ ለመልአክ ፡ ይኩነኒ ፡ በከመ ፡ ትቤለኒ ፡ ይቤላ ፡ መልአክ ፡ ሰላም ፡ ለኪ ፡ ይቤላ ፡ ገብርኤል ፡ ሰላም ፡ ለኪ ፡ ማርያም ፡ ድንግል ፡ ሰላም ፡ ለኪ ፡

(1) Ms. : ሀገረ.

(2) Ms. : ድግል (*sic*).

(3) Ms. : መልአከ.

(4) Ms. : ወትሰመይዮ (*sic*).

(5) Ms. : አምላከ.

(6) Ms. : ይዳዊት (*sic*).

(7) Ms. : ዘኢየአምር (*sic*).

(8) Ms. : ይጼልሊኪ (*sic*); suit ይጼል, mais de petits traits horizontaux au-dessus et au-dessous de ce commencement de mot indiquent qu'il doit être considéré comme biffé.

(9) La lettre ቱ est en surcharge.

(10) Ms. : ወበርሳቲሃ (*sic*).

ወላዲተ ፡ አምላክ ፡ ሰላም ፡ ለኪ ፡ ማርያም[፡] (1) ውድስት ፡ ሰላም ፡ ለኪ ፡ ማርያም ፡ ብፅዕት ፡ ሰላም ፡ ለኪ ፡ ማርያም ፡ ፍሥሕት ፡ ሰላም ፡ ለኪ ፡ (2) ማኅደረ ፡ መለኮት ፡ ሰላም ፡ ለኪ ፡ (3) ደብተራ ፡ ፍጽምት ፡ (4) ሰላም ፡ ለኪ ፡ እኅተ ፡ መላእክት ፡ (5) ሰላም ፡ ለኪ ፡ እመ ፡ ኵሉ ፡ (6) ሕዝብ ፡ ሰላም ፡ ለኪ ፡ እግዝእትነ ፡ ማርያም ፡ ሰላም ፡ ለኪ ፡ (7) (F. 37 v°) ሰላማዊት ፡ ሰላም ፡ ለኪ ፡ ቀደሰኪ ፡ ማኅደሩ ፡ ልዑል ፡ አብደረኪ ፡ ወሐረየኪ ፡ ከመ[፡] ትኩኒዮ ፡ ሰላም ፡ ለኪ ፡ በአልባሰ ፡ ወርቅ ፡ ዑጽፍት ፡ ወሁብርት ፡ ሰላም ፡ ለኪ ፡ ክንፈ ፡ ርግብ ፡ በብሩር ፡ ዘግቡር ፡ (8) ሰላም[፡] ለኪ ፡ ወገበዋቲሃኒ ፡ በሐመልማለ ፡ ወርቅ ፡ ሰላም ፡ ለኪ ፡ ኖኅተ ፡ ምሥራቅ ፡ ወእሙ ፡ ለብርሃን ፡ ሰላም ፡ ለኪ ፡ ትበርሂ ፡ እምፀሓይ ፡ (9) ወትትለአሊ ፡ እምአድባር ፡ ሰላም ፡ ለኪ ፡ ማርያም ፡ ኅሪት ፡ ወክብርት ፡ ሰላም ፡ ለኪ ፡ ሰአሊ ፡ ለነ ፡ ኀበ ፡ እግዚእነ ፡ ወመድኃኒነ ፡ ኢየሱስ[፡] ክርስቶስ ፡ ከመ[፡] ያድኅነነ ፡ አመ[፡] ይመጽእ ፡ በስብሐተ ፡ (10) አቡሁ ፡ ወመላእክቲሁ ፡ ቅዱሳን ፡ አመ[፡] ያቀውም ፡ ዓ[ባ]ግአ ፡ በየማኑ ፡ ወአጣሌ ፡ (11) (F. 38 r°) በጸጋሙ ፡ ያቈመነ ፡ (12) በየማኑ ፡ ምስለ ፡ እስጢፋኖስ ፡ ሰማዕት ፡ ወዮሐንስ ፡ መጥምቅ ፡ ወምስለ ፡ ኵሎሙ ፡ (13) ቅዱሳን ፡ ወሰማዕት ። (14) ጸሎታ ፡ ለማርያም ፡ ወስእለታ ፡ (15) ያድኅኖ ፡ እመዓተ ፡ ወልዳ ፡ ወምስለ ፡

(1) La lettre ም est en surcharge.

(2) Ici se trouve un petit espace blanc.

(3) La lettre ኪ est en surcharge.

(4) Ms. : ፍጽምተ.

(5) La lettre እ est en surcharge.

(6) Ms. : ወእምኵሉ; pour la graphie de la lettre ኵ, cf. *supra*, p. 432, note 9; p. 435, note 2; p. 437, note 5; p. 438, note 10; p. 439, note 5.

(7) La lettre ኪ est en surcharge; dittologie.

(8) Ici se trouve un mot qui a été recouvert d'encre.

(9) Ms. : እምፀሐይ.

(10) Ms. : በሰብሐት.

(11) Ms. : ወአጣሊ.

(12) Mauvaise graphie de la lettre ቈ.

(13) Cf. *supra*, p. 432, note 9; p. 435, note 2; p. 437, note 5; p. 438, note 10; p. 439, note 5; p. 441, note 6.

(14) Ponctuation du ms. : ቅዱሳን ። ወሰማዕት ፡

(15) Ici se trouve un espace blanc.

ጸሐፌሁ ፤ (1) ሀብተ ፡ (2) ወልድ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ፨
Il est inutile que nous traduisions ce passage de l'Évangile (Luc, I, 26-38), lequel est suivi d'une série de *salâm* commençant ainsi : *L'ange dit à* (*Marie*) *: Salut à toi! Gabriel* [Gabr'êl] *lui dit : Salut à toi, Vierge Marie! Salut à toi, génératrice de Dieu! Salut à toi, Marie louable! Salut à toi, Marie bienheureuse! Salut à toi, Marie joyeuse! Salut à toi, demeure* (3) *de la divinité! Salut à toi, tabernacle parfait! Salut à toi, sœur des anges!* ... Et ainsi de suite. Voici le *desinit* et le *colophon : Intercède pour nous auprès de Notre-Seigneur et de Notre-Sauveur Jésus-Christ, afin qu'il nous sauve, lorsqu'il viendra dans la gloire de son Père et de ses anges saints* (*et*) *lorsqu'il placera* (4) *les brebis à sa droite et les boucs* (F. 38 r°) *à sa gauche,* (*afin qu'il*) *nous place à sa droite, avec Étienne* ['Esṭifânos], *martyr, Jean-Baptiste* [Yohannès] *et avec tous les saints et martyrs. — Que la prière de Marie et son intercession* (5) *sauvent* (*son serviteur*) *de la colère de son Fils, ainsi que* (6) *son scribe Habta-Waled pour les siècles des siècles! Amen.*

Le nom du possesseur du manuscrit n'est pas mentionné.

Parchemin; 40 feuillets, dont 4 blancs (les deux premiers et les deux derniers); 98 millimètres sur 62; *scriptio continua* sur la page entière (sans colonnes); 18 lignes par page (certaines pages ont 19 lignes; la première page a 15 lignes; la dernière, 9); reliure abyssine.

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 24 mars 1922.

(1) Ms. : ጸሖፌሁ.
(2) Le signe de ponctuation ፡ est de seconde main.
(3) Sens d'*habitation*.
(4) Sens de *faire se tenir*.
(5) M. à m. : *sa demande*.
(6) M. à m. : *et avec*.

MELANGES

SENTENCES ASCÉTIQUES

(*Fin*) (1)

TEXTE

(*Scriptio continua* dans le ms.)

፳

(F. 23 v° a, *in medio*) ወካዕበ ፡ ስማዕ ፤ ሞት ፡ ወንዋም ፡ (2) ፩እሙንቱ ፤ ወኢኮኑ ፡ ፩ ፡ ወፈድፋደሰ ፡ የአኪ ፡ ንዋም ፡ ዘእሞት ፤ (3) ወለእመሰ ፡ ትቤ ፡ ሐሰ ፡ ነዓ ፡ ንትዋሣእ ፤ ስማዕ ፡ እንግርከ ፤ ለእመ ፡ ይበጽሕ ፡ ሰብእ ፡ በጊዜሁ ፡ ወጽዋዔሁ ፡ (4) እምኀበ ፡ እግዚአብሔር ፡ ወትወፅእ ፡ ነፍሱ ፡ እምሥጋ[ሁ ፡] ወትተርፍ ፡ (5) ሥጋሁ ፡ ምውተ ፤ ወነፍሱ ፡ (6) ሕያወ ፡ ተሐውር ፤ ምንተ ፡ ትብል ፡ ዝንቱ ፡ ውእቱ ፤ (7) ምንተ ፡ ይሬስዮ ፡ አንበሳ ፡ ጽኑዕ ፡ ለንስር ፡ ድኩም ፡ ከማሁ ፡ ምንተ ፡ ይሬስዮ ፡ ለመንፈስ ፡ ሞት ፨

ወንዋምሰ ፡ ይቀትል ፡ ነፍሰ ፡ በውስተ ፡ ሥጋ ፡ ወለእመ ፡ ትቤ ፡ ዝኒ ፡ ሐሰ ፡ ነዓ ፡ (F. 23 v° b) አርኢከ ፤ ንበር ፡ ኀበ ፡ ፀሓይ ፡ ወስተይ ፡ ወይነ ፡ ወሜሰ ፡ እስከ ፡ ትሰክር ፡ እመሂ ፡ በሐዊረ ፡ ፍኖ

(1) Cf. *ROC*, 1913, p. 423; 1915-1917, p. 207.

(2) ወ est en surcharge.

(3) Au lieu de ዘእሞት, il serait préférable de lire እሞት.

(4) ጽ est en surcharge.

(5) Ms. : ትትርፍ.

(6) ወ est en surcharge.

(7) Le texte est incomplet : il manque probablement ከመዝ. Le texte complet serait alors : ዝንቱ ፡ ውእቱ ፡ ከመዝ.

ት ፤ ወእመሂ ፡ በሥራይ ፡ እንዘ ፡ ትጸውም ፡ ወዓል ፡ (1) እስከ ፡ ይከውን ፡ ሐፍከ ፡ ከመ ፡ ነጠብጣብ ፤ ወእመሰ ፡ እንከ ፡ ደከም ከ ፡ (2) ብላዕ ፡ እስከ ፡ ትጸግብ ፡ ወስተይ ፡ እስከ ፡ ትሰክር ፡ ወመ ንጸፍከ ፡ ትርአሰከ ፡ (3) ወትርጋፅከ ፡ ቅድመ ፡ ይኩን ፡ ሶበሂ ፡ ይመጽኡ ፡ ጸላእትከ ፡ ፪ይቀውሙ ፡ ፩በትርዓስከ ፡ ወ፩በትርጋፅከ ፡ ወይትናገሩ ፡ ኵሎ ፡ ዘፈቀዱ ፡ እንዘ ፡ ይትቃጸቡከ ፡ ወይሳለቁከ ፡ ወየሐምዩከ ፡ ሶቤሃ ፡ ታአምርኑ ፡ (4) ዘይጼእሉከ ፡ ወይዘነግጉ ከ ፡ (5) ወሶቤሃ ፡ ታአምርኑ ፡ (6) ዘይብሉከ ፡ በእንቲአከ ፡ አኮኑ ፡ ሞተ ፡ ነፍስከ ፡ በውስተ ፡ ሥጋከ ፨

ወበእንተዝ ፡ እብለከ ፡ የአኪ ፡ እሞት ፡ ንዋም ፨

አጠቢብ ፡ ኩን ፡ (7) ንቁሐ ፡ በኵሉ ፡ ጊዜ ፨ ይቤሉ ፡ ጠቢ ባን ፡ (8) ዘያበዝኅ ፡ ንዋመ ፡ ይትኄለቁ ፡ ምስለ ፡ (F. 24 rº a) ርኩሳን ፡ ወረሰይዎ ፡ ከመ ፡ ምውት ፡ ከልብ ፡ ወአኮ ፡ ከመ ፡ ሕያ ው ፤ ለምውት ፡ ከልብ ፡ ሥጋሁኒ ፡ ኢይቀብርዎ ፡ (9) አላ ፡ መብ ልዓ ፡ ለአዕዋፈ ፡ ሰማይ ፡ [ወ]ለአራዊተ ፡ ገዳም ፡ ይከውን ፤ ወነፍ ሱሂ ፡ ኀበ ፡ የሐውር ፡ አልቦ ፨ (10)

(1) La forme **ወዓል** (impératif I, 1 de **ወዐለ** et **ውዕለ**) n'est pas mentionnée dans le *Lex. aeth.* de Dillmann. Seule la forme **ዐል** est indiquée. Cf. *Op. cit.*, col. 923.

(2) Ms. : **ወደከምከ** (primitivement). Deux petits traits horizontaux, l'un au-dessus et l'autre au-dessous du **ወ** copulatif, indiquent que cette lettre doit être considérée comme biffée.

(3) Ms. : **ትርኣስከ**.

(4) Ms. : **ተአምርኑ** (*sic*). La particule enclitique interrogative **ኑ** a été ajoutée, de seconde main, sur un grattage.

(5) La forme **ወይዘነግጉከ** (imparfait quadrl. I avec pénultième **ግ** au lieu de **ጕ**) n'est pas mentionnée (col. 1056) dans le *Lex. aeth.* de Dillmann.

(6) Ms. : **ተአምር ፡ ኑ** (*sic*).

(7) Ms. : **ንኩን**.

(8) **ን** est en surcharge.

(9) La négation **ኢ** est en surcharge.

(10) **አልቦ**, indiqué par un signe de renvoi, se trouve au haut du fol. 24 rº a. Comme ce signe est placé au-dessus de la dernière lettre (**ር**) de **የሐውር**, il est clair que le scribe (ou bien le *mamher* qui a revu le texte) a voulu mettre **አልቦ** à la fin de la phrase.

TRADUCTION

8

(F. 23 v° a, in medio) *De nouveau, écoute.*

La mort et le sommeil sont une seule (*chose*). *Mais* (1), (*en réalité*), *ils ne sont pas* (2) *une seule* (*chose*).

Avant tout (3), *le sommeil est pire que la mort. Mais si tu dis : « Loin de là! », viens : discutons. Écoute : que je t'expose! Lorsque* (4) *l'homme arrive à son heure* (5) (*finale*), *son appel est* (*fait*) *de la part du Seigneur. Son âme sort de* (*son*) *corps. Son corps reste mort. Mais* (6) *son âme s'en va vivante. Que dis-tu? C'est* (*ainsi*). *Que fera* (7) *le lion fort à l'aigle faible? Pareillement que fera la mort à l'esprit?*

Quant au sommeil, il tue l'âme dans le corps. Si tu dis : « Loin de là cette (*pensée*)*! »*, (F. 23 v° b) *viens : que je te fasse voir! Assieds-toi au soleil et bois du vin et de l'hydromel* (8), *au point de* (9) *t'enivrer.* (*Puis*) *soit avec* (10) *la marche sur route* (11), *soit avec* (*l'absorption*) *d'une drogue, tout en jeûnant* (12), *passe le iour, au point que ta sueur*

(1) Le ወ copulatif a été traduit par *mais*, car il indique ici l'opposition.

(2) Sens d'*existence* (verbe ኮነ), en contraste avec la proposition nominale qui précède.

(3) L'expression ወፈድፋደሰ signifie *maxime autem*, μάλιστα δέ.

(4) M. à m. : *si*. Souvent la proposition hypothétique équivaut, pour le sens, à une temporelle.

(5) Sens de *temps* (*précis*), *tempus* (*definitum*), καιρός.

(6) Cf. *supra*, note 1.

(7) Le verbe ረሰየ, I, 2 a, ici, le sens général de *faire*.

(8) Ou encore : *du vin miellé*. — Le mot ሜስ signifie : « *vinum factitium* cujuslibet generis : *temetum, sicera, vinum igne confectum*, in specie *vinum mulsum, hydromeli* (quo Abyssini praecipue delectantur)... » Cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 212. — Ici, le contexte indique le sens spécial de ሜስ, *hydromel* ou *vin miellé*, puisque ሜስ est précédé du mot ወይን, *vin*.

(9) Ici et plus bas, nous avons traduit እስከ par *au point de* (prop. consécutive), pour marquer la différence qui se trouve ordinairement entre la simple conjonction እስከ et les locutions conjonct. እስከ ፡ አመ, እስከ ፡ ሶበ, *jusqu'à ce que* (prop. temporelle).

(10) M. à m. : *par*. Ici et plus bas, la préposition በ indique la cause (cause de la fatigue).

(11) M. à m. : *l'aller de la route*.

(12) M. à m. : *alors que tu jeûneras*.

devienne comme des gouttes. Lors donc que (1) *tu seras fatigué* (*de la sorte*), *mange, au point d'avoir des nausées* (2), *et bois, au point de t'enivrer. Que ta couverture devienne ton oreiller et que ce qui est à tes pieds soit à ta tête* (3)*! Lorsque aussi viendront tes deux ennemis, ils se tiendront debout* (4), *l'un à ton chevet et l'autre à ton pied de lit* (5). *Ils proféreront* (6) *tout ce qu'ils voudront, alors qu'ils te ridiculiseront* (7), *se moqueront de toi et t'injurieront. Immédiatement comprendras-tu* (8) *qu'ils* (9) *t'outragent et te raillent? Immédiatement comprendras-tu ce qu'ils disent à ton sujet? N'est-ce pas la mort de ton âme dans ton corps?*

C'est pourquoi je te dis : Le sommeil est pire que la mort.

O sage, sois (10) *éveillé en tout temps. Les sages disent : Celui qui prolongera* (11) (*son*) *sommeil sera compté* (12) *avec* (F. 21 r° a) *les impurs. On le traitera comme un chien crevé et non comme* (*un chien*) *vivant. Le corps du chien crevé* (13),

(1) M. à m. : *mais si donc.*

(2) Le verbe ጸግበ a ordinairement le sens général de *se rassasier, être rassasié;* ici (à cause du contexte : *bois, au point de t'enivrer*), il a le sens spécial et fort d'*avoir des nausées.*

(3) Il est impossible de rendre mot pour mot la force et la beauté de l'original. Il s'agit des mouvements convulsifs de l'homme ivre qui s'est mis au lit. Les mots ትርኣስ et ትርጋፅ ont un sens très étendu et s'opposent l'un à l'autre : ትርኣስ, « *quidquid ad caput est... quidquid capiti substernitur,* ut *cervical...* »; ትርጋፅ, « *quidquid ad pedes est; locus ad pedes...* » Cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 295-296 et 319. — Ici, ቅድመ est l'accusatif du substantif ቅድም. Ce mot signifie : « *id quod ante est, pars antica* (*frons*)... » Cf. *Op. cit.*, col. 461-462.

(4) Autre traduction possible : *lorsque aussi viendront tes ennemis, tous deux se tiendront debout.* Cette traduction convient moins au contexte.

(5) Cf. *supra,* note 3, pour le sens de *pied de lit* (comme, plus haut, à propos de ትርኣስ, pour le sens d'*oreiller*).

(6) Ici, sens général de *loqui, parler.*

(7) M. à m. : *oculis nictare.*

(8) M. à m. : (ici et plus bas) *sauras-tu?*

(9) Ici et plus bas, ዘ fait fonction de conjonction servant à introduire la proposition complétive directe (ὅτι).

(10) M. à m. : *deviens.*

(11) M. à m. : *augmentera.*

(12) Ici, en accord avec le parfait ረሰይዎ qui suit, ይትኈለቁ est probablement l'imparfait III, 1 (forme assez rare) au lieu du subjonctif III, 2.

(13) M. à m. : *mort.* — Il est impossible de rendre dans la traduction l'énergie du double relief (nominatif absolu : ሥጋሁኒ et inversion du complément déterminatif : ለምውት ፡ ከልብ).

on ne l'enterre pas, mais, (au contraire) (1), *il devient la nourriture des oiseaux du ciel (et) des bêtes sauvages. Son âme aussi n'a pas où aller.*

APPENDICE

TABLE ANALYTIQUE

DES

Sentences ascétiques

(*Huit sentences*)

1. — Avant tout, croire à la Trinité. — Ne pas tuer. — Ne pas mentir.

2. — Ne pas forniquer. — Ne pas être paresseux. — Ne pas aimer les richesses.

3. — Ne pas interrompre la prière. — Ne pas violer le jeûne. — Ne pas répudier le prochain.

4. — Craindre le Seigneur. — Rechercher la paix. — Écarter la colère et la vengeance.

5 et 6. — Ne se quereller avec personne. — Ne pas convoiter le bien d'autrui. — Ne pas frustrer le prochain.

7. — Divers préceptes de perfection. — Admiration de l'œuvre de Dieu. — Attributs de Dieu.

8. — Développement de la sentence : « Le sommeil est pire que la mort » (ይእኪ ፡ እሞት ፡ ንዋም ።).

Sylvain Grébaut.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 2 janvier 1922.

(1) Forte opposition.

BIBLIOGRAPHIE

Dr Th. Hopfner, privatdozent à l'Université allemande de Prague, *Ueber die koptisch-sa'idischen Apophthegmata Patrum Aegyptiorum*, Vienne, 1918, 4°, vi-109 pp. — *Ueber Form und Gebrauch der griechischen Lehnwörter in der koptisch-sa'idischen Apophthegmenversion*, Vienne, 1918, 4°, vi-40 pp. — *Griechisch-ägyptischer Offenbarungszauber*, I Band, Leipzig, 1921, vi-265 pp.

Il y a longtemps que la question des sources des Vitae Patrum ou des Apophthegmata Patrum a été résolue en faveur d'un original grec perdu, dont dérivent les versions actuellement connues. Pour ne parler que de la *ROC*, un article du P. Chaîne, « Le texte original des Apophtegmes des Pères », paru dans les Mélanges de la Faculté Orientale de Beyrouth, t. V, pp. 541-569, donnait en 1912 à M. Nau l'occasion de résumer avec sa compétence exceptionnelle les résultats acquis et les hypothèses plausibles (*ROC*, VII [XVII], 1912, p. 441 sq.), et dans une seconde note (*ROC*, VIII [XVIII], 1913, p. 208 sq.) de mettre au point certains arguments du P. Chaîne, en indiquant dans une riche série de références les apports réalisés en la matière par les textes grecs qu'avait publiés jusqu'alors la *ROC*. La même année (pp. 168-182), M. l'abbé Porcher avait publié trois feuillets coptes de la Bibliothèque Nationale, appartenant selon toute évidence au manuscrit de la version fragmentaire sahidique des Apophtegmes, éditée en 1810 par Zoëga dans le célèbre catalogue des manuscrits coptes du Musée Borgia à Vellétri.

Le consciencieux mémoire du Dr Hopfner, publié par les soins de l'Académie de Vienne, section Philosophico-historique, Denkschriften, t. LXI, fascicule 2, n'apporte aucun élément nouveau à la question, mais il confirme par un examen minutieux de la version sahidique la solution devenue classique. L'auteur, travaillant pendant la guerre, a dû comme tant d'autres se passer du recours à bien des textes originaux : en particulier les feuillets de Paris, quoique publiés en 1913 par M. Porcher, lui ont été inaccessibles, et, laissant de côté le point de vue scientifique, nous ne pouvons en somme que nous en féliciter. Aussi M. Hopfner qualifie-t-il modestement son travail de « Vorarbeit » « travail préliminaire ». C'est néanmoins beaucoup mieux qu'un état de question : c'est la mise en œuvre patiente, en les groupant autour du texte sahidique, de toutes les versions imprimées jusqu'à présent des Apophtegmes des Pères. Une première partie passe en revue ces versions dérivées d'une source grecque commune (sans utiliser toutefois les fragments publiés *passim* par la *ROC*). Une seconde

établit le parallèle entre la version sahidique et le texte latin de Pélage-Jean, et conclut à leur similitude. Le Dr Hopfner en profite pour mieux situer les uns par rapport aux autres les fragments connus du texte sahidique, et, chemin faisant, il tire la conclusion, que, pas plus que la version bohaïrique d'Amélineau dont il a fait justice dans la partie précédente, cette version sahidique ne saurait être le document original. Une troisième partie enfin prend les uns après les autres les Apophtegmes sahidiques et les améliore par la comparaison avec les logia correspondants des autres versions.

Il serait oiseux, je crois, de reprocher à ce mémoire une certaine atmosphère de chambre close et l'emploi exclusif d'un procédé de confrontation de textes qui le rend d'une sécheresse remarquable : les circonstances y sont pour beaucoup. Il fallait du reste avoir le courage d'entreprendre un tel travail, et le Dr Hopfner, qui, dans les conjonctures où il se trouvait, n'en pouvait sans doute produire d'autre, doit être remercié par tous ceux qu'intéressent les Apophtegmes des Pères pour avoir consacré son temps à leur donner, avec une abondance de tableaux synoptiques clairs et complets et d'index scrupuleux, un cadre qui leur permettra désormais de classer rapidement dans cette littérature touffue les documents adventices, et de procéder avec le bénéfice d'un pareil effort à des recherches plus brillantes, sinon plus fructueuses.

Le second mémoire du Dr Hopfner, publié également par l'Académie de Vienne dans la même série, t. LXII, fascicule 2, procède des travaux qui ont donné naissance au premier : c'est l'étude, tant au point de vue de la morphologie que de la syntaxe, des mots passés dans la traduction sahidique des Apophtegmes des Pères. Si, au point de vue de l'histoire de la langue grecque, de pareils textes sont beaucoup moins instructifs que les textes coptes originaux avec leurs éléments empruntés directement à la κοινή, il n'en reste pas moins que cette étude met en lumière des points de grammaire généralement laissés dans l'ombre et présente de ce chef pour les coptisants, mais pour les coptisants seuls, un réel intérêt.

Enfin le troisième ouvrage mentionné du Dr Hopfner, publié avec une subvention du gouvernement tchéco-slovaque comme tome XVI de la collection *Studien zur Paläographie und Papyrusurkunde* du Dr Carl Wessely, mérite, quoique mettant surtout en œuvre un matériel païen, d'être signalé dans cette Revue. Véritable encyclopédie de cette magie judéo-gréco-égyptienne si vivace durant les premiers siècles chrétiens, épuisant, à côté des documents originaux, les témoignages des auteurs grecs et latins, il présente les résultats acquis, non pas au gré d'une sèche énumération mais dans une synthèse suggestive, doublée, ce qui est appréciable, d'un excellent index. Le premier volume, le seul paru, traite du monde des démons, intermédiaire entre celui des dieux et celui des hommes : il étudie les éléments « sympathiques », tant dans le corps humain que dans la matière, la manière dont les démons agissent ou peuvent être contraints d'agir sur eux, et il passe en revue les précautions personnelles que doit prendre le magicien. La suite annoncée traitera de la théurgie, de la magie proprement dite et de la sorcellerie et elle promet de conduire l'his-

toire de ces institutions jusqu'aux dérivations gnostiques. C'est dire quel recours on devra avoir à cet ouvrage pour replacer dans leur milieu toute une catégorie de textes chrétiens ou christianisants qui font état de cette magie, — quelquefois comme un phylactère du papyrus copte Anastasy 9 du Musée de Leide, qu'explique en ce moment M. Sottas à son cours des Hautes Études, pour la combattre, — mais le plus souvent, il faut bien le reconnaître, pour se l'assimiler.

Et. DRIOTON.

W. SPIEGELBERG, *Koptisches Handwörterbuch*. Heidelberg, 1921, 4°, XVI-339 pp.

Ce vocabulaire copte, rédigé — l'auteur lui-même l'avoue — un peu à la hâte, mais en tout cas clair et pratique, ne fait pas double emploi avec le dictionnaire annoncé de M. W. E. Crum, qui sera, lui, un véritable *Thesaurus* épuisant la littérature copte et remplaçant l'indispensable et universel dictionnaire de Peyron. Le manuel de M. Spiegelberg présente une matière beaucoup plus restreinte, quoique d'un intérêt capital pour les coptisants : à côté des mots usuels de la langue copte, il fournit le relevé des mots nouveaux identifiés et des étymologies égyptiennes reconnues depuis Peyron. Ce dernier appoint est particulièrement important, car, si dans l'ordre de l'investigation le copte, langue mieux connue, reste le point de départ et la base de la reconstruction de l'égyptien, dans l'ordre de l'étude c'est l'égyptien, langue complète, qui explique le copte, langue usée : sans la connaissance de l'égyptien celle du copte est condamnée à rester primaire.

L'auteur a cru devoir — et c'est en somme son droit — dédier ce vocabulaire *à l'ancienne Université allemande* de Strasbourg, dont il fut, de 1898 à 1918, d'abord l'élève, puis le professeur de réputation mondiale. Toutefois il n'y a pas lieu de penser que cette Université allemande ait emporté avec elle au delà du Rhin toute possibilité d'être — ce qu'elle fut elle-même au dire de M. Spiegelberg — « un foyer de pur esprit scientifique » : la jeune Université française, renouant la tradition de la célèbre Académie napoléonienne, illustrée, par exemple, au milieu du XIXe siècle par l'enseignement d'un Pasteur à sa Faculté des Sciences, a de ce côté de qui tenir, et, pour ce qui regarde les études dont il est question, les brillants débuts de M. Montet et ses heureuses fouilles, toutes fraîches en date, de Byblos, laissent augurer d'une carrière qui, par des voies peut-être différentes, mais plus spécialement conformes au génie français, servira dans un non moins pur esprit scientifique l'égyptologie et par contre-coup les études coptes qui lui sont intimement liées.

Et. DRIOTON.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

MÉLANGES

BIBLIOGRAPHIE

Le Directeur-Gérant :
F. Charmetant.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

REVUE DE L'ORIENT CHRÉTIEN

TROISIÈME SÉRIE, TOME II (XXII). 1920-1921.

ERRATA

Page 118, note 1, lire *karshuni.*
Page 119, ligne 2, lire ܫ̈ܠܡܐ.
Page 119, ligne 3, lire ܠܗܘܢ.
Page 119, ligne 6, lire ܡܗܝܡܢܐ.
Page 119, ligne 21, lire ܠܡܫܡܫ̈ܢܐ.
Page 120, ligne 18, lire ܕܝ̈ܢܐ.
Page 121, ligne 3, lire ܒ̈ܬܐ.
Page 121, ligne 15, lire ܦܪܚܐ.
Page 124, note 6, lire ܐܒܬܐ.
Page 126, note 3, lire ܗܘܐ.
Page 127, ligne 6, lire ܢܬܒܢܢ.
Page 128, ligne 17, lire ܕܡܕܪܘܢ.
Page 128, ligne 21, lire ܐܪܡܠܬܐ.
Page 129, note 2, lire ܡܫܡܫܬܐ ܡܫܡܫܬܗ cod.
Page 133, ligne 21, lire ܪܒܐ.